This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

WILLIAM L. CLEMENTS
LIBRARY

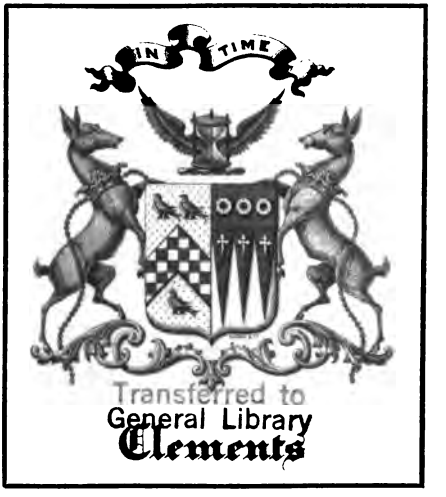

UNIVERSITY OF MICHIGAN

MANUEL
DE
GÉOGRAPHIE DESCRIPTIVE
HISTORIQUE ET SOCIALE
DE LA FRANCE

OUVRAGE CONTENANT LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, HISTORIQUE ET ADMINISTRATIVE DE CHAQUE DÉPARTEMENT; UNE VUE D'ENSEMBLE DE CHAQUE CANTON; LA TOPOGRAPHIE, LA POPULATION, LES SOUVENIRS HISTORIQUES, LES CURIOSITÉS, LES PRODUITS AGRICOLES ET INDUSTRIELS, LE COMMERCE DE CHAQUE COMMUNE

PAR

PAUL CHAMPION

Professeur d'Histoire et de Géographie

AVEC UNE INTRODUCTION

De M. L. CROUSLÉ

Professeur à la Faculté des Lettres.

TOME PREMIER

PARIS

HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE

9, QUAI VOLTAIRE, 9

1896

MANUEL

DE

GÉOGRAPHIE DESCRIPTIVE, HISTORIQUE ET SOCIALE

DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

DU MÊME AUTEUR

Le Canada. 1886, Société bibliographique, Paris.

Géographie moderne (8e édition refondue), Paris.

Petite géographie du Jura. 1887, Bertrand, Lons-le-Saunier.

Le département de l'Aube. Saillard, Bar-sur-Seine.

Le département de la Haute-Marne. Roger Lapetite, Chaumont.

Notice historique sur le département du Jura. Gustave Guérin, Paris.

Le département de Seine-et-Oise. Marpon et Flammarion, Paris.

Le département de Meurthe-et-Moselle. Sidot frères, Nancy.

Saint-Denis. — Imp. H. Bouillant, 20, rue de Paris. — 8302

MANUEL

DE

GÉOGRAPHIE DESCRIPTIVE

HISTORIQUE ET SOCIALE

DE LA FRANCE

OUVRAGE COMPRENANT LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE,
HISTORIQUE ET ADMINISTRATIVE DE CHAQUE DÉPARTEMENT;
UNE VUE D'ENSEMBLE DE CHAQUE CANTON;
LA TOPOGRAPHIE, LA POPULATION, LES SOUVENIRS HISTORIQUES,
LES CURIOSITÉS, LES PRODUITS AGRICOLES ET INDUSTRIELS, LE COMMERCE
DE CHAQUE COMMUNE

PAR

PAUL ÇHAMPION

Professeur d'Histoire et de Géographie.

AVEC UNE INTRODUCTION

De M. L. CROUSLÉ

Professeur à la Faculté des lettres.

PARIS

HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE

9, QUAI VOLTAIRE, 9

1896

DC
17
.C43x
1896

AIC

GL
GIFT
3-16-93

INTRODUCTION

Le temps n'est plus où l'on croyait être fondé à dire d'un Français : « C'est un monsieur qui se pique, entre autres extravagances, de ne savoir pas un mot de géographie ». Les dures leçons des événements nous ont beaucoup changés. Nos désastres ont été attribués, à tort ou à raison, à notre ignorance de la géographie. Il est possible que quelques géographes bien intentionnés aient profité de l'occasion pour faire valoir, à l'excès, leur science injustement délaissée, et lui aient prêté, sur la destinée des nations, une influence différente de celle qui lui appartient. Elle ne supplée sans doute ni à la sagesse politique, ni aux vertus militaires. Mais elle répand des connaissances nécessaires à l'homme d'État, à l'homme de guerre, au commerçant, à l'industriel, à l'agriculteur, aux gens de toute condition ; elle peut ouvrir des voies à tous les genres d'activité qui contribuent à la prospérité et à la gloire d'une nation.

La Terre est le théâtre où nos facultés s'exercent, où les sociétés humaines se constituent sous les diverses conditions du climat et du sol, où les peuples entrent en contact et en lutte : centre de nos connaissances, lieu de nos actions ; observatoire universel, d'où partent, comme des rayons, toutes nos méditations et nos conjectures sur l'univers qui nous enveloppe.

L'homme, sans la terre, est inexplicable ; l'histoire, inintelligible ; la plupart des sciences, fantastiques. Une grande partie des études et des travaux qui honorent l'esprit humain ont eu pour origine le besoin de connaître le lieu que nous habitons et de le façonner à notre usage. La géométrie a tiré sa naissance et son nom de la nécessité de mesurer des portions de sa superficie ; la géodésie recherche les dimensions du globe dans l'espace ; la géologie en veut connaître les profondeurs, la structure et la constitution ; l'astronomie en détermine la place dans le monde, les mouvements, les rapports avec les astres qui nous semblent parcourir le ciel, c'est-à-dire l'infini dans lequel la terre se meut ; elle nous apprend comment la chaleur et la lumière se distribuent sur ce globe qui, sans elles, serait mort ; elle nous guide sur les espaces immenses des eaux, qui rendraient les deux tiers de notre globe infranchissables sans les instructions qu'elle nous donne ; la physique, la chimie, toutes les sciences de la nature ont pour premier objet la connaissance des causes des phénomènes qui nous frappent et nous assaillent à la surface de la terre ou dans l'atmosphère qui l'environne, ou bien la description de la végétation dont elle est revêtue et des espèces vivantes qui la peuplent. Toutes ces connaissances contribuent à nous faire connaître notre habitation ; toutes prodiguent leur lumière à la géographie et en reçoivent d'elle ; si bien qu'on a émis cette assertion quelque peu paradoxale, mais passablement fondée, que la géographie pourrait tenir lieu, dans l'éducation, de toutes les sciences, parce qu'elle les met toutes à contribution, et qu'un parfait géographe devrait être un savant à peu près universel.

Mais, sans confondre les éléments indispensables à une science avec la science elle-même, on est fondé à dire que, pour ne pas aimer la géographie, il faut n'aimer aucune science, puisqu'elle est presque toute constituée d'emprunts faits à tant d'autres sciences, et qu'elle nous en offre, pour ainsi dire, un élixir. Ce n'est donc pas, comme on a pu trop

souvent se la figurer, une nomenclature sèche de noms propres, étrangers à notre usage quotidien, et qui ne représentent rien qui parle à l'esprit, pas plus que les classifications toutes nues de la botanique ou de la minéralogie. Si notre nation (ce dont il faudrait s'assurer) s'est montrée, plus que d'autres, indifférente ou hostile à l'effort de mémoire que réclame un vaste vocabulaire de noms dépourvus de signification, c'est qu'apparemment la géographie y a trop longtemps été enseignée sous cette forme ingrate. Mais quelle est la science, quel est l'esprit qui pourrait résister à l'influence d'un enseignement assez mal conçu pour ne présenter, en quelque sorte, que des feuilles sèches ou des sons disgracieux et vides?

Il ne s'agit pas ici de faire le procès à d'anciennes méthodes d'enseignement. Tout cela n'est plus. La géographie, en France, est enseignée aujourd'hui dans des cours pleins de substance, dans des livres dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre, et même dans des sociétés formées de gens du monde, et dans des publications périodiques, qui disputent avantageusement, sur les tables de salons, la place aux recueils destinés au simple amusement des gens désœuvrés et à l'occupation des enfants. Tout le monde voit à quels ouvrages, à quelles sociétés, à quels périodiques nous faisons allusion. Il est hors de doute que la géographie est devenue très populaire en France, et qu'on y est avide de livres nouveaux sur ces matières inépuisables, qui se prêtent si bien, par leur variété et par leurs divers moyens de démonstration, à tous les genres d'enseignement.

Il n'est pas douteux qu'on doit compter, parmi les causes de la résurrection des études géographiques en France, le changement des mœurs françaises et de notre situation dans le monde politique.

Un homme du XVIII^e^ siècle, un disciple de la société de ce temps-là, ou un homme formé dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, avait, sur une foule de choses, des idées

qui nous paraissent aujourd'hui arrogantes ou enfantines.

Le philosophe du siècle de Voltaire, qui, d'ordinaire, était en même temps un mondain très raffiné (car la profession de philosophe, sauf exception, n'allait guère sans une forte teinte de prétentions de salon), avait contracté l'habitude de ne juger que d'après les axiomes de la raison abstraite et d'après le goût de la société la plus élégante. Tout ce qui ne disait rien à cette raison intolérante, ou qui fatiguait les esprits accoutumés aux attraits de la conversation la plus aisée et la plus vive, lui paraissait d'abord barbarie, ineptie ou pesanteur provinciale. Il fallait que la science même eût de la grâce, du montant, et des perspectives hardies sur la nature, la société et la liberté de l'esprit. Il fallait que tout pût instruire, égayer ou enthousiasmer la société à la fois frivole, ambitieuse et toujours en ébullition des salons parisiens. On sentait pourtant ce qu'il y avait de vide sous ce feu de l'esprit du monde. Mais on n'en voulait pas convenir, dans l'intérêt de la philosophie. Voltaire, qui donnait le ton, méprisait plus que personne cette frivolité, qu'il entretenait le premier, flattait et excitait avec un art prestigieux : « O Velches, mes amis, disait-il à tout moment, vous êtes la crème fouettée de l'Europe ». Il les comparait encore à un vin mousseux ; et cependant leur servait sans relâche la crème et la mousse qui les enivrait, et qu'il affectait de mépriser. Beaucoup d'autres essayaient par émulation de faire comme lui ; mais la plupart sentaient-ils sur quel fonds de connaissances rares, exactes, et de réflexions sérieuses Voltaire faisait mousser sa crème et pétiller son vin capiteux ? Ils n'essayaient guère d'acquérir son savoir, et n'avaient pas reçu de la nature cette flamme de l'esprit qui rendait sa légèreté si séduisante. Ce qu'il était facile de lui emprunter, c'était ce ton charmant de mépris pour tout ce qui n'allait pas à son but de conquérir les gens du monde à sa philosophie. Supposant gratuitement que le bon ton et la grâce étaient les fleurs naturelles d'une certaine ignorance volon-

taire, ils se croyaient gens du meilleur monde autant par leurs impertinences affectées que par leur engouement pour les doctrines des philosophes. Et comme la géographie n'ajoute point de grâces à la conversation, ni de gaieté à l'esprit d'examen, ils la rejetaient comme un bagage de pédants, qui ne contribuait ni à la sublimité des idées de réformes, ni aux charmes de la société.

Le XVIII^e^ siècle a eu cependant aussi sa pédanterie. Elle consiste à raisonner presque exclusivement dans le domaine de l'absolu. Quand on s'appelle le siècle de la raison, il est naturel qu'on ne tienne compte que des principes abstraits, et qu'on dédaigne tout ce qui ne dépend aucunement des axiomes d'où l'on peut déduire par la logique toute sorte de conséquences particulières. Or rien ne dérive moins de ces principes transcendants que les faits dont se compose la géographie. Il n'y a pas de méthode *à priori* par laquelle on puisse établir que le globe a dû être ce qu'il est dans sa structure et dans sa superficie ; que les hommes, les animaux, les plantes ont dû s'y ranger comme ils l'ont fait ; que les arts ont dû contribuer avec la nature à le façonner de telle manière ou de telle autre. On découvre bien après coup les raisons d'une multitude de faits, et l'on peut *à posteriori* décrire les éléments d'une sorte de fatalité qui a dirigé les événements naturels ; mais il a fallu d'abord observer la réalité confuse et surprenante, pour en déterminer ensuite la loi à l'aide des sciences particulières. La géographie est donc une science d'observation, appuyée et relevée par toutes les connaissances successivement acquises, et non un objet de divination, d'enthousiasme ou de puissance logique : rien donc de plus antipathique aux intelligences nourries exclusivement d'abstractions.

Le dédain de l'école philosophique du XVIII^e^ siècle pour les connaissances géographiques ne se fait que trop sentir dans la nouvelle division territoriale de la France, opérée par la Révolution. Le premier dessein, celui de faire oublier les

divisions féodales, quoique spécieux et grand en politique, n'était peut-être pas irréprochable de tout point. Les établissements féodaux n'étaient pas exempts d'arbitraire, mais les principaux avaient leur raison dans la nature du pays, comme dans l'histoire. On y substitua des circonscriptions administratives plus arbitraires que le caprice des temps du moyen âge. On ne tint compte ni des régions ni, en général, de la configuration du sol. Il s'agissait seulement de faire des départements à peu près semblables ou égaux en étendue. Les fleuves, les montagnes et les plaines furent coupés comme des tableaux noirs le sont par des figures de géométrie, ou peu s'en faut. Il est souvent impossible, quand on suit sur le terrain les limites des départements, de comprendre pourquoi leurs frontières ont été tracées de telle façon plutôt que de telle autre. Cependant presque tous ces territoires portent des noms de fleuves ou de montagnes; mais la hache des nouveaux géographes a tranché indifféremment les cours des eaux, les vallées et les chaînes des monts ou des collines. Les champs des cultivateurs ne sont pas plus bizarrement découpés par les arpenteurs qui partagent une succession entre des héritiers. Il semble qu'il ne s'agissait que d'établir des équivalences de superficie dans des terres indifférentes à l'égard des copartageants. Mais la géographie politique exige des observations et des combinaisons que les sciences mathématiques ne connaissent pas. La terre et l'homme sont unis par des liens et entretiennent des rapports qu'on ne viole pas impunément.

Une erreur analogue a marqué les travaux des diplomates qui ont refait, à la fin des guerres de l'Empire, la carte politique de l'Europe. Ils n'ont pas mesuré géométriquement l'étendue des terrains, mais ils ont fait le compte des âmes, et les ont réparties despotiquement pour faire la balance des puissances et des États. Personne n'a paru douter, dans ces temps-là, qu'un acte écrit et dûment paraphé, constitue une contrée et fonde une société viable.

Mais ces œuvres de la violence n'établissent souvent que des relations contraintes qui deviennent bientôt intolérables. Depuis les traités de 1815, l'Allemagne et toute l'Europe centrale n'ont cessé de remanier la carte qui date de cette époque ; et depuis la Révolution française, les populations élèvent mille reproches contre la division administrative établie par l'Assemblée constituante.

Un nouvel élément, dont l'importance s'accroît tous les jours, prend justement dans la géographie une place de plus en plus considérable : ce sont les voies de communication. Or leur tracé et leur développement dépend en grande partie de la configuration du terrain : elles ont pour principal objet d'en utiliser les avantages et d'en corriger les inconvénients, c'est-à-dire de rendre plus aisées les relations que commandent les intérêts. C'est une nouvelle géographie qui se fait jour par jour. Il y a aujourd'hui moins d'obstacles naturels entre Paris et Saint-Pétersbourg, qu'au siècle dernier entre Paris et Marseille. N'est-ce pas la preuve que la vraie géographie est celle qui traite des rapports de l'homme avec la terre, et en définitive des rapports des hommes entre eux par les commodités ou les difficultés que leur présente notre globe ?

Peu de personnes songeaient à ces considérations, dans le temps où un seul pays, une seule société semblait pouvoir ou devoir se suffire ; et plus une société était étroite, moins elle pensait avoir besoin des autres. Qui pensait au XVIII^e^ siècle qu'un romancier russe, un dramaturge suédois, un compositeur d'opéras allemand, fût un auteur dont les œuvres devaient prendre les premières places dans la conversation des gens du monde et des gens d'esprit parisiens, et qu'il fût très important d'aller étudier ces génies étrangers au milieu des peuples mêmes qui leur avaient donné naissance ? Les savants se mettaient depuis longtemps en communication avec les savants étrangers, dont les découvertes se transportent aisément dans les livres. Mais la personnalité ou l'originalité

nationale des artistes et des gens de lettres ne voyagent pas de la même façon. Pour connaître les hommes, il faut leur parler. Aussi, au XVIIIe siècle, les étrangers les plus entreprenants d'esprit, princes ou gens de lettres, venaient solliciter leur entrée dans les salons de Paris, parce que ceux-là seuls comptaient. On ne leur rendait pas souvent la pareille, parce que les maîtres n'avaient pas besoin d'aller étudier leurs disciples. Cette prépondérance de l'esprit français, au siècle des philosophes, n'a pas peu contribué à nous rendre négligents et dédaigneux pour tout ce qui n'était pas nous-mêmes. Quiconque vivait dans la société d'élite qui composait les salons parisiens, ne croyait guère avoir besoin de connaître autre chose que ce qu'on y disait. Par un douloureux, mais juste retour, les étrangers ont fait la conquête de la France, qui les dédaignait; et c'est ainsi que les Français ont appris à sortir de chez eux.

Mais les plus rudes épreuves ont été nécessaires. Le temps peut-être où les Français ont le plus affecté l'ignorance de la géographie est celui où ils ont dû faire la guerre avec toutes les puissances de l'Europe. Nos généraux se sont trouvés les plus ingénieux et les plus imaginatifs, comme les plus héroïques des généraux de l'Europe; nos soldats, les plus braves, les plus endurants et les plus enthousiastes des soldats; mais quel besoin croyaient-ils avoir d'une longue éducation géographique? Il leur semblait qu'avec de l'imagination et de la valeur, on se tire toujours glorieusement de toutes les affaires : ils n'en demandaient pas davantage, et se souciaient médiocrement de toutes les connaissances qui n'ajoutent rien à ces qualités essentielles, et qui n'empêchaient pas leurs ennemis d'être battus. Il put y avoir chez quelques-uns d'entre eux une sorte de bravade à mépriser tout ce qui n'était pas la vaillance ou le génie de la guerre; et c'est ce qu'on a relevé malignement. Aujourd'hui l'on paraît croire que la science, c'est-à-dire la possession d'une multitude de sciences, est la condition principale des succès militaires.

Peut-être reviendra-t-on encore de ce préjugé; mais comme on nous a dit récemment que nous avions péché par la géographie, nous nous sommes donnés avec ardeur à la géographie, et cette science a profité de nos malheurs.

Depuis un quart de siècle, les ambitions de la plupart des puissances européennes paraissent avoir notablement changé de nature. Elles ne songent peut-être plus tant à s'emparer par surprise (chose difficile et hasardeuse aujourd'hui) d'une ou deux provinces d'un État voisin, qu'à étendre leurs domaines par des découvertes et des conquêtes dans les parties du globe les moins connues ou les moins civilisées. On affecte d'avoir horreur de la guerre entre nations civilisées, mais il est permis de croire qu'on la craint un peu, depuis que tout le monde s'y prépare sans relâche : en revanche, on juge de bonne prise tout pays qui ne porte pas un pavillon européen, et l'on ne se fait pas scrupule de tuer ou de brûler en pays sauvage, sous prétexte qu'on le fait dans l'intérêt de la civilisation. L'Afrique nègre, la Birmanie, assez indifférentes aux raisonneurs, la Chine, trop peu ouverte au progrès européen : voilà ce qu'il est permis de confisquer sans encourir les reproches des docteurs ou des hypocrites de la civilisation, et sans s'exposer à de grands dangers nationaux. De quoi tous ces gens-là pourraient-ils se plaindre quand on les subjugue ? Ne sont-ils pas des barbares et n'ont-ils pas la honte d'ignorer quels sont les meilleurs fusils, les meilleurs canons, les meilleures poudres de la bienfaisante Europe ? La terre, en définitive, appartient de droit naturel aux mortels les mieux armés, pourvu qu'ils fassent semblant d'être en même temps les plus avancés en humanité.

Nous ne voulons pas dire qu'il n'y ait pas des peuples européens qui apportent de véritables bienfaits à leurs nouveaux sujets plus ou moins retardataires. On peut se convaincre, par exemple, que l'Empire russe joue dans le monde un grand rôle civilisateur, quand on lit l'excellent ouvrage de M. Marcel Dubois sur les différents *systèmes coloniaux* des nations

européennes. Et nous ne nous désintéressons pas des actes de la France au point de croire que son action, soit en Afrique, soit en Asie, ne soit pas souvent salutaire aux peuples qu'elle assujétit. Que chaque autre nation européenne réclame sa part, soit ; nous ne nous sommes pas chargés de la faire.

Puisque les grandes puissances militaires de l'Europe feignent maintenant de ne plus vouloir faire la guerre que pour civiliser, il est de première nécessité publique, dans chaque État, d'étudier à fond tous les moyens de répandre la civilisation dans les pays qui en manquent. Il faut d'abord connaître ces pays.

Aussi les expéditions qui ont pour objet immédiat des explorations de terres inconnues ou mal connues, forment une grosse part du patrimoine commun de gloire des nations européennes depuis un demi-siècle au moins. Qui voudrait demeurer étranger ou indifférent à tant de nobles travaux, si périlleux, si féconds en conséquences politiques, commerciales, ou purement humaines ? Or, tout cela, c'est de la géographie. Nous avons, outre nos grands corps savants, des sociétés libres de géographie, qui ne demeurent pas oisives, et décernent des récompenses appréciées du monde entier ; une chaire de géographie coloniale à la Sorbonne, occupée par un jeune maître de premier ordre, M. Marcel Dubois ; des cours de géographie de toute sorte, depuis celui de l'éminent doyen de la Faculté des lettres de Paris, M. Auguste Himly, jusqu'à ceux qui se font dans des conférences publiques et dans tous les lieux de réunion, suivant les occasions. Nous avons des recueils périodiques, tels que le *Tour du Monde, L'Afrique,* etc. rédigés par les hommes les plus compétents dans toutes les sciences liées à la géographie. Nous possédons des atlas nouveaux dressés par des géographes très savants, comme M. Vidal de la Blache, ou M. Schrader ; nous avons d'excellents manuels d'enseignement rédigés sous l'inspiration de M. Émile Levasseur, de l'Institut, et quelques-uns par les plus habiles maîtres de notre enseignement public.

Que nous manque-t-il donc ? La faveur du public ou le zèle des écoliers ? Erreur capitale. Il n'y a point aujourd'hui chez nous d'enseignement plus goûté, aussi bien accueilli que celui de la géographie physique, politique, historique ; de toutes les parties de la géographie. On pourrait presque dire que la génération nouvelle appartient aux géographes, les uns maîtres dans la science, les autres simples écoliers, quelques-uns explorateurs, d'autres, hommes d'État, et le reste regardant faire, écoutant parler, avec admiration, avec enthousiasme, peut-être même avec le simple désir de s'instruire, qui pourtant n'est guère commun chez les hommes.

Quel besoin donc avons-nous de nouveaux ouvrages de géographie ? Le besoin qu'on a de toute chose prisée, recherchée, et même à la mode. En particulier, une géographie toute moderne de la France nous paraissait fort à désirer, mais une géographie exacte et complète, embrassant toutes les parties de la science, composée d'après les dernières méthodes, et nous instruisant non seulement de tout ce qu'il est nécessaire de savoir (ce qui n'est pas assez), mais de tout ce qu'on est heureux d'apprendre dès que la curiosité s'éveille.

La France est un terrain inépuisable d'observations. Aussi depuis quelques années le public a-t-il appris à voyager en France. Par différents moyens, on l'y a encouragé : on l'a, pour ainsi dire, conduit aux endroits qu'il fallait voir, et dont la plupart des gens n'avaient jamais entendu parler. Il y a trouvé des objets de curiosité que ne dépassent guère les lieux les plus célèbres des pays étrangers ; et non seulement des sites merveilleux, mais des leçons d'histoire auxquelles des Français ne peuvent demeurer insensibles. La suite variée des événements qui composent la longue vie de notre nation s'y trouve figurée par des monuments d'une richesse peu connue, par l'aspect des pays, par le caractère encore sensible des races qui se sont fondues dans l'unité de la nation française. Aussi ne se lasse-t-on point d'observer leur physionomie, leurs arts, leur agriculture, leurs indus-

tries, tout ce qui fait qu'un peuple, une cité, est un être collectif et néanmoins distinct de tout autre.

A l'heure même où nous écrivons, on sent que la France est lasse de ne compter que comme une sorte de ceinture, de banlieue, ou, si l'on veut, de campagne d'une seule ville. Elle a pu manquer d'unité en d'autres siècles : aujourd'hui, elle craint d'en avoir trop, c'est-à-dire d'être exposée aux inconvénients mortels de l'uniformité et de la dépendance absolue. Personne assurément, en France, ne se trouve trop français; aucune portion du territoire n'aspire à se détacher du corps de la nation pour vivre d'une vie indépendante, qui deviendrait bientôt la mort. Mais on aspire à vivre davantage à sa guise et selon son génie, à suivre quelques traditions de ses ancêtres locaux, ou à montrer que le génie propre de la contrée paternelle n'est pas épuisé, et qu'il renferme encore en puissance une multitude de manifestations qui sont propres à telle ou telle portion du territoire français. On a interdit, il y a cent ans, à un Breton de se dire Breton, à un Normand d'être Normand. Il semblait que c'eût été un attentat contre l'indivisibilité de la France. On a cru effacer les traits de caractère provinciaux. En réalité, on a fait fort peu de chose. Aujourd'hui le Lorrain se retrouve Lorrain, le Bourguignon Bourguignon, et le Provençal Provençal. L'homme de province demeure affectionné à la terre et aux hommes de sa province. Quant au département, il n'en a cure : ce n'est là qu'un accessoire de l'état civil; c'est une affaire de papiers administratifs. On peut demander à un homme, en réfléchissant sur son caractère et sur différentes particularités physiques : Êtes-vous Champenois ou Bourguignon? Mais on ne saurait l'interroger en même style sur son département. La langue française n'a pas formé d'appellations physiologiques tirées des départements, parce qu'on n'a jamais songé à tirer de ces lieux d'origine ou d'habitation une caractéristique pour les personnes. On sent bien qu'un préfet, un sous-préfet, en géné-

ral, commande à des administrés, et non à un peuple d'un naturel particulier. On peut être Dijonnais ou Lyonnais ; on n'est pas *Côte-d'Orien,* ou *Rhônien*. Ainsi, la ville et la province sont des êtres réels et sensibles ; le département n'est qu'un cadre de convention, qui intéresse seulement par ce qu'il enferme de réalité naturelle ou humaine dans ses montagnes, ses fleuves, ses plaines, ses côtes maritimes; dans le caractère historique, c'est-à-dire provincial, des hommes qui l'occupent, dans leurs travaux, leurs arts, leurs villes et leurs monuments ; dans les conditions de leur vie et dans la part qu'ils prennent à la prospérité ou à l'éclat de la France entière.

Un tableau géographique de la France doit mettre en lumière tous ces éléments : configuration et variétés du sol, souvenirs historiques comparés avec l'état présent, administration, industries, commerce, arts de toute sorte, génie particulier de chaque groupe de population, caractères des villes, souvenirs ou leçons qu'elles renferment, rapports de tous ces éléments entre eux. Un tel ouvrage doit présenter un livre d'étude pour le cabinet, et un guide sûr pour les voyages. Il doit enfin enseigner aux Français et aux étrangers le passé et le présent de la France (en tant qu'il se trouve marqué dans les objets visibles), et leur ouvrir quelquefois des vues sur son avenir.

La condition de la France, comme celle de toutes les nations européennes, s'est prodigieusement modifiée depuis une génération ou deux. Rien de ce qui s'y passe n'est étranger aux hommes qui réfléchissent dans le monde entier. Le genre humain forme, bon gré mal gré, une immense société, dont toutes les parties sont tributaires ou solidaires les unes des autres. Les progrès des diverses industries, du commerce, des découvertes géographiques, des moyens de communication, intéressent même ceux qui n'en font pas leur affaire principale. La facilité et les embellissements de la vie se répandent de pays en pays et de continents en continents.

La stérilité ou la fécondité d'une année en Amérique donnent ou restreignent la subsistance à des millions d'hommes européens ; un progrès ou une diminution des échanges entre les peuples de l'océan Indien et les riverains de l'Atlantique fait la prospérité ou la ruine des affaires chez les uns ou les autres ; une entreprise politique ou militaire bien ou mal conduite par une puissance européenne ou asiatique, dans la mer Jaune ou dans le Pamir, peut avoir des conséquences infinies pour le bien-être des nations qui n'y ont pris aucune part : les intérêts de tous les hommes sont liés entre eux comme le sont leurs bouches et leurs oreilles par ces fils qui transmettent en un instant la parole d'un monde à l'autre. Que deviendront, entre tant de peuples si rapprochés, quoique si divisés, ceux qui ne connaîtront pas ou connaîtront mal la situation, les ressources et les rapports des différentes parties de la terre et des nations qui les occupent ? Il fut un temps où l'on pouvait peut-être impunément ne penser que comme un bourgeois sédentaire de la rue Saint-Denis : aujourd'hui l'on se sent obligé de se faire citoyen de l'univers, sous peine de retomber dans une condition assez voisine à certains égards de celle d'un sauvage de l'Oubanghi. Encore les petits rois nègres, qui font trafic de la personne de leurs noirs sujets, se voient-ils malgré eux enveloppés dans le réseau de la politique européenne.

Mais commençons par bien savoir la géographie de notre pays, afin de nous rendre enclins et aptes à étudier celle de notre globe. Chemin faisant, nous rencontrerons des curiosités de tout genre, et nous verrons toutes les sciences contribuer à la constitution de celle de la géographie. Le bon géographe, s'il n'est pas l'homme qui sait tout, est du moins celui qui s'intéresse à tout, et avant tout à ce qui influe de mille manières dans la vie de ses semblables. Il doit être au moins, dans une forte mesure, un savant, un peintre, un économiste et un philosophe, au moins assez

pour se faire lire et entendre de tous les hommes curieux et intelligents. Il contribue surtout à inspirer aux autres le goût et la recherche de la vérité sensible, hors de laquelle on ne saurait trouver une base solide pour les spéculations abstraites. L'homme est, par sa nature, attaché à la terre comme à ses sens : il peut et doit s'élever au-dessus; mais il faut partir de là pour obéir aux lois de la nature et de l'entendement. Socrate avait appris de l'oracle de Delphes que le premier axiome de la philosophie est : « Connais-toi toi-même ». Le progrès des connaissances humaines nous a fait voir que le premier précepte de la vie de société est : « Connais bien la terre, sur laquelle tu dois vivre avec tes semblables ».

L. CROUSLÉ.

Septembre 1895.

LA FRANCE HISTORIQUE

La Gaule et la France jusqu'au Vᵉ siècle. — Notre pays s'appelait autrefois la Gaule.

La Gaule avait pour bornes au N. la mer Britannique (Manche), le détroit de Gaule (Pas-de-Calais) et l'océan Germanique (mer du Nord); à l'E. le Rhin dans tout son cours et les Alpes; au S. la mer Intérieure (Méditerranée) et les Pyrénées; enfin à l'O. l'océan Atlantique divisé en océan Aquitanique et océan Britannique.

Trois grandes familles habitaient ce territoire : 1° Les Ibères; 2° les Grecs Ioniens; et 3° les Gaulois.

1° Les Ibères se subdivisaient en Aquitains et Ligures. Ceux-là comprenaient les Bigerrions (Bigorre); les Tarbelles (Tarbes); les Garumni et Convenes (sur le cours de la Garonne); les Ausciens (Auch), tous entre la Garonne, les Pyrénées et la mer; à eux vinrent se joindre les Boïens (Landes) et les Bituriges Vivisques (Bordeaux) d'origine gauloise.

Les Ligures comprenaient les Sardes, les Ele-

2° La Narbonnaise seconde (Narbonnensis secunda), ch.-l. Aquæ-Sextiæ (Aix).

3° La Novempopulanie (Novempopulania), ou Aquitaine troisième (Aquitania tertia), ch.-l. Elusa (Eauze).

4° L'Aquitaine première (Aquitania prima), ch.-l. Avaricum (Bourges).

5° L'Aquitaine seconde (Aquitania secunda, ch.-l. Burdigala (Bordeaux).

6° Les Alpes Grées et Pennines (Alpes Graiæ et Penninæ), ch.-l. Darantasia (Moutiers en Tarentaise).

7° Les Alpes Maritimes (Alpes Maritimæ), ch.-l. Embrodunum (Embrun).

8° La Grande Séquanaise (Maxima Sequanorum), ch.-l. Vesuntio (Besançon).

9° La Lyonnaise seconde (Lugdunensis secunda), ch.-l. Rotomagus (Rouen).

10° La Lyonnaise troisième (Lugdunensis tertia), ch.-l. Turones (Tours).

11° La Lyonnaise première (Lugdunensis quarta), ch.-l. Senones (Sens).

II. — Les six provinces consulaires étaient :

1° La Lyonnaise première (Lugdunensis prima), ch.-l. Lugdunum (Lyon).

2° La Viennoise (Viennensis), ch.-l. Vienna (Vienne).

3° La Belgique première (Belgica prima), ch.-l. Augusta Trevirorum (Trèves).

4° La Belgique seconde (Belgica secunda), ch.-l. Remi (Reims).

5° La Germanie première (Germania prima), ch.-l. Moguntiacum (Mayence).

6° La Germanie seconde (Germania secunda), ch.-l. Colonia-Agrippina (Cologne).

La Gaule au VI^e siècle. — Dès la fin du IV^e siècle après J.-C., les Barbares se précipitent sur l'Empire romain. Suèves, Vandales, Alains et surtout Burgondes (406) et Wisigoths (412) passent le Rhin et saccagent la Gaule avant de s'y établir. Unis aux Romains, ils se défendent contre Attila (Bat. des Champs Catalauniques, 451). Bientôt Clovis avec ses Francs porte le dernier coup à la domination romaine en Gaule (Bat. de Soissons, 486).

L'empire des Francs dura plus de trois siècles et s'agrandit encore sous les successeurs de Clovis; mais, bien que soumis, les différents groupes de populations qui formaient la Gaule au VI^e siècle restaient cependant très distincts.

C'étaient: 1° l'Ostrasie ou Austrasie (Oster-Rik, royaume de l'Est) dont la limite occidentale était l'Escaut, les Ardennes et les Argonnes occidentales; au sud, les Monts-Faucilles et les Vosges et qui s'étendait assez loin sur la rive droite du Rhin, qui la partageait en deux parties à peu près égales. La résidence des rois mérovingiens d'Austrasie fut Mettis (Metz).

2° La Neustrie (Ne-Oster-Rik, royaume qui n'est pas à l'Est) comprenait exactement la région du climat séquanien, sauf la Basse-Bourgogne et de plus le Cotentin. Suessiones (Soissons), Parisii (Paris) et Aurelianum (Orléans) furent les

résidences des rois mérovingiens ; mais Paris finit par être préféré aux autres villes.

3° La Bourgogne (Burgundia, ainsi nommée des Burgondes) s'étendait des limites de l'Austrasie au N. jusqu'à la Durance au S. ; et depuis la Loire et les Cévennes à l'O. jusqu'aux Alpes et à la Limmat à l'E. : elle fut conquise par les fils de Clovis en 534.

4° L'Alamannie (Alamannia, ainsi appelée des Alamanni ou Alamans, *all*, tout, *mann*, homme, qui s'y établirent au v^e^ siècle), limitée à l'O. par les Vosges et par la Limmat, ne comprenait dans la région française que l'Alsace et la Suisse orientale.

5° L'Armorique (Armorica), nommée aussi Bretagne (Britannia), parce que les Bretons s'y étaient réfugiés au v^e^ siècle à la suite de l'invasion des Angles et des Saxons. Les limites de la Bretagne indépendante étaient le Couesnon et la Vilaine.

6° L'Aquitaine (Aquitania) comprenant le plateau central et la plaine qui s'étend le long de la mer, entre la Loire, la Garonne, les Corbières occidentales et les Cévennes y compris Toulouse et la vallée de l'Ariège. Conquise par Clovis sur les Wisigoths, indépendante après la mort de Dagobert I^er^, elle fut reconquise par Pépin le Bref de 760 à 768.

7° La Vasconie ou Gascogne (Vasconia, ainsi nommée des Vascons ou Basques) au S. de la Garonne, correspondait à la Novempopulanie.

8° La Septimanie (Septimania), entre les Pyrénées orientales au S., les Corbières occidentales

à l'O., les Cévennes méridionales au N. E., le Rhône et le plus petit de ses bras à l'O. s'appelait ainsi des sept évêchés d'Elne, Carcassonne, Agde, Béziers, Lodève, Maguelonne, et Nîmes. Possédée d'abord par les Wisigoths, puis par les Arabes, elle fut soumise par Pépin le Bref de 752 à 759.

9° La Provence (Provincia), ainsi nommée parce qu'elle faisait partie du territoire conquis par les Romains dans la Gaule de 123 à 118 av. J.-C. et désignée sous le nom de Provincia romana ou de Gallia togata.

L'Empire de Charlemagne. — La rivalité de la Neustrie et de l'Austrasie se termina par le triomphe de celle-ci et l'avènement des ducs d'Austrasie. Ils formèrent la seconde dynastie franque, celle des Carlovingiens, dont le premier roi fut Pépin le Bref, père de Charlemagne.

Celui-ci ajouta au territoire gaulois proprement dit la Marche d'Espagne, comprenant: 1° la Marche de Gothie, cap. Barcelone ; 2° la Marche de Gascogne, cap. Jacca. Mais son empire s'étendait bien au delà des limites de l'ancienne Gaule. Il avait pour bornes : au N. la mer Baltique ; à l'O., l'Atlantique, au S. l'Ebre, la Méditerranée et le Vulturne, et à l'E. l'Adriatique, la Save, la Theiss et l'Oder. Il renfermait des pays entièrement soumis et des contrées tributaires. Celles-ci étaient à l'E. 1° le pays des Slaves Wendes, qui comprenait les Obotrites, les Wiltz, les Sorabes, les Silésiens, les Bohêmes ou Tchèques et les Moraves (entre Elbe et Oder) ; 2° la Hunnie ou Avarie (de l'Ens

à la Theiss); 3° une partie des Slaves de l'Illyrie et de l'Esclavonie; 4° en Italie la principauté de Bénévent; 5° en Espagne la Navarre (pays des Basques espagnols); 6° en Gaule les Bretons.

L'Empire se divisait en trois royaumes : France, Aquitaine et Italie.

A. L'empire des Francs proprement dit renfermait les huit provinces suivantes: 1° la Neustrie, v. p. Paris, Soissons, Sens, Rouen, Tours; 2° la Bourgogne, v. p. Lyon, Vienne, Arles, Genève, Besançon; 3° l'Austrasie, v. p. Metz, Trèves, Mayence, Cologne, Coblentz; 4° la Saxe, v. p. Ehresbourg, Paderborn, Osnabrück, Magdebourg, Brême; 5° la Frise, v. p. Utrecht, Deventer; 6° la Thuringe, v. p. Ingolstadt; 7° la Bavière, v. p. Ratisbonne, Salzbourg, Passau; 8° l'Allemanie ou Souabe, v. p. Strasbourg, Augsbourg, Bâle.

B. L'Aquitaine comprenait, outre la Marche d'Espagne, l'Aquitaine, v. p. Toulouse, Bordeaux, Bourges; la Marche de Gascogne, v. p. Roncevaux, Saragosse; les Baléares, la Corse et la Sardaigne; la Septimanie et la Provence, v. p. Marseille et Arles.

C. L'Italie avait pour provinces: la Lombardie, v. p. Pavie, Milan, Vérone; la Marche Trévisane, v. p. Trévise; la Marche de Carinthie ou duché de Frioul (avec la Liburnie, l'Istrie et une partie de la Dalmatie; enfin le patrimoine de Saint-Pierre, c.-à.-d. le duché de Rome et la Pentapole (Ancône, Rimini, Pesaro, Fano, et Sinigaglia).

Aix-la-Chapelle était la capitale de l'Empire. Charlemagne avait toutefois d'autres résidences:

Duren, Héristal, Ingelheim, Thionville, Valenciennes, Attigny, Chasseneuil, Tribur, etc.

Le Traité de Verdun. — Trente ans à peine après la mort de Charlemagne, l'Empire qu'il avait fondé se disloqua ; il renfermait, en effet, trop d'éléments hétérogènes, trop d'intérêts différents pour subsister. « A peine la main puissante qui tenait ces peuples asservis eut-elle cessé de peser sur eux, que chaque nation reprit son indépendance. Le premier partage se fit suivant la loi des races : il y eut autant de royaumes que de langues : Germains, Français, Italiens eurent leurs souverains séparés[1]. » Ce fut le résultat du traité de Verdun, par lequel Lothaire, Louis et Charles le Chauve se partagèrent les Etats de Louis le Débonnaire (843). Lothaire, l'aîné, eut le titre d'Empereur avec la France orientale (Frise, Ostrasie, Burgundie) et l'Italie ; Louis, la Germanie jusqu'au Rhin, Charles le pays « des Francs de l'ouest » limité à l'est par l Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône et qui s'appela bientôt la France, « mais le morcellement de l'empire de Charlemagne ne s'arrêta pas à cette division en races[2]. Il n'y avait aucune communauté d'idées ni d'intérêts entre les habitants d'un même royaume ; il n'y avait en un mot aucun des éléments qui permettent d'établir

[1] *Histoire du Moyen Age*, par un professeur de l'Académie de Paris.

[2] Du démembrement de cet empire sont sortis 9 royaumes : ceux de France, de Germanie, de Bourgogne cisjurane, de Bourgogne transjurane, de Lorraine, d'Italie, de Moravie, de Navarre et le Comté de Barcelone.

une forte centralisation. Aussi vit-on bientôt les diverses parties de chaque royaume se dissoudre et former autant d'Etats séparés jusqu'au moment où le morcellement atteignit les dernières limites. Il ne s'arrêta qu'au pied du château féodal. »

La FRANCE FÉODALE. GRANDS FIEFS. — Les seigneurs s'étant rendus indépendants du pouvoir royal, le système féodal s'imposa en France comme dans le reste de l'Europe : duchés, comtés, baronnies, fiefs de toute nature, subdivisions de toutes sortes partagèrent la France.

I. — Le roi n'était plus qu'un chef féodal dans ses terres du duché de France dont (au moment où la féodalité eut atteint tout son développement) relevaient les fiefs suivants : l'Anjou, la Touraine, le Vexin français, le comté de Senlis, ceux de Montmorency, Dammartin, Montfort, Montlhéry, Corbeil, Melun, Mantes, Meulan, Orléans et (au XII[e] siècle) la vicomté de Bourges.

II. — En dehors du duché de France et du royaume d'Arles s'étaient élevées 6 grandes principautés qui deviennent les pairies laïques [1].

[1] Vers le commencement du XIII[e] siècle on compta douze pairs dont six ecclésiastiques et six laïques. — Les six premiers étaient l'archevêque duc de Reims qui sacrait les rois de France (à son défaut, c'était l'évêque de Soissons) ; l'évêque duc de Laon portait au sacre la Sainte Ampoule ; l'évêque duc de Langres portait l'épée royale ; l'évêque comte de Beauvais portait le manteau royal ; l'évêque comte de Châlons-sur-Marne portait l'anneau royal ; enfin l'évêque comte de Noyon portait la ceinture et le baudrier royal.

Les six pairs laïques étaient : le duc de Normandie, le premier de tous (dux Normanniæ primus inter laïcos et nobilissimus) ; le duc de Bourgogne portait au sacre sa couronne royale et ceignait

C'étaient :

1° Le duché-pairie de Normandie, qui comprenait les comtés d'Evreux, d'Alençon, Eu, Aumale, le Perche, Mortagne, Mortain, Domfront, Bayeux, Coutances, Séez, l'abbaye du Bec, celles de Saint-Vandrille et de Jumièges, etc.

2° Le duché-pairie de Bourgogne, qui avait pour vassaux directs les comtes de Tonnerre, Nevers, Joigny, Sens, Auxerre, Semur, Dijon, Beaune, Auxonne, Chalon-sur-Saône, Beaujolais, Forez, les abbayes de Cluny, Vézelay, etc.

3° Le duché-pairie d'Aquitaine, dont relevaient les comtés de Poitiers, d'Angoulême, de Saintes, la vicomté de Turenne, la Marche, le Périgord, l'Aunis et la Saintonge, le Limousin, l'Agénois, l'Auvergne, etc. (On réunit au duché d'Aquitaine le duché de Gascogne en 1038. V. ci-dessous.)

4° Le comté-pairie de Flandre, qui avait pour principaux fiefs subordonnés les comtés de Boulogne, d'Arras, Hesdin, Saint-Pol, Guines, Terouanne et le Ponthieu.

5° Le comté-pairie de Champagne dont dépendaient les comtés de Blois et de Chartres, de Brie, de Réthel, de Coucy, de Roucy, de Vitry, de Brienne, de Bar-sur-Seine, la sirerie de Joinville. Ce comté de Champagne avait été formé en 1019 du comté de Troyes, qui relevait lui-même du comté de Vermandois. Celui-ci comprenait, en outre, les

l'épée au roi; le duc d'Aquitaine ou de Guyenne portait la première bannière carrée; le comte de Flandre portait une des épées du roi; le comte de Champagne (l'étendard de guerre); le comte de Toulouse (les éperons du roi).

comtés de Péronne, d'Amiens, de Valois et de Saint-Quentin.

6° Le comté de Toulouse, qui renfermait les comtés de Saint-Gilles, Nîmes, le Rouergue, le Gévaudan, Melgueil, l'Albigeois, le Quercy, et l'ancien duché de Gothie subdivisé en comté de Barcelone (V. plus bas) et Septimanie. Dans cette dernière se trouvaient les comtés de Béziers, de Maguelonne, les seigneuries de Montpellier, Lodève, Saint-Pons, Uzès, et Agde. — Plus tard, les comtes de Toulouse étendirent leur autorité sur le marquisat de Provence dont relevaient les comtés d'Avignon, Cavaillon, Carpentras, Orange, Die, Valence (Comtat-Venaissin et partie du Dauphiné).

III. — Le duché médiat de Bretagne comprenait l'archevêché de Saint-Brieuc, les comtés de Nantes, de Lamballe, de Penthièvre, de Rennes, de Cornouailles, les baronnies de Fougères et de Vitré. (La suzeraineté de ce duché fut longtemps disputée par les ducs de Normandie et les rois capétiens).

Le duché médiat de Gascogne avait pour principaux feudataires les comtes de Comminges, de Bigorre, d'Armagnac, de Fésenzac, d'Albret, de Bordeaux, de Dax, le vicomte de Béarn, etc.

Le comté de Barcelone renfermait les comtés d'Urgel, de Girone, de Cerdagne, de Roussillon, de Carcassonne, etc.

FORMATION TERRITORIALE DE LA FRANCE

En 987, à l'avènement de Hugues Capet, le domaine royal, très humble, ne comprenait qu'une partie de l'Orléanais et de ce qu'on a appelé improprement Ile-de-France (à peu près le Parisis), pays bordé de rivières (l'Oise, la Nonette, la Beuvronne, la Marne et la Seine), admirablement situé dans le bassin de ce dernier fleuve. C'était le domaine particulier des Capétiens autour duquel nos rois groupèrent successivement tous les autres pays de l'ancienne Gaule. Nous allons rappeler brièvement comment s'opéra ce grand travail d'unification.

A. Accroissement du domaine royal sous les Capétiens directs :

Philippe I[er] acquit le comté de Gatinais, en 1068, de Foulques, comte d'Anjou ; le Vexin français, en 1082, de Simon, comte de Valois, qui se fit religieux, et la vicomté de Bourges, en 1100, du comte Herpin, qui partait pour la Terre-Sainte.

Louis VI le Gros enleva au seigneur du Puiset (1112) le comté de Corbeil-en-Beauce et obtint par déshérence la sirerie de Montlhéry (1118).

Louis VII le Jeune perdit par son divorce la dot de sa femme Eléonore d'Aquitaine, c'est-à-dire la Guyenne et Gascogne, la Saintonge, l'Aunis et l'Angoumois, le Poitou et le Limousin.

Philippe-Auguste se fit céder, en 1183, les comtés de Vermandois et d'Amiénois par Aliénor qui en

avait hérité et qu'il avait aidée dans sa querelle contre Philippe comte de Flandre; deux ans après il obtenait de cette même Aliénor et pour le même motif le pays de Valois.

Il confisqua, en outre, en 1203, la Touraine, le Poitou, le Maine et l'Anjou, et la Saintonge; en 1205, la Normandie sur Jean sans Terre, dernier fils du roi d'Angleterre Henri Plantagenet. Les quatre premières provinces furent réunies par saint Louis en 1258; la Saintonge, cédée aux Anglais par le traité de Brétigny (1360), fut reprise par Charles V et conquise définitivement par Charles VII, qui regagna également la Normandie, restée dès lors française (1450).

Ce prince conquit encore sur le comte Gui II le comté d'Auvergne (1198), qui, après avoir été souvent donné en apanage, fut repris et gardé par Louis XIII, et il obtint enfin par déshérence le comté d'Alençon en 1219; ce dernier ne fut réellement incorporé qu'en 1225 par Louis VIII.

Saint Louis profita de la Guerre des Albigeois qui lui donna (traités de Paris 1229 et plus tard d'Abbeville) les vicomtés de Béziers, de Nîmes, le duché de Narbonne, le Velay et l'Albigeois; en 1233 il acheta de Thibaut, comte de Champagne, les comtés de Chartres et de Blois; en 1255 du comte de Barcelone le Gévaudan, dont la cession fut garantie plus tard (1306) par l'évêque de Mende à Philippe le Bel; enfin, en 1257, le Perche revint à Louis IX par déshérence à l'extinction de la famille des comtes.

Philippe le Hardi recueillit, en 1271, à la mort

de son oncle Alphonse de Poitiers, marié à Jeanne de Toulouse, les comtés de Poitou et de Toulouse (Haut Languedoc), celui-ci comprenant le Quercy, le Rouergue, l'Agénois, l'Albigeois et le Toulousain.

Grâce à la politique de ce prince, son fils et successeur Philippe IV le Bel possédait déjà depuis 1276 la Navarre, la Champagne et la Brie, dot de sa femme Jeanne de Navarre, héritière des Thibaut de Champagne ; il acquit ensuite le comté de Lyon (1312) par un traité avec l'archevêque de cette ville.

B. Accroissement du domaine royal sous les Valois :

C'est une terrible époque que celle des Valois, qui nous rappelle la longue et cruelle guerre de Cent Ans, nos expéditions impolitiques en Italie, nos affreuses discordes civiles et religieuses. Le domaine royal s'accrut cependant.

Philippe VI de Valois obtint le Dauphiné du dernier dauphin de Viennois Humbert II, qui le lui céda, en 1349, à condition que l'héritier présomptif de la couronne de France porterait désormais le titre de Dauphin. (Traité observé des deux côtés, par les rois jusqu'en 1830; par les Dauphinois qui se sentirent dès lors attirés et unis de plus en plus à la France et se montrèrent toujours vraiment patriotes.)

Philippe, à la même époque, acheta encore la seigneurie de Montpellier à Jacques II, roi de Majorque.

Charles V, aidé de Duguesclin, conquit sur les

Anglais le Poitou, l'Aunis et la Saintonge, l'Angoumois et le Limousin envahis par l'ennemi. Cette dernière province nous resta, bien que la vicomté de Limoges ne fût réunie que sous Henri IV.

Charles V avait réparé les défaites éprouvées par son père Jean le Bon ; Charles VII mit un terme aux calamités qui furent le résultat de la folie du malheureux Charles VI. La France se relève alors et redevient elle-même : Jeanne d'Arc déchire le criminel traité conclu par Isabeau, le patriotisme français fait le reste ; et l'Anglais, battu à Formigny (1450) et à Castillon (1453), abandonne définitivement la Normandie, la Guyenne et Gascogne qui font retour au domaine.

Louis XI, moins guerrier, mais sombre et astucieux, confisqua une partie de la Marche sur la maison d'Armagnac, prit à Marie de Bourgogne, fille et héritière de Charles le Téméraire (1477), le duché de Bourgogne, les villes de la Somme, le Ponthieu et le Boulonnais ; il réunit de même, à la mort de René d'Anjou (1480), l'Anjou et le Barrois, et à la mort de Charles, héritier de René (1481), le Maine et les comtés de Provence et de Forcalquier.

Le duché d'Orléans et le comté de Blois furent incorporés sous Louis XII, seul roi de la branche dite de Valois-Orléans.

François I^er^, de la branche de Valois-Angoulême, ajouta au domaine son propre patrimoine, c'est-à-dire le Beaujolais, le Forez et l'Angoumois (1523). La trahison du connétable de Bourbon lui permit de confisquer le Dauphiné d'Auvergne, le Bour-

bonnais et la plus grande partie de la Marche, en 1531. L'année suivante la Bretagne fut définitivement annexée au royaume; elle avait formé la dot d'Anne de Bretagne, mariée en premières noces à Charles VIII, et en secondes à Louis XII; elle fut définitivement acquise à la suite du mariage de Claude de France (fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne) avec François I^er^. Heureuse acquisition faite à temps pour qu'un hardi Breton, Jacques Cartier, pût nous donner le Canada que nous avons perdu à une époque néfaste et... trop vite oublié[1].

Henri II hérita du comté de Comminges en 1548 après l'extinction de la famille des comtes de ce nom et il conquit, en 1552, les trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, dont l'annexion ne fut sanctionnée que plus tard par le traité de Westphalie en 1648.

C. Accroissement du domaine royal sous les Bourbons :

Henri IV, en montant sur le trône, apportait à la couronne les Etats de la principale branche de Bourbon et de la maison d'Albret; c'étaient la Basse-Navarre, la principauté de Béarn, les comtés de Bigorre et de Foix, le duché d'Albret, l'Armagnac avec toutes ses dépendances, etc.; il acquit ensuite, par le traité de Lyon avec le duc de Savoie, la Bresse, le Bugey, la baronnie de Gex et le Valromey, échangés contre le marquisat de Saluces (1601).

Sous Louis XIII et Louis XIV, la France s'accrut de l'Alsace, dont la conquête fut légitimée, en 1648,

[1] Ils ne nous ont point oubliés, eux! et nous ont contraints même à nous ressouvenir

par le traité de Westphalie, du Roussillon et de l'Artois que nous garantit le traité des Pyrénées (1659).

Louis XIV ajouta : Dunkerque, qu'il acheta au roi d'Angleterre (1662) ; le Nivernais, réuni après la mort du dernier duc (1665), la Flandre française, le Hainaut français et le Cambrésis, conquêtes légitimées par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668), la Franche-Comté qui nous fut assurée par celui de Nimègue (1678).

Quelque temps auparavant (1673), il avait confisqué la principauté d'Orange qui appartenait à son ennemi Guillaume, Stathouder de Hollande ; il confisqua de même, en 1684, le Charollais sur la maison autrichienne d'Espagne et le donna au grand Condé.

Louis XV annexa la Lorraine en 1766, d'après les stipulations du traité de Vienne ; deux ans après, par le traité de Compiègne, les Génois cédèrent à la France l'île de Corse (1768), un an avant la naissance de Napoléon Ier.

Enfin, en 1791 un décret de l'Assemblée constituante enlevait au pape le Comtat-Venaissin, qui s'était donné à nous.

L'ADMINISTRATION EN 1789

DIVISIONS MILITAIRES OU GOUVERNEMENTS. — Les divisions géographiques les plus usuelles de la France en 1789 étaient les divisions militaires ou gouvernements. On distinguait 33 grands gouver-

nements dont 12 de première formation, 14 démembrés des précédents et 7 gouvernements de provinces nouvellement acquises. Il y avait en outre 7 petits gouvernements.

A. Les 12 premiers, créés par François Ier, étaient : l'Ile-de-France, cap. Paris ; Picardie (Amiens) ; Normandie (Rouen) ; Bretagne (Rennes) ; Champagne et Brie (Troyes) ; Orléanais (Orléans) ; Bourgogne (Dijon) ; Lyonnais, Forez et Beaujolais (Lyon) ; Guyenne et Gascogne (Bordeaux) ; Languedoc (Toulouse) ; Dauphiné (Grenoble) ; Provence (Aix).

B. Les 14 suivants avaient été démembrés des premiers : Maine et Perche (Le Mans) ; Anjou (Angers) ; Touraine (Tours) ; Nivernais (Nevers) ; Berry (Bourges) ; Poitou (Poitiers) ; Aunis (La Rochelle ; Auvergne (Clermont) ; Bourbonnais (Moulins) ; Marche (Guéret) ; Saintonge et Angoumois (Saintes) ; Limousin (Limoges) ; Béarn et Basse-Navarre (Pau) ; Comté de Foix (Foix).

C. Des acquisitions nouvelles, on forma 7 grands gouvernements : Flandre et Hainaut (Lille) ; Artois (Arras) ; Lorraine et Barrois (Nancy) ; Alsace (Strasbourg) ; Franche-Comté (Besançon) ; Roussillon (Perpignan) ; Corse (île de) Bastia.

D. On comptait en outre les 7 petits gouvernements de Paris, Metz et Verdun, Toul, Sedan, Saumur, le Havre et Boulogne.

GOUVERNEMENTS ET PROVINCES. — Il ne faut pas confondre les gouvernements avec les provinces. Celles-ci étaient des divisions naturelles, topographiques (par exemple le Morvan, la Brenne,

les Landes, etc.), ou bien (et c'était le plus grand nombre) d'anciens territoires féodaux ayant eu une vie propre et devenus historiques, comme le Maine, l'Anjou, la Touraine, la Champagne, le Dauphiné, etc., etc. En réalité, il y en avait de 300 à 400 réparties dans les 40 gouvernements militaires, ceux-ci n'étant que des circonscriptions administratives à la tête desquelles étaient placé un lieutenant général du roi, gouvernant et administrant le pays.

Du reste, les limites des gouvernements étaient loin de concorder exactement avec celles des provinces ou pays (pagi). Chaque gouvernement en renfermait un certain nombre, qu'il est bon de connaître puisque ce sont les véritables provinces de l'histoire, les vrais pays du peuple et que leurs noms se sont conservés jusqu'à nos jours, malgré la division de la France en départements.

Nous allons énumérer les principaux de ces pays en suivant l'ordre indiqué ci-dessus pour les gouvernements.

DIVISIONS PROVINCIALES DÉPENDANT DES GOUVERNEMENTS. — 1° L'Ile-de-France comprenait : le Beauvaisis, ch.-l. Beauvais ; le Valois, ch.-l. Crespy (dép. de l'Oise). — Le Soissonnais, ch.-l. Soissons ; le Laonnais, ch.-l. Laon (Aisne). — Le Gâtinais français, ch.-l. Nemours ; la Brie française, ch.-l. Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). — La France, ch.-l. Saint-Denis ; le Parisis, ch.-l. Paris (Seine). — Le Vexin français, ch.-l. Pontoise ; le Mantois, ch.-l. Mantes ; le Hurepoix, ch.-l. Dourdan (Seine-et-Oise).

2° La Picardie comprenait : le Vermandois et le Thiérache, ch.-l. Saint-Quentin et La Fère (Aisne). — L'Amiénois, ch.-l. Amiens ; le Santerre, ch.-l. Péronne ; le Ponthieu, ch.-l. Abbeville ; le Vimeux, ch.-l. Saint-Valery-sur-Somme (Somme). — Le Pays reconquis, ch.-l. Calais ; le Boulonnais, ch.-l. Boulogne (Pas-de-Calais).

3° La Normandie se divisait en : Pays de Caux, ch.-l. Dieppe ; Pays de Bray, ch.-l. Neufchâtel (Seine-Inférieure). — Vexin normand, ch.-l. Gisors ; et Pays d'Ouche, ch.-l. Evreux (Eure). — Les Marches, ch.-l. Argentan ; Pays d'Houlme, ch.-l. Domfront (Orne). — Vallée d'Auge, ch.-l. Pont-l'Evêque ; Lieuwin, ch.-l. Lisieux ; Bessin, ch.-l. Bayeux (Calvados). — Bocage, ch.-l. Vire ; Avranchin, ch.-l. Avranches ; Cotentin, ch.-l. Coutances (Manche).

4° La Bretagne était divisée en Basse-Bretagne avec le Cornouailles (Saint-Pol de Léon et Quimper) à l'O., et en Haute-Bretagne (Penthièvre, Coislin, Retz) à l'E.

5° La Champagne renfermait la principauté de Sedan, le Rethélois (Ardennes). — Le Rémois, ch.-l. Reims ; l'Argonne, ch.-l. Sainte-Menehould ; le Perthois, ch.-l. Vitry (Marne). — La Brie, ch.-l. Meaux (partie de la Marne, de Seine-et-Marne et de l'Aisne). — Le Sénonais, ch.-l. Sens (partie de l'Yonne). — La Champagne proprement dite, ch.-l. Troyes (Aube). — Le Vallage, ch.-l. Wassy, Bar-sur-Aube (partie de l'Aube et de la Haute-Marne). — Le Bassigny, ch.-l. Langres (Haute-Marne).

6° L'Orléanais avait pour subdivisions principales : la Beauce, ch.-l. Chartres ; le Dunois, ch.-l. Châteaudun (Eure-et-Loir).—Le Vendômois, ch.-l. Vendôme ; le Blaisois, ch.-l. Blois ; la Sologne, ch.-l. Romorantin (Loir-et-Cher). — L'Orléanais, ch.-l. Orléans ; partie du Gâtinais, ch.-l. Montargis (Loiret).

7° La Bourgogne renfermait le Dijonnais, l'Auxois, ch.-l. Semur (Côte-d'Or). — L'Autunois et le Chalonnais (Saône-et-Loire) qui faisaient partie du Duché, puis l'Auxerrois (S.-E. de l'Yonne). — Le Charollais, le Brionnais, ch.-l. Semur (arrondissement de Charolles) ; le Mâconnais (Saône-et-Loire). — La principauté de Dombes, ch.-l. Trévoux ; la Bresse, ch.-l. Bourg ; le Bugey, ch.-l. Belley ; le Valromey, ch.-l. Châteauneuf ; le Pays de Gex (Ain).

8° Le Lyonnais comprenait le Lyonnais propre, ch.-l. Lyon ; le Beaujolais, v. p. Beaujeu et Roanne ; le Forez, v. p. Montbrison et Feurs (Rhône, Loire).

9° Guyenne et Gascogne. Ce gouvernement renfermait : 1° la Guyenne-Haute ou septentrionale dans laquelle se trouvait le Médoc, et le Bordelais, ch.-l. Bordeaux ; le Bazadais, ch.-l. Bazas (Gironde). — L'Agénais (Lot-et-Garonne). — Le Périgord (Dordogne). — Le Montalbanais, ch.-l. Montauban ; le Quercy, ch.-l. Cahors (Lot, Tarn-et-Garonne). — Le Rouergue, ch.-l. Rodez (Aveyron) ; 2° la Guyenne-Basse ou méridionale ou Gascogne divisée en duché d'Albret, ch.-l. Albret ; Marsan, ch.-l. Marsan ; Gabardan, ch.-l. Gabaret ;

Chalosse propre, ch.-l. Saint-Sever ; Tursan, ch.-l. Aire ; pays des Landes, v. p. Dax et Tartas (Landes). — Armagnac, qui comprenait l'Armagnac haut ou blanc et l'Armagnac bas ou nègre, v. p. Auch et Nogaro ; Astarac, ch.-l. Mirande, Fézenzac, ch.-l. Vic (Gers). — Lomagne, ch.-l. Lectoure (partie de Tarn-et-Garonne). — Bigorre, ch.-l. Tarbes (Hautes-Pyrénées). — Comminges, ch.-l. Saint-Bertrand ; Nébouzan, ch.-l. Saint-Gaudens ; Couserans, v. p. Saint-Lizier et Saint-Girons (Haute-Garonne, Ariège). — Pays Basque, ch.-l. Bayonne ; pays de Labourd, ch.-l. Saint-Jean-de-Luz ; vicomté de Soulle, ch.-l. Mauléon (partie des Basses-Pyrénées).

10° Le Languedoc comprenait : le Toulousain, ch.-l. Toulouse (Haute-Garonne). — L'Albigeois, v. p. Albi et Valence-en-Albigeois ; le Lauraguais, divisé en Haut-Lauraguais, ch.-l. Saint-Papoul, et Bas-Lauraguais, v. p. Lavaur, Villefranche (Tarn). — Le Razès, ch.-l. Limoux ; le Carcassès, ch.-l. Carcassonne ; le comté de Narbonne, l'Agadès, ch.-l. Agde ; le Bederrois ou Bezarès, ch.-l. Béziers ; le Lodèvois ; le comté de Montpellier, le Pays de Nîmes — Les Cévennes, dans lesquelles on trouvait le Velay, ch.-l. Le Puy ; le Gévaudan, ch.-l. Mende ; le Vivarais, v. p. Viviers et Annonay ; l'Uzège, ch.-l. Uzès (Aude, Hérault, Gard, Ardèche, Lozère, Haute-Loire).

11° Le Dauphiné se divisait en Haut et Bas-Dauphiné. Le Haut-Dauphiné renfermait le Grésivaudan, ch.-l. Grenoble ; le Vercors, v. p. La Chapelle, Saint-Agnan, Saint-Julien, Saint-Mar-

tin; le Royans ou Royanez, v. p. Pont-en-Royans, Saint-André, Oriol, Saint-Jean, Saint-Nazaire; le Diois, v. p. Die, Luc-en-Diois; le Champsaur, v. p. Saint-Bonnet, Lamotte, la Plaine; le Gapençois, ch.-l. Gap; l'Embrunois, ch.-l. Embrun; le Briançonnais, ch.-l. Briançon.

Le Bas-Dauphiné comprenait: le Viennois, ch.-l. Vienne; le Valentinois, ch.-l. Valence; le Tricastin, ch.-l. Saint-Paul-Trois-Châteaux; les Baronnies, v. p. Nyons, le Buis; la principauté d'Orange (enclavée dans l'Etat d'Avignon, Drôme, Isère, Hautes-Alpes).

12° La Provence, ch.-l. Aix, se partageait en Haute-Provence, v. p. Sisteron, Digne, Apt; et Basse-Provence, v. p. Aix, Arles, Marseille, Toulon, Draguignan, Fréjus et Grasse (Bouches-du-Rhône, Var, Basses-Alpes, partie orientale de Vaucluse).

Du démembrement de ces gouvernements on forma les 14 qui suivent:

13° Maine et Perche. Le Maine avait pour ch.-l. Le Mans (Mayenne et Sarthe). — Le Perche, ch.-l. Mortagne (partie E. de l'Orne); le Perche-Gouet, ch.-l. Montmirail; le Thimerais, ch.-l. Châteauneuf (partie O. d'Eure-et-Loir).

14° L'Anjou comprenait l'Anjou, ch.-l. Angers et une partie du Saumurois (Maine-et-Loire). Saumur formait un petit gouvernement distinct.

15° La Touraine avait pour v. p. Tours et Amboise.

16° Le Nivernais comprenait plusieurs petits pays: les Vaux de Nevers, ch.-l. Nevers; le

Donziais, ch.-l. Donzy ; la vallée d'Yonne, ch.-l. Clamecy ; le pays entre Loire et Allier, ch.-l. Saint-Pierre-le-Moutiers ; le Morvan, ch.-l. Château-Chinon (partie de la Nièvre et de la Côte-d'Or).

17° Le Berry se divisait en Haut-Berry, v. p. Bourges, Sancerre, Dun-le-Roi et Vierzon ; et Bas-Berry, ch.-l. Issoudun. Ce dernier comprenait le pays de Brenne et la Champagne (Cher et Indre).

18° Le Poitou renfermait le Bas-Poitou, v. p. Niort, Fontenay-le-Comte ; la Vendée, ch.-l. La Roche-sur-Yon ; le Haut-Poitou, ch.-l. Poitiers, celui-ci se subdivisant en Mirebalais, ch.-l. Mirebeau ; Loudunois, ch.-l. Loudun ; Thouarsais, ch.-l. Thouars ; et Gâtine, ch.-l. Parthenay (Vendée, Vienne et Deux-Sèvres).

19° L'Aunis, sans divisions territoriales, ch.-l. La Rochelle (partie de la Charente-Inférieure).

20° L'Auvergne comprenait la Haute-Auvergne, ch.-l. Saint-Flour ; et la Basse-Auvergne, ch.-l. Riom, puis Clermont. Celle-ci se subdivisait en Dauphiné d'Auvergne, ch.-l. Vodable ; Livradois, ch.-l. Ambert ; et Limagne, ch.-l. Vic-le-Comte (Cantal, Puy-de-Dôme, partie O. de la Haute-Loire et E. de la Creuse).

21° Le Bourbonnais se divisait en Haut-Bourbonnais, ch.-l. Moulins ; et Bas-Bourbonnais, ch.-l. Bourbon-l'Archambault (Allier).

22° La Marche comprenait la Haute-Marche ch.-l. Guéret ; la Basse-Marche, ch.-l. Bellac ; et le pays de Combraille, v. p. Montaigut, Combraille, Evaux (Creuse).

23° Saintonge et Angoumois. La Saintonge était divisée en Saintonge méridionale, ch.-l. Saintes ; Saintonge septentrionale, ch.-l. Saint-Jean-d'Angély ; et Brouageais, ch.-l. Brouage. L'Augoumois avait pour ch.-l. Angoulême (Charente et Charente-Inférieure).

24° Le Limousin avait pour villes principales : Limoges, Saint-Yrieix, Saint-Junien et Tulle (Corrèze et S. de la Haute-Vienne).

25° Béarn et Basse-Navarre. Le Béarn avait pour ch.-l. Pau ; la Basse-Navarre, Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées).

26° Le comté de Foix comprenait le pays de Foix, ch.-l. Foix ; le Donnezan ou Donazan, v. p. Quérigut et Artigues, et le Val d'Andorre (Ariège).

Les 7 grands gouvernements formés des nouvelles acquisitions étaient :

27° La Flandre. Elle renfermait la Flandre flamande ou flamingante, ch.-l. Dunkerque ; la Flandre wallonne ou française, ch.-l. Lille ; le Hainaut français, ch.-l. Valenciennes ; le Cambrésis, ch.-l. Cambrai (Nord).

28° L'Artois, qui se divisait en Artois wallon (où l'on parlait wallon) et Artois flamingant (où l'on parlait flamand), v. p. Saint-Omer, Aire, Béthune, etc. (Pas-de-Calais).

29° Lorraine et Bar. Le duché de Lorraine comprenait la Lorraine propre, ayant pour v. p. Château-Salins, Nancy, Lunéville, Neufchâteau ; et la Lorraine allemande, v. p. Sarreguemines, Dieuze et Bitche. — Le duché de Bar comptait parmi ses

villes: Bar-le-Duc, Commercy, Saint-Mihiel, Clermont en Argonne (Vosges, grande partie de la Meurthe et de la Meuse).

30° L'Alsace, qui avait pour cap. Strasbourg. — La ville libre de Mulhouse ne fut réunie à la France qu'en 1798 (Anciens départements du Haut et du Bas-Rhin).

31° La Franche-Comté ou Comté de Bourgogne. Elle renfermait le bailliage d'Amont, ch.-l. Gray; le bailliage de Besançon, le bailliage de Dôle et le bailliage d'Aval, ch.-l. Saint-Claude (Doubs, Jura, Haute-Saône).

32° Le Roussillon, comprenant la viguerie de Perpignan, la sous-viguerie de Valspir, v. p. Col lioure; la viguerie de Conflans, v. p. Prades et Villefranche sur le Tet; la sous-viguerie de Capsir, v. p. Puy-Valador; la Cerdagne française, ch.-l. Montlouis (Pyrénées-Orientales).

33° La Corse avait pour cap. Bastia.

Les 7 petits gouvernements étaient:

1° Paris.

2° Metz et Verdun. Ce gouvernement comprenait le pays Messin, ch.-l. Metz; le Luxembourg français, ch.-l. Thionville; une partie de la Lorraine allemande, le duché de Carignan, le Verdunois (partie de la Moselle, des Ardennes et nord de la Meuse).

3° Toul, ne comprenant que l'évêché de Toul.

4° Sedan.

5° Saumur.

6° Le Havre.

7° Boulogne.

BIBLIOGRAPHIE DE LA FRANCE

Parmi les ouvrages généraux sur la France et en dehors des livres classiques (Bougier, Camena d'Almeida, Dubois, Foncin, Molard, Schrader, etc.), nous devons citer : les géographies militaires du colonel Niox et du commandant Marga, les Croquis géographiques du capitaine Barré, les Cours professés à l'Ecole spéciale militaire par les commandants Rollet (1883-84) et Jacquin (1891-92) ; la Géographie de la Région française, par le lieutenant-colonel Bureau ; le tome II de la Nouvelle Géographie universelle d'Elisée Reclus (La France) ; en France, d'Onésime Reclus ; Autour de la France, de Vidal-Lablache ; le Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle, de Vivien de Saint-Martin ; le Dictionnaire géographique et administratif de la France, de Joanne ; tous les Guides Joanne.

Nous ajoutons à ces indications quelques notes bibliographiques qui, bien qu'incomplètes, pourront être, à quelques-uns de nos lecteurs, d'une réelle utilité. Chaque département est accompagné de même d'une bibliographie particulière.

Burat. — Géologie de la France, 1873.

Contejean. — Eléments de Géologie et de Paléontologie, 1874.

Dufrenoy et Elie de Beaumont. — Explication de la carte géologique de France, 1841-73.

Elie de Beaumont. — Leçons de Géologie pratique, 1845. Notice sur les systèmes de montagnes.

De Lapparent. — Traité de Géologie, 1885. Notices explicatives de la carte géologique détaillée de la France.

Scrope. — Les Volcans français (traduct. franc. de Vimont, 1864).

Au point de vue pittoresque, nous avons consulté les ouvrages :

Beguillet et Delaborde. — Description générale de la France, ouvrage enrichi d'estampes, d'après les plus célèbres artistes, Paris, 1791-96, 12 vol. in-fol. Voyage dans les départements de la France, enrichi de tableaux géographiques et d'estampes, par La Vallée et Brion, 12 vol. in-8°. Nouveau voyage pittoresque en France, orné de gravures, Paris, Ostervald, 1817, 3 vol. in-4°.

Ch. Nodier, Taylor et de Cailleux. — Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Paris, 1820-1863, 21 vol. in-fol° avec planches.

Millin. — Antiquités nationales, Paris, an VII, 5 vol. in-4° avec planches.

Parmi les périodiques, les Annales des Ponts et Chaussées forment une mine de renseignements nombreux et précieux; viennent ensuite les Annales des Mines, les Annales des Sciences géolo-

giques, les Annales du Bureau central météorologique; l'Annuaire du Club alpin français ; l'Annuaire de la Société Météorologique; les Bulletins de l'Association Scientifique de France, et des Commissions météorologiques des départements; les Comptes rendus de l'Académie des Sciences.

Les Guides Joanne. (Toutes les régions de la France.)

Colonel Borson. — Étude sur la frontière du Sud-Est.

Général du Bourcet. — Géographie militaire de la Savoie et du Dauphiné.

Commandant Clerc. — Les Alpes françaises.

Durier. — Le Mont-Blanc.

De Rochas. — Topographie militaire des Alpes.

Levasseur. — Les Alpes.

Lory. — Essai sur l'Orographie des Alpes occidentales.

Viollet-le-Duc. — Le massif du Mont-Blanc.

Berlioux. — Le Jura.

Commandant Clerc. — Le Jura. (Bulletin de la Soc. de Géog. de l'Est, 1883-84.)

Commandant Pichat. — Géog. militaire du bassin du Rhin.

Thurmann. — Les soulèvements jurassiques. (Bulletin Soc. Géolog. franc., XI).

Leymerie. — Description des Pyrénées de la Haute-Garonne.

Annuaire du Club alpin 1874-76-83 (et 85 sur les Pyrénées).

Grad. — L'Alsace, 1890.

Gosselet. — Bulletin Société. géolog. XI, XIII.

Fouqué. — Le Plateau central de la France. (Revue scientifique, 1er novembre 1890.)

De Lanoye. — Voyage aux volcans de la France centrale. (Tour du monde, 1866-67.)

Michel Lévy. — Région volcanique d'Auvergne. Bullet. Soc. Géol., XVIII.

Martel. — Les Cévennes et la région des Causses, 1890.

Taine. — Voyage aux Pyrénées.

Belgrand. — La Seine, étude hydrologique, 1872. Le Régime des principales rivières de France, 1875. Le régime des eaux et les inondations en France, 1875-76. Coup d'œil d'ensemble sur le régime des principales rivières du Nord, du Centre et du Midi de la France, 1875. Etudes sur les lois qui régissent les crues des cours d'eau, 1883.

Burdel. — Les Etangs, 1873.

Barron. — Les Fleuves de la France.

Bouquet de la Grye. — Rapport sur le régime de la Loire-Inférieure.

A. d'Asier. — Les inondations de la Garonne. (Revue des Deux Mondes, 1er novembre 1875.)

Champion. — Les Inondations en France, 6 vol. in-8°.

Costa de Bastelica. — Les Torrents, 1874.

Comoy. — Rapport sur les Inondations de la Loire, 1866-1887.

Daubrée. — Les Eaux souterraines, 1887.

Dausse. — Etudes relatives aux inondations 1872.

Desjardins. — Aperçu historique sur les Embouchures du Rhône, 1866.

Dieulafoy. — Rapport sur l'Inondation du 23 juin 1875.

Duponchel. — Théorie des alluvions artificielles, 1872. Hydraulique et géologie agricoles. Création d'un sol artificiel à la surface des Landes de Gascogne, 1864. Fertilisation des Landes et réservoir d'aménagement des eaux de crue dans la région des Pyrénées, 1882.

Faucher. — Le grand Hiver de 1879-80 et l'embâcle de la Loire à Saumur, 1880.

Germain. — Rapport sur l'état de l'Embouchure du Rhône en 1872.

Krantz. — Rapport sur la situation des Voies navigables dans les bassins de la Loire, du Rhône, golfe de Gascogne. (Journal officiel, 1873.)

Laurençon. — La Crau, rapport officiel, juillet 1882.

Lenthéric. — Le Rhône primitif; le Rhône alpestre et le Valais, 1883. L'ancien confluent du Rhône et de la Saône, 1886. La région du Bas-Rhône, 1881. Le Léman, 1885. Les villes mortes du Golfe du Lion, 1876. La Grèce et l'Orient en Provence, 1878. La Provence maritime, 1880.

Le Coq. — L'eau sur le Plateau central de la France, 1873. Relevé graphique des hauteurs d'eau de la Loire et de ses affluents, 1855-56.

Lequeutre. — Les Cañons du Tarn. (Tour du monde, 1886, 2e semestre.)

Moureaux. — Répartition de la pluie en France. (Nature, 30 mai 1891.)

De Preaudeau. — Manuel hydrologique du bassin de la Seine, 1884.

Coulon. — Les rivières de France, Paris, 1644, 2 vol. in-12.

Raulin. — Observations pluviométriques faites dans la France méridionale de 1704 à 1870 et à Paris de 1688 à 1870.

E. Reclus. — Etudes sur les fleuves, 1856.

Perret. — L'Adour, la Garonne et le pays de Foix, 1885.

Salles. — Etude sur l'inondation de la Garonne du 23 juin 1875. Débit de la Garonne à Toulouse en temps d'étiage.

Stephen. — Les inondations de 1856 en France.

Surrell. — Mémoire sur l'amélioration des Bouches-du-Rhône, 1847.

Vallée. — Note sur le régime du lac de Genève, 1857.

Vauthier. — Etude sur les ports intérieurs : Bordeaux, Nantes, Rouen, 1882. Le port du Havre et la Basse-Seine, 1888.

Villars. — Les Inondations du Rhône et de la Durance en 1886.

Agostini. — De la Corse et des mœurs de ses habitants.

Aimé. — Recherches physiques sur la Méditerranée, 1845.

Barrol. — Mémoire sur l'Histoire naturelle de l'île de Corse, 1783.

Bayon. — La mer Méditerranée : côtes de France, de Tunisie, 1876.

Bellin. — Description géographique et historique de la Corse, 1769, in-4°.

Burat. — Voyages sur les Côtes de France, 1880.

Chèvremont. — Les Mouvements du sol sur les côtes occidentales de la France, 1880.

Cloue. — Les Marées de la Basse-Seine, 1889.

Conte-Granchamps. — La Corse, sa colonisation et son rôle dans la Méditerranée, 1859, 1 vol.

Charpentier. — La Corse, son assainissement et sa colonisation. (Dans l'Explorateur, 16 septembre 1875.)

Delesse. — Recherches sur le dépôt littoral de la France. Compte rendu de l'Institut de France, 1867. Lithologie du fond des mers, 1872.

Feydel. — Mœurs et coutumes des Corses, 1802.

Filhol. — La Vie au fond des mers. Explorations sous-marines du « Travailleur » et du « Talisman », 1885.

Girard. — Les Explorations sous-marines, 1874. Les Côtes de France, 1886. La Bretagne maritime, 1890.

Jacobi. — Histoire générale de la Corse, 1835, in-8°.

De Kerhallet. — Considérations sur l'Océan atlantique, 1860.

L'abbé Lemps. — Panorama de la Corse, 1845, in-8°.

Marmocchi. — Abrégé de la Géologie de la Corse 1852, in-12.

Jean de la Rocca. — La Corse et son avenir, 1857, in-8°.

Régy. — Assainissement du littoral méditerranéen du département de l'Hérault, 1868.

Ribbe. — La Provence, au point de vue des bois, des torrents et des inondations avant et après 1789, 1857.

Saint-Germain. — Itinéraire descriptif et historique de la Corse, 1868.

Thomassin. — Pilote de la Manche, 1878.

Thoré. — Promenade sur les côtes du Golfe de Gascogne, 1870.

Vattier d'Ambroyse. — Le Littoral de la France, 1883-90.

Nous avons indiqué autant que possible les sources où nous avons puisé nos renseignements. Il ne nous a cependant pas toujours été permis de le faire, sous peine d'accroître considérablement cet ouvrage que nous nous sommes efforcé d'écrire d'une façon résumée et précise. Nous avons consulté nombre d'annuaires, de monographies départementales ou d'ouvrages spéciaux et — parmi les généraux — avant tout, les guides, dictionnaires et géographies de Joanne, le Guide du Voyageur en France de Girault de Saint-Fargeau, la France pittoresque, Reclus, la Géographie contemporaine de Chairgrasse, la Nouvelle Géographie de Mataigne, le Bottin, le Dictionnaire des postes, Vivien de Saint-Martin.

Les départements actuels.

Nos 86 départements actuels ont été formés, en 1790, par l'Assemblée constituante, des anciennes provinces [1] auxquelles on les rattache d'une manière générale ainsi qu'il suit :

Dans la région du Nord, la Flandre a formé le département du Nord; l'Artois, celui du Pas-de-Calais ; la Picardie, celui de la Somme.

La Normandie, ceux de la Seine-Inférieure, de l'Eure, du Calvados, de la Manche, de l'Orne ; l'Ile-de-France, ceux de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise et Aisne ; la Champagne, ceux des Ardennes, de la Marne, de l'Aube, et de la Haute-Marne.

Dans la région du Nord-Est, la Lorraine a formé ceux de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, et l'Alsace, le Territoire de Belfort.

Dans la région de l'Est, les départements de l'Ain, de Saône-et-Loire, de la Côte-d'Or et de l'Yonne sont formés de la Bourgogne ; ceux du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, de la Franche-Comté.

Dans le Sud-Est, le Lyonnais a formé les départements du Rhône et de la Loire ; le Dauphiné, ceux de l'Isère, des Hautes-Alpes et de la Drôme ; la Savoie, ceux de la Haute-Savoie et de la Savoie ; le Comtat-Venaissin, celui de Vaucluse ; la Provence, ceux des Bouches-du-Rhône, du Var et des

[1] La Savoie et Nice ont été réunis à la France en 1830.

Basses-Alpes; le comté de Nice, celui des Alpes-Maritimes; la Corse, celui de la Corse.

Dans la région du Sud, le Languedoc a donné naissance aux départements de l'Ardèche, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, de la Haute-Garonne, du Tarn, de la Lozère, de la Haute-Loire; le Roussillon à celui des Pyrénées-Orientales; le comté de Foix à celui de l'Ariège.

Dans la région du Centre, la Touraine a formé le département d'Indre-et-Loire; l'Orléanais, ceux de Loir-et-Cher, Eure-et-Loir et Loiret; le Nivernais, celui de la Nièvre; le Berry, ceux du Cher et de l'Indre; le Bourbonnais, celui de l'Allier; la Marche, celui de la Creuse; le Limousin, ceux de la Haute-Vienne et de la Corrèze; l'Auvergne ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal.

A l'Ouest, la Bretagne a formé les départements du Finistère, du Morbihan, des Côtes-du-Nord, de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure; le Maine, ceux de la Mayenne et de la Sarthe; l'Anjou, celui de Maine-et-Loire; le Poitou, ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée; l'Aunis et Saintonge, la Charente-Inférieure; l'Angoumois, la Charente.

De la Guyenne, dans la région du Sud-Ouest, sont nés les départements de la Gironde, de la Dordogne, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne, du Lot et de l'Aveyron; de la Gascogne, les départements du Gers, des Landes, et des Hautes-Pyrénées; du Béarn, celui des Basses-Pyrénées.

Ces départements, au point de vue purement physique, sont ainsi répartis :

Deux dans la vallée de la Moselle : Vosges, Meurthe-et-Moselle ; deux dans la vallée de la Meuse : Meuse et Ardennes ; deux dans celle de l'Escaut : Nord et Pas-de-Calais ; un dans celle de la Somme : Somme.

Sept dans la vallée de la Seine : Côte-d'Or, Aube, Seine-et-Marne, Seine, Seine-et-Oise, Eure.

Six dans la vallée des affluents de la Seine : Haute-Marne, Marne, Oise, Aisne, Yonne, Eure-et-Loir.

Trois dans la vallée de l'Orne et de la Vire : Orne, Calvados, Manche.

Quatre dans la vallée de la Vilaine et en Bretagne : Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan.

Dix dans la vallée de la Loire : Haute-Loire, Loire, Allier, Cher, Nièvre, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.

Sept dans les affluents de la Loire : Sarthe, Mayenne, Puy-de-Dôme, Creuse, Indre, Haute-Vienne, Vienne.

Deux dans la vallée des Deux-Sèvres : Deux-Sèvres, Vendée.

Deux dans la vallée de la Charente : Charente, Charente-Inférieure.

Trois dans celle de la Dordogne : Cantal, Corrèze, Dordogne.

Quatre dans celle de la Garonne : Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde.

Six sur les affluents de la Garonne : Ariège, Tarn, Lozère, Aveyron, Lot, Gers.

Trois dans la vallée de l'Adour : Hautes-Pyrénées, Landes, Basses-Pyrénées.

Trois dans celles de la Têt, de l'Aude et de l'Hérault : Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault.

Neuf dans la vallée du Rhône : Haute-Savoie, Ain, Rhône, Ardèche, Gard, Isère, Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône.

Quatre sur la Saône : Jura, Doubs, Haute-Saône, Saône-et-Loire.

Un dans celle de l'Isère : Savoie.

Deux sur la Durance : Hautes-Alpes, Basses-Alpes.

Deux dans les vallées de l'Argens et du Var : Var, Alpes-Maritimes.

Enfin l'île de Corse, dans la Méditerranée, a formé un département : la Corse.

LA CARTOGRAPHIE

On attribue l'invention des cartes géographiques au philosophe Anaximandre de Milet (VI^e^ siècle av. J.-C.). Après lui les cartographes dont on connaît les noms, mais rien que les noms, sont Agathomédon, Eratosthène (III^e^ siècle), Hipparque, Marin de Tyr (I^er^ siècle) et Ptolémée (II^e^ siècle). La plus ancienne que nous ayons est la *Table de Peutinger*[1]. Elle paraît avoir été dressée vers la fin du III^e^ siècle de notre ère, mais nous n'en avons qu'une copie faite par un moine du XIII^e^. Dans cette carte les pays ne sont point placés suivant leur position géographique, leurs limites respectives, leur grandeur réelle. Ils sont rangés de l'ouest à l'est, les uns à la suite des autres, sans qu'on ait songé à leur longitude et latitude.

Les cartes sont également d'une grande rareté au moyen âge. Une des plus intéressantes que

[1] M. Ernest Desjardins en a donné une édition définitive, il en a reproduit l'original qui se trouve à la Bibliothèque impériale à Vienne.

l'on trouve à la Bibliothèque de Turin, remonte à la seconde moitié du VIII^e^ siècle. Le fameux géographe arabe Edrisi construisit au XII^e^ siècle un globe terrestre pour Roger, roi de Sicile. C'est d'après ce globe, croit-on, que furent dessinées les cartes qui accompagnent son traité de géographie. Après cette époque nous avons les cartes de Martin Sanudo, des frères Zéni, l'atlas catalan du XIV^e^ siècle conservé à la Bibliothèque nationale, la mappemonde de Fr. Mauro, la carte d'Andréa Bianco et le globe terrestre de Martin Behaïm (XV^e^ siècle), les cartes hydrographiques de Rotz (XVI^e^ siècle), etc., les portulans.

Les portulans [1] sont des cartes marines dressées aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, très curieuses en ce sens qu'elles permettent surtout d'étudier les grandes découvertes maritimes de ce temps, et qu'elles accompagnent et complètent les récits des voyageurs. « Les Portugais avaient trouvé le pays des épices, dit L. Gallois (le *Portulan de Nicolas de Canerio*), les Espagnols celui de l'or. Avec le plus grand soin, ils cherchèrent à garder le secret de leurs routes maritimes. Sous peine de mort, en Portugal, il était défendu aux pilotes de communiquer les cartes qu'on leur confiait à chaque voyage. Il y eut donc une cartographie d'Etat, où l'on n'aurait dû trouver pour les Portugais que les résultats des découvertes portugaises, pour les

[1] La Bibliothèque nationale de Paris, une des plus riches en ce genre de documents, a fait reproduire ceux qu'elle possédait. Cette publication est due à M. Marcel, dont l'érudition égale l'obligeance.

Espagnols que ceux des découvertes espagnoles. Il n'en fut pas absolument ainsi. Malgré les précautions prises, on put souvent dans un pays se procurer des cartes venues du pays voisin. Les pilotes, italiens pour la plupart, en passant du service d'un prince à celui d'un autre, apportaient avec eux des renseignements et des cartes. Vespuce, après avoir pris part à deux expéditions espagnoles sur les côtes du nouveau monde, en fait deux autres pour le compte du Portugal. »

C'est seulement dans la deuxième moitié du XVI^e^ siècle qu'est née la géographie vraie, basée sur la science, et avec elle l'art absolument nécessaire de dresser des cartes exactes d'après les principes mathématiques. Nos bonnes cartes de géographie ne remontent pas plus haut.

Citons parmi les premières appartenant à la seconde partie du XVII^e^ siècle : la carte de France de Postel, in-folio, 1553, corrigée vers 1600, par de Mathonière ; celle de Jolivet, in-folio, 1565 ; la carte de la description des Gaules, par Duchesne, 1570 ; les cartes de France, de Mercator, 1585 ; Besson, 1593 ; Ortelius, 1594.

Dans la première moitié du XVII^e^ siècle nous avons les cartes de France de Mercator (1607, 1609, 1613, 1619, 1628) ; de la Guillotière, 9 feuilles in-f^o^ (1613-1632) ; de Savary, 1627 ; Tassin, 1637 ; Sanson, 1637-78.

La carte du Théâtre des Gaules, par Boisseau, est de 1642, année qui voit en outre paraître une carte générale de la France en 12 feuilles in-f^o^.

Tables géographiques des divisions de la France,

par M. Sanson, en 6 feuilles 1/2 in-f° (1644, 1663, 1666). Carte générale de la France, en 9 petites feuilles, 1645.

Il parut, vers 1640, une carte de France divisée en douze provinces ou anciens gouvernements, comme elles furent convoquées aux états généraux du royaume en 1614, avec leur rang et les noms des bailliages et sénéchaussées dépendant de chaque gouvernement.

Plus tard, en 1656, une carte de la France divisée en archevêchés, évêchés et abbayes, par de Sainte-Marthe (dressée pour la Gallia Christiana).

La seconde moitié du XVII^e^ siècle nous offre les cartes de Du Val, 1655, 1665, 1685; de Visscher, 1660; Roussel, 1694, 1695, 1706; de Sanson, 6 f. in-f°, 1680, 1689, 1709; de N. Sanson, 2 f. in-f°, 1689-1692; de Coronelli, 1688; Nolin, 1690; Tillemon, 1694; Besson, 1699; la carte des monts Pyrénées, par G. Sanson, 2 f. in-f°, 1675-1681; la carte de la France triomphante sous le règne de Louis le Grand, par de Fer, 6 f. in-f°, 1693 (avec d'autres éditions en 1747 et 1761).

Au XVIII^e^ siècle, nous trouvons les cartes de France de G. de l'Isle, in-f°, 1703; P. du Val, 4 f. in-f°, 1704; la carte du royaume de France divisé en six provinces monastiques, où sont marqués tous les monastères de Saint-Benoît de la Congrégation de Saint-Maur, par Le Chevalier, 1710; les cartes de Sanson, 1713; de Guzelin, 2 f. in-f°, 1713-1760; la carte de l'ancienne Gaule, où les chemins sont tracés selon l'itinéraire d'Antonin, par Gauthier, 1714; la carte des anciens

états généraux, in-folio, et la carte de France de l'abbé de Dangeau, 18 f. in-f°, 1715; la carte de la France divisée en généralités, par de Fer, 1718; la carte de la France et de ses détails, 7 feuilles (dans la Description de la France, de l'abbé de Longuerue) précédées d'une Gaule, d'une France ancienne ou du moyen âge et d'une France moderne générale ; la carte de la France divisée par archevêchés et évêchés, dans lesquels se trouvent toutes les abbayes d'hommes et de filles à la nomination du roi, en 4 feuilles, par Jaillot, in-f° ; la carte des Pyrénées, par Roussel, 1730, 8 feuilles.

La Gaule dans son état au temps de la conquête par César, in-4°, par d'Anville, 1745; les cartes de Robers, 1742; Le Rouge, 1745; Le Parmentier, 1747, 2 f. in-f°; Julien, 28 f. in-4°, 1751; Nolin fils, 1753-55-59; Paleiret, 1755.

C'est aussi vers cette époque que parurent les cartes publiées par les États; nous citerons celles de Bretagne, de Languedoc, de Bourgogne, qui se trouvent jointes aux grandes histoires provinciales entreprises par les Bénédictins. Les cartes marines prirent aussi une grande importance; des ports de Toulon, Brest, Cherbourg, le Havre, on publia des cartes qui sont encore à consulter aujourd'hui.

La carte de la France par gouvernements, parlements, généralités et archevêchés, avec les routes et distances des principales villes du royaume et des pays limitrophes, par Brion, 1762 ; la projection géo-sphérique ou plan trigonographique de la France, par Rizzi, 1763; la carte

de France divisée en ses 58 provinces et sous-divisée en tous ses bailliages, sénéchaussées, prévôtés, vigueries, chancelleries et pays subalternes, par Rizzi-Zannoni, 1765; celle de la France divisée par parlements, 2 f. in-4°, par Liébaux, 1765; de la France divisée en gouvernements militaires, par Janvier, in-f°, 1760; par de la Fosse, 1766; de la France divisée en provinces et en généralités, par d'Anville, 1 f., 1774; la carte topographique et géométrique de la France levée par ordre du roi, 1774-85 (avec corrections des routes et canaux en 1823), 184 feuilles, par Cassini de Thury; cette dernière est l'origine de notre carte actuelle dite de l'Etat-Major.

Citons encore la carte minéralogique de la France, par Dupain-Triel, 1784; l'atlas et description minéralogique de la France, par Guettard, 2 vol. in-f°, 1780; la carte de la France en 85 départements, en districts et chefs-lieux de cantons, par Belleyme, 4 feuilles, 1791, la même en 4 feuilles grand-aigle, 1824; la carte synthétique des accroissements successifs de la puissance des Francs dans la Gaule sous les rois de la première, deuxième et troisième races, et sous la République française, de 420 à 1804, par P. Picquet et Boucher, en 2 feuilles, 1804.

A partir de ce moment la cartographie se développe d'une façon étonnante : cartes de la République française, en 12 feuilles, par Chanlaire; des Pyrénées et des provinces limitrophes, par Arrowsmith, 1809; de l'Empire français et du Royaume d'Italie, avec une partie des Etats qui

sont sous la protection de l'empereur Napoléon, par Lapie et Picquet père, en 1 feuille 1/2, 1811; carte géologique et minéralogique des environs de Paris, par Cuvier et Brongniart, 1 feuille, 1811; de l'Empire français avec ses établissements politiques, militaires, civils et religieux, dressée au dépôt général de la Guerre, en 3 feuilles, 1812; de l'Empire français et des Etats limitrophes, par Brué, en 4 feuilles, 1813; des opérations de l'armée française, en France, en 1814-15, par Jouf de Maisons, en 1 feuille, 1815; carte, par Drugeon, en 6 feuilles jésus, 1816.

Carte topographique, minéralogique et statistique de la France, par Donnet, en 25 feuilles 1817 (nouvelle édition, 1835); carte physique, administrative et routière de la France, indiquant aussi la navigation intérieure du royaume, nouv. édit. 1810, revue 1843; carte de la France, par Capitaine, revue par Belleyme, perfectionnée et agrandie jusqu'au delà du Rhin et des Alpes, de 1816 à 1821, par le Dépôt de la Guerre, 22 feuilles, 1822; carte générale de la France, par Chanlaire et Capitaine, en 6 feuilles, 1820; carte de la navigation intérieure de la France, par ordre du directeur général des ponts et chaussées, 1820; carte de France, par Lapie, 1821, par Mentelle et Chanlaire, en 4 feuilles, 1822; carte itinéraire de la France, divisée en 86 départements, 1824; carte physique et routière de la France, par H. Brué, 1825; carte de France pour le service du génie militaire, par le dépôt des fortifications, en 4 feuilles, 1825; carte géologique de la France et d'une

partie de l'Allemagne, par Coquebert de Montbret et Omalius d'Halloy, 1825 ; carte hydrographique de la France, par la direction des ponts et chaussées, 12 feuilles, 1828; carte de la France indiquant le rapport des anciennes divisions avec les départements actuels, par Goujon, 1834; carte géographique et administrative de la France d'après le traité de paix de Paris, par Hérisson, augmentée en 1815, par H. Brué, en 4 feuilles, 1832 ; carte de la France en 1789, par Brué et Picquet, 1837; carte de la navigation intérieure de la France, par Dupain-Triel, revue par V. Dubrena, 2 feuilles, 1838 ; carte générale de la Gaule, par Brué, complétée et augmentée par Ch. Picquet, 1839 ; carte de France, par Charle, en 6 feuilles, 1840 ; carte commerciale de la navigation de la France, de la Belgique et des États limitrophes, par E. Grangez, 1840 ; carte géologique de la France en 6 grandes feuilles, par Dufrénoy et Élie de Beaumont, 1840, réduction en 1 feuille, 1840 ; carte géologique des environs de Paris, par Perrot, 1840; carte de Frémin, 1842; carte géognostique du plateau tertiaire parisien, avec profils et coupes de terrains, par Raulin, 1842; carte d'analyse géographique appliquée aux divisions naturelles et aux divisions administratives de la France, par Desnos, en couleur, 1842 ; carte de France en relief, par Bauerkeller, 1842 ; par Sanis, 1843 ; carte routière et administrative, par Hérisson et Brué, 1844; carte physique et administrative de la France, par Lapie, augmentée par Ch. Picquet, en 2 grandes feuilles, 1844 ; par Brué et Picquet, en 1 feuille

colombier, 1844; carte topographique de la France, levée par ordre du gouvernement, et assujettie aux observations trigonométriques et astronomiques les plus précises, commencée par le corps des ingénieurs-géographes, continuée par le corps d'état-major et gravée au dépôt de la Guerre, sous la direction du lieutenant général Pelet, pair de France, en 259 feuilles, grand-aigle, à l'échelle de 1/80000e. Celle-ci est l'œuvre des Cassini, reprise, et elle aboutit directement à notre carte actuelle de l'état-major.

« Il ne sera peut-être pas inutile d'indiquer ici, d'après A. Bravais (dans *Patria*, la France ancienne et moderne), l'ensemble des travaux géodésiques exécutés en France depuis Picard. C'est lui qui, en 1669, mesura presque sur le méridien de Paris un arc allant de Malvoisine à Amiens. Il se servit d'une base mesurée entre Villejuif et Juvisy, et trouva, pour la grandeur du degré, 57,060 toises (111,212 m.), sous la latitude de 49°10'. Grâce à l'habileté de l'astronome, grâce aussi à des hasards heureux, cette mesure s'est trouvée extraordinairement exacte: 111,212 ne diffère que de 8 unités du nombre théorique 111,204.....

La mesure de Picard était isolée et n'apprenait rien encore sur la question de l'aplatissement. Aussi l'Académie des sciences songea-t-elle, en 1683, à se procurer la mesure de plusieurs degrés, sous différentes latitudes, pour vérifier le soupçon de Huyghens, qu'en vertu de la force centrifuge la Terre devait avoir la forme d'un sphéroïde aplati.

« Dominique Cassini[1] fut chargé de prolonger la méridienne de Paris vers le Midi, au moyen d'un réseau de triangles, et de Lahire fut envoyé vers le Nord. Interrompue l'année suivante, cette grande entreprise ne fut reprise de nouveau qu'en 1700, et ne fut terminée qu'en 1718, époque à laquelle Jacques Cassini en fit connaître les résultats, dans son *Traité de la grandeur et de la figure de la Terre...* »

... Peu après, en 1733, naquit le projet d'une *description géométrique de toute la France*, et *Jacques Cassini fut chargé de son exécution*.

« On commença par la description du parallèle de Paris, toujours au moyen d'un réseau de triangles s'étendant le long de la ligne géodésique qu'il s'agissait de mesurer. Les opérations faites

[1] La dynastie des Cassini comprend Jean-Dominique, né à Périnaldo (comté de Nice), 1625–1712, professeur d'astronomie à Bologne dès 1650, qui, pendant son professorat, traça dans l'église de Saint-Pétronne une nouvelle méridienne plus longue et plus exacte que celle qui s'y trouvait avant Il fut attiré en France par Colbert, devint membre de l'Académie des sciences, et organisa l'Observatoire.

Jacques, son fils, né à Paris, 1677–1756, membre de l'Académie des sciences à dix-sept ans, fut l'ami de Newton, Halley, Flamstead. Il prolongea, en 1701, de concert avec son frère, la mesure du méridien jusqu'au Canigou, et continua seul, en 1718, la partie septentrionale jusqu'à Dunkerque.

Cassini de Thury (César-François), fils de Jacques, né à Paris, 1714–1784, directeur de l'Observatoire, est surtout célèbre par la grande carte de France qu'il commença en 1744.

Le comte Cassini (Jacques-Dominique), fils du précédent, 1747–1845, membre de l'Académie, directeur de l'Observatoire, termina, en 1793, la grande carte en 180 feuilles. Il eut pour fils Alexandre-Marie-Gabriel, vicomte de Cassini, qui fut député, pair de France, et s'occupa principalement d'histoire naturelle.

sur ce parallèle, entre Saint-Malo et Strasbourg, en 1733 et 1734, parurent favorables à l'hypothèse de l'allongement vers le pôle ; mais on objectait avec raison qu'il était presque impossible de déterminer avec une exactitude suffisante l'amplitude astronomique des deux extrémités de l'arc du parallèle. C'est pour sortir de cet embarras que furent ordonnés les deux grands voyages de 1735, au Pérou et en Laponie, qui levèrent enfin tous les doutes sur la réalité de l'aplatissement, mais non, il est vrai, sur sa valeur absolue. Il fut convenu en même temps que l'on vérifierait le réseau de triangles qui couvrait la méridienne de Paris, et que l'on reprendrait la mesure des divers degrés de cet arc. Cette nouvelle opération fut faite par Cassini de Thury, et surtout par Lacaille, pendant les années 1738, 1739 et 1740, et ses résultats communiqués au public dans l'ouvrage de *La Méridienne vérifiée*, 1744. Les valeurs qui en résultent pour le degré du méridien pris à différentes latitudes excèdent en moyenne de 45 mètres la longueur théorique.

Et quant au degré du parallèle mesuré de Brest à Strasbourg, sous la latitude de 48° 36', sa longueur fut fixée à 73,003 mètres, quantité qui paraît trop faible de 700 à 800 mètres.

« Pour tracer la carte du royaume, Cassini imagina un mode de projection peu usité. Il abaissa de chaque point du réseau trigonométrique, sur le méridien principal (celui de Paris), un arc perpendiculaire ou de plus courte distance ; puis il développa en ligne droite et sur un plan ce méri-

dien principal, ainsi que les arcs qui lui sont perpendiculaires; enfin, laissant intactes les distances des pieds de ces perpendiculaires à l'Observatoire de Paris, il rendit ces dernières parallèles entre elles, en les laissant perpendiculaires à la méridienne. C'est d'après ce système que furent gravés, à l'échelle de 1/86400e la carte de France qui porte son nom, et l'atlas qui en est le complément. Cette grande mesure fut principalement dirigée par Jacques Cassini, Cassini de Thury son fils, Jean Maraldi et Lacaille. Le royaume fut divisé idéalement par cinq méridiennes et sept arcs perpendiculaires et distants entre eux de 60,000 toises. Le même écart existait entre les méridiennes à la hauteur du parallèle de Paris.

« Des réseaux allongés de triangles couvrirent toutes ces lignes géodésiques, se prolongeant ainsi jusqu'aux extrémités de la France. Vers les parties centrales et vers les extrémités de ce grand réseau, 19 bases furent mesurées, destinées à se contrôler mutuellement. Les vides entre les perpendiculaires et les parallèles à la méridienne ayant été comblés par les travaux des ingénieurs, et des cartes particulières ayant été dressées par eux dans tout le royaume, en prenant pour départ les grands triangles de la triangulation générale, la carte générale put paraître dès 1744. L'atlas se compose de 173 feuilles particulières qui, réunies, couvrent l'ensemble du territoire. On commença les levés de détail en 1750, et peu après on publia les 16 premières feuilles. L'entreprise fut ensuite interrompue par la guerre, mais elle reprit vers

l'année 1757, et continua dès lors sans interruption ; elle fut terminée vers 1789. L'ouvrage intitulé : *Description géométrique de la France*, qui contient les calculs des grands réseaux de triangles et des distances des principaux points à la méridienne et à sa perpendiculaire, parut en 1783. Mais, comme le disait en 1810 Cassini IV (le comte Cassini), un ouvrage aussi immense, dont l'exécution, fréquemment entravée et ralentie, a duré près d'un demi-siècle et n'a pu être confiée qu'à un grand nombre de collaborateurs et d'agents qui ne pouvaient tous avoir absolument le même zèle, le même talent, un tel ouvrage ne peut manquer d'avoir beaucoup de fautes de nomenclatures, de transpositions, d'omissions, etc. Par suite de cette idée, Cassini IV s'était proposé de faire une revision générale du travail de son père, lorsque la Révolution de 1792 vint renverser ses projets. » Il n'en est pas moins vrai que la géodésie est une science bien française, et que la carte dite de l'Académie, dont nous venons de parler, constitue dans cette science un progrès considérable.

Quand, à l'époque de la Révolution, l'Assemblée constituante eut décidé l'établissement d'un nouveau système de poids et mesures basé sur la grandeur du méridien, Delambre et Méchain furent chargés de mesurer l'arc du méridien de Dunkerque à Perpignan, prolongé jusqu'à Barcelone. Ce travail dura six ans (1792-98). « L'arc mesuré comprenait cette fois cinq arcs partiels, de Dunkerque à Paris, de Paris à Bourges, de Bourges

à Évaux et d'Évaux à Montjouy (près Barcelone); en chacune de ces villes, la latitude fut déterminée avec le plus grand soin... Toutes les données des résultats de cette mesure sont exposées dans le grand ouvrage de la *Base du système métrique*, par Méchain et Delambre.

Les conquêtes de l'Empire donnèrent une nouvelle impulsion aux travaux de géodésie. La carte de l'Académie n'était plus à la hauteur des nouvelles méthodes d'observation et de calcul. L'empereur Napoléon songe à faire dresser une carte nouvelle, Louis XVIII reprend cette idée, et le projet du commandant Dessaix est présenté le 16 octobre 1816.

« La nouvelle carte, dite *carte militaire*, devra répondre aux besoins de tous les services publics. Pour l'exécution, dit M. Jean Collet[1], Dessaix proposait, à l'exemple de Cassini, d'établir de grandes chaînes de triangulation, les unes parallèles au méridien, les autres perpendiculaires à cette direction, espacées entre elles de 200 kilomètres environ. La méridienne tracée par Delambre et Méchain donnerait à la fois le modèle et la ligne de départ de ce réseau.

« La France serait ainsi divisée par ces chaînes dites primordiales (1° méridienne de Dunkerque à Perpignan, passant par l'Observatoire de Paris; 2° méridienne de l'Ouest, de la Manche, près de Bayeux, aux Pyrénées; 3° méridienne de l'Est, de la frontière du Nord, près de Sedan, aux

[1] La carte de France dite de l'état-major.

Bouches-du-Rhône; 4° méridienne de Strasbourg, 5° parallèle de Paris, de Brest à Strasbourg; 6° parallèle moyen, à la latitude de 45°, de la tour de Cordouan aux Alpes; 7° parallèle d'Amiens, de Dieppe à Sedan; 8° parallèle de Bourges, de Noirmoutiers au Jura; 9° parallèle de Rodez, de Bayonne aux Alpes; 10° chaîne des Pyrénées, de Bayonne à Perpignan), en grands quadrilatères; ceux-ci seraient remplis par une triangulation de même ordre qui relierait partout entre elles les chaînes primordiales dont les triangles auraient fourni les bases de départ, et toute la surface de notre sol serait ainsi couverte d'un réseau géodésique continu.

« Les quadrilatères devaient être remplis de triangles dits *de premier ordre*, ou fondamentaux, liés aux chaînes principales.

« Ces triangles seraient divisés en triangles dits de *deuxième ordre*, et à ceux-ci devait se rattacher la triangulation du troisième ordre, exécutée en totalité par les ingénieurs du cadastre.

« Voici en résumé quelle a été la marche des travaux :

« La géodésie comprenant la triangulation du premier ordre et les observations astronomiques a été entièrement exécutée de 1818 à 1845, par des officiers ingénieurs-géographes.

« La géodésie du deuxième ordre a marché de front avec la première; elle n'a été terminée qu'en 1854.

« La géodésie du troisième ordre a été achevée en 1863.

« La topographie a également commencé ses opérations en 1818, et les a continuées sans interruption jusqu'en 1866, époque de leur entier achèvement.

« Les opérations de toute nature exécutées sur le terrain ont donc rempli quarante-huit années; elles ont occupé 378 officiers.

« Quant à la gravure de la carte, elle a marché moins vite. Les premières feuilles n'ont été livrées au public qu'en 1833, et la dernière a été publiée en 1876. En somme, il a fallu cinquante-huit années de travail aux ingénieurs-géographes et aux officiers de l'état-major, secondés par les dessinateurs et les graveurs du dépôt de la Guerre, pour construire et publier notre carte de France. » (J. Collet.)

« Aujourd'hui, dit M. Barbier[1], la cartographie embrasse non seulement toutes les œuvres qui ont pour objet la représentation plus ou moins conventionnelle du sol sur un plan, mais elle comprend encore les dessins graphiques qui, sous forme de diagrammes ou de gammes de teintes, figurent ou les résument les données de statistique de toutes sortes. »

Les ministères français publient un certain nombre d'importants travaux géographiques qu'il faut connaître. Ceux du dépôt de la Guerre sont d'abord la carte d'état-major. A tout seigneur tout honneur; il faut commencer par elle, car,

[1] Dans un compte rendu sur les publications actuelles des ministères.

malgré des critiques dont quelques-unes étaient fondées, elle est restée le modèle du genre. Le colonel Rouby, dans sa brochure sur la *Cartographie au dépôt de la Guerre* raconte les diverses phases de l'établissement de cette carte ; c'est le meilleur plaidoyer en sa faveur. De la carte d'état-major (au 1/80000) on a tiré une carte au 1/320000, c'est-à-dire quatre fois plus petite, en 33 feuilles, chacune en résumant 16 du 1/80000, compris la Corse, au lieu de 274 de l'autre. Il y a encore une autre réduction au 1/600000, en 6 feuilles. Le commandant Niox a également fait une édition au 1/600000.

Les autres publications du dépôt de la Guerre sont la carte au 1/80000, par courbes de niveau en couleurs — les eaux en bleu, les courbes en bistre, le texte en noir ; — la carte au 1/50000, en couleurs, et la carte au 1/20000 de même facture que la précédente ; la carte du nivellement général de la France au 1/800000 ; la carte du génie, au 1/864000 ; la carte du dépôt des fortifications (commandant Prudent) au 1/500000 ; les plans des environs de 50 villes de France au 1/20000 avec courbes équidistantes de cinq en cinq mètres.

Le ministère de l'Intérieur publie une carte de France, dite du service vicinal, au 1/100000, dont on extrait deux séries de cartes : l'une, de feuilles groupées par région ; l'autre, d'extraits des feuilles primitives, se limitant exclusivement à un canton. Il publie, en outre, des atlas de statistique graphique.

Le ministère des Travaux publics a une carte

de France au 1/200000, l'atlas des ports maritimes de la France à l'échelle de 1/5000, le profil des grandes lignes de chemin de fer au 1/160000 (l'échelle des cotes est pour les longueurs de 1/200000 et pour les hauteurs de 1/1000, cinquante fois plus grande que celle des distances), l'atlas des canaux de la France et des atlas de statistique graphique.

Le ministère de la Marine n'est pas resté inactif ; les cartes maritimes que publie le service hydrographique sous la direction de ses ingénieurs jouissent d'une réputation méritée [1].

[1] Le service hydrographique a publié, depuis qu'il a été institué, environ 700 cartes intéressant la France. Les cartes gravées sous sa direction s'élèvent à environ 6,000.

DÉPARTEMENTS

CONTENUS DANS CE VOLUME

AIN — AISNE — ALLIER — BASSES-ALPES

HAUTES-ALPES — ALPES-MARITIMES

ARDÈCHE. — ARDENNES.

MANUEL

DE

GÉOGRAPHIE DESCRIPTIVE, HISTORIQUE ET SOCIALE

DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

I

DÉPARTEMENT DE L'AIN

Encadré entre la Saône et le Rhône qui le limitent de trois côtés, confinant à la Savoie et à la Suisse, le département de l'Ain appartient à la région sud-est de la France. Il a reçu son nom de la rivière d'Ain qui le traverse du nord au sud. Il est entouré au nord-est par les cantons de Vaud et de Genève (Suisse), à l'est par la Savoie, au sud par le département de l'Isère, à l'ouest par celui du Rhône, au nord-ouest par celui de Saône-et-Loire, au nord par celui du Jura. Sa forme est celle d'un quadrilatère irrégulier, long de 80 à 90 kilomètres d'ouest en est et large d'environ 50 à 60 kilomètres du nord au sud. De trois côtés les cours d'eau lui servent de limites naturelles, et même au nord-ouest, où la Seille sépare un instant l'Ain de Saône-et-Loire. Sa superficie est de 579,897 hectares (5,799 kil. carrés). Le

3e méridien est de Paris et le 46e parallèle se coupent dans le département.

Sous le rapport physique, le territoire forme deux régions très distinctes ; à l'est, entre l'Ain et la Suisse, la région montagneuse que couvrent les gradins parallèles du Jura : c'est le Bugey, le Val Romey, le pays de Gex. « Les vallées y sont profondes, bordées de montagnes élevées, de rochers taillés à pic et sillonnées par des torrents extrêmement rapides ; elles abondent en excellents pâturages et fournissent de très bons fromages ; les pentes extérieures des collines les plus favorablement exposées sont plantées en vignes ; des forêts de sapins occupent le centre des chaînes, et il y croît aussi diverses autres essences de bois. » G. S. F. Les principaux sommets sont le Crêt de la Neige, le plus élevé de tous (1,724 m.), le Reculet (1,720), le Colomby (1,691), le Montoisey (1,671), le Grand-Credo (1,624), le Grand-Colombier (1,534). Région riche en sites pittoresques où l'on admire de jolis lacs, de belles cascades comme celles de Cerveyrieu et de Glandieu dans l'arrondissement de Belley. A l'ouest, entre l'Ain et la Saône, la Bresse et le pays de Dombes présentent un aspect spécial ; c'est un pays plat, légèrement ondulé, que coupent des cours d'eau paresseux et dont le fond argilo-siliceux forme une multitude d'étangs. Le Revermont est la partie orientale de la Bresse ; c'est une série de hauteurs qui se dressent à droite de l'Ain et se prolongent dans le département du Jura. Une curiosité naturelle à signaler ici est la grotte de la Balme de Hautecourt, canton de Ceyzeriat. Gex est à 647 mètres d'altitude, Bourg à 227 seulement.

Les cours d'eau du département aboutissent tous à la Saône ou au Rhône. Ce dernier fleuve passe à Chaleix (360 m.), Pougny, Bellegarde, un peu en aval de laquelle se produisait avant 1828 la *perte du Rhône;* il devient plus large, ralentit son cours et forme de nombreuses îles (région des *lônes*) ; il arrose ensuite Seyssel où commence la navigation (255 m.), Lavours, Peyrieu, Murs, Briord, Villebois, Saint-Vulbas, Loyettes, Thil et Miribel. Ses affluents à droite sont : 1° le *Journan*, torrent passant à Gex, sous-affluent du Rhône par le Loing et le Laudon ; 2° la *Valserine* au cours rapide (42 kil.), née dans le Jura, et servant de frontière pendant une quinzaine de kilomètres ; elle arrose Mijoux, Lelex, Chezery, Châtillon de Michaille, et finit à Bellegarde après avoir reçu la *Sémine*, déversoir des eaux du lac de Silan ; 3° le *Séran* (38 kil.), sorti du plateau de Retord ; il passe au Grand-Abergement, à Hotonnes, à Chavornay, et finit en aval de Cressin-Rochefort ; 4° le *Furand* (30 kil.), qui passe à Rossillon, Labalme, Pugieu où il se grossit de l'*Arène* (Virieu-le-Grand, Chazey-Bons) et finit en aval de Brens ; 5° le *Gland* (15 kil.), qui arrose Colomieu, Saint-Bois, Bregnier-Cordon ; 6° l'*Ain* (168 kil.) ; cette rivière prend sa source (730 m.) dans les montagnes du Jura, près du village de Favière (Jura) ; elle entre dans le département de l'Ain après avoir reçu la Bienne, arrose Poncin, Neuville, Pont-d'Ain, a pour affluents, à droite, le *Surand* (66 kil.), qui passe à Chavannes, Villereversure, Meyriat ; à gauche, l'*Oignin* (51 kil.), qui arrose Maillat-Brion, où il reçoit l'*Ange* (Oyonnax, Montréal) et un bras du lac de Nantua auquel il sert de déversoir, et l'*Albarine* (54 kil.), rivière de

Brenod, Chaley, Tenay, Saint-Rambert, Torcieu, Bettant, Ambérieu et Saint-Maurice-de-Remens; en aval de Pont-d'Ain, l'Ain passe à Varambon, Priay, Villette, Mollon, Loyes, Chazey et Charnoz ; 7° la *Sereine*, rivière de Montluel.

La *Saône* arrose le territoire de Reyssouse, Boz, Saint-Laurent, Thoissey, Montmerle, Beauregard, Trévoux, Parcieux. Elle reçoit à gauche, après la *Seille :* 1° la *Reyssouse* (65 kil.), qui arrose Bourg, Attignat, Montrevel, Saint-Julien et Pont-de-Vaux ; 2° la *Veyle* (58 kil.), rivière de Chalamont, Dampierre, Polliat, Mézériat, Vonnas et Pont-de-Veyle; elle se grossit du *Renom* (50 kil.) ; 3° la *Chalaronne* (50 kil.), qui, sortie des étangs du Grand-Birieux et de Glareins, arrose Villars, Châtillon-sur-Chalaronne et Thoissey; 4° le *Formans* (12 kil.), qui passe à Ars. — Les lacs sont ceux de Nantua (long de 2 kil. sur 1 de large), de Génin, de Meyriat et de Silan ; climat sain.

Au temps des Gaulois, le territoire qui est devenu le département de l'Ain était occupé de l'est à l'ouest par les Helvètes (pays de Gex), les Sébusiens (montagnes du Bugey), les Séquanes au nord-est, les Allobroges dans la Valbonne, et les Ambarres, de la Saône aux premières pentes du Bugey. Les noms d'Ambérieu et d'Ambronay rappellent encore leur souvenir. L'invasion des Helvètes amena l'intervention des Romains, et Jules César fut victorieux près de Trévoux. A l'époque romaine, le pays fit partie successivement de la Germanie supérieure, de la Grande-Séquanaise et de la Lyonnaise première. Le Valromey ou *Vallis romana* est encore un souvenir de l'occupation ro-

maine. A celle-ci succéda celle des Burgondes, puis celle des Francs (534), et sous ces derniers le territoire fut rattaché tantôt au royaume d'Orléans, tantôt à celui de Metz. Lors de la dissolution de l'empire de Charlemagne apparaît le nom de *Bressia*, qui s'appliquait presque à toute la contrée sise entre la Saône et les montagnes; en 843, lors du traité de Verdun, le pays fait partie du royaume de Lothaire; il passe ensuite aux rois de Bourgogne cisjurane et transjurane, et l'un de ceux-ci le cède à l'empereur d'Allemagne, Conrad le Salique; mais les habitants ne veulent pas reconnaître l'autorité impériale. Nombre de seigneuries, au contraire, se formèrent, indépendantes, telles que les sireries de Baugé, de Coligny, de Thoire, de Villars, etc., seigneuries qui finirent par reconnaître la suzeraineté des deux maisons de Bourbon et de Savoie. En 1535, François Ier conquit sur cette dernière le pays de Gex, le Bugey, le Valromey et la Bresse; mais il fut forcé de les rendre. Henri IV les reprit en 1601. La Dombes, confisquée une première fois sous François Ier sur le connétable de Bourbon, ne fut définitivement réunie à la France qu'en 1781. Tous ces pays dépendirent de la Bourgogne jusqu'en 1790, époque à laquelle ils devinrent le département actuel.

Parmi les personnages remarquables, il convient de citer : Antoine du Saix, ami de Rabelais; Guillaume de la Teyssonnière, poète de l'école de Ronsard, le juriste Antoine Favre, les romanciers Camus, évêque de Belley et d'Urfé, marquis de Valromey, Gaspard de Coligny, maréchal de France; Nicolas Faret, académicien du XVIIe siècle, plus connu par les *Satires* de

Boileau que par ses propres ouvrages ; Mlle Choin, qui épousa, en 1699, le grand Dauphin ; le grammairien célèbre Claude Favre de Vaugelas ; le mathématicien Bachet de Meziriac ; les missionnaires Maillat et Piquet, le naturaliste Commerson, le conventionnel Carra, le général Joubert, tué à Novi ; le lieutenant de frégate Marion, tué par les Maoris ; l'astronome Lalande ; l'horloger Lépine ; Michaud, auteur de l'*Histoire des Croisades ;* Brillat-Savarin, auteur de la *Physiologie du goût ;* le chirurgien Bichat ; le curé d'Ars, J.-B. Vianney, célèbre par ses vertus, mort en odeur de sainteté (1859) ; les généraux Dallemagne, Puthod, Sibuet, Rotin, et, parmi les contemporains, Edgar Quinet, mort à Versailles (1875) ; Mgr Plantier, évêque de Nîmes († 1875) ; Baron, artiste dramatique ; Mantellier, magistrat et archéologue ; le docteur Sappey ; le paléographe Guigue ; le médecin Jacquemier († 1879) ; Andrieux, ancien préfet de police, etc.

Géographie administrative. — D'après le dernier recensement (1891), l'Ain compte 356,907 habitants. Il comprend 5 arrondissements, 36 cantons et 453 communes. Le montagnard de l'est est plus vif, le Bressan plus calme. Presque toute la population est catholique ; à ce point de vue le département de l'Ain dépend de l'évêché de Belley, suffragant de l'archevêché de Besançon. Sous le rapport judiciaire, il ressortit à la cour d'appel de Lyon ; chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance ; Bourg a un tribunal de commerce. — Au point de vue universitaire, l'Ain dépend de l'académie de Lyon ; il y a un lycée à Bourg, des collèges à Nantua, Pont-de-

Vaux, et plus de 1,000 écoles primaires. Sous le rapport militaire, le département fait partie du VII[e] corps d'armée, dont le quartier général est à Besançon; Bourg est le chef-lieu d'une brigade d'infanterie. Les camps de la Valbonne et de Sathonay sont occupés cependant par des troupes de l'armée de Lyon. Cette ville est un vaste camp retranché. Deux forts d'arrêt se trouvent dans le département, celui de l'Écluse, avant-garde sur la route de Genève, et celui de Pierre-Châtel, sur la route de Chambéry.

a. L'*arrondissement de Bourg*, dont la population s'élève à 123,309 habitants, renferme 10 cantons et 120 communes. Ces cantons sont ceux de Bourg (14 comm.), Bagé-le-Châtel (11), Ceyzériat (14), Coligny (9), Montrevel (13), Pont-d'Ain (11), Pont-de-Vaux (12), Pont-de-Veyle (12), Saint-Trivier-de-Courtes (12), Treffort (12).

Bourg a 18,968 habitants; elle est peut-être l'ancien Forum Sebusianorum, ou bien l'ancien Tanum; son nom actuel paraît lui avoir été donné au x[e] siècle; elle reçut des privilèges de Gui II, sire de Baugé, et devint la capitale de la Bresse. Elle eut des gouverneurs français au XVI[e] siècle. Aujourd'hui ses monuments les plus remarquables sont l'église Notre-Dame, l'Hôtel de la préfecture, l'Hôtel de ville, la salle de spectacle, le couvent des sœurs de Saint-Joseph, l'Hôpital, le Lycée, l'École normale, la Visitation, le musée Lorin; ses promenades sont celles du Bastion, du Quinconce, du Mail. Statue de Bichat, maison de Lalande, asile d'aliénés. L'église de Brou, « délicieuse broderie de pierre, dentelle que la main seule d'une femme pouvait découper », a été construite de 1511 à 1536 par

Marguerite d'Autriche, à la mémoire de son mari Philibert le Beau. On y remarque les anges, le jubé, les stalles et l'autel, la chapelle de la Vierge, ainsi que les mausolées de Marguerite de Bourbon, de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche, enfin des vitraux aussi remarquables que les sculptures.

1. Le canton de *Bourg* offre un triple caractère : il participe de la montagne à l'est, de la Dombes au sud-ouest, de la Bresse au nord-ouest, abonde en céréales, a de belles vallées et de bonnes prairies. Les communes les plus importantes sont celles de Lent (1,184 hab.) jadis fortifiée, Polliat (1,441), Saint-Denis (1,059) et Viriat (2,741). — Les autres sont celles de Buellas (702), Montagnat (471), Montcet (401), Montracol (586), Péronnas (991), Saint-André-le-Panoux (836), Saint-Just (306), Saint-Rémy (347) et Servas (459).

2. L'est du canton de *Bagé-le-Châtel* a quelques ondulations de terrain, l'ouest avec les riches prairies de la Saône est à la plaine. C'est un pays riche en gros et menu bétail, avec des cultures très variées et fort productives en céréales, fruits, chanvre. Bagé-le-Châtel (601) a eu une citadelle attaquée au xvi^e^ siècle par Biron. Les communes les plus importantes sont celles de Feillens (2,553) qui fait le commerce de volailles, de Bagé-la-Ville (1,885), de Manziat (1,599), de Replonges (1,642), de Saint-Laurent (1,746), important marché aux grains. Viennent ensuite : Asnières (114), Dommartin (925), Saint-André-de-Bagé (181) qui possède la plus ancienne église du département, Saint-Sulpice (192) et Vesines (176).

3. Celui de *Ceyzériat* renferme de bonnes terres

dans la vallée du Suran et sur la pente du Revermont, ainsi que des sites fort pittoresques. On trouve d'anciens vestiges à Ceyzériat (966) qui a des vignobles renommés. Simandre (767) garde 3 menhirs, dont un haut de 4 mètres. Villereversure est la seule commune au-dessus de 1,000 habitants (1,044). Les autres sont Bohas (278), Cize (192), Drom (402) dans une vallée souvent inondée, Grand-Corent (243), Hautecourt (753), Jasseron (660), Meyriat (459), Ramasse (360), Revonnas (368), Rignat (320) et Romanèche (390).

4. On voit encore à *Coligny* (1,698 hab.) les ruines du château des sires de ce nom. Ce canton produit des vins : Coligny, Salavre (607), Verjon (401) ; des céréales, Marboz (2,602), Bény (907), etc., des volailles, possède des bois, des prairies. Beaupont a 1,031 habitants, Domsure 860, Pirajoux 700, et Villemotier 762.

5. Les pâturages abondent dans celui de *Montrevel* (1,465 hab.) qui fait le commerce de céréales, de bétail, de volailles. On y trouve aussi nombre de grosses communes : Attignat (1,295), Confrançon (1,208), Crassur-Reyssouze (1,155), Foissiat (2,530), Jayat (1,104), Marsonnas (1,121), après lesquelles viennent Béréziat, (639), Curtafond (694), Étrez (603), Malafretaz (540), Saint-Didier-d'Aussiat (983) et Saint-Martin-le-Châtel (871).

6. Le canton de *Pont-d'Ain* (1,518 hab.) présente un sol et des productions variés. Vins sur les coteaux : Journans (322), Gravelle, Tossiat (623) ; excellentes terres en plaine, bois : Certines (578), Dompierre (1,160), la Tranclière (306). Au chef-lieu se voit sur une hauteur un beau château élevé par les sires de Coligny (XII^e^ et XIII^e^ siècles). Construction de bateaux à Neu-

ville-sur-Ain (1,376). Les autres communes sont celles de Druillat (1,071), Priay (1,013), Saint-Martin-du-Mont (1,517) et Varambon (386).

7. Canton de *Pont-de-Vaux :* terrain sablonneux produisant d'abondantes et excellentes céréales ; belles prairies et pâturages renommés, peu de forêts. Le chef-lieu (2,669 hab.) possède une statue du général Joubert, fabrique des étoffes, fait le commerce de bestiaux. Les plus importantes communes sont : Chavannes-sur-Reyssouze (1,130), Chevroux (1,011), Saint-Bénigne (1,133) et Sermoyer (1,116). Après quoi nous avons à citer Arbigny (719), pays riche et giboyeux, Boissey (511), Boz (689), Gorrevod (552), qui possède une fort vieille église, Ozan (480), Reyssouze (861), qui fait un important commerce agricole, et Saint-Étienne-sur-Reyssouze (849).

8. *Pont-de-Veyle* (1,220) a des ateliers de construction de machines à vapeur, une ferme-école ; le canton tout entier, des champs productifs, de bonnes prairies, des bois : à Perrex (626). Exportation de raisin : Cormoranche (728), Grièges (1,044)). Saint-Cyr-sur-Menthon a 1,140 habitants. Aucune autre commune n'arrive à ce chiffre : Bey 264, Crottet 670, Cruzilles-lès-Mépillat 795, Laiz 475, Saint-André-d'Huiriat 595, Saint-Genis-sur-Menthon 529, Saint-Jean-sur-Veyle 945.

9. Les céréales et les plantes industrielles réussissent fort bien dans le canton de *Saint-Trivier-de Courtes* qui, en outre, fait l'élève du bétail et de la volaille. Saint-Trivier (1,446) a reçu son nom d'un fondateur de l'église. A Lescheroux (1,148), ancienne abbaye de Montmerle ; à Saint-Jean-sur-Reyssouze, ancien château de Montierno. Autres communes : Cormoz

(1,120), Curciat-Dangalon (1,473), Saint-Jean-sur-Reyssouze (1,455), Saint-Nizier-le-Bouchoux (1,700), Courtes (409), Mantenay-Montlin (650), Saint-Julien-sur-Reyssouze (884), Servignat (350), Vernoux (470), Vescours (526).

10. Le canton de *Treffort* est peut-être un peu moins productif à l'est que partout ailleurs, où l'on trouve de bonnes terres de culture : Chavannes (930), Saint-Étienne (1,531), Germagnat (291), Pouillat (177); de bons vignobles : Treffort (1,740), Cuisiat (513), Pressiat (274), Meillonnas (920), etc., des bois. Autrefois fortifié, Treffort possédait un prieuré et le château des marquis de Treffort. Chavannes-sur-Suran faisait partie de la Franche-Comté. Arnans a 237 habitants, Corveissiat (grotte) 433, Courmangoux 680, Saint-Maurice-d'Échazeaux 137.

b. L'*arrondissement de Belley,* qui compte 79,819 habitants, comprend 9 cantons et 116 communes. Ces cantons sont Belley (24 comm.), Ambérieu (8), Champagne (18), Hauteville (9), Lagnieu (14), Lhuis (12), Saint-Rambert (12), Seyssel (5) et Virieu-le-Grand (14).

Belley (6,295 hab.), au milieu de collines, est assez bien situé. C'est une ville fort ancienne puisque c'était déjà un siège épiscopal dès 412. Un des principaux prélats qui le gouvernèrent fut saint Anthelme, à qui Frédéric Barberousse donna le titre de prince du Saint-Empire. La ville fut fortifiée par Amédée VII, premier duc de Savoie. Le palais épiscopal, terminé aux veilles de la Révolution, est un des plus beaux édifices du département. La cathédrale a été bâtie en 889, restaurée au XV^e^ siècle et à notre époque. L'abbé Greppo

a laissé une collection de médailles et d'antiques qui se trouve au collège.

1. Les souvenirs romains ne sont pas rares dans le canton, à Ambléon (200) et Arbignieu (771) notamment. Près de Virignin (1,141) se trouve le fort de Pierre-Châtel, défendu en 1814 et 1815 par le commandant Garbé, contre les Autrichiens. Lac de Berterand à Saint-Champ (303), ruines d'un ancien château à Saint-Bois (312). Scierie de pierres à Brégnier-Cordon (834), carrières à Murs-et-Gelignieux (299). Lavours (297), jadis fortifié, fabrique de la poterie. — Andert-et-Condon (333 hab.), Brens (552), Chazey-Bons (681), Colomieu (262), Conzieu (290), Cressin-Rochefort (427), Izieu (332), Magnieu (560), Massignieu-de-Rives (593), Nattages (563), Parves (362), Peyrieu (933), Pollieu (227), Prémeyzel (285), Saint-Germain-les-Paroisses (693).

2. Terrain plat en grande partie, montagneux en quelques endroits, et partout fertile et productif, avec des bois dans les régions hautes, d'excellents vignobles à mi-côte, de riches terres de culture en plaine, tel est le canton d'*Ambérieu*. Le chef-lieu (3,635) fabrique des couvertures de laine, du tulle, et est une importante station de chemin de fer. On a trouvé des traces de camps romains à Ambronay (1,415) et à Saint-Maurice-de-Reman (509), des antiquités gauloises à Château-Gaillard (537). Douvre (368) a un ancien château, Saint-Denis-le-Chosson (816) les restes d'une grande tour carrée ayant fait partie d'un château détruit par Biron. La population de Bettant est de 462 habitants, celle de l'Abergement de Varey, de 421.

3. Le canton de *Champagne* est un pays très acci-

denté, froid dans le haut Valromey, parfois très chaud dans les vallons. Les figuiers ne sont pas loin des sapins. Sur les flancs des coteaux, de bons vignobles : Chavornay (403), Champagne, Vieu (612). En plaine, fourrages et céréales. Champagne (503) a des restes de bains romains, une belle halle, des marchés importants. Vieu est une ancienne cité romaine, peut-être très importante jadis. Fromageries à Passin (408), Ruffieu (447). Brenaz (236) aurait eu un temple de Jupiter. Ruines de la chartreuse d'Arvières et fabrique d'instruments agricoles à Virieu-le-Petit (501). Les autres communes sont Artemare (963), Béon (394), Charancin (217), Fitignieu (194), Lilignod (101), Lochieu (243), Lompnieu (326), Luthézieu (238), Songieu (548), Sutrieu (226), Talissieu (442).

4. Celui d'*Hauteville* est situé dans une région élevée (800 m. en moyenne), fournissant surtout des céréales et des fourrages. Magnifiques forêts de Cormaranche, de Gervais, d'Hauteville, de Jailloux.— Hauteville (708) est pittoresquement situé. — Cascade de Charabotte à 3 kilomètres. — Ruines d'anciens châteaux à Aranc (766), Longecombe (384), et de l'abbaye de Saint-Sulpice à Thézillieu (645). Bois et scieries à Cormaranche (602), Prémillieu (270); fabrique de fromages de gruyère à Lompnes. Corlier renferme 226 habitants, Lacoux 213.

5. Le canton de *Lagnieu* a des carrières (Villebois, 1,626), des pâturages et de bonnes terres de culture le long du Rhône et de l'Ain. Blés renommés de Chazey (646), vins blancs de Vaux (848); bois de la Servette, à Leyment (536).— Lagnieu (2,488) a des débris d'anciens remparts, un pont sur le Rhône, une église ogivale

moderne, des vignobles; Saint-Sorlin (683), des ruines d'un château fort; Chazey, le château des princes de Savoie, actuellement restauré; Saint-Vulbas (527), des souvenirs romains, une belle église, une fontaine glaciale ayant causé la mort de Philibert le Beau. Ambutrix a 270 habitants, Blye 261, Loyettes 826, Proulieu 352, Sainte-Julie 409, Saint-Brénaz 790, Souclin 445, et Vaux 848.

6. Celui de *Lhuis* présente un riche terrain d'alluvion sur les bords du Rhône, des vignobles sur les pentes des coteaux : Lhuis, Benonces, Seillonnaz; bois étendus : Lhuis, Innimont (352), Lompnas (324), Seillonnaz (309). Vestiges romains et restes d'un ancien château à Lhuis (1,155); chartreuse de Portes à Benonces (531), fondée à l'époque de saint Bernard et restaurée de nos jours; château et aqueduc souterrain à Briord (547); restes d'un vieux château crénelé, chef-lieu d'une ancienne seigneurie, à Groslée (620). On prétend que Saint-Benoît (986) aurait été importante à l'époque gallo-romaine; près de là se trouve la cascade de Grandlieu. Les habitants d'Ordonnaz (474) descendaient peut-être en partie des Sarrasins. Serrières (713) a les restes de l'ancien manoir de Bussières. Marchamp (420), Montagnieu (548).

7. Le canton de *Saint-Rambert-en-Bugey* offre un sol des plus accidentés, traversé par l'*Albarine,* des villages parfois fort élevés (600 à 800 m.), des vignobles sur la pente des collines, un excellent terrain de culture dans les vallées. Saint-Rambert (3,765) est une jolie petite ville, pittoresquement située dans un vallon resserré entre deux montagnes élevées, branche du Mont-Jura appelée le Joux. Elle possède des vestiges

d'une ancienne abbaye de Bénédictins, fondée dès le v^e^ siècle. — Fabrique de toiles, de linge damassé, filatures de laine et de soie. Tenay (4,009), très commerçante aussi, a également des filatures de laine et de soie, ainsi que Chaley (678) et Argis (1,116). — Rocher des Moines et ruines d'anciens châteaux à Torcieu (625). — Arandas (485), Cleyzieu (364), Conand (390), Évosges (407), Hostias (309), Nivollet-Montgriffon (362), Oncieu (227).

8. Le territoire du canton de *Seyssel* est exigu, mais riche en céréales le long du Rhône, en bois sur les hauteurs, en vins sur les pentes. Seyssel (1,028) est une des plus vieilles villes du Bugey, pittoresquement située sur le Rhône, qui y est navigable. Carrières de pierres, construction de bateaux, filature de coton. — Anglefort (1,000) et Corbonod (1,253) ont d'anciens châteaux ruinés. — Château du moyen âge et belle église à Culoz (1,477). Chanay a 610 habitants.

9. Si l'ouest du canton de *Virieu-le-Grand* est couvert de montagnes, partout ailleurs sont des collines et des plaines. Les céréales abondent, ainsi que les fruits, les vins. Virieu (1,189) possède les restes du château d'Honoré d'Urfé, auteur de l'*Astrée;* Flaxieu (127), les ruines du château de Montfaucon. Rossillon (484) est l'antique chef-lieu du Valromey, sous les ducs de Savoie. On y voit également les vestiges d'un château construit au XII^e^ siècle. — Il y a des carrières de tuf à Belmont (610) et à la Burbanche (336) ; des lacs et marais à Ceyzérieu (1,362) et Pugieu (256). Fabrique de soie à Cuzieu (386). Contrevoz (734) possède une belle église. Les autres communes de ce canton sont : Armix (134), Cheignieu-la-Balme (389),

Marignieu (255), Saint-Martin-de-Bavel (659) et Vongnes (154).

c. L'*arrondissement de Gex*, dont la population s'élève à 20,519 habitants, comprend 3 cantons et 31 communes. Ces cantons sont ceux de Gex, Collonges et Ferney-Voltaire.

1. Le canton de *Gex* est fort élevé, avec des forêts et de bons pâturages, des prairies à l'ouest et, à l'est, des champs très productifs. Nombreux troupeaux de vaches et de chèvres, matière première des excellents fromages de Gex et des environs. Gex (2,659), ancien chef-lieu d'un petit territoire indépendant, a des restes de vieilles tours. Vue splendide sur le Jura, Genève et le lac Léman, le mont Blanc et les Alpes. On trouve également à Divonne (1,560) des sites pittoresques et des vues magnifiques. « A l'extrémité du village, au pied d'un mamelon que couronne le beau château de Divonne, s'étendent plusieurs bassins remplis d'une eau très froide (6°,5), d'une température constante et d'une pureté admirable, qui jaillit perpétuellement, en soulevant une couche épaisse de sable jaune. » (R.) Là a été fondé, par le docteur Vidart, un vaste et magnifique établissement hydrothérapique. Vesancy (373) est le plus haut village du pays. On rencontre des restes de voie romaine à Vesenex-Crassy (255). Il y a des carrières à Echenevex (341) et à Crozet (517). Cessy a 424 habitants, Chevry 398, Grilly 360, Lelex 492 et Segny 253.

2. Le canton de *Collonges* est très varié, composé de plaines (céréales, fruits, légumes), de collines (fourrages, quelques vignobles), de montagnes couvertes de bois, bref tous les intermédiaires entre le large

fleuve, la riante prairie et la montagne la plus agreste. C'est à 2 kilomètres de Collonges (1,075) que se trouve le fort de l'Écluse. Il y a des restes d'antiques châteaux à Challex (607), Farges (573), celui-ci restauré, Leaz (788), Pougny (420) et Vanchy (907). — Chézery (1,017) a possédé une abbaye. Confort (497), Lancrans (503), Péron (1,016) et Saint-Jean-de-Gouville (588) ont des moulins, scieries, tanneries.

3. Le canton de *Ferney-Voltaire* renferme des bois (Sergy 343, Thoiry 1,349), de bonnes terres de culture (Ornex 312, Ferney 1,200, Moëns 243, Versonnex 202, Saint-Genis-Pouilly 752), quelques vignobles (Ferney, Moëns, Prévessin 317). Fourrages, fromageries. On voit à Ferney le château de Voltaire, anciennement à la famille de Budé, et une petite chapelle avec cette inscription : *Deo erexit Voltaire.* Sergy et Thoiry ont des carrières, Thoiry et Saint-Genis des lapidaireries, tailleries de diamant. — Sauverny, 178 habitants.

d. L'*arrondissement de Nantua* a une population de 48,191 habitants et renferme les 6 cantons de Nantua, Brenod, Châtillon-de-Michaille, Izernore, Oyonnax et Poncin.

1. C'est un pays très pittoresque et fort varié que le canton de *Nantua,* formé de montagnes (Apremont 298, Lalleyriat 372, Le Poizat 606) couronnées de bois et de forêts de sapins; composé aussi d'une gracieuse vallée (Charix 469, Neyrolles 387) et d'une plaine très fertile (Brion 274, Maillat 600, Montréal 1,101, Saint-Martin-du-Frêne 803, Port 223, etc.). Presque partout, il y a des scieries et des métiers de soierie. Neyrolles a des tourneries et fabriques de boutons. Le hameau de Saint-Germain, à Géovreissiat (239), est industriel,

papeterie. Nantua (2,973) est située entre deux montagnes, sur le bord oriental du lac qui porte son nom (lac dont les écrevisses et les truites sont fort estimées) et sur la ligne du chemin de fer de Bourg à Bellegarde. Le seul monument remarquable est l'église (M H) du XII[e] siècle, où, suivant la tradition, Charles le Chauve aurait été inhumé avant d'être transporté à Saint-Denis.

2. Le canton de *Brenod* comprend les trois vallées de la Combe du Val, de Brenod et du Haut-Valromey. Ici, le plateau de Retord, couvert de pâturages; les deux autres ont des terrains fertiles et fournissent des productions variées. Les bois, les scieries, les fromageries abondent. Dans le vallon du Valey, près de Brenod (801), ruines de la chartreuse de Meyriat (XII[e] siècle). Champdor (541) possède un château flanqué d'une tour de 35 mètres; Corcelles (443) a des restes de fortifications; Condamine (316) fabrique de la soie et du papier; le Grand-Abergement (652) et le Petit-Abergement (474) travaillent le bois et se livrent à la fabrication des fromages. Les autres communes sont : Chevillard (272). Hotonnes (852), Izenave (306), Lantenay (322), Outriaz (233) et Vieu-d'Izenave (655); sur le territoire de cette dernière se trouve la belle forêt de Meyriat.

3. Le canton de *Châtillon-de-Michaille* a un territoire allongé, plus riche au midi qu'au nord. Forêts, céréales, fruits. Pâturages, fromageries; vignobles (Arlod 494, Bellegarde 2,222, L'Hôpital 127, Surjoux 225). Châtillon-de-Michaille (1,095) était une ancienne seigneurie qu'Hélène de Châtillon passa à son mari, Jean-Amé de Bouvent, gouverneur de la citadelle de

Bourg. Giron (284) est situé à 1,000 mètres d'altitude. Tissage de la soie à Injoux (721), Montanges (516) et Vouvray (475). Autres communes : Billiat (565), Champfromier (910), Craz (356), Forens (350), Ochiaz (411), Plagne (179), Saint-Germain-de-Joux (840) et Villes (275).

4. Canton d'*Izernore*. Une montagne séparant les deux vallées de l'Ain et de l'Oignin ; des bois, des pâturages et des céréales sur les flancs, des cultures très variées dans les vallons. — Fruits, cerises de Bolozon (249 hab.). Quelques vignobles médiocres. Tissage de la soie dans la plupart des communes. Izernore (1,016) a des débris de constructions romaines et entre autres d'un temple ; Matafelon (566), les restes du château de Thoire ; Volognat (269), le château de la famille de Mornay. Les autres communes sont : Ceignes (267), Challes (406), Granges (139), Leyssard (422), Mornay (335), Napt (115), Peyriat (174), Samognat (310), Serrières-sur-Ain (285) et Sonthonnax-la-Montagne (360).

5. Situé dans la vallée de l'Ange, le canton d'*Oyonnax* renferme quelques bonnes terres de labour, des forêts considérables (Macretet, Niermes), des prés excellents. La plupart des communes se livrent au tissage de la soie, et à l'exploitation des bois. Oyonnax (4,461 hab.) est une ville éminemment industrielle : bois de construction, peignes de corne et de celluloïd, pipes en racine de bruyère, tournerie, tabletterie, toilerie, mouchoirs. — Arbent (775) a des vestiges d'une ancienne forteresse des sires de Thoire ; Echallon (955) fabrique des ustensiles en bois de sapin ; Géovreisset (121) est le centre de l'industrie séricicole

du canton, qui se pratique également d'une façon très active à Groissiat (248) et Martignat (597). Scieries à Belleydoux (638) et Dortan (1,261) ; tournerie à Veyziat (426), Belignat (301 hab.), Bouvent (125).

6. Le canton de *Poncin* a d'excellentes terres de cultures, des prairies et des pâturages, des vignobles, céréales, légumes et fruits : châtaigniers de Boyeux-Saint-Jérôme (783 hab.) et cerises de Mérignat (280). Poncin (1,831) a été fondée au XIII^e^ siècle, par Humbert IV, sire de Thoire et de Villars. Anciens châteaux à Jujurieux (2,737) et à Saint-Jean-le-Vieux (1,404) ; ancienne église à Saint-Alban (348). Papeterie, fabrique de cuirs à Cerdon (1,430). — La Balme (297 hab.).

e. L'*arrondissement de Trévoux* a une population de 85,069 habitants. Il comprend les 8 cantons de Trévoux, Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Meximieux, Montluel, Saint-Trivier-sur-Moignans, Thoissey et Villars.

1. Le canton de *Trévoux* renferme de nombreuses prairies artificielles, produit des fourrages, des céréales, du vin. Trévoux (2,687 hab.) a des vestiges d'un château féodal, dont une tour date du XII^e^ siècle, une église du XIV^e^, un beau quai, un pont suspendu. La grande salle du tribunal est peinte à fresque par P.-P. Sevin. — Sous les murs de cette ville l'empereur Sévère battit son compétiteur Albinus en 196. Ancienne capitale de la principauté de Dombes, siège d'un bailliage, d'une châtellenie, d'une chambre des monnaies et d'un Parlement. — Fortifiée au XVI^e^ siècle. De l'imprimerie de cette ville sortit, en 1704, la première édition du *Dictionnaire de Trévoux*. — Ars est célèbre par son

pélérinage au tombeau vénéré du curé de cette paroisse J.-B. Vianney. Église de Sainte-Philomène. Reyrieux (1,470) a des bains d'eau minérale ferrugineuse; Saint-Jean-de-Thurigneux (395) une ancienne tour. Camp-de-Sathonay (2,781). Autres communes : Beauregard (251), Civrieux (645), Frans, huilerie (351), Genay, culture de la gaude (1,143), Jassans-Riottier (417), Massieux (249), Mionnay (407), Misérieux (577), Montanay (728), Parcieux (404), Rancé (300), Saint-André-de-Corcy (805), Saint-Bernard (266), Saint-Didier-de-Formans (533), Sainte-Euphémie (321), Saint-Marcel (306) et Tramoyes (379).

2. Le canton de *Chalamont* forme un pays intermédiaire entre la Dombes et la Vallée et participe de toutes deux. Bois (forêt de Chassagne), prairies et pâturages, céréales abondantes, quelques vignobles. Les environs du Plantay (491 hab.), jadis couverts d'étangs, ont été défrichés par les Trappistes de la Dombes qui ont pour ainsi dire ressuscité cette terre morte. Pays encore malsain çà et là. Étangs nombreux à Chalamont (1,857), Châtenay (476), Saint-Nizier-le-Desert (650), Versailleux (414). Ruines de l'abbaye de la Chassagne, à Crans (267). Bois de Châtillon-la-Palud (673). — Villette (641).

3. Canton de *Châtillon-sur-Chalaronne*. Collines au nord. Riches vallées. Certaines parties du canton sont très boisées. L'Abergement-Clémenciat (594 hab.), Condeissiat (823). Il y a des ruines d'anciens châteaux à l'Abergement, Chaveyriat (967), Romans (622), Sandrans (640), Vandeins (479). Restes d'un ancien chapitre de chanoinesses nobles à Neuville-les-Dames (1,643). Chanoz-Châtenay (794) est situé sur une col-

line d'où l'on voit 27 à 30 clochers. Nombreux étangs à Condeissiat, Saint-André-le-Bouchoux (246), Saint-Georges-sur-Renon (250), Sandrans. Eaux minérales de Biziat (803). — Châtillon-sur-Chalaronne ou Châtillon-les-Dombes (2,956) fut jadis une ville d'industrie et de commerce importants. Les Juifs en furent chassés en 1429 par Amédée VII. — Saint Vincent de Paul fut curé de cette ville en 1617 et on lui a élevé une statue. Belle église. Ancien château fort. Autres communes : Mézériat (1,416), Saint-Julien-sur-Veyle (663), Sulignat (551), Vonnas 1,628).

4. Canton de *Meximieux*. Plateau de la Dombes au nord et au nord-ouest; plaine de la Valbonne, au sud. Versants de l'Ain et du Rhône. Étangs de Birieux, Joyeux (326 hab.), Montellier (380). Beaucoup de bonnes communes fournissent des céréales, des pommes de terre, des vins, des légumes, du chanvre, des graines oléagineuses; taillis. Faramans (423). Meximieux (2,137), bâti au xi^e^ siècle par l'archevêque de Lyon, Humbert, possède la maison de Vaugelas, un hôpital, et un petit séminaire. Pérouges (665), fortifié autrefois, a été assiégé par les Dauphinois sous Louis XI. Charnoz (250) a une ancienne église. Bourg-Saint-Christophe (711) et Saint-Maurice-de-Gourdans (1,066) de vieux châteaux ruinés. — Loyes est gentiment situé. On voit de là le Dauphiné, la Valbonne, la vallée de l'Ain. — Mollon (237), Rigneux-le-Franc (439), Saint-Éloi (330), Saint-Jean-de-Niost (651).

5. Le canton de *Montluel* se compose du plateau de la Dombes, avec des étangs (Cordieux 219 hab.), Sainte-Croix (376) et de maigres territoires ; de jolis et riches coteaux couverts de vignes, d'excellentes terres de

culture et de belles prairies dans la vallée de la Sereine; il produit des fourrages abondants. La plaine du Rhône fournit quantité de céréales. — Montluel (2,686) a les ruines d'un ancien château. Là eut lieu une conférence entre Amédée VIII de Savoie, le comte de Richemont et les ambassadeurs de Charles VII pour éloigner Philippe le Bon de l'alliance anglaise. — Séjour de la famille de Mably. — Industrie des draps, toiles, couvertures, chanvre, fil à coudre. — Anciens châteaux à Nievroz (403) et Rillieux (1,414). — Souvenirs terrifiants de l'auberge de la Dangereuse à Beligneux (778). Ancien souterrain à Neyron (545), grotte où l'on a découvert des monnaies romaines à Dagneux (870); eaux minérales à Miribel (3,420) et ancien château de Magnolat. On a au Mas-Rillier une vue splendide sur Lyon et le Dauphiné. — Autres communes : Balan (553), Beynost (858), La Boysse, fabrique de couvertures (764), Bressolles (435), Pizay (288), Saint-Maurice-de-Beynost (287) et Thil (248).

6. Canton de *Saint-Trivier-sur-Moignans.* — Trois sortes de terrain : assez maigre dans la Dombes, très riche sur la Saône, assez varié et productif entre les deux. Saint-Trivier (1,632 hab.) doit son nom à un apôtre du VI^e^ siècle, elle devint une importante baronnie. On en voit encore les vieux remparts et l'enceinte d'un château démantelé au XIV^e^ siècle. Il y a des ruines d'anciens châteaux à Ambérieux-en-Dombes (862), Baneins (527), Francheleins (181), Sainte-Olive (229) et Villeneuve (1,028). Les autres communes sont celles d'Amareins (175), Cesseins (223), Chaleins (747), Chaneins (650), Fareins (1,063), Lurcy (297), Messimy (653), Relevant (415) et Savigneux (614).

7. C'est un riche canton que celui de *Thoissey*. Céréales et fruits, pommes de terre, colza, vignes, mûriers, pêches de Guéreins (617 hab.), Mogneneins (1,007), Thoissey (1,461). Ce dernier bourg a été jadis fortifié et a possédé un collège fondé en 1680 par M^lle^ de Montpensier ; fabrique de bougies, tanneries, vanneries. Saint Didier, évêque de Vienne, fut assassiné par Brunehaut près de Saint-Didier-sur-Chalaronne (2,288). Autres communes : Dompierre-sur-Chalaronne (292), Garnerans (581), Genouilleux (332), Illiat (640), Montceaux (516), Montmerle (1,687), Pézieux (340), Saint-Étienne-sur-Chalaronne (1,360) et Valeins (132).

8. Le canton de *Villars* est en pleine Dombes et renferme des étangs nombreux. La culture y progresse avec les desséchements. Céréales, vin blanc de Saint-Germain (341 hab.). Villars (1,482) est une ancienne ville où l'on a trouvé des antiquités romaines. Étangs de Birieux (251), Bouligneux (500), La Chapelle-du-Chatelard (418), La Peyrouse (395), Marlieux (704), Monthieux (375) et Saint-Paul-de-Varax (847).

AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE

Pays tout à fait agricole, peu industriel. — Céréales, élève des bestiaux et des volailles, vignes, fromages, bois (forêts de Seillon 615 hectares, de Cormaranche 824 hectares, de Gex 1,823 hectares, et d'Échallon 985 hectares), minerai de fer et pierres de taille, ciment, objets en corne, cuivre, diamants, pierres fausses, moulins et farines, soieries.

Routes nationales : De Paris à Genève n° 5, par le col de la Faucille, Gex, Cessy et Ferney (33 k. dans le dép.);

N° 75. De Paris à Grenoble, par Saint-Trivier-de-Courtes, Mantenay, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Montrével, Attignat, Bourg, Pont-d'Ain, Ambérieu, Saint-Denis-le-Chosson, Lagnieu et Saint-Sorlin (78 k.);

N° 79. De Nevers à Genève par Saint-Laurent-de-l'Ain, Saint-Cyr-sur-Menthon, Polliat, Bourg, Ceyzeriat, Bohas, Hautecour, Serrier-sur-l'Ain (68 k.);

N° 83. De Lyon à Strasbourg, passe à Rilleux, Mionnay, Saint-Marcel, Villars, Saint-Paul-de-Varax, Bourg, Saint-Étienne-du-Bois, Villemotier et Coligny (79 k.);

N° 84. De Lyon à Genève par Crépieux, commune de Rollieux, Miribel, la Beisse, Montluel, Neuville-sur-Ain, Poncin, Cerdon, la Balme, Ceignes, Maillat, Saint-Martin du Fresne, Port, Nantua, Neyrolles, Saint-Germain-de-Joux, Châtillon-de-Michaille, Bellegarde, Collonges, Farges et Saint-Genis-Pouilly;

N° 92. De Valence à Genève par Murs, Peyrieu, Belley, Cressin, Rochefort, Lavours, Culoz (51 k.);

N° 206. De Collonges à Thonon (4 k.).

Chemins de fer. 9 lignes ou embranchements appartenant au P.-L.-M. :

1° De Lyon-Croix-Rousse à Chalon-sur-Saône par Bourg. Elle dessert : Sathonay, les Échets, Mionnay, Saint-André-de-Corcy, Marlieux, Saint-Paul-de-Varax, Servas-Lent, Bourg, Viriat, Attignat, Montrevel, Joyat-Fossiat, Saint-Jullien-sur-Reyssouze, Mantenay, et Saint-Trivier-de-Courtes;

2° De Paris à Genève par Pont-de-Veyle, Vonnas, Mézériat, Polliat, Bourg, La Vavrette-Tossiat, Pont-d'Ain, Ambronay, Ambérieu, Torcieu, Saint-Rambert,

Tenay, Rossillon, Virieu-le-Grand, Artemare, Culoz, Seyssel, Pyrimont, Bellegarde, Collonges;

3° De Bourg à Bellegarde par Bourg, Ceyzériat, Senissiat, Villereversure, Simandre, Cize-Boloron, Nurieux, Le Clusé, Nantua, Charix-Lalleyriat, Saint-Germain-de-Joux, Châtillon-de-Michaille et Bellegarde;

4° De Lyon à Vesoul. Elle dessert : Miribel, Beynost, Montluel, la Valbonne, Meximieux, Leyment, Ambérieu, Ambronay, Pont-d'Ain, La Vavrette-Tossiat, Bourg, Saint-Étienne-du-Bois, Moulin-des-Ponts, Coligny;

5° De Lyon-Croix-Rousse à Trévoux. Elle dessert : Sathonay, Genay, Parcieux, Reyrieux, Trévoux;

6° Embranchement de Marlieux, par le Chatelard et le Moulin-des-Champs, à Châtillon-sur-Chalaronne;

7° De La Cluse à Saint-Claude par Martignat, Belignat, Oyonnax et Arbent.

8° De Virieu-le-Grand à Saint-André-le-Gaz, par Chazey-Bons, Belley, Brens, Peyrieu et Brognier-Cordon.

9° D'Ambérieu à Montalieu, par Ambutrix, Vaux, Lagnieu, Saint-Sorlin, Le Sault et Villebois.

L'ÉGLISE DE BROU

I. — L'origine.

« L'église de Brou doit son érection au vœu touchant de Marguerite de Bourbon, femme de Philippe II, comte de Bresse et duc de Savoie. Son époux ayant fait une chute de cheval à la chasse, près de perdre la vie,

Marguerite pria Dieu pour la guérison de ce qu'elle avait de plus cher au monde, et promit au Seigneur de lui faire construire un temple de marbre, si Philippe lui était rendu. Elle mourut peu de temps après, sans avoir pu exécuter sa promesse. Mais Philibert le Beau, son fils, hérita de ses domaines, et les volontés des ancêtres se perpétuaient alors comme un autre héritage. Philibert, élevé à la cour de France, y fut célèbre par son adresse et sa valeur; compagnon du roi dans la conquête du royaume de Naples, il épousa une princesse renommée par les grâces de son esprit, Marguerite d'Autriche, dont le nom est si cher à la Bresse, fille de l'empereur Maximilien I^er^, petite-fille de Charles le Téméraire : elle naquit à Bruxelles, le 10 janvier 1479, fut fiancée au Dauphin de France, fils de Louis XI, qui régna depuis sous le nom de Charles VIII; recherchée ensuite par plusieurs princes, et accordée enfin à Jean de Castille; comme elle allait rejoindre par mer le roi d'Aragon, le vaisseau qui portait cette jeune reine, âgée alors de dix-sept ans, fut battu par une horrible tempête; au moment de périr, elle écrivit, dit-on, deux vers qu'elle renferma dans un coffret avec ses bijoux, et qu'elle attacha ensuite à son bras pour se faire reconnaître après sa mort..... La tempête s'apaisa, et Marguerite épousa son royal fiancé; mais l'année de son mariage était à peine écoulée qu'elle devint veuve, retourna dans la Flandre, où elle trouva de nouveaux prétendants. Philibert le Beau l'obtint : le contrat fut signé à Bruxelles, le 26 septembre 1501. Marguerite reçut la bénédiction nuptiale à Roman-Moutier, de Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne. Une destinée malheureuse poursuivait cette princesse,

un exercice violent à la chasse lui enleva Philibert, le 10 septembre 1504, au château de Pont-de-l'Ain. Dès lors une sombre mélancolie s'empara de son cœur : elle fit placer le corps de son mari à côté des dépouilles mortelles de Marguerite de Bourbon. Son âme douce et fidèle se fit un devoir religieux du vœu de la mère de son époux bien-aimé. Elle assemble un Conseil pour satisfaire à ce tribut d'amour et de piété, et c'est à cette douce effusion du sentiment le plus sublime qui puisse enflammer le cœur d'une femme, que nous devons une des merveilles d'un grand siècle. »

CHARLES NODIER.

II. — **Les artistes.**

« Marguerite d'Autriche fit donc appel aux artistes les plus célèbres de la France, de l'Italie et des Flandres, qui exécutèrent des travaux de premier ordre avec le cachet de leur nationalité. — Pendant longtemps, la croyance populaire a désigné Colomban de Dijon comme architecte de l'église de Brou : il s'était fait ermite, il revenait la nuit dans les chantiers corriger ses dessins qu'on effaçait le jour; il avait même eu les yeux crevés pour qu'il ne fît plus jamais pareil monument.

« Mais cette légende, qui ne manquait pas d'un certain charme, a disparu complètement depuis le savant travail de M. Jules Baux sur l'église de Brou : cet historien a patiemment étudié dans nos archives toutes les pièces qui éclairent l'intéressante origine de notre incomparable monument et il a jeté une vive lumière sur l'histoire de sa construction.

« En 1505, Marguerite d'Autriche confie à Jean Per-

réal, dit de Paris, peintre du roi Louis XII, ses projets de construction : les plans en sont dressés. — En 1509, Jean de Paris, de retour d'un voyage en Italie, achève les plans et *patrons* de l'église, dont les fondations avaient été jetées dès l'année 1506. Michel Coulombe, de Tours, statuaire célèbre, a fait les modèles en petit des mausolées. — En 1512, maître Loys Van Boghem, le Flamand, arrive sur les lieux, substitue ses propres plans à ceux de Perréal, imprime à tous les travaux une marche active et régulière : c'est donc à Van Boghem que revient l'honneur d'avoir été l'architecte de Brou. — En 1521, l'église est élevée; elle est achevée et consacrée en 1531.

« Les frères Conrad Meyt, Suisses d'origine, furent les imagiers et les statuaires ; ils employèrent sept années à sculpter les statues des deux Marguerite, de Philibert le Beau et des génies qui les environnent.

« De 1526 à 1532, on confectionna le beau rétable de la chapelle de la Vierge, les verrières et les boiseries. Les stalles si ouvragées du chœur ont été dessinées par Van Boghem : cela se reconnaît à la colonne coudée, qu'on retrouve dans presque toutes les parties de l'édifice. Des ouvriers de Bourg ont pris part à ce travail si varié dans les détails, si riche dans l'exécution. — Les marbres des mausolées ont été amenés de Carrare; les autres marbres provenaient de la carrière de Vaugrineuse (Jura), qui a été récemment retrouvée, et la pierre blanche de Ramasse, Gravelles et autres carrières qui sont au pied de nos premières montagnes.

« L'église a exigé la dépense de sommes qui équivaudraient aujourd'hui à près de trente millions de notre monnaie. Les caveaux placés sous les mausolées ren-

ferment les restes mortels du prince et des deux princesses, déposés dans des cercueils qui ont été récemment renouvelés.

« En 1791, Brou fut rangé au nombre des monuments nationaux à conserver par l'État, sur les sollicitations et à l'honneur de M. Thomas Riboud, alors procureur-général syndic de l'administration départementale. — Le dôme et la flèche de Brou ont été démolis l'an II de la République, par suite d'une mesure révolutionnaire. Ce qui sauva l'édifice d'une destruction complète, c'est qu'il fut transformé en magasin à fourrages pour l'armée des Alpes. L'église était remplie jusqu'au jubé, admirable travail qui fut heureusement préservé. »

M. Dufaÿ, *Notice sur l'église de Brou.*

III. — L'œuvre.

« La façade extérieure est d'un goût original : le frontispice est couronné par trois frontons; celui du milieu, qui est plus élevé, offre un aspect que l'on ne trouve ailleurs nulle part dans les monuments de la Renaissance. Le portail, dont l'arc est surbaissé, est couvert d'ornements et d'arabesques remarquables par la richesse du travail et la perfection des détails.

« L'intérieur de l'édifice est généralement simple; ce n'est que dans le chœur que tout le luxe des arts s'est déployé : la pierre éblouissante de blancheur, le marbre de Carrare le plus éclatant, et ces vitraux rehaussés de mille couleurs, qui multiplient avec tant de vérité le jeu pittoresque des rayons du soleil, tout donne à ce sanctuaire une magnificence qui rappelle les temples

chrétiens de Byzance, dont les voûtes, couvertes d'or, étaient soutenues par des piliers de jaspe.

« C'est dans cette partie du chœur que se trouvent les trois mausolées qui ont le plus contribué à la haute renommée de l'église de Brou. Le premier, placé à droite, est celui de Marguerite de Bourbon, qui fit le vœu d'élever le monument. Elle est représentée couchée sur une table de marbre noir, vêtue du manteau ducal, les mains jointes, la couronne sur la tête, et le visage tourné du côté de son fils ; à ses pieds, un lévrier. Le cénotaphe est entouré de jolies petites figures éplorées qui ont la tête baissée et le visage couvert d'un voile.

« En face de l'autel est le mausolée de Philibert le Beau. La statue du prince, revêtu de son armure, est couchée aussi sur une grande table de marbre noir, avec un lion à ses pieds ; elle est entourée de six génies dans l'attitude de la douleur la plus profonde, qui supportent son épée, ses gantelets, son écusson et sa devise. Ces accessoires sont en marbre blanc. La statue de Philibert, qui est d'un très beau travail, est soutenue par douze piliers chargés d'ornements gothiques figurant les arceaux multipliés d'un vaste palais ; une large dalle de granit noir forme la base du mausolée. Dans l'espace que renferment toutes les colonnes et toutes les ogives, on voit, dans un tombeau, le cadavre du prince ; les symptômes de notre décomposition physique y sont représentés avec une affreuse vérité, et cependant on a conservé dans cette image repoussante l'idéal d'une ressemblance héroïque ; c'est un demi-dieu qui est mort, mais son corps ressemble à celui d'un demi-dieu qui sommeille.

« La nature des matériaux employés pour construire

ce chef-d'œuvre a merveilleusement secondé l'artiste : dans quelques parties, les teintes sombres relèvent encore l'éclat du marbre de Carrare et de l'albâtre qui ont servi à montrer le guerrier recouvert de son armure et les génies qui l'entourent; mais pour le prince mort, le marbre est d'une couleur livide, et la vérité est poussée à un tel point dans ce simulacre, qu'on ne s'en approche qu'avec la crainte de toucher et de sentir un cadavre.

« Comme expression des arts du moyen-âge, il n'y a presque rien à comparer à ce mausolée.

« Le troisième tombeau est celui de Marguerite d'Autriche, qui est placé à gauche du chœur. Il offre aussi une double représentation de la princesse vivante et morte. Vers le milieu de la tige du fronton paraît une corniche soutenue par plusieurs rameaux différemment contournés, destinés à remplir la partie supérieure de l'arcade. On y lit cette devise, inspirée par les alternatives d'une vie si diverse, si variée en adversité et en bonheur : *Fortune, infortune, fortune.* C'est plus ou moins celle de tous les mortels.

« Le travail des chiffres et des fleurons est d'une délicatesse si admirable, d'un fini si précieux, qu'il vient naturellement à l'esprit d'expliquer ces merveilles dans le langage de nos aïeux : « Ce n'est pas l'ouvrage des « hommes! c'est à peine celui des fées ».

« Souvent on y rencontre les belles formes de l'école italienne, trop souvent le fini de l'école allemande; mais les beautés sont en si grand nombre qu'elles font excuser quelques imperfections qui tiennent au siècle et qui sont toujours rachetées par une originalité pleine de séductions et d'enchantements.

« La chapelle de la princesse est aussi d'une grande magnificence. On voit sur l'autel un immense tabernacle construit d'un espèce d'albâtre et tout couvert de sculptures délicieuses, dont les sujets sont pris dans les mystères de nos livres sacrés. Près de cette chapelle est l'oratoire de la princesse, et, non loin de là, celui des ducs de Pont-de-Vaux, qui eut pour fondateur Laurent de Gorrevod, gouverneur de Charles-Quint.

Les stalles aussi méritent une attention toute particulière : ornées d'une foule prodigieuse de statues et couvertes d'ornements aussi remarquables par la beauté de l'exécution que par le symbole qu'ils expriment, elles sont dans un état de conservation que l'on chercherait vainement dans une autre église de France. »

CHARLES NODIER (*Franche-Comté*).

BIBLIOGRAPHIE DE L'AIN

1566. Paradin. — Chronique des comtes et ducs de Savoie.
1601. Lancelot de Voesin. — Histoire de la conquête de Bresse et de Savoie par le roi Très-Chrétien.
1650. Samuel Guichenon. — Histoire de Bresse, Bugey, Gex et Valromey, in-fol.
1666. Samuel Guichenon. — Bibliotheca Sebusiana Lugdunum, in-8°.
1696. Charles de Neuvéglise. — Abrégé de l'histoire de la souveraineté de Dombes. Thoissey, in-fol.
1709. Germain Guichenon. — Histoire de Bresse, in-8°
1736. Saugrain. — Détails de la principauté de Dombes (*Dictionnaire*, t. III).
1756. De la Lande. — Étrennes historiques de la prov. de Bresse, in-8°.
1764. Le P. Rousselet. — Histoire et description de l'église de Brou.

1764. **Le P. Genan.** — Antiquités du Bugey.
1783. Société d'émulation, agriculture, sciences, lettres et arts de l'Ain, fondée à Bourg en 1783; comptes rendus et procès-verbaux, 1783-1822 (13 vol.).
1796. **Coquebert de Montbret.** — Description géographique et minéralogique du département de l'Ain. (*Journal des Mines*, tome IV.)
1803. **L'abbé Greppo.** — Observations sur les étangs du département.
1808. **Bossy.** — Statistique du département de l'Ain, in-4°.
— **Peuchet et Chanlaire.** — Statistique du département de l'Ain, in-4°.
1810. **Th. Riboud.** — Indication générale des monuments et antiquités du département de l'Ain; recherches sur l'origine, les mœurs et les usages de quelques communes, in-8°
— La Bresse, ses cultures et ses étangs, 2 vol. in-12.
1820. **Brillat-Savarin.** — Sur l'archéologie de la partie orientale du département de l'Ain (dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de France, t. II).
1820-1868. Journal d'agriculture, lettres et arts du département de l'Ain (52 vol. in-8°).
1824-1825. **Th. Riboud.** — Essai sur l'étude de l'histoire des pays comprenant le département de l'Ain. Bourg, 2 vol. in-8°, et dans les Annuaires de 1824, 25, 27.
1829. **A. Puvis.** — Notice statistique sur le département de l'Ain en 1828.
1835. **Gacon.** — Histoire de Bresse et du Bugey (ouvrage posthume abrégé et publié par M. de Lateyssonnière, Bourg, in-8°.
— **A. Hugo.** — Le département de l'Ain dans la France pittoresque, in-8°.
— **Th. Laurent.** — Essai historique sur Miribel, in-18.
1836. **Moyria-Maillat.** — Monuments romains du département de l'Ain. Bourg, in-4°.
— **Pelliat et Leymarie.** — Album pittoresque de l'Ain. Bourg, in-folio.
1837. **Saint-Didier.** — Itinéraire pittoresque du Bugey. Bourg, in-8° et Atlas in-folio.
1838-44. **De Lateyssonnière.** — Recherches historiques sur le département de l'Ain, Bourg, 5 vol. in-8°.
1838. **Cassinet de Dombes.** — Essai sur l'histoire de Marguerite d'Autriche et sur la ville de Bourg, in-8°.
1839. Chroniques du département de l'Ain *(Journal de l'Ain)*, in-8°.

1840. **A. Puvis** — Dissertation sur l'église de Brou.
1841. **De Moyria** et **Pommier-Lacombe.** — Esquisses poétiques du département de l'Ain, in-8°.
— **D. Monnier.** — Études archéologiques sur le Bugey, in-8°.
— **Dupéry.** — Histoire hagiologique de Belley, 2 vol. in-8°.
1842. **A. Sirand.** — Course archéologique dans le Bas-Bugey, in-8°.
1843-1879. **C. Dufay.** — Notice sur Brou.
1844. **P. Mautellier.** — Notice sur la monnaie de Trévoux et de Dombes.
1845. **Hipp. Leymare.** — Notice, histoire et description sur la ville et l'abbaye de Saint-Rambert-de-Joux.
1846-47. **A. Sirand.** — Courses archéologiques et historiques dans le département de l'Ain, 2 vol. in-8°.
— **Girault de Saint-Fargeau.** — Département de l'Ain (dans le *Dictionnaire des Communes*).
1848. **Arène.** — Histoire ancienne et moderne du département de l'Ain, Nantua, in-4°.
— **A. Guilbert.** — Histoire de Bourg, Belley, Nantua, Gex, etc. (t. V de l'Histoire des villes de France).
1850. **L'abbé Courtépée.** — Description du duché de Bourgogne (t. IV.)
— **L. Dupasquier.** — Monographie de Notre-Dame de Brou. Lyon, Dumoulin.
1851. **J. Brossard.** — Histoire du pays de Gex et lieux circonvoisins.
— Bibliographie de l'Ain et antiquités générales de l'Ain (1855), par Sirand.
1852. **Paul Guillemot.** — Monographie historique de l'ancienne province de Bugey. Bourg, in-8°.
— **Baux.** — Histoire de la réunion à la France des provinces de Bresse, Bugey et Gex. Bourg, in-8°.
1856. **Leduc.** — Boisement du département de l'Ain.
1858. Un Dauphinois, promenade dans l'Ain, de Lyon à Seyssel, in-8°. Lyon, impr. Louis Perrin.
— **Valentin Smith.** — Statistique sommaire du département de l'Ain. Paris, in-8°.
— **De Lateyssonnière.** — Recherches historiques sur le département de l'Ain ; 5 vol. in-8°. Bourg, Bottier.
1861. Fragments historiques de l'Ain. Bourg, in-8°.
1862-64. **J. Baux.** — Nobiliaire du département de l'Ain, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Bourg, 2 vol. in-8°. — Nouvelle édition refondue, 1872.
— **G. Debombourg.** — Histoire communale de la Dombes. — Histoire de l'abbaye et de la ville de Nantua.

1865. **L. A. Lejosne.** — Géographie historique, biographique, industrielle, commerciale et administrative du département de l'Ain, 1 vol. in-32.
1866. **Vincent.** — Géographie du département de l'Ain à l'usage des familles, in-12; réimprimé, 1872 (3e édit.).
1868. Annales de la Société d'Émulation, t. Ier (t. XVIII, 1885).
— **Dr J. Maissiat.** — César en Gaule.
1869. **Jules Baux.** — Mémoires historiques de Bourg, extraits des registres municipaux de l'Hôtel de ville, de 1539 à 1789. 2 vol. gr. in-8°.
— **Debombourg.** — Atlas historique du département de l'Ain.
— **T. Desjardins** — Notice sur les antiquités du village de Vieu, in-8°.
1872. Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain, fondée à Bourg; revue de la Société littéraire, t. Ier 1872, t. XIV 1885, in-8°.
1873. **C. Guigue.** — Topographie historique du département de l'Ain, 1 vol. gr. in-4°.
1874. **Dufay.** — Bibliographie des personnages notables du département de l'Ain.
— **L. de Combes.** — Le présidial de Bourg et le bailliage de Bresse, in-8°.
1875. **J. Maissiat.** — Annibal en Gaule, 1 vol. in-8°.
— Histoire de Saint-Trivier-en-Dombes par un Dombomaine, in-8°.
1876. Petite Géographie du département de l'Ain, par MM. Perroud et Fontaine.

II

DÉPARTEMENT DE L'AISNE

Le département de l'Aisne, qui appartient à la région nord de la France, tire son nom d'une des rivières qui l'arrosent. Il est situé entre 50° 3'65" et 48° 50'30" de latitude nord; 0° 37'30" et 1° 55' de longitude est. Sa forme est celle d'un triangle renversé dont la pointe méridionale est précisément sous la latitude de Paris. Sa plus grande longueur est de 138 kil. et sa plus grande largeur de 86. Sa superficie est de 7,367 kil. carrés. Il a pour limites, au nord, le département du Nord, au nord-est la Belgique (sur un kil.); à l'est les départements des Ardennes et de la Marne; au sud et au sud-ouest celui de Seine-et-Marne; à l'ouest ceux de l'Oise et de la Somme.

Peu montagneux, ce département offre plutôt l'aspect d'une grande plaine ondulée présentant au centre plusieurs chaînes de faibles collines, au nord de larges plaines à peine sillonnées de quelques rides, de légères hauteurs; au sud des plateaux assez élevés (100 m. en moyenne), que surmontent çà et là quelques maigres sommets dont les plus hauts ne dépassent pas 150 m.

Le point culminant (284 m.) se trouve au nord-est près de la frontière Belge, dans le bois de Watigny. La direction générale des chaînes est d'est en ouest. Le point le plus bas, aux environs de Quierzy, n'est qu'à 37 mètres.

Ses cours d'eau appartiennent à deux versants, celui de la mer du Nord (bassins de la Meuse et de l'Escaut) et celui de la Manche (bassins de la Somme et de la Seine). — Bassin de la *Meuse*. La Sambre, affluent de la Meuse, n'a dans le département qu'un parcours de 11 kil. ; née près de Fontenelle, elle passe à Barzy, Bergues, Femy.— Bassin de l'*Escaut*. L'Escaut (7 ou 8 kil. dans le dép.) prend sa source au-dessus du Catelet où il passe ainsi qu'à Vendhuile et entre dans le département du Nord.— Bassin de la *Somme*. La Somme (40 kil. dans l'Aisne), prend naissance à Fonsommes, canton de *Saint-Quentin*. Elle arrose Essigny-le-Petit, Lesdins, Morcourt, Saint-Quentin, Gauchy, Seraucourt, Tugny, Sommette et pénètre au-dessus de Pithon dans le département auquel elle a donné son nom. — Bassin de la *Seine*. La Seine reçoit la Marne et l'Oise grossie de l'Aisne. La *Marne* (45 kil., dans l'Aisne) arrose Breloup, Sauvigny, Reuilly, Courtemon, Borzy, Méry, Chartèves, Jaulgonne, Mont-Saint-Père, Gland, Brasles, Château-Thierry, Azy, Chezy, Rameny, Nogent-l'Artaud, Charly et Pavant, après quoi elle entre en Seine-et-Marne. Elle reçoit à gauche le *Surmelin* (Beaune, Condé, Monturel, Conigy), grossi lui-même de la *Dhuys* (Artonges, Pargny), et le *Petit-Morin*, qui passe à la Celle. Le principal affluent de droite est l'*Ourcq* qui naît dans la forêt de Ris, près de Ronchères, arrose Fère-en-Tardenois,

Brény, Nampteuil, Vichel, Troesne, Silly-la-Poterie et la Ferté-Milon, au-dessous de laquelle cette rivière forme pendant quelque temps la limite entre les départements de l'Aisne et de l'Oise. L'Ourcq reçoit à droite la *Savière*, née près de Saint-Remy et le *Clignon* à gauche. Ce dernier est une petite rivière qui commence à Bézu-les-Fèves et arrose Épaulx, Mouthiers, Clignon, Bussières, Veuilly-la-Poterie, Brumetz et Montigny.

L'*Oise* (135 kil. dans le département) naît en Belgique à 15 kil. de la frontière, entre dans le département qu'elle limite pendant quelques kilomètres, le séparant de la Belgique (2 kil. 800) et du département du Nord (3 kil.). Elle coule d'abord du nord au sud jusqu'à Hirson, puis de l'est à l'ouest en passant par Neuve-Maison, Ohis, Effy, Gergny, Etréc-au-Pont, Autreppe, Erloy, Marly, Romery, Proisy, Hacquigny, Saint-Médard, Guise, Les Quielles, Saint-Germain où elle prend la direction du sud-ouest, passe à Vadencourt et Boheries, Longchamps, Poix, Noyal, Macquigny, Hauteville, Neuville, Origny, Tenelles, Sissy, Ribemont, Châtillon, Mézières, Sery, Alaincourt, Moy, Brissy, Brissay, Mayot, Achery, Travecy, La Fère, Beautor, Condren, Chauny, Manicamp et Quierzy au-dessous duquel elle entre dans le département qui a reçu son nom. Ses principaux affluents sont sur la rive droite le *Noirieu* (35 kil.) né dans la forêt de Nouvion, à Garmouset. Il passe à Nouvion, Boui, Etreux, Veneroles, Hannape, Tupigny, Verly et finit à Vadencourt; sur la rive gauche : le *Gland* qui arrose Saint-Michel et se jette dans l'Oise, à Hirson; le *Thon* qui passe à Logny, Aubenton, Leuze, Martigny, Bucilly, Eparcy, la Hérie, Origny, Foigny et

finit au-dessous d'Etrée-au-Pont; la *Serre* qui passe à Rozoy, Magny, Vincy, Montcornet, Agnicourt, Ponsericourt, Marle, Pouilly, Pont-à-Bucy et se jette dans l'Oise au-dessus de la Fère. (Elle a elle-même pour principaux tributaires le *Hurtaut* qui arrose Berlise, Noircourt, Montloué, Lislet et Montcornet; le *Vilpion* qui naît aux environs de Plomion, passe à Thenailles, Gercy, aux Grand et Petit-Rabouzy, à Rogny, à Marcy, à Erlant et finit dans la Serre au moulin de Dercy. Il a reçu à droite le *Chertemps* (rivière de Vervins); la Lette ou Ailette (60 kil.) qui naît dans un étang au-dessus de Vauclerc, arrose Saint-Martin, Courtecon, Anizy-le-Château, Guny, Champs et Manicamp, et se grossit de l'*Ardon*, qui commence au bois du Sauvoir, passe à Ardon, Leuilly, Chivy, Etouvelles et Chaillevois.

L'*Aisne*, le plus important des affluents de l'Oise (98 kil. dans le département), passe à Neufchâtel, Variscourt, Condé, Berry-au-Bac, Gernicourt, Pontavert, Chaudardes, Cuiry, Maizy, Venizel, Soissons, Vic-sur-Aisne, au-dessous duquel elle entre dans le département de l'Oise. Elle reçoit à droite la *Miette* qui vient d'Amifontaine, passe à Juvincourt, et finit au-dessous de Gernicourt, et le *Rû d'Osier* qui prend naissance à Juvigny; à gauche la *Vesle* qui arrose Braisne, et la *Crise* qui passe à Nampteuil, Chacrise, Courmelles et se jette dans l'Aisne près de Soissons.

Les *canaux* sont nombreux et importants : canal de la Sambre à l'Oise entre Seine et Rhin; canal latéral de l'Oise; canal de Saint-Quentin et canal de Crozat entre Escaut, Somme et Oise; canal des Ardennes et canal de Reims entre Aisne, Meuse et Marne;

canal latéral de l'Aisne; canal de l'Aisne à l'Oise; canal de l'Ourcq.

On comptait jadis beaucoup de marais et d'étangs qui ont en partie disparu aujourd'hui; le plus considérable est celui de Saint-Laurent qui s'alimente aux sources de la forêt de Saint-Gobain. Avec cette dernière, les forêts les plus belles sont celles de Nouvion, de Saint-Michel, de Samoussy, de Coucy, de Villers-Cotterets, de Fère, etc. Le climat est tempéré, plutôt froid et humide.

Les tribus gauloises occupant primitivement le pays étaient celles des Landuni, des Veromandui, des Novioduni, des Rêmes, des Suessiones. Ceux-ci, avec Divitiac, luttèrent contre César qui avait l'alliance des Rêmes, aussi furent-ils battus. Ils se soumirent tout à fait après la défaite des Belges à Bibrax, et leur roi Galba se rendit. A l'époque romaine, cette contrée appartenait à la seconde Belgique et Soissons devint la résidence des patrices romains. La victoire de Soissons (486), gagnée par Clovis sur Syagrius, fit passer la Gaule sous la domination des Francs; Clovis prit Soissons d'abord, puis Paris pour capitale. Ses fils et ses petits-fils se partagèrent la Gaule, et sous Clotaire Ier Soissons était devenue la capitale de la Neustrie. La rivalité de ce royaume avec l'Austrasie amena bien des batailles (Latofao 680, Testry 687). Charles-Martel, victorieux des Neustriens près de Soissons en 718, ramena l'unité franque et Pépin le Bref fut élu et sacré à Soissons en 752. Après Charlemagne, Louis le Débonnaire déposé par ses fils révoltés est enfermé à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons; Charles le Chauve signe en 877 à Quiersy l'édit qui consacre la

féodalité. Charles le Simple est battu sous les murs de Soissons par Robert, fils d'Eudes, comte de Paris. Le christianisme, fondé dès le IIIe siècle par saint Quentin, saint Béat, saint Crépin, saint Crépinien, saint Sinice, faisait alors de grands progrès dans le pays où furent créés les évêchés de Laon, de Soissons, de Saint-Quentin, de Noyon. Mais les évêques furent aussi puissants que les autres seigneurs et bien des discordes éclatèrent. Les plus redoutés étaient les sires de Coucy et les comtes de Vermandois. Cependant, le grand mouvement communal se produit. Saint-Quentin se constitue en commune en 1103, Soissons 1131, Chauny en 1167, La Fère 1207, Château-Thierry 1231; Laon, érigée en commune dès 1110 (mort de l'évêque Gaudry), ne garde sans contestation et définitivement ses privilèges qu'en 1239. Les chartes ne s'obtenaient point sans peine. La guerre de Cent Ans, la Jacquerie, les guerres religieuses désolèrent cette région pendant deux siècles. Les Bourguignons, maîtres du Soissonnais et du Laonnais, n'en sont chassés qu'au début du XVe siècle. Par le traité de Crépy-en-Laonnais (1544), Charles-Quint abandonne ses prétentions à la Bourgogne. En 1557, le duc de Guise est battu par les Espagnols sous les murs de Saint-Quentin. La paix de Vervins qui met fin aux guerres de religion est signée en 1598. En 1814, les victoires de Craonne et de Laon ne servirent guère la cause de Napoléon; en 1870, Soissons et Laon furent bombardées et prises par les Prussiens, et les batailles de Saint-Quentin furent inutiles.

Le département de l'Aisne a été formé du Laonnais, du Soissonnais, du Noyonnais et du Valois, qui

faisaient partie de l'Ile-de-France ; du Vermandois et de la Thiérache, appartenant à la Picardie, et d'une partie de la Brie pouilleuse ou Galvèse, dépendant de la Champagne.

Peu de départements comptent autant de personnages célèbres. Aussi ne pouvons-nous indiquer ici que les plus illustres d'entre eux : Saint Rémy (v^e^ siècle) ; Ebroïn (VII^e^ s.) ; Bertrade, mère de Charlemagne (VIII^e^) ; les rois de France Caribert, Chilpéric I^er^, Clotaire II, Lothaire I^er^, Louis IV et Louis V, la reine Frédégonde ; le théologien Anselme (XII^e^ s.) ; Guillaume Dupré, statuaire ; le philosophe Ramus ; le roi de Navarre Antoine de Bourbon, Louis de Bourbon, prince de Condé, Charles de Lorraine, duc de Mayenne ; le poète Jean Bertaut (XVI^e^ s.) ; le magistrat Omer Talon ; le père Marquette ; La Fontaine et Racine ; le peintre Le Nain (XVII^e^), le pastelliste Quentin de la Tour ; le maréchal Serrurier ; le peintre Berthélemy ; le lampiste Quinquet ; Condorcet et Méchain, le poète Luce de Lancival ; Fouquier-Tinville et Camille Desmoulins ; Babeuf (XVIII^e^ s.), et à notre époque les généraux d'Aboville, Balland, Beaumont, Bonnaire, Caulaincourt ; le comte de Saint-Vallier, diplomate ; Alexandre Dumas et Henri Martin, Chamfleury et Arsène Houssaye ; les généraux de Failly et de Wimpfen, etc.

La population totale de l'Aisne était en 1891 de 545,493 hab. Ce département comprend 5 arrondissements, 37 cantons et 840 communes. Les habitants sont en général doux et bons, avec parfois une pointe de susceptibilité ou de vivacité, laborieux et économes ; mais, vu le voisinage de Paris, rien de

particulier à signaler dans les mœurs et coutumes. Presque tous les habitants sont catholiques ; on compte à peine 5,000 protestants qui relèvent du consistoire de Saint-Quentin et quelques israélites qui dépendent de la circonscription consistoriale de Lille. Pour le culte catholique, le département forme l'évêché de Soissons, suffragant de l'archevêché de Reims ; au point de vue militaire il appartient au II[e] corps d'armée (quartier général à Amiens) et à la II[e] légion de gendarmerie [1]. Il ressortit à la Cour d'appel d'Amiens. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de 1[re] instance ; il y a des tribunaux de commerce à Chauny, Saint-Quentin, Soissons et Vervins et des Conseils de prud'hommes à Bohain, Guise et Saint-Quentin. Sous le rapport universitaire, l'Aisne dépend de l'Académie de Lille avec les départements des Ardennes, du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais.

Topographie. — *a. L'arrondissement de Laon,* dont la population est de 162,139 habitants, renferme 11 cantons et 291 communes. Ces cantons sont ceux de Laon (27 communes), Anizy-le-Château (22), Chauny (20), Coucy-le-Château (33), Craonne (40), Crécy-sur-Serre (20), La Fère (27), Marle (23), Neufchâtel (28), Rozoy-sur-Serre (30) et Sissonne (21).

Laon (14,129 hab.) est située sur le sommet d'une montagne qui domine une large plaine. Ce fut primitivement un château fort. En 407, les Barbares ne purent le prendre; Attila y échoua de même en 451. Clovis,

[1] Il n'offre comme position de première ligne que celle qui est occupée par le fort d'Hirson, mais en deuxième ligne il présente l'excellente position de Laon–La Fère.

en 491, y fonda un évêché; Charles le Simple en fit sa capitale. Hugues-Capet fut battu près de là, en 987, par Charles de Lorraine, qui entra dans la ville, et n'en fut chassé qu'en 991, par la trahison de l'évêque Adalbéron. Laon soutint plus de trente sièges et vit deux conciles, en 1146 et 1231. Cette ville fut érigée en commune au commencement du XII^e^ siècle. Elle eut à souffrir de la guerre contre les Anglais, des Bourguignons, des guerres de religion, des invasions de 1814, 1815 et 1870. On y voit encore des vestiges de fortifications depuis l'époque romaine. Parmi les monuments actuels, il faut citer la cathédrale (XII^e^, XIII^e^ s.), la Tour penchée, le Palais de justice, l'église Saint-Martin, l'Hôtel de la Préfecture qui occupe une partie des anciens bâtiments de l'abbaye Notre-Dame, le beffroi de la citadelle, les portes Royer et des Chenizelles, etc. Sur la place, statue du maréchal Serrurier (1863); patrie de Lothaire, de saint Remi, du publiciste Bodin, de l'astronome Méchain, etc.

1. Le canton de *Laon* présente un sol uni d'ordinaire, excepté au sud-est; il est arrosé par la rivière d'Ardon et le ruisseau de Chambry, renferme de belles et vastes plaines et prairies, des vignes, des marais desséchés (culture maraîchère); blés, seigle, fourrages, vins. Aulnois (489 hab.) est une ancienne place forte ayant appartenu à Jean de Luxembourg. Clotaire I^er^ fit élever un château à Athies (1,131); Chambry (366) a eu une commanderie de Malte; Chéret (145) fut érigé en commune par Louis le Gros. Crépy (1665) rappelle le traité qui mit fin aux guerres de François I^er^ contre Charles-Quint (1544). Près de Molinchart (273) se trouve un tas de blocs de grès énormes appelé la Hottée de

Gargantua. On a découvert d'anciens tombeaux à Nouvion-le-Vineux (141). — Clacy et Thiernet (186), Bruyères et Montbérault (983), Eppes (321), Presles et Thierny (302) ont eu des châteaux forts. Dans ce dernier pays se trouvait jadis une maison de plaisance des évêques de Laon. Il y a des lettres de Robert Lecoq datées de Presles 1352. Autres communes : Arrancy (120), Besny-et-Loizy (234), Bièvres (200), Bucy-les-Cerny (272), Cerny-lès-Bucy (151), Chivy-les-Etouvelles (222), Etouvelles (165), Festieux (515), Montchalons (144), Orgeval (107), Parfondru (351), Ployart-et-Vaurseine (130), Veslud (391), Vivaise (244) et Vorges (390).

2. Le canton d'*Anizy-le-Château* a un sol montueux, couvert de bois, parsemé de marais, renfermant des vignes et de bonnes terres de culture. Anizy (1,100) a été donné par Clovis à saint Remi, et par ce dernier en 500 aux évêques de Laon, comtes d'Anizy. Bassoles-Aulers (302) a tenu sa charte communale d'Enguerrand III de Coucy en 1202. C'est à Cessières (442) qu'on employa pour la première fois (en 1757) les cendres noires pour la culture. Tombe de Brunehaut près de Laniscourt (180). Anciens châteaux forts à Monampteuil (311) et Mons-en-Laonnais (570). Bourguignon-sous-Montbroin (150), Braucourt (465), Chaillevois (138), Chevregny (503), Faucoucourt (448), Laval (245), Lizy (242), Merlieux-et-Fouquerolles (263), Montbavin (57), Pinon (601), Royaucourt-et-Chailvet (293), Suzy (322), Urcel (665), Vaucelles-et-Beffecourt (150), Vauxaillon (532), Wissignicourt (240). Scieries, poteries, sucreries, alun, couperose.

3. Le canton de *Chauny*, arrosé par l'Oise, est très

fertile. Chauny (9,315 hab.), reçut en 1167, sa charte communale de Philippe de Flandre. Philippe Auguste la confirma en 1213. Cette ville fut prise en 1472 par le duc de Bourgogne, en 1552 par les Espagnols, en 1814 par les Russes. — Ardoises, construction de bateaux; bonneterie, chaussons de laine tricotés, bougies, briques, chaux, fonderies, etc.

Commenchon (174 hab.) est la patrie du général Schérer (1747-1804); on y voit un tumulus ainsi qu'auprès de Sinceny (1,926). Villequier-Aumont (760) s'appelait autrefois Genlis et avait une abbaye de ce nom de l'ordre des Prémontrés, fondée en 1221. Culture du chanvre à Abbécourt (640), Amigny-Rouy (781), Condren (494), Neuflieux (82), Ognes (562). Sucreries à Ognes, Sinceny, Ugny-le-Gay (336), Viry-Noureuil (1,512), brasserie à Frières-Faillouel (1,001), tannerie à Marest-Dampcourt (459), carrières à Laneuville-en-Beine (259). Les autres communes sont Autreville (1,046), Beaumont-en-Beine (310), Bethancourt-en-Vaux (390), Caillouel-Crepigny (441), Caumont (394), Guivry (387).

4. Céréales, pâturages, vignes, chanvre et lin, voilà ce que nous offre le canton de *Coucy-le-Château*. Coucy (712 hab.) a reçu son surnom d'un château féodal fondé par Enguerrand III de 1225 à 1230, aujourd'hui à l'État. « Je ne suis roi, ne prince, ne duc, ne comte aussi, je suis sire de Coucy », telle était la devise du seigneur de ce nom. La ville avait été érigée en commune en 1197. A Auffrique-et-Nogent (447), se trouvent les restes de l'abbaye de Nogent fondée en 1076 par Albéric, sire de Coucy, séjour de l'auteur du *Gesta Dei per Francos* et du savant Mabillon. Barisis (876) était

une ancienne prévôté dépendant de l'abbaye de Saint-Amand, en Flandre. Folembray (1,833) possède des vestiges d'un ancien château bâti en 1210 par Enguerrand de Coucy. François Ier et Diane de Poitiers y séjournèrent ainsi que Henri IV et Gabrielle d'Estrées. — Verreries. — Prémontré (1,209) est un nom célèbre qui rappelle l'ancienne abbaye fondée par saint Norbert en 1120, chef d'ordre, saccagée par les calvinistes en 1567, reconstruite au XVIIIe siècle. Quierzy (475) fut une résidence royale des Mérovingiens, Charles Martel y mourut en 741, les Normands la pillèrent en 855. Là fut rendu l'édit de 877, constitutif de la féodalité. Trosly-Loire (846) a eu une maison royale où fut réuni un concile au Xe siècle. Les autres communes sont celles d'Audignicourt (168), Besmé (162), Bichancourt (1,047), Blérancourdelle (84), Blérancourt (1,033), Bourguignon-sous-Coucy (75), Camelin-et-le-Fresne (417), Champs (343), Coucy-la-Ville (262), Crécy-au-Mont (506), Fresnes (286), Guny (616), Jumencourt (200), Landricourt (238), Leuilly (634), Lombray (50), Manicamp (661), Pierremande (293), Pont-Saint-Mard (365), Quincy-Basse (181), Saint-Aubin (284), Saint-Paul-aux-Bois (643), Selens (396), Septvaux (258), Vassens (338) et Verneuil-sous-Coucy (196).

5. Le canton de *Craonne* présente un sol montueux avec des vignobles et d'excellentes terres de culture. Craonne (665 hab.) rappelle une victoire de Napoléon Ier sur les alliés (1814); fabrique de chaises, commerce de bestiaux. Bouconville (372) a le château de la Bove qui fut plusieurs fois le lieu de séjour des filles de Louis XV. Napoléon coucha à Braye-en-Laonnois (509) après la bataille de Craonne. Cerny-en-

Laonnois (203) fut érigée en commune en 1210. — A Corbeny (843) lieu de sépulture de saint Marcou, les rois de France se rendaient aussitôt après la cérémonie du sacre. C'était ce saint qui leur donnait, paraît-il, la faveur de guérir les écrouelles. Il y a des habitations souterraines à Bourg-et-Comin (434), des grottes curieuses et traces d'un ancien château à Neuville (115), d'importantes carrières à Colligis (182), Crandelain-et-Malval (173), Vendresse-et-Troyon (190). — Trucy (202) rappelle la victoire remportée en 573 par Frédégonde sur l'armée d'Austrasie; à Cuissy-et-Gény (142) se trouvait une abbaye de Prémontrés fondée en 1115; à Vauclerc-et-la-Vallée-Foulon (63) une abbaye de Bernardines établie en 1134. Il y a çà et là des moulins, huileries, scieries, briqueteries dans les autres communes : Ailles (172), Aizelles (210), Aubigny (286), Beaulne-et-Chivy (168), Beaurieux (751), Berrieux (386), Chamouille (207), Chermizy (251) fabrique de produits chimiques, Courtecon (107), Craonnelle (242), Cuiry-lès-Chaudardes (92), Goudelancourt-lès-Berrieux (117), Jumigny (167), Lierval (274), Martigny (235), Monthenault (171), Moulins (240), Moussy-sur-Aisne (109), Œuilly (285), Oulches (175), Paissy (222), Pancy (96), Pargnan (200), Sainte-Croix (219), Saint-Thomas (131), Vassogne (151), Verneuil-Courtonne (266).

6. Le canton de *Crécy-sur-Serre,* montueux au nord, possède de bonnes terres de culture, des prairies, des marais; produit du blé, des fourrages, du lin, du chanvre. Crécy-sur-Serre (1,926 hab.) a eu un château fort dont Louis le Gros s'empara (1115) sur Thomas de Marle. Ce bourg fut souvent ruiné. Il a aujourd'hui des fabriques de chaux et briques, de pompes et fait le

commerce de chevaux et de bestiaux. Il y a des fabriques de sucre à Mesbrecourt-Richecourt (580), Nouvion-et-Catillon (867), Nouvion-le-Comte (635), Pouilly-sur-Serre (693), des râperies de betteraves à Couvron-et-Aumencourt (664), Dercy (793), des huileries et moulins à Assis-sur-Serre (490), Chalandry (400), Pont-à-Bucy (147). On fabrique des paillassons à Mortiers (291), des sabots à Remies (470). Les autres communes s'adonnent surtout à l'agriculture. Ce sont : Barenton-Bugny (658), Barenton-Cel (161), Barenton-sur-Serre (175), Pargny-les-Bois (190), Chéry-lès-Pouilly (651), Montigny-sur-Crécy (490), Bois-lès-Pargny (478), et Verneuil-sur-Serre (346).

7. Le canton de *la Fère*, plat d'ordinaire excepté à l'est et au midi, arrosé par l'Oise et la Serre, et renfermant la forêt de Saint-Gobain, produit des grains, des fourrages, du chanvre, du lin. La Fère (5,394 hab.) jadis place forte de l'évêque de Laon, prise en 958 par Thibault, comte de Blois, assiégée par Louis le Gros en 1132, fut érigée en commune en 1207. Elle fut prise de nouveau par le prince de Condé en 1579, par les ligueurs en 1589, par Henri IV en 1595, enfin par une brigade de Bulow en 1814. Cette petite ville a vu naître le cardinal de Bourbon, mort en 1594 et Louis de Bourbon, prince de Condé, massacré après la bataille de Jarnac. On remarque à Fourdrain (669) l'étang de Saint-Lambert et au hameau de ce nom un ancien château où séjourna souvent Henri IV. Saint-Gobain (2,346), bâti par les sires de Coucy, possède une célèbre manufacture de glaces dont l'origine, une simple verrerie, remonte à Marie de Luxembourg, bisaïeule de Henri IV (1540). C'est la patrie du litté-

rateur Luce de Lancival (1714-1810). Saint-Nicolas-aux-Bois (207) doit son nom à une abbaye de Bénédictins, fondée en 1080, et dont on voit encore des ruines. Un concile y fut tenu sous saint Bernard. — Servais (390) a eu une maison royale où Charles le Chauve tint un parlement en 853 et où il emprisonna en 869 Hincmar, évêque de Laon, qui l'avait excommunié. Construction de bateaux à Beautor (651). Il y a des fabriques de sucre à Berteaucourt, Epourdon (557), Liez (544), Mayot (368), Quessy (1,011) et Tergnier (3,740); des fabriques de produits chimiques à Mennessis (262), de machines agricoles à Fargniers (1,929), Travecy (797), des brasseries à Danizy (449), une râperie à Achery (809), des fabriques de couteaux et de limes à Charmes (883). Les autres communes sont Andelain (149), Anguilcourt-le-Sart (632), Bric (106), Courbes (81), Deuillet (157), Fressancourt (230), Monceau-le-Leups (705), Rogécourt (133), Versigny (665), Vouël (539).

8. Le canton de *Marle*, arrosé par la Serre et le Vilpion, renferme de bonnes terres de labour, des prairies, des marais desséchés. Marle (2,509 hab.) fut érigée en commune par le premier sire de Coucy, Raoul, en 1174, et assez souvent assiégée ou prise depuis. Restes d'un ancien château. Commerce de toiles, de chanvre et de lin, brasseries, briqueteries, filatures de laine, fabrique de sucre de betterave. Il y a eu d'anciens châteaux à Bosmont (354), Erlon (447), Grandlup-et-Fay (538), Pierrepont (871), Tavaux-et-Pontséricourt (1,160). Cilly (438) a été incendié en 1815. Autremencourt (390), Tavaux, Toulis et Attencourt (371), ont des fabriques de sucre; Agnicourt-et-Séchelles (485), Marcy (324) et

Thiernu (224), des moulins. — Autres communes : Châtillon-lès-Sons (360), Cuirieux (315), Froidmont-Cohartille (495), Monceau-le-Vaast (303), Montigny-le-Franc (439), Montigny-sous-Marle (201), La Neuville-Bosmont (401), Saint-Pierremont (223), Sons-et-Ronchères (738), Vesles-et-Caumont (457), Voyenne (540).

9. Le sol du canton de *Neufchâtel* est assez uni d'ordinaire ; arrosé par l'Aisne, par la Miette, il produit beaucoup de seigle, moins de blé et renferme des vignobles passablement estimés. Neufchâtel (651 hab.) prise par Henri I[er] sur le comte de Champagne en 1031, fut pillée par les Bourguignons en 1417, et prise par Turenne en 1650. Fabrique de blanc d'Espagne, construction de cylindres à grains, brasserie. Aguilcourt (274) a reçu en 1339 ses franchises du comte de Roucy. — On prétend qu'il y a un ancien camp de César entre Condé-sur-Suippe (159) et Variscourt (85). Il y avait des châteaux forts non seulement à Neufchâtel, mais à Berry-au-Bac (778), Gernicourt (120) et Roucy (572). Ce dernier bourg a eu jadis une maison royale où Charles le Chauve tint un parlement en 851. Il y a des brasseries à Amifontaine (388), Pignicourt (254) ; de nombreux moulins : Condé, Juvincourt-et-Damary (640), Prouvais (445) ; des sucreries : Berry-au-Bac, Maizy (462). La plupart des autres communes s'adonnent plus spécialement à l'agriculture : Bertricourt (87), Bouffignereux (135), Chaudardes (120), Concevreux (335), Evergnicourt (284), Guignicourt (555), Guyencourt (300), Lor (240), La Malmaison (608), Menneville (260), Meurival (109), Muscourt (64), Orainville (287), Pontavert (437), Proviseux-et-Plesnoy (162), La Ville-aux-Bois-lès-Pontavert (188).

10. Arrosé par la Serre, le Hurtaut, la Brune, le canton de *Rozoy-sur-Serre* n'a que quelques parties très fertiles. Le reste, c'est-à-dire plus de moitié, ne l'est que médiocrement, — bois, céréales, chanvre. Rozoy (1,450 hab.) souvent pris et repris et saccagé aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, incendié au XVIII^e^ (plus de 200 maisons détruites en 1775), fait aujourd'hui le commerce de lin, toiles, bois et a des brasseries. Le commerce des grains est très important dans ce canton : Archon (205), Brunehamel (824), Chéry-lès-Rozoy (300), Cuiry-lès-Iviers (160), Dolignon (133), Grandrieux (197), Noircourt (216), Vigneux (731), Vincy-Reuil-et-Magny (257). Il en est de même du commerce des toiles : à Berlise (300), Brunehamel, Chaourse (780), Dohis (346), Lislet (182), Parfondeval (426), Raillimont (157); du commerce de chanvre et de lin à Renneval (308); de la meunerie : Résigny (572), Sainte-Geneviève (129), etc.; des brasseries, fonderies, briqueteries, des fabriques de sucre : Montcornet (1,549), Clermont (161), Dizy-le-Gros (1,441), Osiers-aux-Autels (325); fabrique de sabots à Résigny (572). Les autres communes sont Dagny-Lambercy (354), Montloué (521), Morgny-en-Thiérache (322), Rouvroy-sur-Serre (184), Soize (251), Le Thuel (259) et La Ville-aux-Bois-lès-Dizy (478).

11. Le canton de *Sissonne*, très étendu, est plat d'ordinaire, avec des marais, un sol souvent peu fertile, mais quelques bonnes contrées (seigle, sarrasin, blé, chanvre). Sissonne (1,482 hab.) est un bourg très ancien auquel une vieille charte de 1225 donne le nom de Teutonique. Grains et farines, filature de laine. Boncourt (402) a possédé une maison de Templiers.

Liesse (1354) est célèbre par son pèlerinage, dont l'origine remonte aux Croisades. L'église, du XII^e^ siècle, a été visitée par Louis XI en 1469 et par François I^er^ en 1538. Jubé du XIII^e^ siècle, tableau représentant Louis XIII et Anne d'Autriche. Nombreux ex-voto. Patrie de J.-F. Hénaut, bienfaiteur des pauvres, mort en 1823. Petit séminaire. Fabriques de bijouterie, d'orfèvrerie, crucifix, croix et bagues, d'articles de pèlerinage, de jouets, etc. La duchesse de Berry séjourna à Marchais (549) lors de son pèlerinage à Liesse en mai 1821. C'est au château de Marchais que fut conçue, en 1576, la première idée de la Ligue. Samoussy (220) est fort ancien : plusieurs carolingiens y résidèrent ; Carloman qui y mourut en 771, Charles le Chauve, qui y tint une diète, Charles le Simple. — Il y a eu des châteaux forts à Sissonne, Montaigu (768) et Nizy-le-Comte (607). On fabrique du sucre à Nizy, Saint-Erme, Outre et Ramecourt (1471), Missy-lès-Pierrepont (206). Autres communes : Bucy-lès-Pierrepont (785), Chivres (467), Coucy-lès-Eppes (434), Courtrizy-et-Fussigny (139), Ebouleau (284), Gizy (734), Goudelancourt-lès-Pierrepont (317), Lappion (543), Machecourt (268), Mauregny-en-Haye (517), Sainte-Preuve (224), La Selve (348).

b. L'arrondissement de Château-Thierry renferme 5 cantons, 124 communes et 56,529 habitants. Ces cantons sont ceux de Château-Thierry (21 com.), Charly (19), Condé-en-Brie (27), Fère-en-Tardenois (23) et Neuilly-Saint-Front (34).

L'origine de Château-Thierry (6,863 hab.) est attribuée à Charles Martel qui fit élever en 730 un château

fort pour son royal pupille Thierry IV, château au pied duquel se forma la ville. Louis le Bègue le donna en 877 à Herbert Ier, comte de Vermandois, dont les héritiers le cédèrent aux comtes de Troyes (xe s.). Un de ces derniers le céda à un riche particulier, nommé Thierry, qui fortifia davantage le château et la ville (945). Château-Thierry soutint de nombreux sièges contre Raoul de Bourgogne, et Hugues de France contre les Anglais (1371-1421) contre Charles-Quint (1544). François Ier y établit une foire devenue importante (1520). C'est sous ses murs que Henri de Guise reçut, en 1575, la blessure qui le fit surnommer le Balafré. En 1700, les fortifications furent démolies. En 1814 (12 février), la bataille de Château-Thierry fut livrée par le duc de Tarente aux troupes de la coalition. Cette ville est la patrie de La Fontaine (1621-95) qui y a sa statue et dont on voit encore la maison (1559). Ancienne capitale du Galvèse, dépendance de la Brie champenoise.

1. Le canton de *Château-Thierry,* arrosé par la Marne, semé de coteaux, est couvert de vignes, de bois (forêt de Barbillon), de champs de blé et de seigle. C'est un canton en bonne partie agricole (Azy-Bonneil (199), Bellcau (213), Bezu-Saint-Germain (519), Bouresches (264), Epaux-Bézu (604), Epieds (383), Gland (320), Marigny-en-Orxois (516), Mont-Saint-Père (515), Nogentel (490). On trouve des carrières de grès à Blesmes (294), Fossoy (270); de pierres à Verdilly (301), de pierres meulières à Etrepilly (187), des tuileries à Etampes (351), des moulins à Brasles (588), Essommes (1629), une fabrique de sucre à Chierry (275). Une assemblée des Grands fut

réunie en 616 à Bonneil (344). Napoléon Ier coucha au château de Nesles (402) en février 1814.

2. Le canton de *Charly-sur-Marne*, arrosé par la Marne, renferme des bois étendus (forêts de Nogent-l'Artaud, de Viels-Maisons), d'agréables coteaux couverts de vignes, de prairies, avec de bons fourrages, des champs productifs. Charly (1,684) a des fabriques d'amidon, de caoutchouc, de chaussures, de bonneterie. Chézy (1,167) a possédé une abbaye bénédictine détruite en 887 par les Normands ; Nogent-l'Artaud (1,361) une abbaye de Clarisses fondée à la fin du XIIIe siècle par Blanche, reine de Navarre. Sur le territoire de l'Epine-au-Bois (379), la ferme de Haute-Epine fut vivement enlevée par Ney le jour de la bataille de Montmirail (11 février 1814). Essises (350) rappelle la bataille du lendemain (12 févr.) dite de Château-Thierry. Romeny (264) et Nogent-l'Artaud ont des carrières meulières ; Croutles (579), du plâtre. Viels-Maisons (943) fabrique de la poterie, des tuiles, Montreuil-aux-Lions (856), de la passementerie. Les autres communes sont Bezu-le-Guéry (260), la Chapelle-sur-Chézy (300), Coupru (188), Domptin (384), Lucy-le-Bocage (208), Montfaucon (258), Saulchery (530), Vendières (345), Villiers-sur-Marne (426), toutes plus ou moins agricoles, et enfin Pavant (811) qui fabrique des baleines de corne, des boutons de corne et d'os.

3. Le canton de *Condé-en-Brie*, boisé, est arrosé par la Marne, le Surmelin, la Dhuys, le Petit-Morin. Les communes qui le composent sont Condé (6,672 hab.), Artonges (272), Barzy (418), Baulne (527), La Celle (235), Celles-lès-Condé (116), La Chapelle-Monthodon (386), Chartèves (306), scieries ; Connigis (258), car-

rières, fabr. de boutons d'os ; Courboin (342), Courtemont-Varennes (243), Crézancy (565), boutons ; Fontenelle, (278) Jaulgonne, (535), Marchais (349), pris et repris le 11 févr. 1814 ; Mézy-Moulins (370), Monthurel (152), Montigny-lès-Condé (175), Montlevon (508), Pargny-la-Dhuys (289), élevage de mérinos ; Passy-sur-Marne (162), Reuilly-Sauvigny (262), Rozoy-Bellevalle (160), Saint-Agnan (232), Saint-Eugène (224), Tréloup (1,430) et Viffort (330).

4. Le canton de *Fère-en-Tardenois*, arrosé par l'Oise et la Serre, offre quelques ondulations de terrain à l'est et au sud, est plat partout ailleurs. Il renferme des bois (forêt de Fère, etc.), de bonnes terres de culture et produit du blé, des céréales de toutes sortes, des fourrages, du lin, du chanvre, des fruits. Fère (2,265 hab.) reçut de Philippe Auguste, en 1214, une charte communale complétée en 1342 par Gui de Châtillon. On y voit encore de remarquables ruines d'un château élevé en 1206 par Robert II comte de Dreux, qui commandait à la bataille de Bouvines. Coincy (1,117) a possédé une abbaye de Bénédictins fondée au XII^e^ siècle. — Beuvardes (807), Brécy (393), Bruyères (244), Le Charmel (366), Cierges (241), Courmont (215), Dravegny (241), Fresnes (302), Goussancourt (236), Mareuil-en-Dôle (337), Nanteuil-Notre-Dame (141), Ronchères (193), Vezilly (338), Villeneuve-sur-Fère (342), Villers-Agron-Aiguizy (180). On fabrique des instruments aratoires à Cohan (147), à Seringes-et-Nesles (317). La terre de Nesles a été jadis fort importante. Il y a des moulins à Coulonges-en-Tardenois (562), Saponay (312), Sergy (270), Villers-sur-Fère (454).

4. Le canton de *Neuilly-Saint-Front* renferme de vastes et riches prairies arrosées par l'Ourcq et le Clignon. Neuilly-Saint-Front (1,484 hab.) s'appelait primitivement Neuilly-en-Orxois. Carloman, frère de Charlemagne, donna cette terre aux clercs de Saint-Remi de Reims. Elle passa plus tard aux comtes de Champagne, qui firent construire (1236) un château fort dont on voit les ruines encore aujourd'hui. Combat du 3 mars 1814. Fabrique de sucre. Les moulins abondent dans le canton, par-dessus tout agricole ; on en trouve à Armentières (161), Brumetz (204), Bussiares (149), Dammard (240), La Ferté-Milon (1,592), Gandelu (484), Monthiers (303), Saint-Gengoulph (173), Torcy (112), Veuilly-la-Poterie (202), Vichel-Nanteuil (162). La Ferté-Milon a les restes d'un château élevé au commencement du xv^e^ siècle par Louis d'Orléans, frère de Charles VI, sur l'emplacement d'un ancien château fort du xii^e^ siècle. (Il devait dépasser comme ouvrage militaire le château de Pierrefonds dû au même prince.) Comme il avait abrité les Ligueurs, Henri IV le fit détruire. Statue de J. Racine (1639-99). Briques.

Grisolles (257 hab.) possédait l'abbaye de Charmes, communauté de religieuses de l'ordre de Fontevrault. Les autres communes sont : Bonnes (280), Chezy-en-Orxois (501), Chouy (639), Courchamps (110), La Croix (130), Hautevesnes (182), Latilly (278), Licy-Clignon (113), Marizy-Sainte-Geneviève (202), Marizy-Saint-Mard (69), Monnes (120), Montigny-l'Allier (398), Montron (116), Passy-en-Valois (108), Priez (90), Rocourt (245), Rozet-Saint-Albin (332), Saint-Quentin (44), Silly-la-Poterie (164), Sommelans (68)

et Troësnes (251). Il y a une distillerie agricole à Veuilly-la-Poterie.

e. L'*arrondissement de Saint-Quentin* comprend 7 cantons, 128 communes, 145,988 hab. Ce sont les cantons de Saint-Quentin (14 communes); Bohain (14), Le Catelet (18), Moy (19), Ribemont (15), Saint-Simon (23) et Vermand (25).

1. Le canton de *Saint-Quentin*, arrosé par la Somme, est assez accidenté, bien cultivé, productif (céréales, pommes). Il renferme quelques marais.

Saint-Quentin (47,551 hab.), ancienne *Augusta Veromanduorum*, était très importante sous les Romains. Trois grandes voies y conduisaient, dont on peut encore voir des vestiges. Saint-Quentin y fut martyrisé sous Dioclétien. Prise par les Vandales (407), saccagée par les Huns (451), par les Normands aux VII^e^ et IX^e^ siècles, cette ville devint la capitale des comtes de Vermandois, qui lui accordèrent, au XII^e^ siècle, ses premières franchises. Rattachée à la couronne en 1215, elle fut cédée au duc de Bourgogne par le traité d'Arras pour revenir au domaine royal en 1477 d'une façon définitive. Saint-Quentin fut assiégée, prise et pillée en 1557 par le duc de Savoie au nom de Philippe II, roi d'Espagne. Ses murailles ont été démolies en 1820, ce qui ne l'empêcha point de résister courageusement aux Allemands en 1870. (Bat. du 19 janv. 1871). Construction de machines, grandes fabriques de tissus, grains, lin, coton; nombreuses et importantes manufactures. Patrie du sculpteur Alard (XII^e^ s.), de l'évêque Hennuyer qui, en 1572, s'opposa au massacre des protestants de son diocèse de Lizieux, du peintre Bléville (XVI^e^ s.), de Crommelin, qui introduisit

la culture du lin dans le pays (xvi[e] s.), du graveur Papillon (1661-1744), du philanthrope Bezenet (1713-1784), du célèbre utopiste Babeuf (1764-1797), de l'historien Henri Martin (1800-1883), de Charles Rogier (1800-1885).

On trouve des fabriques de sucre à Fonsommes (701), Lesdins (698), Omissy (413); de vannerie à Morcourt (501); des brasseries à Fieulaine (670), Homblières (1,217). Ce dernier bourg a eu plus de 80 maisons consumées dans un incendie le 14 juillet 1829. On y fabrique actuellement nombre d'articles dits de Saint-Quentin. Essigny-le-Petit a 435 hab.; Fontaine-Notre-Dame (650), Harly (491), broderies; Marcy (258), Mesnil-Saint-Laurent (346), Renaucourt (400), Rouvroy (245). Fonsommes a possédé une abbaye de Bernardines fondée en 1140 et transférée dans la suite à Saint-Quentin.

2. Le canton de *Bohain* a un sol plat, excepté au sud, presque sans cours d'eau (canal des Torrents, boisé (forêt de Bohain). Culture du houblon. Bohain (6,980) était jadis une place forte très importante que Philippe Auguste enleva en 1183 au comte de Flandre. Cédée momentanément au duc de Bourgogne (traité de Vervins, 1475), elle revint au domaine royal deux ans après. Henri IV la donna au maréchal de Balagny. Cette terre, qui passa ensuite à la maison de Nesle, fut érigée en comté par Louis XIV (1703). Fabriques de cachemires français, gazes, barèges et tissus variés, de lames et peignes à tisser, de navettes, teintureries, etc., etc. Il y a de nombreuses brasseries dans le canton : à Becquigny (621), Brancourt (1,411), Prémont (1,524), Seboncourt (2,218), Serain

(1,148). Fresnoy-le-Grand (3,656) a des brasseries, des moulins, des fabriques de peignes à tisser, de tissus et de nouveautés, de sucre, de chaux ; Montbrehain a des fabriques de chaux, de coton, de festons mécaniques et nouveautés, de pannes et carreaux, de sucre, des moulins. Montigny-Carotte, incendié en 1323, fabrique des châles et tissus de coton; Prémont, des produits chimiques et œnologiques; Ramicourt (346) des articles de Saint-Quentin; Etaves et Bocquiaux (1,266), des tissus et du sucre; Croix-Fonsommes a 503 hab.; Escaufourt (454); Fontaine-Uterte (247).

3. Le canton du *Catelet* offre un sol accidenté et pittoresque, entrecoupé de belles prairies, de bouquets de bois, de bonnes terres de culture. Le Catelet (507 hab.) a été ainsi nommé d'un château fort construit par François Ier en 1520 et qui fut enlevé à diverses reprises par les Espagnols. Ses murailles furent rasées en 1674. Brasserie, tissage de coton. Aubencheul-aux-Bois (710) a une brasserie, une briqueterie; Beaurevoir (2,010) n'a plus que des vestiges de l'ancien château où Jeanne d'Arc, prise à Compiègne, fut conduite par Lionel de Vendôme, officier de Jean de Luxembourg, qui la vendit aux Anglais; fabrique d'articles de Saint-Quentin, brasseries, moulin, sucrerie. Bellenglise (774) possède des scieries à vapeur ; Bony (361), un moulin ; Le Haucourt (592), une brasserie ; Joncourt (667), Lempire (356) et Magny-la-Fosse (261), des fabriques de tissus. On fabrique des articles de Saint-Quentin à Bellicourt (1,223), Estrées (1,038), Hargicourt (1,460), Nauroy (1,168), Vendhuile (1,681), Villeret (970) et Gouy (1,397). Ce dernier bourg a possédé une abbaye de l'ordre des Prémontrés, fondée

en 1136, et l'ancien château fort d'Amaury, noble pillard qui dévastait les domaines des évêques de Cambrai. Il fut maté par un d'entre eux, l'évêque Vaucher (1093). Levergies (et non Vergy, près de Nuits, Côte-d'Or), serait la patrie de Gabrielle (*Chastelaine de Vergy, qui mori por trop amer son ami* [1].) — Sucreries à Bellicourt, Gouy, Vendhuile. — Sequehart (461).

4. Le canton de *Moy*, montueux, excepté à l'ouest, renferme de belles prairies que l'Oise arrose. Moy (1,036) garde un ancien château qui remonte au delà du XII[e] siècle. La terre de Moy fut érigée en marquisat en 1606; briqueterie, fabrique de sabots. Berthenicourt (249), Brissay-Choigny (538), Mézières (538), ont des moulins; Hamegicourt (569), fabrique de la chaux, Ly-Fontaine (235), des sabots; Remigny (885), de l'alun et de la couperose. Brissy (678) a une brasserie, des briqueteries, des moulins; ce bourg avait jadis un château fort. La plupart des autres communes s'adonnent avec succès à l'agriculture : Alaincourt (552), Benay (275), Cérizy (101), Châtillon-sur-Oise (214), Essigny-le Grand (903), Gibercourt (102), Hinacourt (105), Itancourt (719), Neuville-Saint-Amand (366), Urvillers (693). — Vendeuil (1,205) a été ruiné jadis par les Anglais du duc de Lancastre, en 1373, et par les Ligueurs en 1589. Ce bourg fabrique aujourd'hui de la bière, des tuiles et briques, de la chaux, de l'huile, des sabots.

[1] Raoul de Coucy, mortellement blessé au siège de Saint-Jean-d'Acre, recommanda à son écuyer de porter son cœur à la dame de ses pensées, la chastelaine de Fayel. Le mari de celle-ci surprit le message et contraignit sa femme à manger le cœur de son chevalier. La chastelaine se laissa mourir de faim.

5. Le canton de *Ribemont*, montueux en majeure partie, arrosé par l'Oise et le Péron, a de bonnes terres de culture et d'excellentes prairies (blé, méteil, seigle, lin, fourrages).

Ribemont (2,935 hab.) a eu un château fort dont il ne reste plus trace actuellement. Ce château fit reculer en 881 Louis de Germanie et en 1373 les Anglais du duc de Lancastre. Il fut pris cependant en 1117 par Raoul de Vermandois, en 1441 par le comte de Saint-Pol et brûlé par les Autrichiens en 1571. Ancienne abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés, fondée au XIe siècle, saccagée par les Anglais en 1339 et par les Calvinistes en 1568. Les Ligueurs prirent Ribemont en 1589, les Espagnols en 1636, Turenne l'année suivante, le prince de Condé en 1653. Patrie de Blondel (1617-1686), architecte de la porte Saint-Denis à Paris ; du savant conventionnel Condorcet (1794) ; du général Saint-Hilaire, tué à Essling. Brasseries, briqueteries, broderies mécaniques, feutres, tissus, sabots, sucreries, moulins.

Chevresis-Monceau fabrique du sucre ; La Ferté-Chevresis (1,344 hab.) de la vannerie. Ce bourg fut pris par les Bourguignons en 1422. Mont-d'Origny (1,144) a des brasseries, passementeries ; Neuvillette (425) des ateliers de construction de machines agricoles.

Hermantrade, femme de Charles le Chauve, avait fondé, en 854, une abbaye de Bénédictines à Origny-Sainte-Benoîte (2,549), où fut établie plus tard encore (XIIe s.) une collégiale de Saint-Vast. Origny et l'abbaye eurent à souffrir des Anglais en 1358, des Bourguignons en 1480, des Autrichiens en 1552, des Espa-

gnols en 1557 et 1642. Fabriques de barèges en soie, de bas, de châles, de gaze, de tissus et nouveautés ; sucrerie. Parpeville (754) fabrique des sabots et des tissus de coton ; Séry-lès-Mézières (1,025) du feutre, du sucre, de la vannerie ; Sissy (942) de la vannerie, des paniers et claies en osier, des tuiles et briques ; Thenelles (1,051) des tissus et apprêts pour modes. Surfontaine (280) avait un ancien château brûlé par les Espagnols en 1636. Autres communes : Pleine-Selve (442), Regny (400), Renansart (470), Villers-le-Sec (530).

6. Le canton de *Saint-Simon* présente un territoire accidenté en général, traversé par la Somme et les canaux de Saint-Quentin et de Crozat. Marais et tourbières.

Saint-Simon (615 hab.), sur le canal de Crozat ; fabrique de sucre, brasserie, moulin. La terre de Saint-Simon fut érigée en duché-pairie en 1635. C'est la patrie du fameux duc de Saint-Simon, le célèbre auteur des *Mémoires*, — Annois (450) ; Artemps (489), moulin ; Bray-Saint-Christophe (158) ; Castres (377), brasserie ; Clastres (666), ancien château fort pris en 944 par les alliés du comte de Vermandois ; fabrique d'étreindrelles, de sucre ; Contescourt (156) ; Cugny (807), construction de machines agricoles, moulin ; Dallon (392) ; Dury (357) ; Flavy-le-Martel (2,011), brasserie, fabriques de cidre, de sucre, de sabots, tissage ; Fontaine-les-Clercs (349), fabrique de chaux hydraulique ; Gauchy (635) et Grugies (719), fabrique de sucre ; Happencourt (390). Jussy (1,243), sur le canal de Crozat, possède des carrières, des ateliers de construction de charrues, de machines agricoles ; Ollezy (290) ; Pithon (114) est la patrie du général Foy, « un des plus ardents

défenseurs des libertés publiques »; Séraucourt-le-Grand (1,376), fabriques de sucre, moulin; Sommette-Eaucourt (187); Tugny-et-Pont (570), moulin; Villers-Saint-Christophe (817), brasserie, fabrique de sucre. C'est dans les plaines de Lizerolles (Montescourt-Lizerolles (717), Gibercourt et Essigny-le-Grand que fut livrée la bataille de Saint-Quentin (10 août 1557).

7. Le canton de *Vermand* a un sol généralement plat, arrosé par l'Omignon. Vermand (1,269 hab.) doit son origine à un camp romain célèbre qui servait probablement d'étape intermédiaire entre Péronne et Saint-Quentin. Ancienne capitale des Veromandui et du Vermandois, saccagée par les Huns, 450. Le bourg se reforma au XI^e^ siècle, autour d'un chapitre que remplaça au XII^e^, une abbaye de Prémontrés. Fabrique d'articles de Saint-Quentin, moulin. Caulaincourt (365) avait un château antérieur au XII^e^ siècle, brûlé en 1557, rebâti en 1565, actuellement restauré. C'est la patrie du général de Caulaincourt, tué à la Moscowa, 1812. — Brasseries à Pontruet (463), Roupy (466), Savy (614); sucreries à Douchy (364), Foreste (374), Marteville (664), Pontru (668); fabriques de tissus à Etreillers (1,101), Fluquières (764), Vendelles (314). Le Verguier (532) et Jeancourt (600) fabriquent des articles de Saint-Quentin. Les autres communes sont : Beauvois (602), Francilly-Selency (346), Germaine (180), Gricourt (794), Holnon (651), Lanchy (138), Maissemy (502), Trefcon (181), Vaux (178). Calvin a été curé de Marteville, vers 1528. — Dans un bois voisin de Fayet se trouvent les ruines du château de ce nom rendu célèbre par la légende du sire de Coucy et

de Gabrielle de Vergy que nous avons rappelée plus haut.

d. L'*arrondissement de Soissons* comprend 6 cantons, 165 communes, 70,945 habitants. Les cantons sont ceux de Soissons (20 communes), Braisne (42), Oulchy-le-Château (29), Vailly (27), Vic-sur-Aisne (26), Villers-Cotterets (21).

Soissons (12,074 hab.), jadis *Noviodunum* et *Augusta Suessionum*, était une ville très forte. Clovis, en 486, y gagna une bataille sur Syagrius et les Gallo-Romains, et en fit en même temps sa capitale. Plus tard, elle devint la capitale de celui de ses fils qui eut le royaume de ce nom; c'était Clotaire; et après lui Chilpéric, un de ses quatre fils, eut le royaume de Soissons qui passa ensuite à Clotaire II. C'est là que Pépin le Bref fut élu et sacré roi (752). En 923, Charles le Simple fut battu sous les murs de cette ville par Robert, son vassal. La ville fut érigée en commune en 1131. Les troupes de Charles VI et du Dauphin la prirent en 1413; elle fut réoccupée ensuite par les Bourguignons, puis par les Armagnacs. Les Huguenots la saccagèrent en 1657 ; le duc de Mayenne la leur enleva et la fortifia de nouveau. Assiégée trois fois en 1814, et prise, elle fut encore occupée par les Allemands le 16 novembre 1870. — Patrie de Caribert, Chilpéric, Clotaire II, Mayenne, Quinette, Ronsin.

Bien située, bien bâtie et bien entretenue, Soissons a pour principaux édifices l'ancien château, l'église-cathédrale (xiᵉ siècle), les restes de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes (c'est là que fut exilé Thomas Becket); l'église Saint-Léger; les ruines des abbayes de Notre-Dame-de-Soissons et de l'abbaye de Saint-

Médard (VI^e^ siècle), qui fut la prison de Louis le Débonnaire; l'église Saint-Vaast, l'Hôtel de ville (statue de Paillet), l'Hôpital.

Soissons est le centre d'un fort important commerce de blé pour l'approvisionnement de Paris, haricots de Soissons, fabriques d'instruments aratoires, fonderies, sucreries, distillerie ; commerce de bois d'industrie et scierie mécanique ; rouennerie et bonneterie, verreries et faïence, tuileries.

1. On trouve dans le canton de *Soissons* des moulins à Berzy-le-Sec (444 hab.), Juvigny (337), Mercin-et-Vaux (426), Septmonts (447), Venizel (280); des sucreries à Noyant-et-Aconin (292), Pommiers (433), et Villeneuve-Saint-Germain (688); on exploite des carrières à Billy-sur-Aisne (481); Vaurezis (285), dolmen de Pierre-Laye; du sable pour verreries à Venizel; fabriques de soie à Vauxbuin (420). Ce village possédait un château où demeura Mayenne. Septmonts garde également les restes d'un ancien château des évêques de Soissons, construit par un d'entre eux, Jacques de Bazoches en 1223. Saint Louis y vint après son sacre à Reims. Crouy (1362) rappelle plusieurs combats en 1814. On suppose que c'est dans la contrée comprise entre Chavigny (280), et Épagny qu'eut lieu la bataille dite de Soissons, en l'année 486. Verrerie à Cuffies (1,358). Les autres communes sont Belleu (831), Courmelles (578), Leury (146), Pasly (277), Ploisy (73).

2. Le canton de *Braisne*, arrosé par la Vesle, renferme de belles vallées, un sol pittoresque et fertile, produisant d'excellent blé, des haricots renommés : Chassemy (688), Ciry-Salsogne (510), Sermoise (321),

Vasseny (180) ; même de la vigne. L'agriculture est particulièrement en honneur à Acy (598). Augy (152), Blanzy-lès-Fismes (179), Bruys (70), Dhuizel (228), Lesges (196), Lhuys (188), Limo (284), Mont-Saint-Martin (51), Paars (262), Perles (56), etc. Il y a une distillerie à Brenelle (241), des moulins à Ciry-Salsogne; Couvrelles (212), Glennes (325), Mont-Notre-Dame (531), Révillon (94), Viel-Arcy (297); des tuileries à Chassemy, Courcelles (319), Jouaignes (262), Presles-et-Boves (271), Quincy-sous-le-Mont (83).

Bazoches (326 hab.) a conservé des restes d'une antique villa. Les Romains y avaient établi des magasins à blé. Ancien château du XI^e^ siècle et vieilles fortifications. Chéry-Chartreuve (499) avait une abbaye de l'ordre des Prémontrés, fondée en 1127. On voyait également au Mont-de-Soissons, près de Serches (378), une ancienne maison de Templiers passée aux chevaliers de Malte.

Braisne elle-même a été beaucoup plus importante jadis; ce bourg de 1,517 habitants, bien situé sur la Vesle, est un poste fort ancien. On s'accorde à y placer la maison ou villa royale de *Brennacum* (VI^e^ siècle), enlevée par Chilpéric, qui y déroba les trésors de Clotaire I^er^. Saint Ouen céda (VII^e^ siècle) cette terre à l'église de Rouen ; plus tard, Charles le Chauve la donna (IX^e^ siècle) aux abbés de Saint-Médard de Soissons. Pendant le X^e^ siècle, le château de Braisne fut pris et repris successivement par Herbert de Vermandois, par Hugues le Grand, duc de France, par le comte de Roucy, par Louis d'Outremer. Hugues-Capet, fils de Hugues le Grand, fit don de Braisne aux comtes de Champagne, d'où cette terre passa par mariage dans

la maison de Baudement, en 1152, avec le titre de comté-pairie de Champagne.

Fortifiée de nouveau au XIIIe siècle par Robert de Dreux, cette place fut prise tour à tour (XVe siècle), par les Armagnacs et les Bourguignons, plus tard (XVIe siècle), par les Calvinistes, les Ligueurs, le roi de France.

Ancienne abbaye de Prémontrés, fondée en 1130, dont l'église (XIIe s.) est un des types les plus purs du style gothique primitif. Ancienne abbaye de Bénédictines. Importants restes du château de la Folie. Sources d'eau minérale. Distillerie, moulins, fabrique de sucre de betterave.

Les autres communes sont celles de Barbenval (56 hab.), Cerseuil (168), Longueval (354), Mcrval (152), Saint-Mard (165), Saint-Thibaut (108), Serval (96), Tannières (78), Vauxcéré (196), Vauxtin (95), Villers-en-Prayères (181), Ville-Savoye (137).

Cys-la-Commune (164 hab.) a eu ses franchises en 1191 et 1227, la première charte lui ayant été conférée par Thibaut V, la seconde par Thibaut VII tous deux comtes de Champagne. Mont-Notre-Dame a possédé comme Braisne[1] une maison royale. Il s'y

[1] Voici la description que donne M. Augustin Thierry de la *villa* de Braisne : « C'était une de ces immenses fermes où les rois des Francs tenaient leur cour et qu'ils préféraient aux plus belles villes de la Gaule. L'habitation royale n'avait rien de l'aspect militaire des châteaux du moyen âge : c'était un vaste bâtiment entouré de portiques d'architecture romaine, quelquefois construits en bois poli avec soin et orné de sculptures qui ne manquaient pas d'élégance. Autour du principal corps de logis se trouvaient disposés par ordre les logements des officiers du palais, soit barbares, soit Romains d'origine. D'autres maisons de moindre apparence étaient occupées par un grand nombre de familles qui exercaient,

est tenu 7 conciles en 861, 961, 972, 973, 977, 985, 1029. Ancien château.

3. Le canton d'*Oulchy-le-Château* offre un territoire assez accidenté, renfermant de jolies vallées bien arrosées, bien cultivées et productives. Oulchy (700 hab.), ancienne capitale de l'Orxois, chef-lieu d'un comté à l'époque carolingienne, avait un château qui disparut au XV^e^ siècle. — Cramaille (202) possédait de même un ancien château élevé par François I^er^, qui data de là plusieurs de ses édits. Ce château a disparu au XVII^e^ siècle. Un autre encore, mais beaucoup plus ancien, se trouvait à Vierzy (376).

Cette dernière commune a des carrières et fabrique du sucre; Cuiry-Housse (175 hab.), une distillerie agricole, des fours à chaux et à tuiles; Hartennes-et-Taux (328), des carrrières de grès; Grand-Rozoy (384), des tuileries; on y fabrique des sabots ainsi que dans quelques communes du canton; on construit des charrues à Maast-et-Violaine (268). Les autres communes sont Ambrief (114), Beugneux (222), Billy-sur-Ourcq (273), Branges (128), Breny (214), Chacrise (365). Chaudun (200), Cugny (90), Droizy (122), Launoy (164),

hommes et femmes, toutes sortes de métiers, depuis l'orfèvrerie et la fabrique des armes, jusqu'à l'état de tisserand et de corroyeur; depuis la broderie en soie et en or, jusqu'à la plus grossière préparation de la laine et du lin. La plupart de ces familles étaient gauloises, nées sur la portion du sol que le roi s'était adjugée comme part de conquête, ou transportées violemment de quelque ville voisine pour coloniser le domaine royal, des bâtiments d'exploitation agricole, des haras, des étables, des bergeries et des granges. Les maisons des cultivateurs et les masures des serfs du domaine complétaient le village, qui ressemblait parfaitement, quoique sur une plus grande échelle, aux villages de l'ancienne Germanie ». (Aug. Thierry, *Récits des Temps mérovingiens.*)

Loupeigne (216), Montgru-Saint-Hilaire (81), Muret-et-Crouttes (195), Nampteuil-sous-Muret (133), Oulchy-la-Ville (178), Parcy-et-Tigny (257), Plessier-Huleu (Le) (181), Rozières (200), Saint-Remy-Blanzy (313), Villemontoire (330).

On a découvert d'anciennes tombes à Arcy-Sainte-Restitue (440 hab.). Buzancy (181) est la patrie des Puységur père et fils, l'un maréchal de France † 1743; l'autre littérateur † 1825.

4. Le canton de *Vailly* a un sol semé de coteaux (vignes), de plaines, coupé de riches vallées et d'agréables vallons. C'est une contrée fertile en grains et en gros pâturages. Vailly (1,585 hab.) a une brasserie, exploite des carrières, fabrique du sucre, des meubles. Ce bourg a eu ses franchises communales en 1185. Bucy-le-Long (861), distillerie, a été érigé en commune en 1308. Chavignon (1,064), tuilerie et poterie, a souffert beaucoup en 1814. Il a été le quartier général de Napoléon lors de la bataille de Laon. On exploite des carrières à Allemant (218), Pargny-Filain (262); on fabrique du sucre à Margival (292) et à Terny-Sorny (392).

Aizy a 282 hab., Celles-sur-Aisne 256, Chavonne 266, Chivres 270, Clamecy 316, Condé-sur-Aisne 240, Filain 203, Jouy 175, Laffaux 209, Missy-sur-Aisne 232, Nanteuil-la-Fosse 297, Neuville-sur-Margival 148, Sancy 195, Soupir 408, Vaudesson 322, Vregny 139, Vuillery 71.

Le hameau de Val-Saint-Pierre à Braye (101 hab.) s'est formé autour de l'ancienne chartreuse de ce nom, fondée en 1140, par Renaud, seigneur de Rozoy-sur-Serre. Ostel (212) et Pont-Arcy (146) ont été jadis fortifiés. Ce dernier fut brûlé par les Normands en 923, pris par le

comte de Roucy en 1411, par les Calvinistes en 1568, par Mayenne en 1590.

5. Le canton de *Vic-sur-Aisne* présente un sol accidenté et fertile en grains, notamment : Vic (979 hab.) a les restes d'un château qui fut habité par le cardinal de Bernis. Brasserie, fabrique de bonneterie, distillerie, moulins. Ambleny (1,061) a des fabriques d'huiles, de peignes et des moulins. La meunerie est une des principales industries de ce canton. On trouve encore, en effet, des moulins à Berny-Rivière (523), Cœuvres-et-Valsery (566), Cuisy-en-Almont (355), Epagny (410), Fontenoy (482), Laversine (153), Montigny-Lengrain (643), Pernant (356), Saint-Christophe-à-Berry (439).

Bieuxy a 59 hab., Cutry 149, Dommiers 455, Missy-aux-Bois 147, Morsain 669, Nouvron-Vingré 340, Osly-Courtil 217, Ressons-le-Long 591, Saconin-et-Breuil 289, Saint-Bandry 325, Saint-Pierre-Aigle 542, Tartiers 350, Vezaponin 213.

Sucreries à Mortefontaine (251 hab.) et à Berny-Rivière. Cette commune a eu jadis une maison royale qui passa à l'abbaye de Marchiennes. Cœuvres garde les restes d'un ancien château qui vit souvent Henri IV ; là était née Gabrielle, fille de Jean d'Estrées, maréchal de France. Erigé en marquisat en 1585, ce domaine reçut en 1649 le titre de duché-pairie. Montigny-Lengrain (carrières) a possédé autrefois un château fort dont s'emparèrent Louis d'Outremer et Renaud de Roucy et qui fut détruit dès le x^e^ siècle.

6. Le canton de *Villers-Cotterets* se compose d'un plateau que surmontent de médiocres collines ; c'est un pays boisé (forêt de Villers-Cotterets).

Le chef-lieu (4582) fut d'abord une maison de campagne qui devint le prieuré de Saint-Georges, autour duquel se forma le village ou Villers. Ce prieuré fut remplacé par l'abbaye de Saint-Remi. Charles et Philippe de Valois séjournèrent à Villers-Cotterets. François Ier en fit reconstruire le château où vinrent maintes fois Henri II, François II, Catherine de Médicis et plus tard Henri IV.

Patrie du poète Demoustier (1760-1801), qui descendait de Racine par son père et de La Fontaine par sa mère ; du général de division Dumas († 1806), du diplomate Otto († 1817), d'Alexandre Dumas père (1805-1870) auquel on a élevé un monument. Fabriques de bois de brosses, chandelles et bougies, sabots, scieries mécaniques, vannerie.

Près d'Haramont (453 hab.), se trouvait l'abbaye de Longpré, de l'Ordre de Fontevrault, fondée au XIIe siècle; fabrique de sabots, vannerie et osier ; à Longpont (308) était l'abbaye de Bernardins fondée en 431 par Josselin de Vierzy, évêque de Soissons, devenue le lieu de sépulture des évêques et des comtes de Soissons; exploitation de carrières, moulin. De Pisseleux (364) dépendait la Chartreuse de Bourg-Fontaine, pillée en 1567 par les Calvinistes; briqueterie.

On exploite des carrières à Taillefontaine (524), à Longpont et à Vivières (510). On fabrique de la bière à Coyolles (289), on distille des betteraves à Louâtre (324), on fait des tuiles et briques à Corcy (298), qui est la patrie du maréchal de camp Bonnaire († 1816), des poupées à Largny (347). Autres communes : Ancienville (150), Dampleux (300), Faverolles (504),

Fleury (154), Montgobert (248), Noroy-sur-Ourcq (155), Oigny (265), Puiseux (313), Retheuil (432), Soucy (121), Villers-Hélon (355).

e. L'*arrondissement de Vervins* comprend 8 cantons, 132 communes et 109,892 hab. Ces cantons sont ceux de Vervins (24 communes), Aubenton (13), La Capelle (18), Guise (21), Hirson (13), Le Nouvion (10), Sains-Richaumont (19), Wassigny (14).

1. Le canton de *Vervins*, montueux en partie et en partie boisé, est arrosé par le Vilpion, la Brune, etc.

Vervins (3233 hab.), très ancienne ville, avait, avant le XII^e^ siècle, une coutume rédigée (loi de Vervins qui a précédé la charte communale due à Thomas I^er^, en 1238). Près de là se trouvait l'abbaye bernardine de Foigny, fondée en 1121, par l'évêque de Laon, Barthélemy, que visita souvent saint Bernard; elle fut dévastée aux XIV^e^ et XV^e^ siècles par les Anglais, au XVI^e^ par les Espagnols. Jadis fortifié, Vervins fut souvent assiégé et pris au XV^e^ siècle par les Orléanais, par les Bourguignons ; au XVI^e^, il fut brûlé par les Impériaux et les Espagnols; ces derniers l'occupèrent encore en 1636 et en 1650. L'hospice de Vervins, qui remonte à 1570, est dû à Jean et Jacques de Coucy.

Thénailles (702), sur le Vilpion, avait une ancienne abbaye de Prémontrés (XII^e^ s.), ruinée par les Orléanais (1412), par les Impériaux (1499), par les Espagnols (1652). Le hameau de Val Saint-Pierre occupe l'emplacement d'une ancienne Chartreuse (commune de Braye, 475). La Bouteille (907) a dépendu jadis de l'abbaye de Foigny. Gercy (532) a été jadis fortifié. On y voit actuellement des brasseries, des moulins, des

fabriques de paniers, sabots, tissage. Il y a des moulins çà et là, notamment à Braye, Burelles (467), Fontaine (925), Laigny (598), Prisces (295), etc., des papeteries à Autreppes (443) et Voulpaix (702); des briqueteries à Fontaine (325), Gronard (201), Harcigny (538), quelques tissages mécaniques, fabriques de chaux hydraulique, de vannerie.

Les autres communes de ce canton sont Bancigny (113), Hary (420), Haution (239), Houry (121), Landouzy-la-Cour (376), Lugny (207), Nampcelles-la-Cour (360), Rogny (212), Saint-Algis (381), la Vallée-aux-Bleds (412). Plomion (1219) a été saccagée par les Anglais au XIV^e^ siècle.

2. Le canton d'*Aubenton* est très accidenté, couvert de bois, bien arrosé. Aubenton (1398 hab.), à l'endroit où se jette l'*Aube en Thon*, fut assez importante autrefois. Après avoir été possédée d'abord par les sires de Rumigny, elle passa à la maison de Lorraine. Cette ville fut souvent prise et reprise du XIV^e^ au XVII^e^ siècle par les partis rivaux. Elle a des brasseries, une filature de laines, une fabrique de tissus.

Les brasseries sont assez nombreuses dans le canton : à Any-Martin-Rieux (943 hab.), Landouzy-la-Ville (1288), Leuze (342) ; il en est de même des moulins que l'on trouve à Any-Martin-Rieux, Beaumé (336), Martigny (875), Saint-Clément (149). Iviers (752), près de la forêt de ce nom, fabrique des chaussures et des sabots. Autres communes : Besmont (637), Coingt (436), Jeantes (740), Logny-lès-Aubenton (190), Mont-Saint-Jean (273).

3. Le canton de *La Capelle* est montueux, semé de bois et de pâturages. La Capelle (2349 hab.) fut fortifiée

par François Ier. Elle est assez commerçante avec ses brasseries, filatures de laine, fabriques de briques et tuiles, de chicorée. Buironfosse (2146) était également une ancienne place forte prise par les Anglais au XIVe siècle, par Jean de Luxembourg au XVe. Aujourd'hui ce bourg a des fabriques de bimbeloterie, boissellerie, de sabots, de tuiles, des brasseries. Etréaupont (1693), au confluent de l'Oise et du Thon, fut saccagé par les Impériaux en 1521, par les Espagnols en 1650 (brasserie, fabriques de brosses, vannerie, moulin) ; au XIVe siècle La Flamangrie (1504) fut dévastée par les Anglais (moulins, pannes et tuiles). Telles sont les quatre plus importantes communes de ce canton.

Erloy, qui ne renferme que 373 habitants, avait, paraît-il, une réelle importance au IVe siècle. Luzoir (585) et Sorbais (597) ont été brûlés par les Espagnols en 1650.

On voit des moulins à Chigny (481), Clairfontaine (867), Crupilly (133) et Englancourt (443) qui de plus fabrique de la vannerie et des sabots ; une brasserie et une verrerie à Fontenelle (633), une brasserie et une briqueterie à Sommeron (201), une scierie mécanique à Rocquigny (699). Autres communes : Froidestrées (334), Gergny (354), Papleux (150), Lerzy (423). On fabrique des sabots dans ce dernier village.

4. Le sol du canton de *Guise*, parfois assez accidenté, est arrosé par l'Oise. Il renferme de belles prairies, des vallons agréables, fournit d'excellents grains et de bons fourrages.

Guise (8153 hab.) a été une forteresse importante et son histoire remonte au XIe siècle d'une manière

certaine, bien que le château actuel ne date que de 1549. Elle a subi de nombreux sièges jusqu'à l'époque de Louis XIV. En 1177, les comtes de Flandre et de Hainaut la saccagèrent et la détruisirent en partie. Les fortifications ayant été relevées furent attaquées en 1339 par les Anglais. Ils prirent la ville, mais point la place défendue alors par Jeanne de Hainaut, contre son père, le comte de Soissons, alors allié des Anglais. Jean de Luxembourg en prit possession en 1425. Guise fut donné avec le titre de comté à Charles d'Anjou (1443), puis à Jean d'Armagnac et à son frère Louis (1491), enfin en 1520 à Claude de Lorraine, chef de la maison de Guise, en faveur duquel il fut (1528) érigé en duché-pairie. Les Impériaux s'en emparèrent en 1536, les Ligueurs peu de temps après. Les Espagnols en tentèrent inutilement le siège en 1650. Guise a des fabriques de châles, des filatures de laine et de coton, des fonderies de fer et de cuivre, des brasseries, des fabriques de chandelles, chicorée, instruments aratoires, poêles, pompes, vannerie, vernis. C'est la patrie de Charles de Blois († 1364), de Jean de Luxembourg († 1440), de Camille Desmoulins († 1794), du général Dubois tué à Roveredo (1796). Le familistère de Guise peut donner asile à près de 400 familles.

Proisy (668) a eu un château fort détruit au xv^e^ siècle ; ce bourg, aujourd'hui, n'est pas sans industrie, (brasserie, briqueterie, tissage mécanique). Les brasseries, briqueteries et tissages sont, du reste, l'industrie dominante dans ce canton ; on trouve les unes ou les autres à Aizonville et Bernoville (723), Audigny (542), Bernot (1094), Flavigny-le-Grand-et-Beaurain

(1122), Iron (637), Vadencourt-et-Bohéries (762). Ce dernier nous rappelle une abbaye de Bénédictins fondée en 1141.

Nombreux également sont les moulins : à Hauteville (373 hab.), Longchamps (466), Marly (867), Monceau-sur-Oise (237) (fromages), Noyal (384), etc. ; les fabriques de sabots : à Lesquielles-Saint-Germain (1455), Macquigny (794), Malzy (451), etc.; Flavigny-le-Petit (277) et Villers-lès-Guise (424) ont des fabriques de sucre.

Lesquielles-Saint-Germain aurait été autrefois assez importante. Autres communes : Lavaqueresse (545), Romery (183) et Proix (343), ici carrière de grès et moulin.

5. Le canton de *Hirson*, accidenté d'ordinaire, est arrosé par l'Oise et boisé (forêts de Saint-Michel et de Wattigny).

Hirson (6294 hab.) a été fortifié jusqu'en 1637, mais il ne reste plus rien de ses murailles. Ce bourg appartenait aux ducs de Guise. Les Impériaux vinrent y échouer en 1530. C'est, au point de vue de la population, la deuxième ville de l'arrondissement, Guise étant la première. Elle a de nombreuses brasseries, des fonderies de fer et scieries mécaniques, des tanneries, verreries, tuileries et moulins, des distilleries, des fabriques de ferblanterie et de ferronnerie, de chicorée et de chandelles, etc.

Bucilly (391 hab.), près de la rive droite du Thon, a possédé une abbaye de Prémontrés, fondée en 1148 ; Buire (279) a un moulin et une scierie mécanique ; Effry (301), non loin de l'Oise, une filature de laines ; Neuve-Maison (842), une brasserie ; Ohis (592), une

briqueterie, vannerie; Origny (2531), sur la rive droite du Thon, une brasserie, des fabriques de chaussures, de sabots, de vannerie, de briques et tuiles; Wimy (730), des fabriques de vannerie, carreaux et tuyaux de drainage, une brasserie. Même industrie à Mondrepuis (1538), qui a de plus des filatures de laines; ce gros bourg remonte au XIII^e siècle. Il a été bâti par l'abbé de Bucilly et un seigneur de Guise. Saint-Michel (4522) doit son origine à une abbaye de Bénédictins, établie en 945. Aujourd'hui c'est une petite ville industrielle très active ayant des forges et fonderies, des tissages et des filatures de laine, des briqueteries et des moulins, des brasseries; Eparcy (91) et La Hérie (260) sont situés sur le Thon; Wattigny (575) près de la forêt de ce nom.

Le canton du *Nouvion* offre un territoire montueux, bien arrosé (affluents du Noirieu), boisé.

Le Nouvion-en-Thiérache (3110 hab.) reçut sa charte communale de Gauthier d'Avesnes en 1204. Ce bourg fut maltraité par les Anglais au XIV^e siècle, par les Autrichiens au XV^e. Il renferme, de nos jours, des fabriques d'articles de Reims, de boissellerie, de sabots, de tuiles et briques, des filatures et tissages, brasseries, verreries. Barzy (493) fabrique de la poterie et des tuyaux de drainage, des tuiles et briques; Boué (1517) a moulins et tissages mécaniques; Esqueheries (1606) des filatures de laine et fabriques de tissus, de tuyaux de drainage et produits céramiques, des brasseries, briqueteries et fabriques de sabots.

Fesmy (579 hab.) rappelle une ancienne abbaye de Bénédictins, fondée en 1080, briqueterie; Leschelles

(844) a été dévasté par les Anglais en 1339, briqueterie, sabots, sparterie, tissus. Filature à Laneuville-lès-Dorengt (729). Autres communes : Bergues (320), Dorengt (416) et Le Sart (287).

7. Le canton de *Sains-Richaumont* offre un sol généralement plat et productif. C'est un pays agricole et industriel à la fois ; riche en grains, en céréales, en fourrages; ayant de nombreux moulins à Franqueville (204 hab.); Landifay-et-Bertaignemont (1003); Saint-Pierre (203); Voharies (163), sur le Vilpion. Sains-Richaumont (2142), le chef-lieu, a des filatures de laines, tissages, fabriques de navettes, brasseries. Il y a d'importantes fabriques de tissus (peignages, filature et tissage de laines), à Saint-Gobert (701), sur le Vilpion ; Le Hérie-la-Viéville (635); Lemé (1160); Le Sourd (549). La plupart des autres communes : Berlancourt (170), Chevennes (350), Colonfay (156), Housset (421), Marfontaine (185), Puisieux-et-Clanlieu (787), s'adonnent aux travaux des champs ; Monceau-le-Neuf et Faucouzy (853), ainsi que la Neuville-Housset (251) ont des fabriques de sucre; Rougeries (246), des papeteries.

A Wiège-et-Faty (565 hab.) se trouvait jadis une forteresse disparue vers le xv^{e} siècle, tuiles et briques, moulin.

8. Le canton de *Wassigny* est très boisé, semé de collines et de vallons, de jolies plaines et de bonnes terres de cultures. Aussi les fabriques de sabots, les moulins, les brasseries abondent.

Wassigny (1179 hab.) a des brasseries et fabriques de sabots ; Etreux (1757), sur le canal de la Sambre à l'Oise, a des moulins, des filatures et tissages, des

fabriques de châles, cachemire d'Écosse, mérinos. Ce gros bourg a été pris maintes fois par les ennemis de la France. Grougis (1238) a des brasseries, des moulins, des fabriques de châles et de nouveautés ; Hannapes (769), ancienne place forte occupée au xv^e^ siècle par les Anglais, possède des fabriques de chaux, des brasseries, des moulins ; Mennevret (2102), près de la forêt d'Andigny, a des brasseries, des fabriques de sabots ; Molain (559) est la patrie du bénédictin Lelong, auteur d'une histoire du diocèse de Laon, publiée en 1783 ; Oisy (865), jadis place forte, démolie en 1422, a aujourd'hui une ferme modèle de 600 hectares (fabrique de sucre). Même industrie sucrière à Vaux-Andigny (1613) qui, de plus, fait le commerce de houblon ; brasserie et moulin à Tupigny (924), sur le Noirieu ; briqueterie à Verly (836). Ribeauville (284), Saint-Martin-Rivière (395), la Vallée-Mulâtre (405) et Vénérolles (471) sont des communes particulièrement agricoles.

AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE

« Le département de l'Aisne, dit M. Brayer (*Statistique de l'Aisne*), est un exemple remarquable des rapports qui existent entre la disposition géologique du sol, sa nature et ses productions agricoles. Toute la plaine crayeuse est cultivée en plantes céréales ; c'est sur les plateaux élevés qui couronnent les collines que l'on récolte les meilleurs blés, parce que le sol s'y compose d'un mélange de terres argilo-marneuses et calcaires ; le lin et le chanvre sont cultivés avec succès

sur le sol d'atterrissement des vallées. Les pentes de calcaire grossier et de sable sont couvertes de vignes; et comme ce sable et ce calcaire, presque toujours friables, se sont éboulés sur la base crayeuse, la culture de la vigne s'étend aussi au niveau de la plaine. Enfin, les plateaux de la formation des meulières, ceux appartenant à la formation des sables et des grès sont couverts de forêts et de landes. La bande de terrains schisteuse qui occupe l'extrémité nord du département, et s'étend de là dans celui des Ardennes, est également recouverte de forêts qui fournissent les bois les plus estimés. »

En résumé 76,000 hectares de belles forêts, Villers-Cotterets 12,500 hectares, Saint-Gobain, Audigny, Coucy, Haie-d'Aubenton, Nouvion, Pinon, Samoussy, Saint-Michel, Regnaval, etc.; d'assez bons vignobles : Charly, Essommes, Gland, Pargnan, pour les vins blancs; — Craonne et Craonnelle, Cuissy, Jumigny, Laon, Lierval, Mont-Chalons, Orgeval, Trucy, Roucy, Soupir, Vassogne, etc., pour les vins rouges; — du lin, du chanvre et de la navette, du houblon, du colza, de l'œillette, des betteraves à sucre; — d'excellentes céréales : froment, avoine, seigle, orge, sarrasin, maïs; pommes de terre; — légumes frais : asperges et artichauts de Laon, asperges et melons de Soissons; — légumes secs : haricots de Soissons et des environs; d'abondants fourrages; de vastes oseraies pour la vannerie dans le pays de Vervins, des arbres fruitiers, telles sont les principales cultures et productions agricoles.

L'industrie domine dans les arrondissements de Saint-Quentin, Laon et Vervins. Carrières impor-

tantes de pierres dures et tendres dans les arrondissements de Laon et de Soissons, de pierres meulières et de plâtre dans celui de Château-Thierry. Nombreuses fabriques de sucre (près d'une centaine), tanneries, mégisseries (Ribemont) blanchisseries de toile (Chauny) huileries et savonneries, fabriques de produits chimiques, etc. Bonneterie et chaussons, filature et tissage de coton et de la laine, vannerie (6000 ouvriers), boissellerie et sabots (1200), fonderies et forges, construction de machines, verreries et glaces[1] (Saint-Gobain).

Le commerce s'effectue par les voies d'eau, de fer et de terre. Aussi nous reste-t-il à parler des canaux, des chemins de fer et des routes de l'Aisne.

Les principaux canaux sont :

1. Le canal latéral à l'Aisne, qui commence dans les Ardennes pour finir à Condé-sur-Aisne. Il traverse :

[1] La *Manufacture de glaces de Saint-Gobain* est une des plus belles et des plus riches de l'univers entier. Elle a été établie sur l'emplacement d'une verrerie remontant au XVI^e^ siècle et qui avait été fondée par Marie de Luxembourg, veuve de François de Bourbon de Vendôme, bisaïeule de Henri IV. En 1688, Abraham Thévart était parvenu à couler les glaces dans un établissement qu'il avait construit rue de Reuilly, à Paris. C'est cet établissement que l'on transporta, quelques années après (1692), à Saint-Gobain, et qui absorba bientôt plusieurs établissements similaires (Tour-la-Ville, près de Cherbourg, Cirey, Aix-la-Chapelle, etc.). Après des difficultés sérieuses qui amenèrent la dissolution de la première société, on en constitua une seconde, en 1702, et depuis lors la manufacture de glaces de Saint-Gobain n'a cessé de progresser : on y coule aujourd'hui plus de 200,000 mètres carrés de glaces par an, et la réputation de ses produits est universelle (malgré la concurrence active que lui font la Belgique et l'Angleterre). C'est à Chauny que se fait le polissage. La verrerie de Folembray a été créée en 1705, par un nommé Thévenot ; ses produits sont encore appelés actuellement thévenottes.

Vieux-les-Asfeld (Ardennes), Neufchâtel, Pignicourt, Guignicourt, Condé-sur-Suippe, Berry-au-Bac, Gernicourt, Pontavert, Œuilly, Villers, Bourg, Pontarcy, Cys, Presles, Saint-Audebert, Vailly et Celles.

2. Le canal de l'Aisne à la Marne; il relie le canal latéral à l'Aisne au canal latéral à la Marne, qui s'embranche à Berry-au-Bac pour sortir tout de suite du département.

3. Le canal latéral à l'Oise, qui relie le canal de Saint-Quentin à l'Oise canalisée et va de Chauny à Janville (en y comprenant le canal de Manicamp), et traverse dans le département : Chauny, Abbécourt, Manicamp et Quierzy.

4. Le canal de l'Oise à l'Aisne, qui passe à Abbécourt, Bichancourt, Saint-Paul, Trosly-Champ, Guny, Pont-Saint-Mard, Nogent, Crécy-au-Mont, Leuilly, Leuilly-Courson, Vauxaillon, Anizy-le-Château, Pinon, Chaillevois, Chavignon, Pargny-Filain, Chevregny, Braye-en-Laonnois, Moussy-Soupir, Verneuil-Courtonne, Bourg-et-Comin.

5. Le canal de l'Ourcq, qui commence à Port-aux-Perches et passe à La Ferté-Milon.

6. 7. Canal de Saint-Quentin, de cette ville sur la Somme à Cambrai (Nord) sur l'Escaut. Il traverse Vendhuile, Macquincourt, Bony, Bellicourt, Riqueval, Bellenglise, Lehaucourt, Le Tronquoy, Lesdins, Omissy, Rouvroy, Saint-Quentin. Il se continue par le canal de Crozat, qui passe à Rocourt, Dallon, Fontaine-les-Clercs, Le Hamel, Seraucourt, Artemps, Pont-Tugny, Saint-Simon, Avesne-Saint-Simon, Flavy-le-Martel, Jussy, Mennessis, Voyaux, Quessy, Fargniers, Tergnier, Condren, Viry, Chauny.

8. Le canal de la Sambre à l'Oise, qui passe à Fesmy, Oisy, le Gard, Etreux, Vénérolles, Hannapes, Tupigny, Verly, Vadencourt, Boheries, Longchamp, Noyal, Macquigny, Hauteville, Bernot, Neuvillette, Origny, Thenelles, Ribemont, Sissy, Châtillon, Mézières, Berthenicourt, Hamégicourt, Moy, Brissy, Vendeuil, Montigny, Travecy, La Fère, Beautor, La Frette et Fargniers.

9. Le canal de la Somme, qui conduit du canal de Saint-Quentin à la mer. Il a son origine à Saint-Simon et ne traverse que Dury et Estouilly, dans l'Aisne.

Les chemins de fer sont nombreux. Nous avons :

1° La ligne de *Paris*, *Soissons*, *Vervins*, *Hirson*, dont les gares sont : Villers-Cotterets, Longpont, Vierzy, Berzy, Soissons, Crouy, Margival, Vauxaillon, Anizy-Pinon, Chailvet-Urcel, Clacy-Mons, Laon, Barenton-Bugny, Dercy-Mortiers, Voyenne, Marle, Saint-Gobert-Rougeries, Vervins, La Bouteille, Origny-en-Thiérache et Hirson ;

2° La ligne de *Chauny-Tergnier*, *La Fère-Versigny*, *Laon-Reims*, qui passe à Chauny, Tergnier, La Fère-Versigny, Crépy, Laon, Coucy-lès-Eppes, Saint-Erme-Montaigu, Amifontaine et Guignicourt ;

3° La ligne de *Compiègne-Soissons-Reims*, qui dessert Vic-sur-Aisne, Ambleny-Fontenoy, Mercin-Pommiers, Saint-Christophe, Soissons, Ciry-Sermoise et Braisne ;

4° La ligne de *Paris à Epernay*, qui passe à Nogent-l'Artaud, Chezy-sur-Marne, Château-Thierry, Mézy et Varennes-Jaulgonne ;

5° La ligne de *Château-Thierry à Romilly*, par Mézy,

Crésancy, Connigis-Saint-Eugène, Condé-en-Brie, Pargny-la-Dhuys et Artonges ;

6° La ligne de *Paris-Château-Thierry à La Ferté-Milon*, par Château-Thierry, Bezu-Saint-Germain, Coincy, Oulchy-Breny, Neuilly-Saint-Front et La Ferté-Milon ;

7° La ligne de *Paris par Compiègne à La Ferté-Milon*, dont les stations dans l'Aisne sont : Emeville, Haramont, Villers-Cotterets, Silly-la-Poterie et La Ferté-Milon ;

8° La ligne de *Chauny à Laon*, par Sinceny, Rond-d'Orléans, Folembray, Coucy-le-Château, Landricourt, Anizy-Pinon, Chailvet-Urcel et Clacy-Mons ;

9° La ligne de *Tergnier à Busigny*, par Montescourt, Saint-Quentin, Essigny-le-Petit, Fresnoy-le-Grand et Bohain ;

10° La ligne de *Tergnier à Amiens*, qui n'a dans le département qu'une station : Flavy-le-Martel.

11° La ligne de *Saint-Quentin à Vélu-Bertincourt*, par Rocourt, Holnon-Savy, Attilly et Vermand-Marteville ;

12° La ligne de *Valenciennes à Hirson*, par Vaux-Molain, Wassigny, Etreux, Boué, Le Nouvion, Buironfosse, La Capelle et Ohis-Neuve-Maison ;

13° La ligne de *Saint-Quentin à Guise*, par Itancourt, Mézières-sur-Oise, Sery-lès-Mézières, Ribemont, Lucy, Origny-Sainte-Benoîte, Macquigny, Noyal-Proix, Longchamp-Bohérie, Vadencourt, Lesquielles-Saint-Germain et Guise ;

14° La ligne de *Chauny à Saint-Gobain*, par Rond-d'Orléans et Barisis ;

15° La ligne de *La Fère à Dercy-Mortiers*, par Versigny, Anguilcourt-le-Sart, Pont-à-Bucy, Rémies, Assy, Pouilly, Crécy-sur-Serre et Chalandry.

Les routes nationales sont celles :

(N° 2) de *Paris à Maubeuge et à Bruxelles,* par Villers-Cotterets, Soissons, Laon, Vervins et La Capelle;

(N° 3) de *Paris à Metz,* par Château-Thierry;

(N° 30) de *Rouen à La Capelle,* par Saint-Quentin, Origny-Sainte-Benoîte et Guise;

(N° 31) de *Rouen à Reims,* par Vic-sur-Aisne, Soissons et Braisne;

(N° 33) de *Paris à Châlons,* par Vieils-Maisons;

(N° 36) de *Soissons à Melun,* par Villers-Cotterets et La Ferté-Milon;

(N° 37) de *Château-Thierry à Béthune,* par Oulchy-le-Château, Soissons, Coucy et Chauny;

(N° 38) de *Noyon à La Fère* par Chauny;

(N° 39) de *Montreuil-sur-Mer à Mézières,* par Le Nouvion, La Capelle et Hirson;

(N° 44) de *Châlons à Cambrai,* par Laon, La Fère, Saint-Quentin et Le Catelet;

(N° 45) de *Marle à Valenciennes et Tournay,* par Guise;

(N° 46) de *Marle à Verdun,* par Rozoy.

TRAVAIL DU COTON A SAINT-QUENTIN

En allant vers le Nord et sur la limite des provinces qui travaillent le coton, le premier foyer d'industrie que l'on rencontre est Saint-Quentin. De l'éminence que la ville couronne, on peut embrasser, à plusieurs lieues à la ronde, les campagnes sur lesquelles s'étend le réseau de son travail. C'est à ce travail que de tout

temps elle a dû sa réputation et sa fortune. Elle est en même temps un exemple de la rapidité avec laquelle le travail des fabriques change d'objet et de forme.

Dans les débuts du siècle, Saint-Quentin appartenait d'une manière presque exclusive à la filature et au tissage du lin; elle a quitté le lin pour le coton, en ne gardant de son ancienne industrie que des articles de mélange. A ne voir que la ville, on n'aurait qu'une idée bien incomplète du mouvement d'affaires dont elle est le siège. Par le mouvement des opérations de la succursale de la Banque qui y est établie, on en pourra mieux juger. D'un escompte de 18 millions qui marqua en 1818 l'année de ses débuts, elle est arrivée, en 1857, à 131 millions. Cela tient à ce que Saint-Quentin n'est pas seulement une fabrique, mais un comptoir. Elle n'a que cinq filatures et quelques ateliers de tissage; mais autour d'elle et dans un rayon très étendu, cent hameaux, villages ou bourgs, tissent les calicots, les jaconas, les organdis, les nansouks, qui viendront recevoir dans la ville leurs dernières façons et leurs derniers apprêts.

Il faut voir en détail cette fabrication ingénieuse pour comprendre ce que l'art urbain y ajoute de prix. Ces étoffes qui arrivent de la campagne ont peu d'apparence, elles en prennent sous des mains habiles qui leur donnent de la consistance et de l'éclat. Tel piqué pour gilets ou pour robes ne dit rien à l'œil en sortant du métier, qui, sous l'apprêt, se relève et arrive à des effets qui séduisent. Tantôt cet apprêt est lisse, tantôt moiré, suivant l'emploi et la destination de l'étoffe. A voir ces préparations, où règne une grande variété, il est difficile de croire sur parole les fabricants du pays

qui se tiennent pour inférieurs aux Anglais en matière d'apprêts. J'ai pu comparer, et, en plus d'un genre, il m'a semblé que nous étions au moins leurs égaux. Dans la manière dont les Anglais préparent, il y a un effort visible et une certaine raideur, tandis que nous savons garder le point où la consistance n'exclut pas la souplesse. Charger les tissus outre mesure peut être un calcul d'industrie, ce ne sera jamais une œuvre de goût. C'est là notre lot, sachons nous y tenir et n'altérons pas nos qualités dans l'imitation de celles d'autrui...

Je n'ai pas à insister sur les petits ateliers que renferme Saint-Quentin: ils ne sont que l'exception; le gros du travail se fait dans les campagnes. Voici comment il est organisé. Les fabricants confient à des contremaîtres du coton filé, partie en chaîne, partie en trame, et ceux-ci se chargent de le faire tisser moyennant des appointements fixes et une prime convenue pour chaque pièce fabriquée. Entre le contremaître et le fabricant s'établit un compte qui doit se balancer ou par la représentation des matières ou par la livraison des produits. Les éléments de cette comptabilité sont des bordereaux qui indiquent, à chaque pièce, le coton employé et le nombre des duites[1], de manière à rendre le contrôle facile. Pour en assurer l'effet, deux fois par an, les fabricants font des inventaires chez les contremaîtres, et quand il y a des manquants, ces derniers en répondent. Ce régime a ainsi des cadres dans lesquels le travail se meut avec plus d'aisance et qui met deux responsabilités en jeu,

[1] Jet de trame de chaque coup de navette.

celle de l'ouvrier vis-à-vis du contremaître, celle du contremaître vis-à-vis des fabricants. L'ouvrier prend la besogne à la tâche, sans délai fixe pour la livraison; il est dès lors difficile de savoir ce que son travail lui rapporte. On l'évalue à deux francs pour une journée bien employée; je crois que ce chiffre est exagéré et qu'en le réduisant de 25 et même de 50 centimes, on se rapprocherait mieux de la réalité. L'aisance règne pourtant dans ces localités que l'industrie anime. Les tisserands ont presque tous une maison et un petit champ à eux, qu'ils cultivent et dont ils tirent quelques produits pour leur consommation; ce qu'il leur faut en supplément, ils l'ont à bas prix. Avec moins de besoins que leurs camarades des villes, ils ont plus de ressources. La vie est donc facile pour les tisserands ruraux, et grâce à une double occupation, bien remplie. La seule ombre au tableau est ce fatal cabaret qui semble suivre à la piste les ouvriers d'industrie, se multiplier quand ils viennent plus nombreux, et qui aujourd'hui va jusque dans le dernier hameau tendre des pièges à leur épargne.

En résumé, ce rayon de Saint-Quentin est des plus intéressants à étudier. Le nombre des articles qui s'y traitent est presque infini et l'assortiment est des plus riches. Nulle part on ne fabrique autant de ces rideaux de mousseline brochée, que la modicité de leurs prix a mis à la portée de toutes les fortunes. Dans quelques établissements, on a réussi à appliquer la mécanique à la broderie et même aux festons en y employant le procédé Jacquart. Partout on est en recherche des procédés les plus ingénieux et les plus économiques; sur divers points, l'Angleterre est devancée, et il est

tel de nos brevets qui, en passant le détroit, a donné aux inventeurs de plus grands profits que son exploitation en France.

Louis REYBAUD. — *Rapport fait à l'Académie des sciences morales et politiques, sur la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie du coton.* (Paris, Firmin-Didot frères, 1862, in-4°).

BIBLIOGRAPHIE DE L'AISNE

1555. Les Miracles de Notre-Dame de Liesse, comment elle fut trouvée et nommée, in-8°.
1615. **Claude Lebrun.** — Histoire de la belle image de Liesse, in-12.
1622. **René de Ceriziers.** — L'image de Notre-Dame de Liesse, in-12.
1627. **G. de Machault.** — Histoire des miracles de Notre-Dame de Liesse, in-12.
1873. **Combier.** — Histoire de Liesse, in-8°.
1560. **L'Allouette.** — Histoire des châtelains de Coucy, in-4°.
1631. **Duchesne.** — Histoire généalogique de la maison de Coucy, in-fol.
1728. **Dom Toussaint-Duplessis.** — Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy, in-4°.
1834. **Lépinois** (Chevalier de). — Souvenirs de Coucy.
1848. **Melleville.** — Histoire de la ville et des sires de Coucy, in-8°.
1858. **Viollet-le-Duc.** — Description du château de Coucy, in-8°.
1871. **J. Moreau.** — Notice historique sur les sires de Coucy et description du château, in-8°.
1627. **Claude de Lafons.** — Raretés de la ville, église et pays de Saint-Quentin.
1781. **L. Horderet.** — Histoire des prérogatives et franchises de Saint-Quentin, in-8°.
1822. **Fouquier-Cholet.** — Saint-Quentin, ancien et moderne, in-8°.

1875. **G. Lecocq.** — Histoire de la ville de Saint-Quentin.
1878. **Ch. Gomart.** — Etudes Saint-Quentinoises, 4 vol. in-8°.
1633. **Renault.** — Abrégé de l'histoire de l'ancienne ville de Soissons.
1663. **Claude Dormay.** — Histoire de la ville de Soissons, 2 vol. in-4°.
1675. **Germain.** — Histoire de l'Abbaye royale de Notre-Dame de Soissons, in-4°.
1710. **Ch. Ant. de Louet.** — Histoire de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons.
1771. **Lemoine.** — Histoire des antiquités de Soissons, 2 vol. in-12.
1838. **H. Martin** et **P. Lacroix.** — Histoire de Soissons, in-8°.
1839. **Leroux.** — Histoire de la ville de Soissons, 2 vol. in-8°.
1863. Répertoire archéologique de l'arrondissement de Soissons, canton de Villers-Cotterets, par **de Laprairie**; canton de Braisne, par **Stanislas Prioux.**
1645. **Jean Laurent.** — Abrégé de l'histoire de Laon, in-8°.
1735. **Lebœuf.** — Dissertation sur les anciens habitants du Laonnais, in-12.
1745. **G. de Longuemare.** — Sur l'état du Laonnais sous les enfants de Clovis, in-12.
1783. **Dom Nicolas Lelong.** — Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon, in-4°.
1822. **Devismes.** — Histoire de la ville de Laon, 2 vol. in-8°.
1842. **Marion.** — Essai historique et archéologique sur la cathédrale de Laon, in-8°.
1848. **Melleville.** — Histoire de la ville de Laon, 2 vol. in-8°.
Histoires ou essais historiques de Château-Thierry, par l'abbé **Poquet**, 1839; de Chauny, par **Capaumont**, 1840; de Vervins, par **Piette**, 1841; de Saint-Gobain, 1842; de Laon, Saint-Quentin, Vervins, etc., dans le tome II de l'Histoire des villes de France, par **A. Guilbert**; de La Ferté-Milon, par **M. Lecomte**, in-18, 1866.
1875. **Ch. Bréard.** — Les anciennes rues de Chauny, in-8°.
Chauny sous les comtes de Vermandois jusqu'au XIII^e^ siècle, par **Dom Lablée**, publié en 1876 par Lecocq.
1771. **Colliette.** — Mémoire pour servir à l'histoire de la province de Vermandois, 3 vol. in-4°.
Statistiques du département de l'Aisne, par le comte **Dauchy**, An X (1800), in-8°; par **Peuchet et Chanlaire**, in-4°, 1811; par **Brayer**, 1824-25, 2 vol. in-8°.
1826. **Devismes.** — Manuel historique du département de l'Aisne.
Dictionnaires géographiques, par **Girault de Saint-Fargeau**, 1830; par **Baget**, 1837; par **Melleville**, 1865; par **Matton**, 1871.

1853. **Ed. Fleury.** — Le département de l'Aisne en 1814. Laon in-8°.

1877-78. **Ed. Fleury.** — Antiquités et Monuments du département de l'Aisne. Laon, 4 vol. in-4°.

1847. **Badin** et **Quantin.** — Géographie départementale, Aisne, in-12.

1777. **Coquebert de Montbret.** — Description géographique et minéralogique du département de l'Aisne, dans le *Journal des mines.*

1860. Essai historique sur les églises réformées du département de l'Aisne, publié sous le patronage du Consistoire de Saint-Quentin. Paris.

1864. **Matton.** — Notice historique sur la formation du département de l'Aisne et de ses arrondissements dans le *Bulletin* de la Société académique de Laon, tome XIV, in-8°.

Matton. — Inventaire sommaire des archives départementales. Laon, 5 vol. in-4°.

1866-67. **Périn.** — Recherches bibliographiques sur le département de l'Aisne, 2 vol. in-8°.

1867. **Desmazures.** — Histoire de la Révolution dans le département de l'Aisne, dans la Société académique de Saint-Quentin, in-8°.

Combier. — Histoire de la justice révolutionnaire à Laon, 2 vol. in-8°.

1869. **L'abbé Poquet.** — Le département de l'Aisne, sa géographie, etc., in-8°.

E. Cuvillier. — Histoire ancienne et moderne et description générale du département de l'Aisne. Paris, s. d., in-12.

1864. **Peigné-Delacourt.** — Notice sur divers monuments de l'époque celtique dans le département de l'Aisne. Paris.

1856-1862. **A. Piette.** — Itinéraires gallo-romains dans le département de l'Aisne. Laon.

1820. **Pingret.** — Monuments et sites les plus remarquables du département de l'Aisne, Paris.

1832. **Fouquier-Cholet.** — Histoire des comtes de Vermandois.

Notices sur Vervins (**Piette**) ; Aubencheul-aux-Bois, etc. (**Boniface**) ; l'abbaye d'Essommes (**Poquet**), Braisne (**Prioux**, 1856), Ambleny (**Abbé Poquet**), Ribemont (**Gomard**). — Annuaires du département, (**Miroy des Tournelles**, depuis 1810 jusqu'en 1826), etc. — Les publications des Sociétés académiques de Laon, Saint-Quentin, Château-Thierry.

III

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

Le département de l'Allier est un de nos départements du centre et du bassin de la Loire. Formé en 1790 pour la plus grande partie de l'ancien Bourbonnais et pour le reste (canton d'Ébreuil) de la Basse-Auvergne, il a pour limites au nord-est le département de la Nièvre; à l'est, celui de Saône-et-Loire; au sud-est, celui de la Loire; au sud, celui du Puy-de-Dôme; à l'ouest, celui de la Creuse; au nord-ouest, celui du Cher. Le méridien de Paris le touche à son extrémité occidentale, et Moulins, son chef-lieu, est par 46° 33′ 59″ de latitude nord, et par 0° 59′ 46″ de longitude est, à 226 mètres au-dessus de la mer. Le département tout entier entre 45° 55′ et 46° 48′ latitude nord; entre 0° 5′ 40″ et 1° 40′ longitude est. Sa plus grande longueur de Saint-Palais (à l'ouest), à Chassenard (à l'est), est de 131 kilomètres; sa plus grande largeur, du nord au sud, de Gannay-sur-Loire au Puy-de-Montoncel est de 90 kilomètres environ; sa superficie de 7308 kilomètres carrés, soit de 730,800 hectares. Le pourtour est de 450 à 480 kilomètres.

« Nous doutons, dit M. Rayeur (*L'Allier*), qu'une autre province présente au même degré que le Bourbonnais une telle diversité dans sa constitution intérieure. Le Limousin et la Marche sont presque exclusivement granitiques; l'Auvergne n'est que laves et granit; le Berry et le Nivernais sont avant tout des terrains jurassiques. Le Bourbonnais, la province la plus centrale de la France, en est au point de vue géologique comme l'image réduite : les éléments dont se compose le sol de notre territoire sont ici presque tous représentés. A cette formation hétérogène du sous-sol s'est superposée toute une poussière de régions naturelles bien distinctes les unes des autres. Chacune d'elles rappelle la province voisine; La Palisse et ses porphyres se rattachent au Forez; la Limagne de Gannat s'ouvre sur l'Auvergne; les plateaux granitiques d'au delà le Cher continuent la Marche; par sa pente et par la nature du terrain, Saint-Amand est une annexe du Berry. S'il existe quelque part dans le Bourbonnais un être géographique, c'est dans les plaines ondulées entre Bourbon, Souvigny et Moulins qu'il faut le chercher. Et c'est précisément autour de ce noyau primitif que la politique patiente des ducs a groupé l'ensemble des terres qui constituent le Bourbonnais. »

En somme, le département de l'Allier incliné du sud-est au nord-ouest, dans le sens de ses trois principaux cours d'eau : la Loire, l'Allier, le Cher, est dans l'ensemble un pays de montagnes au sud, de plateaux au centre, de plaines au nord.

Les plus remarquables sont le massif porphyrique de la Madeleine, dont le chemin de fer traverse la partie septentrionale par le long tunnel de Saint-Martin-

d'Estréaux. Les points les plus élevés sont le Bois de l'Assise (1165 m.), et le puy Dadieu, au nord-est de Saint-Nicolas-des-Biefs (988 m.). Au nord la chaîne s'abaisse et forme, avec une large plaine que domine encore le puy de Saint-Léon, le bassin houiller de Bert, situé comme la chaîne elle-même entre le cours de la Loire et celui de la Besbre.

De l'autre côté de la Besbre, entre cette rivière et l'Allier, s'étend une seconde chaîne porphyrique, prolongement des Bois-Noirs, et dont le point culminant est le puy de Montoncel. Les Bois-Noirs, région appelée ainsi à cause de ses épaisses forêts, se rattachent aux monts granitiques du Forez. Cette nouvelle série de hauteurs est très pittoresque, souvent abrupte et couverte de bois. Au nord du puy de Montoncel, dont les rameaux s'étendent sur les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme comme de l'Allier, il faut citer au nord-ouest de Laprugne, le Roc des Gabelous (985 m.), et au nord-est de Ferrières, le signal du Grand-Roc; mais au nord de Billy, de Saint-Félix, de Montaigut-le-Blin elle s'abaisse et s'élargit en de vastes plateaux qui de 500 descendent à 250 mètres.

Une troisième chaîne, venue des Monts-Dômes, court entre l'Allier et la Sioule. Elle n'a que 530 mètres d'altitude au Signal de la Serre, c'est-à-dire à son entrée dans le département, et elle finit aux environs de Saint-Pourçain (Rondeau de Briailles (314 m.).

Une quatrième chaîne, ou plutôt un quatrième massif détaché des collines de Combrailles, étend ses rameaux entre Sioule et Bouble. On y trouve pour principaux points la montagne de la Bosse (774 m.), une des plus riches du monde en kaolin, et les collines

calcaires de Naves, de Charroux, d'Ussel, qui ont encore plus de 400 mètres de hauteur.

De ces mêmes collines de Combrailles, se détache une cinquième chaîne qui va du sud au nord, entre Allier et Cher et forme les Côtes-Matras, dont le principal sommet atteint 464 mètres; elle envoie au nord-est, non loin de Tronget, un rameau qui longe la Queune; entre les deux rameaux le terrain constitue un plateau encore assez élevé. Les froides montagnes granitiques de Marcillat et des environs se soudent de même aux collines de Combrailles; le pays qui les suit au nord, entre le Cher et l'Œil, présente un aspect aride et désolé. Huriel, enfin, entre le Cher et la limite ouest du département, est situé au centre d'une plaine ondulée de 300 à 400 mètres d'altitude.

« Une particularité remarquable de la contrée entre l'Allier et le Cher, dit M. Coupas, c'est la vaste dépression circulaire dont le bourg de Cosne occupe le fond. Il y a là une sorte de cuvette à fond plat, à bords largement évasés, entourée d'une longue ceinture de hauteurs et de plateaux élevés dont les points culminants sont : le Signal de Poinat (584 m.), Montmarault (487), le Montet (493), les Côtes-Matras (464), la Verpillère près Gipcy (423), Ygrande (330), le Vilhain (414), Lançay près Louroux-Hodemont (343), le Moulin de Saint-Angel (393), Commentry (407), le Signal de Revaux, près la Requille (529), Montaigut, dans le Puy-de-Dôme (630); ces sommets dominent ainsi de 100 à 400 mètres la plaine de Cosne, dont le point le plus bas est à 225 mètres. »

Toutes ces chaînes forment deux grandes lignes transversales de l'est à l'ouest; la première suit la

frontière méridionale du département; la seconde, plus au nord, va de Luneau à Meaulne par le Puy Saint-Léon, le coteau de Saint-Voir, les Côtes-Matras et le Signal du Vilhain.

Le département de l'Allier appartient entièrement au bassin de la Loire, mais on y trouve deux des principaux affluents de ce fleuve, l'Allier et le Cher, qui y forment des bassins très distincts.

La *Loire* limite le département sur une longueur de 80 kilomètres sans y baigner de villes importantes. Elle y reçoit : 1° l'*Ouzance* (40 kil.), qui vient du territoire de Montaignet, passe à Neuilly-en-Donjon, à Saint-Léger-des-Bruyères, à Molinet, sous le canal latéral de la Loire, et finit à La Motte, près Digoin ; elle se grossit du *Crézançon* et de la *Petite Ouzance;* 2° le *Pin* (10 kil.), qui passe au village de ce nom et finit en face de Saint-Agnan ; 3° la *Lodde* (35 kil.), qui naît sur le territoire du Donjon, arrose Monétay qu'on dit à tort sur Loire, Coulanges, et passe sous le canal latéral; 4° le *Roudon* (25 kil.), qui arrose Liernolles, Saligny, reçoit le *Balinet*, passe sous le canal latéral et finit à Diou ; 5° la *Besbre* (140 kil.), qui descend du Puy-de-Montoncel, passe à Châtel-Montagne, à Saint-Clément, au Breuil, à Saint-Prix, à la Palisse, s'accroît de la *Têche,* arrive à Jaligny, à Vaumas, reçoit le ruisseau du *Charray* (Thionne, Saint-Pourçain), à Dompierre, et va finir en aval de Diou.

L'*Allier* entre dans le département auquel il a donné son nom à une altitude de 268 mètres, et c'est à 187 mètres qu'il en sort. Il y arrose Saint-Yorre, Hauterive, Vichy, Saint-Germain-des-Fossés, Billy, Châtel-de-Neuvre, Moulins, où il passe sous un pont de

13 arches, long de 300 mètres, Avermes, le Veurdre, Château-sur-Allier. Sa longueur dans le département est de 111 kilomètres.

Il a pour affluents : 1° le *Sichon* (50 kil.), qui prend naissance dans les Bois-Noirs, au nord du Puy-de-Montoncel, forme la cascade du Gour-Saillant, passe à Cusset, où il se grossit du *Jolan* et finit un peu au-dessous de Vichy ; 2° le *Morgon* (10 kil.), qui vient de Billezois, finit à Saint-Germain-des-Fossés ; 3° le *Valençon* (12 kil.), qui traverse Varennes-sur-Allier, qu'on devrait nommer Varennes-sur-Valençon ; 4° l'*Andelot* (50 kil.), qui vient du département du Puy-de-Dôme, passe à Gannat, Escurolles, Loriges, Paray et finit un peu en aval de Varennes ; 5° la *Sioule* (160 kil.), qui sort également du département du Puy-de-Dôme et est une rivière très considérable. Elle entre dans le département de l'Allier au-dessus d'Ebreuil, coule d'abord dans des gorges étroites et profondes, passe au château de Rochefort, à Jenzat, Barbérier, Bayet, Saint-Pourçain, devient beaucoup plus large et débouche dans l'Allier à Contigny. Elle reçoit elle-même la *Bouble* (60 kil.) au cours encaissé qui, grossie du *Venant*, baigne le pied du promontoire escarpé de Chantelle et finit à 3 kil. en amont de Saint-Pourçain ; 6° à droite, le *Luzeray* qui arrose Bessay ; 7° à droite, la *Sonante*, qui passe à Neuilly-le-Réal. A partir de Moulins, l'*Allier* n'a plus d'affluents importants à droite. Il reçoit encore à gauche : 8° la *Queune* (30 kil.), qui sort de l'étang de Messarges, baigne la pittoresque vallée de Souvigny et finit à 5 kil. en aval de Moulins ; 9° la *Burge* (30 kil.), qui arrose Couzon, Aubigny, Saint-Léopardin-d'Augy, après s'être grossie de la *Rose*

qui commence dans les Côtes-Matras, sous le nom de l'*Ours* qu'elle garde jusqu'à l'étang de Meillers, prend ensuite le nom de *Rose*, sous lequel elle baigne avec Meillers, Autry-Issards, Saint-Menoux et Agonges ; 10° la *Bieudre* (35 kil.), qui a son confluent près du Veurdre. Son principal affluent, l'*Anduize,* vient de Lurcy-Lévy.

Le *Cher* borne ou arrose le département de l'Allier sur une longueur de 75 kilomètres. Il y pénètre au confluent de la Tardes, à l'altitude de 275 mètres, et en sort à 160 mètres environ. Il y arrose Saint-Genest, Lignerolles, Lavaux-Sainte-Anne, Montluçon, Saint-Victor, Vaux, Beugny, Nassigny, Vallon, Urçay, Letelon. Parmi ses affluents intéressant l'*Allier,* citons à droite : 1° le *Bouron* (24 kil.), qui naît dans le Puy-de-Dôme, passe au sud de Marcillat et finit à Chambouchard ; 2° le *Néris* coule au pied de Néris ; 3° l'*Amaron* ou le *Lamaron*, que longe le chemin de fer de Commentry à Montluçon, arrose un quartier de cette dernière ville ; 4° l'*Aumance* (65 kil.), qui recueille les eaux d'un grand nombre de ruisseaux du bassin de Cosne, prend naissance près du Montet-aux-Moines, passe à Saint-Sornin, Chavenon, Tortezais, Cosne, Hérisson et Meaulne ; elle se grossit à droite du *Bandais* qui arrose Buxière-les-Mines, du *Courget* qui vient du Vilhain et à gauche de l'*Œil* (40 kil.), rivière de Commentry et de Cosne, accrue elle-même de la *Thernille* qui vient de Beaune et reçoit le *Voirat* (Mont-Vicq, Doyet, Villefranche) ; 5° la *Marmande*, grossie de la *Sologne* qui naissent toutes deux dans le voisinage de Cérilly et traversent la forêt de Tronçais. — L'*Auron,* sous-affluent du *Cher*, n'a que 7 kilomètres

dans le département où il arrose Valigny-le-Monial.

Les principaux affluents de la rive gauche du *Cher*, sont la *Magieure* (15 kil.), qui passe à Huriel et finit à Vaux, après s'être augmentée de la *Meuselle* et la *Queugne*, qu'il ne faut point confondre avec celle de *Souvigny*. Elle a sa source près de Courçais et finit hors de l'Allier. L'*Arnon*, qui va finir, lui aussi, bien loin, hors du département (en aval de Vierzon), n'a ici qu'une faible partie de son cours et il n'arrose que des hameaux (Mesples, Saint-Palais, Viplaix).

Il y a un assez grand nombre d'étangs dans les cantons de Bourbon-l'Archambault, Cérilly, Chevagnes, Dompierre, le Donjon, Lurcy-Lévy, Moulins, Neuilly-le-Réal; les plus considérables sont ceux de Bourbon et de Messarges.

Les Helvètes, lors de la grande invasion des Gaules par les Romains, avaient appelé à leur aide, contre César, une peuplade germanique, les Boïens. Les Helvètes furent battus, mais César victorieux avait remarqué la bravoure déployée par leurs alliés. Il leur offrit un territoire en Gaule et les Boïens s'établirent entre la *Loire* et l'*Allier*. Ils y prospérèrent rapidement et construisirent des villes dont une, leur capitale, Gergovia Boïorum, attaquée par Vercingétorix, dut son salut à César.

Pendant la période romaine, le territoire des Boïens fit partie de l'Aquitaine Première et de la Première Lyonnaise. Jusqu'au III^e^ siècle, les habitants furent tranquilles, mais à ce moment ils furent ruinés par les Bagaudes révoltés, puis à la fin du IV^e^ siècle pillés par les Wisigoths et les Burgondes, enfin conquis par Clovis à la suite de la bataille de Vouillé (507), où il

tua Alaric, roi des Wisigoths. Alors la partie occidentale du territoire actuel de l'Allier passa aux Francs; le reste ne devait être occupé qu'en 759 par Pépin le Bref, lors de la conquête de l'Aquitaine.

Un des grands feudataires de Charles le Simple, Aymar, reçut les terres qui formèrent la Sirerie de Bourbon (Bourbon-l'Archambault, ancienne Borvo des Gaulois). Il est le premier seigneur de Bourbon dont parle l'histoire. Aymar fonda la ville de Moulins en 912. Ses successeurs furent Archambault Ier (980-1034), Archambault II (1034-1079), Archambault III (1079-1102), Archambault IV (1102-1105); Aymar II (1105-1116) et Archambault V (1116-1171). Ce dernier n'avait qu'une fille, Mathilde Ire, qui se remaria en 1196 avec Guy de Dampierre, maréchal de Champagne. Celui-ci hérita des biens de sa femme, accrus en 1202, de Montluçon et de ses dépendances. Archambault V avait créé un certain nombre de villes franches (Villefranche-de-Montcenoux, Le Breuil, Franchesse); Guy de Dampierre en établit d'autres (Le Manse, Saint-Bonnet). Sous Archambault VI et Archambault VII (1216-1249), les privilèges de Villefranche furent étendus, Moulins reçut sa charte (1232), puis Gannat (1236), Montluçon (1242), Charroux (1246).

Le Bourbonnais, constitué par la maison ancienne de Bourbon, augmenté par les Bourbon-Dampierre, passe, en 1272, par mariage au sixième fils de Saint Louis, Robert, comte de Clermont. Louis Ier en 1318, à la mort de son frère Robert, réunit le Bourbonnais au comté de Clermont, et eut deux fils, Pierre, duc de Bourbon, et Jacques, comte de la Marche, tiges des deux branches de la maison de Bourbon.

Avec Louis Ier commence la troisième maison ou maison capétienne de Bourbon. Ce seigneur s'était distingué à Furnes (1297), Courtray (1302), Mons-en-Puelle (1304), de telle sorte que Philippe le Bel lui donna la charge de grand chambrier de France, une des cinq premières de la couronne et qui fut depuis lors héréditaire dans la maison de Bourbon. Charles IV le Bel le nomma duc et pair en 1327. Le duc Pierre Ier, fils de Louis Ier et beau-frère du roi de France, Philippe de Valois, combattit à Crécy (1346) et se fit tuer à Poitiers. Une de ses filles fut mariée au roi Charles V, Louis II le Bon, son fils (1337-1410), servit Charles V, Henri de Transtamare fut tuteur du duc d'Orléans, conduisit une croisade contre Tunis (1390) et se retira dans ses terres, dont il confia le gouvernement au sire de Nourry. Jean Ier, son fils unique (1381-1434), du parti des Armagnacs, fut pris à Azincourt et mourut en prison. « Le duc de Berry étant mort en 1416, sans héritiers mâles, le duché fit provisoirement retour à la couronne; mais, en 1425, Charles VII en fit don au duc de Bourbon, gendre du duc de Berry et petit-fils par sa mère de Béraud, dauphin d'Auvergne; c'est ainsi que la maison de Bourbon posséda, au xve siècle, deux des quatre grands fiefs auvergnats : le Duché (capitale Riom) et le Dauphiné (capitale Vodable). Jean Ier eut plusieurs fils; l'aîné fut Charles Ier, et le troisième, Louis, fut la tige de la famille de Montpensier ». (Coupas.)

Charles Ier (1401-1466) servit les intérêts de Charles VII, travailla au rapprochement du roi et du duc de Bourgogne, et prit part à la Praguerie; Jean II, son fils (1426-1488), combattit à Formigny et à Castillon,

se déclara contre Louis XI dans la ligue du Bien Public, devint gouverneur du Languedoc et connétable; Charles, son frère (1437-1488), fut archevêque de Lyon, et servit la politique de Louis XI; Pierre II, son autre frère (1439-1503), d'abord sire de Beaujeu, marié avec Anne, fille de Louis XI, ne laissa qu'une fille Suzanne, qui épousa son cousin Charles de Bourbon - Montpensier, qui était le second fils de Gilbert de Montpensier, vice-roi de Naples, et l'arrière-petit-fils de Jean Ier, duc de Bourbon. C'est le fameux connétable dont on connaît la lutte sourde avec Louise de Savoie, mère de François Ier, la trahison et la mort à l'attaque de Rome en 1527. Ses biens confisqués furent réunis à la couronne (1531). Le Bourbonnais fut tranquille jusqu'aux guerres de religion. En 1566, Catherine de Médicis convoqua à Moulins les États qui rendirent l'ordonnance de Moulins renfermant en 86 articles les réformes apportées par Michel de l'Hôpital à la législation. Cela n'empêcha point la guerre, et deux ans après (1568), on se battit à Cognat-sur-l'Andelot. Vichy et Charroux furent également emportés par les protestants un peu plus tard. Moulins, assiégé par eux, fut sauvé par l'arrivée de Mayenne. L'histoire du Bourbonnais finit avec l'avènement de Henri IV (1594), qui par son père Antoine de Bourbon descendait de Robert de France. Le Bourbonnais fut désormais tranquille et prospère. Il avait formé en 1543 l'apanage du duc d'Orléans, second fils de François Ier. Il fit partie des douaires de Catherine de Médicis, d'Élisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX, de Louise de Lorraine, veuve de Henri III, de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche. Louis XIV le donna en échange du duché d'Albret, en apanage au

grand Condé, dont les descendants en jouirent jusqu'à la Révolution.

Parmi les personnages célèbres, on cite au premier rang : le théologien Durand de Saint-Pourçain (XIII^e-XIV^e s.), le poète Baude (XV^e), les seigneurs de la Palisse, le connétable de Bourbon, le maréchal de Bourdillon (XVI^e); les prédicateurs Claude et Jean de Lingendes, le théologien Rabusson, le physicien Petit, le philologue Gaulmin, le sculpteur Regnaudin (XVII^e); les maréchaux de Berwick et de Villars, l'avocat Berroyer, le naturaliste Péron, le conventionnel Chabot (XVIII^e), et à notre époque le général Camus de Richemont (†, 1853), l'abbé Chatel (†, 1857), fondateur de l'église catholique française; le philosophe Destutt de Tracy (†, 1836), Achille Allier (†, 1836), auteur d'une excellente monographie du Bourbonnais; Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges (†, 1879), le médecin Laussédat, savant et audacieux, blessé grièvement en 1875 dans une ascension aérostatique faite avec MM. Tissandier et Godard; le poète Théodore de Banville, le voyageur de Lurcy (†, 1876), le chanteur Faure, l'érudit Gidel, etc.

La population de l'Allier s'élève à 424,382 habitants. « Les habitants de l'Allier, dit un écrivain du Bourbonnais, sont légers, spirituels, enclins à la plaisanterie, humains, hospitaliers, poussant à l'excès leur empressement envers les étrangers, généreux par caractère, jamais par calcul; ils ont beaucoup d'amour-propre, quelquefois de la jactance, et sont moins occupés de littérature et de science, qu'avides de plaisirs. Il y a, dans leur entretien, plus de raison ou de gaieté que de culture d'esprit. Bornés dans leur ambition à

cette modeste aisance qui fait la richesse du sage, on ne rencontre guère parmi eux de ces hommes souples et serviles si communs par le temps qui court. En vain veulent-ils courir après la fortune, les difficultés les rebutent et les arrêtent. Amis d'une sage liberté, on peut dire que la politique est, en général, une science trop abstraite pour les occuper sérieusement. La génération actuelle a contracté de bonne heure l'habitude des vertus sociales. Fière de ses nouvelles destinées, elle s'avance dans la vie avec toutes les idées progressives du siècle. Plus heureuse que les générations qui déclinent et s'éteignent, elle y apporte une force de caractère plus grande, une façon de penser plus mâle, plus susceptible d'impressions élevées. »

Les femmes sont jolies et ont une amabilité remarquable. On reproche aux habitants des campagnes d'être tracassiers et d'aimer les procès. Accablés de travaux sur un sol qui ne leur offre que de faibles moyens de subsistance, ils sont cependant très attachés au lieu qui les a vus naître. Les grains qu'ils récoltent, le charbon qu'ils fabriquent, le beurre et le fromage qu'ils préparent, sont les principales ressources du plus grand nombre. Un reproche d'une tout autre importance qu'on pourrait leur adresser avec justice, c'est leur obstination dans certaines pratiques routinières qu'il a été, jusqu'à ce jour, presque impossible de vaincre.

Et la *France pittoresque*, après avoir cité ce passage, ajoute : « Le tableau nous semble poussé un peu au noir ; les paysans de l'Allier sont doux, honnêtes et économes ; très attachés à leurs anciens usages, dévoués à leurs familles, religieux jusqu'à la superstition, mais

charitables envers les pauvres et disposés à pratiquer l'hospitalité. Malgré leur tranquillité apparente, ils sont vifs, gais et très enclins aux plaisirs. » Les fêtes des villages se nomment *apports*, on s'y restaure bien, on y joue, on y chante et l'on y danse surtout la fameuse bourrée d'Auvergne. Il n'y a pas de patois, on se contente à la campagne d'estropier le français.

L'Allier forme le diocèse de Moulins, suffragant de Sens. Il y a à Moulins un grand et un petit séminaire. Presque toute la population est catholique. On y compte à peine 250 protestants et quelques israélites. Il y a cinq temples protestants.

Ce département fait partie de la XIII^e^ région militaire dont le quartier général est à Clermont-Ferrand. Il ressortit également à la 13^e^ légion de gendarmerie (Clermont), à la 21^e^ conservation des forêts (Moulins), à l'académie de Clermont. Il y a des lycées à Moulins et à Montluçon, un collège communal à Cusset, des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices à Moulins, des écoles primaires supérieures de garçons et de filles, plus de 800 écoles primaires. — La justice est rendue par 4 tribunaux de 1^re^ instance, siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et par le tribunal de commerce de Cusset qui ressortissent à la Cour d'appel de Riom.

L'Allier comprend 4 arrondissements (Moulins Gannat, Montluçon, La Palisse), 28 cantons et 321 communes.

a. L'*arrondissement de Moulins* renferme 9 cantons, 85 communes et 123,418 habitants. Les cantons sont ceux de Moulins-Est (6 communes), Moulins-Ouest (10), Bourbon-l'Archambault (8), Chevagnes (10), Dom-

pierre (9), Lurcy-Lévy (9), Montet-aux-Moines (13), Neuilly-le-Réal (10), Sauvigny (11).

Moulins (22,665 hab.), sur l'Allier, ne possède guère en fait de monuments qu'une cathédrale (Notre-Dame) de style gothique, une vieille tour (la Mal-Coiffée), d'un palais ducal incendié en 1755, l'ancien couvent de la Visitation devenu le lycée et dont la chapelle renferme le mausolée du duc de Montmorency, décapité sous Louis XIII, les églises Saint-Pierre et du Sacré-Cœur. La Tour Carrée de l'Horloge est postérieure d'un siècle à la Mal-Coiffée. Citons encore le palais de justice, la préfecture (XVIII^e s.), l'Hôtel de Ville, l'hôpital Saint-Charles, la caserne de cavalerie, le beau pont de treize arches sur l'Allier, le Cours Bercy.

Cette ville a reçu son nom de ses nombreux moulins sur l'Allier. Son existence ne remonte pas au delà du X^e siècle. Simple station de chasse au début, on y bâtit un château qui devint le lieu de résidence des sires de Bourbon. Autour de ce château se forma peu à peu la ville qui était déjà aux XI^e et XII^e siècles peuplée et fortifiée. En 1269, Robert, fils de saint Louis, y fonda un hôpital, et en 1368, un siècle après, le duc Louis II en faisait la capitale du Bourbonnais. C'est à Moulins que fut célébré le mariage de Pierre de Bourbon avec Anne de France, fille de Louis XI, et que fut conclu, en 1548, celui d'Antoine de Bourbon avec Jeanne d'Albret. Les États de 1566 y furent tenus comme on l'a vu plus haut. La ville fut désolée par la peste en 1547 et ruinée par un incendie en 1755. Elle était avant 1789 le siège d'un bailliage et le chef-lieu d'une châtellenie.

Outre l'abbaye de Sainte-Claire et l'ancien collège

des Jésuites, Moulins possédait des religieux de tous ordres : Augustins, Bernardines, Capucins, Carmes, Carmélites, Chartreux, Minimes, Ursulines, Visitation. Moulins est la patrie de Villars (1653-1734) et du poète Lingendes (1580-1616).

Fabriques de bougies et de cierges, distilleries, poterie et tuileries, saboteries; fabriques de brosses, de chapeaux, d'huile, de vinaigre; constructions mécaniques, fonderie de cloches.

1. Le canton de *Moulins-Est* est couvert de bois (forêts de Munet et de Pomma), arrosé par l'Allier et l'Abron; il produit des céréales et des fourrages, du vin et des fruits.

Bressolles (703 hab.) sur l'Allier, a les restes d'un vieux château avec deux tours, l'une ronde, l'autre carrée; Gennetines (775) est à la source de l'Abron, affluent de l'Acolin ; Saint-Ennemond (1157), sur l'Abron, a une église du XII^e^ siècle, des carrières de marne et de bonnes terres de culture; Toulon (1048) près de l'Allier, a une ancienne église et des moulins; Yzeure (5289) a une église romane intéressante, des XII^e^, XIII^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles, des tuileries et briqueteries, des fabriques de chapeaux, une distillerie. Il y a là aussi, à Sainte-Catherine, un asile départemental pour les aliénés, et une école de réforme (filles), de l'Assistance publique de la Seine. Jadis Yzeure avait un couvent de religieuses qui a dépendu d'abord des seigneurs de Bourbon, puis de l'abbaye de Saint-Menoux.

2. Le canton de *Moulins-Ouest* baigné par l'Allier, la Queune, la Burge, est couvert de bois (forêts de Bagnolet, de Munet); il renferme çà et là de belles et

vastes prairies, produit des céréales, des fourrages, un peu de vigne, et élève du bétail.

Aubigny (282 hab.) est situé sur l'Allier et sur l'Ours; Aurouer (581) a été réunie à Villeneuve de 1837 à 1880; Avermes (906) sur l'Allier, pays agricole, semé de maisons de campagne, possède le beau château de Segange; Bagneux (493) a des bois (forêt de Bagnolet) et de belles prairies (haras de Saint-Georges); Coulandon (804), sur la Queune, a une vieille église, des carrières en pierre de taille et de grès rouge, des fours à chaux; Montilly (754) sur l'Allier a de belles prairies, une tuilerie; Neuvy (879), sur la Queune, possède une ancienne église, le château de Toury (xv^e^ s.) et le château moderne des Melays; Trevol (1230), rive droite de l'Allier, fabrique de la chaux hydraulique et a un château remarquable de la Renaissance (le château d'Avrilly); Villeneuve-sur-Allier (1037), fait le commerce des grains.

3. Le canton de *Bourbon-l'Archambault* est un pays agricole, très fertile, qui produit du blé, du seigle, de l'avoine, de l'orge, du colza, etc., et renferme de nombreuses et excellentes prairies naturelles et des forêts (Champroux). Bourbon-l'Archambault (4008 hab.), sur la Burge, remonte à une haute antiquité. Ses sources minérales et thermales étaient connues et appréciées des Romains et l'on y a découvert de nombreuses antiquités; toutefois ce ne fut jusqu'au viii^e^ siècle qu'une médiocre bourgade. Elle devint dans la suite la capitale du Bourbonnais, jusqu'à ce que Louis II lui eût préféré Moulins. On y voit les ruines du château des sires de Bourbon qui avait, paraît-il, vingt-quatre tours dont il en reste quatre, la *Qui-quen-Grogne*

entre autres, élevée pour maintenir en respect les habitants de la ville, et baptisée de la sorte d'une façon significative.

Les eaux thermales de Bourbon sont chlorurées, sodiques, iodo-bromurées, ou froides ferrugineuses carbonatées. On les recommande pour le traitement des rhumatismes, des maladies de la peau, des maux d'yeux, des névralgies, pour le lymphatisme, la scrofule, etc. Les sources sont : la Source chaude (52°,8), celles de Jonas (13°) et de la Trollière (7° et 13°) et la source Saint-Pardoux (12°,8). Elles étaient fréquentées au XVII^e siècle et Bourbon peut s'enorgueillir d'avoir eu d'illustres visiteurs : Racine et Boileau, M^me de Sévigné et M^me de Montespan. Cette dernière y mourut, exilée.

On garde dans l'église paroissiale (XII^e s.) une parcelle importante de la vraie croix qui se trouvait dans la Sainte-Chapelle construite au XIV^e siècle sur le modèle de celle de Paris. Ce fragment de la croix avait été donné par saint Louis à son fils Robert. Bourbon, qui avait le titre de duché, était, avant 1789, le siège d'un bailliage.

Carrières de pierres, plâtre, fabrique de tuiles, commerce agricole.

Buxières-les-Mines (3184 hab.), sur le Bandais (cascade des Rocs), qui reçoit le Morgon, s'appelait, avant 1881, Buxière-la-Grue. Cette petite ville a des mines de houilles et de schistes, fabrique de la poterie et des tuiles, fait le commerce de bois et de farines. Église romane du XII^e siècle.

Franchesse (1362 hab.), arrosé par la Bieudre, a une belle et ancienne église romane qui dépendait

autrefois d'un couvent de Bénédictins. L'ancien manoir de Bouquetraud a été restauré. Huilerie, fabrique de sabots. Saint-Aubin (788) sur le ruisseau de Verne, conserve des restes d'un ancien château fort qui a été probablement le siège d'une commanderie de Templiers. Ce bourg s'appelait le Marcat pendant la Révolution. Saint-Hilaire (1081), sur le Bandais et le Morgon, s'appelait de ce dernier nom pendant la Révolution. Ce bourg a des mines de houille et de schiste bitumineux. On y voit les restes d'une commanderie du Temple. Saint-Plaisir (1554), arrosé par la Bieudre et le Cotignon, se nommait la Bieudre à l'époque révolutionnaire. C'est avant tout un pays agricole (élève du bétail, céréales et fourrages, exploitation des bois fournissant du charbon, du merrain, des sabots); minoteries. Vieure (977) sur le Bandais, possède les châteaux de la Salle et de la Chaussière. Ygrande (2017), sur le Verne grossi du Chezeau et de la Bieudre accrue de la Grand-Font, a une église du XII^e^ siècle, des carrières de pierres, une tuilerie, produit des céréales et des fourrages.

4. Le canton de *Chevagnes* est semé de collines, de bois, d'étangs. Chevagnes (1192 h.) sur l'Acolin, accru de l'Husarde, dans la Sologne bourbonnaise, jadis pays improductif et couvert d'étangs, a vu son sol considérablement amendé; il produit aujourd'hui du blé, du seigle, des céréales de toutes sortes; on y exploite le bois, on y élève du bétail. L'industrie est représentée par des fours à chaux et une tuilerie.

Beaulon (2687 hab.) sur la Loire, a des fours à chaux; La Chapelle-aux-Chasses (587) sur l'Acolin a des carrières de marne et une tuilerie. Chezy (553) est situé

sur l'Ozon; Gannay-sur-Loire (1102) a des fours à chaux; Garnat (1035), situé près du canal latéral, a également des fours à chaux; Lusigny (1748), sur l'Husarde, fabrique des tuiles; Paray-le-Frésil, à l'ouest du canal latéral, s'adonne à l'agriculture; Saint-Martin-des-Lais (356), sur le canal latéral, s'appela Lais-sur-Loire en 1793. Thiel (1839), sur l'Acolin, n'offre rien de remarquable.

5. Le canton de *Dompierre-sur-Besbre* est accidenté et couvert de bois.

Dompierre (3113 hab.), sur la *Besbre*, a été une seigneurie des dauphins d'Auvergne, puis des ducs de Bourbon. Cette petite ville a des fours à chaux, des briqueteries et tuileries, une scierie à vapeur, des fabriques de draps et de sabots et fait un assez grand commerce de plâtre et quincaillerie, de produits agricoles et particulièrement de grains. Dompierre se nommait Source-Libre pendant la Révolution.

Coulanges (774 hab.), sur la Loire et la Lodde, a des vignes, des fabriques de chaux et d'huile. — Diou (1596), sur la Loire, la Besbre et le Roudon, exploite des marbres et minerais et possède des minoteries. Ancienne abbaye de Sept-Fonds, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1132 et réformée en 1663, rétablie de nos jours par les Trappistes. — Molinet (967) sur la Loire et l'Ouzance ou Vouzance, a des fabriques de chaux, grès, poterie, produits réfractaires. Le hameau de Péage rappelle les droits que percevait jadis la seigneurie d'Estrées. — Monétay-sur-Loire (919) devrait s'appeler plus exactement Monétay-sur-Lodde. Ce bourg cultive un peu la vigne et beaucoup les céréales. — Pierrefitte-sur-Loire (1061) exploite de la terre réfractaire, a des

fabriques de tuiles et briques, de chaux, de sabots; produit des céréales et fourrages, des bois et élève du bétail. — Saint-Pourçain-sur-Besbre (860), jadis (en 1793) Besbre-la-Montagne, a des antiquités gallo-romaines. On y voit les châteaux forts actuellement restaurés de Beauvoir et de Toury. — Saligny (1833), sur le Roudon, a une église ancienne et une mine de manganèse exploitée aux Gouttes-Pommiers.—Vaumas (1218), près de la Besbre, possède de belles prairies et fabrique des sabots.

6. Le canton de *Lurcy-Lévy* est accidenté, pittoresque, couvert de bois (forêt de Champroux, bois de Brunause), semé d'agréables vallées.

Lurcy-Lévy (4000 hab.) sur l'Anduise, affluent de la Bieudre, s'est souvent appelé Lurcy-le-Sauvage. C'est la commune la plus étendue du département. Achetée jadis par le marquis de Sinéty, gouverneur des enfants de France, cette terre fut érigée en duché-pairie. Cette petite ville a des carrières de plâtre, une manufacture de porcelaine, des fours à chaux, des briqueteries, verreries et poteries; elle fabrique des sabots et fait le commerce de bois.

Château-sur-Allier (558 hab.) fut appelé Montbel en 1793. — Couleuvre (2118), sur un affluent de la Bieudre, possède des carrières de pierres, des tuileries, des fours à chaux, une distillerie, une manufacture de porcelaine. — Couzon (682) sur la Burge, et Limoise (395) sont principalement agricoles. — Neure (474), sur l'Auduise, s'adonne aussi spécialement à l'agriculture et produit d'abondantes et excellentes céréales.— Fabrique de sabots. — Pouzy-Mézangy (1259), sur la Bieudre et le ruisseau de Champroux, a des carrières

de pierres. — Saint-Léopardin-d'Augy (1126), sur l'Allier et l'Ours, a des fabriques de voitures. — Le Veurdre (1204), sur l'Allier, pays très fertile, produit des céréales, des betteraves et des vins. Ce bourg a une ancienne église. A Lorette était une abbaye d'Augustins. Le Veurdre a été autrefois fortifié.

7. Le canton du *Montet* est un pays agricole, produisant des vins, des céréales (froment, avoine, orge, seigle), des fourrages, des fruits.

Le Montet-aux-Moines (721 hab.) près de la source de l'Aumance, a reçu son surnom d'un couvent de Bénédictins (XI^e^ s.) dont il reste encore une petite église romane. Chapellerie, huilerie, tannerie; mines de houille.

Châtel-de-Neuvre (1035 hab.), près de l'Allier, se trouve sur l'emplacement d'une ville romaine. C'est une ancienne seigneurie du prince de Condé. On y voit une église romane remarquable. — Excellents produits agricoles, fabriques d'huiles et de sabots. — Châtillon (534), sur la Queune, exploite une mine de houille. — Contigny (1076) est sur un plateau dominant les vallées de la Sioule et de l'Allier. Agriculture. — Cressanges (1582), pays agricole, a aussi d'importants ateliers de menuiserie. — Deux-Chaises (1264), près de la source du Venant; Meillard (760), sur l'Ouzenan; Monétay-sur-Allier (882); Rocles (495), sur l'Aumance; Saint-Sormin (595), sur l'Aumance et le Chiron; Tréban (802), à la source de l'Ouzenan, sont des communes importantes au point de vue agricole. Le Theil (1203) a des fabriques de tuiles et briques. — Tronget (1233), non loin de la source du Bandais, exploite de la houille.

8. Le canton de *Neuilly-le-Réal* renferme de bonnes terres d'alluvion, mais aussi des contrées marécageuses froides (ancienne Sologne bourbonnaise), des bois (forêts de Leyde et de Mouziers), céréales, élève du bétail.

Neuilly-le-Réal (2151 hab.), sur la Sonante, possède de nombreux étangs, des fabriques de tuiles et de briques, de sabots.

Bessay (1610 hab.), sur la Luzeray et la rive droite de l'Allier, pratique en grand l'élève du bétail. — Chapeau (565) près de l'Acolin ; La Ferté-Hauterive (581), sur l'Allier ; Gouise (473), sur le Luzeray ; Mercy (820), Montbeugny (814) sur l'Husarde, sont de bons pays de culture et de bois ; ce dernier en particulier abonde en arbres fruitiers.

Saint-Géran-de-Vaux (1259 hab.), appelé Mont-Libre pendant la Révolution, était une seigneurie ayant appartenu à Jacques Cœur et à la famille de la Guiche. On y voit les restes d'un château avec parc. L'église est en partie du XI^e^ siècle.— Saint-Loup (530), sur l'Allier, se nommait les Brosses à la Révolulion. — Saint-Voir (694), sur le Luzeray, a des carrières de marne et des fours à chaux.

9. Le canton de *Souvigny,* fertile, produit des céréales, des fourrages, de la vigne, des fruits renommés.

Souvigny (3291), sur le penchant d'une colline arrosée par la Queune, fut un lieu de séjour des premiers sires de Bourbon. On y peut voir encore des vestiges de vieilles murailles. Adhémar y fonda, en 916, un important prieuré et une église ; un autre seigneur de Bourbon donna le prieuré à Pierre le Vénérable, il devint ainsi un riche monastère dépendant des Bénédic-

tins de Cluny. « La masse imposante de l'église domine toutes les maisons. Cette vaste basilique est l'ancienne église du prieuré des Bénédictins qui dépendait de Cluny. Plusieurs fois reconstruite, agrandie et restaurée, elle présente une telle réunion de types et de styles différents depuis le roman primitif jusqu'à la période ogivale, qu'on pourrait presque y trouver tous les documents d'une histoire de l'Architecture religieuse du moyen âge en France. » (Coupas.) La longueur de l'édifice est de 84 mètres, sa largeur de 38, sa hauteur de 17. Dans deux chapelles admirablement sculptées des XV^e^ et XVI^e^ siècles se trouvent des tombeaux des anciens sires de Bourbon. Ce sont ceux de Louis II et d'Anne sa femme, de Charles I^er^ et d'Agnès de Bourgogne, de Pierre II, d'Anne de France et Suzanne de Bourbon.

Territoire fertile en céréales, fourrages, vignes, tubercules et racines (pommes de terre, topinambours, betteraves, carottes,) fabrique de tuiles et de briques, d'outils en fer, verrerie, fabrique d'huile.

Agonges (851) arrosé par l'Ours, a une fabrique d'huile ; belle et ancienne église ; Autry-Issards (658), sur l'Ours et le Chamaron, possède une église romane, le château d'Issard et les ruines de l'ancien couvent de Saint-Maurice. — Besson (1584), sur le ruisseau de la Creuse, pays boisé (forêt de Maladier), possède une antique église. — Bresnay (893), sur le Vézan et le Moulin-Delarse, est peuplé d'agriculteurs et de vignerons. — Chemilly (690), sur l'Allier, possède une église remarquable du XII^e^ siècle, et le château des Foucauds. Gipcy (748), à la source du Chamaron, exploite des carrières. — Marigny (365) est sur le ruisseau de ce nom.

— Meillers (443) sur l'Ours, a de beaux moulins (sur l'étang de Meillers), une église des XI^e^ et XII^e^ siècles, des carrières et une partie de la forêt de Messarges. — Noyant d'Allier (795), à la source de la Queune, renferme une mine de houille non exploitée. — Saint-Menoux (1635) sur l'Ours, grossi du Chamaron, avait jadis un riche monastère de femmes dont l'église très remarquable appartient aux XI^e^, XIII^e^ et XV^e^ siècles ; tombeau de Saint-Menoux, qui a donné son nom au bourg appelé jadis Malliacus et pendant la Révolution Maillé-sur-Rose.

b. L'arrondissement de Gannat renferme 5 cantons, 66 communes et 63,655 habitants. Les cantons sont : ceux de Gannat (12 communes), Chantelle (15), Ebreuil (14), Escurolles (13), et Saint-Pourçain-sur-Sioule (12).

1. Le canton de *Gannat*, accidenté et pittoresque, est assez boisé. — Gannat (5764), sur l'Andelot, dépendait jadis de l'Auvergne. Le comte d'Auvergne s'étant révolté contre Philippe Auguste, le roi de France s'empara de cette ville et la donna, en 1210, avec son territoire au comte de Bourbon Guy de Dampierre, qui la fortifia. On voit encore des restes de son ancienne muraille, des tours qui ont servi de prison et une salle du vieux château. L'église Sainte-Croix, qui possède de beaux vitraux de Jacques de Parray, élève du Dominiquin, date des XI^e^ et XIV^e^ siècles. Le château de la Fauconnerie a probablement été une maison de chasse des ducs de Bourbon. La chapelle de Sainte-Procule[1] (à 1 kilom.) est bâtie sur l'emplacement d'un ancien couvent d'Augustins.

[1] La légende de sainte Procule rappelle celle de saint Denis.

Gannat est dans une situation agréable, près des coteaux de Sainte-Procule, du Mont-Libre, de la colline de Sainte-Flamine, très favorisée sous le rapport des communications. Elle fait un commerce agricole assez important (céréales, pommes de terre, pépinières), a des brasseries et malteries, etc.

C'est la patrie de Lucas, député, aux États généraux de 1789, du baron Jean Rabusson, général du premier Empire, du député Hennequin (†, 1837).

Bègues (471), sur la Sioule, a des minoteries; Biosat (1122), sur le Chalon et le Béron, une remarquable église du XII^e^ siècle; Charmes (556) est un pays surtout agricole; Jenzat (975), sur la Sioule, s'adonne encore à l'industrie des tarares et des instruments de musique, tels que vielles, violons et flageolets; Le Mayet-d'École (533), près de la Sioule, est un excellent pays de culture; Mazerier (436), sur la Sioule, a des moulins; Monteignet (505), sur l'Andelot et la Toulaine, conserve les ruines d'un vieux manoir; Poézat (148) possède d'excellentes prairies; Saint-Bonnet de Rochefort (332), sur la Sioule, a une église romane et un vieux castel dont on voit encore plusieurs tours. Ce bourg s'appela Roche-Libre à la Révolution; Saint-Priest-d'Andelot (382), sur l'Andelot, produit principalement des céréales et des fourrages; il en est de même de Saulzet (647).

2. Le canton de *Chantelle*, couvert de bois, est semé

C'était une noble jeune fille qne le comte Géraud d'Aurillac voulut épouser; elle s'y refusa, s'étant consacrée à Dieu, et se retira dans une solitude que le comte finit par découvrir. Sur de nouveaux refus, il lui trancha la tête. Procule prit alors sa tête entre ses mains, courut à l'église de Gannat, la déposa sur l'autel et tomba inanimée. Géraud devint aveugle, se repentit et, pour expier son crime, bâtit une abbaye.

de collines et bien arrosé par la Sioule, la Bouble, le Venant, le Lara, la Vanvre.

Chantelle (1919), sur la Bouble, était déjà une cité florissante au temps de Sidoine Apollinaire qui la visita vers 480. Pépin le Bref l'enleva en 762 au duc d'Aquitaine. Elle devint ensuite une importante place d'armes des ducs de Bourbon dont plusieurs, entre autres Anne de Beaujeu et le Connétable, se plurent à l'embellir. Le château a été démoli par François I^er^, il en reste toutefois d'imposantes ruines encore; aussi appelle-t-on Chantelle-le-Château, le bourg que l'on distingue ainsi de Chantelle-la-Vieille. — Église du XII^e^ siècle et cloître du XI^e^. Corderie de laine.

Barberier (334), sur la rive g. de la Sioule, a d'excellentes prairies naturelles; distillerie de betteraves; Chareil-Cintrat (767), sur la Bouble, possède des prairies artificielles et élève du bétail ; château de la Renaissance; Charroux (1326), autrefois plus important qu'aujourd'hui, est situé sur un haut plateau; ancienne châtellenie, beffroi, couvent de Bénédictins. Chezelles (467), sur le Boublon, est un bon pays agricole; très vieille église ; Deneuille (343), sur la Bouble, a des vignes; Etroussat (1195) possède des carrières de pierres et des fours à chaux; Fleuriel (957), sur la Vanvre, une antique église romane; Fourilles (452), sur la Bouble, renferme des vignobles ; Monestier (909), sur la Bouble, s'adonne à la culture et fabrique des sabots; Saint-Germain-de-Salles (786), sur la Sioule (2,793), jadis appelé Bel-Air, a d'excellentes terres de labour et des vignobles; Target (730), arrosé par la Bouble et le Venant, possède une carrière de pierres à bâtir, élève du bétail, pratique la culture en grand des

céréales ; Taxat-Senat (643) sur le Boublon, produit des céréales et du vin; Ussel (637) sur le Boublon et le ruisseau de la Flotte, ancienne châtellenie, produit des céréales et le vin très renommé des Garennes que l'on compare aux bons crus bourguignons. Voussac (1370), près du Venant, et des ruisseaux de l'Étang et de la Vanvre, a des fabriques de sabots, de tuiles et briques.

3. Le canton d'*Ébreuil*, semé de montagnes et de collines, est couvert de bois (forêt des Colettes).

Ébreuil (2267), sur la Sioule, remonte à une haute antiquité. Sidoine Apollinaire en parle. Charlemagne et Louis le Débonnaire en firent une de leurs résidences; on y voit encore les restes de l'ancienne abbaye qui a été très considérable. Ébreuil, au XIV^e^ siècle, devint une des treize bonnes villes de la Basse-Auvergne. Charles VII s'en empara en 1440.

Fabriques de chaux, de sabots, tuileries et vanneries, corderies, meunerie, carrières de pierres calcaires.

Bellenaves (2388), sur la Bouble que grossit le ruisseau des Fayes et sur ceux de Bertin, de Lara, de Presle, qui forment le Boublon, a une ancienne église romane et un château du XVI^e^ siècle, des fabriques de chaux, de tuiles et briques; Chirat-l'Église (480), sur la Bouble, récolte des céréales et des fourrages; Chouvigny (974), sur la Sioule, possède un vieux manoir féodal; Coutansouze (573) a de bonnes terres de culture, des arbres fruitiers et des bois; Echassières (1222), au pied de la Bosse, possède des bois (partie de la forêt des Colettes), d'imposantes carrières de kaolin en exploitation, et le château de Beauvoir (XVII^e^ siècle.)

La Lisolle (1020), joli village à la source de la Veauce,

a une fontaine d'eau minérale (à Boënat); Louroux-de-Bouble (746), sur la Bouble, exploite du kaolin, des bois, fabrique de la chaux, des sabots et s'adonne à la culture; Nades (566) a un beau château moderne, bâti par M. de Morny (il a été brûlé en 1877), antimoine. Naves (638), commune agricole, a des carrières de pierres calcaires et le reste d'une antique forteresse (pan de mur et tours) qui a appartenu, paraît-il, à Jacques Cœur; Sussat (434), sur la Veauce, a des fours à chaux; Valignat (192), non loin de la source du Lara, est un assez bon pays de culture; Veauce (182), sur la rivière de son nom, possède une église romane et un beau château féodal, flanqué de quatre tours à machicoulis, restauré; Vicq (954), sur la Veauce et la Sioule, a aussi une église romane avec crypte, un antique manoir féodal entouré de fossés et près de là une vieille tour appelé Tour du Luth.

4. Le canton d'*Escurolles*, situé dans la Limagne, assez accidenté, est couvert des forêts de Fis, de Marcenat et de Montpensier. Il offre un sol d'ordinaire très fertile et fournissant abondamment du blé, de l'orge, des pommes de terre, des betteraves; il est, en outre, tapissé de belles prairies naturelles et artificielles.

Escurolles (1024 hab.), sur l'Andelot, élève du bétail, fait le commerce de graines, a des fabriques d'huile et de sabots; Brout-Vernet (1665), sur l'Andelot, et près de la Sioule, possède une église romane; Brugheas (1462), aux confins du Puy-de-Dôme, près du Bois de l'Eau et de la forêt de Randan; le hameau de Bois-Randenay est un but de promenade pour les baigneurs de Vichy; Charmeil (305), sur l'Allier, et Espinasse-

Vozelle (685), sur les ruisseaux de Béron et de Châlon, n'offrent rien de remarquable ; Cognat-Lyonne (810), sur une petite hauteur entre l'Allier et l'Andelot, possède une belle église du XVIe siècle et rappelle une victoire des protestants sur les catholiques en 1568 ; Hauterive (444), sur l'Allier, a un vieux clocher et des eaux minérales affermées à la Compagnie des eaux de Vichy et de même nature que celles-ci.

Saint-Didier-en-Rollat (771), sur l'Andelot, s'appela, en 1793, Marcenat-les-Levis ; Saint-Pont (735), sur le Châlon, qui se nommait à la Révolution Mont-sur-Châlon, a une antique origine et fut importante probablement aux époques celtique, gauloise, gallo-romaine et mérovingienne ; Saint-Remy-en-Rollat (1135), sur l'Allier, a des potiers et des forgerons ; on trouve au hameau de Rollat des restes de l'ancien manoir des seigneurs de ce nom ; Serbannes (640), sur le Sermon, est séparé par le bois de l'Eau du hameau de Jaunet qui ne forme avec lui qu'une seule commune ; Vendat (1164) sur le Béron, a des tuileries et poteries ; Vesse (1606), sur l'Allier, a une source intermittente d'eau minérale alcaline, forée en 1848 ; c'est de plus un but de promenade très fréquenté.

5. Le canton de *Saint-Pourçain-sur-Sioule* est un pays assez plat et boisé. Saint-Pourçain (4998 hab.), sur la Sioule et le Limon, doit son nom à saint *Portianus* qui y fonda, paraît-il, un monastère au VIe siècle. L'ancienne abbaye de Bénédictins fut remplacée dans la suite par un prieuré dont faisait partie l'église actuelle, dont l'intérieur est de style ogival avec des murs de construction romane. Il reste encore des traces des anciennes fortifications. Assiégée inutilement en 1359

par les Anglais et prise en 1440 par Charles VII, cette ville fut plus tard en butte aux attaques des Ligueurs et des Royalistes. C'est la patrie du Dominicain Durand (XIV^e^ siècle) et du traducteur Vigenère (1523—1592). Elle fait le commerce de grains et farines, est entourée de bons vignobles, a des fabriques de brides à sabots, de briques et tuiles, d'huile. — Ferblanterie, quincaillerie, taillanderie, sellerie, teinturerie, tannerie. — Elle se nommait en 1793 Mont-sur-Sioule.

Bayet (1013), sur la Sioule, produit d'excellents vins, ainsi que Branssat (1244), sur le Limon ; Cesset (733), près du ruisseau des Bordes, fournit des céréales et des fourrages ; La Féline (621), entre le ruisseau des Bordes et l'Ouzenan, est un pays agricole ; Loriges (497), sur l'Andelot, a de bonnes terres de culture, des prairies, des arbres fruitiers ; Louchy-Montfand (608) donne des vins et des fruits ; Marcenat (583), sur l'Allier, a un sol très fertile et des bois ; Montord (316), de la vigne et des terres de labour ; Paray-sous-Briailles (896), sur l'Andelot, est aussi un bon pays agricole, de même que Saulcet (764) ; Verneuil (594) sur l'Ouzenan, garde des restes d'un vieux château fort, jadis siège d'une châtellenie.

c. L'*arrondissement de La Palisse* comprend 6 cantons, 77 communes et 96,535 habitants. Les cantons sont ceux de La Palisse (15 communes), Cusset (12), Le Donjon (13), Jaligny (12), Le Mayet-de-Montagne (11) et Varennes-sur-l'Allier (14).

1. Le canton de *La Palisse* est accidenté, boisé, bien arrosé. Il est couvert au sud-est des dernières ramifications des Monts de la Madeleine.

La Palisse (2904 hab.), s'élève dans un agréable vallon

de la Bèbre et se partage en quartier haut et quartier bas. Le premier renferme les restes du château des Chabannes, une église moderne, l'hôtel de ville et la sous-préfecture, la halle aux grains et le champ de foire; le deuxième comprend l'hôpital et la place du Marché, le faubourg et les canaux. C'est dans la chapelle du château que se trouvaient les tombeaux des seigneurs de La Palisse.

La châtellenie de La Palisse appartenait depuis 1429 aux Chabannes, originaires de Bigorre. Ce furent pour la plupart de valeureux guerriers. Le premier des La Palisse du Bourbonnais commandait sous Jeanne d'Arc à Orléans, il tua de sa main le capitaine anglais Talbot et mourut au siège de Castillon. Deux Chabannes périrent à Pavie, l'un d'eux était maréchal de France.

La Palisse est un pays agricole et industriel à la fois. Il produit des céréales et des fourrages. Son industrie principale est le tissage (tricots, laines, cotonnades). Elle fait le commerce des grains et farines, des fers et quincaillerie, fabriques de tuiles et briques et tuyaux de drainage, de chaux; commerce de bétail important.

Andelaroche (814), entre Besbre et Loire, a une féculerie; Arfeuilles (3238), sur le Barbenan et le Douanon, possède des carderies de laine, des fabriques de chaises, de draps, d'étoffes, d'huiles et de sabots, la cascade du Barbenan et les restes du château de Montmorillon; Barrais-Bussoles (795) sur la Têche; Billezois (637), à la source du Mourgon et Le Breuil (1486), près de la Besbre, sont des communes agricoles. Il en est de même de Châtelus (388) sur le Barbenan; de Saint-Christophe (911) sur le Vif et de Saint-Etienne-de-Vicq

(754) ; Droiturier (1023), près du Bois de la Vallée, possède une ancienne église et exploite des carrières de pierres ; Isserpent (1291), garde des ruines de nombreux châteaux, fabrique de tuiles ; Périgny (881), à la source du Redon, a des bois, des prairies et de bonnes terres de culture ; Saint-Pierre-Laval (927), au milieu de collines boisées, a pour principale industrie la meunerie ; beau viaduc de la Feige ; Saint-Prix (1054) possède une carderie de laine, des moulins et des carrières de granit ; Servilly (646), sur le Besbre, a une église romane.

2. Le canton de *Cusset* est assez pittoresque. — Cusset (6454 hab.) doit son origine à un monastère du IXe siècle qui devint au XIIIe une abbaye de filles nobles obéissant à la règle de Saint Benoît. C'est à Cusset, ville royale, que Charles VII pardonna à son fils révolté. Celui-ci devenu roi (Louis XI) augmenta les fortifications de la ville. Il ne reste aujourd'hui de ces dernières qu'une tour servant de prison. Les bâtiments de l'ancienne abbaye sont affectés à différents services publics. « De nombreux buveurs d'eau visitent Cusset chaque année, car cette ville a aussi ses sources minérales : celles de Sainte-Marie et de Sainte-Elisabeth, qui sont alcalines-ferrugineuses. — Si l'on prend le chemin de grande communication n° 24, qui conduit à Ferrières en remontant la rive droite du Sichon, on peut visiter : le rocher du Saut de la Chèvre ; le hameau des Grivats où s'élevait une grande fabrique de cotonnades détruite par un incendie ; le Gour-Saillant, par lequel la rivière se précipite de quelques mètres de hauteur dans un ravin fortement encaissé par des rochers à pic ; l'Ardoisière, ancienne carrière d'ardoise

que dominent les rochers basaltiques du mont Peroux. En sortant de la ville, le chemin qui est à gauche de celui de l'Ardoisière traverse d'abord une campagne d'une fertilité admirable ; il finit brusquement dans une vallée sauvage qui doit le nom de Malavaux à son aspect triste et désolé. Là coule le Jolan, affluent du Sichon. » Coupas.

Cusset a des brasseries, des manufactures de chaux, de chaussures, des manufactures de laines et cotonnades, de toiles ; des fabriques de tuiles et briques, d'huiles, et fait le commerce de grains et farines, de chaudronnerie, de carrosserie, de blanc, etc.

Abrest (834) sur l'Allier ; Bost (305) sur le Mourgon, n'offrent rien de remarquable. Busset (1775) possède le vieux château bien conservé et restauré, ancienne résidence princière de Bourbon-Busset ; La Chapelle (1011), sur le Sichon, grossi du ruisseau de la Roche, et le Jolan, possède une carrière de kaolin ; Creuzier-le-Neuf (727), sur l'Allier et le Mourgon, produit des céréales, des vins, des fruits ; Creuzier-le-Vieux (1399), sur l'Allier, a des carrières ; Mariol (698) sur l'Allier, et Molles (1110) s'adonnent à l'agriculture ; on trouve dans ce dernier bourg les restes d'un château, fondé, dit-on, par les Templiers ; Saint-Yorre (565) possède une source minérale naturelle, la plus froide (10° 1/2) et la plus gazeuse du bassin de Vichy (Sources Guerrier, Mallat-de-Saint-Yorre, Reignier, Tabardin) ; Le Vernet (992), sur le Sichon, a des fours à chaux. — Vichy (10,870). V. la lecture suivante, p. 143.

3. Le canton du *Donjon* est accidenté. — Le Donjon (2098 hab.), sur la Lodde, a reçu son nom de fortifications dont on ne voit plus de traces. On voit, en revanche, de

nombreux châteaux aux alentours ; ancien couvent de Cordeliers ; Val libre en 1793 ; fer et quincaillerie ; Avrilly (467), sur la Loire et le canal latéral, a un beau château ; Le Bouchaud (630), sur la Vouzance et le ruisseau de Cernay, offre un sol fertile ; Chassenard (792), sur la Loire et le canal de Roanne à Digoin ; Lenax (1237), sur la Vousance ; Loddes (733), à la source de la Lodde et de la Vouzance ; Luneau (814), sur la petite Vouzance, la Loire et le canal de Roanne à Digoin ; Montaiguet (1014) n'offrent rien de remarquable. Ce dernier bourg cependant rappelle le souvenir de Pierre de la Fin, abbé de Montaiguet au xv^e^ siècle.

Montcombroux (1447) exploite de la houille (mine de Bert) ; Neuilly-en-Donjon (715), sur la Vouzance, a une tuilerie ; Le Pin (702) possède l'ancien château des Dureaux ; Saint-Didier-en-Donjon (843), près de la Lodde, s'appela Bois-Didier en 1793 ; Saint-Léger-des-Bruyères (525) se nomma alors tout simplement Les Bruyères.

4. Le canton de *Jaligny*, accidenté et boisé, renferme de bonnes terres produisant principalement du blé, du seigle et de l'avoine.

Jaligny (1095), sur la Besbre, a encore des restes de ses anciennes fortifications et une chapelle bâtie par le cardinal d'Amboise ; carrières de marbre, fabriques d'huiles, de sabots et de toiles ; Bert (1106), sur la Tèche, a une mine de houille ; Châtelperron (616), près de la Besbre, possède une ancienne église, une mine de fer et des carrières de marbre non exploitées ; Chavroches (841), sur la Besbre, garde les ruines d'un vieux château ; fabriques de chaux ; Cindré (925), à la source du Valençon, commune agricole, a de même un

ancien donjon ; Liernolles (836), sur le Roudon, renferme des carrières de grès rouge.

Saint-Léon (1416), près de la montagne du Puy, qui domine tout le canton, a du minerai de fer, des carrières de pierres et de calcaire ; Sorbier (826) produit des céréales ; Thionne (962), près de la Besbre, des céréales et des fruits ; Tréteau (1151), des céréales et des bois ; Trézelles (902), sur la Besbre, grossie de la Tèche, avait un château des seigneurs de ce nom ; Varennes-sur-Tèche (804) a des fabriques de chaux et d'huiles.

5. Le canton de *Mayet-de-Montagne* est très montagneux. « Le pays est très accidenté, dit Coupas, et sa surface ondulée ne saurait être mieux comparée qu'à celle d'une mer soudainement solidifiée au milieu d'une tempête. » C'est un pays très pittoresque, riche en bois. « L'exploitation en sabots ou en charbon fait vivre des communes entières, les enrichit même. Mais par un calcul mal entendu, on se livre depuis quelques années a un déboisement considérable. On essaie de livrer à la culture les terrains maigres des montagnes que la chaux et les engrais sont impuissants à améliorer. Qu'on se souvienne des funestes résultats du déboisement dans les Hautes-Alpes et partout ailleurs. » Coupas.

Le Mayet-de-Montagne (2178 hab.), près de la Besbre et à la source du Jolan, possède une minoterie, des fabriques de sabots, des scieries mécaniques, un tissage mécanique de cotonnades de Roanne et toiles de Vichy ; Arronnes (1042), sur le Sichon, et La Chabanne (1,077), sur la Besbre, sont de gros bourgs assez commerçants.

Châtel-Montagne (1735), sur la Besbre, conserve une

antique église et les restes d'un vieux château. Ce bourg a été jadis le chef-lieu d'une des plus anciennes baronnies du Bourbonnais ; il s'appela Mont-sur-Besbre à la Révolution. Châtel-Montagne fabrique des cotonnades, a des carrières de granit, des scieries, des moulins ; Ferrières-sur-Sichon (1836) a gardé des restes de ses anciennes murailles (ruines d'un château, tour, etc.) C'est un pays élevé et fort accidenté, que domine le roc Saint-Vincent, haut de 932 mètres, très pittoresque aussi avec la grotte des Fées et les écuries du château de Montgilbert. On y trouve des carrières de marbre, des mines de fer et de plomb, des fabriques de chaux et de sabots. Ce fut le chef-lieu d'un comté.

La Guillermie (794), sur le Terrasson, a des scieries ; Laprugne (1517), sur la Besbre, une mine de cuivre et une fabrique de laines ; Lavoine (703), non loin du Sichon, des scieries mécaniques[1] ; Nizerolles (849), sur le Jolan, d'excellentes terres bien cultivées ; Saint-Clément (1442), sur la Besbre, des bois et des fabriques de sabots ; Saint-Nicolas-des-Biefs (1036), aux sources du Barbenan et de la Coindre, des bois exploités. L'industrie dominante dans ce dernier bourg est la fabrication des sabots ; la plupart des habitants sont sabotiers et beaucoup d'entre eux vont pratiquer leur industrie dans d'autres départements, notamment dans le Rhône, la Loire, le Cantal.

6. Le canton de *Varennes-sur-Allier* est semé de

[1] Les habitants de Pion, situé au sud de Lavoine, se distinguent entre tous. Issus de quatre familles alliées entre elles, ils ont conservé, avec des traditions d'hospitalité, un certain esprit routinier et processif, imbu de préjugés qui cèdent peu à peu aux progrès de l'instruction obligatoire (Coupas).

collines et de bois. Varennes (2850), au confluent de l'Allier et du Valançon, n'a rien conservé de ses fortifications. On prétend qu'en ce point César franchit l'Allier pour aller sur Gergovie. Charles VII s'empara de cette place en 1440. Elle eut beaucoup à souffrir des guerres de religion.

Billy (938 hab.), sur l'Allier, ancienne châtellenie, a des restes d'un ancien château fort où l'on retrouve encore la salle des gardes, les oubliettes et les vestiges d'une chapelle; fours à chaux; Boucé (1060), sur le Valançon, a de bonnes terres de culture, des prairies, des fours à chaux; Créchy (609), sur l'Allier, a des fabriques de chaux, des moulins et produit de bons vins; Langy (523) fournit des vins et des fruits; Magnet (651), près du Mourgon, fabrique des huiles; Montaigu-le-Blin (979) garde des restes importants d'un manoir féodal; Montoldre (877), près du Valançon, possède un hospice situé au château de Gayette dont il est question ci-dessus; Rongères (580) et Saint-Félix (286) n'ont rien de remarquable; Saint-Géran-le-Puy (1816), ou Puy-Redan en 1793, possède des fours à chaux, des fabriques de toiles, de tuiles et d'huile, de sabots et un petit château du xv^e^ siècle où logea, en 1804, le pape Pie VII, en route pour aller sacrer Napoléon à Paris.

Saint-Germain-des-Fossés (2167), sur le Mourgon, a des fabriques de chaux. C'est une fort importante gare de chemin de fer; Sanssat (510), sur le Redan, et Seuillet (467), près de l'Arnaison, sont des communes agricoles.

d. L'*arrondissement de Montluçon* compte 8 cantons, 93 communes et 140,774 habitants. Ce sont les

cantons de Montluçon-Est (9 communes) et Montluçon-Ouest (8), de Cerilly (12), Commentry (4), Hérisson (18), Huriel (14), Marcillat (13) et Montmarault (16).

Montluçon (27,878), sur le Cher, remonte à l'époque gallo-romaine (Mons Lucii), a été habitée sous les deux premières dynasties franques, mais seulement importante au x^e^ siècle. C'était alors le siège d'une seigneurie. Les Anglais, sous la conduite de Henri II Plantagenet, s'en emparèrent en 1171, mais Philippe-Auguste la leur reprit en 1188. Les Anglais y furent de nouveau battus au xiv^e^ siècle. La ville fut plus tard rançonnée par le dauphin, futur Louis XI, et dans la suite (en 1576) par le prince de Condé. Henri IV fit réparer ses fortifications. Il s'est tenu deux conciles à Montluçon, en 1266 et 1288. Le duc Louis II est un de ses plus grands bienfaiteurs. « Il y fonda, dit Michel de Marillac, le collège Saint-Nicolas de Montluçon et fit si grand nombre d'autres belles choses qu'il avait bien mérité le nom de bon duc Loys. » Trois couvents y furent fondés au xvii^e^ siècle : ceux des Capucins, des religieuses de Saint-Bernard et de Sainte-Ursule. La mère, la femme et les enfants de Fouquet y séjournèrent de 1665 à 1673. Bernardin de Saint-Pierre y a été emprisonné (1788).

La ville haute ou vieille ville conserve de curieuses maisons du moyen âge et de la Renaissance. Parmi les monuments, il faut citer l'église Notre-Dame (xv^e^ s.), celles de Saint-Pierre et de Saint-Paul, l'Hôtel-de-Ville avec le Théâtre et la Bibliothèque, le château, transformé en caserne, l'hôpital, le lycée, le couvent des Dames Saint-Maur, un beau pont de

pierre sur le Cher. Patrie du physicien Pierre Petit (1594-1677).

Cette ville fait un grand commerce de grains, bois et chaux ; a des verreries, des aciéries, des forges à fer, des hauts fourneaux, une manufacture de glaces, une filature de laine, des tuileries, une fabrique de vinaigre, des fabriques de produits chimiques, distilleries, brasseries, etc.

1. Le canton de *Montluçon* (Est) comprend 9 communes. Montluçon-Est a 14,788 hab. ; Chamblet (1133), sur l'Œil et l'Amaron, a des carrières de moellons et une mine d'anthracite exploitée ; vieux château de Belle-Chassaigne et château de la famille de Montaignac, au Plaix ; Deneuille-les-Mines (795), sur l'Œil, a des mines de houille ; Désertines (2350), sur le Cher, est comme un des faubourgs de Montluçon ; Lavaux-Sainte-Anne (468), jadis Lavaux-sur-Cher, possède des vignobles et des minoteries.

Néris (2588) a été importante au temps de Rome au point de vue militaire. C'était la résidence de la huitième légion Augusta. Aussi y trouve-t-on les restes d'anciens thermes, d'un camp romain, et d'un théâtre, sans compter qu'on y a découvert de nombreuses inscriptions et des débris antiques plus nombreux encore, de statuettes, d'amphores, d'aqueducs, etc. « Néris comprend deux villes, dit Coupas : l'ancienne est située sur l'éminence que traverse la route nationale n° 143 de Clermont à Tours ; la nouvelle, bâtie dans la vallée, renferme les bains et les hôtels. Chaque année de nombreux baigneurs viennent demander la santé aux eaux chaudes de Néris, qui agissent comme sédatives du système nerveux. »

Sur son territoire se trouve la mine de houille de Ferrières.

Saint-Angel (781), Saint-Victor (804) et Verneix (1118), sont des communes agricoles.

2. Le canton de *Montluçon* (Ouest) renferme 8 communes. Montluçon-Ouest (13,090 hab.) ; Domérat (3616), sur la Magieure, le Barthillat et le ruisseau de Domérat, produit des céréales et des vins ; La Maids (423), du blé et du trèfle ; Lignerolles (751), des pommes de terre, de l'avoine et du seigle ; Prémilhat (773), sur le ruisseau des Etourneaux, des céréales ; il en est de même de Quinssaines (873), également sur le ruisseau des Etourneaux; Teillet (975), au confluent de la Tardes et du Cher, a un ancien château féodal (au Mas) et un château moderne (de Neuville) ; Vaux (790), sur le canal du Berry et le Cher, accru de la Magieure, a des fours à chaux et des moulins à farine.

3. Le canton de *Cérilly* est accidenté, pittoresque et boisé (forêt de Tronçais). On y trouve quelques étangs.

Cérilly (3052 hab.), à la source de la Marmande, a été saccagé en 1568 par les protestants. On y voit une église romaine (Saint-Sépulcre), des fabriques de coutellerie, de tonnellerie, de sabots. On y fait le commerce du bois. Patrie du naturaliste Péron (1775 1810) qui y a sa statue.

Ainay-le-Château (1888 hab.), appelé Ainay-sur-Sologne en 1793, a été fortifié et a souffert des guerres de religion ; l'église est en partie du XI^e^ siècle ; c'est un gros bourg très commerçant avec des fours à chaux, des fabriques de chapellerie, de draps, de porcelaines, de sabots, une scierie, une tannerie ; Braise (472) fait le commerce de fourrages et de bestiaux, de céréa-

les et de bois ; Isle-et-Bardais (992) possède l'étang de Pivot, qui est alimenté par la Marmande et alimente à son tour le canal du Berry ; Lételon (349) a peu d'importance.

Meaulne (1225 hab.), sur l'Aumance, est une commune agricole ; Saint-Bonnet-le-Désert (1453), sur la Sologne, a des tréfileries, minoteries et tuileries ; Theneuille (1427) possède les eaux minérales de Saint-Pardoux et de Latrollière ; Urçay (642), sur le Cher, des fabriques de sabots ; Valigny-le-Monial (1002), sur l'Auvron, des fabriques de chaux ; étang de Goule ; Le Vilhain (794) a une église des XI^e^ et XII^e^ siècles ; Vitray (430) n'a rien de remarquable.

4. Le canton de *Commentry* ne compte que quatre communes.

Commentry (12,618 hab.), situé sur un plateau élevé de 400 mètres, près de l'Œil, doit toute sa prospérité à son vaste bassin houiller. Cette petite ville n'était en 1801 qu'un modeste village de 600 habitants. Riches mines de houille, forges et fonderies, fabriques de boulons, de chaînes et ferronnerie, de chaux, de sabots, de tuiles et briques, construction de chaudières à vapeur, scieries mécaniques. Un certain nombre de jeunes filles s'occupent à des travaux de passementerie. Commentry, comme toute ville charbonnière, a des rues sales et des maisons noires. « Il faut faire une exception pour le quartier de la gare qui est plus propre et plus gai. » Eglise moderne et château moderne des Farges, avec les restes d'une tour du XI^e^ siècle.

Colombier (948 hab.), sur l'Œil, possède une curieuse église qui dépendit du couvent de Saint-Patrocle, dont on voit les ruines ; ancienne léproserie, houille,

céréales ; Hids ou Hyds (876), près des sources du Voirat, a des fabriques de chaux et d'huiles, des moulins ; Malicorne (951), entre le Voirat et l'Œil, a une église du XII^e^ siècle.

5. Le canton d'*Hérisson* est assez accidenté et boisé. Etangs de Fougières, du Lac, de Lamothe à Hérisson, des Landes à Cosne, forêts de Dreuille, Château-Charles, Grosbois, Lespinasssc, Soulangis. Hérisson, (1934 hab.), sur l'Aumance, était jadis une châtellenie fortifiée qui ressentit le contre-coup de la guerre de Cent ans (les Ecorcheurs), des guerres de religion, de la Fronde. Belle église, hospice de vieillards, fourneau économique, haras. Fabrique de chandelles, de chaussures, de clous, d'huile de noix, de sabots, de toile. Exploitation de carrières de kaolin. Belle église moderne.

Patrie de Pierre Bizet, chanoine (1630-1696), et de deux volontaires de 1792, Gilbert Davenière et Gilbert Tardy.

« Comme la ville, dit Coupas, les environs sont si pittoresques que tous les ans il vient s'y établir toute une colonie de peintres. Le célèbre paysagiste Harpignies a trouvé dans la commune le sujet de plusieurs tableaux qui ont obtenu le diplôme d'honneur au Salon. — A peu de distance d'Hérisson, on visite les Planches, le Saut-du-Loup, Montchenin, la vallée de la Fontaine, du Lavoir-Fonds, Château-Renard, la Petite Suisse, l'église de Châteloi, sur un rocher à pic qui domine la rivière, le château de la Roche-Othon. L'église de Châteloi, des XII^e^ et XV^e^ siècles, fut bâtie sur l'emplacement de l'ancienne cité de Cordes, cité romaine ruinée par les Goths ; on y trouve encore quelques objets d'antiquité. »

Audes (895 hab.), sur le Cher, et Le Brethon (1317), sont des pays boisés; Bizeneuille (836), Givarlais (609), Maillet (735), sur l'Aumance; Nassigny (380), sur le Cher, les ruisseaux de la Crète et de Villevaudret; Reugny (362); Saint-Caprais (487), jadis Thémistocle; Sauvagny-le-Comtal (359), sur l'Œil et les ruisseaux de Bizeneuille et de Beaumerle; Tortezais (537), sur l'Aumance, n'offrent rien de remarquable. Maillet a cependant une église du XI^e^ siècle.

Cosne-sur-Œil (2180 hab.) a des fabriques de chandelles, de draps, des teintureries, fait le commerce de bestiaux et de vins; Estivareilles (822), sur le Cher, a des vignobles, des fabriques de chaux et d'huile; Louroux-Bourbonnais (958) s'appela en 93 Louroux-sur-Courget; Louroux-Hodement (755) fait le commerce de bétail, de fourrages, de bois; Neuville (222), commune agricole, fabrique des briques réfractaires; Vallon-en-Sully (1694) a une église romane, des fabriques de chaux, fait le commerce du bétail et des fourrages; Venas (792), sur l'Aumance et le ruisseau de Tortequeue, produit des céréales, des fourrages, a des moulins et une fabrique de poterie.

6. Le canton d'*Huriel* est composé de plateaux élevés et boisés. Huriel (3120), sur la Magieure, est moitié agricole, moitié industriel, sans que l'agriculture y soit très importante, sans qu'aucune industrie spéciale y domine. L'église, remarquable, est du XII^e^ siècle; de la même époque aussi, date un donjon carré fort bien conservé: la Toque, vieille tour de 30 mètres de haut.

La plupart des communes de ce canton s'adonnent à l'agriculture. Il en est ainsi d'Archignat (755), sur la Magieure, de La Chapelaude ou Chapelle-Aude (1459),

sur la Meuselle, ancien prieuré ; de La Chapelette (274), sur l'Arnon et le Cher ; de Chazemais (945), sur la Queugne ; de Courçais (938), à la source de la Queugne ; de Mesples (453), bien que située au milieu de brandes ou terres couvertes de genêts et de bruyères ; de Nocq-Chambérat (949), sur la Meuselle ; de Saint-Désiré (1353), pays de châtaignes et de fruits, église romane et crypte ; de Saint-Martinien (1353), de Saint-Palais (935), de Saint-Sauvier (1305), aux sources de l'Arnon ; de Treignat (1119), aux sources de la Magieure et de la Petite Creuse ; de Viplaix (1373), sur l'Arnon et le Chagnon. Cette dernière commune, fort ancienne puisqu'il en est déjà question en 670, fait un assez grand commerce de poterie, farines, huiles, etc.

7. Le canton de *Marcillat*, au sol granitique, forme une région accidentée, pittoresque, couverte de bois (forêt du Trigoulet, bois de Champau [1]).

Marcillat (2095 hab.), sur une hauteur (495 m.), entre le Bouron et le Ronnet, a les restes d'un château du xv^e^ siècle (tour carrée), renfermant une collection d'antiquités découvertes à Néris. Cette localité a des fabriques de sabots, des moulins, une filature de laine, des corderies. Commerce de céréales et de bétail.

Arpheuilles-Saint-Priest (810 hab.), La Celle (1392), Mazirat (807), sont de gros bourgs sans industrie spéciale ; Durdat-Larequille (2102) a des fabriques d'huiles ; La Petite Marche (877) a des vestiges de

[1] Un certain nombre d'habitants de ce canton vont exercer au loin leur métier de maçons, non seulement dans les départements voisins, mais jusqu'en Franche-Comté et en Suisse. Au nombre de ces émigrants dominent les citoyens de Marcillat, Saint-Marcel, Saint-Fargeol.

voie romaine ; Ronnet (650), sur la petite rivière de ce nom, possède une partie du bois de Champau ; Saint-Fargeol (712), sur le Boron, fabrique des serges et droguets ; Saint-Genest (504) (ou Montgenest en 1793), conserve les ruines du château de l'Ours (XIIIe siècle) ; Saint-Marcel-en-Marcillat (567), au confluent du Cher et du Boron, élève du bétail et produit des céréales ; Sainte-Thérence (578) s'appelait Neuville en 1793 ; Terjat (729) possède un étang, des tuileries, et le château de Bosson ; Villebret (692) a une église romane. La plupart des communes de ce canton fournissent assez abondamment des céréales et des fruits. Il y a de bons vignobles.

8. Le canton de *Montmarault*, situé sur la ligne de faîte entre Cher et Allier, est semé de collines (colline de Coupais, 584 m.) et de vallées. C'est un pays parfois agreste, très pittoresque avec des rochers de granit, parfois, assez souvent même, productif avec des terres argileuses et argilo-siliceuses, couvert de bois en certaines régions (bois de Marçais, forêt de Château-Charles, forêt de Sarre, bois de Saulzet, possédant des carrières et des mines, ayant aussi des étangs (de Marçai, de Rivarlais, etc.)

Montmarault (1898 hab.), entre Cher et Allier, ancienne châtellenie, a une église romane et un hôpital. C'est un pays de grand commerce agricole. Ses royadoux ou fromages de lait de chèvre ont une réputation assez grande.

Beaune (1123 hab.) est situé non loin de la source de l'Œil ; Bézenet (3889) a de riches houillères ; Blomard (714) est sur le Venant ; Chappes (762) a sur son territoire l'étang de Marçai ; Chavenon (560) est sur

l'Aumance ; Doyet (3425), près de l'Œil et sur le Voirat, possède une riche houillère, des saboteries, des fours à chaux ; Louroux-de-Beaune (602) s'adonne à l'élève du bétail (bœufs, moutons, porcs) ; Montvicq (2940), qui existait déjà au XI^e^ siècle, a eu un prieuré fortifié dont il reste encore des traces (chapelle, murailles en partie), carrières de pierres et mines de houille ; Murat (815), sur l'Aumance, garde d'imposantes ruines d'un château du XIII^e^ siècle, flanqué de tours ; Villefranche (1235) était la ville franche de Montcenoux (Villa franca Montis Cenobis, XI^e^ siècle). Elle avait, comme son nom le rappelle, un monastère dont on aperçoit encore des vestiges. On voit de même quelques restes d'anciennes fortifications. Cette ville franche reçut ses privilèges en 1137 d'Archambaud V et de sa femme Agnès. Eglise du XIII^e^ siècle. Moulins.

Les autres communes du canton, toutes plus ou moins agricoles, sont : Saint-Bonnet-de-Four (822 hab.) ou Bonnet libre pendant la Révolution ; Saint-Marcel-en-Murat (378), appelé Venant en 1793 ; Saint-Priest-en-Murat (899), sur la rivière de Rongères ; gisements d'anthracite, carrières de Chaumont et de Peyre ; Sazeret (503), traces d'un ancien couvent qui a donné son nom au hameau de la Moinerie. Etang des Prugnes. Anciens châteaux dont le plus remarquable était celui du Montet. Vernusse (573), sur la Bouble, a un étang (celui de Nivarlais) et l'ancien château de Puy-Guillon, restauré.

Le département de l'Allier compte un certain nombre de monuments historiques. Ce sont les églises de Biozat, de Bourbon-l'Archambault, de Buxières-la-Grue, de Chatel-Montagne, de Cognat, d'Ébreuil, de

Franchesse, d'Huriel, de Meillers, du Montet-aux-Moines, de Néris, de Saint-Désiré, de Saint-Menoux, de Saint-Pourçain, de Souvigny, de Vallon, de Veauce et d'Ygrande; la crypte de l'église de Vicq; l'abbaye de Chantelle; la cathédrale Notre-Dame de Moulins avec le tombeau du duc Henri II de Montmorency dans la chapelle du lycée et ce qui reste de l'ancien château des ducs de Bourbon; les châteaux de Bourbon-l'Archambault et La Palisse, le donjon et les anciennes fortifications de Huriel, les antiques monuments de Néris.

Forges et hauts fourneaux, glaces, porcelaine, verrerie et poterie, draps, filatures, couvertures de laine et coton, papeteries, tanneries, corderies, mines et carrières, tels sont les principaux éléments de l'industrie dans l'Allier.

Il exporte des céréales, des vins, des bestiaux et des fourrages, du chanvre, du bois de chauffage (pour Paris) et de mâture (pour Nantes), des bois de toutes sortes, du charbon de bois, de la houille, des eaux minérales. Il importe des articles d'épicerie, de rouennerie, de librairie, des matériaux de construction.

On compte 11 routes nationales : n° 7, de Paris à Antibes ; 7 *bis*, de La Palisse à Vichy ; 9, de Paris à Perpignan ; 9 *bis*, de Gannat à Vichy ; 73, de Moulins à Bâle ; 106, de Nîmes à Moulins ; 143, de Clermont à Tours ; 144, de Clermont à Bourges ; 145, de Limoges à Moulins ; 146, de Limoges à Varennes ; 153, d'Orléans à Moulins.

Les chemins de fer sont ceux de Paris à Saint-Etienne (503 kilom.), par Villeneuve-sur-Allier (300), Moulins (313), Bessay (327), la Ferté-Hauterive (333),

Varennes (342), Créchy (348), Saint-Germain-des-Fossés (355), Saint-Géraud-le-Puy (361), La Palisse (372), et Arfeuilles (379).

De Moulins à Paray-le-Monial (67 kilom.), par Montbeugny (14), Thiel (21), Dompierre-Sept-Fonds (28), et Diou (35).

De Moulins à Montluçon (82 kilom.), par Souvigny (15), Noyant (23), Tronget (31), Chavenon (44), Villefranche (52), Doyet-la-Presle (59), Commentry (68), et Chamblet-Néris (72).

De Moulins à Buxières-les-Mines (45 kilom.), par la Madeleine (3), Coulandon (11), Saint-Menoux (17), Agonges (21), Bourbon-l'Archambault (26), Saint-Aubin (35), et Saint-Hilaire (39).

De Varennes à Chantelle (29 kilom.), par les Crignards (5), Saint-Pourçain (10), Venteuil (13), Chassigny (17), Chareil (21), et Fourilles (24).

De Paris à Clermont-Ferrand (419 kilom.), par Saint-Germain-des-Fossés (355), Saint-Remy (360), Monteignet-Escurolles (372), et Gannat (378).

De Paris-Saint-Germain-des-Fossés à Ambert (449 kilom.), par Vichy (364) et Saint-Yorre (373).

De Paris à Gannat (394 kilom.), par Urcay (292), Vallon (303), Magnette (312), Les Trillers (318), Montluçon (326), Chamblet-Néris (336), Commentry (340), Hids (346), Louroux (366), Bellenave (374), et Saint-Bonnet-Ébreuil (384).

De Tours à Montluçon (222 kilom.), par Saint-Désiré (195), Courçais (200), la Chapelaude (210), et la Villegozet (220).

De Saint-Sulpice-Laurière à Montluçon (123 kilom.), par Treignat (100), Huriel (112), et Domérat (118).

De Paris-Montluçon à Auzances (371 kilom.), par Montluçon (326), Lignerolles (334), et Teillet-Argenty (340).

De Doyet-la-Presle à Bézenet (6 kilom.)

De Sancoins à Villefranche (50 kilom.), par Lurcy-Lévy, Couleuvre, Theneuille, Louroux-Bourbonnais, Cosne-sur-l'Œil, Tortezais et Villefranche.

De Marcillat à Chantelle par les Bancs, Arpheuilles, Durdat-Larequille, les Pourcheroux, Commentry, Malicorne, Montvicq, Bézenet, Saint-Bonnet-de-Four, Montmarault, Saint-Marcel, Voussac, Target et Monestier.

Les canaux sont : 1° le canal de Roanne à Digoin, 17 kilom. d'Avrilly à Digoin; 2° le canal latéral à la Loire (48) de Digoin à Gannay ; 3° le canal latéral à la Bèbre (3) jusqu'à Dompierre ; 4° le canal de Montluçon (38), de Montluçon à Lételon.

VICHY ET SES EAUX

Vichy, sur la rive droite de l'Allier, est la plus importante des stations thermales du centre de la France. Elle portait, sous les Romains, le nom d'*Aquæ Calidæ*. De nombreuses antiquités romaines ont été découvertes et sont journellement mises à jour dans les fouilles de Vichy. On a trouvé des vestiges de piscines, d'aqueduc, de bassins, une salle pavée en ardoises, des colonnes, des frises, des chapiteaux, des monnaies et des statuettes.

Un reste informe du couvent des Célestins, la tour

de l'Horloge, qui fit partie du château fondé par Louis II, duc de Bourbon, la maison dite du bailliage contenant une porte ogivale et un joli escalier à vis, la fontaine des Trois-Cornets avec son obélisque, l'ancienne église, sont toutes les curiosités du vieux Vichy. Cette partie de la ville est mal bâtie, percée de rues étroites et irrégulières.

L'histoire de Vichy n'offre rien de saillant. La ville appartint jusqu'au XVI^e^ siècle aux seigneurs de Vichy et d'Abrest. Fortifiée à l'origine, prise, détruite en partie dans les guerres de religion, on retrouve à peine quelques vestiges de ses anciennes murailles.

Mais Vichy moderne date, en réalité, de Napoléon III qui décréta ses principaux embellissements : le nouveau parc, l'avenue Victoria et le boulevard des Célestins, les chalets impériaux et les villas, l'église nouvelle et le barrage de l'Allier.

(*France pittoresque.*)

Ayant trouvé la commodité d'aller à Vichy, qui est un lieu fort agréable et fort renommé pour ses eaux, qui font des effets merveilleux sur les corps infirmes, nous allâmes coucher à Effiat et le lendemain nous aperçûmes

> Ces vallons où Vichy, par ses chaudes fontaines,
> Adoucit tous les jours mille cuisantes peines.

Je me souviens de ces deux vers de M. Chapelain; il est vrai que c'est le plus beau paysage du monde; on y voit d'un côté des plaines, de l'autre des montagnes qui font un aspect différent, mais qui sont également fertiles, et qui fournissent au plaisir des gens

et aux nécessités de la vie tout ensemble. On ne saurait imaginer un lieu plus charmant, quand on se voudrait faire à plaisir une perspective.

La rivière d'Allier, qui serpente dans ce vallon et qui porte en cet endroit de grands bateaux, est un des beaux ornements de cette campagne.

Ce qui est plus considérable en ce lieu, c'est qu'on y trouve non seulement à se divertir, quand on le regarde, et à s'y nourrir quand on l'habite, mais encore à s'y guérir quand on est malade, et qu'on y trouve la beauté, l'abondance et la santé.

Même, outre ces sources inutiles qui arrosent les champs et ne font que récréer la vue, on en voit qui fortifient les corps et qui soulagent les malades; par de longs canaux souterrains, elles courent au service de cent misérables qui viennent de tous les pays y chercher la fin de leurs tourments et, passant par le soufre ou par le vitriol, elles se rendent dans de grands bassins qu'on leur a faits, et se présentent en bouillonnant à ceux qui viennent rechercher leur assistance. Aussi on les renferme sous des grilles de fer et on les tient aussi chères que les liqueurs les plus précieuses. Un capucin fort vénérable, et à qui sa barbe seule pourrait donner de l'autorité, vint d'abord nous en faire le panégyrique. Il nous parcourut toutes les maladies, nous donna des exemples de guérison de toutes les parties du corps humain, et conclut qu'il fallait que ces sources fussent des canaux de la piscine probatique dont il est parlé dans l'Évangile.

(Fléchier. — *Les Grands Jours d'Auvergne.*)

Madame de Sévigné écrit de Vichy le 20 mai 1676 à sa fille, madame de Grignan :

« J'ai donc pris les eaux ce matin, ma très chère; ah! qu'elles sont mauvaises!... On va à six heures à la fontaine : tout le monde s'y trouve, on boit, et l'on fait une fort vilaine mine, car imaginez-vous qu'elles sont bouillantes, et d'un goût de salpêtre fort désagréable. On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend ses eaux, on parle confidemment de la manière dont on les rend : il n'est question que de cela jusqu'à midi. Enfin on dîne, après dîner on va chez quelqu'un; c'était aujourd'hui chez moi. »

..... Il est venu des demoiselles du pays avec une flûte, qui ont dansé la bourrée dans la perfection. C'est ici où les Bohémiennes poussent leurs agréments; elles font des *dégognades* où les curés trouvent un peu à redire; mais enfin, à cinq heures on va se promener dans des pays délicieux, à sept heures on soupe légèrement, on se couche à dix. Vous en savez présentement autant que moi. »

Citons maintenant une description contemporaine de M. Émile Montégut :

« J'ai vu deux fois Vichy, dit-il, et si vous me demandiez pourquoi cette seconde visite, je vous répondrais que c'est précisément en l'honneur de ce paysage. J'en ai vu de plus beaux, de plus riches, de mieux étoffés, si j'ose parler ainsi; je n'en ai pas vu de plus singuliers. Sa première singularité, c'est qu'on peut fort bien séjourner très longtemps à Vichy sans en avoir soupçon. C'est un paysage fée, qui ne se montre qu'à certaines heures et par certains temps,

comme ces personnages enchantés qu'un sort méchant condamne à présenter la plus vulgaire apparence et qui ne se retrouvent princes qu'une heure par jour.

« Vu à midi, c'est le paysage le plus sec et le plus ingrat du monde : sur un lit presque aussi large que celui de la Loire, l'Allier pousse comme il peut ses flots languissants, trop faibles pour recouvrir cette plaine de sable qui tantôt les retarde, tantôt les fait gauchir et tantôt les emprisonne. Ici ils ravinent péniblement les amas sablonneux, ailleurs ils restent captifs entre leurs barrières humides, qu'ils sont impuissants à franchir, formant ainsi des lacs et des étangs à côté du fleuve, et pour ainsi dire, dans son sein; plus loin, ils s'écoulent avec vivacité, minces comme le filet d'eau qui s'échappe d'une source; près des rives, ils reposent inertes et croupissants comme des marais. C'est l'indigence même.

« Mais viennent les heures du soir, et soudain cette indigence se rehausse d'une poésie inexprimable sans rien perdre de son caractère. Cela devient à la fois pauvre et brillant, maigre et pompeux, large et souffreteux. Toute cette misère, touchée par la compassion de la lumière mourante, se relève et devient capable de parler à l'âme le plus pénétrant langage. Ces flots jaunâtres et éteints se mettent à scintiller et à miroiter par places, comme pour montrer qu'eux aussi sont susceptibles de connaître l'éclat; ces laides flaques d'eau stagnantes s'embellissent d'ombres qui leur donnent de l'intérêt, de la tristesse. Des deux côtés, l'horizon est fermé par de lointains exhaussements chargés d'arbres merveilleusement illuminés par les féeries du soleil couchant.

« Ce paysage, c'est l'image même d'une âme plus noble que sa condition et qui se traîne sous la tyrannie des circonstances fatales de ce monde avec une résignation muette et tranquille; car là, à l'horizon prochain, resplendit le royaume de la lumière dont les rayons sont descendus jusqu'à elle. J'ai vu les paysages de la Hollande, si indiciblement pensifs et rêveurs; j'ai vu les paysages romains, d'une si tragique tristesse; aucun ne m'a parlé avec une éloquence plus originale que celui-là le langage de la mélancolie.!»

(Émile Montégut, *Revue des Deux Mondes*, 15 févr. 1874.)

« Vichy, dit M. Alfred d'Aunay, n'a cessé d'être une ville de plaisirs. Chaque année, on a vu surgir comme par enchantement les riants cottages, les kiosques élégants, les hôtels splendides remplaçant les maisonnettes éparses des cultivateurs, ou enserrant de plus en plus les vieilles bicoques de l'ancien Vichy, le Vichy féodal. La disposition du terrain rend facile son extension continue. L'Allier décrit un grand arc dont le chemin de fer forme à peu près la corde, avec sa gare au milieu.

« De cette gare rayonnent quatre grandes voies se dirigeant vers l'Allier. La principale et la plus centrale de ces voies, l'avenue de Paris, conduit au grand et au petit établissement thermal, au parc, et par conséquent au Casino et à tous les principaux restaurants, cercles et hôtels qui entourent le parc.

« Ce parc est un vaste quinconce avec quelques parterres, des kiosques, un pavillon de musique, des ter-

rasses. Il est de forme irrégulière et limité par quatre côtés inégaux; à une de ses extrémités, un peu caché par des arbres magnifiques, s'élève le grand établissement thermal de première classe; et, un peu plus sur le côté, les bâtiments plus modestes de l'établissement thermal de deuxième classe. A l'autre extrémité du parc s'élève le Casino, un des plus beaux du monde. Entre le parc et l'Allier s'étend un délicieux quartier entièrement composé de jolis hôtels, de maisons coquettes, de délicieuses villas. Le boulevard Napoléon, qui a plus de 2 kilomètres de longueur, borde le côté parallèlement à l'Allier. Entre le boulevard et la rivière et sur toute cette étendue, se trouve le nouveau parc, immense jardin anglais, créé par l'empereur Napoléon, un des hôtes et des bienfaiteurs de Vichy. Un second boulevard formant digue, le boulevard du barrage, protège ce parc contre les inondations.

« Partant de la gare, comme l'avenue de Paris, l'avenue de l'Impératrice se dirigeant aussi vers le centre de Vichy, traverse le quartier neuf du marché et de l'église, aboutit au parc, près du Casino, et au vieux Vichy.

« La troisième avenue, dite des Célestins, part de la gare, limite la ville du côté opposé au Sichon, côtoie le vieux Vichy et aboutit à l'extrémité du boulevard Napoléon et du parc anglais.

« Une quatrième avenue part de la gare, du côté opposé à l'avenue des Célestins, et va aboutir comme cette dernière à l'Allier, mais à l'autre bout de la ville et du parc : c'est l'avenue Victoria.

« La ville de Vichy forme donc un triangle irrégulier dont l'Allier est la base, dont les avenues des Céles-

tins et Victoria sont les côtés et dont la gare du chemin de fer est le sommet.

« La vieille ville de Vichy était entourée de murailles. Il n'en reste qu'une porte et deux tours en mauvais état. Une troisième tour, qu'on appelle aujourd'hui tour de l'Horloge, était l'ancien donjon qui subit de rudes assauts pendant les guerres de la Praguerie. Il ne reste presque plus rien du château ni de la grande église romaine, ni du célèbre couvent des Célestins. Du reste, ce ne sont pas les souvenirs historiques que l'on vient chercher à Vichy. On y vient refaire sa santé par un traitement infaillible puissamment secondé par tous les agréments de la vie, par un climat excellent et par une contrée que la nature et l'homme ont créée pittoresque entre toutes. »

ALFRED D'AUNAY (Allier).

« Les eaux de Vichy, dit le docteur Desbrest, conviennent dans les douleurs rhumatismales, la sciatique, la paralysie et dans tous les cas où il faut diviser les humeurs, animer la circulation, rétablir le ton des fibres affaiblies ou relâchées et déterminer de grands mouvements dans la machine humaine. Elles conviennent donc dans tous les vices de l'estomac et du canal intestinal, dépendants du relâchement de lourdes fibres, de l'épaississement et de la ténacité de la bile, de l'abondance des glaires, dans tous les cas où les digestions sont laborieuses, lentes, pénibles et fatigantes : lorsqu'il y a embarras dans le foie, la rate, le pancréas; quand les vaisseaux sécrétoires et excrétoires de ces viscères sont engorgés; dans les jaunisses invétérées; quand on a lieu de soupçonner des concré-

tions graveleuses dans les reins, la vessie, etc., mais elles ne conviennent pas dans les maladies inflammatoires. »

Les sources de Vichy sont celles des Célestins, nouvelle source (12°, contre les calculs, le diabète, la goutte; le puits Larbaud (12°); la source d'Yorre (12°), propriété particulière; des Célestins, ancienne source (14°,2) diabète, gravelle, goutte; la source d'Hauterive (15°); la source de Mesdames (16°,8); la source du Parc (22°,5); le puits Lardy (23°); la source de Vaïsse (27°,8); le puits Lucas (29°,2); la fontaine de l'Hôpital (30°,8) contre les gastralgies, les affections des voies digestives; le puits Chomel (43°,8); le puits Carré (44°,7); la Grande-Grille (41°,8). Cette dernière est employée d'ordinaire contre les affections de l'estomac, du foie et de la rate.

BIBLIOGRAPHIE DE L'ALLIER

1572. **Nicolas de Nicolaï.** — Description du Bourbonnais (manuscrit). Cette description faite par Nicolaï, géographe et valet de chambre de Charles IX, a été publiée en 1875 et annotée par M. le Comte Maurice d'Irisson d'Hérisson-Moulins, in 4°.

1584. **J. Pidoux.** — Avertissement sur les bains chauds de Bourbon-l'Archambault, in-8°, 1584.

1600. **P. Perreau.** — La singularité de la fontaine de Saint-Pardoux, in-8°.

1604. **Aubery.** — Les bains de Bourbon-Lancy et l'Archambault, in-8°.

1610. **Séb. Marcaille.** — Antiquités du prieuré de Souvigny, in-8°, 1610.

1676. **Ant. Jolly.** — Description des eaux minérales de Vichy, Fonts, in-12, 1676.

1679. **Claude Flouet**. — Le secret des bains et eaux de Vichy, in-12, 1679.
1702. **Drouet de Mauperthuis**. — Histoire de l'abbaye de Sept-Fonds, in-12.
1732. **Auroux-des-Pommiers**. — Coutumes du Bourbonnais, in-folio.
1734-38. **Chomel**. — Traité des eaux minérales de Vichy, in-12, 1738.
1790. **L'abbé de Laporte**. — Description du Bourbonnais (dans le *Voyageur français*).
1797. **Bresson**. — Mémoires sur la géologie du département de l'Allier (dans le *Journal des Mines*, tome V).
1802. **Huguet**. — Tableau de la situation du département de l'Allier.
1806. **Baraillon**. — Recherches sur plusieurs monuments celtiques et romains de l'Allier, in-8°.
1814. **Coiffier-Demorets**. — Histoire du Bourbonnais, 2 vol. in-8°, 1842.
1819. **Ursin**. — Voyage à Vichy et promenades en Auvergne, in-8°.
1822. Recherches et observations sur les eaux de Néris, in-8°.
1827. **A. Giraudet**. — Topographie physique et médicale de Cusset, in-8°.
1828. **V. Lemoine**. — Souvenirs de Vichy, plans, vues, etc.
1832. **Ach. Allier**. — Esquisses bourbonnaises, in-4°.
1833-38. **Ach. Allier**. — L'ancien Bourbonnais. Moulins, 3 vol. in-folio dont 1 de planches lithographiées.
1833. **Noyer**. — Lettres topographiques et médicales sur Vichy.
1835. **J.-B. Béraud**. — Histoire des sires et des ducs de Bourbon, 2 vol. in-8°.
1835. **A. Hugo**. — Le département de l'Allier (*France pittoresque*).
1836. **A. de Pastoret**. — Souvenirs de Néris et de ses environs.
1838. **J. Saladin**. — Hydrographie du département de l'Allier.
1840. **J. Saladin**. — Etude géologique du département de l'Allier (dans l'*Annuaire de l'Allier pour 1840*).
1841. **Beaulieu**. — Notice sur la ville et les antiquités de Vichy, in-8°.
1842. **Michel**. — Vichy et ses environs, album in-folio.
1842. **Lewis**. — Physiologie du Bourbonnais, in-18.
— **Batissier**. Guide pittoresque du voyageur en Bourbonnais.
1841-42-43. **J.-B. Peigne**. — Notices historiques sur la ville de Gannat, sur Chantelle-le-Château, sur la ville de Charroux, en Bourbonnais.

1843. **A. Meilheurat.** — Physiologie des Moulinois.
1844. **Gaymard.** — Statistique minéralogique, géologique, etc., de l'Allier. Grenoble, in-8°.
1844. **E. Regnault.** — Eaux thermales de Bourbon-L'Archambault, in-8°.
1845. **A. Guilbert.** — Description du Bourbonnais (*Histoire des villes de France*, tome IV).
1845. **Boulanger.** — Statistique géologique et minéralogique du département de l'Allier, in-8°.
1846. **A. Y.** — Montluçon et son Château au XII^e^ siècle.
Tudot. — Collection de figurines en argile. Œuvres premières de l'art gaulois. Paris, 1860, in-4°, planches.
1851. **Alary.** — Petite géographie du département de l'Allier, in-8°.
1852. **T. de Jolimont.** — L'Allier pittoresque. Moulins, in-8° illustré.
1854. **Clairefond.** — Limites et divisions du département de l'Allier, in-8°.
1859. **De l'Estoile.** — Rapport sur la topographie de l'Allier. Grand in-8°.
1860. **Sérésville.** — Esquisses historiques et statistiques sur le département de l'Allier. Moulins, in-8°.
1865–1869. **L. Nadeau.** — Voyage en Bourbonnais. — Vichy historique.
1870. **L. Piesse.** — Vichy et ses environs.
1872. **Daumas.** — Les eaux minérales de Vichy.
1875. **Joanne.** — Géographie du département de l'Allier.
1883. **Coupas.** — Le département de l'Allier, Moulins-Couvreul.
1884. Revue bourbonnaise, Moulins, in-8° (paraît par livraisons mensuelles depuis le 15 janvier 1884).
1885. Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier, tome I^er^, 1843; tome XVII, 1883. Moulins, in-8°.
Cette collection renferme les importants travaux de l'archiviste M. Chazaud, sur l'ancien Bourbonnais, et les sires de Bourbon.
1885. **E. Tudot.** — Carte des voies romaines du département de l'Allier. Moulins, in-4°, sans date.
Annuaire général de l'Allier (depuis 1845, in-12).

IV

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Le 44e parallèle et le 4e méridien à l'est de Paris se coupent dans le département des Basses-Alpes, situé au sud-est de la France, borné au nord par le département des Hautes-Alpes, à l'Est par l'Italie et le département des Alpes-Maritimes; au sud par les départements du Var et des Bouches-du-Rhône; à l'ouest, par ceux de Vaucluse et de la Drôme. Il a reçu son nom de sa position, par rapport à la chaîne des Alpes dont les derniers contreforts méridionaux viennent finir sur son territoire. Dans sa plus grande longueur il a 142 kilomètres, de la source de l'Ubaye au confluent de la Durance et du Verdon; dans sa plus grande largeur il atteint 115 kilomètres entre la source du Jabron et la pointe est du canton d'Entrevaux. « Mais sa largeur varie beaucoup, dit A. Joanne. Sous le parallèle de Forcalquier, elle dépasse un peu 50 kilomètres; sous celui de Digne, elle est de 75 kilomètres et un peu plus à l'est, de près de 90, tandis que dans l'arrondissement de Barcelonnette elle se réduit à 20, à 10 kilomètres. Enfin son pourtour a 480 kilomètres en ne tenant pas compte de sinuosités secondaires, ou, si l'on aime mieux, 500 kilo-

mètres en nombre rond. » Sa superficie est de 6954 kilomètres carrés ou 695,419 hectares.

Les montagnes du département forment environ les cinq sixièmes de son territoire. Le point le plus élevé est l'aiguille de Chambeyron (3400 mètres) au nord-est, près de la frontière italienne ; l'altitude la plus basse (260 mètres) se trouve au sud-ouest, au confluent du Verdon et de la Durance. Ces deux altitudes extrêmes nous indiquent la direction générale des pentes dans les Basses-Alpes. Les points les plus élevés se trouvent au nord-est et à l'est de la Durance, mais l'ensemble du pays est un enchevêtrement de montagnes et de vallées, de rochers et de ravins ne laissant place qu'à de rares plateaux comme celui de Valensole et de Riez. Nous devons toutefois distinguer plusieurs grandes chaînes principales.

Ce sont déjà les Alpes-Maritimes avec des sommets atteignant d'ordinaire 2000 à 2600 mètres et dépassant parfois 3000. Elles commencent non loin du mont Viso, situé sur les confins des Hautes et Basses-Alpes, à servir elles-mêmes de frontière au département qu'elles séparent de l'Italie d'abord, du département des Alpes-Maritimes ensuite. Nous trouvons dans la première partie la Tête des Toillies (3179 m.), le col de Longet (2762 m.) près du lac de ce nom qui mène, comme celui de Lautaret ou de Chabrière (2873 m.), situé un peu plus au sud, dans la vallée italienne de la Vraita ; les rochers de Rieuburent (3396 m.) et tout auprès le grand Rubren (3342 m.), le Pelvat (3218 m.), la pointe Haute de Mary (3212 m.), le col de Mary (2500 m.) qui, de même que celui de Santron (2400 m.), débouche sur la vallée de la Maira,

les glaciers de Marinet, au sud desquels se trouve l'aiguille de Chambeyron (3400 m.), le point le plus élevé du département « 87 fois plus haut que la flèche de l'horloge à Barcelonnette », Roche-Blanche (3193 m.), la tête de Moyse (3110 m.) et le col de l'Arche ou de l'Argentière (1995 m.) ou encore de la Madeleine, qui mène à la vallée de la Stura, et par où passa, en 1515, François 1er se rendant en Italie. — La deuxième partie, entre les départements des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes comprend le pic et le col (2810 m.) du Laussanier, le col de Saint-Dalmas, route de Jausiers à Saint-Etienne (Alpes-Maritimes), le col d'Allos (2134 m.) au sud-est du mont Pelat (3054 m.), qui domine lui-même le lac d'Allos, le Grand Couyer (2696 m.), le Cheiron (1780 m.), etc.

Le premier et le principal contrefort des Alpes-Maritimes se détache du mont Viso, court entre la Durance et l'Ubaye, et ferme au nord la vallée de Barcelonnette en limitant les Hautes et les Basses-Alpes. On y voit la montagne de Cristillan (3202 m.), la Font-Sancte (3370), le Panestrel (3253 m.), le Parpaillon ou Grand-Lombard (2996 m.), avec le col du Parpaillon, le col du Grand-Vallon (2600 m.) au sud-ouest du Grand-Bérard (3047 m.), le Joug-de-l'Aigle (2499 m), le Grand-Morgan (2326 m.)

Entre l'Ubaye et le Bachelard court une chaîne ayant de hauts sommets : le Chevalier (2889 m.), Ventebrun, les Terres-Pleines, le Chapeau-du-Gendarme et le Pain-de-Sucre (toutes dépassant 2500 m.)

Au sud du Bachelard, le Cimet (3022 mètres), le Cheval-de-Bois (2,841 m.), les Trois-Évêchés (plus de

2800 m.), le Puy-de-la-Sèche (2823 m.); de là se détache au nord-ouest, entre Ubaye et Blanche, la montagne de la Blanche, avec la Roche-Close (2713 m.) et au sud le sommet du Caduc (2586 m.), la montagne de Boules (2393 m.), la montagne du Cheval-Blanc (2323 m.), la montagne de Coupe.

A l'ouest de la Durance, entre le Jabron et la Largue, s'étend la montagne de Lure avec son point culminant (1827 mètres), dominant Saint-Etienne-des Orgues. Citons encore au sud du département, entre l'Asse et le Verdon, quelques sommets remarquables, tels que le Mourre-de-Chanier (1931 m.) et le Signal de-Chirain (1908 m.). Malheureusement, beaucoup de ces hauteurs ont été déboisées, ce qui a été une calamité pour ce pays. On commence à replanter et il n'est que temps si l'on veut éviter d'en faire en beaucoup de points un désert.

Les cours d'eau des Basses-Alpes appartiennent aux bassins du Rhône et du Var; le premier, de beaucoup le plus considérable, est représenté par la Durance et ses affluents. La Durance est, avec l'Adour, le seul de nos cours d'eau importants qui n'ait pas donné son nom à un département.

Née dans les Hautes-Alpes, dans la montagne de Val-Étroite, et formée de la Clarée ou Clairée et de la Guizanne, elle sert de limite aux deux départements des Hautes et des Basses-Alpes, depuis Pontis jusqu'au confluent de la Sasse. Elle entre alors dans ce dernier en arrosant les territoires de Thèse, Sisteron, Volonne, Les Mées, Peyruis, Oraison et Manosque; elle en sort au-dessous de Corbières, à son confluent avec le Verdon, pour aller finir dans le Rhône. Son

cours dans les Basses-Alpes est d'environ 130 kilomètres. « S'il lui arrive souvent, profonde et paisible, d'être serrée par des roches au point de n'avoir pas 10 mètres entre bords, il est des épanouissements de vallée où elle roule dans des grèves de 2 kilomètres de large, sur la pierre et sous la pierre, nouant et renouant ses torrents rapides autour des *iscles* (îles et îlots), et ce lit, où couleraient sans peine, à débit normal, toutes les rivières de France réunies, n'est même pas assez ample pour contenir toujours ses fureurs. » (Onésime Reclus.)

Ses principaux affluents sont : 1° Sur la rive gauche, l'Ubaye (78 kilomètres), qui naît au col de Longet (2672 m.) sur le revers du mont Viso. Elle traverse le lac de Longet (2655 m.), forme celui de Praroïard (2046 m.), passe à Saint-Paul, La Condamine, Jausiers, Barcelonnette (1138 m.), Thuiles, Ubaye. Elle se grossit à droite du Parpaillon, qui finit à la Condamine ; à gauche de la Petite Ubaye ou Ubayette (Larche, Meyronnes), de la rivière d'Abriès qui finit près de Jausiers, et du Bachelard (Fours, Uvernet) ;

2° La Blanche (30 kilomètres), qui commence au pic de l'Aiguillette (2611 m.) et passe à Seyne;

3° La Sasse (34 k.), rivière de Bayons, Clamensane, Valernes, accrue du torrent de La Motte-du-Caire ;

4° Le Vanson (30 kilomètres), qui ne traverse que des villages (Authon, Le Castellard, Sourribes) et finit au-dessus de Volonne ;

5° La Bléone (75 kilomètres), naît sur le versant de la montagne des Trois-Evêchés (2927 m.), passe à

La Javie, Marcoux, Digne, Le Chaffaut, Lagremuse, Malijai, et se jette dans la Durance à 407 mètres d'altitude. Elle reçoit l'Arigeol (Beaujeu) à La Javie ; la Bès (45 k.), née de la montagne de la Blanche (Le Vernet, Verdaches, Esclangon, Tanaron), à 4 kilomètres en amont de Digne ; le torrent des Duyes, (30 k.) (Saint-Estève, Thoard, Barras), entre le chef-lieu des Basses-Alpes et le confluent de la Bléone et de la Durance ;

6° La Rancure qui passe au Castellet et à Oraison ;

7° L'Asse (80 à 90 kilomètres), sortie du col de la Cine (1510 m.), non loin du sommet de Cluchemet, passe à Clumanc, Saint-Lions, Saint-Jacques, Barrême, Châteauredon, Mezel, Estoublon, Bras-d'Asse, Saint-Julien et Brunet. Elle reçoit près de Barrême l'Asse de Courchons et Moriez ainsi que l'Asse de Blieux et Senez ;

8° Le Verdon (150 kilomètres), prend naissance près de la Sestrière (2571 m.), à quelques kilomètres des sources de la Bléone. Il passe à Allos, Colmars, Villars, Beauvezer, Thorame-Haute, la Mure, Saint-André-de-Méouilles, Saint-Julien, Castillon, Demandolx, Castellane, Taloire, Rougan, Sainte-Croix-du-Verdon, Montpezat, Saint-Laurent, Quinson et Gréoulx. Depuis son confluent avec l'Artuby, il sert de limite aux départements des Basses-Alpes et du Var.

Le Verdon se grossit à Allos des torrents du Bouchier et du Chadoulin, déversoir probable du lac d'Allos ; puis il reçoit l'Issole à dr. (32 kilomètres), qui passe à Thorame-Basse et finit à Saint-André-de-Meouilles ; le Jabron à g., qui a sa source près de Peyroules, arrose le département du Var et finit en amont

de Rougon ; l'Artuby, qui prend naissance près du précédent (à la Foux, commune de Peyroules), a presque tout son cours dans le Var et conflue à quelques kilomètres au sud de Rougon ; la Maïne, à droite, grossie du torrent de Moustiers-Sainte-Marie ; le Colostre, à droite (40 kilomètres), qui passe à Roumoulès, Riez, Allemagne, Saint-Martin et le torrent de Valensole (à droite), qui finit à Gréoulx.

Les affluents de droite de la Durance sont : 1° le Buech (100 kilomètres) qui, sur une vingtaine de kilomètres, forme la limite des Basses et des Hautes-Alpes ; il se jette un peu en amont de Sisteron ; 2° le Jabron (40 k.) qui finit en aval de cette même ville ; il passe aux Omergues, à Curel, à Saint-Vincent et près de Noyers ; 3° le Lauzon (32 k.), est formé de nombreux torrents issus de la montagne de Lure ; sur son cours ou ses affluents se trouvent Cruis, Montlaux, Sigonce, Pierrerue, Niozelles, la Brillane ; 4° le Largue (50 k.), qui arrose le Revest-des-Brousses, Aubenas, Lincel, Dauphin et auprès de ce dernier bourg se grossit de la Laye (Saumane, Lardiers, Limans, non loin (3 k.) de Forcalquier, Mane, Saint-Maime). Ces deux torrents prennent leurs nombreuses sources dans la montagne de Lure. Après avoir reçu tous ses apports, le Largue passe entre Villeneuve et Volx pour finir un peu au-dessous du confluent de l'Asse ; 5° le Coulon ou Calavon (80 k.), qui prend naissance sur le territoire de Banon, passe à Carniol, Oppedette et Céreste ; il se grossit de la Riaille.

La Nesque, affluent de la Sorgue, n'a dans les Basses-Alpes que son cours supérieur, la Croc qui arrose Revest-du-Bion.

Le Var ne fait pour ainsi dire que toucher au département où il arrose Entrevaux et a pour affluent à droite le Coulomp, qui prend naissance sur le territoire d'Aurent et s'accroît de la Vaire (30 kilomètres), qui sort du Grand-Coyer (2103 m.), passe à Méailles et finit au-dessous d'Annot.

Les principaux lacs des Basses-Alpes sont : le lac d'Allos, les lacs de Longet et du Lauzet, les lacs sis autour de l'Aiguille de Chambeyron. Les plus importantes sources minérales sont celles de Digne (42° à 45° centigrades) et de Gréoulx (36°) ; on peut citer ensuite celles de Barles, Colmars, Dauphin, Lardiers, de Bournes et Pétavines, de Saint-Paul-sur-Ubaye, de Turriers. Il y a aussi un certain nombre de sources salées (Barrême, Castellane, Salignac, etc.)

Le climat est sain, l'air vif; la température est variable.

Ce pays fut primitivement habité par les Albici, les Reii ou Reienses (Riez), les Esubiani (vallée de l'Ubaye), les Rodiontici, les Edenates (vallée de Seyne), les Sencii (Senez), les Nemolani ou habitants des forêts (Méolans), les Saliniences d'origine celtique et mêlés à des Ligures. Ils luttèrent avec énergie contre les Romains, qui les rattachèrent d'abord à la *Province* (Provincia ulterior) et dans la suite à la Narbonnaise II^e^. Lors des grandes invasions, les Ostrogoths, les Lombards, les Hérules, les Vandales et les Francs s'en emparèrent tour à tour. Rattachée un moment au royaume d'Italie sous Théodoric, la contrée est dévastée au VII^e^ siècle par les Sarrasins qui saccagent Digne, Sisteron, Manosque. Après Charlemagne, elle dépend successivement de la Lotharingie, du

royaume d'Arles et du comté de Provence. Les comtés de Castellane et de Sisteron relevaient du royaume d'Arles ; d'autres, tels que l'évêché de Digne et le comté de Forcalquier étaient des fiefs indépendants au moyen âge. Les premiers dépendirent au XIIIe siècle du comté de Provence, alors à Charles d'Anjou, frère de Louis IX. La première maison d'Anjou ne respecta pas les libertés municipales des cités ; il n'en fut pas de même de la seconde ; mais après la mort du roi René ses États furent réunis à la couronne (1486).

Cependant les ducs de Savoie avaient occupé la vallée de Barcelonnette et ils partaient de là pour inquiéter les possessions françaises ; aussi pour garantir celles-ci François Ier réunit-il au Dauphiné le territoire de Barcelonnette ; mais le traité de Cateau-Cambrésis le redonna aux ducs de Savoie. Des guerres de religion amenèrent de nouvelles luttes ; à deux reprises le duc de Savoie s'empara de Digne que reprit Lesdiguières. Ces mêmes difficultés se reproduisirent pendant la Fronde et pendant la guerre de la Succession d'Espagne, et la vallée de Barcelonnette n'appartint définitivement à la France qu'à la fin du règne de Louis XIV par le traité d'Utrecht (1713).

Les personnages les plus remarquables de ce département sont du Xe au XVIe siècle : saint Mayeul (906-994) qui dirigea le monastère de Cluny ; saint Jean-de-Matha (1160-1213), fondateur de l'ordre de la Trinité ou de la Merci ; Hugues Raymond († 1233), légat du pape pendant la croisade des Albigeois ; les frères Blacas qui enlevèrent Corfou aux Grecs (XIIe s.) ; le troubadour Guillaume de Porcelet, compagnon d'armes de Richard Cœur de Lion (XIIe s.) ; François de

Meyronis († 1327), docteur de l'Université de Paris ; le mathématicien Jean de Penna († 1558) ; du XVII^e^ au XIX^e^ siècle : Gassendi (1592-1655), l'oratorien Gautier (1622-1720), les sculpteurs Dolle et Routier, le médecin Salvator ; l'avocat Corriol (1710-1751), l'avocat Chaudon, l'abbé Chaudon, l'amiral Demichels de Champorcin, Berthet de la Clue, chef d'escadre ; et de nos jours, le conventionnel Herbez-Latour ; les deux Bayle, médecins ; le vice-amiral Villeneuve ; les généraux Breissan, Gassendi ; les capitaines de vaisseau Cambis, Saisien ; l'amiral Richery ; plus près de nous encore, Manuel, expulsé en 1823 de la Chambre des députés ; les naturalistes Honnorat (1786-1850) et Emeric (1768-1855) ; le ministre Fortoul, le publiciste Rabbe, le chanoine helléniste Bondil ; l'historien Guichard ; l'avocat général Pascalis († 1872) etc.

Géographie administrative. — Les Basses-Alpes ont, d'après le dernier recensement, une population de 124,285 habitants. Ce département est un des moins peuplés de la France, et il ne compte qu'une vingtaine d'habitants par kilomètre carré ; ce qui le classe sous le rapport de la population spécifique le dernier des départements français. Il comprend 5 arrondissements, 30 cantons et 250 communes. Les Bas-Alpins des contrées inférieures ont, dit-on, le caractère des Provençaux du Var ; les Gavots, ou Montagnards proprement dits, n'ont de grossier que l'habit, dit un proverbe. « Tous aiment leur pays natal, leurs âpres montagnes, leur village et leur famille », dit la *France pittoresque*. Cependant, nous devons ajouter que tous les ans une bonne partie de la population valide émigre, surtout vers le Mexique.

Presque tous sont catholiques. Au point de vue ecclésiastique, le département forme le diocèse de Digne, suffragant de l'archevêché d'Aix; il dépend sous le rapport judiciaire de la Cour d'appel d'Aix; il y a des tribunaux de 1re instance à Digne, Barcelonnette, Castellane, Forcalquier, Sisteron. Il fait partie de l'Académie d'Aix, ressortit à la XXIIIe légion de gendarmerie (Nice), à la VIIe inspection des Ponts et Chaussées, forme la IIIe subdivision du XVe corps d'armée (Marseille). Les points fortifiés sont : Tournoux, Saint-Vincent aux deux extrémités de la vallée de Barcelonnette, les places de Colmars, d'Entrevaux et de Sisteron. L'ancienne place de Seyne a été déclassée.

a. L'*arrondissement de Digne* a une population de 43, 208 habitants. Il renferme 9 cantons et 83 communes. Ces cantons sont ceux de Digne (18 communes), Barrême (8), La Javie (10), Les Mées (8), Mézel (11), Moustiers-Sainte-Marie (5), Riez (11), Seyne (8) et Valensole (4).

Digne a 7261 âmes. C'est une petite ville bien située, à 590 mètres d'altitude, au fond d'un bassin que commandent de hautes montagnes couvertes de bois en partie, et sur la Bléone, affluent de la Durance, à l'embouchure du Mardaric et du ruisseau des Eaux-Chaudes. On la divise en trois parties : la tête, le mitan ou milieu et le pied, les deux premières adossées au mont Saint-Charles. Les monuments sont peu nombreux et d'un médiocre intérêt. Citons cependant la cathédrale et l'ancienne cathédrale (M. H.) Celle-ci, hors des murs, date des XIIe et XIIIe siècles, bien que la tradition la fasse remonter à Charlemagne; la prison, le pont sur la Bléone. Le cours et le boulevard de Gas-

sendi sont deux belles promenades. Sur le pré de foire se trouve la statue de Gassendi, par Ramus, élevée en 1851.

Digne est l'antique Dinia. Son premier évêque fut saint Domnin (vers 340); ses successeurs prirent le titre de barons, ils étaient suffragants d'Embrun. L'ancienne capitale des Bodiontici faisait, sous l'Empire romain, partie de la Narbonnaise. Elle fut désolée par les invasions des Vandales, des Goths et des Lombards, venus du nord et bientôt des Sarrasins venus du sud. Au XVI^e^ siècle, les guerres de religion lui ravirent la splendeur acquise dans l'intervalle. Le duc de Savoie s'en empare en 1562 et Lesdiguières la reprend peu après; les protestants y reviennent en 1574, les ligueurs en 1589, Lesdiguières une seconde fois en 1591. Henri IV lui redonna la paix, mais la peste de 1629 lui enleva les six septièmes de sa population, qui de 10,000 ne s'élèva plus qu'à 1500.

Cette ville a vu naître le prédicateur Gautier de l'Oratoire († 1720); les jurisconsultes Geoffroy de la Tour (XVII^e^ s.); et Corriol (XVIII^e^ s.); l'avocat Pierre Gassend (XVII^e^ s.); le général baron Desmichels († 1845); le publiciste Guichard († 1850); le médecin Honnorat († 1850.) Elle compte parmi ses évêques le poète Jean Heroët, ami de Saint-Gelais, de Clément Marot et de Rabelais, et Mgr Miollis qui a servi de type à Victor Hugo pour Mgr Myriel des *Misérables*.

Digne est très renommée pour son grand commerce de fruits secs et confits, principalement de pruneaux et de pistaches et pour ses eaux thermales sulfureuses, très efficaces contre les blessures. Elle fait le commerce de miel, cire jaune, peaux de chevreaux, coutellerie et draperie.

1. Le canton de *Digne* arrosé par la Bléone, par Lesduye, produit du blé, des fruits en abondance, des plantes fourragères, du vin assez ordinaire, des légumes. On trouve à Aiglun (259 hab.) des restes de fortifications; son château a été une maison de plaisance des évêques de Digne; Auribeau (100) est la patrie du général Peyron (1762-1814). On voit encore au Castellard (147) des ruines d'un ancien château. L'antique seigneurie du Chaffaud-Lagremuse (296) a eu pour maîtres la ville de Digne, puis Bernardin Tabaret, en 1593, enfin la famille Amaudric de Digne. — Champtercier (296), occupé par les Ligueurs, fut repris par Lesdiguières qui le rendit au roi. Il y a à la montagne de Chadourène des bancs de lignite non exploités. Ce village est la patrie du fameux Gassendi (Pierre), né en 1592, fils de berger, devenu à 16 ans directeur du collège de Digne, docteur et théologal de cette ville à 21, professeur de théologie et de philosophie à l'Université d'Aix à 24, prévôt de l'église de Digne, professeur royal de mathématiques à Paris, philosophe, astronome, historien; mort à Paris en 1655 et inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs. Champtercier a vu naître un autre Gassendi (Jean-Jacques), lieutenant général d'artillerie et pair de France, mort à Nuits (Côte-d'Or), 1748-1828. L'ancienne terre de Courbons avait été en 1646 érigée en marquisat pour Jean-Henri de Grimaldi et en 1717 en faveur d'Alexandre de Roux et de ses enfants. Il y a à Gaubert des restes d'un petit temple antique ou fanum ainsi que d'une forteresse féodale prise, en 1591, par le duc de Lavalette malgré la belle défense de Sautaire; Les Dourbes dont la population n'est pas très forte (209) se divisent en 27 hameaux.

On a découvert des antiquités (urnes et médailles) a Saint-Estève (100); à Marcoux (262) les ruines d'un ancien château ayant appartenu aux évêques de Digne et vendu par un d'entre eux pour racheter François Ier, captif de Charles-Quint. Ce village est la patrie de Chastan, missionnaire en Chine, décapité en 1839. Mallemoisson (288) était un fief de l'abbaye de Cluny. Le château de Mélan (108) a appartenu aux seigneurs de Barras. On trouve sur le sol de ce village du marbre noir veiné de blanc et de jaune. La montagne de Mélan (1600 m.), curieuse a tant de titres, l'est surtout par la grotte de Saint-Vincent[1]. La seigneurie de la Robine

[1] La *Grotte de Saint-Vincent*. « L'entrée de cette grotte est resserrée par deux grands blocs de rochers qui, à la longue, se sont détachés de la voûte. On n'y pénètre que par une pente rapide sur d'autres blocs polis et imprégnés d'humidité. Au fond, gît un stalactite, ayant la figure d'un énorme serpent, de 5 mètres de longueur et 50 centimètres de largeur. On dirait un dragon préposé à la garde de l'antre, dormant d'un paisible sommeil et déroulant ses anneaux au fond d'une eau stagnante.

« Parmi les cavités que présente cette grotte, on remarque le *puits*, la *cave*, le *four* et les *cloches*. Le *puits* se trouve au fond, à l'opposé de l'entrée de la grotte, sur un tas de rochers. C'est un abîme profond, ayant 12 mètres de diamètre, que l'on dirait creusé avec soin par la main des hommes dans les entrailles du roc, et dont aucune saillie ne dépare le pourtour intérieur. Les pierres qu'on y jette parviennent sans obstacles au fond de l'abîme, et l'on ne peut s'assurer si elles s'enfoncent dans la vase ou dans une nappe d'eau. Une autre excavation s'élève perpendiculairement au-dessus de l'abîme, et l'on dirait un second puits aérien qui traverse la voûte de la grotte. Celle-ci sert souvent de refuge aux pigeons ramiers et aux corneilles pourchassés par l'orage.

« Une ouverture en forme de porte vous donne accès dans la *cave*, située au-dessous du sol intérieur de la grotte et, par cela même, souvent remplie d'eau. Un escalier, que l'on dirait taillé à dessein dans le roc, vous conduit au fond de cette cavité. On y trouve trois ou quatre concrétions imitant tout à fait les tonneaux de nos celliers et superposés sur une plate-bande. La fraîcheur qu'on

(130) a été possédée jadis par la famille de Thoron.

Thoard (867 hab.), où l'on rencontre des vestiges d'une vieille forteresse, a été jadis un centre féodal important, on l'appelait Thoard-le-Noble. On y voit en outre des débris d'un autre vieux château sans compter la maison des Baschi. On a trouvé des médailles anciennes au quartier de Beaucouse. Thoard est la patrie des familles Baschi, Le Camus, Laugier et de Barras. — Les Sieyes ont une ancienne église Sainte-Madeleine et les restes d'un château; La Pérusse (45) possède une chapelle de Saint-Joseph, but d'un pèleri-

ressent en ces lieux est telle, qu'on ne peut la supporter longtemps et qu'on a hâte d'en sortir.

« Une autre cavité spacieuse dans la face latérale de la grotte, mais dans laquelle on ne peut pénétrer qu'en rampant, contient les *quatre cloches*, c'est-à-dire des stalactites d'un poli parfait, imitant des cloches sans hunes, disposées sur deux rangs et occupant toute la hauteur de la voûte.

« Sur l'autre face latérale, se trouve le *four*, autre cavité où l'on ne parvient que bien difficilement aujourd'hui et qui représente exactement l'orifice et la voûte de nos fours de boulangerie.

« La merveille la plus curieuse de cette grotte est ce qu'on appelle la *cheminée*. Elle se trouve entre le *puits* et la *cave*, sur la surface du fond. C'est une grande ouverture dans l'épaisseur de la voûte. Les parois du rocher qui semblent lui servir d'âtre sont chargées d'une masse de stalactites de formes et de couleurs différentes. Les unes sont d'un noir d'ébène, les autres d'un gris foncé; celles-ci blanches comme la neige, celles-là d'un blanc sale et terni par l'humidité. On croit voir à chaque extrémité une espèce de console qui accompagne gracieusement tous les autres ornements jusqu'à la naissance de la voûte. Ces ornements sont des moulures parfaitement évidées, des figures fantastiques, des draperies à riches ondulations, des saillies en forme de cornes qui s'entrelacent et se succèdent sans fin. Ce spectacle, en un mot, est si plein de charmes qu'on ne peut se lasser de contempler ce jeu de la nature. »

(Extrait du remarquable ouvrage de l'abbé J.-J.-M. Féraud, curé des Sieyes : *Histoire, géographie et statistique du département des Basses-Alpes*, qui a été pour nous un guide précieux.)

nage célèbre. Ainac (75), sur le versant de la montagne qui sépare les deux vallées de Thoard et de la Robine, ne forme qu'une paroisse avec Lambert (70) à la source du Galabre. Il y a à Lambert une source salée. Autre commune : Entrages (480), sur le flanc de la montagne de Cousson.

2. Le canton de *Barrême* est arrosé par l'Asse, les torrents de Tartonne et de la Toueste, lou riou de San-Martin, lou riou daou Bec, la rivière de Clumanc. Il produit du blé, des fruits, du chanvre, des légumes. Mais quelques-unes de ses communes sont bien pauvres, comme Lambruisse (189) par exemple (labrusca, vigne sauvage) qui, en dehors de quelques noyers, n'offre guère que des églantiers et des ronces.

Barrême (1437 hab.) avait été primitivement construit sur le col Saint-Jean; brûlé en 1040, ce bourg a été réédifié en plaine. C'est un ancien chef-lieu de viguerie. Aujourd'hui son industrie n'est pas sans importance. On y fabrique des draps, des toiles et étoffes de laine, appelées Cadix ou mié-draps. Patrie du capucin Bruno ; Saint-Lions (123) était un ancien hameau de Barrême appelé Dauphin.

Napoléon Ier, à son retour de l'île d'Elbe, s'arrêta à Bedejun (65 hab.) le 4 mars 1815 ; à Norante, au confluent de l'Asse et du torrent de Chaudon, sur le territoire de Chaudon (724) se voit un vieux château et non loin de là des ruines appelées le château d'En-Haut. La tour de Clumanc (710), bastide située non loin de l'église Notre-Dame, aurait, paraît-il, été un couvent d'Annonciades, disparu au XVIe siècle. L'église de Saint-Jacques (110) est une antique collégiale de chanoines réguliers de Saint-Augustin, dévastée, en 1539, par

Antoine de Mauvans. Les religionnaires à la même époque (1574) saccageaient Tartonne (333) au pied de la montagne du Cheval-Blanc. Cette commune possède une source d'eau salée.

3. Le canton de *La Javie*, arrosé par la Bléone, l'Origeol, la Besse, le Bouinenc et le Bédécourt, le ruisseau d'Aiguebelle, lou Riou et lou Passet, etc., produit des grains, des légumes, des fruits (pommes, poires, prunes), des pâturages.

La Javie (466 hab.), sur la Bléone et l'Origeol, possède les ruines d'un château attribué aux Templiers. Le hameau de Chaudol (Caladius, Caldulus), a eu au VIII^e^ siècle une réelle importance. Une ancienne abbaye bénédictine a donné naissance au hameau de Cluchier. Cette abbaye devint dans la suite un prieuré, dépendant, comme la villa Caladius, du reste, de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Moulin.

Archail (98 hab.), entre deux coteaux, dépendait jadis du chapitre de Digne. Les évêques de Digne de leur côté se disaient barons de Lauzière (au bourg de Lauzière a succédé le Brusquet) (375) où l'on voit encore des traces de leur ancien château fort. Blégiers (367), sur la rive droite de la Bléone, a une scierie mécanique; la montagne de Champourcin, sur son territoire, renferme du cristal de roche. Draix (109), sur le penchant du col de la Line, arrosé par le Bouinenc et le Bédécourt, garde les ruines d'un ancien couvent attribué aux Templiers. Une mine d'argent non exploitée se trouve sur le territoire de Mariaud (115), commune sise au pied d'un rocher que surmonte un fort élevé peut-être pendant les guerres de religion, peut-être construit par les Templiers. On voit à Prads

(368), les restes de l'abbaye cistercienne de Villevieille (Faille-Feu), devenue au XVI^e^ siècle un prieuré dépendant de Cluny. Situé sur la rive droite de la Bléone, ce village était une ville autrefois. Au lac des Eaux Chaudes, les habitants vont faire rouir leur chanvre. On exploite une mine de lignite à Tanaron (149), situé sur une hauteur, rive droite de la Besse. Le château de Tanaron était jadis la propriété et souvent la demeure des évêques de Digne. Gassendi, prévôt, y séjourna quelques mois.

4. Le canton des *Mées* est souvent stérile et aride, bien que quelques communes, Oraison entre autres, soient particulièrement fertiles. Il est arrosé par la Durance, la Bléone, Lesduye et produit assez abondamment encore du blé, des fruits, de l'huile, du vin.

Les Mées (1993 hab.), rive g. Durance, s'élève sur le flanc d'une roche aiguë fortifiée au temps des Barbares, rendue plus forte au XIV^e^ siècle, mais c'est une ville très ancienne si l'on s'en rapporte aux très nombreux souvenirs romains : sépultures antiques, fragments de lampes sépulcrales, briques tumulaires, médailles, mosaïques que l'on y a découverts. Primitivement elle était bâtie sur le flanc du rocher énorme qui la domine aujourd'hui, ce n'est qu'au XV^e^ ou XVI^e^ siècle que fut bâti le bourg actuel. On y voit un vieil aqueduc que supportent un grand nombre d'arcades, ainsi qu'un beau pont suspendu sur la Durance. La ferme-école des Basses-Alpes est établie sur le beau domaine de l'ancien monastère de Paillerols, cédé jadis en 1198 à Gaudemar, abbé de Boscaudon et devenu plus tard (XVII^e^ siècle) un prieuré rural dépendant toujours de la même abbaye.

La ville des Mées releva directement du comté jusqu'au XIVe siècle, elle n'en fut séparée qu'en 1348 et donnée par la reine Jeanne au frère du pape Clément VI, Guillaume Roger, vicomte de Beaufort; elle revint au domaine comtal en 1572. C'est la patrie des oratoriens Agneau († 1680) et Taxil († 1731); du chanoine de Trimond (XVIIe s.); de Jean Salvator, médecin de Louis XIII, de l'érudit Esmieu (1754-1821), auteur d'une notice sur les Mées.

Le Castellet (220 hab.) a un château ruiné; ce village a vu naître le chimiste Laurens († 1837), auteur de Mémoires sur les eaux thermales de Digne, Greoulx et Aix. Chenerilles (47), sur une hauteur, non loin de la rive gauche de la Bléone, a été désolé par la peste en 1629. Malijai (497) possède un remarquable château où coucha Napoléon Ier en mars 1815. Construit jadis sur la rive gauche de la Bléone sous le nom de Bezaudum, ce village a été déplacé et mal placé (male jacet Malijai), au XIIe siècle sur la rive droite de la rivière près de son confluent avec la Durance, et il est sujet aux inondations (1826-1860). Oraison (1752), sur la rive gauche de la Durance, au pied d'une colline, a de nombreux et importants souvenirs romains (tombeaux, médailles du haut et bas Empire, etc.). C'est le lieu de naissance des médecins Bicais (Honoré et Michel), père et fils, et Itard, † 1838, de l'oratorien Bourret, † 1726, de Joseph Courbon, théologien, supérieur du grand séminaire de Digne, † 1823. Puymichel (430), bâti à mi-côte et en amphithéâtre, a souffert de la peste en 1506. C'est la patrie de sainte Delphine de Glandèves (1283-1369), dont le mari, Elzéar Hermengaud de Sabran, comte d'Arian, fut mis au nombre des

saints. Entrevennes et Mirabeau ont la première 421 et la seconde 404 habitants.

5. Le canton de *Mézel,* arrosé par l'Asse et ses affluents, fournit du blé, du seigle, de l'orge, des fruits, du chanvre, du vin, de l'huile très estimée. Sur certains coteaux les oliviers abondent; des plantes à fourrage, des herbes médicinales. Mézel (841), sise au pied d'un coteau qui domine la rive droite de l'Asse, après avoir appartenu aux comtes de Provence et à la maison de Beaufort, devint ville royale sous Louis XIII. Une émeute y éclata en 1355 contre les Israélites. Cette petite ville a été malmenée successivement par les ligueurs et les huguenots. Tant que dura le blocus de Beynes qui suivit le siège de Digne en 1591, le duc de Lavalette en fit son quartier général. L'ancien pont sur l'Asse, détruit au commencement du XVIII^e^ siècle, fut remplacé aux veilles de la Révolution par celui que l'on voit actuellement. Les prunes ou brignolles de Mézel sont assez réputées.

L'ancien château de Beynes (306 hab.), était très fort, aussi Lavalette ne put-il s'en emparer sur les ligueurs qui s'y étaient cantonnés. Cette terre fut, en 1753, érigée en marquisat, en faveur de Pierre de Castellon, grand sénéchal de Provence. Au XIII^e^ siècle, Bras-d'Asse (425) était une baronnie que défendait, paraît-il, une remarquable forteresse, appelée Châteauneuf. Chateauredon (131), jadis Cornete, rive droite de l'Asse, est une ancienne seigneurie de la maison des Rascas, patrie de saint Maxime (388-460). Espinouse (131) fut érigée en marquisat (XVII^e^ s.) en faveur du sieur de Grille. Estoublon (426), sur la rive gauche de l'Asse et sur la rivière de l'Estoublayche, rappelle la

défaite des Saxons en 576 par le patrice Mummulus, qui gouvernait la Provence pour le roi Gontran. Ce village était comme le précédent un marquisat érigé (1664) en faveur du sieur de Grille et de sa descendance masculine. Sur son territoire et auprès de l'église actuelle avait été fondé en 1011 un monastère de l'observance de Montmajour. Saint-Jeannet (église XII^e^ s.), est une ancienne terre des évêques de Riez; Saint-Jurson (49), un prieuré-cure à la collation des moines de l'abbaye de Lérins.

Trévans (62 hab.) possède les restes (et l'église) du monastère de Saint-André-du-Désert, fondé (XV^e^ s.) par Jean Faci, ministre général des Carmes avant d'être évêque de Riez. Ce monastère des Carmes a remplacé un prieuré rural, qui a succédé lui-même à une première abbaye du titre de Saint-André-du-Désert, ou du Bois et Val-Bonelle, remontant au XIII^e^ siècle; monastère fortifié où se retranchèrent à deux reprises Mauvans et ses protestants et qui fut démoli par le comte de Carces. C'est alors que les Carmes se fixèrent à Estoublon où ils demeurèrent jusqu'à la Révolution.

Creisset (141 hab.) est juché sur un roc; aussi ses habitants vont-ils d'ordinaire passer l'hiver dans la Basse-Provence. Moulin à Saint-Julien-d'Asse (219).

6. Le canton de *Moustiers-Sainte-Marie* ne renferme avec le chef-lieu que cinq communes : Moustiers (1062), Châteauneuf (335), Levens (103), La Palud (521), Saint-Jurs (317).

Moustiers-Sainte-Marie est dans une très pittoresque situation. Un vallon profond sépare en deux parties inégales la ville et le faubourg que relient des ponts fort curieux. Son origine remonte à une colonie de

moines, fondée (en 434) par le saint évêque Maxime. Ce monastère primitif fut bientôt fortifié; cependant à l'époque des invasions barbares, les moines furent chassés ou tués, leur *castrum monasterium* se laïcisa, et de puissants seigneurs l'habitèrent aux XI^e^ et XII^e^ siècles. C'est alors que les évêques de Riez, voulant ressusciter l'ancienne communauté religieuse, créèrent un prieuré *prioratus pinguissimus* qui « dans la suite fut possédé en commende par des cardinaux de l'Église romaine ». Le clocher de l'église, haute tour carrée en pierre de tuf, se mouvait jadis, paraît-il, et de manière assez sensible, lorsqu'on sonnait les cloches. L'église Notre-Dame est des XIV^e^ et XVI^e^ siècles. — Au sommet des deux rochers qui dominent le vallon, on remarque une chaîne de fer qui les relie, traversant la gorge et portant suspendue en son milieu une étoile dorée à cinq pointes qui est peut-être un ex-voto. — Il y a de belles grottes parmi ces rochers.

L'industrie de Moustiers consistait surtout dans la fabrication de la faïence et du papier. Les plus célèbres parmi les faïenciers étaient les sieurs Clerissy et Joseph Olérys, Bondil, Chaudon, Ferrat, Fouque, Laugier et Thomas. Il y a eu jadis cinq moulins à papier; cette industrie est encore représentée aujourd'hui.

Moustiers a vu naître le célèbre Hugues Raymond, évêque de Riez et légat du pape († 1223); les de Penna (Hugues fut secrétaire de Charles I^er^ d'Anjou, le chevalier se signala en 1582 au siège de Rhodes, Jean fut un mathématicien émérite († 1558); Pierre et André, les deux frères, devinrent l'un médecin de Henri III, l'autre jurisconsulte); les Bertet de la Elve, tous deux chefs d'escadre, les Clappier, etc., etc.

Châteauneuf-les-Moustiers (blé, pâturages), possède les ruines d'un couvent de Templiers; Levens produit peu de blé, quelques légumes. La Palud, sur la rive droite du Verdon, a des oliviers, des arbres fruitiers, des vignes et surtout de belles cascades arrosant des prairies suspendues en amphithéâtre. Ancien château seigneurial. Tour carrée du clocher. Une lutte terrible aurait eu lieu jadis entre les seigneurs de la Palud et de Rougon.

On exploite à Saint-Jurs une carrière de gypse. Ce village était une ancienne baronnie. On y voit les ruines d'un couvent d'Augustins et d'une tour féodale.

7. *Riez* (2111 hab.), chef-lieu du canton de ce nom, est de toutes les villes des Basses-Alpes, la plus riche en souvenirs antiques. C'est l'ancienne Abèce qui prit ensuite le nom de Reia. Elle fut sous ce nom très importante, dotée qu'elle était de grands privilèges par Auguste. Elle était, sous Honorius, la principale ville de la Narbonnaise seconde après la métropole. Elle possédait un sénat, un collège sacerdotal, un temple, un cirque, un amphithéâtre, un panthéon, tous édifices détruits par le vandalisme de l'époque barbare. Les Saxons, les Lombards, les Sarrasins la pillèrent en effet à l'envi, et c'est pour éviter le retour de pareilles dévastations que les habitants commencèrent à construire sur la hauteur. La ville fut dès lors partagée en ville basse et ville haute; celle-ci défendue par un château fort (*castrum*), que les évêques habitèrent. Les Espagnols s'y brisèrent en 1361, mais au XVI[e] siècle, les protestants s'en emparèrent. Le château fut détruit par Richelieu.

On remarque parmi les nombreuses ruines de cette

colonie romaine quatre colonnes corinthiennes de granit gris, une salle dite Rotonde ou Panthéon, carrée à l'extérieur, octogonale à l'intérieur, avec colonnes et chapiteaux, coupole, taurobole et un autel du Dieu Silvain, de nombreuses médailles. Ajoutons encore parmi les monuments postérieurs aux précédents, les colonnes de granit de la chapelle Saint-Maxime, l'ancienne cathédrale (XIV^e^ s.), restaurée au XVII^e^ et au commencement du XIX^e^ siècle, l'ancien palais épiscopal, l'hôtel-Dieu, des vestiges d'anciens couvents. La cathédrale avait été dévastée en 1793. Les anciennes communautés religieuses de Riez étaient le couvent des Pères Cordeliers (XIII^e^ siècle?), celui des Capucins (1612), le monastère des Ursulines (1630).

Patrie du jésuite Miraillet (XVII^e^ s.), des Capucins Caseneuve et Grenon (XVII^e^ s.), du théologien Bartel († 1649), des deux frères Abeille, prieur et médecin, du chirurgien Amand († 1720), de l'oratorien Béranger (1749-1822), du sculpteur Foucou, du professeur Augier, du publiciste Rabbe, du docteur Gravier. L'abbé Abeille, prieur de Notre-Dame-de-la-Merci, membre de l'Académie française (1638-1728), est le poète si tragiquement comique, auteur de *Coriolan*. A la première représentation de cette pièce, une actrice ayant pompeusement déclamé ce vers :

Vous souvient-il, ma sœur, du feu roi notre père?

Un mauvais plaisant s'écria aussitôt :

« Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère ».

Ce fut, paraît-il, tout le succès de la pièce.

Riez a des brasseries, des fabriques de chapeaux, de faïence, d'huile, de pâtes alimentaires, de tuiles et briques, de poterie.

La terre d'Albiosc (85 hab.) fut jadis érigée en baronnie. Allemagne (499), sur la rive gauche du Colostre, ancien bourg important, ancienne seigneurie, a été abîmé par les guerres civiles; on y trouve encore les vestiges d'un vieux manoir féodal. Esparron-de-Verdon (293), près de la rive droite de cette rivière, a encore une tour de son antique château seigneurial (XII^e ou XIII^e siècle). Montagnac (617) possédait aussi un château fort, devenu la résidence de plusieurs évêques de Riez. Il y a sur le territoire de Montpezat (94), près du Verdon, une ferme dite de Saint-Saturnin, occupant l'emplacement d'un ancien temple. Ce village a vu naître le mathématicien Bertrand (XVII^e s.). Puimoisson (908), habité peut-être par les Romains, devint au XII^e siècle une seigneurie aux mains de l'ordre de Malte. Le dernier de ses commandeurs fut le célèbre Bailli de Suffren. Ce bourg a vu naître les deux Durand, oncle et neveu, tous deux évêques de Mende (XIII^e s.), Annibal Augier († 1651), conseiller à la Cour des Comptes; Arnaud († 1829), procureur général à la Cour d'Aix. Quinson (587), était une seigneurie possédée par les comtes de Provence. On y voit des restes de fortifications. Roumoules (410) a reçu son nom de « *Romulea*, petite Rome, ou petite demeure des Romains, par opposition à la colonie de Riez où ceux-ci habitaient en grand nombre ». Sainte-Croix-de-Verdon (359) a les restes d'un couvent de Templiers. La terre de Saint-Laurent (111), rive droite du Verdon, a eu jadis sept seigneurs à la fois.

8. Le canton de *Seyne* a pour chef-lieu la petite ville de ce nom (1902 hab.), très ancienne, successivement capitale des Edenates, cité gallo-romaine importante, chef-lieu de bailliage, puis de viguerie. Entourée de solides murailles et défendue par un château fort que dominent les montagnes voisines, elle a été souvent disputée entre catholiques et protestants, et devint pendant quelque temps une ville de refuge de ces derniers (1576). Le duc d'Épernon, Crillon et le comte de Guiche, ses lieutenants, s'en emparèrent après un siège qui dura plusieurs mois. Seyne, dont les foires et marchés sont importants, fabrique des draps et des toiles, et fait un assez grand commerce de bestiaux. Jadis elle avait un couvent de Dominicains et un couvent de Trinitaires. C'est la patrie du jésuite Jean Codier († 1541), du Trinitaire Ignace de Saint-Antoine (Antoine Laugier) († 1709), du sculpteur Antoine-François de Vassé († 1736), du médecin-botaniste Clarion.

Auzet (255 hab.) a été à deux reprises englouti par le torrent qui passe sur son territoire. Barles (468), sur la Besse, en un vallon très froid, possède une fontaine d'eau minérale guérissant, dit-on, les maladies scrofuleuses. Montclar (442) a été le siège d'une seigneurie qui passa (1150) de la famille de Jarente au comte de Provence. Saint-Martin-lès-Seyne (132), sur le torrent bruyant de Rabioux, fut de même une ancienne seigneurie dépendant de l'abbaye de l'Isle-Barbe. Selonnet (460), rive droite de la Blanche, garde encore des vestiges d'un château du duc de Lesdiguières, dont une des quatre tours sert aujourd'hui de clocher. Verdache 209), sur la Besse, aurait, paraît-il, une mine de

cuivre. Le Vernet (238) est la patrie du docteur Bayle (1774-1816), médecin de Napoléon Ier.

9. Le canton de *Valensole* ne compte que quatre communes. Valensole (2807 hab.), station romaine où l'on a découvert beaucoup d'antiquités, notamment un grand vase de terre de 150 litres environ, déposé aujourd'hui au château de Ponfrac sur le territoire de Riez. Cette ville a souffert des invasions étrangères et des guerres de religion; elle a été prise d'assaut par le duc de Lavalette (1588). C'est la patrie du bibliographe Chaudon et de l'amiral Villeneuve. « Elle a eu, dit l'abbé Féraud, la triste gloire de fournir au département des Basses-Alpes son premier évêque constitutionnel, Mgr Jean-Baptiste Romée de Villeneuve. » Valensole fait le commerce de bestiaux, a des fabriques de chapeaux, tuiles et briques, un marché aux laines et aux écorces.

Brunet (346 hab.), sur la rive gauche de l'Asse, a des restes d'un manoir féodal et d'un monastère qui a probablement appartenu aux Templiers. Saint-Martin-de-Bromes, sur la rive droite du Colostre (392), possède une tour à machicoulis (M. H.), ancien signal des Templiers : « elle correspond en effet avec le château de Gréoux et la tour d'Esparron qui appartenaient à ces religieux. » Gréoux (1163), rive droite du Verdon, dominé par un vieux château que bâtirent les Templiers (XIIIe s.), pays habité jadis par les Romains, est surtout remarquable par ses eaux. Pauline Borghèse, sœur de Napoléon Ier, y fit un séjour en 1805; elle résidait au petit château de Laval. De l'autre côté de la rivière se trouvent la petite chapelle de Notre-Dame-des-Œufs, la fontaine des Amoureux,

la grotte du Chevalier et le sauvage vallon de Bram-Vacque.

b. L'*arrondissement de Barcelonnette* renferme 14,136 habitants, répartis en 20 communes et celles-ci en 4 cantons : Canton d'Allos (1 commune), de Barcelonnette (9), du Lauzet (7) et de Saint-Paul (3).

1. Barcelonnette (2009 hab.), au centre de la vallée de ce nom, sur la rive droite de l'Ubaye, est une jolie petite ville. Voici ce qu'en écrivait au XVI^e^ siècle Aymar du Rivail (*de Allobrogibus libri novem*) et que nous empruntons à la traduction de M. Antonin Macé, l'ancien et si distingué professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Grenoble. « Après le Lauzet, à trois lieues de distance, est Barcelonnette, dans une vallée ayant sept lieues de longueur vers l'orient : c'est par cette vallée, dans la direction de l'est, qu'on se rend à Coni et en Italie; au midi, on descend à Nice par Saint-Étienne. Dans cette vallée, il y a 18 bourgades, que les chrétiens appellent paroisses. Au midi, Barcelonnette est arrosée par la rivière de l'Ubaye, qui, de là, arrose plusieurs vallées, surtout celle de la Bréole, et va se jeter dans la Durance, beaucoup au-dessus de Tallard. Barcelonnette fut bâtie par un comte de Provence. C'est une ville carrée, ayant de longueur 350 pas, et de largeur 260. Elle a quatre portes et une muraille de quatre pieds d'épaisseur, d'une hauteur suffisante, et dont le circuit est fortifié de vingt-deux tours éloignées l'une de l'autre de 50 pas. Chacune de ces tours est percée, sur chaque côté, depuis la base jusqu'au sommet, de trois ouvertures garnies de machines de guerre; de même il existe, dans chacune des parties du mur entre les deux tours, deux ouvertures

également fortifiées. Au nord, à 200 ou 300 pas, Barcelonnette est environnée de collines. Toute cette vallée abonde en prairies, en froment, en avoine et en bestiaux; mais le froid empêche les vignes d'y croître. Au-dessus du Lauzet, au midi, est le village de Méolans; en allant de Seyne à Barcelonnette par le Col-Bas, après avoir franchi ce col, on traverse Méolans, qui est à 2 lieues de Barcelonnette; entre les deux sont les villages des Thuiles et de Saint-Pons. »

Le comte de Provence, fondateur de la ville en 1231, dont il est question plus haut, est Raymond-Berenger IV. Toutefois à la place de la Barcelonnette actuelle se trouvait sans doute une ancienne cité jadis occupée par les Celtes, par les Romains et disparue probablement à la suite des incursions ou de la domination des Romains, des barbares Wisigoths et Ostrogoths, des Francs et des Sarrasins. Raymond lui donna le nom de Barcilona en souvenir de la patrie de ses ancêtres, la Barcelone espagnole. Barcelonnette passa des comtes de Provence aux ducs de Savoie et aux Français. Elle a été sept ou huit fois incendiée : par le marquis d'Uxel (1528), par les Français (1542), par le baron de Vins (1582), par les huguenots (1589-1601), par la foudre (1740), par accident (1714-1761).

Cela ne l'empêche pas d'être encore de nos jours une des plus jolies, sinon la plus jolie petite ville de nos Alpes françaises. Au centre d'une magnifique vallée, entourée de jardins, de vergers, de prairies, arrosée par l'Ubaye, dominée par les montagnes du Grand-Bérard, du Pain-de-Sucre et le cône de Roche-Pointue, elle est bien bâtie, a de larges rues bordées d'arcades, est coquette et élégante. On y voit des restes de ses

anciennes fortifications, la tour de l'Horloge (M. H.), ancien clocher d'un couvent de Dominicains, d'une hauteur de 39 mètres et sur la place, ombragée d'arbres, une fontaine carrée que surmonte une urne funéraire : c'est le monument élevé à la mémoire de Manuel, né au hameau de la Conchette (1775-1829).

Barcelonnette a vu naître en outre les dominicains Hugues de Saint-Cher († 1263), Alexandre Pini (1640-1709) et Guillaume Reynaud († 1704); l'oratorien Eyssautier (1602-1646); le Père Porphire (Pierre Bonet) capucin († 1629); Antoine Capissuchi de Bollogne, de l'ordre des Minimes, évêque de Digne († 1615) et son frère et successeur Louis de Bollogne, aumônier de Louis XIII († 1628); le chanoine Spitalier, Jean Maurin, celui-ci fondateur de l'hospice, celui-là de la maison des Doctrinaires; les deux Dherbès-Latour, père et fils, l'un député († 1809), l'autre colonel; l'adjudant-général Pascalis. Barcelonnette, point central de la vallée, a tous les samedis des marchés qui valent des foires. Commerce de mulets, moutons, laines, marbres verts.

Condamine-Chatelard (1166 hab.), sur un rocher, rive droite Ubaye, avait une forteresse (d'où Chatelard) disparue au XVII[e] siècle. Enchastrayes (389) a des antiquités, on y a trouvé des médailles romaines. Faucon (408), en plaine, rive droite Ubaye, renferme de nombreux et intéressants souvenirs romains, notamment des tombeaux. Pays très ancien, peut-être le plus vieux de toute la vallée; il a été saccagé par les Barbares et relevé par les Bénédictins qui y établirent un monastère, devenu dans la suite un prieuré. Cette commune posséda aussi un couvent de Trinitaires.

déchaussés (1661). Elle a été brûlée en 1628 par le marquis d'Uxelle et en 1691 par le marquis de Vins. Patrie de saint Jean-de-Matha (1160-1213), fondateur de l'ordre de la Trinité ou de la Merci, pour la rédemption des captifs; et de Louis de Glandèves, évêque de Glandèves, de Vence et de Marseille († 1443). Fours (329) a un sol tellement ingrat que ses habitants sont obligés d'aller chercher fortune ailleurs pendant l'hiver; ils s'expatrient un peu partout, en Bourgogne, en Normandie, en Flandre, en Hollande, jusqu'en Suède et en Danemark. Jausiers (1583) rive droite Ubaye, avait jadis un fort que gardaient les soldats des ducs de Savoie. Saint-Pons (430), rive droite Ubaye, garde les restes d'un ancien château; on a découvert sur son territoire nombre de souvenirs antiques, tombeaux, poteries, anneaux de bronze, etc. Les Thuiles (341), rive droite Ubaye, a reçu son nom de son industrie d'autrefois. Uvernet (443) renferme une mine de plomb non exploitée. Ce village avait avant la Révolution deux filatures de soie.

2. Le canton d'*Allos,* tout à la montagne, est cependant assez productif (blé, méteil, orge, avoine). Mais sa grande, nous allions dire son unique richesse consiste dans ses montagnes pastorales. (V. la lecture). La seule commune de ce canton est celle d'Allos (972), patrie du naturaliste Simon-Jude Honnorat, né en 1786; de Gariel, conseiller à la Cour royale de Grenoble († 1849), de l'avocat Guieu († 1856), des Pascalis, commissaires des guerres. Le lac d'Allos, sis au haut de la montagne du Lauz, à 2239 mètres d'altitude, et entouré de rochers énormes, a 42 mètres de profondeur et 5 à 6 kilomètres de circonférence; c'est un des

plus étendus des Alpes françaises. Il est peuplé de truites excellentes.

3. Un autre lac (lac ou lauz, lauzet, petit lac), a donné son nom au Lauzet. Jadis beaucoup plus important, celui-ci n'a pas plus maintenant de 500 mètres de circonférence. Une partie de ses eaux lui a été enlevée au moyen d'un canal souterrain. Le bourg (707), rive gauche de l'Ubaye, a été bâti autour d'une vaste place carrée. Près de là sont des vestiges d'un château fort, disparu au XVII^e^ siècle ; près de là aussi le passage du Tourniquet, effrayant et dangereux.

La Bréole ou Bréoule (822 hab.), près du confluent de l'Ubaye et de la Durance, avait jadis un prieuré du titre de Notre-Dame, dépendant de l'abbaye de Saint-Victor-de-Marseille. Non loin de là, au château, se trouvait le vieux village flanqué de bastions. Le château a soutenu un siège célèbre en 1586. Signalons en outre le Col de la Cime qui étincelle aux rayons du soleil et un précipice (lou marrit pas), roc escarpé à travers lequel a été ouvert un chemin. Méolans (742), chef-lieu des Némolans, habité dans la suite par les Romains, devint au moyen âge une importante communauté de la vallée de Barcelonnette. Ce bourg avait un château fort et une abbaye de Bénédictins dépendant de Boscaudon ; il a été brûlé en 1628, 1691 et 1780. Pontis (300), rive g. de la Durance, a eu un château fort, domaine des comtes de Provence, devenu propriété de la maison de Pontis. Un des plus remarquables représentants de cette maison est Louis de Pontis (1583-1670), brave soldat s'il en fut. Revel (644), rive droite de l'Ubaye, est la patrie de Guignes, abbé de Boscaudon, devenu évêque de Digne. Il y avait peut-

être là un monastère de Bénédictins. Saint-Vincent (566) ne date que de la fin du XVII^e^ siècle (1692). Ubaye (314), situé au pied du Pas-de-Pontis, possédait jadis un prieuré de Bénédictins dépendant de l'abbaye de l'Isle-Barbe et une seigneurie qui appartint aux familles de Pontis et des Ripert de Montclar.

4. Le canton de *Saint-Paul* compte trois communes seulement : Saint-Paul (1064 hab.), le chef-lieu, sur la rive droite de l'Ubaye, a été comme toute la région, quelque peu malmené aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Cette commune se partage en six paroisses qui sont celles de Saint-Paul, dont l'église (flèche octogonale moderne, élégante), a été souvent abîmée et réparée; la paroisse de Fouillouse (église du XVI^e^ siècle), dont les habitants s'éloignent en foule pour l'hiver; celle des Sérennes (église du XIX^e^ siècle), patrie de Jacques des Sérennes, archevêque d'Embrun (XIV^e^ s.). On y trouve deux sources minérales et de plus, au rocher de Chatellet, les restes d'une chapelle et d'une redoute; la paroisse de Mélezen (église bâtie en 1785); la paroisse de Maurin (église du XII^e^ au XV^e^ siècle), patrie de Michel Maurin... qui fut quelque peu poète; enfin la paroisse de Tournoux dont, au rapport d'Honoré Bouche, l'église occupe l'emplacement d'un temple de Jupiter. Les Templiers, puis les Chevaliers de Malte, y ont eu des terres. L'église garde le tombeau du dernier des Guises († 1747); citadelle sur l'emplacement d'un camp romain.

Larche (552 hab.) est sur une hauteur (1701 mètres), comme l'arche de Noé. C'est ce qui lui a valu son nom. C'était autrefois un pays très important, mais il a subi bien des misères à cause de sa position sur l'extrême frontière. Il a été brûlé en 1693 par les Français.

Meyronnes (355), dans un vallon, rive droite de l'Ubayette, a été brûlé à la même époque et dans les mêmes circonstances. C'est la patrie des deux François de Meyronnis; le premier, docteur de Sorbonne (le docteur éclairé), fut l'ami du pape Jean XXII et mourut à Plaisance en 1327; le second, son parent, professa avec zèle la théologie et fut chanoine d'Embrun.

c. L'*arrondissement de Castellane* comprend 6 cantons, 48 communes et 17,434 habitants. Les cantons sont ceux de Castellane (14 communes), Annot (7), Colmars (5), Entrevaux (9), Saint-André-de-Méouilles (9) et Senez (4).

1. Le canton de *Castellane* renferme de hautes montagnes. Le Mourre de Chanier, à l'ouest, atteint 1951 mètres, la montagne de la Faye, à l'est, 1702 mètres.

Castellane (1780 hab.) est joliment situé au milieu d'une belle plaine baignée par le Verdon que l'on passe sur un pont hardiment jeté, d'une seule arche. Elle est dominée par un rocher sur lequel a été élevée la chapelle Notre-Dame et d'où le regard embrasse un magnifique amphithéâtre de montagnes, au pied desquelles s'étagent de nombreux et riants coteaux. C'est une ville ancienne, la vieille cité des Saliniens qui toutefois ne se trouvait pas sur l'emplacement de la ville d'aujourd'hui. Elle devait s'élever dans le quartier de Salaum, près de Notre-Dame-du-Plan. Là, en effet, ont été découvertes beaucoup d'antiquités, notamment un tombeau, une pierre tumulaire, un cippe et un ossuaire, enfin une inscription nous apprend qu'il y avait là des décurions, et par conséquent un Sénat. On a retrouvé aussi le cirque, des pierres milliaires, des médailles.

Au IVe siècle, le christianisme y fut prêché par saint Pons ou saint Marcellin d'Embrun. Les Sarrasins ravagèrent le pays au commencement du IXe siècle; aussi dut-on le fortifier et alors fut élevée la ville féodale (*petra castellana*) dont les défenseurs devinrent les barons de Castellane, indépendants, jusqu'au XIIIe siècle, des comtes de Provence. Un bourg s'était ajouté à la cité féodale au début du XIe siècle, c'est la ville actuelle. La ville haute, décimée par la peste en 1347 et 1350, fut délaissée définitivement en 1442. Le château fort du roc disparut en 1483 par ordre de Louis XI. L'église de Notre-Dame-du-Roc que l'on voit aujourd'hui s'élève sur l'emplacement de l'ancienne que Louis XI avait conservée, que les protestants avaient démolie ensuite, et qui, reconstruite une première fois, était tombée en ruines en 1703. De siège d'une baronnie, Castellane devint chef-lieu de bailliage sous les comtes de Provence. Cette ville eut à souffrir de la lutte d François Ier contre Charles-Quint et surtout des guerres de religion, enfin de la guerre contre les Austro-Sardes. On voit encore des débris de ses vieilles fortifications [1]. Commerce de pruneaux et fruits secs, scierie mécanique, quincaillerie, fabriques de poterie, de draps, de cire, filatures, tanneries.

Castillon (114 hab.), rive d. du Verdon, a des antiquités romaines (médailles, briques). Chasteuil (90) rive d. du Verdon, garde sur un rocher les restes de

[1] Castellane a eu, en fait de communautés religieuses, les abbayes de Notre-Dame-du-Roc, des religieux de la Merci, les monastères de Notre-Dame-du-Plan, des Augustins, de la Visitation, le prieuré de Saint-Victor. — Patrie des frères de Mauvans, Audoul, Laurensi, Emeric, etc.

son antique château. On y a découvert des médailles. La seigneurie appartenait à la famille Galaup. Un de ses membres, François Galaup, est mort en odeur de sainteté (1644) Demandolx (256), rive g. du Verdon, ancienne seigneurie possédée par la famille de ce nom. Les Demandolx fournirent nombre de chevaliers à l'ordre de Malte. Eoulx (198), sur le versant sud de la montagne de Destourbes, est une ancienne terre ayant appartenu aux Raymond, dont plusieurs devinrent baillis et commandeurs de Malte. On voit encore l'ancien château seigneurial. Lagarde (218) ou la Garde-de-Dieu renferme des carrières de gypse. Peyroules (396), à la source du Jabron, avait un château relevant de la baronnie de Castellane. Robion (89), au pied du col de ce nom, avait probablement une maison du Temple. Rougon (309), sur le Verdon, rive d., a un ancien château ayant appartenu successivement à la famille Brun de Castellane et à l'abbaye de Lérins. Saint-Julien (155), rive g. du Verdon, est la patrie de l'abbé Brun, auteur du *Triomphe du Nouveau-Monde* († 1820), fabrique de draps. Soleilhas (373), à la source de l'Esteron, a vu naître l'oratorien Chabaud (1706-1766), éditeur du *Parnasse chrétien*. Taloire (56), rive g. du Verdon, a fourni des médailles romaines. Taulanne (85) s'appelait jadis Saint-Pierre. Villars-Brandis (95), sur le Verdon, possède une antique chapelle de Saint-Jean. Fabrique de chaussures.

2. Le canton d'*Annot* a de hautes montagnes : le Saint-Bernade (1943 m.), et le Chamallo (1880 m.); de jolies rivières : le Coulomp, affluent du Var, grossi lui-même de la Vaïre qui reçoit la Galange.

Annot (1046 hab.), rive g. de la Vaïre, ancienne

petite République devenue chef-lieu de viguerie, a compté nombre de familles nobles, célèbres à plus d'un titre, les de La Baume, de Loménie, de Mont-Blanc, de Saint-Antonin, d'Ubraye, du Villars, etc. Distillerie de lavande, fabriques de draps et de poterie.

Braux (482 hab.), dans une vallée, a beaucoup de châtaigniers. Le Fugeret (473), au pied d'un rocher, rive g. de la Vaïre (pays de fougères), avait une maison de Templiers des plus importantes. Patrie d'Honoré Blanc († 1836) examinateur à l'École polytechnique, auteur apprécié de chansons, contes, parodies, etc. — Méailles (464) a une grotte curieuse. « Ce qui y attire l'attention du géologue est un lit de poudingue composé de noyaux calcaires tous bien arrondis, qui sont agglutinés entre eux et collés à la voûte de la grotte par un ciment argilo-calcaire... Elle renferme des ossements humains. On n'a fait jusqu'à présent que des conjectures plus ou moins hasardées sur leur présence dans cette grotte. » Saint-Benoît (402), sur la Vaïre, a les ruines d'un couvent de Bénédictins et une grotte remarquable dont « le sol est formé quelquefois d'une couche épaisse de tuf calcaire déposé par les eaux, et le plus souvent d'un amas de sable et de limon mêlé de débris calcaires. On trouve dans ce terrain meuble, à sa surface ou bien à une petite profondeur, un grand nombre de fragments de poterie rougeâtre et non vernissée, des ossements humains et des os d'animaux (Abbé Féraud). Saint-Benoît est la patrie des Clenchard, oncle et neveu, tous deux chirurgiens. Ubraye (444), sur la Galange, récolte du miel. Vergons (414) offre souvent des antiquités de toutes sortes. Restes d'un monastère de Lérins, et chapelle du XIII^e^ siècle.

3. Le canton de *Colmars* est très élevé : Cheval-Blanc (2323 m.), Grandes Tours (2745 m.). Ses montagnes couvertes de gazons nourrissent en été de nombreux troupeaux. Il est arrosé par le Verdon, la Lance, l'Isolle.

Colmars (777 hab.), à 1259 mètres d'altitude, sur le Verdon, a reçu son nom d'une colline consacrée par les Romains au dieu Mars et sur laquelle les Chrétiens ont élevé une église en l'honneur de Saint-Pierre. Elle a été brûlée par Raymond de Turenne (1390), prise par le capitaine Cartier (1583), occupée par la France au XVII^e^ siècle, et devenue une place militaire avec remparts flanqués de tours. Près de là se trouve une fontaine intermittente. « Quand l'eau est près de couler, un léger murmure annonce son arrivée; elle croît ensuite pendant une demi-minute, et jette alors de l'eau de la grosseur du bras, puis elle décroît pendant cinq à six minutes, et s'arrête un moment pour reprendre ensuite son cours. La durée de son écoulement et de son intermittence est de sept à huit minutes; en sorte qu'elle coule et qu'elle s'arrête environ huit fois par heure. Cette fontaine tarit à l'époque du tremblement de terre de Lisbonne, et ne reparut plus qu'en 1770. » Girault de Saint-Fargeau. Colmars a des fabriques de draps, de vermicelle, une scierie mécanique. Patrie du chef de bataillon Giraud, de l'expédition d'Égypte.

Beauvezer (562 hab.), rive d. du Verdon, a des restes de fortifications, des fabriques de draps. Ce village a été consumé par un incendie en 1728. Patrie du poète Aimeric, ami de Raymond Béranger et de Béatrix de Savoie, et de Goffredi, brûlé comme sorcier en 1611.

Thorame-Basse (572), à la source de l'Issole, était une seigneurie dépendant de la baronnie de Castellane. Elle a été possédée ensuite par la famille de Jassand. Ancienne tour carrée en pierres démantelée en 1596. Vestiges d'un monastère de Templiers, au hameau de Moutier. Chapelle de l'ermitage de Notre-Dame de Piégut. Thorame-Haute (532) avait un château fort détruit en 1574 par les protestants provençaux du Chevalier de Saint-Estève. Chapelle et ermitage de Notre-Dame de la Fleur, fabrique de draps. Villars-Colmars (373), rive d. du Verdon, a été brûlé en 1680 par les Piémontais. Fabrique de draps.

4. Le canton d'*Entrevaux,* très montagneux (Grand-Coyer 2700), comme les précédents, est arrosé par le Var et le Coulomp.

Entrevaux (1416 hab.), bâtie en amphithéâtre, sur le penchant d'une colline, gardée par une citadelle, a des rues escarpées en escalier. Prise par les troupes de Charles-Quint, alors qu'elle appartenait au Piémont (1536), et incendiée, elle fut reprise quelques années après par les paysans des environs que conduisait une jeune fille héroïque, amie de la France. Grâce à elle, la garnison étrangère fut chassée, Entrevaux devint française, le dauphin de France, plus tard Henri II, lui accorda des privilèges importants. Démantelée en 1627, elle a été fortifiée par Vauban en 1693. Patrie du médecin Delmas (1805-1822), auteur de *Recherches sur la fièvre jaune.*

Près de là on voit les restes d'un ancien château de Glandèves, nom qui rappelle celui d'une ville antique, connue au IVe siècle, dévastée par les Sarrasins, ruinée par les guerres civiles aussi bien que par les

débordements du Var. Elle a été le siège d'un évêché, érigé au v^e^ siècle, transporté ensuite à Entrevaux, supprimé en 1801 ; l'évêque avait sa résidence à Castellane. Entrevaux a des fabriques de draps et de tissus.

Les communes du canton sont : Aurent (73 hab.), sur la rive droite du Coulomp (blé, orge, légumes). Au-dessus de la montagne, lac de Ligni. Castellet-les-Sausses (356), sur le Var, ancienne baronnie devenue marquisat (1749), en faveur de M. de Gueydan. Son nom lui est venu de son château et de sa source salée. Patrie du colonel Fournier, commandant de Belle-Isle-en-Mer en 1822. On y voit encore ses anciens remparts. Castellet-Saint-Cassien (62), sur l'Ubayon, ancien château des barons de Glandèves. Montblanc (91), sur un rocher, entre deux montagnes, ancien château, ancienne terre de Sabran. La Rochette (276) a aussi un ancien château seigneurial : « on monte dans les appartements, non par un escalier, mais par une large rue bordée d'un mur percé de meurtrières et de grandes embrasures. Sur le devant du château s'étend une large plate-forme d'où l'on jouit d'un coup d'œil admirable. »

Saint-Pierre (235 hab.), sur le vallon de Basseuges, anciennement Pugot-Figette, avait une abbaye de Bénédictins. Sausses (235), rive droite du Var, au pied d'une montagne, a vu naître Mgr de Montblanc, archevêque de Tours (1767-1841). — Villevieille (145) a été une maison de plaisance des barons de Glandèves, et une seigneurie possédée par la famille de Villages.

5. Le canton de *Saint-André-de-Méouilles*, couvert de montagnes (Mont-Cordœuil (2117 mèt.), est arrosé par le Verdon, l'Isolle, la Vaire. Il renferme des pâtu-

rages, produit des céréales et des fruits. Manufactures de draps et d'étoffes.

Saint-André (821 hab.), rive droite du Verdon, est dans une agréable vallée où les fruits abondent. Bois et scieries mécaniques, carrière de marbre jaune, distilleries d'essences, fabriques de draps. Sur un mamelon dominant la vallée de l'Issole, tour curieuse, et sur un autre mamelon, ruines d'une autre construction qui était également une tour. Patrie de Fabre, ingénieur des Ponts-et-Chaussées.

Allons (214 hab.) avait au quartier de Vauclause, rive gauche du Verdon, un château assiégé en 1390, par le vicomte de Turenne. Patrie de l'oratorien-mathématicien Béraud ; des Richery. L'un, Joseph, amiral de France (1757-1799), l'autre, Charles-Alexandre (1759-1830), archevêque d'Aix. Leur père, capitaine de cavalerie, s'était signalé à la bataille de Fontenoy. Angles (176) avait un hospice appartenant aux moines de Lérins. Argens (123), près du Verdon, rive droite, était un ancien marquisat érigé en 1722 en faveur de J.-B. de Boyer, dont le fils, ami du roi de Prusse Frédéric II, fut le fameux marquis d'Argens. La Colle-Saint-Michel (51). Courchons (87). Moriez (659) a des souvenirs anciens, une source d'eau salée, les restes d'une ancienne église qui a dû appartenir à l'abbaye de Lérins. C'était une seigneurie de la maison de Chaillan. Son dernier maître, Pierre Chaillan, qui fut remarqué dans la guerre de l'Indépendance américaine, mourut à Pise en 1795. La Mure (252), vieille seigneurie dépendant de l'abbaye de Saint-Victor depuis 1050. Chapelle de Notre-Dame-du-Rosaire. Fabrique de draps. Peyresq (118), sci-

gneurie possédée jadis par Jean-Gaspard de Bompar. « On y trouve, dit l'abbé Féraud, une caverne d'où sort tous les soirs au coucher du soleil un petit vent qui augmente jusqu'à minuit, et diminue depuis minuit jusqu'au lever du soleil où il cesse entièrement. »

6. Le canton de *Senez* se compose de quatre communes. Senez (525 hab.), rive gauche de l'Asse, au pied de la montagne de Vibres (1651 m.), est fort ancien et l'on y a découvert un assez grand nombre d'antiquités. C'était un évêché érigé en l'an 450 et dont le janséniste Soanen fut titulaire de 1696 à 1727; il disparut en 1801. Senez a été saccagé au IX^e^ siècle par les Sarrasins et au XIV^e^ par les bandes de Raymond de Turenne, enfin des troupes impériales comme de celles de François I^er^ et surtout des protestants. « En 1559, Antoine de Mauvans y commit toutes sortes d'horreurs. Le palais épiscopal fut de nouveau livré au pillage; l'église cathédrale dévastée, les autels renversés, les images des saints et les ornements sacrés livrés aux flammes. On n'épargna pas même le cadavre de l'évêque Jean-Baptiste d'Oraison. Il fut retiré du beau mausolée que cet évêque s'était fait élever et que l'on brisa, et on commit sur lui les plus honteux excès. » Ancien hospice des Templiers. La cathédrale remonte aux XII^e^ et XIII^e^ siècles. Patrie du médecin Constantin (Antoine) († 1616) et du théologien Martin Raynard († 1792). — Filatures de laines.

Blieux (508 hab.), rive gauche de l'Asse, au pied du Mourre-de-Chanier, doit sans doute son origine aux moines de Lérins. Majastre (156) a été malmené par les protestants en 1574. Le Poil (342) ou le Poir, n'offre rien de remarquable.

d. L'*arrondissement de Forcalquier* renferme 6 cantons, 50 communes, 30,086 habitants. Les cantons sont ceux de Forcalquier (10 communes), Banon (11), Manosque (6), Peyruis (5), Reillanne (10) et Saint-Étienne (8).

1. Le canton de *Forcalquier*, très accidenté et boisé, est des plus pittoresques. Forcalquier (3038 hab.), sur la Laye, est fort ancienne et porte dans les chartes le nom de *Furnus calcarius* ou *Forum calcarium*, probablement à cause d'un four à chaux du voisinage. Les Burgondes s'en emparèrent en 474, les Francs en 536, et dans la suite elle fut ravagée par les Normands, les Lombards, les Saxons, les Hongrois et les Sarrasins. Devenue chef-lieu d'un comté indépendant pendant plus d'un siècle, elle se reconnut en 1162 vassale des comtes de Provence; les comtes de Forcalquier n'eurent donc plus désormais qu'un titre. Charles II, comte de Provence, établit à Forcalquier vers 1307 une sénéchaussée dont le ressort fut très étendu. Comme place forte, ce fut au XVI^e^ siècle une des plus considérables de la région. Belle église romane qui eut au XI^e^ siècle le titre de cathédrale, ou plutôt de con-cathédrale (avec Sisteron). « Ce privilège, presque unique en France, devait devenir dans la suite la source et la cause de longues dissensions. » En 1630, la ville fut décimée par la peste. C'est là que, en 1789, fut tenue l'assemblée électorale de la Haute-Provence pour la nomination des députés aux États généraux. Il y avait à Forcalquier trois couvents de Récollets (1624), de la Visitation (1631) et des Cordeliers (1632). Commerce de draps, nouveautés, quincaillerie, minoterie, cire jaune. Esplanade du Bourguet.

Patrie d'Hyacinthe Boniface (1622-99), avocat, auteur des *Arrêts notables du parlement de Provence*, du théologien Balthasar Eymar, de son frère Étienne Eymar, janséniste infatigable, de leur neveu Ange-Marie Eymar, député aux États généraux de 1789, du jésuite Trouillas (1610-1689), conseiller de Mgr Forbin Janson, évêque de Digne.

Dauphin (577 hab.) sur une hauteur, entre la Laye et le Largue, a des bancs de schiste bitumineux, des carrières de gypse, des mines de lignite. Ancien château. Restes de voies romaines. Un combat a été certainement livré aux Encontres entre le Champ-Prélien (*Campus prœlii*) et le champ Ferous (*Campus ferox*), mais quand? et entre qui? on ne le sait.

Limans (408 hab.), rive droite de la Laye, avait un monastère de Bénédictins et un autre de Templiers. — Mane (1174), à mi-côte, rive droite de la Laye, a fourni beaucoup d'antiquités. Ce bourg a eu deux couvents, l'un de religieuses détruit par les huguenots, mais restauré par Aymar de Rochechouart, évêque de Sisteron; l'autre de Minimes, fondé, en 1609, par Melchior de Janson. Le château de Janson a été élevé par le frère du cardinal de ce nom. Minoteries, filature de soie. Patrie du savant Feuillée (1660-1732) minime; de Jacques Gaffarel (1601-1681), bibliothécaire du cardinal de Richelieu, et de son frère, Pierre Gaffarel, qui fut après lui prieur de Ganagobie; de Gaspard de Tende (1618-1697), du député Peyre, membre des Cinq-Cents.

Niozelles (300 hab.) produit des céréales et des légumes. Pierrerue (529) a été cédée au XIV^e^ siècle par Louis II de Naples, comte de Provence, à

Charles d'Albe. Saint-Maime (380) a les ruines d'un ancien château des comtes de Provence [1]. Saint-Michel (779) aurait eu un ancien couvent; cette commune conserve des restes de fortifications. Sigonce (425) était une seigneurie dépendant du prieuré de Ganagobie. Ce village possède une mine de lignite, une fabrique de chaux, une distillerie d'essences. Villeneuve (576), sur une colline, près de la Durance, a livré beaucoup d'antiquités, notamment une urne renfermant deux mille pièces de monnaie en cuivre. La commune actuelle remonte aux XIV^e^ et XV^e^ siècles; elle était fortifiée, car on a retrouvé les restes d'un ancien château fort.

2. Le canton de *Banon* est couvert de montagnes (Monts de Lure, 1538 m.), et de forêts, arrosé par le Calavon, la Laye, le Largue, etc.

Banon (1083), à la source du Calavon, est une ancienne baronnie. Carniol (114) a été un fief dépendant de l'abbaye de Valsainte. L'Hospitalet (154), au pied de la montagne de Sambuguet, a reçu son nom d'une maison de religieux hospitaliers; distillerie.

[1] « La tradition conserve, dit l'abbé Féraud, le souvenir des quatre princesses, filles de Raymond-Beranger IV, qui y furent élevées et qui épousèrent quatre souverains, savoir : Marguerite, l'aînée, qui épousa le saint roi Louis IX, en 1234; Éléonore, qui fixa le choix de Henri III, roi d'Angleterre; Sancie, la troisième, qui épousa Jacques, roi d'Aragon; Béatrix, enfin, héritière des Etats de Provence et de Forcalquier, qui fut l'épouse de Charles I^er^ d'Anjou, en 1246. Une partie du terrain qui avoisine ces ruines retient encore les noms de Jardins de la Cour, Vigne de la Cour, Pré de la Cour. En 1418, la reine Yolande fit donation de ce château, ainsi que de celui de Dauphin, avec leurs places, droits et dépendances, à Raymond d'Agoult, *pour services faits à elle et au roi Louis son mari.* »

Montsalier (273) avait un prieuré qui « avec celui de Banon, formait la première prébende de l'abbaye de Cruis; on l'appelait la prévôté de Montsallier. Redortiers (251). Revest-des-Brousses (456) a les ruines d'un vieux château. Revest-du-Bion (703) ou d'Albion. La Roche-Giron (288), fromage renommé. Saumane (247), pays agricole. Simiane (1062) fait, comme le chef-lieu de canton, le commerce d'amandes, de laines, de céréales et de miel. C'est un ancien fort village où l'on a découvert des antiquités romaines. Il s'y trouve aussi un monument plus récent, des plus importants, la Rotonde (bien qu'il soit elliptique) du XII^e^ siècle. « Il est composé de deux plans, dont le supérieur est formé par douze niches. Les massifs qui séparent les niches sont terminés par un groupe de trois piliers ronds et engagés dans la maçonnerie des pieds-droits. La voûte s'élève en ogive au-dessus d'un cordon placé à la hauteur d'environ cinq pieds au-dessus de l'entablement des piliers. Les arcs doubleaux qui séparent les pans des arcs de cloître, au nombre de douze, sont terminés, au bas de la console, par des mascarons en têtes d'hommes ou d'animaux grotesques : les chapiteaux des piliers sont très variés. Le haut de la voûte est percé d'un trou ou œil d'environ deux pieds de diamètre, renfermé dans un massif qui s'élève en forme hexagone au-dessus de l'épaisseur de la voûte. La porte d'entrée, percée dans l'une des niches, est décorée de chaque côté, de deux colonnes accouplées. » Girault de Saint-Fargeau. Simiane est la patrie de Palhiès, membre du conseil des Cinq-Cents. Valsaintes (64) avait une abbaye cisterscienne de la filiation de Morimond. (Morimond, l'une des quatre

premières filles de Cîteaux, avait été fondée en 1115 à 37 kil. nord-est de Langres, Haute-Marne).

3. Le canton de *Manosque* comprend six communes : Manosque (5572 hab.), agréablement située, doit son origine aux comtes de Forcalquier qui en avaient fait leur résidence d'hiver; ils la donnèrent ensuite aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem (XII^e^ s.). François I^er^, après la conquête du Milanais (1516), passa par Manosque; l'héroïsme de la fille du consul, Antoine Voland, valut à la ville le surnom de pudique. Le parlement de Provence s'établit à Manosque en 1521. Au milieu de ce siècle y pénétrèrent les doctrines calvinistes. Au temps de la ligue, le parti royaliste fut celui qu'elle choisit. A plusieurs reprises elle eut à souffrir de la peste.

Outre le couvent des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, Manosque renfermait des couvents de Carmes, de Cordeliers, de Capucins et de religieuses de Sainte-Claire, des Bernardines et des Lazaristes.

Au nombre de ses personnages remarquables sont le jésuite Columbi, les médecins Garidel, Combes et Bouteille, le littérateur Laugier, le chanoine Thomassin, Audiffret, Eyssautier, le P. Barrière, auteurs de travaux historiques sur le pays. Hôpital Sainte-Barbe et hospice de la Charité; églises Saint-Sauveur et Notre-Dame, belles promenades. Brasseries, briqueteries, fabrique de chapeaux, d'eaux-de-vie, commerce de draps, de cierges et bougies, de chaux et ciments.

Corbières (530 habitants) était une baronnie au XVII^e^ siècle. Montfuron (246) a une carrière de lignite, une fabrique de chaux et une source minérale non

utilisée; de plus, les vestiges d'un ancien château. Pierrevert (526) a aussi une carrière de lignite. Patrie du prieur Blanchard 1655-1734. Chapelle de Saint-Patrice. Sainte-Tulle (636) était sans doute une ville gallo-romaine. On y a découvert beaucoup d'antiquités. Elle a souffert des troubles de la Ligue et plus tard de la peste de 1720. On y voit une chapelle moderne de Sainte-Tulle ou Tullie, avec une curieuse crypte ancienne. Fabrique de poterie. Le bourg a vu naître les médecins Robert et Ducros. Volx (847) avait un monastère fondé en 812 par Jean II, évêque de Sisteron. Son antique famille seigneuriale a eu plusieurs membres célèbres, entre autres la pieuse Anne de Valavoire, religieuse Bernardine à Avignon, et son frère Nicolas de Valavoire, évêque de Riez († 1685).

4. Le canton de *Peyruis*, situé dans l'angle nord-est de l'arrondissement de Forcalquier, montagneux et boisé, comprend cinq communes :

Peyruis (779 hab.), sur la Durance, a des antiquités, débris de poterie rougeâtre, tuiles sarrasines, monnaies romaines. Ancienne seigneurie des familles de Forbin-Janson et de Pilles, dont le château a disparu pendant la Révolution : il reste des vestiges de deux autres manoirs antiques sur les collines de Gaud et de Piosin. « On voit se renouveler chaque année, pendant l'automne, l'hiver et le printemps, un phénomène assez singulier, au pied de la montagne de Lure, qui borne le territoire de Peyruis. Dès que le vent du midi souffle durant quelques jours, des milliers de sources plus ou moins abondantes sourdent au pied des chênes, du sein des rochers, ou de tous autres tas de pierres. Plus le vent du midi devient violent, plus ces sources sont

abondantes; elles diminuent et tarissent au souffle du vent du nord. Ces sources donnent une eau verdâtre et salée comme celle de la mer. On les appelle communément les Sorgues. » Féraud.

Augès (75 hab.) avait d'anciens seigneurs. La Brillanne (341), sur la Durance et l'Auzon; point de départ du canal d'arrosage de la Brillanne. Ganagobie (61) possède une église gothique, reste de l'ancien prieuré fondé au x^e^ siècle et dont le dernier abbé fut Bernard Robaud, mort en 1796. « Le prieur de Ganagobie avait le titre de baron. Il était seigneur haut justicier de quatre places, nommait à six prieurés et siégeait aux États de Provence, immédiatement après l'évêque de Sisteron. » Ancien château fortifié. — Lurs (700), ancienne résidence des évêques de Sisteron, garde des restes de leur ancien château et du petit séminaire fondé en 1680. On y trouve aussi des traces d'une station militaire romaine. Le château a été assiégé à différentes reprises au XVI^e^ siècle. Ancien monastère de Récollets. Patrie du diplomate et de l'avocat Aillaud.

5. Le canton de *Reillanne* est arrosé par le Calavon et le Largue. Il renferme 10 communes.

Reillanne (1311 hab.), très ancienne, était importante déjà aux époques gauloise et romaine; elle eut beaucoup à souffrir des invasions barbares et des guerres de religion. Ancien monastère de Templiers, puis de Franciscains. Lignites et minoterie. La plus ancienne verrerie provençale a été établie à Reillanne. Patrie de Raimbaud, évêque d'Arles (1030) et du minime Magnan (1731-96).

Aubenas (129 hab.), rive droite du Largue, a été plus

considérable jadis. Cereste (1052), rive gauche du Calavon, au point de jonction de deux voies romaines, a les restes d'une tour élevée peut-être par les Romains en souvenir de leur victoire sur Bituit, roi des Arvernes; ainsi que les ruines de l'abbaye de Notre-Dame-des-Vaux ou Vaucelle. Ce fut une seigneurie de la maison de Brancas. Patrie du médecin Barbeyrac (1629-99), et de Solliers (1761-1838), professeur de philosophie. Lincel (153) était une baronnie dont on voit encore le château. Montjustin (145) a été détruit par Lavallette en 1589. Oppedette (170), rive gauche du Calavon, a de belles cascades. Sainte-Croix-à-Lauze (154) avait un prieuré. Saint-Martin-de-Renacas (182) a une carrière de lignite. Vachères (508), jadis fortifiée, laisse voir encore des traces de son château. Villemus (191), montre de même des vestiges de son antique manoir seigneurial.

6. Le canton de *Saint-Étienne* est couvert des monts de Lure (Pic de Lure 1827 mètres), et de leurs ramifications.

Saint-Étienne (878 hab.), au pied de la montagne de Lure, est un bourg fort agréable. On y voit les restes de l'ancienne abbaye de Notre-Dame-de-Lure, fondée vers 490, par le prêtre Donat d'Orléans. Les religieux, au nombre de vingt, étaient des chanoines de Saint-Augustin. De cette abbaye fort importante relevaient les prieurés de Saint-Gérard-de-Peypin, de Sainte-Marie-de-Duman, de Sainte-Marie-de Réal, de Saint-Nazaire, de Saint-Pierre-de-Lampson, de Saint-Pierre-de-Rousset et plusieurs églises (Claussone, Clavecombe, La Roche, Volx, etc.) Elle devint une abbaye commendataire en 1481.

Cruis (464 hab.) possédait aussi une abbaye de Bénédictins ; sur ce territoire se trouve un profond abîme. Fontienne (133). Lardiers (335), sur la Laye, a été une seigneurie occupée par les chevaliers de Malte. Source d'eau minérale et grottes à stalactites. Malefougasse (184). Montlaux (246). Ongles (623), sur la Laye, aurait une mine d'argent. Minoterie. Revest-en-Fangat (878).

e. L'*arrondissement de Sisteron* comprend 5 cantons, 49 communes et 19,421 habitants. Les cantons sont ceux de Sisteron (8 communes), La Motte (13), Noyers-sur-Jabron (7), Turriers (11) et Volonne (10).

1. Le canton de *Sisteron* a pour point culminant le Coste-Belle (2116 mètres). Ses principaux cours d'eau sont la Durance, le Buech, le Jabron, le Rieu-de-Jablon, le Vanson.

Sisteron (3996 hab.), rive d. de la Durance, à 480 mètres d'altitude, est une place forte qui commande les vallées de la Durance et du Buech. Jadis station militaire et cité romaine où l'on a trouvé beaucoup d'antiquités. Pillée par les Huns, les Vandales, les Sarrasins, elle a été rebâtie à diverses reprises. Elle avait des privilèges locaux qu'elle garda sous les comtes d'Arles, de Provence, de Forcalquier, et que confirma Charles d'Anjou en 1257. Ils ont été consignés en 1361, dans un registre que l'on garde comme un des plus anciens codes des libertés publiques. Au VI^e^ siècle, cette ville était devenue le siège d'un évêché suffragant d'Aix. En 1562, attaquée par le gouverneur de Provence, elle fut défendue par Lesdiguières et le baron des Adrets, qui ne purent tenir cependant contre une seconde attaque du premier. Le château, occupé tour à

tour par les protestants et les catholiques, servit de prison à Jean-Casimir de Pologne, frère du roi Ladislas VIII, qui y resta du 23 février jusqu'au 16 août 1639 ; il fut alors transféré à Vincennes.

Sisteron avait de nombreuses communautés religieuses : Cordeliers, Dominicains, Antonins, Abbaye de Sainte-Claire, Chanoines réguliers de Notre-Dame de Chardavon, Capucins, Visitandines, Ursulines, Missionnaires de la Croix-Providence.

La ville renferme des restes de vieux remparts, de belles promenades : l'ancien hôtel Lesdiguières, les églises Notre-Dame (XII^e^ s.), et Saint-Dominique, un beau pont sur la Durance formé d'une seule arche.

Elle fait le commerce de peaux de chevreaux, draps et lainages, grains, confiserie; minoterie et fabriques de papiers, de chapeaux. Brasseries.

Elle a vu naître Scipion du Virailh (1556-1641), auteur des *Commentaires des guerres de Provence*, le Récollet François du Virailh, Gaspard de Réal, grand sénéchal de Forcalquier (1682-1752), l'archiviste Gastinal, le savant botaniste Deleuze (1753-1835), les oratoriens Mévolhon et Roman, les généraux Breissant et Laydet, Mévolhon, membre de la Constituante; Réguis, membre de la Législative; Mieulle, des Cinq-Cents, etc.

Authon (206 hab.), sur le Vanson, était une seigneurie des chevaliers du Temple et de Malte. Entrepierres (352) avait peut-être aussi un monastère de Templiers. Feissal (44). Mison (964) a fourni des antiquités. Saint-Geniez (424), sur le Rieu-de-Jablon, possède des restes d'un manoir féodal et une inscription intéressante gravée sur le rocher de Pierre-Ecrite (inscription de Dardanus), des carrières d'anthracite et de

marbre noir. Près de là, ancien monastère de Chardavon. Saint-Symphorien (101) a eu un château fort détruit par Raymond de Turenne (1392). Vilhosc (170), entre le Vanson et le Riou, a une église souterraine peut-être construite par les Templiers.

2. Le canton de *La Motte*, montagneux et boisé, est arrosé par la Durance, le Mouson, la Sasse, le Grand-Vallon. Il se compose de 11 communes.

La-Motte-du-Caire (678 hab.), sur le Grand-Vallon, était une seigneurie possédée par la famille d'Hugues. Vieux château. Le Caire (153) a eu un château important. Il en est de même de Châteaufort (168), rive g. de la Sasse. Claret (320), rive g. de la Durance, rappelle un combat de 1588. Curbans (413), ancienne place protestante, possède une mine de plomb sulfuré. Melve (242), rive g. de la Durance. Nibles (110), rive d. de la Sasse, ancienne terre de l'ordre de Malte, avait une maison du Temple. Source d'eau salée. Sigoyer (161) avait un château fort détruit à l'époque de la Ligue. Thèze (260), ancienne baronnie. Valavoire (179). Valernes (488), rive d. de la Sasse et rive g. de la Durance, jadis fortifiée, avait un château où fut enfermé et périt Camisard (1392), fameux chef de bandes. Vaumeilh (441).

3. Le canton de *Noyers sur-Jabron* comprend les 7 communes qui suivent : Noyers-sur-Jabron (840 hab.), qui rappelle une défaite des Sarrasins. Il y avait là un monastère de Bénédictins de Cluny et les prieurés (ordre de Saint-Augustin) de Saint-Nazaire et de Saint-Julien. Patrie de Saint-Bevons († 986); du capucin Bois ou Paul de Noyers († 1764) et de son frère, le prêtre Paul Bois, auteur de l'Abrégé du *Traité des Études*. Bevons (182), qui a reçu son nom du saint

dont nous venons de parler ; Châteauneuf-Miravail (320) ; Curel (136) ; Les Omergues (429), qui a dépendu en partie de l'ordre de Malte ; Saint-Vincent (493), rive d. du Jabron, au pied de la montagne du Bar ; et Valbelle (371) sur le torrent de Biaisso.

4. Le canton de *Turriers* a des points fort élevés, comme le sommet de Jouerre (1887 mètres) et celui de la Colle (1,846 m.). Turriers (481 hab.), sur la Clapouse, a une source d'eau minérale, une vieille tour en ruines, et est la patrie du chirurgien Franco. Astoin (107), à la source de nombreux cours d'eau formant la Sasse. Bayons (602), sur la Sasse, a une église du XI^e^ siècle. Bellafaire (257). Esparron-la-Bâtie (150). Faucon (147). Gigors (147) avait un prieuré dépendant du chapitre de Saint-Victor de Marseille. Piégut (173), sur la Durance, mine de plomb sulfuré, jadis exploitée. Reynier (182). Urtis (98). Venterol (296).

5. Le canton de *Volonne,* arrosé par la Durance, le Vanson, la Bléone, se compose de 10 communes. Volonne (942 hab.) a les vestiges d'une vieille forteresse qui remonte à l'an 1015. Patrie du littérateur Tardieu († 1825) et du professeur de droit De Guis (1811-1842). Aubignosc (269), rive d. de la Durance, a un autel antique, élevé à Silvain, par Hallus, fils de Caïus Julius. Beaudument (55), sur le ruisseau de Saint-Joseph, est fort ancien. Château-Arnoux (631), rive d. de la Durance, renferme un ancien château gothique flanqué de cinq tours. Châteauneuf-Val-Saint-Donat (359), ancienne terre des Glandèves, seigneurs de Faucon, possédait le prieuré de Notre-Dame de l'Étoile. L'Escale (469), rive g. de la Durance. Montfort (151), rive d. de la Durance, ancien comté érigé en 1379 par

la reine Jeanne en faveur de Foulques d'Agoût, conserve des restes de fortifications. Peipin (423) a les ruines d'un château disparu à la Révolution. Salignac (385) a fourni des antiquités et possède une église ancienne ainsi que les restes d'une antique forteresse. Sourribes (169) a de même les restes de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre. C'était un monastère de religieuses auquel on adjoignit celui des dames de Sainte-Catherine de Digne.

Les monuments historiques du département sont les églises : d'Allos (N.-D. de Valvert); Digne (ancienne cathédrale); Ganagobie (porte); Manosque (clocher et porte de la Saunerie); Seyne; Sisteron (et restes de la vieille enceinte); la Tour de l'Horloge, à Barcelonnette; deux ponts romains à Céreste; le château des Templiers à Gréoulx; les colonnes antiques de Riez; la Rotonde, de Simiane.

Les productions agricoles consistent en céréales, fruits (prunes, poires, pommes, pêches, abricots, châtaignes). Le département a une importante ferme-école à Paillerols près des Mées. Forêts, pâturages.

L'industrie consiste en chapelleries, corderies, coutellerie commune, distilleries d'eau-de-vie, fabriques de draps communs, filatures de soie, forges et fourneaux, faïenceries, huileries, papeteries, poteries, peausseries. Exportation de cire, de miel et de fruits secs. Plomb sulfuré, lignite, gypse, sources minérales et salées.

Le département renferme les cinq routes nationales (n° 85) de Lyon à Nice; (93) de Valence à Sisteron; (96) de Toulon à Sisteron; (100) de Montpellier à Coni; (207) d'Avignon à Nice.

Les chemins de fer : 1° de Paris à Grenoble et à

Marseille (953 kil.), par Mison (789), Sisteron (801), Peipin (809), Château-Arnoux (813), Saint-Auban (818), Peyruis (823), Lurs (831), La Brillanne (836), Volx (844), Manosque (851), Saint-Tulle (855), et Corbières (859) ; 2° de Saint-Auban à Digne (22 kil.), par Malijai (4), les Grillons (13), et Champtercier (18).

LES MONTAGNES PASTORALES

Les montagnes pastorales, dit M. Henri (*Recherches sur les Antiquités des Basses-Alpes*), cité par Girault de Saint-Fargeau, sont une des principales richesses de la partie septentrionale des Basses-Alpes. Des pelouses fleuries s'y étendent jusqu'à quinze ou seize cents toises d'élévation au-dessus du niveau de la mer. La bonté de l'herbe qui les compose est si grande que les brebis, qui chaque printemps y arrivent d'Arles, exténuées par la fatigue et la rigueur de l'hiver, y reprennent en peu de jours un embonpoint remarquable. Il n'est rien de beau comme l'aspect de ces montagnes au commencement de l'été. Du milieu d'un fourrage épais, et qui arrive jusqu'au poitrail des chevaux, on voit s'élever des fleurs de toutes les espèces imaginables, dont les couleurs variées ressortent de la manière la plus brillante sur cette riche pelouse, et dont les divers parfums réunis embaument l'air et se font sentir à une distance considérable. Des sources d'une eau fraîche, limpide et pure, jaillissent des pointes de rochers qui sortent de loin en loin du centre de ces prairies et vont former les torrents qui sillonnent la vallée. D'un côté de ces

immenses prairies où tout respire le bonheur et en présente l'image, on voit des milliers de brebis savourer les gras pâturages, tandis qu'à l'autre extrémité, on aperçoit des troupes de chamois qui viennent en bondissant y prendre aussi leur pâture, et qui, prompts comme l'éclair, disparaissent aussitôt qu'on fait mine de les approcher. Parmi les plus considérables des montagnes pastorales, on distingue, à Allos, celle de Loux, qui a, à son sommet, un lac très poissonneux, d'une lieue de tour, et dans laquelle vivent, avec trois mille brebis étrangères, des chamois nombreux, des marmottes, des perdrix bartavelles, des perdrix blanches, des lièvres blancs, etc.; à Colmars, celle de Monier, remarquable surtout par ses beaux mélèzes; à Barcelonnette, celle de Larche, et principalement celle du Lauzanier, riche en toutes sortes de beautés naturelles et où se voient trois lacs se déversant l'un dans l'autre; à Seyne, la grande montagne, etc. »

Les montagnes pastorales nourrissent annuellement quatre cent mille moutons transhumants, qui pendant l'été abandonnent les immenses plaines de la Crau ou de la Camargue. Ces moutons, divisés par troupeaux d'environ deux mille têtes, ne font que trois ou quatre lieues par jour, encore leur marche se trouve-t-elle partagée par une station. Leur marche, toujours uniforme, s'annonce par le bruit d'énormes sonnettes suspendues au cou des boucs qui précèdent et conduisent les troupeaux; ces animaux portent la tête haute, étalent des cornes contournées et dans les plus grandes proportions, font parade d'une barbe qui leur descend jusqu'aux genoux, et semblent fiers des fonctions qui leur sont déléguées. Arrivent-ils devant un torrent,

sont-ils barrés par un obstacle quelconque, on les voit s'arrêter et ne reprendre leur marche que lorsque l'ordre d'un berger ou les cris des chiens les ont rassurés sur le danger, ou leur ont démontré la nécessité de le braver : alors ils s'élancent avec courage et ébranlent toute la masse, qui suit scrupuleusement tous leurs pas. Les bergers, vêtus d'une large casaque, couverts d'un chapeau rabattu et armés d'un long bâton ferré, stimulent les traîneurs. A leurs côtés sont leurs fils qui font la route à pied dès qu'ils ont atteint l'âge de cinq ou six ans. Sur les flancs sont de très gros chiens qui courent sans cesse de la queue à la tête et font rentrer dans la ligne les moutons qui s'en écartent. La marche se termine par les mères, les jeunes filles et les enfants en bas-âge; les femmes conduisent un troupeau d'ânes qui portent les enfants trop petits pour marcher, les agneaux qui naissent dans la marche, les bagages, les vases pour traire le lait, et enfin tous les ustensiles nécessaires pour la confection du fromage et du beurre.

Arrivés sur les montagnes, les bergers et leurs troupeaux se distribuent par quartiers les pâturages immenses qui existent sur les sommets; ils suivent les troupeaux nuit et jour et veillent sans cesse avec leurs chiens pour les garantir des loups, très communs dans cette contrée. Le bayle, ou chef du troupeau, habite une cabane centrale d'où il peut tout diriger. Les femmes, les enfants, les vieillards, ont pour demeure une espèce de chaumière, renfermant les bagages, les ustensiles, les provisions et la paille, lit commun de toute la famille. Leur principale nourriture se compose de pain et de lait; si parfois ils y joignent quelque peu de viande ou de lard, un peu de

soupe ou une portion de légumes, c'est pour eux un régal extraordinaire; les femmes leur préparent les aliments, pour lesquels elles vont s'approvisionner tous les huit jours dans les villages voisins. A ces voyages près, cette espèce d'hommes n'a aucune communication avec le reste de la société; et cependant cette vie pastorale a pour eux tant de charmes, qu'il est infiniment rare de la leur voir abandonner.

Ils passent l'hiver dans de vastes plaines, loin de toute hàbitation, et y mènent la vie la plus pénible et la plus monotone. L'été s'écoule d'une manière plus étonnante encore, car ils le passent sur de hautes montagnes; sous le ciel le plus pur, ils voient quelquefois les orages se former sous leurs pieds et ravager les contrées inférieures, tandis que, tranquilles et sans inquiétudes, ils règnent sur de vastes et riants coteaux de pelouse. C'est dans les solitudes qu'ils vivent, sans jamais regretter les fertiles contrées qu'ils traversent périodiquement deux fois l'année, et sans porter envie aux agréments que trouvent les hommes dans leurs réunions; leur famille absorbe toutes leurs sensations; leur existence civile et politique est tout entière liée à celle de leurs troupeaux, et leur unique fortune s'y trouve également attachée, car elle consiste ordinairement en un certain nombre de brebis qu'ils ont en propriété et qui se proportionne à la force du troupeau.

Communément ils possèdent une brebis sur trente, et de plus les chèvres qui accompagnent les bestiaux. Les bergers jouissent en général d'une bonne santé; les inflammations de poitrine sont les seules maladies auxquelles ils soient sujets. En gardant leurs troupeaux, ils s'occupent à faire des jarretières ou des cor-

dons de laine dont les couleurs sont mélangées et les tissus faits avec assez de goût. Leurs distractions consistent à fredonner quelques airs rustiques sur de petites flûtes à six trous. Quoique rustres, ils ne manquent pas d'une certaine intelligence : ils se font une espèce d'astronomie, à l'aide de laquelle ils connaissent les heures et prédisent le temps ; ils tiennent fortement à leurs intérêts, mais cela ne les empêche pas d'être d'une probité sévère.

Dès que les jeunes gens ont atteint l'adolescence, on les marie, et jamais on ne leur cherche une compagne qui appartienne à une classe différente de la leur. L'autorité paternelle y est dans toute sa vigueur, et comme, par la longévité des vieillards et la précocité des ménages, les familles deviennent excessivement nombreuses, les grands-pères et les pères forment une sorte de magistrature dont les volontés sont toujours respectées. (*Voyage dans la vallée de Barcelonnette.*)

BIBLIOGRAPHIE DES BASSES-ALPES

Sur les bains de Digne, ouvrage de **Séb. Richard** (1617), de **Lautaret** (1620), Mémoire de 1702.

Sur les eaux de Gréoulx, traités d'**Esparron** (1753), de **Darluc** (1777), de **Pierre Bernard** (1705), de **Dauvergne** (1833).

Notices historiques sur les Mées, par **Esmieu** (1803), sur Moustiers par **Solomé** (1842).

Histoire de Castellane, par **Louiquy** (1836) ; de Sisteron, par **de la Plane** ; de Digne, pendant la Ligue, par **Firmin Guichard** ; de Manosque, par **l'abbé Féraud.**

Rapports sur les archives municipales de Manosque, par **Damasse-Arbaud** (1845).

Voyage dans la vallée de Barcelonnette, par le **comte de Villeneuve-Bargemont** (1815).

Lettre sur la vallée de Barcelonnette, par **Frémont Garnier** (1822).
Annuaire du département des Basses-Alpes pour 1883 (53e année).
Géographie des Basses-Alpes, par **J.-M. Féraud** (1844), in-12.
Statistique minéralogique du département des Basses-Alpes, par **Gras** (1840), in-8°.
Le département des Basses-Alpes, par **Girault de Saint-Fargeau** (1846).
Histoire de sainte Tulle, patronne de la commune de ce nom, précédée et suivie de fragments historiques sur la Provence, par **Robert** (1843).
Les villes des Basses-Alpes au tome Ier de l'*Histoire des villes de France* (1844).
Souvenirs historiques sur Digne, par **Firmin-Guichard** (1874).
Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités du département des Basses-Alpes, par **Henry** (1818, 2e édition en 1842).
Annales des Basses-Alpes, Digne, 1838 à 1841, 4 vol. in-8°. A recommencé à paraître, depuis 1881, comme Bulletin de la Societé scientifique et littéraire des Basses-Alpes.
Notice sur les archives départementales, communales et hospitalières des Basses-Alpes, dans l'Annuaire de l'Archiviste (1862).
Géographie, par **Allègre, Joanne**, etc.
Livre des privilèges de Manosque, publié par **MM. Isnard** et **Chabaneau**, in-4°, Paris, 1894.
Lambert. — Histoire des Guerres de religion en Provence, 2 vol. in-8°, Toulon.

V

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

Des vallées que les torrents principaux ont formées, qu'ils arrosent et qu'ils ravagent, les gorges et les vallons qu'on y voit aboutir en tous sens, en toute direction, et qu'ont creusés des torrents secondaires qui vont grossir les premiers, les montagnes d'où toutes ces eaux vagabondes s'échappent avec fracas, et qui s'élevant graduellement en amphithéâtre grandissent, pour ainsi dire, depuis l'ancienne Provence jusqu'au mont Thabor et jusqu'au Pelvoux ; sur leurs pentes, ici des champs ou des vignobles, là et surtout au nord, quelques forêts et des groupes de bois, trop souvent au midi, des terrains arides et des crevasses ravinées ; sur les plateaux, de vastes plaines émaillées d'une quantité prodigieuse de fleurs ; la chaîne des hautes montagnes couronnée par des glaciers où se sont entassées, à des profondeurs immenses, les neiges presque éternelles que dominent des pics, des rocs nus et décharnés, s'élançant comme pour atteindre les cieux ; tous les aspects, toutes les expositions, toutes les températures ; tout ce qu'il y a de plus varié et de plus monotone, de plus curieux et de moins intéressant, de plus imposant et de plus simple, de plus riche et de

plus pauvre, de plus vivant et de plus triste, de plus beau et de plus horrible, voilà le département des Hautes-Alpes. » (Baron de Ladoucette, ancien préfet du département.)

Il a reçu son nom de ses montagnes qui, alors que la Savoie ne nous appartenait pas encore, n'avaient pas de rivales en France. A ce moment le plus haut des sommets français était la Pointe des Arsines ou Barre des Écrins (4,103 mètres), dans le massif du Pelvoux. « Les noms de Pelvoux ou de Pelvoux-et-Devoluy convenaient bien à ce département frontière du sud-est qui touche au Piémont (Italie), et dont le chef-lieu, Gap, est au sud-sud-est de Paris, à 648 kilomètres par les routes, à 565 seulement à vol d'oiseau. » (O. Reclus.)

Gap est situé à 43° 33′ 30″ de latitude et à 3° 44′ 31″ de longitude est. Les Alpes de Maurienne séparent, au nord, les Hautes-Alpes du département de la Savoie ; les monts de l'Oisans, le Pelvoux et le Devoluy le séparent en partie au nord-ouest de celui de l'Isère ; la Durance en partie et les montagnes entre Durance et Ubaye le séparent au sud des Basses-Alpes ; les Alpes Cottiennes, à l'est et au nord-est du Piémont. Il est limité à l'ouest par le département de la Drôme. Sa plus grande longueur (est-nord-est à l'ouest-sud-ouest) du mont Pelvas à l'Aygues, sous Rosans, est de 137 kilomètres ; sa largeur varie de 30 à 100 kilom. ; sa superficie est de 553,941 hectares, son pourtour de 550 kilomètres.

La chaîne des Alpes Cottiennes et celle des Alpes du Dauphiné constituent, avec leurs ramifications, l'ensemble des Hautes-Alpes.

La première doit son nom au roi Cottius qui, à

l'époque d'Auguste, régnait sur ces hautes vallées de la Doire Ripaire, du Pô, de l'Arc et de la Durance. Elle sert de limite au département depuis le col des Muandes (2956 mèt.) jusqu'au Visoulet (3030.) Cette chaîne offre tous les caractères des Grandes-Alpes avec ses passages rares et difficiles, ses glaciers, ses neiges perpétuelles. Ses points les plus remarquables sont : le Pas-de-la-Tempête (3015), le col des Trois-Frères-Mineurs, le col du mont Genèvre (1995)[1], route importante construite par Cottius, très fréquentée dans l'antiquité et à l'époque de la domination du Milanais par les Espagnols, suivie par Louis XIII en 1629. « Le col est bordé par une chaîne qui se prolonge au sud-est par des hauteurs de 2100 à 3300 mètres (3310 au Bricfroid) jusqu'au double col de Saint-Martin ou col d'Abriès (2600) ; plus au sud sont le col de la Croix (2317), le col de la Traversette (3051) où se trouve, à une altitude de 2,600 mètres, un tunnel dit trou de la Traversette. A partir du col d'Abriès, la chaîne se dirige vers le sud jusqu'au Granero (3109) et jusqu'à la grande pyramide du Viso (3845) formée de serpen-

[1] « Le col du Genèvre, dominé d'un côté par les pentes abruptes du Chaberton et de l'autre par des masses sombres au pied desquelles coulent, dans de frais vallons, des ruisseaux français ou italiens, est le moins élevé de tous nos grands cols alpestres. Il porte à son point culminant un village habité toute l'année. En Italie, à Césanne, la route se bifurque : une branche descend à Suse, la seconde remonte au col italien de Sestrière pour atteindre, par le Cluson, les goulets grandioses de Fenestrelle et de Pignerol, où moururent Fouquet et le Masque de Fer. — Nos voisin sont, en ces derniers temps, coupé la route en ponts-levis aux endroits pré cipitueux, et creusé, dans le roc, des redoutes et des casemates hérissées de canons. Sous un trop bruyant prétexte de défense, ils préparent l'assaut des Alpes, en cas d'éventualités favorables. »

(Al. Le Roy.)

tine et située tout entière sur le territoire italien : le sommet de ce mont, sans rival à 60 kilomètres à la ronde, n'est, dans toutes les Alpes occidentales, dépassé que par le massif du mont Blanc. » (E. Levasseur.)

Des rameaux considérables se détachent de cette chaîne sur le territoire du département. Ce sont, du sud au nord :

1° La chaîne entre Guil et Ubaye, qui lui sert de limite avec le département des Basses-Alpes; on y trouve l'Aiguillette (3297 mèt.) le Pain-de-Sucre (3202), les cols d'Angello et de Saint-Véran qui mènent du Guil à la Varaita (Saluces), la Tête de Toillies (3179), les Heuvières (3273), la Font-Sancte (3370), le Pic-Signalé (3236), la Mortice (3168), le col de Vars (2115), le Parpaillon (2879), le sommet de Sonaille (2889), le col de la Vachère (2620), le Jung de l'Aigle (2499), le col de l'Eyssalette (2521), et le Grand-Morgon (2326), près du confluent de la Durance et de l'Ubaye.

2° entre Guil et Durance, le massif de Rochebonne (3324) qui a couvert d'éboulis d'énormes rochers la région sauvage du Queyras (pays des pierres). Il a pour principaux sommets l'aiguille des Pénitents et le pic de Grand-Serre (2582).

« Les Alpes françaises, dit Onésime Reclus, vaudraient la Suisse et le Tyrol si leurs meilleures forêts n'avaient pas mordu la poussière. Chez le Savoyard, chez le Dauphinois, chez le Provençal, l'usinier, le marchand de bois, l'avide colon, le bûcheron, le pâtre ont ruiné le mont, tari la source, fait de l'éternelle cascade une cascatelle à laquelle manque presque toujours son torrent, et changé les paradis de verdure en ossuaires de rochers. Dans le Dauphiné septentrio-

nal de vastes bois verdissent encore, mais la déforestation ronge le Dauphiné méridional, le Comtat-Venaissin, la Provence. Si l'homme ne met un frein à sa téméraire imbécillité, s'il enlève aux versants leurs dernières racines, ces pays deviendront un chaos de pierres avec des buissons, des touffes d'herbe rare et des lits de sable et de cailloux, fleuves secs et même torrides aux heures du grand soleil d'été, tandis qu'il suffit d'une trombe pour y jeter en quelques minutes un retentissant Niagara. Des contrées qui furent vertes, boisées, gazonnées, ruisselantes, arrivent sous nos yeux à la dernière limite du décarcassement[1]. »

3° Au nord, un troisième contrefort des Alpes Cottiennes court entre le département des Hautes-Alpes et celui de l'Isère, pour aller rejoindre le massif du Pelvoux. On y remarque le Grand-Galibier (3242 m.), avec le col de ce nom et les trois Aiguilles d'Arves (3514).

Le Pelvoux ou monts d'Oisans (3938 mèt.) a, jusqu'à l'annexion de la Savoie, possédé le plus haut sommet français. C'est peut-être notre plus beau, et à coup sûr un de nos plus puissants massifs, et des mieux définis. La Guisanne, le col de Lautaret et la Romanche le limitent au nord, la Durance à l'est et au sud, le col d'Ornon, le Drac et le col Bayard à l'ouest. « Sur le pourtour des montagnes se blottissent les villages, et les sites sont des plus bizarres. Les collines s'accrochent aussi haut qu'elles peuvent. Mais bientôt les escarpements se redressent avec une puissance étonnante, et vont se perdre dans les nuages, ou disparaître sous les

[1] On reboise cependant d'une façon sérieuse, et l'on couvre de chênes forestiers les contrées les plus stériles.

glaciers. La végétation ne lâche pourtant pas facilement prise. Les sapins semblent monter à l'assaut de ces masses de gneiss, et s'attacher à leurs flancs partout où une fissure leur permet de prendre pied et de rencontrer un peu de terre végétale. » (Elie de Beaumont, *Mémoires sur les montagnes de l'Oisans.*)

On monte au Pelvoux par la Gyronde, affluent de la Durance, puis par la Vallouise, affluent de la Gyronde. « A Ville, la Vallouise se divise en deux branches : le val d'Entraigues à gauche et le vallon d'Alefred (ou Ailefroide) à droite. Le Pelvoux n'est pas visible de Ville, car il est caché par une crête intermédiaire... il faut atteindre les chalets d'Alefred où commence, à proprement parler, la montagne. Vus de ces chalets, les pics inférieurs, qui sont plus rapprochés, paraissent dépasser de beaucoup les sommets bien plus élevés situés derrière eux, et quelquefois ils les cachent complètement. Mais on embrasse d'un seul coup d'œil et dans toute sa hauteur le pic connu dans ces vallées sous le nom de Grand-Pelvoux, qui présente, du sommet à la base, 2000 à 2300 mètres de rochers presque à pic.

« Les chalets d'Ailefroide sont un amas de misérables huttes de bois, bâties au pied du Grand-Pelvoux et près de la jonction des torrents qui descendent du glacier de Sapenière (ou du Selé) à gauche, et des glaciers Blanc et Noir à droite... L'imagination ne saurait rêver une vallée (celle d'Ailefroide) d'un aspect plus triste et plus désolé; on n'y voit, pendant l'espace de plusieurs milles, que des rocs éboulés, des amas de pierres, des débris de sable et de boue; les arbres y sont rares, et si haut perchés qu'ils deviennent presque invisibles. Nul être humain ne l'habite. Il n'y a ni

oiseaux dans l'air, ni poissons dans les eaux; les pentes, trop escarpées pour les chamois, n'offrent aucun abri aux marmottes, et l'aigle lui-même ne peut s'y plaire... C'était un bien digne décor pour la tragédie qui y avait eu lieu environ quatre cents ans auparavant[1]. »

Le col du Sellar partage en deux groupes les monts de l'Oisans. Le groupe du Nord est le massif du Pelvoux proprement dit, que domine la Barre des Écrins (4081 mèt.); le groupe du Sud comprend le massif du Champsaur. Ici les glaciers sont moins étendus, moins nombreux; là ils abondent : glaciers du Selé, de la Pilatte, des Bœufs-Rouges; du Fond, d'Olan et du Vallon; Blanc, de l'Encoula, de la Selle, d'Arsine, du mont de Lans et la Meije ou aiguille du Midi (3983). Celui-ci surtout est admirable : « Du *Pré de Paris,* au-dessous du bourg de la Grave, dit E. Debriges[2], on embrasse non seulement la Meije, mais l'immense glacier du mont de Lans, un des plus vastes de toutes les Alpes, et qui s'étend sur une longueur de 8 kilomètres. Ces masses blanches aboutissent à des sommets perdus, à des abîmes sans fond, à des vallons de glace où seul le chamois ose se risquer... »

Au nord de la Romanche, nous retrouvons, par la Cime de Rachas, les trois aiguilles d'Arves; au sud-ouest du Pelvoux et du Drac, la sombre masse du Devoluy, jadis couverte de forêts, aujourd'hui ravinée par les eaux et devenue un monceau d'éboulis de cail-

[1] La mort de 3000 Vaudois, asphyxiés, en 1488, dans la caverne ou Balme Chapelu, où ils s'étaient réfugiés. — D'après Wymper : *Escalades dans les Alpes, Tour du monde,* 1872.

[2] *Les Alpes du Dauphiné.*

loux noirâtres où l'herbe a grand'peine à pousser. « Des étymologistes, dit Élisée Reclus, ont voulu dériver le nom de Devoluy, que l'on donne à ces montagnes, d'un mot *devolutum*, synonyme d'écroulement, et l'aspect de ces affreux précipices, de ces énormes talus, de ces blocs amoncelés dans les vallées, de ces gorges d'érosion sciées par les torrents dans les amas de débris, semblerait leur donner raison. » Le centre du massif est à peu près au mont Aurouze ou Orageux (2715 mèt.), et le point le plus élevé est la Tête-d'Aubiou (2793). Ses limites extrêmes seraient : à l'est, le col Bayard (1246), par où passe la route de Gap à Grenoble, et à l'ouest le col de la Croix-Haute.

Citons encore, parmi les points culminants du département, la crête de Dormillouse (3392 mèt.), la Tête-de-Couleau (3039) et le Mourre-Froid (2995).

Incliné vers le sud-ouest, le département des Hautes-Alpes appartient tout entier au bassin du Rhône par l'Isère, l'Aygues, la Durance.

L'Isère reçoit le Drac (50 kilom. dans le départ.), qui naît dans les glaciers de Sirac. Il passe à Champoléon, Chabottes, Forest-Saint-Julien, Saint-Bonnet, et sort du département en aval d'Aspres-les-Corps, pour se jeter dans l'Isère à Grenoble. Il se grossit de nombreux torrents : l'Issora, le Drac-d'Orcières, les torrents d'Ancelle, des Forelles, de la Fare; la Durmillouse; la Séveraissette; la Séveraisse (30) qui descend du Jocelme, arrose la belle vallée du Valgodemar, passe à Villard-Loubière et à Saint-Firmin; et, hors du département, la Souloise qui naît au Devoluy et arrose Saint-Étienne; et la Romanche (21 kilom. dans

le départ.) qui descend des glaciers situés au nord du Pelvoux, passe à Villar-d'Arène et à la Grave.

L'Aygues ou Eygues a le cinquième de son cours à peine, soit une vingtaine de kilomètres, dans les Hautes-Alpes. Elle passe près de Rosans, et reçoit l'Oule. Tous ces cours d'eau, presque à sec bien souvent, deviennent parfois de furieux et terribles torrents.

La Durance, sur une longueur totale de 380 kilomètres, en a 110 dans le département. C'était peut-être jadis un fleuve. « Lorsque les Alpines tenaient au Lubéron, elle se perdait sans doute dans le golfe de Fos; en relevant son niveau de 20 à 25 mètres, on pourrait lui rendre cette antique embouchure. » (O. R.) Mais, tout fleuve déchu qu'est cette rivière, elle n'en est pas moins des plus considérables. « Elle porte en moyenne 350 mètres cubes d'eau par seconde au Rhône et aux canaux d'irrigation qu'elle abreuve dans le Comtat et en Provence; son étiage ordinaire est de 90 mètres cubes, son étiage bas de 54, quantité qui peut descendre à 40 et même à 30 mètres, mais ses crues peuvent dépasser 9000 mètres par seconde. » (Vivien de Saint-Martin.) Aussi les Provençaux disaient-ils : le mistral, le Parlement et la Durance sont les trois fléaux de la Provence.

La Durance naît à la Cime du Gondran (2164 mèt.) à quelques kilomètres de Briançon et au sud du col du mont Genèvre. Mais la vraie branche mère est la Clarée qui absorbe le ruisseau du Gondran et arrive à Briançon où elle reçoit la Guisane. Là seulement la Durance est constituée : son altitude, au pied de Briançon, est de 1249 mètres. Elle passe alors à Villard-Saint-Pancrace, Saint-Martin-de-Queyrières dans les gorges de

la Bessée, à l'Argentière, à la Roche-sous-Briançon, à Saint-Crépin, à Réotier, près de Mont-Dauphin, à Saint-Clément, près de Châteauroux, au pied d'Embrun, à Saynes, à Espinasses, à Rochebrune, à Lettret, à Tallard, au Monêtier-d'Allemont. Elle sépare pendant quelque temps encore les Hautes-Alpes des Basses-Alpes, et quitte le département non loin du confluent de la Sasse.

Ses principaux affluents sont, sur la rive droite : la Clarée ou Clairée (30 kilom.), superbe torrent de la vallée de Révache et du Val-des-Prés, des Cascades de l'Echarène et de Deburret; la Guisane (36) qui, sortie du Galibier, passe à Monestier, à Saint-Chaffrey, au pied de Briançon où elle rejoint la Durance; la Gyronde (32) faite du Gyr et de l'Onde, déversoir des glaciers du Pelvoux qui passe à Vallouise et à Vigneaux; la Biaysse (21), qui coule devant Fraissinières; la Luye (30), qui arrose Gap; le Buech (75), formé du Grand (Saint-Julien-en-Beauchêne, la Faurie, Aspres et Aspremont) et du Petit-Buech (Chaudin, Rabon, la Roche-des-Arnauds, Veynes), qui, définitivement constitué, passe à Serres, Montrond, Laragne, Ribiers, et gagne la Durance à Sisteron (Basses-Alpes). Il se grossit lui-même de la Blême (l'Épine, Montelus), de la Blaisance (Montjai, Chanous, Trescléaux), du torrent de Céans (Orpières) et de la Méauge accrue de la Lauzence, qui arrose Salerans.

Ses principaux affluents de gauche sont : la Cerveyrette (21 kilom.) ou Cervières, qui commence au Grand-Glaiza et passe à Cervières; le Guil (63), qui prend naissance au Visoulet, passe à Ristolas, Abriès, Aiguilles, au pied du fort de Queyras et du mont Dau-

phin, et se jette dans la Durance en face de Restier. Il reçoit nombre de torrents, tels que le Rabioux, le Crévoux, l'Aigue-Blanche, le Cristillan, le Chagne, grossi du Rioubel, qui passe à Guillestre; le torrent des Vachères (20) qui, descendu du sommet de Sonailles, finit au-dessous d'Embrun; l'Ubaye, qui n'a que quelques kilomètres dans les Hautes-Alpes. Il en est de même de la Blanche.

Beaucoup de lacs surtout dans l'arrondissement de Briançon, mais peu considérables. Le plus important est celui de la Roche-sous-Briançon (2 hectares).

« Un pays étagé sur une différence de 3650 mètres (de la Barre des Écrins à la sortie du Buech), et, d'ailleurs, appartenant à des roches diverses, gneiss, schistes, granits, craies et calcaires, ne peut manquer d'offrir, suivant les hauteurs, les expositions, les natures de sol, une prodigieuse variété de climats; et de fait, sur le Pelvoux il a le pôle, et dans les gorges qui s'ouvrent sur la Durance moyenne et sur le Buech inférieur, le ciel est éclatant, le soleil chaud comme on peut l'attendre de lieux plus méridionaux que Gênes la Superbe. » (O. Reclus.)

Des peuples, clients des Voconces et des Allobroges, habitaient le pays au moment où les Romains y arrivèrent. C'étaient les Tricorii, qui avaient Vapicum ou Gap pour capitale, et qui occupaient la haute vallée du Buech et le Devoluy; les Uceni et Siconii (vallée du Drac et monts de l'Oisans), les Quadiates (vallée du Guil), les Brigiani (Briançon); les Caturiges (Chorges). Ces derniers, les plus belliqueux, eurent pour place forte Embrun. On les voit s'opposer successivement à Annibal, à César et à Auguste. Leur contrée, l'Embrunois,

fut conquise tour à tour par les Wisigoths, par les Francs et dépendit ensuite du royaume de Bourgogne et d'Arles ; puis elle passa aux empereurs d'Allemagne, aux archevêques d'Embrun, aux dauphins du Viennois. Le Briançonnais, possession du marquis de Suze, n'appartint que plus tard au Dauphiné. Le pays de Gap dépendait de la Provence.

Après la réunion du Dauphiné au domaine royal eurent lieu les persécutions contre les Vaudois, traqués, malmenés, massacrés (Vallouise, Valgodemar) pendant plus de deux siècles. Dupuy-Montbrun et Lesdiguières se firent, au XVI^e^ siècle, les défenseurs résolus du calvinisme ; et il n'y eut de paix que par l'édit de Nantes, après la révocation duquel beaucoup d'habitants s'expatrièrent. Schérer battit en 1795 les Piémontais sur le mont Genèvre. Les populations des Hautes-Alpes accueillirent favorablement Napoléon en 1815.

Le département a été formé en 1790 du Briançonnais, de l'Embrunois, du Gapençais et d'une petite partie de la Provence.

Les deux personnages les plus illustres qu'ait fournis ce territoire sont le réformateur Guillaume Farel, né au hameau des Fareaux, au nord de Gap († 1565), et le connétable de Lesdiguières, né à Saint-Bonnet-en-Champsaur († 1626). Il en compte d'autres néanmoins parmi lesquels nous devons citer le philologue Chevallet, né à Orpierre (1812-1858) ; les mathématiciens Comiers, d'Embrun († 1693), et Finé, de Briançon († 1555) ; le diplomate Hauterive, né à Aspres-les-Corps (1754-1830) ; l'architecte Morand, de Briançon († 1794) ; le géographe Nicolay, de la Grave († 1583) ; le général des Odoards, d'Embrun († 1866) ;

le théologien Para (1797); l'astronome Ponce, né à Peyre (1761-1831); le médecin-naturaliste Villars, né au Noyer († 1814); le savant Morel, l'ami d'Erasme, le cardinal de Tencin, et sa sœur M^me^ de Tencin, auteur de romans estimés; le littérateur Roland; les généraux Albert, Bourrey, Corréard, Antin, Guieux, etc., le sculpteur Marcelin, les géographes Chabas et Meissas (Meissas et Michelot).

Géographie administrative. — Les Hautes-Alpes ont, d'après le dernier recensement, une population de 115,522 âmes. C'est le département le moins peuplé de France, si l'on en excepte le Haut-Rhin actuel (territoire de Belfort). Il vient tout avant le département des Basses-Alpes sous le rapport de la population spécifique, c'est-à-dire qu'il est à ce point de vue l'avant-dernier des départements français. Il comprend 3 arrondissements, 24 cantons et 188 communes. Les habitants sont intelligents et travailleurs, bons et religieux. Ils ont conservé encore quelques anciennes coutumes, et aussi çà et là quelques superstitions. Une fête curieuse à Guillaume-Pérouse et à Villar-d'Arène était celle du *retour du Soleil*.

Dans l'ordre ecclésiastique, le département forme le diocèse de Gap, siège d'un évêché suffragant de l'archevêché d'Aix; dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour d'appel de Grenoble, et dans l'ordre universitaire, à l'Académie de Grenoble. Il fait, au point de vue militaire, partie du 14^e^ corps d'armée (Lyon), subdivision à Gap. Les ouvrages classés sont Briançon et ouvrages détachés, positions du Gondran, de la Croix-de-Bretagne, de l'Infernet, ligne de la Grande-Maye (1^re^ série); Mont-Dauphin et fort Queyras.

a. L'*arrondissement de Gap* renferme 14 cantons, 125 communes, et 61,213 habitants. Les cantons sont ceux de Gap (8 communes); Aspres-sur-Buech (9); Barcillonnette (3); la Bâtie-Neuve (8); Laragne (8); Orpierre (8); Ribiers (9); Rosans (9); Saint-Bonnet (20); Saint-Étienne-en-Devoluy (4); Saint-Firmin (9); Serres (12); Tallard (9) et Veynes (9).

Gap a 10,478 habitants. Cette petite ville est située à 739 mètres d'altitude, sur la rive droite de la Luye « à une distance presque égale de Lyon, de Genève, de Turin, d'Avignon et de Marseille » (J.). C'est l'ancienne capitale des *Tricorii,* qui passa des Gaulois aux Romains, aux Bouguignons, aux Francs. On y a trouvé de nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine. Elle appartint aux empereurs d'Allemagne, aux comtes de Forcalquier et de Provence, aux dauphins de Viennois, enfin à la France. Entre temps elle fut à ses évêques, et livrée à bien des dissensions. Les guerres de religion lui furent surtout funestes. Inféodée à la Ligue, elle chassa les huguenots, mais elle fut reprise par Lesdiguières qui massacra un grand nombre d'habitants, et releva la forteresse de Puymore, jadis bâtie par les Sarrasins, devenue dans la suite une place de sûreté pour les religionnaires, démantelée enfin par Richelieu. Une peste terrible en 1630, la révocation de l'édit de Nantes, l'invasion des Impériaux en 1692, une autre épidémie en 1744 réduisirent sa population aux trois quarts, et amenèrent presque sa ruine.

Elle renferme une antique cathédrale, nouvellement reconstruite; l'hôtel de la préfecture qui possède le mausolée en albâtre du duc de Lesdiguières, une belle chapelle moderne, la préfecture, le palais de justice,

l'hôtel de ville, l'évêché dans le jardin duquel sont des sculptures et inscriptions romaines et du moyen âge; les casernes, des fontaines monumentales, et, aux environs, la chapelle de Notre-Dame-du-Lait, but d'un pèlerinage.

1. Le canton de *Gap*, montueux et couvert de bois, a pour principaux sommets le pic de Bure (2712 mèt.), et le mont de Caize (2019); il est arrosé par la Luye, la Rosine, le Petit-Buech.

Chaudun (98 hab.), à la source du Petit-Buech, est composé de hameaux épars; la Freissinouse (336) possède un beau viaduc; Manteyer (460), une curieuse grotte du Trou-de-Sigaud, avec lac et précipice; Pelleautier (408), une vieille tour, véritable obélisque, ancienne dépendance d'un château des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem; Rabou (267), au pied du mont Aurouze et du mont Charance, près du confluent du Buech avec l'Épervier, et dans le voisinage d'une vaste forêt de sapins (150 hectares), a des vestiges de vieilles fortifications, sarrasines sans doute; La Roche-des-Arnauds (992) garde des restes d'un château fort; Société des Glacières; Romette (523), des restes d'un prieuré et de murailles anciennes.

2. Le canton d'*Aspres-sur-Buech*, assez boisé, a pour point culminant le Roc-Bernon (1919 mèt.) et la Montagne-de-Corps (2369). Il est arrosé par le Grand et le Petit-Buech, l'Aiguebelle, le ruisseau d'Agnielles et la Chaurane.

Aspres-sur-Buech ou Aspres-les-Veynes (838 hab.) a les restes d'une ancienne abbaye de Bénédictins, détruite par Lesdiguières, et une église romane; Agnielles (164); Aspremont (453); la Beaume (547)

a des antiquités, des carrières, une belle cascade; La Faurie (538), grotte; la Haute-Beaume (45); Montbrand (317) doit probablement son nom à l'incendie de ses forêts; Saint-Julien-en-Beauchêne (511) possède des ruines de l'ancienne chartreuse; Saint-Pierre-d'Argençon (341), une source minérale ferrugineuse.

3. Le canton de *Barcillonnette* ne compte que 3 communes: Barcillonnette (à 764 mèt. d'alt.), sur la Déoule, a les restes de deux anciens castels; Esparron (166 hab.), la vieille chapelle du Cros; Vitrolles (298), les ruines d'un château seigneurial, un château moderne et les restes du couvent de Templiers de Donzard.

4. Le canton de *la Bâtie-Neuve* est arrosé par la Durance grossie de l'Avance et de la Luye. Le Puy-de-Manse a 1640 mèt. d'altitude. La Bâtie-Neuve (752 hab.), à la source de la Luye, était une ancienne résidence des évêques de Gap. On voit encore les restes de leur château, démoli en 1692 par les Piémontais. Belle église du XVI^e^ siècle; ardoisières; Avançon (519 hab.), sur l'Avance, dominé par la cime boisée de la Serre-du-Vautoux (1685 mèt.), a des fabriques de chaux, des carrières d'ardoise et de plâtre; La Bâtie-Vieille (195 hab.) possède une tour ruinée; Montgardin (314) sur l'Avance, des restes de fortifications; Rambaud (239), une ancienne tour ayant fait partie d'un château fort; la Rochette (267), Saint-Étienne-d'Avançon (232) et Valserres (424), toutes deux situées sur l'Avance, ont des fabriques de plâtre; l'église de Saint-Étienne occupe l'emplacement d'un fort démoli en 1692 par Victor-Amédée II, duc de Savoie; au hameau de Notre-Dame-du-Lans se trouve

un couvent et une chapelle, but d'un pèlerinage très fréquenté.

5. Le canton de *Laragne* est arrosé par la Durance, le Beynoux et le Buech ; Laragne (1104 hab.), sur le Buech, fait le commerce de chevaux, de peaux et cuirs, de plâtre ; ce bourg a des antiquités ; Eyguians (175) sur le Buech ; Lazer (252) ; Monêtier-Allemont (160), sur la Durance et sur l'emplacement d'une station romaine (mutatio), a des souvenirs de cette époque ; l'ancien monastère, que remplace actuellement un château, avait été élevé à la place d'un édifice romain ; Montéglin (120) ; le Poët (440), sur la Durance, peut-être l'Epotium des Romains, a des restes de remparts ; on a trouvé sur le territoire du Monêtier le tombeau de Quintus-Extronius, flamine à Epotium ; Upaix (505) a une vieille église et des restes de fortifications ; Ventavon (723) domine la vallée du Benon ; château au pied de la montagne du Laup (point culminant : Signal de la Faye (1315 mèt).

6. Le canton d'*Orpierre*, montagneux et couvert de forêts, a pour principale chaîne de hauteurs la montagne de Cabres (1318 mèt.), et pour cours d'eau le Buech, accru de la Blaisance et du Céans.

Orpierre (667 hab.), sur le Céans, patrie du philosophe Chevallet (1812-1858), a des restes d'anciens remparts et fait le commerce de cuirs et de laines ; Etoile (132) ; Lagrand (217), sur le Buech, rappelle une victoire remportée en 1562 par les catholiques sur les protestants ; Nossage-et-Bénévent (53) avait une abbaye de Bénédictins ; Sainte-Colombe (312) ; Saint-Cyrice (67) ; Saléon (140) a des mines de cuivre et de fer exploitées ; Trescléoux (501), sur la Blaisance.

7. Le canton de *Ribiers*, tout au sud du département, est couvert de la montagne de Chanteduc au sud, et de celle de Cabre au nord. Il est baigné par le Buech, qui reçoit la Méouge grossie du Lauzence.

Ribiers (1027 hab.), sur le Buech (fabr. d'huile), a les ruines du monastère de Saint-Étienne; Antonaves (198) et Barret-le-Bas (408) ont également des fabriques d'huiles ; Eourres (288), sur le Lauzence, a des grottes curieuses ; Barret-le-Haut (84), Châteauneuf-de-Chabre (146), Pomet (161), Saint-Pierre-Avez (137) et Salerans (243) n'offrent rien de remarquable.

8. Le canton de *Rosans* est arrosé par l'Eygues, l'Oule et le torrent de Blaisance, affluent du Buech; il est couvert de montagnes et de bois.

Rosans (745 hab.) possède une ancienne tour, une belle église, une jolie place publique (fontaine Ladoucette), des fabriques de chaux, huiles et briques; Bruis (402), sur l'Oule; Chanousse (187), sur le torrent de Blaisance; Montjai (381) a des moulins ; Moydans (174) Ribeyret (350), non loin de la source de l'Eygues; Saint-André-de-Rosans (519), sur l'Eygues, a les restes d'un ancien monastère; Sainte-Marie (130), sur l'Oule; Sorbiers (107).

9. Le canton de *Saint-Bonnet*, très montagneux aussi (mont Chaillot 3163 mèt., pic Tourond 2759), a pour principal cours d'eau le Drac, grossi de la Roanne et de la Murande. Il se compose de 20 communes.

Saint-Bonnet[1] (1616 hab.), sur le Drac, a une source

[1] Saint-Bonnet, ancienne résidence des châtelains de Champsaur et capitale du duché de Lesdiguières, a vu naître, en 1543, le fameux connétable de ce nom, le Renard des Montagnes. Cette ville a été, à l'époque de la Réforme, la Genève des Hautes-Alpes.

d'eau minérale sulfureuse, et près de là des gisements de lignite ; c'est un pays assez commerçant : draps, cuirs, fers, graines fourragères, laines ; Ancelle (1072), Bénévent-et-Charbillac (507), Buissard (142), Chabottes (670), Chabottonnes (103), les Costes (274), Forest-Saint-Jullien (522), les Infournas (144), la Motte-en-Champsaur (397), Poligny (626), Saint-Eusèbe (511), Saint-Julien-en-Champsaur (522), Saint-Laurent-du-Cros (945), Saint-Léger (227), Saint-Michel-de-Chaillot (452) ne présentent rien de remarquable; La Fare (506) possède des fabriques de chaux, de draps, de tuiles, exploite du marbre noir et fait le commerce de fourrages; Laye (338) a été brûlée en 1692 par le duc de Savoie, Victor-Amédée; les Molines-en-Champsaur (138), au confluent de la Muande et du Beyron, a des gisements de marbres exploités; le Noyer (753), près du col de ce nom, est la patrie du botaniste Villars.

10. Le canton de *Saint-Étienne-en-Devoluy* ne renferme que 4 communes : Saint-Etienne (730 hab.), au pied de la montagne d'Aurouze, sur la Souloise; Agnières (436), sur le torrent de la Ribière, a une église qui a, paraît-il, appartenu à un couvent de Templiers; La Cluse (261), sur le torrent de Labeoux, a souffert plus que d'autres du déboisement; Saint-Didier (525), au confluent de la Ribière et de la Souloise, « est un nid de verdure perdu au milieu des déserts du Devoluy ». De la grotte du Puits-des-Bancs jaillit en abondance une eau presque tiède. « Ces éruptions aqueuses, dit Joanne, sont précédées d'un courant d'air assez fort, et d'un bruit sourd qui va en grossissant pendant deux heures avant que la source jaillisse. » Les montagnes

qui dominent Saint-Didier sont, dit-on, le point de la France qui renferme le plus de loups.

11. Le canton de *Saint-Firmin*, qui comprend 9 communes, a pour principaux sommets des massifs importants du Pelvoux : les Bœufs-Rouges (3651 mèt.), le pic Bonvoisin (3506), le pic de Joceline (3437). Il est baigné par le Drac accru de la Séveraisse.

Saint-Firmin-en-Valgodemar (1110 hab.), sur la Séveraisse, a une tour attribuée aux Templiers, des mines de plomb argentifère et cuivre, des tuileries et briqueteries, des scieries mécaniques ; Aspres-les-Corps (530), sur le Drac (ponts), est la patrie du diplomate Hauterive (1754-1830) ; Chauffayer (815) et Clémence-d'Ambel (316) n'offrent rien de remarquable ; le Glaizil (511) a sur son territoire les restes du château de Lesdiguières et d'une chapelle qui renfermait le mausolée du connétable, pour lequel cette terre (en 1611) avait été érigée en duché-pairie ; Guillaume-Peyrouse (406) possède des mines de plomb sulfuré et argentifère et de carbonate de cuivre ; Saint-Jacques (412) ; Saint-Maurice (360) a des mines de cuivre ; Villars-Loubière (215), des carrières d'ardoises.

12. Le canton de *Serres*, élevé et boisé, renferme 12 communes. Serres (1260 hab.), sur le Grand-Buech, a d'anciennes fortifications, un château de Lesdiguières, une église romane, des fabriques de chaux ; La Bâtie-Montsaléon (265), au confluent du Petit-Buech et de la Malaise, rappelle une victoire des protestants sur les catholiques en 1573 ; ce village occupe probablement l'emplacement d'une villa romaine et a fourni des antiquités ; L'Epine (527), sur la Blème, a une fabrique de poterie ; Montmorin (486), à la source

de l'Oule, fait le commerce de bois ; La Piarre (282), celui des mulets ; Savournon (507), sur la Channe, possède des vestiges de remparts et de colonnades, peut-être même un ancien temple de Diane, quelques couches de lignite et fabrique des toiles et étoffes grossières.

Les autres communes sont : Le Bersac (173 hab.), sur la Channe ; Méreuil (168), sur le Grand-Buech ; Montclus (217), sur la Blème ; Montrond (69), sur le Grand-Buech ; Saint-Genis (129) ; et Sigottier (261).

13. Le canton de *Tallard*, très montagneux également (montagne de Caize (2019 mèt.), est arrosé par la Durance et ses affluents l'Avance, la Luye, et la Rosine, celle-ci accrue du Baudon.

Tallard (910 hab.), sur la Durance, a des restes de remparts, une antique église, les restes d'un château du XI^e^ siècle, flanqué de douze tours et détruit en 1692 par l'armée du duc de Savoie ; une chapelle de la Renaissance ; Châteauvieux (178), sur la Rosine, a des restes d'un château des évêques de Gap ruiné par les protestants pendant les guerres de religion ; Fouillouse (181), sur le Baudon, a un sol tellement incliné qu'il menace depuis longtemps de glisser au fond de la vallée ; Jarjayes (416) a un ancien château pris par Lesdiguières en 1588 ; Lettret (105), près de la Durance, au pied d'un roc escarpé, garde les ruines de l'église de Notre-Dame-des-Rives et a non loin de là une belle cascade ; Neffes (406), sur la Rosine, a de bons vignobles ; La Saulce (575), sur la Durance, au pied d'un rocher où l'on retrouve encore des traces de l'antique Salcensis, fait un important commerce de betteraves, de poireaux et d'oignons ; Sigoyer (623),

sur le Baudon, et Lardiers-et-Valença n'offrent rien de remarquable.

14. Le canton de *Veynes* se compose de 10 communes. Veynes (2003 hab.), sur le torrent de Glaisette, jadis importante avant la révocation de l'édit de Nantes, a des fabriques de draps, de tuiles et tuyaux de drainage, des scieries mécaniques. Brûlée en 1629 par Victor-Amédée de Savoie, elle avait été rebâtie par Louis XIII. Belle source. Château des anciens marquis de Lavilette.

Montmaur ou mont des Maures (596), près de la rive gauche de la Béouse, au pied du coteau de Coucharine qui rappelle le souvenir des Sarrasins, a été une des quatre baronnies du Dauphiné ; on y voit les restes de deux vieilles tours et d'un château ; Oze (149), sur le Petit-Buech, possède de même les ruines de deux tours antiques et d'un monastère de Templiers.

Les autres communes du canton sont : Chabestan (217), sur le Petit-Buech ; Château-Neuf-d'Oze (98), sur le Prouzet ; Châtillon-le-Désert (85), sur le Prouzet ; Furmeyer (175), sur le Petit-Buech ; Saint-Auban-d'Oze (108) et le Saix (363), sur la Malaise.

b. L'*arrondissement de Briançon* renferme 5 cantons 27 communes et 27,259 habitants. Les cantons sont ceux de Briançon (8 communes), Aiguilles (7), L'Argentière (7), La Grave (2), Le Monetier-de-Briançon (3).

1. Le canton de *Briançon* est un pays extrêmement montagneux (Pic de la Rochebrune (3324 mèt.), Aiguilles Noires (2892), Saint-Chaffrey (2570), arrosé par la Durance, la Clarée et la Guisane, le torrent de Cerveyrette.

« Briançon (6580 hab.), située sur la frontière même, en face du col du mont Genèvre, près du col de l'Echelle, à moins d'une journée de marche du grand tunnel de Bardonnèche, a une valeur offensive très sérieuse. Elle est reliée par une voie ferrée à notre réseau national par Gap et Embrun. La place, au confluent de la Durance et des divers torrents, est défendue dans ses abords immédiats par les forts du Randouillet, des Trois-Têtes, du Dauphin, du Château, et par la redoute des Sallettes. Elle a, de plus, été mise à la hauteur des nécessités actuelles de la défense, par la construction, à 2137 mètres d'altitude, du fort Croix-de-Bretagne, des quatre batteries de Gafouiller, Cerveyrette, des Ages, du Chalet-des-Ages, et de la ligne fortifiée de la Grande-Maye ; et, à 2380 mètres d'altitude, du fort de l'Infernet et de la ligne fortifiée du mont Gondran, à la source même de la Durance. » (Gaffarel.)

Ancienne station romaine sur la route de Milan à Lyon, elle se constitua en république à la chute de l'Empire. Elle aliéna ses libertés vers l'an 1032 en faveur du comte d'Albon, se donna dans la suite aux dauphins de Viennois, fut réunie à la France avec le Dauphiné en 1349. Elle eut souvent à souffrir des guerres, notamment en 1590 où elle fut prise par Lesdiguières, et un siècle après quand elle fut incendiée par le duc de Savoie (1692). En 1703 et 1713, les Piémontais l'attaquèrent inutilement ; elle se défendit victorieusement contre les alliés en 1815. Sa devise ne ment pas : « Petite ville et grand renom ». C'est la patrie du peintre Fleury-Chenu et de l'architecte Morand. Ancien chef-lieu de bailliage.

On y voit encore quelques traces de la cité romaine, une église de style italien, un ancien temple protestant (XVIe siècle), un très bel hôpital militaire, des rues fort étroites et rapides que parcourent des gargouilles ou ruisselets d'eaux vives, une triple enceinte de fortifications. Fabriques de peignes à chanvre, tanneries, commerce de houille, fer, cuirs, craie. Exportation de plombagine, de plantes et fleurs médicinales. La craie ou talc de Briançon employée pour glacer les papiers n'est autre que la prétendue poudre de savon des gantiers. En face de la ville se trouve la montagne du Poirelle, sur laquelle (2000 mèt.) est la chapelle de Notre-Dame des Neiges.

Cervières (628 h.), à la jonction du vallon de la Cerveyrette et d'Hysoar, est dominée par de hauts sommets (la Coche, Lasseroue, Roche-Moute); Montgenèvre (341), sur le col de ce nom, ouvert sur la Durance et sur la Doire, se nommait Mont Janus à l'époque romaine, nom que rappelle encore celui de Château-Jouan, sommet voisin, haut de 2514 mètres ; par cette route relativement praticable d'Italie en Gaule sont passés bien des conquérants : Bellovèse et Annibal, Marius et César, Auguste et Claude, Galba, Valens, Domitien, Maximin, Gratien, Théodose, Charlemagne, Charles VIII, Victor-Amédée, Schérer, les troupes françaises en 1814 et 1859 ; la route actuelle date de 1802 ; Névache (628), à 1,641 mètres d'altitude, sur la rive gauche de la Durance-Clarée, est le berceau des familles de Condillac et de Mably ; Puy-Saint-André (570), est situé sur la Durance ; Puy-Saint-Pierre (519) exploite de la houille et de l'anthracite ; ce village est à 1559 mètres d'altitude ; Val-des-Prés (533), sur la Clarée, a

des gisements de gypse; Villard-Saint-Pancrace (1001), près du confluent de la Durance et du torrent des Ayes, à 1247 mètres d'altitude, brûlé en 1860, possède des mégisseries et tanneries, fait le commerce de peignes à chanvre, de quincaillerie.

2. Le canton d'*Aiguilles* est assez industrieux (fromages, fruiterie, commerce de bestiaux, etc.); Aiguilles (407 hab.), sur le Guil, fabrique du fromage de lait de vaches et de chèvres, fait le commerce de fruits et de comestibles ; Abriès (748), sur le Guil, renferme une jolie église et un marché couvert (foires et marchés importants); Arvieux (850), sur la Rivière, a les ruines d'un couvent de Bénédictins, et un camp de Catinat (1692 mèt.) sur un plateau renfermant un petit lac où parfois paraît flotter une île appelée la Motte-Tremblante; Château-Ville-Vieille (866 hab.), sur le Guil, a une vieille église ; près de là est le fort Queyras, situé sur un rocher pyramidal; pris par Lesdiguières, en 1587, il fit, cent ans plus tard (1692), reculer le maréchal de Schomberg ; Molines-en-Queyras (790), au confluent de l'Aigue-Blanche et de l'Aigue-Agnelle, a des filons de fer et de cuivre sulfuré, des gisements de gypse, d'albâtre, de soufre, et des bancs de serpentine ; la chapelle Saint-Simon est le but d'un pèlerinage ; Ristolas (373), sur le Guil, au point où il reçoit le torrent de Ségure ; Saint-Véran (633) sur l'Aigue-Blanche ; cette dernière commune est la plus haute de France (2009 mèt.) Un proverbe local dit que c'est la plus haute montagne où l'on mange du pain. Beaucoup de ses habitants émigrent en hiver; ceux qui restent logent dans les écuries souterraines. Les maisons sont en bois comme à Molines, et éloignées les unes des autres. — Points

culminants : Pic de Rochebrune (3324), Bric-Froid (3310), etc.

3. Le canton de l'*Argentière*, des plus élevés et rocheux, renferme le Pic des Ecrins (4103 mèt.), le Pelvoux (3954), les Bœufs-Rouges (3651), etc.

L'Argentière (964 hab.) ou Urgon, au confluent du Martin et de la Durance, conserve des restes d'une chapelle romane attribuée aux Templiers, d'un château disparu (fin du XVII^e^ siècle), et une jolie église du XVI^e^ siècle ; plomb argentifère et anthracite ; La Pisse (729), sur l'Eychaude, a des mines métalliques, des ardoisières, et de la plombagine; Puy-Saint-Vincent(586), sur l'Eychaude, fabrique des toiles communes; La Roche-de-Briançon (731) rappelle le souvenir d'une station romaine et d'un manoir féodal ; Saint-Martin de Queyrières (1300) a une église du XVI^e^ siècle et un pont hardi sur la Durance ; Vallouise (1072), au confluent du Gyr et de l'Onde, est un bourg délabré, malpropre, ayant d'anciennes murailles, et une église à trois nefs du XVI^e^ siècle ; cette vallée a été repeuplée par Louis XII ; les Vigneaux (420), sur l'Eychaude ; ce village a des ruines appelées Murailles des Vaudois ; son nom lui vient des vignes qui l'entourent et qui sont situées à plus de 1000 mètres d'altitude.

4. Le canton de *la Grave* ne comprend que les 2 communes de la Grave et de Villar-d'Arêne. — La Grave-en-Oisans (1180 hab.), sur la Romanche, au pied des glaciers de la Meije, de l'Homme et de Tabuchet, est la patrie du géographe Nicolay (1517-1583) et du médecin Rome (1781-1850) ; carrière de talc du torrent de Rif-Tord, mine d'or, mines de plomb argentifère de Grand-Clos ; cascade des Fréaux. — Le Villar-d'Arêne

(409), également sur la Romanche ; au col de Lautaret (2075 mèt.), hospice de la Madeleine pour les voyageurs.

5. Le canton du *Monêtier-de-Briançon* renferme 3 communes. Le Monêtier-de-Briançon (2068 hab.) rive gauche de la Guisanne, au pied de la montagne de Sainte-Marguerite, auprès de la combe de Tabuc et du glacier du Monêtier. C'est probablement une ancienne station romaine. Son nom lui vient d'un monastère de Bénédictins qui a duré du IX^e^ à la fin du XVIII^e^ siècle. On y trouve deux sources thermales : la Rotonde et la Font-Chaude. « Les eaux du Monêtier, sulfatées calcaires, ont des propriétés éminemment sédatives et calmantes. Elles sont bonnes aussi pour les embarras gastriques, et particulièrement recommandées pour les paralysies, les ankyloses et les fractures. La température de ces eaux est de 40 à 50 degrés au point d'émergence. Le débit quotidien de la Font-Chaude dépasse 1,500 hectolitres. » (A. Joanne.) Une partie du bourg a été incendiée le 22 juin 1874. Plombagine, houille, cuivre, plâtre, fromagerie. Ancienne église (romane).

Saint-Chaffrey (1189 hab.), sur la Guisanne, à 1350 mètres d'altitude, a du gypse et de l'anthracite, et une fabrique de drap ; La Salle (1144), sur la Guisanne, entre le Monêtier et Saint-Chaffrey, renferme des gisements d'anthracite (mine de Malacombe), cuivre pyriteux et plombagine, à Fréjus ; des filatures de laines et fabriques de drap et de bonneterie.

c. L'*arrondissement d'Embrun* compte 5 cantons, 36 communes et 27,050 habitants. — Les cinq cantons sont ceux d'Embrun (8 communes), de Chorges (8), de Guillestre (11), d'Orcières (3) et de Savines (6).

Embrun (4017 hab.), sur un rocher escarpé dominant la rive droite de la Durance, est l'ancien *Ebrodunum* ou *Eberedunum*. D'abord elle fut une des villes principales des Caturiges, puis une *mansio* à l'époque romaine. Néron en fit une cité latine, Galba une ville alliée, Adrien le chef-lieu ou métropole des Alpes-Maritimes. Fortifiée contre les Barbares, elle eut à en subir l'assaut. Saint-Marcellin, dit la légende, la sauva des Vandales en 433. Mais plus tard elle fut ravagée par les Huns, les Lombards, les Saxons. Les Sarrasins l'occupèrent pendant le x^e^ siècle. Sous Charles V elle fut attaquée par les Grandes Compagnies. Elle eut surtout au moyen âge à souffrir de ses archevêques qui avaient reçu (en 1147) de l'empereur Conrad le titre de princes et le droit de battre monnaie. Le siège épiscopal d'Embrun datait de l'an 364. L'Embrunois passa dans la suite aux comtes de Forcalquier, aux dauphins de Viennois, mais toujours à charge d'hommage aux archevêques. Ceux-ci malmenèrent non seulement leurs vassaux, mais aussi les Vaudois aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. Toutefois leur puissance diminua après la cession du Dauphiné à la France. Louis XI créa un bailliage dans cette ville.

« On sait, dit un historien, quelle était la dévotion singulière de ce prince pour Notre-Dame d'Embrun, dont il portait toujours attachée à sa toque une statuette en argent; il lui donna un bel orgue à tuyaux d'argent, et lui promit une grille du même métal; mais comme elle le négligea dans une occasion importante, et que Notre-Dame de Lorette vint à son aide, cette dernière eut la grille d'argent, et Notre-Dame d'Embrun dut se contenter de celle de fer. Cependant, il se recom-

manda encore à sa protectrice, et l'on prétend qu'à son heure dernière il murmura ces mots : « Notre-Dame « d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi ! » Il lui avait attribué une guérison miraculeuse, après laquelle il vint, en 1481, exécuter le vœu qu'il avait fait. Suivant l'usage des dauphins, il entra processionnellement dans la cathédrale comme chanoine, revêtu du camail et du rochet, et précédé par l'archevêque et le chapitre, au son des cloches. » Dès lors, ajoute Malte-Brun, l'archevêque ne fut plus que le second dans son église; le roi, d'après les bulles du pape, en était le premier, et les revenus de sa prébende servaient à célébrer tous les dimanches la messe du roi.

Lesdiguières prit Embrun en 1585. Louis XIII en fit en 1629 démolir la forteresse, pour qu'elle ne fût plus un refuge pour les protestants. Le duc de Savoie bombarda et occupa aussi cette ville en 1692; à ce moment la place était bien mal pourvue de munitions (trois pièces d'artillerie seulement), et l'on ne tirait guère, car il n'y avait de boulets passables que ceux envoyés par l'ennemi, et on les lui renvoyait.

Il s'y est tenu sept conciles, le premier en 588, le dernier en 1727. De l'ancien collège et séminaire des Jésuites on a fait une maison centrale de détention, la première qui ait été établie en France.

Parmi les personnages remarquables nés à Embrun sont : Jean Morel, l'ami d'Érasme; Henri Arnaud, pasteur des Vaudois, revenu les armes à la main après la révocation de l'édit de Nantes; le baron Anthoine de Saint-Joseph, qui ouvrit à la France le commerce de la mer Noire; le général du génie La Peyrouze. L'église d'Embrun compte parmi ses archevêques

Henri de Suze, cardinal d'Ostie, Guillaume d'Avançon et Pierre Guérin de Tencin, cardinal ministre d'État. Ce dernier était le frère de la célèbre Mme de Tencin, Claudine-Alexandrine. « Ayant pris secrètement le voile, elle ne tarda pas à s'en repentir, dit Malte-Brun. Relevée de ses vœux, elle tint chez elle, suivant Gœthe, les états généraux de la littérature, appelant les gens de lettres *ses bêtes*. On sait que, maîtresse de Destouches-Canon, officier d'artillerie, elle en eut un fils, d'Alembert, qui ne voulut pas la reconnaître pour sa mère, celle-ci n'en ayant pas rempli les devoirs.

Embrun a une belle église gothique (ancienne cathédrale du XIe siècle), avec une tour dont la flèche domine la ville; la Tour-Brune, XIe siècle, derrière cette église; l'ancienne église des cordeliers (avec chapelle, XIe siècle) servant de halle; l'ancien palais épiscopal devenu une caserne, le petit séminaire, l'hôpital, le théâtre. Place Saint-Pierre et belles promenades. L'industrie consiste en fabriques de draps, de chapeaux, de couvertures, filatures de coton, cardage de laines, tanneries, commerce de bestiaux, de cuirs, de vins, de fruits.

1. Le canton d'*Embrun* a pour points les plus élevés le Roc-Blanc (2900 mèt.), le Sommet-de-Sonaille (2889), le Parpaillon (2879). Il est arrosé par la Durance et ses affluents le Rabioux, le torrent de Crevoux, et celui des Vachères.

Baratier (225 hab.), sur la Durance, a une fabrique de draps; Châteauroux (1578), sur la Durance, près du torrent de Rabioux, l'Enragé, exploite des ardoisières immenses; Crévoux (402), sur le torrent de ce nom, est renommé pour ses navets; les Crottes (1088), sur la Durance, ont une ancienne église romane; Les

Orres (928), sur le torrent des Vachères, une carrière de gypse, et produisent d'excellentes lentilles; Saint-André-d'Embrun (703), sur la Durance; Saint-Sauveur (690), belle église gothique.

2. Le canton de *Chorges*, très élevé, composé de 8 communes, est arrosé par la Durance, la Blanche et la Clapouse.

Chorges (1480 hab.), baigné par le torrent des Moulettes, est l'antique cité des *Caturiges*, un instant considérable, élevée par Néron au rang de cité latine, détruite par les Barbares. Les lansquenets allemands s'en emparèrent en 1517, Lesdiguières en 1585, Epernon et La Valette l'année d'après (1586), Victor-Amédée de Savoie un peu plus tard (1692). Ce bourg a été détruit en grande partie par un incendie en 1850, et il lui reste peu de ses anciens souvenirs : quelques pans de murs et des débris de colonnes rappelant peut-être un temple antique. Chorges a des fabriques de chaux, de draps, d'huiles, une carrière de marbre, et fait le commerce de cire, de miel, de grains et farines. Jadis se trouvait près de Chorges une église du Saint-Sépulcre ayant fait partie d'une commanderie de Templiers. Il y a eu aussi dans les environs une célèbre chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Rencontre.

Prunières (347 hab.) a des carrières d'ardoises; Rousset (208), sur la Durance, une fabrique de plâtre; Breziers (376), sur la Clapouse, Espinasses (404), sur la Durance, Remollon (599), sur la Durance, Rochebrune (205), sur la Durance, Theus (370) ont des moulins.

3. Le canton de *Guillestre* renferme aussi de bien

hauts sommets, tels que la crête de Dormillouse (3392 mèt.), le Grand-Pinier (3120), la dent du Rocher, etc.

Guillestre (1403 hab.), au confluent du Rioubel et de la Chagne, affluents du Guil, et sur les dernières pentes de la Tête-du-Cugulet (2521 mèt.), a été une ville importante; assiégée par les huguenots en 1583, elle fut prise par le duc de Savoie en 1692. Elle a été détruite en partie par un incendie en 1837. Son église (XVI^e^ s.) est en marbre rose. On voit encore des restes des anciennes fortifications. Jadis siège d'une baronnie. Ce bourg exploite des carrières de marbre rose, fabrique des draps, possède des teintureries; mais son industrie la plus active est celle du fromage (gavot, sorte de roquefort).

Eygliers (571 hab.), sur le Guil, garde les ruines du monastère de Notre-Dame-de-Chalmes; Mont-Dauphin (788), sur un roc qui domine le Guil, place forte élevée en 1694 par Vauban et prise en 1744 par les Franco-Espagnols, a de belles promenades ; appelée Mont-Lyon, pendant la Révolution, cette ville refusa d'ouvrir ses portes aux Alliés, en 1814; Saint-Clément (527), sur la Durance, possède une carrière de marbre et de porphyre ; Saint-Crépin (1058), sur la Durance, exploite de la houille (à Chantelouve); Vars (715), sur la Chagne, a une carrière de marbre.

Les autres communes sont : Ceillac (505 hab.), sur la Cristillan, au confluent du torrent de Melezet[1]; Champcella (585), au confluent de la Durance et de la

[1] Dans la plupart des maisons de Ceillac, les habitants couchent les uns au-dessus des autres dans des espèces d'armoires, dont chaque membre de la famille occupe un tiroir. (Joanne.)

Biaise, église du XIV^e^ siècle et église moderne; Freissinières (647), sur la Biaise; Réotier (505), au confluent de la Durance et du Guil; Risoul (734), sur la Chagne.

4. Le canton d'*Orcières* ne renferme que 3 communes, toutes sises sur le Drac. — Orcières (1250 hab.) a des gisements d'anthracite, des carrières de plâtre et d'ardoise; Champoléon (560) fabrique des fromages renommés; Saint-Jean-Saint-Nicolas (860) conserve les ruines du château de Montorcier, près duquel se trouve un ancien aqueduc appelé la Muraille des Fées.

5. Le canton de *Savines* a pour principaux sommets le Moure-Froid (2995 mèt.), le pic de Martin-Jean (2998), le Morgon (2326), etc.

Savines (1078 hab.), sur la rive gauche de la Durance, près du confluent du torrent de Réallon, a les ruines d'un château, des scieries mécaniques, des fabriques de chaux, et fait le commerce de cuirs; le Puy-Saint-Eusèbe (302) possède de maigres forêts et quelques vignobles; Réallon (754) est situé sur le torrent de ce nom, et au pied de rochers sur lesquels se trouve un ancien fort; le Sauze (229), sur la Durance, est absolument séparé du reste du canton.

Les autres communes sont : Puy-Sanières (220 hab.), sur la Durance, et Saint-Apollinaire (139), près du torrent de Réallon.

Les monuments historiques sont les églises de Chorges (restes d'un temple antique), d'Embrun (Notre-Dame, ancienne cathédrale), les chapelles Saint-Jean de l'Argentière et du château de Tallard.

Le département des Hautes-Alpes produit des céréales, des vins en faible quantité, des plantes aroma-

tiques et médicinales, des fruits excellents, du chanvre, du lin, des châtaignes. Il renferme également de bons pâturages. L'élève du bétail, surtout des moutons, est une de ses grandes ressources : chèvres, bêtes à cornes moins renommées que les bêtes à laine, ânes et mulets en grand nombre; porcs; beaucoup d'animaux sauvages tels que : loups, renards, ours, sangliers; fouines, blaireaux; chamois et marmottes; gibier à poil et à plume très abondant.

Les richesses minérales abondent aussi : granit, marbre, pierres lithographiques, houilles, anthracite, fer, plomb, cuivre, cristal de roche, porphyre, graphite, ardoises, albâtre, plâtre, serpentine, pierres de taille, talc ou craie de Briançon. Sources minérales du Plan-de-Phazy, de Saint-Pierre-d'Argenson, du Monestier, de saint-Bonnet-en-Champsaur, etc.

L'industrie n'est pas très active. Elle s'emploie à la fabrication des draps, lainages, soieries, serges, toiles, chapeaux, tannerie et pelleteries, ferronnerie, bois, scieries, distilleries, fours à chaux et à plâtre, forges et hauts fourneaux, meunerie, fromages, etc.

Canaux d'Aubessagne, de Saint-Firmin, de Châteauneuf-de-Chabre, de Malcros, de Mareuil et Trescleoux, du Dauphin, de Lettres, de Prunières, du Drac, etc.

Les routes nationales sont au nombre de 6, savoir : les routes n° 75, de Chalon à Sisteron; n° 85, de Lyon à Nice; n° 91, de Grenoble à Briançon; n° 93, de Valence à Sisteron; n° 94, de Pont-Saint-Esprit à Briançon; n° 100, de Montpellier à Coni.

Les chemins de fer sont ceux : 1° de Paris à Grenoble et à Marseille (943 kil.), par Saint-Julien (731), la Faurie (737), Aspres-lès-Veynes (745), Veynes (752),

Chabestan (759), Serres (767), Eyguians-Orpierre (777), et Laragne (782) ;

2° De Veynes à Briançon (109 kil.), par Montmaur (7), la Roche-des-Arnauds (13), la Freissinouse (17), Gap (27), la Bâtie (36), Chorges (43), Prunières (50), Savines (55), Embrun (65), Châteauroux (71), Saint-Clément (77), Mont-Dauphin-Guillestre (82), la Roche-sur-Briançon (89), l'Argentière (96) et Prelles (104).

LE DÉBOISEMENT

LE PAYSAN DES HAUTES-ALPES ET LE TORRENT

C'est à l'imprévoyance des habitants, bien plus qu'à la constitution géologique du sol, qu'il faut attribuer le rapide écroulement des monts. Les hautes pentes, aujourd'hui si nues pour la plupart, étaient autrefois couvertes d'immenses forêts que l'on a coupées pour faire place à de maigres cultures ou à de simples pâturages. L'eau des pluies et des neiges n'étant plus retenue sur les déclivités par les racines des arbres, descend violemment dans la vallée en poussant devant elle tous les débris arrachés aux flancs de la montagne ; la dent des chèvres et des brebis aide à déchausser les radicelles des plantes herbeuses et des broussailles ; peu à peu toute la mince couche de terre végétale est enlevée, la roche nue se montre, de profonds ravins se creusent dans les escarpements et sont parcourus en temps de pluie par des torrents furieux qui naguère n'existaient pas : l'eau, qui pénétrait lentement la

terre et portait des sels fertilisants aux racines des arbres, ne sert maintenant qu'à dévaster le sol. Dès que les forêts sont abattues, on voit s'ouvrir sur la pente, de distance en distance, des couloirs d'érosion qui correspondent souvent à des ravins situés sur l'autre versant et finissent, dans un espace de temps relativement court, par découper la crête de la montagne en cimes distinctes, environnées uniformément par des talus de roches brisées ou des coulées de boue. En bas, la vallée n'offre qu'un vaste champ de cailloux où la rivière serpente en minces filets chargés de sédiments. Il est grand temps que l'œuvre de reboisement répare le désastre et rende à la France ces régions devenues presque inhabitables! Du reste, sur toutes les pentes où de sérieux essais ont été faits, les monts commencent à reprendre leur parure; de jeunes forêts verdoient çà et là, et des montagnes naguère nues et mornes reprennent un aspect de fraîcheur et de gaieté.

(Élisée Reclus. *Devoluy, montagnes d'Embrun.*)

Le Paysan des Hautes-Alpes et le torrent. — Voici une maison singulièrement située : quelques mètres à peine la séparent de la berge croulante du torrent de Riou-Cros (commune de Saint-Bonnet). Plusieurs grosses lézardes apparaissent sur ses murs.

« — Pourquoi, brave homme, votre maison a-t-elle été bâtie si près du ravin?

« — Monsieur, répond le vieillard, quand cette maison a été bâtie, ce ravin n'existait pas. Ce n'était qu'un ruisseau qui coulait presque au ras du sol et qui était bordé d'ormes et d'osiers. Enfant, je le franchissais d'un saut, mais peu à peu le ruisseau est devenu

mauvais, il s'est creusé d'abord un peu, puis beaucoup. Et à mesure qu'il se creusait, les talus s'écroulaient de chaque côté; enfin, il est devenu ce que vous voyez, c'est un mauvais torrent. Voyez-vous, quand il donne, c'est effrayant. Regardez là-bas ce gros rocher, plus gros que la maison : ce sont les eaux qui l'ont amené là. Et j'en ai vu passer bien d'autres encore plus gros. Ils roulaient au milieu de la boue comme des tonneaux.

« Il faut que je vous raconte qu'un jour j'avais porté ma baratte dans l'eau du ravin pour en resserrer les cercles. Comme une averse épouvantable commençait à tomber, je descendis pour la retirer. Je n'étais pas à moitié de la pente que je vis ma baratte se mettre en mouvement et descendre les ravins en roulant sur les blocs. Et pourtant le courant était presque encore à sec. C'était le courant d'air qui précédait la crue. Je remontai précipitamment, comme vous pouvez le croire. J'étais à peine arrivé ici que tout le ravin se remplissait, à une hauteur de près de 10 mètres, de boue et de blocs. Tout cela descendait pêle-mêle sans aller très vite, mais avec un bruit effrayant. En moins d'un quart d'heure tout était passé.

« — Mais ne craignez-vous pas pour votre maison?

« — Quand l'*orage* commence à gronder, nous déménageons vite nos pauvres hardes, nous faisons sortir les bêtes de l'étable, et nous nous réfugions chez le voisin, à cette maison que vous voyez là-bas. Lui encore est un peu tranquille. Il se croit même à l'abri de tout, parce qu'il est à 100 mètres du ravin. Il est jeune, et les jeunes rient de la parole des vieux. Je lui dis que, quand ma maison aura disparu, la sienne y passera à son tour, et qu'il ferait bien de ne pas mettre

tant de bêtes à laine sur la montagne, car ce sont les moutons qui ont ruiné la montagne, et c'est depuis que la montagne est ruinée que les torrents sont devenus des ravins.

« Quand je dis cela, il se met à hausser les épaules. Il n'a pas vu comme moi le ravin se rapprocher peu à peu. Au commencement, moi, je n'y prenais pas garde; mais à la fin je mesurais avec terreur de combien la berge se rapprochait à chaque crue; j'ai bien là-bas, au pied du talus, rangé quelques blocs et planté quelques arbres pour le protéger. Enfin, j'espère que ma pauvre bicoque durera autant que ma femme et moi.

« — Vous n'avez donc pas d'enfants?

« — Nous en avons quatre, mais ils ont quitté le pays. Que voulez-vous! Nous avions de bonnes terres autrefois au pied du versant, là où vous voyez ces monceaux de pierres : c'est le torrent qui les a ainsi recouvertes. La montagne était belle aussi : on y pouvait tenir de beaux troupeaux; mais elle se dégrade de plus en plus, et dans quelques années il faudra renoncer absolument au pâturage; alors, mes enfants ont compris qu'ils ne pouvaient plus vivre ici, et ils sont allés en Californie chercher fortune.

« — Travailler aux carrières d'or, peut-être?

« — Non, ils sont bergers, comme on l'est ici. Il y a dans ce pays-là de grandes plaines désertes qui n'appartiennent à personne et où ils peuvent garder de grands troupeaux. Ils réussissent bien, car ils nous envoient quelquefois de l'argent pour nous aider, et nous disent qu'ils pourront revenir dans quelques années et qu'ils seront les plus riches du pays. »

(E. Cadot. *Annuaire du Club alpin français*, 1882.)

On a vu plus haut en quels termes vifs Onésime Reclus se plaint du désastre immense que cause le déboisement dans les Alpes. Il ajoute : « Le spectacle éternel des inondations qui passent comme l'éclair en déchirant les derniers lambeaux du sol ne décourage pas les gens de nos Alpes, race entêtée. La trombe écoulée, le montagnard relève sa digue, il recherche pieusement les miettes de son domaine, et se confie encore à ses sillons indigents, à sa prairie aride, ensablée, ravinée, caillouteuse. Puis le mouton, la chèvre, les grands troupeaux transhumants du Piémont et de la Basse Provence remontent de pâturage en pâturage aux herbes suprêmes des pics, l'homme arrache les dernières souches et le mont s'éboule, et l'orage s'écroule, et le torrent repasse avec sa fureur. »

Le tableau est un peu poussé au noir, sans doute. Celui que fait Joanne du massif du Devoluy n'est pas moins sombre. « Les montagnes jadis boisées, dit-il, mais dépouillées peu à peu de leur manteau de forêts par l'imprévoyance des habitants, ont vu toutes leurs terres végétales entraînées au bas des vallons par les eaux.

« Leurs flancs se sont affreusement ravinés, l'ossature de la montagne s'est désagrégée en partie au contact des agents atmosphériques, ou à la suite des orages, des froids intenses de l'hiver et des chaleurs de l'été ; des sommets entiers se sont écroulés et d'autres pendent maintenant comme une menace, sur les rares voyageurs, sur les bergers et leurs troupeaux, sur les toits des hameaux.

« En même temps que la terre végétale s'est dispersée, les sources ont diminué ou même disparu. Elles

manquent en été aux cultures et aux prairies, tandis que, n'étant plus retenues par les forêts et les gazons, les eaux d'orage descendent avec fracas du haut des montagnes et forment de véritables fleuves qui ravagent tout ce qu'ils rencontrent dans leur course rapide. »

M. Wymper (*Escalades dans les Alpes*) fait la même remarque au sujet de la disparition des forêts. Il suffit du passage d'un chamois pour précipiter d'épouvantables avalanches de pierres. « Les blocs de rochers descendent alors avec une furie terrible. Quelle force pourrait en arrêter la violence ! Ils bondissent, sautent, volent, se brisent contre d'autres rocs. Ils rugissent en descendant et passent avec des explosions semblables aux décharges d'une formidable artillerie. »

Voilà, dit Malte-Brun, ce qu'a fait le déboisement dans ce pays dont les habitants vivent moins de leurs récoltes que du produit de leurs bestiaux et des redevances des bergers provençaux qui y amènent leurs troupeaux pendant l'été.

La question est donc très sérieuse, et c'est pour cela que nous avons voulu la rappeler dans cette note. Disons cependant que le pays n'est point tout entier dans le Devoluy, « amas de roches pourries et désagrégées, éboulis de cailloux noirâtres, murailles ruinées, ossuaires de rochers ». Et puis l'on a compris la nécessité du reboisement. En 1870, d'après O. Reclus, nous avons déjà replanté dans nos Alpes bien près de 100,000 hectares.

Reboiser, voilà l'unique remède. « Dans les montagnes dont les flancs sont encore boisés, dit A. d'Assier (*Les Inondations de la Garonne*), les bois suppriment

la vitesse de l'eau. Au lieu de se précipiter dans une course enfiévrée le long des pentes dénudées, elle ne chemine plus que difficilement, et pour ainsi dire pas à pas, à travers les obstacles qu'elle rencontre. Elle vient se heurter d'abord au feuillage et aux arbres, plus tard aux troncs et aux racines, puis enfin au gazon qui tapisse le sol des forêts.

« D'un autre côté la masse de l'eau est considérablement réduite par ces mêmes plantes qui font l'office d'éponges. En effet, la pluie, arrêtée pour ainsi dire au passage, pénètre dans le sol au lieu de l'effleurer, l'imbibe et s'y condense.

« Là, elle est rencontrée par les racines des arbres et par l'espongiole des plantes herbacées qui soutirent une partie de cette eau pour alimenter la sève et fournir à l'évaporation des feuilles. Les deux composantes de toute inondation, c'est-à-dire le volume d'eau et sa vitesse, se trouvent ainsi sinon entièrement supprimées, du moins considérablement atténuées. »

BIBLIOGRAPHIE DES HAUTES-ALPES

1680. **Guy Allard.** — Bibliothèque du Dauphiné, in-12 (nouvelle édition in-8° en 1797).

1798. **Baron Coquebert de Montbret.** — Description des Hautes-Alpes (au tome VII du *Journal des Mines*).

1799. **Farnaud.** — Description abrégée des Hautes-Alpes, an VII, in-8°.

1805. *Journal d'Agriculture et des Arts* de la Société d'Émulation des Hautes-Alpes. Gap, 1805-1814, 10 vol. in-8°.

1806. **Baron de Ladoucette.**— Archéologie du mont Séleucus (La Bâtie-Montsaléon), in-8°.

1808. **Peuchet et Chanlaire.** — Statistique des Hautes-Alpes, in-4°.
1811. **Farnaud.** — Exposé des améliorations introduites dans l'économie rurale des Hautes-Alpes, in-8°.
1816. **Faure aîné.** — Topographie, histoire naturelle et statistique de l'arrondissement de Briançon, in-8°.
1820. 1834, 1848. **Baron de Ladoucette.** — Histoire, antiquités, usages des Hautes-Alpes.
1832. Album pittoresque des Hautes-Alpes.
1835. **Abel Hugo.** — Département des Hautes-Alpes (au tome Ier de la *France pittoresque*).
1837. **Colomb de Batines.** — Annuaire bibliographique du Dauphiné.
1838. **Giraud de Saint-Vargeau.** — Département des Hautes-Alpes.
1839. **Colomb de Batines et Ollivier.** — Mélanges biographiques et bibliographiques, in-8°.
1841. **A. Bost,** ministre du saint Évangile. — Visite dans la portion des Hautes-Alpes de France, qui fut le champ des travaux de Félix Neff. Genève, 1 vol. in-8°.
1841. **Alex. Surrelle.** — Études sur les torrents des Hautes-Alpes, in-4°.
1845. **Ar. Guilbert.** — Dans l'histoire des villes de France : Gap, Briançon, Embrun, etc.
1848. Réimpression de l'histoire topographique du baron de Ladoucette. Paris, Gide et Cie, 2 vol. in-8°.
1860. **A. Fabre.** — Recherches historiques sur le pèlerinage des rois de France à Embrun, in-8°.
1861. **Ch. Charronnet.** — Les guerres de religion et la société protestante dans les Hautes-Alpes. Gap, in-8°.
1862. Notice sur les Archives départementales, communales et hospitalières des Hautes-Alpes (dans l'*Annuaire de l'Archiviste*).
1863. **Ad. Joanne.** — Itinéraire du Daupliné. — Les Alpes.
1870. **Alex. Surelle.** — Étude sur les torrents des Hautes-Alpes, 2 vol. in-8°.
1882. Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes. Gap, 1 vol. in-8°; chaque année depuis 1882.
1882. **Amat.** — Bibliographie historique des Hautes-Alpes. Gap, in-8°.
1882. **Abbé E. Caillaud.** — Éphémérides pour servir à l'histoire des Hautes-Alpes. Gap, sans date, in-8°.

Almanach des Hautes-Alpes, de 1800 à 1822. — Annuaires statistiques de Farnaud, in-12. 1802-1808. — Annuaire officiel des Hautes-Alpes, in-8°. Impr. Jouglard.

La campagne de 1792 dans le Haut-Dauphiné, in-8°. Paris, Réunion des officiers.

Essai historique sur la ville d'Embrun, par l'abbé A. Sauret. Gap, in-8°.

Histoire géographique naturelle ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun (par l'abbé Albert), s. l. 1783, 2 vol. in-8°.

Préoccupations statistiques, géographiques, pittoresques et synoptiques du département des Hautes-Alpes, par B. Chaix. Grenoble, in-8°.

Annuaire administratif et commercial, 1re année, 1884, in-8°.

VI

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

« Les montagnes auxquelles le littoral de la Ligurie niçoise doit la beauté de ses contours et la douceur de son climat font partie de la grande arête vertébrale de l'Europe : ce sont les Alpes-Maritimes. A 80 kilomètres au nord de Nice, à l'origine de la vallée de la Tinée, cette chaîne s'épanouit en plusieurs chaînons qui rayonnent au sud et au sud-est, l'un pour se souder à la grande chaîne italienne des Apennins, les autres pour s'affaisser par degrés jusqu'au rivage de la Méditerranée. C'est entre les diverses ramifications des Alpes-Maritimes que coulent la Roya, le Var et les affluents de ce dernier, la Vaire, la Tinée, la Vésubie, l'Estéron. Les vallées sauvages de tous ces cours d'eau présentent, dans la partie moyenne de leur développement, une série de bassins et d'étranglements successifs. Les bassins sont charmants de fraîcheur et de verdure ; les défilés ou *clus* sont d'un aspect effrayant. De chaque côté du torrent se trouvent des rochers à pic ou surplombants, hauts de plusieurs centaines de mètres, et portant au sommet de leurs escarpements les murailles pittoresques de quelque ancien village. On se trouve comme perdu dans une fissure

de l'écorce terrestre, et l'obscurité dont on est environné semble d'autant plus horrible qu'on vient de quitter les plaines du littoral, toutes inondées de lumière. » (Elisée Reclus, *Les Villes d'hiver de la Méditerranée.*)

Ce littoral, même en y comprenant ses sinuosités, se développe sur une étendue de moins de 100 kilomètres, depuis la portion sud-ouest du golfe de la Napoule jusqu'au pont de Saint-Louis, au delà de Menton. Le golfe de la Napoule, au fond duquel est située Cannes avec ses collines verdoyantes et ses gracieuses et de plus en plus nombreuses villas, s'étend entre la pointe de l'Aiguille et l'embouchure de la Siagne. « C'est au golfe de la Napoule que commencent les paysages si vantés de la côte de Provence avec leur luxuriante verdure de pins parasols, d'orangers, de citronniers et d'oliviers, et, en arrière-plan, les montagnes dont les lignes sévères se découpent nettement sur un ciel presque toujours bleu. Plus on s'avance vers l'est, plus l'arrière-plan s'élève par une suite de crêtes étagées dont les cimes sont souvent blanches de neige ; quelquefois la perspective s'étend jusqu'au mont Viso. » (E. Levasseur.)

En face du cap de la Croisette qui sépare le golfe de la Napoule du golfe Jouan, se trouvent les deux îles de Lérins, basses mais verdoyantes : Sainte-Marguerite (7 kil. de tour) où furent détenus le Masque de Fer et Bazaine ; Saint-Honorat (3 kil. de tour) qui garda longtemps un des monastères les plus célèbres de la chrétienté, l'ancienne abbaye de Lérins. Avec la pointe de la Croisette et le cap de la Garoupe, ces îles forment le beau golfe Jouan où Napoléon Ier débarqua

le 1er mars 1815. Le golfe d'Antibes est compris de la péninsule de la Napoule à l'embouchure du Var. Il est bas et quelque peu marécageux ; celui de Nice s'étend du Var au cap Féret. Le Var servait de frontière à la France avant l'annexion du comté de Nice. La côte est très dentelée dès lors jusqu'à la frontière italienne. On y rencontre le golfe d'Eze, du cap Féret au cap d'Ail ; celui de Monaco, entre le cap d'Ail et le cap Saint-Martin ; le golfe de Menton ou de la Paix, entre le cap de Saint-Martin et Menton.

Limité ainsi au sud-est par la Méditerranée, le département des Alpes-Maritimes l'est à l'ouest par le Var et les Basses-Alpes, partout ailleurs par l'Italie. Il a la forme d'un triangle irrégulier dont la plus grande longueur est d'une centaine de kilomètres, depuis le rocher des Trois-Evêques, au nord, jusqu'au rocher Notre-Dame qui domine (au sud) le golfe de la Napoule. Sa plus grande largeur ne dépasse pas 90 kilomètres, de l'est à l'ouest, depuis la pointe d'Agiasque jusqu'au val de Roure. Il est traversé, près de l'Escarène, au nord-est de Nice, par le 5e degré de longitude est du méridien de Paris et, perpendiculairement, par le 44e degré de latitude septentrionale, au nord de Puget-Théniers. Sa superficie est de 376,157 hectares ; aussi est-ce un de nos départements les moins étendus ; seuls la Seine, le territoire de Belfort, le Rhône, le Vaucluse et les Pyrénées-Orientales lui sont inférieurs sous ce rapport.

La plus grande partie du département est couverte des contreforts des Alpes-Maritimes qui le séparent de l'Italie, du nœud de l'Enchastraye au col de Tende. A l'ouest, un contrefort oriental des Alpes de Provence

étend ses rameaux entre l'Estéron, le Loup, la Siagne. Par suite d'une déplorable délimitation de frontière, la ligne de faîte est toute à l'Italie, qui garde ainsi, avec les cols, les sources des torrents principaux. Là se trouvent aussi les points culminants tels que le Mercantour (3167 mèt.), le mont Clapier (3046). Toutefois, à la frontière même, les roches cristallines, revêtues de calcaire qui composent ces Alpes, gardent encore une altitude qui dépasse d'ordinaire 2500 mètres. Les plus hauts sommets formés de gneiss, schistes, granit, serpentines se rencontrent tout au nord du département, vers les sources de la Tinée. Voici du reste les points les plus remarquables depuis l'Enchastraye (qui porte un lac à 2856 mètres), jusqu'au col de Tende : Ce sont le rocher des Trois-Evêques (2858), jadis limite de trois évêchés, le mont Aiga (2836), la tête de l'Ubac de Clai (3008), le Tinibras (3031), le grand Simon ou Chignon peut-être mieux appelé la Grande Cime de Rabuons (3008), la cime de Cialancias (2998) que l'on a prise jadis pour le point le plus élevé du département, la Rocca-Negra (2791), la cime de Colla-Lunga (2758) et la Colla-Lunga (2573), le Balaour inférieur (2384), le mont Raja (1920), les cimes de Piagu, de Pertu et de la Valette, la cime du Diable (2687) la pointe de la Corne-du-Bouc (2460), la cime de la Nauca (2208). Derrière le col de Tende, à l'extrémité orientale du département, la pointe de l'Agiasque (1889), au sud-ouest de laquelle se trouve le mont Arpette (1617).

Un premier chaînon, détaché du Clapier, va finir à la Tête-de-Chien, près de Monaco. Ses têtes les plus hautes sont à partir de la cime du Diable, la cime du

Thuor (2180 mèt.), les Mille-Fourches (2073), le Ventabren (1977), le mont Méras (1245), le mont Baudon (1263), le mont Agel (1149). Plusieurs rameaux s'en détachent, couvrant tout le sol compris entre la Roya, la Vésubie et le Var et où nous trouvons comme points remarquables les monts Férion (1412), Barel, Chauve, Macarone, Costa-Pelada, Broc, la cime des Caussinières et, bordant le littoral depuis le mont Agel jusqu'à Nice, le mont des Batailles, le Champ-de-l'Allé, les monts de la Fourche, Leusa, Vinaignier, Soleïa. Des forêts et des pâturages couvrent les flancs de la plupart d'entre elles.

Le mont Tournairet se dresse entre la Vésubie et la Tinée. Mais le contrefort le plus important des Alpes-Maritimes est la chaîne qui, partant du pic des Trois-Evêques, limite à l'ouest le département. Elle renferme la cime de Pelouse (2758 mèt.), celle de la Bonette (2864), la Tête-du-Cristel (2729), la cime de la Plate (2794), la Tête-de-Sanguinière (2743), l'Eschillon (2710), le sommet du Garret (2624), les aiguilles de Palens (2685), la Tête-de-Travers (2199). Elle a d'importants contreforts, entre Var et Tinée avec, pour principaux sommets, le mont Roche-Grande (2751), le mont Rionet, le Bollofré (2828), le mont Monnier (2854), les Cluos (2102), la cime de Barrot (2124); et, entre Var et Estéron, le mont Gourdan (1436), le mont Rorchel (1356), le mont Brune (1518), le mont Vial (1551).

Le massif de l'Esterel envoie ses dernières ramifications entre l'Esterel, la rivière du Loup et la Siagne. Les points les plus remarquables sont : le Signal de la Foux (1626 mèt.), les montagnes de Bleine (1657)

et du Cheiron (1778), le Signal-de-la-Chens (1713) avec la montagne de l'Audibergue, celle de Caern et la haute plaine de Rochers. Le Saint-Pelet, tout au sud du département, est haut de 534 mètres.

Une seule rivière appartient au bassin du Rhône, la Lane (val de Roure). Les autres cours d'eau sont des torrents plus ou moins considérables qui finissent directement à la Méditerranée.

Ce sont : la Roya, qui a son cours supérieur et inférieur en Italie : elle baigne en France Fontan, Saorgio et Breil, et se grossit de la Bevera (Moulinet, Sospel) ; le Paillon (31 kilom.), qui passe à Lucerain, l'Escarène, Drap, Trinité-Victor et Nice ; il s'accroît du Paillon-de-Contes ; le Magnan, venu du mont Chauve-d'Aspremont.

Le Var (115 kilom.), né au col de la Cayolle. Il passe à Entraunes, Saint-Martin, Villeneuve, Guillaumes, Daluis, arrose pendant quelque temps les Basses-Alpes (Entrevaux), puis rentre dans les Alpes-Maritimes, où il baigne Puget-Théniers, Touët, Villars, traverse la *clus* de l'Échaudan, passe ensuite à Bonson, Saint-Martin, Castagniers, et finit au-dessous de Saint-Laurent.

Ses plus importants affluents de gauche sont : la Barlatta, la Tuébi (Peone, Guillaumes), la Roudoulle (Puget-Théniers), la Tinée (65 kil.), qui coule au fond de clus étroites, passe à Saint-Étienne, Isola, Saint-Sauveur, et reçoit la Roja et le Roubion (Roubion Roure) ; la Vésubie (51), formée des torrents de Boréon et de la Madone-des-Fenêtres (Saint-Martin-Lantosque, Roquebillière, où elle reçoit la Gordolasque, Lantosque, Duranus, et finit un peu en aval de Levens).

Son affluent de droite le plus remarquable est l'Estéron (57 kilom.), qui passe à Saint-Auban, puis dans une clus très jolie quoique fort resserrée, après laquelle il arrose Gars, Aiglun, Roquesteron. Les autres cours d'eau sont la Cagne (24), qui passe à Coursegoules et près de Vence; le Loup (43), qui arrose Gréolières, Cipières, le Bar et Villeneuve-Loubet; la Brague (18) (Valbonne, Biot); la Siagne (49), descendue de l'Audibergue, qui passe près de Saint-Vallier (sous le Pont-à-Dieu), à Saint-Césaire, Auribeau, et finit dans le golfe de la Napoule. Cette dernière a elle-même pour affluents la Siagnole et le Biancon qui appartiennent au département du Var. Le climat, délicieux sur le littoral, varie naturellement avec les altitudes. Moyenne à Nice : 16° au-dessus de zéro.

Occupé primitivement par des Ligures et des Celtes, le pays fut colonisé ensuite par des Phéniciens qui fondèrent Villefranche (Portus Herculis), et par des Phocéens qui, venus de Marseille, chassèrent les Ligures et s'établirent à Nicœa (Nice) et Antipolis (Antibes). Pris par les Romains en même temps que Marseille, ce territoire fit partie de la *Province*. On voit encore à la Turbie les restes d'un monument qui atteste la victoire d'Auguste sur quarante-huit tribus domptées. Pendant trois siècles, les Barbares (Wisigoths, Ostrogoths, Lombards, etc.), dévastèrent la contrée; mais aussi à cette époque furent créés les évêchés de Cimiez (en 260), par saint Ponce; de Nice (en 250), par saint Bassus; de Vence (en 350), par saint Eusèbe; d'Antibes (en 400), par saint Armantaire. Les Sarrasins y vinrent aux VIII^e^ et IX^e^ siècles, et n'en furent chassés qu'à

la fin du x^e^, par Guillaume de Provence et Grimaldi comte de Monaco.

La Ligurie, après le démembrement de l'empire de Charlemagne, dépendit de la Lotharingie, puis de la Bourgogne Cisjurane, enfin du royaume d'Arles ou de Provence ; après quoi elle passa, en 1090, aux Raymond-Béranger, comtes de Barcelone, et par le mariage de Béatrix, fille de Raymond-Béranger IV, avec Charles d'Anjou, à la maison d'Anjou et au royaume de Naples. Le résultat des guerres que Jeanne de Naples (1343-1382) eut à soutenir contre des princes de sa famille, fut d'amener Amédée VII, comte de Savoie, à imposer sa suzeraineté au pays. « Le comté de Nice, détaché de la Provence, suivit dès lors, dit Joanne, les destinées de la maison de Savoie : le bassin du Var se trouva divisé : Grasse, Antibes demeurèrent à la Provence, qui se rapprochait de plus en plus de la France et devint française après la mort de Charles du Maine, héritier de René d'Anjou (1481). Les rois de France s'efforceront désormais de supprimer cette barrière peu sérieuse du Var, et de reporter leur frontière aux Alpes, limite naturelle de l'ancienne Gaule. Aussi la région des Alpes-Maritimes sera-t-elle le théâtre de nombreuses hostilités dans toutes les grandes guerres de la France. »

Au temps des guerres de François I^er^ et de Charles-Quint, le territoire fut foulé par les armées ennemies, dévasté par les Impériaux en 1524 et en 1536, et, comme si ce n'était assez de la guerre, désolé par la peste, par la famine et par un débordement du Paillon (1530). Charles-Quint, qui s'était fait couronner à Aix roi de Provence, est obligé de s'enfuir, et, grâce à la média-

tion du pape, signe en 1538, à Nice, une trêve avec François Ier. Elle ne dura guère, et François Ier, allié de Barberousse, assiège (1543) Nice par terre et par mer. C'est alors que se distingua la Segurana ou Maufaccia (mauvaise face), la Jeanne Hachette de Nice, qui, d'un coup de hache, abattit le porte-drapeau turc. Le roi de France dut reculer devant les troupes du duc de Savoie. Mais Nice, toute glorieuse qu'elle était, avait été horriblement traitée. Aux maux de la guerre s'ajoutèrent ceux de la peste qui, en 1550, fit périr plus de 3500 personnes, et en 1580 près de 5500.

Plus tard, les guerres de religion ensanglantent le pays, mais le duc de Savoie n'est chassé définitivement que par les lieutenants de Henri IV. Sous Louis XIV, les Français rentrent à deux reprises dans les Alpes-Maritimes; Catinat s'empare du comté en 1691; le traité de Turin le rendit à la Savoie. Il fut repris en 1705, et Nice occupée et sa forteresse rasée. Sous Louis XV (1766), une nouvelle invasion des Impériaux et des Anglais fut repoussée par Belle-Isle.

A l'époque de la Révolution, Nice fut un centre d'émigrés que soutinrent les troupes de Savoie; mais les habitants, amis des idées nouvelles, refoulèrent les émigrés et les Savoisiens sur Saorgio. Anselme, auquel obéissaient Masséna et Bonaparte, entra à Nice sans coup férir. Toutefois, ce n'est qu'en 1794 que le camp de Saorgio fut enlevé par l'armée française du Var. Dès lors le comté de Nice est à la France, et le traité de Campo-Formio ratifia cette prise de possession (1797). En 1814, le roi de Sardaigne réoccupa ce pays. Napoléon Ier y débarqua aux Cent-Jours. Il

nous revint définitivement à la suite du concours apporté par nous à l'indépendance de l'Italie, par le traité conditionnel de Villafranca (1860), que confirma le vote presque unanime des habitants. (Le nombre des votants inscrits dans l'arrondissement de Nice était de 30,706 ; l'annexion fut demandée par 25,933.) Le département actuel a été formé en 1860 du comté de Nice et de l'arrondissement de Grasse, détaché du département du Var.

L'histoire a conservé les noms du jurisconsulte Brandi (XIV^e^ siècle), du peintre d'histoire Louis Bréa (XV^e^ s.), du mathématicien Fulconis, du jurisconsulte Caffarelli et de Catherine Ségurane (XVI^e^ s.) ; de l'oratorien Papon, historien de la Provence, du grammairien Alberti, du dominicain Audiffredi, du peintre Charles-André Vanloo (XVIII^e^ s.) ; du marin Bavastro, des généraux Corporandi et Masséna, de Garibaldi (1807-1882), du peintre Castel, du cardinal Dupont (1792-1859), du peintre Aubry (1797-1848), de l'économiste Blanqui (1798-1854), dont le frère a pris une part si active à nos révolutions depuis 1830 ; de l'amiral Ribotti († 1889), du docteur Martin Saint-Ange, du comédien Paulin Ménier.

Géographie administrative. — Le département des Alpes-Maritimes comprend trois arrondissements : Grasse, Nice et Puget-Théniers. Il a une population de 258,571 âmes, répartie en 26 cantons et 153 communes. « Ce n'est pas sur le littoral, dans ce chapelet de stations hivernales qui se déroule le long des flots bleus de la Méditerranée, qu'il faut chercher le caractère, les mœurs, le langage particulier aux habitants des Alpes-Maritimes. Ces plages fortunées reçoivent

un si grand nombre d'étrangers que la population ordinaire y disparaît, ou plutôt perd de son originalité dans le mouvement incessant de la vie enfiévrée.

« Quand on pénètre dans la montagne, l'aspect change. Le montagnard des Alpes-Maritimes est généralement robuste, bien fait, nerveux, ardent. Les femmes sont belles, habituées à la fatigue, économes. Tous ont le tempérament vif, les gestes prompts, une allure qui tient à la fois du Provençal et de l'Italien. Les mœurs y sont paisibles, avec un mélange de fierté naturelle. » (*France pittoresque.*)

Ce département forme le diocèse de Nice (suffragant d'Aix). Les églises israélite, évangélique et orthodoxe y sont également représentées. Il fait partie du ressort de la Cour d'appel d'Aix (tribunaux civils à Nice et à Grasse), de l'Académie d'Aix (Lycée à Nice, collèges à Antibes, Grasse, Menton, établissements libres à Nice et à Cannes) [1].

a. L'arrondissement de Nice renferme 11 cantons, 45 communes et 148,628 habitants. Les cantons sont ceux de Nice-Est (1 commune) et ouest (4), de Breil (3), Contes (5), l'Escarène (5), Levens (9), Menton (5), Saint-Martin-Vésubie (5), Sospel (3), Utelle (2), Villefranche (4).

Nice (88,273 hab.), située au nord de la baie des

[1] La défense nationale est assurée non seulement par les crêtes inaccessibles de la frontière, mais aussi par des forts et des batteries : de Saint-Jean-la-Rivière, dans la région moyenne de la Vésubie; de Picciarvet et de la Balme-Nègre, au confluent du Var et de la Tinée; du mont Chauve, de Peira-Cava, du mont Agel, de la Tête-de-Chien, etc., autour de Nice; par Antibes, point de concentration des réserves; par Villefranche, sûr abri pour notre escadre, etc.

Anges, à l'embouchure du Paillon, est la station d'hiver la plus renommée de l'Europe.

Fondée par les Marseillais 300 ans avant J.-C., devenue au temps de César le port de Cimiès, bourgade plus favorisée par lui, elle fut dans la suite cruellement ravagée par les barbares et les Sarrasins, et occupée tour à tour par les Goths, les Burgondes, les Lombards et les Francs. Elle entra en 617 dans la ligue génoise, et plus tard s'allia avec Pise. Capitale du comté de Nice au XII^e^ siècle, elle se donna en 1419 au duc de Savoie, qui la conserva jusqu'en 1538. Assiégée par les Turcs et les Français en 1643, ceux-ci s'en emparèrent en 1691, sous Catinat; en 1706, sous Berwick; en 1744, sous le prince de Conti, et en 1792 avec Anselme. Elle fit partie des États sardes de 1814 à 1860.

On peut diviser cette ville en trois parties : le port, creusé au pied de la colline du château ; la vieille ville, comprise entre la promenade du *Cours* et le lit du Paillon; et la ville neuve, composée d'hôtels somptueux, de splendides villas, de fort jolies maisons. « C'est la cité du luxe, de l'élégance, de la fashion. »

Nice possède plusieurs monuments remarquables : la cathédrale de Sainte-Réparate (1650), Saint-Martin (1650), Saint-Jacques-le-Majeur (XVI^e^ s.), Notre-Dame-de-Nice, avec deux tours hautes de 65 mètres, Saint-Dominique (1736), Notre-Dame-du-Vœu, bâtie en 1835, par la ville reconnaissante d'avoir été préservée du choléra, les chapelles de la Miséricorde et du Saint-Sépulcre, l'église de la Croix. Nous avons dit plus haut que toutes les églises sont représentées : synagogue, temples anglican, presbytérien, vaudois, écossais, église russe, etc.

Citons encore l'ancien et le nouvel Hôtel-de-Ville, la Préfecture, la Tour de l'horloge, clocher de l'ancienne église du couvent de Saint-François, les hôpitaux (de la Croix, de la Charité, de la Providence, de Saint-Roch), l'ancien palais des Lascaris, le tribunal, le théâtre Français, le théâtre Italien, l'Opéra-Comique ; le lycée fondé par les jésuites au XVII^e^ siècle ; le musée et la bibliothèque (50,000 volumes), le Jardin d'acclimatation et l'Hippodrome.

Les principales places ou jardins publics sont : la place Masséna, avec la statue de l'illustre guerrier, la place Charles-Albert, la place Cassini, l'avenue dite promenade des Anglais, le Jardin public, la place des Phocéens, la Pépinière et le Jardin botanique.

Mais Nice n'est point seulement une belle et agréable ville au climat enchanteur ; elle est en quelque sorte le centre d'un parc immense, semé de villas splendides, de sites gracieux, de points de vue pittoresques : villas Smith, Frémy, Haussmann, Jardel, Vigier ; les villas Clary, Van Derwies, Arson, de Cessoles, Châteauneuf, la Pieslas. La villa Bermond renferme le monument du grand-duc de Russie ; la villa Lefèvre est l'ancienne propriété d'Alphonse Karr. Les villas Stirbey, Starzinski, Avigdor, Gambard, Peillon, etc., la villa Massingy, à Carabacel, la villa Mariana à Cimiès.

Cimiès conserve les ruines d'un grand amphithéâtre romain, appelé dans le pays la Cuve des Fées. Ce cirque a 65 mètres de long sur 54 de large ; un aqueduc romain, un ancien couvent de Récollets de 1533 et une église, de jolies fontaines (du Temple, de Mouraya, Sainte, sources du Ray).

Les excursions les plus suivies sont celles de Ville-

franche dont la rade se déploie dans une échancrure vaste et profonde du littoral, entre le mont Boron, à l'ouest, et à l'est la presqu'île de Saint-Jean que termine le mont Cauferrat ; de Beaulieu et les rochers de la Petite-Afrique, puis le mont Gros (366 mèt.), le mont Vinaigrier (370 mèt.), au nord et au nord-est ; le Montalban (330 mèt.), et le Montboron (290 mèt.), à l'est et au sud-est ; l'antique abbaye de Saint-Pons, restaurée en 1835, d'où l'on jouit d'une belle vue sur le Paillon ; les ruines de Cimiès, et là, une magnifique terrasse ombragée d'énormes chênes verts, les sites sauvages du Var, les crêtes et les cols, les coteaux qui s'étendent du Var à Monaco et à Menton, le Mont-Cau (869 mèt.), dont la cime pyramidale domine toutes celles des environs, et d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la vallée du Var, la chaîne des Alpes et la Méditerranée ; les gorges et les montagnes dans lesquelles serpentent le Paillon, la Tinée, la Vésubie, etc.

Nice est la patrie des peintres Carle Vanloo (1705-1765), fils d'un charpentier hollandais, et Bréa, chef de l'école génoise au XVI^e^ siècle ; du naturaliste Antoine Risso, de l'économiste Jérôme Blanqui (1798-1854), frère de l'agitateur fameux ; du maréchal Masséna (1758 1817), duc de Rivoli, prince d'Essling, *enfant chéri de la Victoire* ; du général Garibaldi (1807-1882).

L'industrie de cette ville consiste en parfumeries et distilleries, en savonneries, tanneries, marqueterie et fabrication des meubles, l'exploitation des carrières, la pêche. — La culture de l'olivier et de l'oranger est une véritable source de richesse pour ce pays, qui cultive également les mûriers, les caroubiers, la vigne, et possède de nombreux arbres fruitiers. Le port connu

sous le nom de Limpia (pur), exporte, avec les produits de la pêche (thons et anchois), les denrées agricoles du pays et les produits de son industrie : fleurs, fruits, légumes, salaisons, huile d'olives, pâtes alimentaires, chapeaux de paille, bouchons, vins, etc.

TOPOGRAPHIE. — DESCRIPTION DES CANTONS[1]

1. Le canton de *Nice-Est* ne renferme qu'une partie de la commune de Nice avec 36,811 habitants.

2. Le canton de *Nice-Ouest* comprend le reste de la commune de Nice[2] avec 51,462 habitants et les trois communes de Falicon, Saint-André et La Trinité-Victor.

Falicon (438 hab.), sur le torrent de Saint-André, au pied du Mont-Cau, est un ancien poste romain ; grotte des Chauves-Souris, huile d'olive, vin.

Saint-André (601 hab.), sur le torrent de ce nom, jadis Roc-Saint-André et Castel-Revel, a dépendu au x^e^ siècle de l'abbaye de Saint-Pons. On y a découvert des antiquités romaines ; pays agricole, carrières.

La Trinité-Victor (1443 hab.), sur le Paillon, formée de beaucoup de hameaux, a des souvenirs romains (anc. voie aurélienne), un sanctuaire ancien de Notre-Dame à Laghet, des huileries ; culture du ver à soie.

3. Le canton de *Breil,* traversé par la Roya, produit du vin, des céréales, des fourrages, des légumes.

Breil (2696 hab.), sur la Roya, au pied du Mont-

[1] Nous avons mis à contribution l'excellente géographie du chanoine Tisserand.

[2] Voyez plus haut pour la population totale.

Arpette et près de la Tête d'Alpe (1586 m.) est une ancienne station romaine, et possède un prieuré de Notre-Dame ayant appartenu à l'abbaye de Lérins. Près du confluent de la Roya et du torrent la Malia, se trouve le hameau de la Giandola, très fréquenté en été. — Combats de 1793 à 1796. Patrie du bienheureux Boéri et de l'astronome Cacciardi. Hospice. — Source thermale; carrières de marbre, fabriques d'huile.

Fontan (1138 hab.), sur la Roya, près de la gorge de Berghes ; Saorge (1319), près de la Roya et au confluent de la Bendola, au débouché du col de Rans, a un ancien temple (probablement de Jupiter). Cette place, fortifiée en 1258 par Charles d'Anjou, a été prise et démantelée par Masséna pendant la Révolution; c'est une importante position stratégique. Avec des ruines d'anciens châteaux on y voit une chapelle de Notre-Dame-de-Morin, but d'un pèlerinage et les restes d'un prieuré ayant appartenu à l'abbaye de Lérins. — Fromages, moulins, fabriques d'huiles, de goudron.

4. Le canton de *Contes*, traversé du nord au sud par le Paillon de Contes, pays montagneux et boisé, renfermant de fertiles coteaux, couverts de vignobles, de châtaigniers splendides, produit des céréales, des légumes, des pommes de terre, du vin.

Contes (1634 hab.), sur un coteau, rive gauche du Paillon de Contes, ancienne station romaine. L'église Saint-Martin-de-Contes avait été donnée en 1046 à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille par le comte Miro. Sainte-Hélène de Sclos appartint à l'abbaye de Saint-Pons. — Vignes, blé, fruits, châtaignes, huileries, tuileries, moulins, fabrique de chaux.

Berre (499 hab.) est pittoresquement située sur une

hauteur de la rive gauche du Paillon de Contes. Ce petit bourg a les restes d'un prieuré de Saint-Valentin qui dépendait de l'abbaye de Saint-Pons, et un château qui fut le séjour des Chabaud de Berre, seigneurs du Vignal et autres lieux. — Châteauneuf-Ville-Vieille (1161), rive droite du Paillon de Contes, se compose de nombreux hameaux dont deux ont donné leur nom à la commune. Châteauneuf a été abîmé en 1644 par un tremblement de terre; Ville-Vieille, ancienne station romaine, a livré des antiquités. — Bendejeun a les vestiges d'un temple consacré à Junon Cantaron, des grottes magnifiques. — Couraze (572), rive droite du Paillon de Contes, sur un rocher, a les ruines d'un vieux château des Chabaud. — Drap (775), au confluent du Paillon de Contes et de l'Escarène, a les ruines d'un château romain donné au XI^e^ siècle à l'évêque de Nice. Cette seigneurie devint un comté au XIII^e^ siècle. Le nom de cette commune lui vient de ses anciennes fabriques de drap.

5. Le canton de l'*Escarène*, arrosé par le Paillon, est un pays agricole, très productif (vin, céréales, pommes de terre, haricots, châtaignes, fourrages, fruits); il fait le commerce des bestiaux.

L'Escarène (1457 hab.), à l'entrée des vallons de Touet et de Lucéram, a des antiquités romaines, et rappelle des combats en 1756 et 1793. Cette église appartenait aux abbés de Saint-Pons qui la tenaient des comtes de Nice (1078). Luceram (1048) est un curieux pays, situé près la source du Paillon, au pied du Gros-Brans (1332); ce fut une station romaine, devenue au moyen âge un manoir fortifié, plus tard une commune affranchie par les comtes de Provence.

Les chevaliers de Malte y avaient une commanderie. Luceram eut beaucoup à souffrir d'un éboulement en 1692 et des guerres de la dernière moitié du XVIII[e] siècle (1756-1793). Patrie du bénédictin Vincent Barralis, auteur de la Chronique de Lérins. Le Castrum de Braoüs a appartenu aux Augustins de Saint-Laurent du Var, Notre-Dame de Moustié à l'abbaye de Saint-Pons; Bonvillar, aux moines de Saint-Victor de Marseille; le prieuré de Saint-Pierre de Codolis, à ceux de Lérins. — Peille (1845), rive gauche du Paillon de l'Escarène, est un ancien comté. On y voyait le palais des Lascaris et un prieuré de Saint-Augustin-d'Oire (aux Augustins de Saint-Ruf). Ancienne église bâtie sur le roc.

Peillon (541 hab.), rive gauche du Paillon de l'Escarène, « une vraie citadelle avec presque, en apparence, autant de bastions que de maisons et autant de meurtrières que de fenêtres ». — Touët de l'Escarène (312).

6. Le canton de *Levens*, semé de collines et de bois, renferme encore de sérieux sommets, tels que le mont Férion (1412 mèt.). Il est arrosé par le Var, grossi de la Vésubie, et par le torrent de Saint-André.

Levens (1647 hab.), non loin du confluent du Var et de la Vésubie, a possédé jadis une maison de Templiers. Notre-Dame-des-Prats a dépendu de l'abbaye de Saint-Pons. Le château, dont on voit des ruines, a eu pour maîtres les Riquier d'Eze, puis les Grimaldi de Beuil ; patrie de Masséna ; Castagniès (543) et Colomars (586) n'offrent rien de remarquable; Duranus (178), anciennement Roquesparvière, est situé dans une contrée sauvage à peine accessible, et rappelle le souvenir des Templiers; La Roquette (388), rive gau-

che du Var, est une ancienne possession des Bénédictins de Saint-Pons, devenue dans la suite un domaine des Bonfils, des Lascaris ; Saint-Blaise (257) et Saint-Martin-du-Var (548) ont souffert des guerres de la fin du XVIII[e] siècle et plus spécialement de la Révolution ; l'un et l'autre village obéissaient aux abbés de Saint-Pons ; Tourrette-Levens (1159) a des restes d'une tour romaine ; on y a trouvé des inscriptions (inscription des Dames Védiantiennes) ; on y voit encore les ruines d'un château du XIV[e] siècle ; ce pays était un fief des Chabaud, qu'ils ont tenu des comtes de Provence.

7. Le canton de *Menton* est montagneux et boisé (mont Baudon) (1263 mèt.), arrosé par de petits ruisseaux. Il produit du blé, du vin, de l'huile, des oranges et citrons.

Menton (9050 hab.) était une place militaire et maritime des Romains, sur la voie Aurélienne. Ce pays fut possédé par Othon de Vintimille, par les Vento, les Grimaldi, séparé en 1848 de la principauté de Monaco et rattaché à la France en 1860. Aujourd'hui, c'est une station d'hiver très courue, surtout des malades, partagée en deux sections, l'ancienne ville, d'aspect féodal, et la nouvelle ville, avec les quartiers de Garavan et du Cap, ornée de jolies villas et qui s'étend le long de la côte. On voit encore les ruines d'un vieux château et des anciennes murailles.

Parmi les monuments les plus remarquables sont : l'église Saint-Michel (XVI[e] siècle), celles de la Conception et de la Miséricorde, l'hôpital, la porte de Saint-Julien, le Casino, les temples protestants. Menton a de beaux hôtels, de jolies villas, de charmantes promenades (jardin public, pont Saint-Louis, etc.). C'est

la patrie des généraux de Bréa, Partouneaux, Villarey. Elle fait le commerce d'oranges et de citrons, de poterie artistique, d'huiles, de parfums.

Cabbé-Roquebrune (2157 hab.) a les restes du château des Lascaris et d'anciens prieurés (Saint-Martin-d'Aggel, Sainte-Marguerite, Saint-Nicolas, ayant dépendu du monastère de Lérins) ; Castellar (734), d'origine peut-être sarrasine, conserve un aspect féodal ; elle a un ancien palais des Lascaris et une chapelle romane de Saint-Sébastien ; Gorbio (552), en amphithéâtre, ancien fief des Lascaris, garde encore des ruines de son ancien château ; Sainte-Agnès (532), sur des rochers, possède les restes d'un château du XI^e^ siècle et une chapelle de Notre-Dame-des-Neiges.

8. Le canton de *Saint-Martin-Vésubie* est un pays de rochers abrupts, de forêts, de prairies, de cascades retentissantes ; blé, fourrage, pommes de terre, châtaignes, maïs, bétail. Ce canton a eu à souffrir de nombreux tremblements de terre, notamment en 1556 et en 1658.

Saint-Martin-Vésubie ou Saint-Martin-Lantosque (1643 hab.), sur un promontoire, au confluent des ruisseaux de Borréon et de Fenêtre, est une station d'été très courue, avec de jolies villas et des sites magnifiques (lac des Fenêtres, cascade du Rey, les bois, la vallée du Borréon). Il y avait là un hospice fondé par les Templiers ; le sanctuaire de Notre-Dame-des-Fenêtres est le but d'un pèlerinage. Fabriques de chaux, de tuiles et scieries de bois.

Belvédère (1226 hab.), au confluent de la Gordolasque et de la Vésubie, est un pays de pâturages. Ce bourg a des souvenirs romains, du moyen âge (restes

de fortifications et d'un ancien château), des Sarrasins (la More), et rappelle des combats pendant la Révolution; aujourd'hui, station d'été, patrie des Laurenti; La Bollène (588), au confluent du Riou et de la Vésubie, a également des ruines d'anciennes murailles et d'un vieux château; jadis station romaine (à Saint-Sauveur); combat de l'Authion, 12 juin 1793 ; actuellement jolie et agréable station d'été située sur une hauteur au milieu d'un pays riche et bien cultivé; Roquebillière (1669) sur la Vésubie, a été détruit à plusieurs reprises par des tremblements de terre; possédé par les Templiers, puis par les chevaliers de Saint-Jean; ancien prieuré à Gordolon ; bains (eaux thermales) de Berthemont; belles cascades du Spaillard; Venanson (239), sur des rochers dominant la Vésubie, est un ancien poste des Templiers; forêts de pins et céréales.

9. Le canton de *Sospel*, arrosé par la Beveria, affluent de la Roya, ne se compose que de 3 communes.

Sospel (3887 hab.), sur la Beveria, une agréable vallée bien cultivée, au pied de montagnes boisées, doit probablement son nom d'Hospel ou S'hospel à un hôpital fondé par les moines de Lérins qui possédaient là un prieuré; avec des souvenirs de Rome on y trouve d'imposantes ruines, de vieilles fortifications, des restes du castel d'Appi, des maisons de la Renaissance; les Français enlevèrent cette place au duc de Savoie en 1692 ; les Impériaux la reprirent en 1707, mais la rendirent par le traité d'Utrecht (1713); occupée encore une fois par les Français, puis par les Piémontais, elle fut de nouveau enlevée à ces derniers en 1792;

ancienne commanderie du Temple, église Saint-Michel, patrie du jurisconsulte Alberti (1737-1801) ; fabriques de chandelles, carrières à plâtre, moulins.

Castillon (295 hab.), sur un rocher, près du col de Guardia, a conservé, avec ses hautes murailles, l'aspect d'une forteresse. Ce village a appartenu à Charles d'Anjou et au seigneur de Monaco contre lequel les habitants se révoltèrent pour se mettre ensuite sous la protection de Sospel. Il en fut de même de Moulinet (813) qui a eu un prieuré de Notre-Dame-des-Mineurs.

10. Le canton d'*Utelle*, entre le Var, la Tinée et la Vésubie, produit du vin, de l'huile, des céréales, des fruits, des pommes de terre, des châtaignes.

Utelle (2360 hab.), sur d'abruptes plateaux que surmonte la chapelle de Notre-Dame-des-Miracles (1274 mèt.), est une ancienne station romaine. La ville primitive était entourée de murailles dont on voit des vestiges. Belle église paroissiale avec statue colossale de Saint-Véran.

Lantosque (1974 hab.), dans une vallée profonde de la Vésubie, signifie peut-être terre des Osques (land-osque) venus de la contrée qui domine le Vésuve (Vésubie). Le souvenir des Sarrasins s'est également perpétué dans les noms de Turca, Maurias, Morier. Était au IX^e^ siècle sous la dépendance de l'abbé de Saint-Pont, Syagrius, qui l'avait reçu de Charlemagne.

11. Le canton de *Villefranche* produit des oranges, citrons et figues, caroubes, cédrats.

Villefranche (4407 hab.), ancienne Olivula ou Port-Olive, est admirablement située au fond d'une anse du golfe de Nice, sur une belle et vaste rade que visite souvent l'escadre. Bâtie en amphithéâtre, la ville, avec

ses hameaux de Saint-Jean et de Beaulieu, est trop resserrée entre la montagne et la mer, aussi n'a-t-elle pu se développer; ses rues sont étroites et ressemblent à des escaliers. A signaler, parmi les curiosités ou sites : la Darse, le point de vue du fort Saint-Alban, le phare, la tour de Saint-Hospice, le lazaret, l'église Saint-Michel, Saint-Jean et Notre-Dame de Beaulieu. Cette ville a été occupée par les Lombards, les Sarrasins, prise et relevée par Charles d'Anjou (1295) qui lui donna ses franchises et par le fait son nouveau nom. C'est aujourd'hui un port actif, que domine la forteresse de Montalbano ; avec un arsenal, des chantiers de construction, une école de navigation, un hospice pour la marine. Catinat s'en empara en mars 1691. Louis XIV la rendit au duc de Savoie en 1696. Réoccupée en 1792 par les Français, elle fut rendue en 1814 au roi de Sardaigne et nous revint en 1860.

L'industrie de Villefranche consiste en exploitation de carrières, fours à chaux et dans la pêche.

Eze (728 mèt.), à la cime d'un rocher d'où l'on jouit d'une vue splendide sur la Méditerranée, est l'ancienne Avisio des Romains. On y a trouvé des restes de cette époque. On y voit les ruines d'un château et d'un ancien prieuré de Saint-Laurent qui dépendait de l'abbaye de Saint-Pons.

La Turbie (3434), à près de 500 mètres d'altitude, entre le mont Agel et la Tête-de-Chien, possède un monument historique célèbre, décrit par Pline l'Ancien. C'est une tour élevée par Auguste, en l'an 13 avant J.-C., en souvenir de ses victoires sur les Ligures et les Celtes du voisinage. Le pays, fortifié par Philibert-Emmanuel, fut rasé par Berwick en 1705. On ne voit

voit aujourd'hui que les ruines de l'antique forteresse.

b. L'*arrondissement de Grasse* comprend 9 cantons, 60 communes et 86,310 habitants. Les cantons sont ceux de Grasse (3 communes), Antibes (3), Le Bar (10). Cagnes (5), Cannes (6), Coursegoules (8), Saint-Auban (13), Saint-Vallier (6), Vence (6).

1. Le canton de *Grasse*, arrosé par la Siagne, la Fous de Grasse, le Vivier et la Cascade des Ribbes, est très productif (céréales, fourrages, vins, olives, fruits, fleurs).

Grasse (14,015 hab.), admirablement située, en amphithéâtre sur le versant d'une colline, est la capitale du royaume des fleurs. On dit cette ville fondée par Crassus, ce qui n'est pas prouvé ; en tout cas elle a été un entrepôt pour les armées romaines. La ville actuelle a peut-être été élevée au VI^e^ siècle. Elle devait rapidement devenir importante et riche par son commerce ; aussi fut-elle à plusieurs reprises attaquée par des ennemis désireux de la piller. Les Sarrasins de Fraxinet qui s'en emparèrent emmenèrent une bonne partie des habitants qu'ils réduisirent en esclavage. Mais Grasse se releva de ce coup. Elle devint même (XVI^e^ siècle) une république, alliée de celle de Pise, mais déchirée, comme les cités italiennes, par la rivalité des Guelfes et des Gibelins, et passant de l'alliance de Pise à celle de Gênes. Le comte de Provence, Raymond Bérenger, mit fin aux dissensions en s'emparant de Grasse et en déchirant de sa main (1226) les chartes municipales. — L'évêque d'Antibes s'installa à Grasse en 1243. François I^er^ ruina lui-même cette ville et la contrée environnante pour faire le désert

devant les armées de Charles-Quint envahisseur. Rebâtie peu de temps après, Grasse fut attaquée par le chef des Ligueurs, le fameux baron de Vins, que ses soldats tuèrent sous les murs de la ville. Celle-ci eut moins de chance au XVIII[e] siècle. En 1707, l'*année de la peur*, ils eurent à subir, de la part des ennemis, des exactions de toutes sortes ; quarante ans plus tard, le général autrichien Braun fit de Grasse, après Cannes, le centre de ses opérations, et la contrée fut ravagée de nouveau. En 1815, Grasse fut la première halte de Napoléon à son retour de l'île d'Elbe. Son bivouac avait été installé sur le rocher de Bibles, et l'on montre encore l'endroit où il se trouvait, paraît-il : un petit tertre en gazon, entouré de cyprès. L'empereur y avait longtemps été absorbé dans ses réflexions à la vue du magnifique ruban d'argent formé par cette Méditerranée qu'il venait de franchir encore une fois, sur ces rives où sa renommée avait pris naissance, en face de la Corse où il était né et qu'il ne devait plus revoir, en face surtout de l'inconnu où sa destinée aventureuse le poussait de nouveau.

Grasse a une belle promenade ombragée d'arbres, le Cours, les allées du Palais de Justice, un jardin public, mais par-dessus tout, au midi, du golfe Jouan à l'Esterel, un panorama d'une rare magnificence. Comme antiquités, on peut voir une tour gallo-romaine, la chapelle dite de Saint-Hilaire et les fondations du palais de la reine Jeanne, comtesse de Provence. — Ancienne cathédrale.

L'industrie de Grasse consiste dans la préparation des parfums, des essences, des liqueurs. Il y a des fabriques de chaises et de chapeaux, de draps, de

meubles, de savons. Exploitation de carrières de marbre et d'albâtre des environs.

Patrie du conventionnel Isnard ; du chef d'escadre Bompas ; du général Guidal, un des chefs de la conspiration Malet ; du lieutenant général Gazan ; du compositeur de musique Fontmichel ; de l'académicien Godeau ; du peintre Fragonard ; du botaniste Jaume Saint-Hilaire.

Auribeau (587 hab.), rive gauche de la Siagne, a été au XVII^e^ siècle la résidence d'été des évêques de Grasse. Patrie de l'amiral Casy. L'église, remarquable, a été, dit-on, bâtie sur les plans de Vauban. Il convient de signaler aussi la chapelle de Notre-Dame-de-Vaucluse. Près de là, dans la gorge de la Siagne, pont de Tanneron. — Fabrique de pipes, moulins, scieries ; huiles, comestibles.

Pégomas (632 hab.), sur la Mourachonne, dépendait au XII^e^ siècle des moines de Lérins. Les Austro-Sardes s'y sont fait battre au XVIII^e^ siècle. — Beau château. Bois et charbons ; tuileries, moulins.

2. Le canton d'*Antibes* produit du vin, de l'huile, du tabac, des figues, primeurs, fleurs, plantes aromatiques, oranges.

Antibes (7401 hab.), continue le merveilleux enchantement du littoral méditerranéen. Port profond, de facile abord, protégé par une jetée. Petite ville fort bien située, dans une contrée splendide, très fertile et admirablement cultivée. Place de guerre, phare de premier ordre, sur la presqu'île de la Garoupe.

Fondée en face de Nice (Anti-polis), dans la Gaule Narbonnaise, par les Phocéens de Marseille, vers 340. Les Romains en firent une place d'armes et un arsenal

maritime. Elle eut son temple, ses cirques, ses aqueducs, dont il reste quelques ruines. C'est près d'Antibes que se livra en 69 un combat entre les armées d'Othon et de Vitellius. Saccagée par les Lombards en 578, cédée en comté à Thibaud-Grimaldi en 730, possédée par les évêques (leur siège fut transféré d'Antibes à Grasse en 1252), et par les abbés de Lérins, revenue aux XIV^e^ et XVII^e^ siècles aux Grimaldi qui la passèrent à Henri IV; fortifiée par François I^er^, Henri IV, surtout par Vauban; prise et pillée par Charles-Quint en 1536 ; inutilement assiégée par les Impériaux en 1745 et par les Autrichiens en 1815. Au centre de la place d'Armes est une colonne qui rappelle le souvenir de sa belle résistance à cette dernière époque.

Patrie de Philippe Aubernon, pair de France, préfet de Versailles; des généraux Barquier, Boucholz, d'Esclevins, Gazan, Guillabert, Reille, Vial; du théologien Tournély. Napoléon y habita le château Salé en 1793; Masséna s'y est marié; Championnet y a son tombeau (au fort Carré).

A visiter le fort Carré, le cap d'Antibes (phare) et la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde, à la Garoupe, le port, les remparts, la terrasse, l'église (XII^e^ siècle), ancienne cathédrale, les jolies villas et sites magnifiques des environs.

Biot (1215 hab.), à mi-côte, sur la rive gauche de la Brague, a les ruines d'un temple ancien et des souvenirs des chevaliers du Temple, dont la commanderie passa (XIV^e^ siècle) aux chevaliers de Saint-Jean. Manganèse, commerce de bois, fabrique d'huile, fourneaux, poterie, distillerie, moulins.

Vallauris (6058 hab.), au-dessus du golfe Jouan, dans une position délicieuse que rappelle son nom de Val d'Or. Ancien monastère de Lérins, chapelle du XIII^e^ siècle, bel hôtel de ville. C'est une station d'hiver très fréquentée. On trouve des vestiges antiques sur le plateau des Incourdoures; aqueduc romain. C'est au golfe Jouan que débarqua Napoléon I^er^, le 1^er^ mars 1815 ; belles villas; distillerie, poterie artistique renommée.

3. Le canton du *Bar* est un pays de montagnes, de rochers et de bois, arrosé par la Brague et par le Loup. Il a de bons fourrages, nourrissant de nombreux troupeaux, et produit des céréales, du vin, des fleurs.

Le Bar (1,800 hab.), ancienne station romaine, a été possédé au XIII^e^ siècle par la famille des comtes d'Antibes. Dans l'église, ancienne et remarquable, se trouve une inscription romaine; vieux château flanqué de tours ; chapelle ogivale des Trinitaires. On fait au Bar la culture en grand de l'oranger et des fleurs pour les distilleries. Fabrique de papiers.

Caussols (143 hab.), sur le flanc sud-ouest du Caern, a appartenu aux seigneurs d'Agout et à ceux de Villeneuve-Loubet. On y voit des restes de l'ancien village de la Valette, du vieux bourg et de plusieurs châteaux. — Châteauneuf de Grasse ou d'Opio (522) a fait jadis partie des domaines des Lascaris, des Villeneuve-Clermont, des Chasteuil-de-Puget. Ancien couvent ruiné, chapelle de Notre-Dame-de-Bruse. La fête de la Fédération s'est faite dans la plaine de Châteauneuf le 20 juin 1790. — Couronnes (138), sur le Loup (gorge curieuse), possède une église qui garde le tombeau de ses anciens seigneurs. Ruines du village de la Made-

leine. — Gourdon (295), près du Loup, fief des seigneurs du Bar (XIIIe s.), dépendait, à la Révolution, des Lombard, de Grasse. Ancienne forteresse. Anciens prieurés. Ermitage de Saint-Arnoux et Fontaine-Sainte, pèlerinage fréquenté. Grotte de la gorge de Saint-Arnoux. — Opio (323), ancien castrum, a eu deux prieurés dépendant, l'un de Lérins, l'autre de l'abbaye d'Arles ; fabrique d'huile.

Roquefort (587 hab.), sur la rive droite du Loup, a de curieuses grottes et les ruines d'une commanderie de Templiers (le Castellas), auxquels il appartenait en partie, ainsi qu'à l'abbaye de Lérins et au chapitre de Grasse. — Le Rouret (598) a eu les Geoffroy pour seigneurs. — Tourrettes-lès-Vence (1476), qui fut une station romaine, garde de vieilles murailles et trois tours anciennes, auxquelles il doit son nom. Ce bourg, occupé par les Maures, a été dans la suite la propriété des Lambert et des Villeneuve qui l'ont tenu jusqu'à la Révolution. Église du XIVe siècle, maison du XVIe, château du Caire, rappelant les souvenirs de Masséna auquel il a appartenu, et du général Reille. Ancienne maison du Temple (à Saint-Martin).

Valbonne (1025 hab.), sur la Bragne, autrefois Notre-Dame-de-Devanson, rebâti au XVIe siècle et devenu un prieuré de Lérins, possède une église remarquable et une chapelle de Saint-Roch ; fabrique d'huiles.

4. Le canton de *Cagnes*, montagneux et couvert de bois, est arrosé par le Loup, la Cagne et le Var.

Cagnes (2962 hab.), sur la rive gauche de la rivière de ce nom et sur l'ancienne voie Aurélienne, conserve des ruines pittoresques d'un vieux château crénelé des

Grimaldi, et des restes du monastère de Saint-Véran ou de Notre-Dame-la-Dorée (vr^e s.) ; fabriques de barriques à huiles et à anchois, d'huile d'olives ; distilleries.

La Colle (1431 hab.), r. g. du Loup, a une belle et antique église, fabrique de la chaux, fait le commerce de fruits et de parfums. C'est le lieu d'origine de la famille d'Eugène Sue. Saint-Laurent (1230), sur le Var, ancienne commanderie des Augustins et dépendance de l'évêché de Vence, rappelle le combat du 27 mai 1800. Magnifique pont-viaduc. Bons vins muscats. Fabrique d'huiles et farines. — Saint-Paul (691), sur la rive g. du Malvans, ancienne viguerie et collégiale, est la patrie des demoiselles Sainval, fameuses tragédiennes. Ce bourg a été autrefois fortifié. Fabrique d'huiles. Villeneuve-Loubet (890), jadis Gaudelet, est un ancien chef-lieu de bailliage. C'est là que fut signée la trêve dite de Nice en 1538. Restes d'un château flanqué d'une haute tour. Distilleries, moulins à farines et à huile, scierie.

5. Le canton de *Cannes*, semé de collines boisées, est un pays des plus beaux et des plus riches : vin, oranges, fleurs, céréales, fruits, fourrages, huile, etc. « Rien n'est plus délicieux que les environs de Cannes ; c'est mieux que la Provence et mieux que l'Italie : transportez les plus riants paysages de la Suisse au bord d'une mer transparente ; mêlez à leurs pins séculaires des vignes, des oliviers, des oranges ; éclairez-les d'un soleil plus doux que celui de Naples, et vous aurez le golfe de la Napoule. L'hiver n'est ici connu que de nom, et l'on vient aujourd'hui de fort loin s'asseoir au soleil de cette côte ». (J. Delmas. *Revue de Géographie*, juillet 1878.)

Cannes (19,983 hab.) est une station d'hiver très en vogue, entourée de nombreuses et jolies villas que de riches Anglais, lord Brougham notamment, ont fait construire. Plusieurs ont le style des castels du moyen âge. Cannes est moins belle que ses alentours; la haute ville a des rues étroites et tortueuses, bien qu'elle soit d'aspect pittoresque, avec l'église Notre-Dame-d'Espérance (XVII[e] s.), le château, les vieilles tours, les villas superposées ; mais la ville basse est fort jolie, avec la promenade du Cours, ornée de fontaines et de jardins. Le quartier de l'Ouest est le quartier Anglais, celui de l'Est le quartier Français. Le port a été construit en 1838. Pont du Riou ; ancienne église Sainte-Anne ; canal de la Siagne (il commence près de Césaire) ; casino.

Cannes, fondée par les Marseillais, a été ravagée par les Sarrasins et repeuplée par des familles génoises. Près de là était Arluc, aujourd'hui Saint-Cassien. Les deux pays ont appartenu à l'abbaye de Lérins qui donna aux Cannois leurs franchises en 1444; souvenirs militaires nombreux. Patrie du cardinal Latil, archevêque de Reims 1761-1839; du Père Honoré, capucin, célèbre prédicateur (1639-1684), mort à Chaumont (Haute-Marne) ; du poète Méro. Lord Brougham, MM. de Tocqueville et Cousin y sont morts.

Excursions au Cannet, aux Tours de Vallauris, au Défilé des Pendus, à la maison du Brigand, à la villa Sardou où mourut Rachel, à l'archipel de Lérins, que les marins appellent, à cause des forêts de pins maritimes, « l'Aigrette de la Mer ».

Les îles de Lérins dépendent de Cannes et comprennent deux îles : Sainte-Marguerite et Saint-Ho-

norat, et deux îlots : Saint-Ferréol et Tradelière. Sainte-Marguerite, ancienne Léro, a été jusqu'au XVII^e siècle en la possession des moines qui la cédèrent au prince de Joinville. Les Espagnols s'en rendirent maîtres en 1636, mais elle leur fut bientôt enlevée et fortifiée d'après les plans de Vauban. — Saint-Honorat en est séparée par le détroit du Frioul. Elle a eu un des plus anciens et des plus fameux monastères de l'Occident, fondé par Saint-Honorat, vers l'an 410, et qui reçut la règle bénédictine en 660. Les Sarrasins le dévastèrent en 731 ; toutefois il ne disparut que peu de temps avant la Révolution. L'église Saint-Honorat a été rebâtie en 1877. Le château fort, du XII^e siècle, a été reconstruit au XIV^e. Chapelles de la Trinité, de Saint-Sauveur, de Saint-Porchaire, de Sainte-Croix, celle-ci surnommée, à cause de ses reliques précieuses, « la Sainte des Saintes ».

Cannes fait le commerce de quincaillerie, de poterie et verrerie, de chapeaux, de fleurs et parfums, d'huiles, de salaisons, de fruits secs, etc.

Le Cannet (2572 hab.), ancien poste romain, érigé en commune par Louis XVI, possède la vieille tour carrée dite « Maison du Brigand », et la villa Sardou. — Distilleries, commerce de parfums et d'huiles.

Mandelieu (779 hab.), sur un des bras de la Siagne qui finit près de là, dans le golfe de la Napoule (la Napoule, ancienne Épulia, lui a été annexée en 1700), a des antiquités romaines et les restes d'un château flanqué de tours. Défilé des Pendus, baie de Théoule. Tuilerie et briqueterie. — Mouans-Sartoux (1028), jadis propriété des comtes d'Antibes, a un vieux château, fabrique des huiles, des papiers, des savons et

des parfums. — Mougins (1548), garde d'anciens remparts ruinés, du XV^e^ siècle. Les seigneurs d'Antibes l'avaient donnée aux abbés de Lérins. Ce bourg a des carrières de terre pour poterie, des fabriques de plâtre, distilleries, fours à chaux, moulins. L'abbaye de Lérins a possédé de même (XI^e^ siècle) La Roquette-Siagne (327).

6. Le canton de *Coursegoules*, arrosé par le Loup, la Cagne et l'Estéron, s'adonne à l'agriculture (céréales, vins, légumes) et à l'élevage des troupeaux.

Coursegoules (406), à la source de la Cagne, non loin du Cheiron, ancienne station romaine, a été une seigneurie des Villeneuve-Vence et, au XVII^e^ siècle, une ville royale.

Bezaudun (125 hab.), sur une colline qui surmonte le Bouyon et la Cagnette, ancienne dépendance des évêques de Vence, avait un prieuré appartenant aux moines de Saint-Victor de Marseille et un château, bien défendu en 1746. Bouyon (333) dépendit du comté de Nice jusqu'au XVIII^e^ siècle. Cipières (436), sur le Loup, a un vieux château que possédèrent jadis les familles d'Agout et de Villeneuve-Loubet. Inscriptions romaines. Conségudes (181), r. d. de l'Estéron, ancien fief des Rosana, a été cédé à la France en 1760. Les Ferres (180), r. d. de l'Estéron, avait des prieurés dépendant de Lérins. Gréolières (505), r. d. du Loup, avait un château fort. Cette terre a appartenu à l'abbaye marseillaise de Saint-Victor et aux Villeneuve-Vence. Roquesteron (130), sur un rocher de la rive droite de l'Estéron, avec un ancien prieuré de Lérins. Moulin à huile et à farine.

7. Le canton de *Saint-Auban*, arrosé par l'Estéron,

le Loup, la Faye, l'Artuby, la Lane, produit du blé, des pommes de terre, de l'avoine, de l'orge, des lentilles, des légumes, du bétail.

Saint-Auban (460), sur l'Estéron, eut pour maîtres les de Flotte d'Agout. Près de là se trouve le passage de la Clus, taillé dans le roc, au bord d'un effroyable précipice. C'est une des gorges les plus remarquables de la France. A voir aussi la grotte de l'Oreille et la Baume des Fées. Ce bourg a des forges, des fabriques de toiles et de tuiles.

Aiglun (241 hab.), sur l'Estéron, avait une maison de Templiers. Cascade de la Gironde et Trou du Diable. Amirat (104), sur la rive g. de l'Estéron, a eu pour maîtres les de Grasse du Bar et possédait un prieuré de Saint-Victor de Marseille. Belles sources. Andon (231), aux sources du Loup et de la Lane, a les ruines d'un château ayant appartenu aux Templiers. Cette terre a eu pour seigneurs les Castellane, les Fanton, d'Eoulx, Tondutti. Briançonnet (511), sur l'Estéron, avait des prieurés de Lérins. Caille (192), sur le plan de ce nom, est un ancien fief des Castellane. Collongues (146), un fief des seigneurs de Glandèves et des Villeneuve-Beauregard. Gars (204), r. g. de l'Estéron; Le Mas (331), sur la Gironde et l'Arsiagne; Sallagriffon (118), sur l'Estéron et le Biolan, sont tous les trois d'anciens fiefs de la maison de Grasse du Bar. Gars a des distilleries d'essences et des moulins à farine, Sallagriffon des clus nombreuses. Les Mujouls (146), rive g. de l'Estéron, est une ancienne propriété des moines de Saint-Victor de Marseille. Séranon (325), qui conserve des restes d'un château ancien, avait une commanderie du Temple et un prieuré de Lérins.

Glacières. Valderoure (262), sur la Lane et l'Artuby, fabrique de la parfumerie. Haras nationaux au château de Grand'Maison.

8. Le canton de *Saint-Vallier*, montagneux, boisé, arrosé par la Siagne, produit des céréales, pommes de terre, vins, fruits, légumes.

Saint-Vallier (534 hab.), qui remonte à l'époque romaine, a des restes d'anciennes fortifications. Ce bourg a eu ses franchises au XIVe siècle. Il possédait une maison du Temple. Il y a dans les environs des sites curieux : Pont-à-Dieu, Tour de Nans, source de la Siagne et pont naturel sur cette rivière.

Un beau-frère de Mirabeau a été le dernier seigneur de Cabris (779). Ce bourg a eu un prieuré de Lérins (XIe s.). Aujourd'hui, fabrique de tuiles et briques. On jouit d'une vue splendide sur la colline. Escragnolles (277), près de la source de la Siagne, au pied de l'Audibergue, est un ancien domaine des Roberti. Fabrique de papier à Siagne.

Peymeinade (513), ancien domaine des de Grasse-Cabris, fabrique aujourd'hui de la poterie. Saint-Césaire (1256), sur un plateau de la r. g. de la Siagne, a des vestiges d'une ancienne enceinte et d'un château fort. Le Tignet (171), ancien castrum, aucienne maison des Templiers, fabrique de papiers.

9. Le canton de *Vence* est arrosé par le Var, le Loup, l'Estéron, la Cagne. Vins, huile, fruits, fleurs. Oliviers du Broc. Orangers.

Vence (3103), près de la Lubiane, a des vestiges de l'antiquité la plus reculée. Ancienne capitale des Nérusiens, cité romaine (nombreuses inscriptions ro-

maines) ; évêché (palais épiscopal, ancienne cathédrale romane) ; comté (enceinte, ancien château et tour) gouverné par une branche cadette d'Orange, puis par les Romée de Villeneuve. Tombeaux de Pierre du Vair, mort évêque de Vence en 1638, des académiciens Godeau et Surian, des Villeneuve-Vence. Patrie du littérateur Labaume, du président Guérin. Sarcophage de Saint-Véran et très ancien baptistère dans la cathédrale. Terrasse Saint-Martin avec débris d'une commanderie du Temple. Fabriques d'huiles et de parfumerie ; fleurs.

Le Broc (638 hab.), sur le Var, au confluent de l'Estéron, garde le souvenir des Romains, des Sarrasins, des Templiers, des chevaliers de Saint-Jean. Hôpital du XV^e^ siècle et église du XVI^e^. Carros (536), r. d. du Var, ancien poste romain (inscriptions), ancien fief des Blacas et des Durand-Blacas, a été jadis fortifié (restes de murailles). Bon vin. — Gattières (680), sur le Var, ancienne seigneurie, a possédé plusieurs prieurés. La Gaude (631), au confluent de la Cagne et de la Lubiane, ancienne station romaine (Bastide Saint-Pierre), garde le souvenir des Sarrasins (hameau des Maures), a été un lieu de refuge pour les Albigeois au XIII^e^ siècle, appartint du XIII^e^ au XVII^e^ siècle à la famille de Villeneuve. On y voit des restes d'une maison de Templiers. Vin. — Saint-Jeannet (1377), r. g. de la Cagne, est également un ancien domaine des Villeneuve. C'est la patrie de Barrière, membre du Conseil des Cinq-Cents. Cascades de la Cagne, ruines du Castellet, la Baume. Vin renommé.

c. L'*arrondissement de Puget-Théniers* comprend 6 cantons, 48 communes et 23,633 habitants. Les

cantons sont ceux de Puget-Théniers (8 communes), Guillaume (9), Roquesteron (10), Saint-Étienne-de-Tinée (3), Saint-Sauveur (8) et Villars (10).

1. Le canton de *Puget-Théniers*, montagneux et boisé (mont Raton, 2144 mèt., Meirola, 1597 m.), est arrosé par le Var, la Roudoule, le Gians. Il produit du vin, du blé, des pommes de terre, des fruits, des légumes.

Puget-Théniers (1571 hab.), sur le Var, au confluent de la Roudoule, remonte à l'époque romaine. Dévastée par les Barbares, elle fut au moyen âge une viguerie du comté de Provence et passa en 1388 à la maison de Savoie. Ce bourg a eu un château fort et conserve une vieille église construite par les Templiers. Une ceinture de rochers le garantit contre le vent du nord et y maintient une douce température. Huiles, vins et fruits, tanneries, pâtes alimentaires, manufactures de tapis, ateliers d'ébénisterie. Il y a, sur le territoire de la commune, des sources inexploitées, et, dans le voisinage, des oliviers et des amandiers.

Ascros (439 hab.), sur la rive d. du Var, ancienne station romaine, avait une commanderie du Temple. On y voit les restes d'un vieux château qui a probablement appartenu aux Grimaldi de Beuil. Auvare (90) sur le riou de ce nom, a été au XIIIe siècle un chef-lieu de capitainerie. La Croix (420), sur la Roudoule, avait une commanderie des Templiers et des chevaliers de Saint-Jean. La Penne (294), dans la vallée du Chainan, ancien marquisat des Durandi, a des souvenirs de Rome, des Templiers et du moyen âge (ancien château fort) ; pont suspendu sur le Var. Puget-Rostang (151), près de la Roudoule et du Var, a été jadis aux Templiers, aux Rostang de Beuil et aux Boéri.

Rigaud (585), r. d. du Cians, ancienne commanderie du Temple et prieuré, fabrique aujourd'hui des objets en buis. Saint-Leger (121), sur le riou de ce nom, r. g. du Var, est une ancienne possession des Villeneuve-Beauregard et de la famille d'Auvare.

2. Le canton de *Guillaumes*, arrosé par le Var, le Cians, le Bourdon, la Barlate, etc., produit des céréales, pommes de terre, pois, lentilles, fruits.

Guillaumes (1132 hab.), doit son nom à Guillaume, comte de Provence, qui le rebâtit au x^e^ siècle. Ce bourg a les ruines d'un château fort et d'anciennes murailles. Mine de plomb argentifère à Amen. C'est l'extrême limite de la culture de la vigne.

Beuil (641), au pied du Monnier, vaste plateau, ancienne station romaine, devint un comté au XIV^e^ siècle. Châteauneuf-d'Entraunes (225), entre le Var et son affluent la Barlate, a été jadis aux Templiers et aux Grimaldi de Beuil. Daluis (405), sur le Var, est une ancienne commanderie possédant un vieux château. Entraunes (396), au confluent du Var et du torrent de Bourdous, ancien castrum, avait une maison du Temple. C'était le chef-lieu du Val d'Entraunes (aux Grimaldi). Sources du Var, lacs de Garde, de Lausson et de Strop. Péone (641), sur la Tuébie, créé par des Catalans de Barcelonnette, a les ruines d'un vieux château. Mine de plomb argentifère. Pointes et aiguilles curieuses sur la colline voisine. Saint-Martin-d'Entraunes (514), sur le Var, est un ancien domaine des Templiers (XII^e^ s.), des Grimaldi (du XIV^e^ au XVII^e^ s.), a eu ses franchises en 1631, et possède une curieuse église dans laquelle se trouve une inscription ancienne. Fabrique de draps et filature de laines. Sauze

(232), sur le Riou, r. d. du Var, jadis domaine des Grimaldi de Beuil, avait d'anciens prieurés. Villeneuve-d'Entraunes (245), sur le Var, a appartenu aux Grimaldi de Beuil, du XIV^e^ au XVII^e^ siècle.

3. Le canton de *Roquesteron*, arrosé par le Var et l'Estéron, nourrit de nombreux troupeaux et produit du blé, de l'huile, des pommes de terre et des fruits.

Roquesteron (430), sur l'Estéron, a des distilleries, des fabriques d'huile, de toiles, une scierie mécanique de pipes de bruyère. Il y eut là un castrum romain et un prieuré. La rive gauche fut au Piémont en 1760. Bonson (381), sur la r. d. du Var, est un pays très pittoresque; huile et vins. Cuébris (222), sur la Clue, le Riolan, le Riou, affluents de l'Estéron, a un ancien château. Gilette (679), r. g. de l'Estéron (huile et vin), rappelle le combat du 18 juin 1793. Pierrefeu (219), sur une haute falaise de roches vives, r. d. de l'Estéron, a possédé un prieuré. Il en est de même de Revest (118), autrefois rattachée à Tourrette; distilleries d'essences. Saint-Antonin (119), qui possède les restes d'un vieux château, avait un ancien prieuré et une commanderie. Sigale (434), r. g. de l'Estéron, sur les pentes du mont Long, est une ancienne place forte, dont on voit encore des murailles. Elle a appartenu aux Grimaldi. Maisons gothiques. Chapelle d'Entrevignes. Près de là, source de la Gravière. Toudon (464), sur le riou de la Bonafette, affl. Estéron, jadis aux Grimaldi, avait un ancien prieuré et une commanderie. Tourrette-du-Château (175), sur la rive d. du Var, rappelle la mort d'Annibal de Grimaldi, comte de Beuil (1621).

4. Le canton de *Saint-Étienne-de-Tinée*, arrosé par

la Tinée et ses affluents (céréales, fourrages, châtaignes, pommes de terre, troupeaux), ne compte que 3 communes.

Saint-Étienne-aux-Monts ou de Tinée (1857 hab.), au confluent de la Tinée et de l'Ardon, est la commune la plus étendue du département. Elle possède une église avec un haut clocher gothique, et avait une commanderie. Ses environs renferment d'excellents pâturages ; lacs de Vens et de Rabuons.

Isola (1076 hab.), r. g. de la Tinée, au confluent du Castillon, dans un site très pittoresque, possède une vieille tour élevée sur un bloc erratique, et la cascade de Louch. C'était autrefois une place fortifiée avec une commanderie. Cette terre, qui fut importante, a été un des domaines des comtes de Provence. — Saint-Dalmas-le-Selvage (270), aux sources de la Tinée, au sud de l'Enchastraye (2971 mèt.) et à l'est de la Sanguinière (2792 m.), garde une inscription romaine de Marcus Fulvius.

5. Le canton de *Saint-Sauveur*, couvert de montagnes et de bois, renferme de hauts sommets (mont Tournairet, 2025 mèt.) ; il est arrosé par la Tinée et le torrent de Robion. Les pâturages nourrissent de nombreux troupeaux. Les principales productions sont le blé, les pommes de terre, les fruits ; industrie des fromages.

Saint-Sauveur (686 hab.), r. g. de la Tinée, a été pendant trois siècles aux Grimaldi de Beuil. Clans (736), r. g. de la Tinée, a possédé un temple d'Hercule. C'est un ancien domaine des comtes de Provence puis de la maison de Savoie ; fontaine gothique, forêt d'Errans. Ilonse (333), r. d. de la Tinée, au confluent

de l'Irrogne et du Moulinet, jadis aux Grimaldi de Beuil. Ce fut primitivement une station romaine ; ancien prieuré. Marie (229), r. g. de la Tinée, est également un ancien fief des Grimaldi de Beuil. Rimplas (160), r. g. de la Tinée, dans une contrée fort pittoresque, a toujours eu une importance réelle parce qu'elle commande le Val de Blore. Ancienne citadelle que Belle-Isle fit sauter en 1747. Roubion (484), r. d. de la Tinée, ancien domaine des de Flotte et des Grimaldi de Beuil, a des restes de fortifications. Roure (502), sur la r. d. de la Tinée, a été un des fiefs des Caïs, puis des Grimaldi. On y trouve les ruines d'un vieux château ; forêt de la Vrache. Valdeblore (819) est un agréable pays, dans une vaste et riche vallée qu'ombragent de nombreux châtaigniers. Anciens prieurés. Lacs de Frémamorte. Vins.

6. Le canton de *Villars*, arrosé par le Var, le Gians, la Tinée, produit du blé, de l'orge, des pommes de terre, du vin, des fourrages, des fruits, des légumes; fabriques d'huile.

Villars (1290 hab.), sur la r. g. du Var, a les restes d'un château des Grimaldi auxquels le bourg appartenait. Ancienne commanderie, prieurés. Excellents vignobles, les plus estimés de la contrée.

Bairols (225 hab.), sur la Tinée, domaine des Grimaldi de Beuil, ancien prieuré. Lieuche (99), sur le Cians, ancien prieuré. Dans l'église, triptyque sur bois du xv^{e} siècle. Malaussène (1049), sur le Var, a été aux Grimaldi, puis aux Alziary. Massoins (184), sur le Riou, avait une commanderie et d'anciens prieurés. Pierlas (212), r. g. du Cians, possédait un couvent de Franciscains. Thiéry (195), r. g. du Cians, a été fondé

au XII^e^ siècle, par Thiéry, seigneur de Beuil. Les Grimaldi l'ont habité longtemps. Ancien prieuré, commanderie. Pays curieux renfermant des rochers et des précipices.

Touët-de-Beuil (902 hab.), au confluent du Var et du Cians, a eu pour maîtres les seigneurs du Beuil; ancien prieuré. Ce pays a l'air d'un château féodal. La Clus du Champ (pont); vins estimés, fruits. La Tour (743), sur la r. g. de la Tinée, est un pays important au point de vue militaire. Il possède une église et des maisons fort anciennes. Tournefort (239), sur la r. d. de la Tinée, est une ancienne station romaine, une ancienne commanderie du Temple, une ancienne possession des Grimaldi.

Les monuments historiques du département sont les arènes de Cimiès, le château, les chapelles de la Trinité et de Saint-Sauveur et un bas-relief à la porte Est de l'église Saint-Honorat, dans l'île de ce nom; les dolmens de Saint-Césaire; les ruines de la Tour d'Auguste, à la Turbie; des bas-reliefs mérovingiens dans l'ancienne cathédrale, et les colonnes romaines, à Vence.

Orangers, citronniers croissent ici en pleine terre, sur ce sol qui produit en abondance les fruits les plus exquis (olives, amandes, figues, jujubes, avelines, prunes, etc., etc.), les plantes et les fleurs de toutes sortes. C'est un Eden que ce littoral. Sur les pentes des coteaux, les céréales réussissent à merveille ainsi que sur les premiers plateaux, au sommet des montagnes, les pâturages où vivent de nombreux troupeaux de bœufs, de moutons, de chèvres. L'élève du bétail est en grand honneur en certains cantons. Il n'est pas

jusqu'au gibier à poil et à plume qui ne soit la source de sérieux revenus.

La pêche aussi est très productive : thons et anchois, comme poisson de mer ; truites, aloses, anguilles, comme poisson d'eau douce.

On trouve du cuivre, notamment à Léouvé-de-la-Croix, Rimplas, Valdeblore ; de la houille à Ascros, Toudon ; du plomb à Péone ; du manganèse à Biot ; de l'antimoine à Saint-Brès-de-Guillaume, du mercure, de l'arsenic, du soufre. Il y a des carrières d'albâtre, de marbre, de pierres de construction, de craie, de plâtre, etc. ; des eaux minérales (Berthemont, Saint-Martin-Lantosque). L'industrie est presque toute de luxe : huile d'olive, savonneries, parfums de toutes sortes, filatures de soie, conserves, confiserie, tabac, liqueurs. Et il en est de même du commerce : fruits de table, secs et confits ; huiles et essences ; conserves et pâtes alimentaires ; parfums et eaux de senteur ; étoffes de soie et draps ; miel et cire ; salaisons ; etc.

Il y a 6 routes nationales dans le département : la route n° 7, de Paris en Italie ; n° 85, de Lyon à Nice ; n° 97, de Toulon à Nice ; n° 204, de Nice à Turin ; n° 205, de Nice à Barcelonnette ; n° 207, d'Avignon à Nice.

Dans les montagnes les cols les plus fréquentés sont : sur la frontière d'Italie, le col de Tende, entre Fontan et Limone, par Tende (Italie) ; le col des Fenêtres, de Saint-Martin-Vésubie à Valdieri (Italie) ; le col de Sainte-Anne, d'Isola à Vinadio (Italie) ; entre la Vésubie et la Tinée : le col de Saint-Martin, par Saint-Sauveur, Rimplas, Valdeblore et Saint-Martin-Vésubie ; le Chemin de la Tour à Saint-Jean-la-Rivière, par

Utelle ; entre la Tinée et le Var, les cols de Jallorgues et de Sestrières, d'Entraunes à Saint-Dalmas-le-Selvage ; le col de Pal, des Tours de Châteauneuf à Roya-de-Saint-Étienne ; le col de Croux, de Péone à Roya-de-Saint-Étienne ; le col de la Roua, entre Puget-Théniers et Guillaumes ; le col de Saint-Léger, entre la Croix et Daluis ; celui de la Mairola, entre la Roudoule et le Cians, par Puget-Rostang et Rigaud ; le col de la Sinna, entre le Cians et la Tinée, par Lieuche, Pierlas et Ilonse ; entre le Var et la Durance : le col des Champs, de Saint-Martin-d'Entraunes, par Colmars, à Barcelonnette ; le col d'Esteinc, d'Entraunes par Esteinc à Barcelonnette ; le col de Bonette, de Saint-Étienne, par le Prat de Saint-Dalmas à Barcelonnette.

Il y a dans le département des canaux nombreux, tous d'irrigation, aucun navigable.

Les chemins de fer sont : celui de Paris-Marseille à Gênes (1273 kil.), par Cannes (1056 k.), Golfe Juan (1062 k.), Juan-les-Pins (1065 k.), Antibes (1067 k.), Vence-Cagnes (1075 k.), Var (1081 k.), Nice (1087 k.), Nice-Riquier (1089 k.), Villefranche (1091 k.), Beaulieu (1093 k.), Eza (1096 k.), La Turbie (1099 k.), Monaco (1102 k.), Monte-Carlo (1104 k.), Cabbe-Roquebrune (1107 k.), et Menton (1111 k.).

Avec l'embranchement de Cannes à Grasse (20 k.), par Mouans-Sartoux (12 k.).

La principauté de Monaco, enclavée dans l'arrondissement de Nice, est placée sous le protectorat français. La vieille ville, bâtie sur un rocher, domine la mer. Monte-Carlo et La Condamine sont sur le littoral, parmi les villas, les jardins, les bosquets. On vient

d'établir un chemin de fer à crémaillère qui relie Monte-Carlo au charmant village de la Turbie. (V. la lecture suivante.)

LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

D'après Raymond de Boyer de Sainte-Suzanne.

Allons à Monaco. N'est-ce pas, du reste, le complément forcé, obligatoire de tout séjour à Nice?

Trois chemins vous sont ouverts; vous n'avez qu'à choisir entre la mer, la voie ferrée et la route de terre. Le trajet par mer peut avoir un certain charme, à la condition de le faire dans un de ces beaux yachts de plaisance, que la mode depuis quelques années amène à Nice régulièrement... La voie ferrée a pour elle le mérite de la rapidité; malheureusement les nombreux tunnels, que l'on a dû percer pour frayer un passage à la locomotive, sont désagréables au possible; ils ont, entre autres inconvénients, celui de vous dérober brusquement la vue du paysage, souvent à l'endroit le plus pittoresque.

Vous prendrez donc la route de terre; c'est plus long, c'est vrai, mais vous ne le regretterez pas, et je suis sûr que, son parcours fût-il double, vous le trouveriez encore trop court... C'est un perpétuel enchantement, et l'arrivée à Monaco complète et couronne magnifiquement toutes les merveilles que la nature étale complaisamment devant les yeux des touristes durant cet admirable parcours. En pénétrant sur le territoire de la principauté, vous remarquez à votre

gauche le cimetière entretenu avec le plus grand soin, et où le marbre blanc des tombes étincelant sous les feux du soleil a presque un aspect riant. La mort elle-même semble perdre de sa tristesse dans ce beau pays si vivant ! La route devient bientôt le boulevard Charles III, bordé d'élégantes constructions toutes neuves; encore quelques tours de roue, vous êtes sur la place d'Armes, au pied du superbe rocher sur leque s'élève le palais. Vous prenez la belle avenue de la Porte-Neuve, et au bout de quelques minutes, vous mettez pied à terre auprès du vieux fort Antoine.

... C'est grand, c'est majestueux, et en même temps, c'est riant; c'est du grandiose sans mélancolie, du pittoresque sans sévérité, de la grâce sans mièvrerie ; une harmonie incomparable dans les détails du tableau, et dans le cadre magique qui le renferme ! Dans la direction de la vieille ville, en ligne droite au-dessus du palais, la Turbie et son fort, puis la Tête-de-Chien, un sommet d'aspect grandiose dont la base brune se noie dans les verdures un peu sombres de la chaîne. A vos pieds, le port où se balancent gracieusement de légères goélettes dont les pavillons flottent au vent ; c'est dans cette rade aujourd'hui si paisible que venaient jadis s'assembler des flottes entières, que les Grimaldi, alors les maîtres de la Méditerranée, menaient à des combats héroïques...

... A gauche du port, les blanches maisons de la Condamine font étinceler au soleil leurs tuiles rouges, auxquelles sert de repoussoir le feuillage vert pâle des oliviers, et en face, de l'autre côté de la rade, le Casino profile hardiment, sur un ciel d'un bleu profond, l'élégante silhouette de ses deux tours. Au loin, se

perdant dans le vague du lointain, la chaîne des Alpes aux reflets dorés et bleuâtres !

La principauté de Monaco est enclavée dans le département des Alpes-Maritimes. Sa superficie est de 21 kilomètres carrés : elle renferme une population de plus de 10,000 habitants et est visitée annuellement par environ 300,000 étrangers.

Monaco, c'est la ville princière, l'antique cité des Grimaldi, car la principauté se compose de trois parties bien distinctes, je dirai même de trois villes différentes : Monaco, la Condamine, Monte-Carlo.

A Monaco, deux monuments s'imposent tout d'abord à l'attention du voyageur : le palais, la cathédrale.

Le palais du prince est un édifice vraiment remarquable d'architectures diverses... Sa masse grandiose semble faire corps avec le fier rocher qui la supporte, et rappelle les burgs du moyen âge. La façade donne sur une immense place dont elle occupe tout un côté. L'architecture mauresque y domine ; les tours et les murs sont surmontés de ces créneaux dentelés, dont les Maures ont empreint tous les spécimens d'architectures qu'ils ont laissés en Europe, en Espagne notamment.

Entrons : nous voici dans une vaste cour, la cour d'honneur ; à gauche de l'entrée, le regard est immédiatement attiré par un magnifique escalier, en marbre blanc, à double rampe, que l'on a pu comparer avec raison au grand escalier du palais de Fontainebleau. Une loggia le domine, où des fresques ravissantes dues aux pinceaux délicats de la Renaissance charment et égaient le regard du visiteur. Dans l'intérieur : salle Grimaldi, chambre d'York, salle des

gardes, chapelle. — Les appartements d'honneur donnent sur une magnifique terrasse qui accède aux jardins...

... Aujourd'hui les jardins suspendus du palais de Monaco ont des magnificences qui éblouissent l'imagination, et qui produisent sur elle plutôt les illusions d'un beau rêve que les sensations de la réalité.

La cathédrale est due à la munificence du prince Charles III ; le modèle en relief de cet édifice grandiose a figuré à l'Exposition universelle de 1878 et à valu à l'architecte, M. Lenormand, un diplôme d'honneur. « L'ensemble majestueux de la basilique romane qui s'élève à l'extrémité sud de la ville, plaçant ainsi Monaco entre le palais de ses princes et le temple de Dieu, a été fort remarqué par le public. Les hommes de l'art ont rendu hommage aux belles proportions de l'édifice, à la sévère harmonie des détails, au choix intelligent des matériaux, au caractère grandiose qui se dégage de l'œuvre de M. Lenormand, comme la manifestation d'une pieuse et auguste pensée. » Ainsi s'exprime le rapport du commissaire délégué à l'Exposition de 1878.

La promenade Saint-Martin, créée sur les rochers arides qui enserraient la ville, est aujourd'hui un superbe jardin admirablement dessiné, et où une végétation d'Orient s'épanouit avec une exubérance que nous retrouvons partout dans le pays privilégié, où le soleil prodigue sa fécondante et luxuriante lumière.

Le musée de Monaco est un gracieux édifice ; son ornementation polychrome et les motifs de décoration qui l'ornent, sont en effet l'œuvre très intéressante des peintres et des céramistes de la principauté...

... Il faut encore signaler le couvent de la Visitation fondé par le prince Louis et la princesse Charlotte en 1673; l'Hôtel-Dieu, fondé par Honoré V, agrandi par Charles III, les écoles, les salles d'asile et le magnifique collège Saint-Charles; les églises de la Visitation et des Pénitents, deux charmantes petites portes de la Renaissance.

La Condamine est aujourd'hui une véritable petite ville, avec des rues fort bien entretenues et éclairées au gaz. Des hôtels réunissant le plus grand confort, de coquettes maisons, de charmantes villas se pressent sur les anciens jardins et les vergers de citronniers et d'orangers. Un magnifique établissement de bains de mer, auquel est annexé un établissement hydrothérapique de premier ordre, offre aux baigneurs toutes les ressources désirables pour leur santé ou pour leur simple agrément.

... En sortant de l'établissement de bains, nous nous trouvons sur le boulevard de la Condamine qui longe la rade jusqu'à l'avenue de Monte-Carlo. A l'extrémité de ce boulevard, sous le pont du chemin de fer, nous apercevons une gracieuse chapelle abritée dans une gorge où coule un torrent; c'est la chapelle et le torrent de Sainte-Dévote [1]...

... Si l'on peut dire de la Condamine qu'elle est le

[1] Sainte-Dévote est en grande vénération dans la principauté. — Devota était une jeune chrétienne Corse, martyrisée au temps de Dioclétien. Il avait été défendu d'ensevelir son corps, qui fut enlevé par Benéar-Hus, prêtre de Savoie, et le diacre Apollinaire. Partis de Corse sur une mauvaise barque, conduite par le marinier Gratien, ils erraient au gré des flots quand une colombe apparut devant eux. Alors le vent du midi se leva qui les conduisit à Monaco.

quartier, la ville *des familles*, pour nous servir d'une expression un peu triviale mais bien exacte, Monte-Carlo est la ville des plaisirs, le rendez-vous de la haute vie : c'est là que se trouvent les grands hôtels, c'est le quartier bruyant et animé de la principauté.

Le Casino, restauré, agrandi et embelli sous la haute direction de M. Charles Garnier, a maintenant un aspect monumental, surtout du côté de la mer. Ses élégantes coupoles s'élancent gracieusement vers le ciel ; à l'intérieur, entre la salle de spectacle et les salles de jeux, il faut signaler le grand vestibule, qu'on appelle aussi l'atrium et où se trouvent des peintures remarquables de Jundt. Au pied du Casino, au bas des jardins, un escalier vous conduit au tir aux pigeons. Après Monte-Carlo se trouve le quartier des Moulins qui prend chaque jour une nouvelle importance, et qui sera bientôt une ville comme la Condamine. Sur le riant plateau des Moulins s'élève un charmant édifice qui attire immédiatement le regard. C'est l'église Saint-Charles, œuvre toute récente de l'architecte de la cathédrale, M. Lenormand.

... Citons seulement pour mémoire les autres quartiers de la principauté : Le Carnier, Saint-Michel, les Moneghetti, le Castelleretto, les Révoires, le Canton, les Salines, etc.

Le port de Monaco a une superficie de 25 hectares environ. Poterie artistique, distillerie et parfumerie, huiles d'olive, produits alimentaires, fruits.

BIBLIOGRAPHIE DES ALPES-MARITIMES

1821. **Fodéré.** — Voyage aux Alpes-Maritimes. Paris, 2 vol.
1858. **Joachim Meynaud.** — Une promenade à Sainte-Marguerite ou le Masque de fer dévoilé. Nancy, in-12, Wagner.
186). **L.-T. Bally.** — Souvenirs de Nice, gr. in-8°. Nice, Gilletta.
1861. **L'abbé Tisserand.** — Géographie départementale des Alpes-Maritimes. Nice, Caisson et C^ie^.
1862. **De Toulon à Nice en chemin de fer.** Nice, in-16, Delbecchi.
Fervin. — Histoire de Nice depuis vingt et un siècles, Paris, in-18 jésus. Jung-Treuttel.
H. Metivier. — Monaco et ses princes. La Flèche, 2 vol. in-8°.
L'abbé Azaïs. — Les îles de Lérins. Nîmes, in-8°, Clavel-Ballivet et C^ie^.
G. Calmette. — Tableau descriptif des Alpes-Maritimes. Nice, in-8°. Cauvin.
L'abbé Tisserand. — Chronique de Provence. Histoire civile et religieuse de la cité de Nice et du département. Nice, in-8°, Visconti et Delbecchi.
1863. **Pascal Amarante.** — Guide des étrangers à Menton. Nice, in-16. Cauvin.
L'abbé Allies. — Histoire du monastère de Lérins. Paris, gr. in-8°. Didier.
J.-F. Farina. — Menton : Essai climatologique sur ses différentes régions, Paris, in-18 jésus, J.-B. Baillière et fils.
D^r^ Bottini. — Menton et son climat. Paris, in-18 jésus, Poupart-Davyl.
Edwin Lee. — Nice et son climat. Paris, J.-B. Baillière et fils.
J. Roux. — Statistique des Alpes-Maritimes. Nice, 2 vol. in-8°, Cauvin.
1864. **D^r^ L. Turrel.** — Les Résidences d'hiver. Toulon, in-8°, Aurel.
1865. **Alexis Bel.** — Exploration de Cannes à Nice au point de vue géographique, historique et militaire. Paris, in-8°, Martinet.

1866. **E. Bonnefoy.** — Excursions à travers les Alpes-Maritimes et sur le littoral. Nice, in-32, Gauthier.

E.-B. Chabert-Planteur. — Histoire d'Antibes, station hivernale des Alpes-Maritimes. Nice, in-8°, Cauvin.

Menton et ses environs avec panorama des montagnes de M. Moggridge. Béziers, in-12, Delpech.

Dr E. Barbier. — Les plages de la Provence au point de vue médical. Lyon, in-12, veuve Chanoine. — Les plages des Alpes-Maritimes au point de vue médical, du même.

1867. **J.-A. Achard d'Entraigues.** — Les plages des Alpes-Maritimes sous le rapport de la santé : Nice, Menton, Cannes, etc. Nice, in-8°, Gilletta.

A.-L. Sardou. — Notice historique sur Cannes et les îles de Lérins, suivie d'une dissertation sur l'homme au masque de fer. Cannes, gr. in-8°, Rebaudy.

Dr Buttura. — L'hiver à Cannes. Paris, J.-B. Baillière et fils.

Honoré Ardoino. — Flore analytique du département des Alpes-Maritimes. Menton, in-12, Hardoin.

1869. **M.-J. Edward-Joasse.** — Notice, description, climat, curiosités, industrie, excursions, in-8°.

A. Pessy. — Guide des étrangers à Menton. Menton, in-18, Papy.

Alex. Aubert. — Histoire civile et religieuse d'Antibes. Antibes, in-8°, Marchand.

Marius Topin. — L'homme au masque de fer.

J. Puverel. — Les îles de Lérins et le monastère Saint-Honorat. Antibes, in-16, Marchand.

Alex. Aubert. — Une journée aux îles de Lérins. Grasse, in-8°, Crosnier fils.

Dr Artigues. — Un mois de clinique thermale aux bains de Berthemont. Nice, in-8°, Gauthier et Cie.

Le chevalier J.-B. Toselli. — Précis historique de Nice, depuis sa fondation jusqu'en 1860. Nice, in-8°, Cauvin.

1870. **Emile Négrin.** — Les promenades de Nice. Nice, in-12, Gilletta.

1874. **Dr Niepce.** — De l'antiquité de l'homme et de sa présence dans les environs de Nice à l'époque préhistorique. In-8°, Caisson et Mignon.

1875. **Palliari Lea.** — Notices historiques sur le comté et la ville de Nice. Nice, in-8°, Gilletta.

La station hivernale de Beaulieu, in-8°. Nice, Gauthier.

Et de nombreux guides spéciaux : la Vie à Nice, par **Léon Pilatte**; Nice-guide, du Dr **Lubanski**; guide pratique anglais et français de **Charles Tiffen**; guide portatif et annuel des étrangers à Cannes, de **Mouton**; Cannes et ses environs, de **J.-B Girard**; Cannes et son climat, du Dr **de Valcourt**; Cannes et ses promenades (chez Rebaudy), etc.

Général Garnier. — Mémoire local et militaire sur le département des Alpes-Maritimes.

VII

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Le triangle montagneux que forme le département de l'Ardèche, est certainement un des pays les plus pittoresques de France. Ce département, composé de la presque totalité du Vivarais[1], doit son nom à la rivière d'Ardèche, véritable torrent qui traverse sa partie méridionale du nord-ouest au sud-est. Il a pour limites au nord le département de la Loire, à l'est celui de la Drôme, au sud celui du Gard qui le sépare de la Méditerranée, à l'ouest ceux de la Haute-Loire et de la Lozère. Le deuxième degré méridien à l'est de Paris, qui le traverse dans sa partie centrale, est coupé près de Saint-Romain-le-Désert, par le 45e degré parallèle, qui est à peu près celui de Bordeaux. Saint-Romain est situé non loin de Saint-Agrève, c'est-à-dire dans la partie médiane de la limite nord-ouest du département. Sa plus grande longueur, en suivant le cours du Rhône, est de 145 kilomètres; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest dépasse à peine la moitié de ce nombre, soit environ 75 kilomètres. Sa superficie est

[1] Moins le canton de Pradelles (Haute-Loire).

évaluée à 5527 kilomètres carrés ou 552,665 hectares.

Les monts du Vivarais couvrent de leurs rameaux le département tout entier. C'est une partie de la grande chaîne des Cévennes. Le contrefort principal qui sépare les bassins de l'Ardèche et de l'Eyrieux est désigné sous le nom de montagnes du Coiron. Le groupe situé au nord porte le nom de montagnes des Boutières; celui du sud, montagnes de Tanargue.

Le point culminant de tout le pays est le mont Mézenc (1754 mèt.), sur la limite de la Haute-Loire. C'est de ce point que se détache au nord-est la chaîne granitique des Boutières dont les sommets atteignent de 1200 à 1300 mètres et quelquefois davantage, comme au grand Falletin, 1390 mètres, et au Pyfara, 1383 mèt., ce dernier à la jonction des départements de la Haute-Loire et de la Loire.

Plus élevée encore se trouve la chaîne sise au sud-ouest du Mézenc et qui a pour principaux sommets le Gerbier de Jonc (1552 mèt.) à la source de la Loire, le Suc de Séponet (1539 m.), le Suc de Montvernoux (1446 m.), ceux de Bauzon (1474) et de Pal (1405), la roche d'Astet (1551), les roches d'Abraham (1501). Le point culminant du Tanargue a une hauteur de 1519 mètres; le signal de Coucourou (1448 m.), la Champ du Cros (1204 m.).

Les points les plus élevés sont, dans les monts de Coiron, roches calcaires que recouvrent des déjections volcaniques, le Suc de l'Areilladou (1451 mèt.) : le Signal du Champ de Mars (1345 m.), le Roc de Gourdon (1661 m.), le Malpeigné (1047 m.), les Signaux de Berzème (839 m.) et de Fau (708 m.), le pic de Chenavari (508 m.). (V. la lecture.)

« Depuis les rives du Rhône en se portant à l'ouest vers les Cévennes, le pays va continuellement en montant, dit M. Vivien de Saint-Martin. Il présente ainsi plusieurs zones successives dont l'aspect et la température deviennent de plus en plus différents, en même temps que la végétation. La vigne disparaît d'abord, puis les châtaigniers, ensuite les sapins, et l'on arrive enfin à une région où toute grande végétation est éteinte. Il n'est personne qui ne soit frappé de ces changements successifs, produits par l'élévation progressive du sol; mais, en même temps que ces modifications extérieures, le géologue en reconnaît d'autres qui affectent profondément le sol lui-même. Aux terrains calcaires qui bordent le Rhône, et qui ont été produits, à l'origine des temps, par les dépôts séculaires amassés au fond des eaux, succèdent bientôt les terrains schisteux renfermant des mines de houille, puis des roches granitiques de l'époque primitive; et ces roches elles-mêmes sont en partie recouvertes d'immenses coulées de laves vomies par des volcans autrefois en ignition. Toute la région supérieure du département appartient en effet au grand plateau volcanique du centre de la France (qui embrasse l'Auvergne et le Velay) et elle en forme les derniers escarpements du côté du Rhône. La plupart des vallées primitives qui descendaient au Rhône à travers les terrains granitiques disparurent sous l'effusion des matières ignées; pour employer la belle image d'un des géologues qui ont le mieux étudié ces terrains si profondément labourés par d'antiques convulsions, tout fut inondé d'un fleuve de feu, comme les Alpes ont été couvertes d'une mer de glace. » *Dictionnaire de géogr. universelle.*

Presque tous les cours d'eau du département appartiennent au bassin du Rhône. Un dixième à peine de son territoire est drainé par la Loire et ses affluents. La Loire n'y a pas plus de 30 kilomètres de cours. Née au Gerbier de Jonc, elle arrose Sainte-Eulalie, Usclade, se grossit de quelques ruisseaux (Vernazon, Gage, Veyradeyre), laisse à droite sur une hauteur d'une centaine de mètres le lac d'Issarlès (90 hectares), arrive à Issarlès et quitte le département. L'Allier, son grand affluent, ne fait que limiter son territoire depuis la Bastide (Allier) jusqu'à Lesperon (Ardèche). Il passe à la Veyrune et s'accroît de quelques torrents ardéchois, tels que le Masmégean qui arrose Saint-Étienne-de-Lugdarès et l'Esperonnette qui baigne Lanarce.

Le Rhône qui forme, sur une longueur de 145 kilomètres, la limite orientale de l'Ardèche, y arrose les territoires de Limony (138 mèt. d'alt.), Charnas, Serrières, Peyraud, Champagne, Andance, Sarras, Ozon, Vion, Tournon, Mauves, Glun, Cornas, Saint-Péray, Soyons, La Voulte, Le Pouzin, Baix, Cruas, Meysse, Rochemaure, du Teil de Viviers, de Bourg-Saint-Andéol, de Saint-Marcel et de Saint-Just, où il quitte le département par 40 mètres d'altitude (soit 98 mètres de pente pour ce parcours).

Ses affluents principaux sont à droite : 1° La Cance (40 kil.), dont la source dans les Boutières est voisine de celle du Doux. Elle arrose Saint-Julien Vocance (680 mèt.), Villevocance, Annonay (297 m) et finit au-dessus de Sarras. 2° L'Ay qui baigne Satillieu, Saint-Romain, Ardoix, Sarras. 3° Le Doux (62 k.) décrit un arc de cercle en baignant les territoires de Rochepaule,

la Bâtie d'Andaure, Desaignes, Lamastre (386 m.), le Crestet, Boucieu-le-Roi, Saint-Barthélemy-le-Plein et se jette dans le Rhône, un peu en amont de Tournon. Il reçoit près de La Mastre la Sumère (Le Pouzat, Saint-Poix), puis la Daronne qui passe près de Saint-Félicien et le Duzon (Saint-Sylvestre), accru de l'Ormèze (Gilhoc et Colombier-le-Jeune). 4° L'Érieux (72 kil.) sorti aussi des Boutières. Il court d'abord du nord au sud, puis du nord ouest au sud-est, enfin de l'ouest à l'est. Il prend naissance non loin de Devesset à 1100 mètres d'altitude et passe ensuite près de Saint-Agrève (1050 m.), à Saint-Julien-Boutières (654 m.), à Saint-Martin-de-Valamas, près du Cheylard, à Saint-Sauveur (203 m.), aux Ollières, à Saint-Vincent-de-Durfort, à Saint-Fortunat (136 m.), à Saint-Laurent-du-Pape (102 m.), à Beauchastel et finit à 3 kilomètres en amont de La Voulte. Il se grossit d'un grand nombre de torrents : la Rimande, la Saliouse, l'Eysse, la Dorne (Accons, Dornas, le Cheylard), le Talaron, la Glueyre, l'Auzenne, la Dunière, le Bouyon. 5° L'Ouvèze (25 kil.) qui prend sa source au Roc de Gourdon, passe à Saint-Priest, au pied de la colline de Privas, à Coux et finit près du Pouzin. Il a pour affluent le Mezayon. 6° Le Payré, sorti du Coiron, comme le précédent, arrose Alissas, Chomérac et Saint-Symphorien. Il s'accroît du Maldaric et de la Charavane. 7° Le Lavezou (Saint-Martin). 8° L'Escoutay (30 k.), qui commence près de Berzême, passe à Aps, à Saint-Thomé et finit à Viviers, après avoir recueilli le Vernet, le Rioumau et la Nègue, accrue du Dardaillon. 9° La Conche. 10° La Fontaine de Tournes

(Bourg-Saint-Andéol). 11° L'Ardèche (115 kil.), une des plus curieuses rivières de France, dit Joanne. Elle naît au massif du Tanargue, à plus de 1400 mèt. d'altitude et se forme de quantités de torrents qui, ainsi que la rivière elle-même, bondissent de cascade en cascade à travers de sauvages montagnes. C'est une région des plus pittoresques. A Mayres, elle n'a plus déjà que 552 mètres d'altitude; elle quitte entre Thueyts et Aubenas le terrain granitique pour la zone calcaire en se frayant un passage parmi les coulées de lave. Elle arrive alors à Nieigles, la Bégude, Ucel. A partir d'Aubenas, (201 m.) elle coule au sud, passe à Saint-Didier, Saint-Sernin, Vogué, Lanas, Balazuc, Pradons, Ruoms et incline dès lors au sud-est jusqu'à son confluent avec le Rhône, en arrosant Auriolles (107 m.), Sampson, Vallon, Salavas, Pont-d'Arc où elle passe sous un splendide pont naturel[1]; elle sert dès lors de limite

[1] Le Pont-d'Arc. Devant le pont d'Arc l'œil est vivement sollicité par la grandeur du tableau et la beauté du site. Tout y est en harmonie, tout y est disposé avec un art infini des proportions, de la couleur et de la perspective.

Le pont d'Arc est, suivant les hypothèses les plus vraisemblables, le squelette d'une de ces cavernes gigantesques formées dans le calcaire néocomien de l'étage supérieur, après l'abandon de nos contrées par la mer tertiaire et par l'érosion puissante des eaux fluviales et torrentielles, à une époque fort reculée. Cette caverne, dont le fond a été également corrodé et ouvert par l'action des eaux qui la battaient avec une force irrésistible, est donc devenue une arche, dénudée sur son pourtour par les mêmes agents physiques qui la découpaient à jour.

Le pont d'Arc n'est pas complètement dénudé. Dans les innombrables fissures de sa roche compacte, des arbustes rabougris et toute une végétation de la flore méridionale se sont implantés et développés. Le chêne yeuse ou chêne vert, le buis, y tiennent une large place au milieu des genévriers cade et sabine, de l'arboursier, du micocoulier et du térébinthe. Le thym, le serpolet,

naturelle au département qu'elle sépare de celui du Gard. L'Ardèche n'est qu'un torrent dont les crues sont épouvantables parfois. « Ce torrent qui peut descendre à un débit d'étiage de 5 mètres cubes par seconde, a roulé en 1827, à la suite d'un orage tombé plus spécialement sur le bassin du Chassezac, 7900 mètres cubes d'eau par seconde ». Joanne.

L'Ardèche reçoit le Lignon (18 kil.) qui passe à La Souche, Jaujac et finit près de Nieigles; la Fontaulière (20 k.), torrent de Mont-Pezat et Clural, grossi du Burzet; la Volane (Antraigues et Vals) (18 k.); le Luol (Saint-Michel, Saint-Julien, Saint-Privat) (17 k.); l'Auzon (Freyssenet, Darbres, Lussas, Saint-Germain, Lanas) (25 k.), accru de la Claduègne (Saint-Jean-le-Centenier); la Ligne (Champ-du-Cros, Largentière) (15 k.); la Baume (Valgorge, Ribes, Joyeuse, la Baume) (40 k.).

Le Chassezac, 75 kilomètres dont plus de 40 dans le département. C'est le plus important de tous; il est presque aussi fort que l'Ardèche. Né dans la Lozère, il pénètre dans le département par le territoire de Sainte-Marguerite, arrose Malarce, les Sallèles, les Vans, Chassagnes, Chandolas et Sampson. Il a pour principal affluent la rivière de Borne (Borne, Laval-d'Aurelle).

L'Ibie (Villeneuve-de-Berg, Saint-Maurice) 30 kil. ;

la lavande, la sarriette, forment le fond de la végétation non arbustive, mais si odorante, qui donne au gibier de la région un fumet si pénétrant et si caractéristique.

La vue dont on jouit du pont d'Arc est belle. (P. d'Albigny, *Annuaire du Club alpin français*, 1879.) La hauteur totale du pont est de 66 mètres, l'ouverture de l'arche de 58 mèt. 90. Volney a vu, en Syrie, un pont naturel analogue (à Narh-el-Leben, sur la rivière du Lait).

la Goule de Foussoubie. Au bassin du Rhône appartiennent encore la Ganière et la Claysse, sous-affluents du Rhône par la Cèze.

Rien de plus pittoresque que ces torrents courant au fond d'étroites gorges, de défilés, de précipices, disparaissant parfois dans des fissures du sol ou dans des entonnoirs, formant le plus souvent des cascades gracieuses ou grandioses, offrant toujours des sites variés. Mais le caractère commun à tous les tributaires cévenols du Rhône, c'est qu'ils sont des torrents roulant, pendant les inondations, ainsi que le fait remarquer Reclus, une masse d'eau comparable à celle du Mississipi. « Les pluies, presque toujours orageuses, qui s'abattent sur le versant méditerranéen des Cévennes, descendent en avalanches d'eau dans les lits des rivières ; en l'espace de quelques jours, ou même de quelques heures, les vagues de crue ont emporté au Rhône, avec les débris arrachés à leurs rives, tout le flot qui s'est abattu des nuages. Lors des inondations exceptionnelles, les cadavres de bestiaux, les meubles, les arbres entraînés, descendent en longues processions, qui rappellent ces trains de bois de dérive que l'on voit dans les fleuves des grandes forêts vierges de l'Amérique.

« On peut se faire une idée de ces prodigieux abats d'eau par les évaluations que l'ingénieur Marchegay a faites, de la crue du 10 septembre 1837, qui d'ailleurs a été fréquemment dépassée. Ce jour-là trois cours d'eau, le Doux, l'Érieux et l'Ardèche, contenus de leur source à leur bouche dans les limites d'un seul département, déversaient dans le Rhône une masse totale de 14000 mètres cubes à la seconde, plus que le Gange

et l'Euphrate réunis ne portent à la mer ». E. Reclus, *La France.*

Climat auvergnat ou limousin sur les hauteurs, méditerranéen dans les régions basses.

Les premiers habitants de ce pays furent les Helviens qui avaient pour capitale Aps (Alba Helviorum). Vaincus par les Romains à la bataille du Rhône (122 av. J.-C.), ils se rallièrent à César, et leur territoire fut rattaché à la province Narbonnaise. Les barbares le saccagèrent et détruisirent même Alba Helviorum, qui fut remplacée par Vivarium ou Viviers. Cette dernière qui s'accrut rapidement resta la capitale du Vivarais, province à laquelle elle donna son nom et reçut un évêché. Le Vivarais dépendit du premier royaume de Bourgogne, fut plus tard réuni à la Provence, appartint enfin en partie au x^e^ siècle aux comtes de Toulouse, successeurs du roi d'Arles Boson. Le reste était alors aux mains des évêques comtes de Viviers, des Dauphins du Viennois, des comtes du Vivarais et du Valentinois.

Cette contrée a souffert au XIII^e^ siècle de la guerre faite aux Albigeois. Après la mort d'Alphonse de Poitiers et de Jeanne de Toulouse, le sud du Vivarais passa (1271) à la couronne de France grâce à Philippe le Hardi ; le nord fut réuni peu après en 1308 par Philippe le Bel.

Sous la domination française, le Vivarais n'eut pas toujours sa tranquillité ; il fut ravagé par les routiers à l'époque de la guerre de Cent Ans ; il fut troublé au XVI^e^ siècle par les guerres de religion qui ne finirent que sous Louis XIII. Le roi de France prit la ville, la brûla (29 mai 1629) et ordonna froidement le massacre

des habitants. La révocation de l'édit de Nantes fut encore funeste au Vivarais qui vit les dragonnades et la révolte des Camisards, et qui se ressentit de cette guerre jusqu'à la Révolution ; mais depuis lors sa population s'est augmentée en même temps que s'est développée son industrie [1].

[1] Une particularité à citer dans l'histoire de ce département c'est la constitution des États du Vivarais qui eurent une origine antérieure à l'établissement des États généraux du Languedoc.

Par un motif qui tient sans doute aux opinions dominantes à l'époque de leur organisation primitive, le clergé n'y avait point de représentants. Deux ordres seulement les composaient : la noblesse et le tiers état. L'évêque de Viviers pouvait y entrer comme baron, mais il n'y avait aucun droit de séance en sa qualité d'évêque. L'ordre de la noblesse y était représenté par deux barons diocésains et par les douze barons qui assistaient alternativement et par tour aux États généraux du Languedoc. Les douze baronnies du Vivarais étaient, en 1789, celles de Crussol, de Montlaur, de La Voulte, de Tournon, de l'Argentière, de Boulogne, de Joyeuse, de Chalençon et Latourette, de Saint-Remèze, d'Annonay, de Vogué et d'Aubenas. Les deux baronnies diocésaines étaient celles de Pradelles et de Lagorce. Les barons n'assistaient pas toujours en personne aux États, mais chacun d'eux y était représenté par un bailli. Le baron de tour, c'est-à-dire celui qui avait assisté dans l'année aux États généraux du Languedoc, présidait les États du Vivarais. Comme seigneur de Viviers, l'évêque envoyait son bailli aux États; celui-ci, qui était ordinairement un des vicaires généraux, y prenait rang et séance avant les baillis des barons. Treize consuls ou députés des villes et communautés composaient le tiers état. Il n'y avait rien de fixe pour le lieu de réunion de l'assemblée, et le baron président ou son bailli subrogé la convoquait où bon lui semblait, même dans sa propre maison. Le sénéchal du Vivarais ou son lieutenant et le *premier consul* de Viviers avaient entrée aux États en qualité de commissaires ordinaires.

Aucun monument historique ne constate l'époque de l'union des États particuliers du Vivarais aux États généraux du Languedoc par l'envoi de députés. Cette union, d'abord accidentelle et dépendante de circonstances majeures, ne devint annuelle et régulière que lorsque Charles VII eut donné aux États-Généraux la

Nombreux sont ses hommes célèbres. Au premier rang nous devons citer les cardinaux Bertrand († 1349); de Tournon (1489-1562) et Bernis (1715-1794); l'agronome Olivier de Serres (1539-1619), et son frère Jean de Serres, historien et théologien calviniste (1541-1598); l'historien géographe Pierre Davits (1573-1635); le poète, marquis de la Fare (1644-1712); Clotilde de Surville, femme poète (1405-1496); Antoine Court, restaurateur du protestantisme (1696-1760); le médecin Combalusier (1713-1762); les deux frères Montgolfier, célèbres inventeurs des aérostats, Joseph (1740-1810) et Etienne (1745-1809); le littérateur Soulavie (1752-1813); les conventionnels Boissy d'Anglas, Gamon et Gleyzal; le poète Victorin Fabre (1785-1831), et son frère Auguste Fabre, excellent écrivain; les frères Monneron, députés à l'Assemblée nationale; l'abbé Barruel, écrivain religieux; le comte Abrial, ministre de l'Empire (1750-1828), le général Rampon, célèbre savant (1759-1842), le savant Auguste Bravais (1811-1863); le professeur Paul Flaugergues (1844) l'ingénieur Marc Seguin (1786-1875); le jurisconsulte Delichères; l'ingénieur hydrographe Chazallon, etc.

L'Ardèche compte 371,269 habitants. Il comprend 3 arrondissements, 31 cantons et 339 communes. Il forme le diocèse de Viviers, suffragant d'Avignon, et une des subdivisions du 15e corps d'armée (Marseille). Il ressortit à la 8e inspection des ponts et chaussées, à la région agricole du Sud-Est et à l'arrondissement minéralogique d'Alais; à la 5e conservation forestière (Privas); à la cour d'appel de Nîmes, à l'académie de

forme stable, qu'ils n'avaient pas avant son règne. (*France pittoresque.*)

Grenoble. Il y a un tribunal de 1re instance à Privas, Largentière et Tournon, des tribunaux de commerce à Annonay et Aubenas.

Les habitants de l'Ardèche sont intelligents, laborieux, sobres et robustes. Ils sont très attachés à leurs foyers et de tous nos départements c'est peut-être celui qui fournit le moins à l'émigration... Les bataillons de l'Ardèche se sont fréquemment distingués pendant les guerres de la Révolution, et en 1870 les mobiles de ce département ont été partout cités avec honneur. La Seine-Inférieure conserve le souvenir de leur brillante conduite à la bataille de Moulineaux et un monument, élevé à la gloire de leurs morts, domine les hauteurs de la Bouille, sur le plateau de la Maison Brûlée.

L'instruction a été longue à pénétrer parmi la population ouvrière des villes ; elle y a fait depuis une vingtaine d'années de réels progrès et même dans la montagne il est peu de communes qui soient privées d'écoles... Le caractère du montagnard est, au fond, bon et franc. » (*France pittoresque.*)

a. L'*arrondissement de Privas*, dont la population s'élève à 122,828 habitants, renferme 10 cantons et 108 communes.

Ces cantons sont ceux de Privas (15 communes), d'Antraigues (11), Aubenas (17), Bourg-Saint-Andéol (9), Chomérac (8), Rochemaure (8), Saint-Pierreville (7), Villeneuve-de-Berg (17), Viviers (6), La Voulte-sur-Rhône (10).

1. *Privas* (7312), sur l'Ouvèze, pittoresquement située, passe pour être ancienne, jadis fortifiée. Nous avons déjà dit que les protestants et les catholiques se la disputèrent maintes fois. Un synode réformé y fut

tenu en 1612. Louis XIII s'en empara en 1629. On montre encore dans la plaine du Lac le *Logis du roi*, ancien quartier général de Louis XIII, et près de là le château d'Estrevaux où séjourna Richelieu à la même époque. Privas n'est pas ce qu'on peut appeler une jolie ville, il s'en faut, mais les environs en sont charmants. A signaler la promenade de l'Esplanade d'où l'on jouit d'une belle vue, deux beaux viaducs sur le Chazalon et le Mézayon, le Champ de Mars, la prison, les casernes, la préfecture et le palais de justice, ainsi qu'une fontaine pyramidale sur la place de la République.

Cette ville a des forges et fonderies et fait le commerce de la soie. Toutes les communes de ce canton s'adonnent du reste à cette industrie et possèdent des moulinages et des filatures : Ajoux (491), sur l'Auzenne ; Alissas (801), sur le Payré ; Coux (1153), sur l'Ouvèze ; Flariac (863), sur l'Ouvèze ; Gourdon (646), près de la source du Luol ; Lyas (658) ; Les Ollières (2309), sur l'Ériceux ; Pourchères (424), sur le Mézayon ; Saint-Priest (943) ; Saint-Vincent-de-Durfort (621), sur le Rouyon.

Les autres communes remarquables à différents titres sont : Cresseilles (480), cascade et grotte du Vabre ; Freyssenet (219), cratère du Coiron, fontaine intermittente de Boulègue ; Pransles (1085), sur le Rouyon, source ferrugineuse ; Veyras (950), mines de fer, briqueteries ; et près de là, sur la montagne du Charrey, ruines d'un monastère fondé en l'an 1000.

2. Le canton d'*Antraigues* possède le Suc de l'Arcilladou (1451 mèt.), la montagne volcanique d'Aizac (814 m.), la Chaussée des Géants.

Antraigues (1348), sur une roche de basalte, est à l'entrée d'une des vallées les plus pittoresques du Vivarais et la plus étonnante par ses accidents volcaniques : cavernes, colonnes de basalte, laves volcaniques ; cascades, volcan éteint de Crau. Coulées basaltiques sur la Volane. La tour carrée de l'église provient d'un ancien château. Mouliniers en soie. Eaux minérales (notamment la source ferrugineuse de la Cascade).

Il y a des mouliniers en soie à Aizac (473), Asperjoc (866), sur la Bézorgues, ainsi que des eaux minérales (sources de la Suprême et de la Reine de fer), et des scieries et tissages mécaniques ; la Bastide de Juvinas (999), sur la Bézorgues ; Laviolle (786) ; Mézilhac (978), près de la source de la Dorne ; Saint-Andéol-de-Bourlenc (1513). Les autres communes sont : Genestelle (1132), eaux minérales ; Juvinas (627), tricots et bas ; et Lachamp-Raphaël (535).

3. Le canton d'*Aubenas* est très montagneux et fort boisé.

Aubenas (7824 hab.) est une petite ville fort agréablement située. « Elle s'élève sur une masse de verdure que couronnent la flèche élancée de son église paroissiale, le dôme arrondi de l'église collégiale et les tourelles de l'hôtel de ville, ancien et vaste château qui a soutenu plusieurs sièges et qui a appartenu aux maisons d'Ornano et d'Harcourt. Les débris d'une enceinte flanquée de tours ceignent encore Aubenas. »

« Jusqu'en 1863, la ville manquait d'eau vive. Il y avait même à son sujet un proverbe ainsi conçu : Aubenas sans eau, Largentière sans argent, Joyeuse sans joie et les Vans sans vents ; mais ce proverbe, un habitant d'Aubenas, on peut dire son bienfaiteur, Jean Mathron,

l'a fait mentir en y faisant venir l'eau de l'Ardèche à l'aide d'un siphon établi à La Bégude, soit à 18 kilomètres d'Aubenas. » F. P.

Ancienne baronnie, concile de 1258, siège de 1565 par les catholiques. Dans l'église, mausolée en marbre noir du maréchal d'Ornano. Petit séminaire, couvent Saint-Régis, hospice. Promenade du Plan de l'Airette.

Articles de blanc, brasseries, bonneterie, fabrique de bougies, brosserie, carrières, manufactures de chemises, distillerie, fabrique de draps, droguerie et produits chimiques, fonderie, verrerie et poterie, soie, scierie mécanique, sabots, tanneries.

Il y a des moulinages de soie à Ailhon (514 hab.), près du ruisseau de Ligne; La Bégude (1397), ainsi que des sources minérales (sources Saint-Charles et du Pradel) et une verrerie; Lentillères (287), Saint-Étienne de Fontbellon (1208); Saint-Privat (936), Ucel (1061); Vals-les-Bains (3684).

Cette dernière commune possède des eaux minérales bicarbonatées sodiques, gazeuses (sources Alexandre, des Bains, Chloé, des Convalescents, de Constantine, Délicieuse, Désirée, Favorite, de l'Impératrice, Juliette, La Martine, la Marquise, la Marie, la Précieuse, des Princes, la Pauline, Vivaraises, Sophie, Rigolette, Souveraine, Saint-Vincent de Paul, Saint-Jean, la Madeleine), et en outre deux sources sulfo-ferro-arsenicales (Saint-Louis et la Dominique). On les emploie contre les maladies du foie, de la peau, la goutte, la gravelle, les fièvres, les affections des voies digestives, etc.

Les autres communes sont celles de Fons (253 hab.); La Chapelle-sous-Aubenas (720); Mercuer (519);

Saint-Didier-sous-Aubenas (401); Saint-Étienne-de-Boulogne (792); Saint-Julien-du-Serre (710), tannerie; Saint-Michel-de-Boulogne (418); Saint-Sernin (633); Vesseaux (1212), commerce de marrons, de soie.

4. Le canton de *Bourg-Saint-Andéol* renferme les 9 communes suivantes :

Bourg-Saint-Andéol (4250), petite ville sur la rive droite du Rhône. Elle remonte au IIe siècle et doit son nom à un confesseur martyrisé dans le Vivarais en 208, elle s'appelait auparavant *Gentibus*. Un monastère y fut fondé alors. Dans la suite elle eut à souffrir dans la lutte entre catholiques et protestants.

On y remarque une église romane (sarcophage gallo-romain), la fontaine de Tournes, de jolies promenades le long du Rhône, la maison mère de la Congrégation des Sœurs de la Présentation, une maison Renaissance qui a appartenu aux comtes de Graves, et dans le voisinage une grotte taillée dans le roc et renfermant un temple gaulois. Fabriques de chaussures, d'huile, de soie; tannerie; briques et carreaux; pépinières ; commerce d'amandes, de quincaillerie, scierie de marbre, etc.

Saint-Marcel-d'Ardèche (1657 hab.) possède le château où naquit le cardinal de Bernis (1715-1794), une filature de soie, des tuileries et briqueteries, de jolies grottes aux environs. Gras (1120), sur le Lanègue, fait le commerce de houille, de farine, de laine et de tissus ; Saint-Martin-d'Ardèche (526) et Saint-Montant (1268) ont des minoteries. Autres communes : Bidon (189) ; Larnas (169), sur le Lanègue ; Saint-Just (935), près du confluent de l'Ardèche et du Rhône, et Saint-Remèze (994).

5. Le canton de *Chomérac*, très accidenté, est couvert de bois.

Chomérac (2402 hab.), sur le Payré, a des filatures de cocons et des moulinages de soie, des fabriques d'huiles et des carrières de marbre.

Baix (993 hab.), sur le Rhône, garde des restes d'anciens châteaux. Le Pouzin (2658) a un beau pont sur le Rhône, une distillerie, des fonderies, des moulinages et filatures. On y voit encore des ruines d'anciennes murailles et d'un château fort dont les catholiques s'emparèrent en 1574 et 1628. Rochessauve (829) a des filatures de soie. Ce commerce de la soie est de même spécialement pratiqué à Saint-Julien-en-Saint-Alban (781), sur l'Ouvèze; Saint-Lager-Bressac (733); et Saint-Symphorien (466), sur le Payré. Autre commune : Saint-Bauzile (251).

6. Le canton de *Rochemaure* est couvert de montagnes volcaniques et de bois.

Rochemaure (1070 hab.), sur la rive droite du Rhône, est bâti en amphithéâtre sur le flanc d'un rocher escarpé. On y voit des restes imposants d'antiques fortifications. Aux environs, montagnes de Chenavari et Cave des Géants.

Cruas (1742 hab.), sur le Rhône, a des carrières de pierres de taille, des fabriques de chaux et ciment, soie, des ruines de vieilles fortifications, et d'une de ancienne abbaye bénédictine ainsi qu'une église romane intéressante, avec une crypte du IX^e^ siècle. Meysse (1120), sur le Rhône, possède des fabriques de chaux, des filatures de cocons, des moulinages de soie.

Saint-Martin-l'Inférieur (349 hab.), et Saint-Martin-le-Supérieur (561), tous deux sur le Lavezon, ont des

moulins et des moulinages. Rien de particulier à Saint-Pierre-la-Roche (222), Saint-Vincent-de-Barrès (775), et Sceautres (510).

7. Le canton de *Saint-Pierreville*, montagneux et boisé, renferme de hauts sommets. Le plus élevé atteint 1345 mètres.

Saint-Pierreville (1853 hab.), sur la Gluère, fait, comme la plupart des communes de ce canton, du reste, un important commerce de soie. Temple calviniste. Marcols (1867), sur la Gluère, a des sources d'eaux minérales, des moulins à farine et des moulinages. Les mouliniers et négociants en soie sont nombreux dans les environs : à Gluiras (2834); Issamoulenc (767), sur l'Auzenne ; Saint-Etienne-de-Serres (874), sur l'Auzenne ; Saint-Julien-du-Gua (808), sur l'Auzenne; Saint-Sauveur-de-Montagut (1324), sur l'Érieux ; ce dernier bourg possède également des eaux minérales.

8. Le canton de *Villeneuve-de-Berg* est plus élevé au nord (Monts du Coiron), où il a des sommets de 1000 mètres, que dans sa partie méridionale semée de collines boisées.

Villeneuve-de-Berg (2047), sur l'Ibie, affluent de l'Ardèche, est une agréable petite ville, située au milieu de bons vignobles. Elle s'est bâtie autour d'une petite forteresse du XIII^e^ siècle. Une cour présidiale y fut établie en 1646. Elle possède aujourd'hui un hospice ; fait le commerce de vins, d'amandes, de draps, de soies grèges et tissus de soie, de plâtre, a des tanneries, des teintureries, des moulins. Patrie de Jean (1541-1598) et d'Olivier de Serres (1539-1619) et de l'écrivain Barruel (1741-1820).

Olivier de Serres fut un agronome célèbre. Son Théâtre d'agriculture et ménage des champs est un précieux ouvrage où l'auteur consignait le résultat de quarante années d'observations, d'expériences et d'études. C'est à lui que l'on doit les premières prairies artificielles, les plantations de mûriers, etc. Un monument lui fut élevé à Villeneuve-de-Berg en 1804 et une statue en 1858.

Berzème (404 hab.), à la source de l'Escoutay, et Darbres (577), sur l'Auxon, s'adonnent à l'agriculture. Darbres a en outre une fabrique de charrues et un moulinage. Lanas (580), sur l'Ardèche; Lavilledieu (912), sur l'Auxon; Lussas (922), sur l'Auxon; Mirabel (798), sur l'Auxon; Rochecolombe (526); Saint-Andéol-de-Berg (275); Saint-Ginées-en-Cairon (350), sur la Cladugne; Saint-Jean-le-Centenier (796), sur la Cladugne; Saint-Laurent-sous-Coiron (439), sur l'Auxon; Saint-Maurice-d'Ardèche (260), sur l'Ardèche; Saint-Maurice-d'Ibie (558), sur l'Ibie, n'offrent rien de remarquable.

Saint-Germain (444 hab.), sur l'Auxon, a des carrières de marbres et pierres de taille, et une minoterie; Saint-Pons (645), sur l'Escoutay, des moulinages, des fabriques de tissus et de tuiles. Vogué (806), sur l'Ardèche, fait le commerce de bonneterie, peaux de chevreaux et tissus; on y voit les ruines d'un vieux château.

9. Le canton de *Viviers*, très pittoresque, est couvert de collines boisées qui séparent des vallées agréables.

Viviers (3468 hab.), est située entre la rive droite du Rhône et un rocher escarpé sur lequel s'élève la cathédrale. Ancienne capitale du Vivarais, elle avait

une forteresse dès le v^e^ siècle ; la ville fut plus tard entourée de murailles dont il reste encore des vestiges. Les catholiques s'en emparèrent au xvi^e^ siècle, à deux reprises, sur les protestants. Saint-Janvier fut son premier évêque au iii^e^ siècle ; Claude de Tournon occupa le siège de 1498 à 1542. Supprimé en 1801, l'évêché de Viviers a été rétabli en 1829. Les bâtiments (1732) et les jardins de l'évêché sont remarquables. Remarquable aussi, la cathédrale Saint-Vincent avec son clocher octogonal (xiv^e^ siècle). Le séminaire diocésain est moderne. Maison des chevaliers, ancien hôtel d'Albert de Noé. Beau pont en fil de fer sur le Rhône.

Sur son territoire on cultive la vigne et le mûrier. Carrières de pierres à chaux, fabriques de chaux et ciment, carreaux mosaïques, filature et moulinage de la soie.

Aps (1509 hab.), sur l'Escoutay, garde encore des traces de l'ancienne cité des Helviens (Alba Augusta) ; on y voit les restes d'un ancien château. Commerce de grains et farines, de draps et de soies.

Saint-Thomé (525 hab.), sur l'Escoutay, au confluent du Lanègue, conserve les restes de deux anciens châteaux forts. Le Teil d'Ardèche (4831), sur le Rhône, a aussi les ruines d'un château, des fabriques de tuiles et briques, de chaux hydraulique, de meules, de poterie, de soie. Aubignas (481), sur le Frayol, et Valvignères (772), n'offrent rien de particulier.

10. Le canton de *La Voulte,* semé de collines et de vallées, est tout à la fois agricole, industriel et forestier.

La Voulte (3148 hab.), au bord du Rhône que le chemin de fer de Livron à Alais traverse sur un beau

viaduc, est une petite ville élevée en amphithéâtre sur les flancs d'un rocher. Celui-ci est couronné par un château fort qui fut jadis aux ducs de Ventadour et que Louis XIII habita pendant la répression du Vivarais révolté ; La Voulte, aux rues étroites, tortueuses et raides, a gardé son aspect féodal ; on trouve (à Celles) des établissements d'eaux minérales propres à guérir les cancers. Forges et fonderies, filatures de soie ; temple calviniste.

Beauchastel (937 hab.), au confluent du Rhône et de l'Érieux, a un beau pont suspendu de 120 mètres ; Charmes (829), sur le Rhône, les ruines d'un château fort, des fabriques d'huiles de noix et colza, des moulins à soie et à farine ; Saint-Fortunat (1306), sur l'Érieux, des eaux minérales gazeuses, ferrugineuses, lithinées, des filatures et moulinages de soie. Patrie du général Rampon (1759-1842). Saint-Georges-les-Bains (705) possède un établissement d'eaux minérales, une filature, une tuilerie ; Saint-Laurent-du-Pape (1350), sur l'Érieux, des fabriques de poterie, de soie, de tuiles ; Saint-Michel-de-Chabrillanoux (986), au nord de l'Érieux, une minoterie, une fabrique de soie.

Rien d'important à signaler à Gilhac et Bruzac (676) ; Rompon (926), sur le Rhône ; et Saint-Cierge-la-Serre (696).

b. L'*arrondissement de Largentière* renferme 10 cantons, 106 communes et 97,844 habitants. Ces cantons sont ceux de Largentière (14 communes), de Burzet (5), Coucouron (6), Joyeuse (17), Montpezat (7), Saint-Étienne-de-Lugdarès (8), Thueyts (10), Valgorge (7), Vallon (11) et des Vans (21).

1. Le canton de *Largentière*, accidenté et boisé, est très pittoresque; son territoire est fertile en vins, olives, châtaignes, arbres fruitiers.

Largentière (2820 hab.), sur la rive gauche du torrent de la Ligne, au fond d'une gorge étroite, doit son nom aux mines de plomb argentifère qui s'y exploitaient au XII^e^ siècle. Cette petite ville a des restes intéressants d'un antique château fort que l'on dit avoir été élevé sur les ruines d'un temple de Jupiter. C'est le château fort de Fanjau en face duquel se trouve le vieux château des barons de Largentière avec sa haute tour carrée, dite Argentière. Nous devons signaler de plus une fort belle église romane à trois nefs, le palais de justice et de vieilles maisons, et, près de la ville, les souterrains des mines d'argent.

Largentière a des mines d'argent, de plomb argentifère, de fer et de zinc; des vignobles, oliviers, noyers, châtaigniers et autres arbres fruitiers; des filatures et moulinages de soie, des huileries et briqueteries. Elle fait le commerce des graines et farines, de quincaillerie, ferblanterie, etc.

Chassiers (1262 hab.), sur la Lagne, a les restes d'un ancien monastère de Bénédictins, deux châteaux ruinés et deux églises, dont l'une romane et l'autre gothique. Commerce de vins (caves de l'Ermitage de Chassiers), graines de vers á soie, grains et farines, moulinages. Joannas (776) a une fabrique de soie. Laurac (1053) fait le commerce de vers à soie et de vins. Montréal (565), sur la Lagne, possède, avec deux tours, restes d'un ancien château, des fabriques de tuiles et de briques. Vinézac (1030), sur le ruisseau de Ligne, conserve les ruines d'un château. Tauriers (201), sur la

Lagne; Uzer (400), sur le ruisseau de Ligne, et Vinézac ont des moulinages.

Rien à remarquer à Chauzon (520 hab.), sur l'Ardèche; Chazeaux (453), sur le riou de Ligne; Prunet (527), sur la Lagne; Rocher (417), sur la Lagne; Rocles (845), près du torrent de la Baume, et Sanilhac (972).

2. Le canton de *Burzet* renferme les plus hauts sommets du Vivarais (Gerbier de Jonc, 1551 mèt.) et la source de la Loire, ainsi que les richesses volcaniques de la vallée de Burzet.

Burzet (2734 hab.), situé sur la rivière de ce nom, au pied de roches granitiques, possède les ruines du château de Peyne et une belle église de 1400, un hospice, des forges et des moulinages. Saint-Pierre-de-Colombier (928), au confluent de la Fontaulière et de la rivière de Buzet, a de nombreux mouliniers soie.

Les autres communes sont Péreyres (401), sur la rivière de Burzet, Sagnes et Goudoulet (819), et Sainte-Eulalie (712), celle-ci sur la Loire.

3. Le canton de *Coucouron*, sur les limites de la Haute-Loire, est un des cantons les plus élevés du département. Les monts du Vivarais y atteignent 1366 mèt. au point culminant et 1161 m. sur le territoire même du chef-lieu.

Coucouron (1305 hab.) est situé entre le Langougnol et la Méjeanne, affluents de la Loire. Les autres communes sont: la Chapelle-Graillouse (1410); Issarlei (1886), sur la Loire; Lanarce (884), sur l'Esperonnette, affluent de l'Allier; Lavillatte (420) et Lesperon (760), toutes deux également sur l'Esperonnette.

4. Le canton de *Joyeuse*, incliné du nord-ouest au sud-est dans le sens de son principal cours d'eau (la

Beaume), a encore des sommets qui dépassent 1200 mèt. Vaste et beau canton où l'air est vif et sain, où abondent les collines gracieuses, les agréables vallons.

Joyeuse (2082 hab.), sur la Beaume, qui a donné son nom à une ancienne et illustre maison de France, passa au XIII[e] siècle, par le mariage de Vierne d'Anduze, dame de Joyeuse, dans la famille de Châteauneuf-Randon, fut érigé en baronnie, puis en vicomté, pour Tanneguy de Joyeuse vers 1450, en duché-pairie pour Anne de Joyeuse[1] (1581) et pour Louis de Melun (en 1714). On y voit des restes d'anciennes murailles flanquées de tours, un ancien château aujourd'hui hôtel de ville et, dans l'église, une chapelle des sires de Joyeuse.

Manufacture de tissus, fabrique et filature de soie, fabrique de casquettes. Élève de vers à soie.

Auriolles-sous-Sampson (405 hab.), sur l'Ardèche, a des moulins et une scierie mécanique. Beaulieu-la-Grange (782), une tuilerie. La Beaume (840), sur le

[1] La famille de Joyeuse est célèbre. Guillaume, vicomte de Joyeuse, en fut le chef. Après avoir été évêque d'Aleth, il fut chargé de la guerre contre les protestants du Midi, en 1562, devint maréchal de France en 1582 et mourut dix ans après. Il eut pour fils : Anne, François et Henri de Joyeuse.

Anne de Joyeuse (1561-1587), un des mignons de Henri III, amiral de France, gouverneur de Normandie, épousa Marguerite de Vaudemont-Lorraine, sœur de la reine, et périt à Coutras.

François (1562-1615) fut archevêque de Narbonne, de Toulouse, de Rouen, cardinal, président de l'assemblée du Clergé (1605), légat du pape en France (1606), sacra Louis XIII et Marie de Médicis et présida les États généraux de 1614.

Henri de Joyeuse (1567-1608) devint le capucin *frère Ange*, Henri de Guise le chargea, en 1588, de renouer des négociations avec Henri III. Il fut un des derniers ligueurs, se soumit à Henri IV, fut gouverneur du Languedoc et rentra dans son couvent.

torrent de ce nom, des carrières de pierres calcaires. Près de là se trouvent une grotte volcanique remarquable et la chaussée basaltique du Pont de Beaume.

Il y a des filatures de soie à Lablachère (1928 hab.); Ribes (495), sur le torrent de la Beaume; Saint-Genest-de-Bauzon (441), sur la Salindre et Vernon (341). Ribes possède de plus des mines de plomb argentifère.

Les autres communes moins importantes ou remarquables sont : Chandelas (783 hab.) ou Camps ; Faugères (352), sur la Salindre ; Grospierres (899) ; Puyzac (886), sur la Salindre ; Planzolles (342) ; Rozières (1291), sur le torrent de la Beaume; Sablières (1048), sur la Drobie; Saint-Alban-sous-Sampson (652), sur le Chassezac ; et Saint-André-le-Champ (575), sur la Drobie.

5. Le canton de *Montpezat* est couvert des montagnes granitiques et volcaniques du Vivarais. Le commerce du bois y est assez considérable.

Montpezat (2339 hab.), près de la Fontaulière, a des fabriques de draps, des moulins à farine et à soie. On y voit les vestiges d'une voie romaine et d'un ancien temple de Jupiter olympien, les restes d'un vieux château, le donjon gothique de Pourcheyrolles, une belle église, et, dans les environs, le lac Ferraud, les volcans du Chambon, de Fontaulière, de la Gravenne et de la Vestide.

Le Béage (1512 hab.), sur la Veyradeyre, garde les ruines de la Chartreuse de Bonnefoy; Mazan (1884), celles d'une abbaye cistercienne, fondée en 1120. Les autres communes sont : Cros-de-Géorand (1518), près de la Loire ; Le Roux (608), près de la Fontaulière ;

Saint-Cirgues-en-Montagne (1044), sur le Vernazon; et Usclades-et-Ricutord (528), sur la Loire.

6. Le canton de *Saint-Étienne-de-Lugdarès* comprend 8 communes. Saint-Étienne-de-Lugdarès (1580 hab.), sur le Masméjean, exploite du kaolin. Borne (418), près de la Borne, possède de belles gorges et une vieille tour. Au Chambon était une abbaye de l'ordre de Cîteaux. Saint-Laurent-les-Bains (710), près de la Borne, a des eaux thermales, des gorges que l'on considère comme des plus sauvages de la France et une abbaye moderne de Notre-Dame-des-Neiges. Rien de plus pittoresque que les environs.

Autres commmunes : Cellier-du-Luc (362 hab.), sur l'Allier; Laval-d'Aurelle (210), sur la Borne; Laveyrune (415), sur l'Allier; Plagnal (511) et Saint-Alban-en-Montagne (386), sur l'Esperonnette.

7. Le canton de *Thueyts* est dans une région extrêmement montagneuse (Croix de Bauzon, 1540 mèt.), au milieu d'éruptions volcaniques.

Thueyts (2532 hab.), sur un plateau formé par les laves du volcan de ce nom, au confluent de l'Ardèche et du Médéric, renferme des sources d'eaux minérales, un ancien manoir de la famille de Blou, la tour de Chadenac, et, dans les environs, de belles cascades, une magnifique colonnade basaltique et la Gueule d'Enfer ou Pont du Diable.

Chirols (688 hab.), sur la Fontaulière; Nieigles (1996), sur l'Ardèche, et Pont-de-Labeaume, qui en dépend, ont des moulinages et des fabriques de soie. Fabras (507), sur l'Ardèche, Saint-Cirgues-de-Prades (475) et La Souche (1391), sur le Lignon, n'offrent rien de remarquable.

Jaujac (2533 hab.), sur le Lignon, rappelle le cratère de ce nom du pied duquel jaillit la source minérale du Peschier. Près de là sont les ruines des châteaux de Laulagnet et de Jaujac. Patrie du poète V. Fabre (1785-1831). Fabrique de draps, moulinages de soie, scierie mécanique.

Meyres (2421 hab.), sur l'Ardèche, renferme une riche mine de plomb argentifère, des eaux minérales fort estimées, des moulinages et des scieries. On y remarque les rochers d'Astel et les ruines du château de Saint-Médard.

Meyras (1619 hab.), sur l'Ardèche, a gardé les vestiges d'un temple antique et les ruines d'un château (à Roulandy). Cratère de Saint-Lager et volcan de Soulhiol. Sources d'eaux minérales et thermales, scierie mécanique et moulinages. Prades (1200), sur l'Ardèche, a deux églises gothiques, le pèlerinage de Sainte-Croix, un moulinage, des mines de houille et des eaux minérales.

8. Le canton de *Valgorge* est en plein massif du Tanargue et c'est au pied d'un de ses sommets les plus élevés, le Tanargue proprement dit (1487 mèt.), que se trouve le chef-lieu.

Valgorge (1166 hab.), sur la Beaume, conserve les restes (une belle tour carrée) d'un château du XI^e^ siècle, ainsi que les ruines du monastère de Chambons, dans la forêt de ce nom. C'est la patrie du marquis de La Fare (1624-1712), qui servit contre les Turcs dans l'armée autrichienne et en Hollande, sous Louis XIV. Ami de Chaulieu et, comme lui, épicurien spirituel, il écrivit des mémoires sur Louis XIV.

Saint-Mélany (660 hab.), sur la Drobie, a une source

sulfureuse (source de l'Œuf) et du plomb argentifère. Aux environs jolies cascades. Beaumont (954), sur la Drobie, possède un moulinage.

Rien de spécial à Dompnac (583 hab.). Laboule et Valos (781), sur le torrent de la Beaume. Loubaresse (251), à la source du torrent de la Beaume, et Montselgues (470), près de la Borne.

9. Le canton de *Vallon* offre un sol fertile d'ordinaire en vignes, noyers, mûriers, etc.

Vallon (2546 hab.), près de l'Ardèche, non loin du confluent de l'Ibie, possède un ancien château, bâti sous Louis XIII et servant aujourd'hui d'hôtel de ville. Cette petite ville a des fabriques de lampes, de becs de lampes, et de tiges piquées pour chaussures, une manufacture de chemises, une filature de soie, des tanneries. On voit au Vieux Vallon les ruines du Chastelas et aux environs de belles gorges et cascades et des grottes magnifiques, sans compter le fameux pont d'Arc dont nous parlons plus haut. Patrie de Clotilde de Surville (1405-1496), femme poète, morte à plus de 90 ans. Élevée à la cour du comte de Foix Gaston Phœbus, elle avait épousé en 1421 Bérenger de Surville, tué au siège d'Orléans (en 1428). Ses poésies « qui la placèrent de son temps après Charles d'Orléans », conservées par un de ses descendants, le marquis de Surville († 1793), ont été publiées au commencement du XIXe siècle [1].

Balazuc (705 hab.), sur l'Ardèche, a les ruines d'un ancien château avec donjon ; la Bastide-de-Virac (425),

[1] Toutefois ces poésies, élégies, morceaux lyriques, épîtres, etc., publiées de nos jours, renfermeraient des anachronismes, et M. Antonin Macé les attribue au marquis lui-même.

les restes de l'ermitage de Saint-Romain; Ruoms (1666), des restes d'anciens remparts, une église romane, des maisons du XIII^e^ ou du XIV^e^ siècle, des carrières, des brasseries et malteries, une fabrique de soie. On trouve des pierres druidiques dans les environs de Ruoms qui sont très pittoresques. Salavas (618), sur l'Ardèche, renferme de la terre réfractaire pour verreries et creusets ainsi que des fabriques de poterie; Vagnas (751), des poteries et des schistes bitumineux.

Les autres communes sont : Bessas (444 hab.), à la source du Gravenet, affluent de la Cèze; Lagorce (1390) près de l'Ibie; Orgnac (537); Pradons (318), sur l'Ardèche, et Sampzon (280), également sur l'Ardèche.

10. Le canton des *Vans*, élevé surtout à l'ouest et partout accidenté, offre parmi les collines et les vallées un sol parfois riche, couvert le plus souvent de vignes, de châtaigniers, de mûriers.

Les Vans (2513 hab.), sur le Chassezac, font le commerce de soie, de graines de vers à soie, de toile, de houille, de plomb argentifère, de filoselles et de peaux. On y voit des restes d'anciennes murailles, un tombeau romain, la jolie place de la Grave et, près de là, au bois de Païolive, des dolmens et des rochers.

Assions (972 hab.), sur la Salindre, près de son confluent avec le Chassezac, a des filatures de soie; Banne (1329), sur le Granson, des mines de houille; Berrias (727), sur le Granson, une fabrique de gants. On trouve dans cette dernière commune les ruines du château de Jallez, célèbre par la réunion qui s'y forma sous le nom de camp de Jallez, en septem-

bre 1790, sous prétexte de former des fédérations, mais en réalité pour faire une conspiration royaliste ayant pour but de soulever le Midi contre la Constituante. Cette tentative échoua et le château fut brûlé en 1792.

Chambonas (1000 hab.), sur le Chassezac, possède un beau château, des tanneries, tuileries et moulinages; Malbosc (728), sur la Ganière, affluent de la Cèze, a des mines d'antimoine et des minoteries; Saint-André-de-Cruzières (954), sur la Claisse, des filatures; Thines (588), une remarquable église romane.

Les autres communes sont : Brahic (464), sur la Ganière; Casteljau (511), sur le Chassezac; Chassagnes (336), sur le Chassezac; Gravières (736), sur le Chassezac, Lafigère (210), sur le Chassezac; Malarce (341), sur le Chassezac; Naves (460); Saint-Jean-de-Pourcharesse (411); Sainte-Marguerite-la-Figère (614), au confluent du Chassezac et de la Borne; Saint-Paul-le-Jeune (1178); Saint-Pierre-le-Déchausselat (422); (422); Saint-Sauveur-de-Cruzières (812), sur la Claisse; et Salelles (444), sur le Chassezac.

c. L'*arrondissement de Tournon* comprend 11 cantons, 125 communes et 150,597 habitants. Les cantons sont ceux de Tournon (16 communes); Annonay (14); Le Cheylard (13); Lamastre (9); Saint-Agrève (8); Saint-Félicien (9); Saint-Martin-de-Valamas (10); Saint-Péray (10); Satillieu (10); Serrières (17) et Vernoux (9).

1. Tournon (5146 hab.), est dans une agréable situation, sur la rive droite du Rhône, au pied d'un rocher escarpé sur lequel s'élève un ancien château ayant de vieilles tours et une chapelle gothique. C'est là que se

trouvent aujourd'hui l'hôtel de ville, le palais de justice et la prison.

Ce château a été, ainsi que la ville et le territoire de Tournon, possédé jadis par les seigneurs de ce nom jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle, puis par les familles de Montmorency, de Ventadour et de Rohan-Soubise. C'est là que naquit le fameux cardinal de Tournon (1489-1562), abbé de la Chaise-Dieu, archevêque d'Embrun (1517), de Bourges (1525), et de Lyon, ami de François I^er^, négociateur des traités de Madrid, de Cambrai et de Nice, abbé de Saint-Germain-des-Prés et cardinal, fondateur du collège de Tournon (1536). Ce collège célèbre, qui compta jusqu'à 2000 élèves, fut transformé en lycée en 1813. Il est entouré d'un beau parc. Le dauphin, fils de François I^er^, mourut à Tournon, en 1536.

L'église (1300), ancienne collégiale, n'offre rien de remarquable. On voit sur la place des Capucins une statue en marbre du général Rampon.

Cette petite ville communique avec Tain par deux ponts suspendus dont l'un, qui remonte à 1824, est le premier qui ait été fait en France.

Tournon a des fours à chaux et à plâtre, des fabriques de cuirs et courroies mécaniques, de harnais, de soie, de tuiles, une fonderie de cuivre ; fait le commerce de ferblanterie et chaudronnerie, de vins fins, et de marrons, pommes de terres et autres produits du sol. Certaines communes font un assez grand commerce de fruits.

On voit à Arras (481 hab.) et à Vion (696), toutes deux sur le Rhône, les ruines d'anciens châteaux (chât. d'Iserand et ancienne église à Vion) ; Sarras (1331),

sur le Rhône, a des fabriques de chaux, de peignes en corne, sulfate de baryte.

Rien de particulier à noter dans les autres communes : Cheminas-et-Ceintres (409 hab.) ; Colombier-le-Jeune (908), sur l'Orne, sous-affluent du Doux par le Duzon ; Eclassan (907) ; Etables (962) ; Glun (449), sur le Rhône ; Lemps (480) ; Mauves-sur-Rhône (851) ; Ozon (510), sur le Rhône ; Plats (713), sur le Duzon ; Saint-Barthélemy-le-Plein (1106), sur le Doux ; Saint-Jean de Muzols (1074), près du confluent du Doux et du Rhône, et Secheras (469).

2. Le canton d'*Annonay* est couvert des ramifications de la chaîne des Boutières qui y a ses principaux sommets.

Annonay (17,626 hab.) est la ville la plus peuplée du département. Située au confluent de la Drôme et de la Cance, elle offre un aspect irrégulier et bizarre qu'elle doit à sa position dans le creux de plusieurs vallons ainsi que sur les flancs et le sommet des coteaux. Cette ville, d'origine gauloise ou romaine, souffrit beaucoup des guerres de religion, fut prise et pillée tour à tour par les catholiques en 1562 et par les protestants en 1569 et 1574. C'est là qu'eut lieu en 1783 la première ascension de montgolfière, et une pyramide élevée sur la place du Collège en rappelle le souvenir.

On voit encore sur un roc à pic les restes de l'ancien château que remplace un château moderne ; la statue en bronze de Boissy d'Anglas, par Hébert ; les églises Notre-Dame et de Trachin, l'Hôtel de ville, le couvent de Sainte-Marie-des-Dames (Ursulines). Patrie des frères Montgolfier (Joseph et Étienne), et du comte Abrial.

Cette ville très industrielle a de nombreuses mégisseries et papeteries, des fabriques de soie, de chaux, des filatures de laines. Élève de vers à soie, commerce de draps, de bonneterie, de couvertures de laine, de produits chimiques, brasseries, grains et farines, minoteries, fabrique de maroquins, de registres, de cuirs et peaux, d'engrais.

Il y a des fabriques de papiers à Boulieu (1277 hab.), sur la Déone; Davezieux (1253), et Saint-Marcel-les-Annonay (1087), sur la Déone; une teinturerie en soie à Roiffieux (1117), un cardage de laine à Saint-Julien-Vocance (1192); des tissages mécaniques et moulinages de soie à Vanosc (1784); une minoterie à Vernosc (1013), sur la Cance; une filature de soie à Villevocance (808), une filature de laine et un moulinage de soie à Vocance (875).

Autres communes : Monestier (287); Saint-Clair (388); Saint-Cyr (502), et Talencieux (473), sur le Rhône, près du confluent de la Cance.

3. Le canton du *Cheylard* est situé en pleines montagnes des Boutières et de Coiron.

Le Cheylard (3228 hab.), au confluent de la Dorne et de l'Érieux, a des moulins à soie, des filatures de laine, des fabriques de foulards, des teintureries. Il fait le commerce de fers et de quincaillerie.

On trouve des moulinages en soie à Dornas (1305), sur la Dorne; Mariac (1249), sur la Dorne; Saint-Barthélemy-le-Meil (758), sur le Talaron; Saint-Christol (844), sur le Talaron; une filature de laines à Saint-Michel-le-Rance (522), sur l'Érieux; une fabrique de tissus à Accons (599), sur la Dorne.

Les autres communes sont Jaunac (230 hab.), sur

l'Érieux; Nonières (734), Saint-Andéol-de-Fourchades (1121), sur la Dorne; Saint-Cierge-sous-le-Cheylard (412), sur l'Érieux; Saint-Genest-Lachamp (1113), sur le Talaron; et Saint-Julien-Labrousse (1335).

4. Le canton de *Lamastre*, très accidenté, fait une grande exportation de marrons et de pommes.

Lamastre (3603 hab.), sur le Doux, a des fabriques de draps et de velours, des filatures de laine et de soie. Il y avait jadis un prieuré. Ruines de plusieurs châteaux dont celui de Retourtour. Belle église du XVII[e] siècle.

Desaignes (3600 hab.), sur le Doux, possède des eaux minérales alcalines très gazeuses; Empurany (1790), sur le Doux, des fabriques de faucilles. Saint-Barthélemy-le-Pin (1178) et Saint-Prix (939), sur la Sumène, des moulins à farine et à soie. Autres communes : Crestet (806), sur le Doux; Gilhoc (1338), à la source de l'Orne; Nozières (1391); Saint-Bazile (1299), commerce de bestiaux, de fruits.

5. Le canton de *Saint-Agrève* ne compte que 8 communes.

Saint-Agrève (3217 hab.), non loin de l'Érieux, sur le mont Chiniac, renferme les ruines d'un château du XV[e] siècle; Saint-André-des-Effangeas (1134) garde celles du château du Beaudiné; ce bourg est situé à peu de distance de la source du Doux.

Rien d'important à Devesset (1632 hab.), situé à la source de l'Érieux; à La Bâtie-d'Andaure (977), sur le Doux; au Pouzat (229); à Rochepaule (2108), près du Doux; à Saint-Jeure-d'Andaure (1040); à Saint-Romain-le-Désert (930), près du Lignon.

6. Le canton de *Saint-Félicien* est assez commerçant.

Saint-Félicien (2263), sur la Daronne, a des teintureries et fait le commerce de ferblanterie, de draps et de toiles ; Boucieu-le-Roi (601), sur le Doux, a des filatures de laine. Les autres communes sont : Arlebosc (1141), sur le Doux; Bosas (888); Colombier-le-Vieux (1203), sur la Daronne; Lafarre (545), sur le Doux; Pailharès (1541), sur la Daronne; Saint-Victor (2017) et Vaudevant (810).

7. Le canton de *Saint-Martin-de-Valamas* est très élevé, très boisé, très accidenté. Il renferme de bons pâturages.

Saint-Martin-de-Valamas (2457 hab.), sur l'Érieux, à son confluent avec le Salious et l'Eysse, possède une mine de houille, une manufacture de tissage et des moulinages. Arcens (1178), sur l'Eysse, fait le commerce de farines et de vins. Borée (1326), sur le Salious, possède une grotte dite des Sauvages et les ruines d'un vieux château. Saint-Martial (1814), près du Gerbier de Jonc, a de belles grottes.

Autres communes : Chanéac (924); La-Chapelle-sous-Chanéac (632) ; La Rochette (600), sur le Salious ; Saint-Clément (782), sur le Salious ; Saint-Jean-Roure (796); Saint-Julien-Boutières (1491) ; et Saint-Martial (1814), sur l'Eysse.

8. Le canton de *Saint-Péray* est semé de collines couvertes de vignobles et de vallées très productives. Commerce de fruits et de vins.

Saint-Péray (2555), près du Rhône, au confluent du Mialan et du Merdari, doit à ses vins blancs une réelle réputation. C'est une coquette petite ville en perpétuels rapports avec Valence qui y est reliée par un pont suspendu sur le Rhône. On y voit le château de Beau-

regard, ancienne prison d'État, et sur une hauteur les ruines de l'antique manoir des ducs de Crussol. Fabriques de bouchons, de chaux, briques et tuiles, exploitation de pierres de Crussol; commerce important de vins mousseux et non mousseux.

Alboussière ou Saint-Didier-de-Crussol (976 hab.), sur le Duzon, possède une tuilerie; Cornas (700), sur le Rhône, d'excellents vignobles; Guilherand (592), près du Rhône, une fabrique de carreaux hydrauliques (aux Granges-lès-Valence) et des carrières (de Crussol); Soyons (698), du pyrite de fer et des fonderies, une ancienne tour, débris d'un château fort (le château d'Yons), un antique taurobole et les ruines d'une abbaye.

Toulaud (1532), sur le Mialan, fait le commerce de raisin. Chasselas. Autres communes : Champis (947), sur le Duzon; Châteaubourg (267), sur le Rhône; Saint-Romain-de-Lerps (642) et Saint-Sylvestre (869), sur le Duzon.

9. Le canton de *Satillieu* est fort pittoresque. Exploitation de bois.

Satillieu (2297 hab.), sur l'Ay, avait une abbaye de bénédictins. Châteaux de Mahun, de Notre-Dame d'Ay avec chapelle de ce nom. Fabrique de soie et scierie mécanique.

La Louvesc (1112), sur l'Ay, possède un pèlerinage célèbre au tombeau de Saint-François-Régis († 1640). Exploitation de bois et scieries mécaniques, fabriques de chapelets. Quintenas (1127), au sud de la Cance, a les ruines d'un donjon et une fabrique de soie ; Saint-Jeure-d'Ay (471), des moulins à farine et des fabriques de sabots; Saint-Symphorien-de-Mahun (916), des

moulins et des scieries mécaniques; Saint-Romain-d'Ay (661, les restes d'un château fort, le château du Plantier et dans l'église une Vierge noire, but d'un pèlerinage fréquenté.

Les autres communes sont : Ardoix (856), au sud de la Cance ; Préaux (1303) ; Saint-Alban-d'Ay (1257) et Saint-Pierre-des-Macchabées (866), sur le Doux.

10. Le canton de *Serrières* est accidenté et boisé. Commerce de fruits.

Serrières (1538), qui possède un beau pont suspendu sur le Rhône, fait le commerce de grains et farines, de vins, de chaux, et a des distilleries.

Andance (1105 hab.), sur le Rhône, a conservé des vestiges d'un temple romain; elle fait le commerce de fourrages, de bois de construction, de chaux et plâtre. Limony (740), au confluent du Rhône et du Fayen, a un tissage de soie ; Peaugres (970), des carrières ; Saint-Désirat (871), sur le Rhône, des fabriques de poterie et de tuiles ; Saint-Étienne-de-Valoux (322), des fabriques de tuiles plates à la mécanique. On voit à Champagne (407), sur le Rhône, outre une belle église romane, de nombreux et remarquables vestiges de l'époque païenne.

Les autres communes sont : Bogy (363) ; Brossaing (300) ; Charnas (466) ; Colombier-le-Cardinal (237) ; Félines (745) ; Peyraud (386) ; Saint-Jacques-d'Atticieux (225) ; Savas (523) ; Thorrenc (173) et Vinzieux (320).

11. Le canton de *Vernoux* a des collines couvertes de bois et de belles et riches vallées.

Vernoux (2933 hab.), près de la Dunière, a une filature de laine, des moulinages de soie, des moulins à

farine, des fabriques de sabots, des tuileries et briqueteries. On voit dans les environs les restes du château de Rivoire et du donjon de la Tourrette.

Chalançon (1238 hab.), près de l'Érieux, a des vestiges d'anciennes murailles, des tanneries et fait le commerce des confections ; de même Saint-Jean-la-Chambre (1054) a des marchands d'étoffes dites indiennes ; et Saint-Maurice-sous-Chalançon (625), près de l'Érieux, des mouliniers en soie. Silhac (1538) est un bon pays de culture.

Les autres communes sont : Boffres (1507), Saint-Apollinaire-de-Rias (576), Saint-Félix-de-Châteauneuf (462) et Saint-Julien-le-Roux (414).

Saint-Jean-la-Chambre est la patrie de Boissy d'Anglas (1756-1826).

Les monuments historiques sont les dolmens de Saint-Alban, de la Lauze et du Bois-des-Rochers, à Beaulieu ; les églises de Bourg-Saint-Andéol, Champagne, Cruas, Mazan (anc. abbaye), Mélas, Thines ; le bas-relief mythriaque, à Bourg-Saint-Andéol ; les ruines du château de Cruas ; les tapisseries de l'Hôtel de Ville de Vallon ; la maison des Chevaliers et le clocher de la cathédrale Saint-Vincent, à Viviers.

L'agriculture est loin d'être négligée dans ce département où elle rivalise avec l'industrie. La pomme de terre et la châtaigne y suppléent à l'insuffisance des céréales. Ce sont les fameux marrons de Lyon. Élève du bétail (race bovine dite du Mézenc, moutons, chèvres, ânes et mulets). Élevage en grand des vers à soie. Excellents vignobles (Saint-Péray, Guilherand, Saint-Jean, pour les vins blancs ; Aubenas, Alissas, la Baume, Limony, Mauves, Montréal, Rosières,

Sara, etc., pour les vins rouges). Grandes forêts et exploitation du bois (forêts de Bauzon, de Bonncfoy, de Bourg-Saint-Andéol (1996 hectares), des Cambons, de la Bastide de Virac, Lavillatte, Laveyrune, Mazan, d'Orgnac, de Saint-Marcel-d'Ardèche, de Saint-Remèze, etc. Gibier de toute sorte, à poil et à plume. Belles pépinières de l'État à Aubenas, Sainte-Eulalie, Mazan, Montpezat.

Paillettes d'or dans l'Érieux, mines de plomb, d'antimoine (Malbosc), d'argent, couperose (Flaviac), mines de fer, houille, cristal de roche, granit, porphyre, marbre, grès, pierres de toutes sortes, ardoises, sources d'eaux minérales.

Production de la soie, mégisserie, tannerie, papeterie viennent au premier rang; hauts fourneaux, fonderies et forges; draps pour papeteries et autres, toiles et filoselles, chapeaux de paille; poterie et carreaux; scieries mécaniques, etc.

Exportation de bœufs, moutons, gibier, peaux, laines, graines de vers à soie et soieries, miel, fruits, marrons surtout et graines potagères, vins, bois, plantes médicinales et tinctoriales, eaux minérales et minerais de fer, argent et plomb, houille, fonte, papiers et parchemins, poils ou bourres de chevreaux, chapeaux de feutre, etc.

Importation de denrées coloniales, peaux brutes, soies grèges, coton brut, coke, céréales, chevaux, porcs, vins, articles d'épicerie et d'ameublement.

Le département de l'Ardèche compte 7 routes nationales qui sont : la route 82, de Roanne au Rhône; la route 86, de Lyon à Beaucaire; la route 101, de Pont-Saint-Esprit à Mende; la route 102, de Viviers à Cler-

mont; la route 103, de La Voulte à Retournac; la route 104, de La Voulte à Alais, et la route 105, du Puy à Annonay.

Les chemins de fer sont ceux :

1° De Paris et Lyon-Perrache à Nîmes (791 kilom.), desservant dans l'Ardèche : Serrières (572 k. de Paris), Peyraud (576 k.), Andance (583 k.), Sarras (588 k.), Vion (597 k.), Tournon (604 k.), Mauves (607 k.), Saint-Péray (617 k.), Soyons (624 k.), Charmes (628 k.), Beauchastel (632 k.), La Voulte (637 k.), Le Pouzin (642 k.), Baix (647 k.), Cruas (654 k.), Rochemaure (662 k.), le Teil (667 k.), Viviers (676 k.), Saint-Montant (683 k.), Bourg-Saint-Andéol (689 k.) et Saint-Just (697 k.).

2° De Firminy à Saint-Rambert-d'Albon (85 kilom.), desservant Saint-Marcel-d'Annonay (59 k.), Boulieu (62 k.), Annonay (65 k.), Midon (71 k.) et Peyraud (83 k.).

3° De La Voulte à Livron (5 kilom.) et à Privas, par le Pouzin (6 k.), Saint-Lager (13 k.), Chomérac (18 k.) et Privas (27 k.).

4° De Paris à Alais (766 kilom.), par le Teil (667 k.), Aubignas-Aps (676 k.), Saint-Jean-le-Centenier (683 k.), Villeneuve-de-Berg (689 k.), Vogué (695 k.), Balazuc (700 k.), Ruoms-Vallon (707 k.), Grospierres (714 k.), Beaulieu (721 k.), et Saint-Paul-le-Jeune (730 k.).

5° De Vogué à Nieigles-Prades (19 kilom.), par Saint-Sernin (5 k.), Aubenas (10 k.) et Vals (15 k.).

VOLCANS ÉTEINTS DU VIVARAIS

CHAUSSÉE DE CHENAVARI

On voit, en entrant dans le Vivarais, qu'il a été le vaste théâtre où des volcans très multipliés et très anciens ont exercé toute leur fureur : on y reconnaît une multitude de buttes, de pics, de montagnes de laves, et on y distingue encore des cratères aussi bien caractérisés que plusieurs de ceux des volcans actuellement brûlants. Ce qu'il y a surtout d'admirable et de bien curieux ici, c'est que les différents lits de presque toutes les rivières et des torrents sont bordés, de droite et de gauche, par de grandes et superbes chaussées formées par un assemblage de colonnes prismatiques.

C'est parmi cette multitude de grands foyers et d'immenses coulées de laves qu'on voit encore plusieurs cratères qui ont des caractères très remarquables : on en distingue surtout quatre dans ce genre, qui offrent les plus curieux morceaux volcaniques qui puissent exister ; il en est deux particulièrement dont les bouches, placées au plus haut d'une montagne conique, ont un tel caractère de conservation, qu'on y remarque encore les courants de laves qui ont descendu par ondulation dans la plaine, où ils ont formé de superbes pavés de géants. Ces quatre cratères d'une admirable conservation se nomment la Coupe du Col d'Aisa, la Coupe de Jaujac, les Balmes de Montbrul et la Gravène de Theuyts.

Les pavés en colonnes prismatiques du Bas-Vivarais ont en général une belle conservation : les prismes bien

filés n'y sont pas d'un trop gros volume et sont configurés à 3, 4, 5, 6, 7 et 8 pans bien caractérisés ; plusieurs sont fort élevés, d'autres articulés ; le basalte se présente encore ici sous diverses formes, telles qu'en tables, en masses irrégulières, etc.

Les volcans du Haut-Vivarais, qui paraissent n'avoir pas moins été formidables que ceux de la partie méridionale de cette province, n'ont pas, en général, le ton de conservation des premiers ; je crois, à la vérité, que l'aspérité du climat, les pluies, les neiges et les froids excessifs qui règnent dans ces contrées ont dégradé plusieurs de ces chaussées, qui sont même, en général, recouvertes d'une espèce de lichen blanc ou jaunâtre, qui enlève une partie des effets que ces grandes masses devraient produire, et leur donne un air de rouille et de vétusté qui les fait paraître beaucoup plus antiques et en plus mauvais état que ceux du Bas-Vivarais ; malgré cela cependant, il est à croire que ces volcans ont essuyé, postérieurement à leur formation, de terribles révolutions qui ont porté de grands dérangements dans leur site et dans leur disposition primitive.

On trouve, par exemple, au-dessus du lieu nommé la Chavade, sur le plus haut de la côte de Maïre, une espèce de plaine de plusieurs lieues où tout est absolument jonché de prismes et de masses de basaltes usés, arrondis et dispersés au loin parmi de gros blocs de granits roulés ; une très grande et très formidable révolution diluvienne semble avoir laissé de toutes parts ici des restes de ruine et de dévastation. J'observe encore qu'on ne trouve, dans le Haut-Vivarais, nuls cratères caractérisés comme ceux dont j'ai déjà parlé : ils

se sont presque tous abîmés et ont formé des lacs, tels que ceux d'Issarlès, du Bouchet-Saint-Nicolas, ou de grands enfoncements qui n'ont presque conservé aucun caractère de leur première origine.

Les chaussées les plus vastes et les plus considérables de ce pays sont en général plutôt disposées en grandes masses, en ébauches de prismes ou en colonnes d'un très gros calibre, qu'en prisme régulier et bien caractérisé comme ceux du Bas-Vivarais, où les chaussées sont plus égales, plus régulières et mieux disposées et se prolongent beaucoup plus au loin ; on voit, en un mot, un ton de fraîcheur et de conservation qu'on ne trouve plus dès qu'on s'est élevé sur le plus haut de la côte du Maïre ; il est vrai qu'on y remarque en revanche de très grands objets qui méritent d'être observés et d'être médités avec attention.....

La disposition générale des volcans du Vivarais est telle qu'on peut les suivre sans interruption depuis Rochemaure, en entrant dans le Coueirou, jusqu'au delà de Pradelle, en passant par le Collombier, Montpezat, et en laissant la côte de Maïre sur la gauche, ce qui fait une ligne un peu arquée, d'environ 18 lieues de longueur; on pourrait même encore, si l'on voulait, prolonger cette ligne de 7 ou 8 lieues dans le Vivarais, et l'on obtiendrait alors une zone d'environ 26 lieues de longueur, brûlée sans interruption par l'action des feux souterrains.

Si, par un calcul bien simple, on donne à cette zone une extension de 26 lieues en longueur et qu'on fixe son diamètre à une largeur qui ne saurait être moindre que de 4 lieues, on aura une surface de 104 lieues...

Chaussée de Chenavari. Cette grande chaussée pré-

sente un tableau superbe : elle est taillée à pic et comme alignée dans un espace de plus de 600 pieds; les colonnes, placées perpendiculairement, ont plus de 40 pieds d'élévation ; elles sont de divers diamètres, bien dessinées, d'un beau caractère, et elles se séparent avec la plus grande facilité. On en voit plusieurs qui, s'élevant au-dessus des autres, ressemblent à de grands obélisques, tandis que d'autres, prêtes à se détacher, n'appuyant que sur des points, ou suspendues par leur sommité incrustée dans le basalte en masse, font détourner la vue, étant prêtes à écraser quiconque s'arrêterait un peu trop pour les contempler. Toute cette chaussée étant appuyée sur une pente rapide, la multitude de colonnes qui se sont détachées offre une autre scène non moins intéressante : on ne voit que des entassements de ces colonnes posées dans tous les sens, accumulées les unes sur les autres, plusieurs n'ayant pas souffert dans leur chute et étant restées droites ou simplement inclinées, imitent des espèces de tours, des pyramides, des clochers, des bâtiments détruits. Ce grand et magnifique spectacle porte un caractère unique de ruine et de dévastation. Toute la sommité de la colonnade est recouverte par des masses irrégulières de basalte d'un volume considérable. On observe, dans la principale face de cette chaussée, deux grandes cassures transversales qui la coupent dans toute sa longueur; cet accident doit être attribué, selon toutes les apparences, à quelque tremblement de terre qui, en ébranlant cette chaussée, aura occasionné ces deux coupures.

Les prismes du pavé de Chenavari sont à 5, 6 et 7 pans, dans la partie qui fait face au couchant ; leur dia-

mètre est depuis 5 pouces jusqu'à 1 pied et demi ; il y en a de très sains, d'autres sont d'un basalte un peu graveleux ; on n'y rencontre aucun corps étranger, si ce n'est quelques points de schorl noir. Comme j'ai dit que ce pavé formait un vaste plateau, bordé de colonnes, la partie opposée à celle dont je viens de faire mention, c'est-à-dire la chaussée qui fait face au Dauphiné, renferme des prismes d'un énorme volume, dont plusieurs ont 2 pieds de diamètre sur 15 à 18 de hauteur. Il est encore un segment de cette belle chaussée qui renferme des colonnes articulées, c'est le côté qui fait face à Rochemaure. Là, on trouve de très jolis prismes, qui n'ont environ qu'un pied de hauteur sur 5 ou 6 pouces de diamètre.

Le volcan de Chenavari porte dans toutes ses parties sur une grande base calcaire, soit du côté qui fait face à Rochemaure, où l'on trouve de grands bancs de cette pierre, en montant vers les premières fermes nommées *Lous Coutas*, soit du côté de la profondeur du ravin de Meisse, soit enfin dans la partie qui conduit aux Granges des Odouards.

(Faujas de Saint-Fond. *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay.*)

BIBLIOGRAPHIE DE L'ARDÈCHE

1778. **Faujas de Saint-Fond.** — Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay. Paris, in-f°.

1780. **Giraud-Soulavie.** — Histoire naturelle de la France méridionale. Paris, 7 vol. in-8°.

1827. Annuaires du département de l'Ardèche depuis 1827.

1832. Notice physique et géognostique sur la vallée de la haute Ardèche. (Nouvelles Annales des Voyages, tome III.)

1841. **Dufresnoy et Elie de Beaumont.** — Explication de la carte géologique de la France. Paris, 1841 – 1848, 2 vol. in-4°.

1846. **O. de Valgorge.** — Souvenirs de l'Ardèche. Paris.

1861. Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche. Privas, 1861-77, 11 vol. in-8°.

1872. **J.-B. Dalmas.** — Itinéraire du géologue et du naturaliste dans l'Ardèche. Paris.

1873. **Ponces.** — Mémoires historiques sur le Vivarais. Paris, 2 vol. in-8°.

1877. **J. Chabalier.** — Vals et ses environs. Paris.

1883. **A. Torcapel.** — Sur les alluvions tertiaires et quaternaires du Gard et de l'Ardèche. Nîmes.

1884. **Dr Francus.** — Voyage dans le midi de l'Ardèche; Privas, — et autres ouvrages du même auteur.

1885. **L. Bouveret.** — Études étiologiques sur les foyers cholériques de l'Ardèche. Lyon.

Gensanne. — Histoire naturelle du Languedoc, tome III.

Inventaire sommaire des Archives du département de l'Ardèche.

1893. **De Vogué.** — Notes sur le Bas-Vivarais. Paris, 1893, in-8°

Album du Vivarais. In-4°, *planches*.

Commentaires d'un soldat du Vivarais. In-4°. (Sur les guerres de religion.)

VIII

DÉPARTEMENT DES ARDENNES

« Devers Ardenne vit venir un leuparz », dit la chanson de Roland. Les léopards, les lions, les tigres, les bêtes féroces de toutes sortes, au dire de nos vieux trouvères, abondaient dans la forêt de l'Ardenne dont l'effrayant aspect avait frappé leur imagination. L'Ardenne (Ardean, la forêt, Arduenna Silva de César, Saltus Arduenna dans Tacite) s'étendait de la Seine et de l'Oise jusqu'au Rhin, située à l'est et au nord de la forêt Charbonnière, de celle des Sylvanectes et de la chaîne boisée des Vosges. Elle allait rejoindre par delà le Rhin le Hartz que les Grecs et les Romains nommaient Hercynie.

Mais, depuis longtemps, l'immense forêt qui remplissait nos ancêtres de terreur mystérieuse a disparu en partie. C'est ce que fait remarquer André Thevet qui, en 1575, écrivait ce qui suit : « Quant à ceste large forêt tant célébrée, c'est si peu de chose aujourd'hui qu'il n'y a seigneur y prétendant droit qui ne la fasse abattre et démolir pour en tirer du profit. Jadis elle

embrassait les pays de Hainaut, Luxembourg, Bouillon, Bar, Lorraine, Limbourg, Metz, Namur, Mayence, Confluents et Cologne, etc. »

L'Ardenne actuelle est une région pauvre, encore très boisée, mais surtout couverte de marécages et de landes, de fagnes et de rièzes. Elle s'étend jusqu'au département auquel elle a donné son nom et dont toute la partie nord en est couverte, tout le long de la frontière belge. Selon Onésime Reclus, le nom d'Ardennes et Champagne conviendrait mieux au département qui nous occupe. « Ce nom dirait qu'à côté des Ardennes humides et boisées, il y a ici des plaines de craie sèche relevant de la Champagne, mais il manquerait encore à ce nom la mention d'une troisième région naturelle : l'Argonne, coteaux de calcaire jurassique. »

Situé entre 49° 14' et 50° 10' de latitude nord et entre 1° 42' et 3° 3' de longitude est, le département des Ardennes est un département frontière : il touche aux provinces belges du Hainaut, de Namur et du Luxembourg et est borné à l'est, au sud et à l'ouest par les départements de la Meuse, de la Marne et de l'Aisne. On compte 105 kilomètres du nord au sud, de Givet à Condé-les-Autry, et dans un autre sens, de l'est du canton de Carignan à l'ouest de celui de Château-Porcien, 102 kil. Les routes qui se croisent à Mézières donnent ses dimensions moyennes, soit de 80 à 85 kil. Sa forme, abstraction faite de la longue pointe qu'il projette au nord le long de la Meuse, serait celle d'un quadrilatère irrégulier. Sa superficie est de 5233 kil. carrés ou 523,289 hectares, son pourtour de 415 kilomètres.

Le sol est assez accidenté, plutôt montueux que montagneux, et là où il est le plus élevé, il affecte la

forme de plateau. Il en est ainsi entre la Meuse et l'Aisne, dans cet espace qui continue la chaîne de l'Argonne, jusqu'aux environs de Mézières. L'Ardenne ne commence que plus au nord vers Rocroy et alors les chaînes sont plus hautes et les vallées plus profondes; en somme, la région de l'Ardenne est plus tourmentée que celle de l'Argonne. Il y a même ceci de particulier que les points les plus élevés se trouvent au nord, alors que la Meuse coule précisément dans cette direction sud-nord. Ce phénomène géologique, dit Vivien de Saint-Martin, s'explique par la nature du sol à travers lequel les rivières du bassin de la Meuse se sont ouvert de profondes tranchées où leurs eaux coulent parfois à plusieurs centaines de pieds au-dessous de la surface des plateaux. L'est du département est en outre plus haut et plus accidenté que l'ouest. Les points culminants atteignent 504 mètres à la Croix-Scaille sur la frontière belge; 491 m. à la Haute-Butte; 490 m. à la Grand'Croix, près des Hautes-Buttes; 469 m. à la Haute-Manise; 454 m. au Mont-Tranet; 431 m. au Mont Malgré-Tout, près de Revin; 402 m. aux Roches de Laifour, où la Meuse s'écoule par une gorge fort resserrée que dominent les rochers connus sous le nom de Dames-de-Meuse. Rocroy est à 393 m. d'altitude, Mézières à 150 m., Vouziers à 105 m., Givet à 100 m., Réthel à 90 m. Climat froid, en général.

Les principales vallées sont celles de la Meuse et de l'Aisne, c'est-à-dire que le département, au point de vue hydrographique, appartient aux bassins du Rhin et de la Seine.

La *Meuse* prend sa source dans la Haute-Marne, non loin de Pouilly; elle arrose Neufchâteau (Vosges),

Commercy et Verdun (Meuse), et pénètre dans les Ardennes par le territoire de Létanne. Elle les traverse en formant de nombreux méandres, sur une longueur de 177 kilomètres et est partout navigable pour les petites barques. Elle passe à Mouzon, Remilly, Sedan, Donchéry, Dom-le-Mesnil, Flize, Lumes, Mohon, Mézières, Prix, Warcq, Charleville, puis à partir de là s'écoule vers le nord entre les berges escarpées et sauvages du massif septentrional; elle baigne alors Montcy-Notre-Dame, Joigny, Levrezy, Château-Régnault, Monthermé, Deville, Laifour, Archamps, Revin, Fumay, Haybes, Fépin, Montigny, Vireux, Aubrives, Chooz et Givet et entre ensuite en Belgique.

Elle reçoit à droite : 1° la Chiers (116 kilomètres dont 30 dans le département) qui vient du Luxembourg, de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse. Elle arrose La Ferté, Margut, Villy, Linay, Blagny, Carignan, Tétaigne, Brevilly, Douzy, et finit auprès de Remilly; elle se grossit de la Marche (Moiry, Margut), de l'Aunois et de la Magne (Francheval, Douzy); 2° le ruisseau de Givonne (Daigny, Bazeilles); 3° la Vrigne (14 kil.) qui passe à Vrigne-aux-Bois et finit à Vrigne-Meuse; 4° la Goutelle qui vient de Belgique (Gespunsart, Neufmanil, Nouzon); 5° la Semoy aux eaux limpides, aux nombreux méandres (Hautes-Rivières, Thilay, Hauliné, Tournavaux, Monthermé); 6° la Houille (26 kil.) dont un peu plus de 20 servent de frontière avec la Belgique, qui arrose Landrichamp, Fromelennes et finit à Givet (Notre-Dame).

La Meuse reçoit à gauche : 1° la Wiseppe (Nouart) qui finit à Stenay (Meuse); 2° le ruisseau de Yoncq qui se jette en aval de Mouzon; 3° le ruisseau d'Enne-

mane qui prend naissance près de Raucourt (Haraucourt, Angecourt) et finit près de Remilly; 4° la Bar (50 kilomètres) qui commence près de Buzancy, passe à Brieulles, Tannay, Malmy, Chéméry, Connage, Omicourt, Chéhéry, Chevenges, Saint-Aignan, Hannogne, Villers et a son confluent en face de Vrigne-Meuse; elle se grossit de beaucoup de petits ruisseaux et prête sa vallée au canal des Ardennes; 5° le ruisseau de Boutancourt; 6° la Vence qui passe à Launois, Baillicourt, Montigny, Poix-Terron, Yvernaumont, Guignicourt, Saint-Pierre, Boulzicourt, La Francheville et finit à Mohon; 7° les ruisseaux Marbay (Evigny), et le Rejet (Fagnon); 8° la Sormonne (45 kil.) qui prend sa source dans les rièzes de Taillette, arrose Girondelle, Étalle, Chilly, Laval-Morency, Le Châtelet, Murtin-lès-Bogny, Sormonne, Haudrecy, Belval, et finit à Warcq. Elle s'accroît de l'Audry (Logny-Bogny, Aubigny, Rouvray) et des ruisseaux de Thin et de Neuville; 9° le Veronin dont presque tout le cours est en Belgique et qui finit à Vireux-Molhain.

On rencontre dans les Ardennes quelques affluents de l'Oise avant l'Aisne qui est de beaucoup le plus important. Ce sont le Gland qui prend naissance à l'ouest de Rocroy et à une vingtaine de kilomètres dans le département qu'il quitte à la Neuville-aux-Joutes; le Thon qui passe à Antheny, Bossus-lès-Rumigny et Hannapes; la Serre qui arrose la Férée, le Fréty, Mainbresson; le Hurtaut ou Malacquise qui passe à Rocquigny, la Hardoye, Rubigny, Wadimont, Fraillicourt et Renneville.

L'*Aisne*, née à Sommaisne et venue de la Meuse et de la Marne, arrive dans les Ardennes à Condé-les-Autry.

Elle passe à Autry, Lançon, Grand-Ham, Senuc, Mouron, Brecy, Olizy, Savigny, Falaise, Vouziers, Vrizy, Vandy, Terron, Voncq, Semuy, Attigny, Givry, Ambly, Thugny, Réthel, Sault-les-Réthel, Nanteuil, Taizy, Château-Porcien, Herpy, Balham, Asfeld, Avaux et Brienne, puis entre dans le département auquel elle a donné son nom.

Ses principaux affluents sont à droite : 1° l'Aire qui sort de l'Argonne, près de Saint-Aubin (Meuse) et n'a dans les Ardennes qu'un parcours de 25 kilomètres sur une longueur totale de 125 ; elle y arrose Apremont, Chatel, Fléville, Chevières, Grand-Pré, Termes et Senuc, et se grossit de l'Agron (Buzancy, Verpel, Champigneulle, Saint-Juvin) ; 2° la Fournelle qui passe à Quatre-Champs, Ballay, Chestres et finit au nord de Vouziers ; 3° le ruisseau de Saint-Lambert (Guincourt, Tourteron, Suzanne, Saint-Lambert) ; 4° le ruisseau de Chesnois et Écordal ; 5° le ruisseau de Saulce (Coucy) ; 6° la Vaux qui prend naissance au nord de Signy-l'Abbaye, passe à Signy, Lalobbe, la Neuville, Wassigny, Justine, Hauteville, reçoit le Plumion (Arnicourt) formé de plusieurs ruisseaux et se termine dans l'Aisne entre Barby et Château-Porcien ; 7° le ruisseau de Saint-Ferjeux (Logny-lès-Chaumont, Seraincourt, Saint-Ferjeux) ; 8° enfin le ruisseau de Sévigny (Sévigny, Saint-Quentin, le Thour, Saint-Germainmont).

Ses affluents de gauche les plus importants sont : 1° la Dormoise qui finit à Autry, presque à son entrée dans le département ; 2° l'Avègres qui arrose Aure, Maure, Ardeuil, Challerange et Brécy ; 3° le ruisseau de Liry ; 4° l'Aidin (Sémide, Contreuve, Sugny) ; 5° la Retourne (37 kilomètres) qui prend naissance auprès

de Mont-Saint-Rémy, arrose Bignicourt, Juniville, Neuflize, Bergnicourt, Sault-Saint-Rémy, Lécaille, Houldicourt, Brienne et finit dans l'Aisne à Neufchâtel (Aisne). Citons enfin un sous-afluent, l'Arnes, qui n'a que 11 kilomètres dans le département où il arrose Saint-Pierre, Saint-Clément et Hauviné, et par la Suippes va rejoindre l'Aisne.

La forêt des Ardennes a été une des principales retraites des Druides. Cependant les monuments celtiques n'y abondent pas, bien qu'on en remarque encore quelques-uns (comme la Table de Maugis aux environs de Château-Renaud). Les premiers habitants de ce tertoire étaient les barbares Éburones, les Aduatici, les Segni, les Nerviens et les Lingons qui, à l'époque romaine, firent partie de la Gaule Belgique d'abord, et ensuite de la Deuxième Bëlgique, sous Honorius. Les monuments de la période gallo-romaine sont déjà plus nombreux. On trouve des restes de camps romains à Aiglemont, au Châtelet; des vestiges de voie romaine à Gruyères, à Léchault, à Sévigny-la-Forêt, à Warq. Une grande voie que signalent les itinéraires romains allait de Durocortorum (Reims), métropole de toute cette contrée, à Treviri (Trèves).

Les Barbares saccagèrent bientôt ce pays où tour à tour se succédèrent les Germains, les Alains, les Suèves et les Vandales, plus tard les Bourguignons et les Allemands, plus tard encore les Francs que suivirent les Huns. Après la défaite de ces derniers, les Francs, qui avaient été unis un instant aux Romains, les chassèrent avec Clovis du pays de Soissons et de la Champagne, et sous les enfants de Clovis le territoire ardennais fit partie du royaume d'Austrasie.

Le christianisme avait été prêché par Saint Remacle, évêque de Maestricht; des villes nouvelles s'étaient fondées, comme Mouzon, Arches (Arcæ Remorum) que dévastèrent les Normands.

L'époque féodale morcela le sol comme elle fit partout ailleurs. Alors, après les querelles des fils de Louis le Débonnaire, plusieurs petits États se formèrent, comtés ou duchés, qui relevèrent, les uns, situés à l'est de la Meuse, du duché de Luxembourg; les autres, à l'ouest de la rivière, et c'était la majeure partie du pays, dépendirent du comte de Champagne. Les comtés de Rethel et de Porcien relevèrent au XIII^e^ siècle des comtes de Flandre. Nous n'avons point à résumer ici l'histoire du comté de Champagne (voir le département de l'Aube), disons seulement qu'il avait dans sa mouvance les cinq pays suivants qui appartenaient au territoire formant le département des Ardennes. C'étaient le pays de Castres qui devint le comté de Rethel et dépendit momentanément de la Flandre; le Porcien; le pays de Voncq, celui de Mouzon et celui de Stadone ou de Stonne. La principauté de Sedan fut formée plus tard.

Quoi qu'il en soit, lors de la création des départements en 1790, celui des Ardennes fut formé du Rethelois, du Porcien et d'une portion de l'Argonne qui appartenaient à la Champagne, et, en outre, des principautés de Sedan, de Carignan, de Charlemont et de Mouzon; enfin, de quelques lambeaux de la Lorraine. Il a joué un rôle important et glorieux dans les guerres de la Révolution, mais nous devons rappeler que c'est à Sedan, hélas! que s'est dénoué ce drame terrible qui s'appelle la guerre de 1870. On trouvera plus loin dans

l'étude particulière des cantons les noms des personnages remarquables; nous ne pouvons que signaler ici les plus illustres d'entre eux, comme Gerson, chancelier de l'Université, auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ;* Robert de Sorbon, fondateur de la Sorbonne; le bénédictin Mabillon; Turenne; le compositeur Méhul; les Conventionnels Baudin et Dubois-de-Crancé; Corvisart, chirurgien et médecin de Napoléon Ier; Savary, duc de Rovigo; les généraux Lion, Hardy, Hulot, Béchet, Berton; le maréchal Macdonald; Cunin-Gridaine, ministre de Louis-Philippe; le physicien Savart, membre de l'Académie des sciences; l'industriel Ternaux; Buchez, président de l'Assemblée Constituante de 1848; de Wailly, archiviste paléographe, et Léon Renier, archéologue, tous deux membres de l'Institut; le général Chanzy; Taine, de l'Académie française; l'éditeur Hachette, etc.

Géographie administrative. — Le département des Ardennes compte 5 arrondissements, 31 cantons, 503 communes et 324,923 habitants. Les habitants des Ardennes sont bons, laborieux, intelligents. « L'Axonien est fashionable, dit Jean Hubert, dans son excellente géographie qui a été pour nous un guide précieux; fort différent en cela du Champenois, il aime à avoir chez lui le confortable et même le brillant. Il met du luxe dans ses chevaux, dans ses harnais, dans ses voitures, dans son ameublement, dans sa table, dans sa cave, dans ses vêtements, dans ses habitudes. Le cultivateur riche de l'Axone ne mange point à la même table que ses domestiques; il a reçu une certaine instruction et se distingue par des manières polies. Il sait parfaitement recevoir, il est bien en société. Il a la fine

monture, la petite voiture élégante, parfois même le cabriolet. S'il est en route avec ses grains, ses domestiques conduisent ses chariots, et lui à cheval ou en voiture les accompagne et les surveille. Il sait mettre la main à l'œuvre quand l'occasion le réclame. Les Axoniens ont en général le caractère raide, un peu taquin ; ils ont un faible pour le vin, le cidre et l'eau-de-vie. Ils aiment la chicane et plaident volontiers. Ils sont moins laborieux et moins économes qne les Champenois, sans doute parce que la nature leur prodigue ses dons avec plus d'abondance.

« Les femmes (et nos observations s'appliquent toujours au village) imitent les hommes pour le ton et pour le luxe. Presque toutes les maîtresses de bonnes maisons ont été au pensionnat, et il n'est pas rare de les voir tour à tour coudre, tricoter, filer, festonner, broder, faire la cuisine, faire les honneurs de la table et toucher du piano[1]. »

[1] « L'habitant de la zone centrale est généralement moins avancé que l'habitant de la Champagne, il est travailleur, mais il se défie des savants et des théoriciens... Il est intelligent et gai, mais il est moins hospitalier que l'Axonien et le Champenois... C'est chez lui qu'on trouve par excellence l'esprit du commerce naturel aux Ardennais.

« Quant aux Ardennais proprement dits, on les divise en deux classes, l'une composée des bûcherons et des gens qui travaillent habituellement en plein air, l'autre qui comprend les individus employés dès leur enfance aux travaux de la forge, de la carrière ou de la fabrique. La première, robuste, formait jadis la population entière, aujourd'hui pas le quart; la seconde, plus débile, est plus nombreuse; elle est faite de croisements successifs avec les étrangers.

« L'Ardennais est réfléchi, taciturne, doux, obligeant, et surtout très intelligent. — Les habitants de la campagne parlent un patois formé de wallon, de celtique, de flamand et de français. » (D'après Hubert.)

Le département des Ardennes fait partie du 6e corps d'armée. Au point de vue ecclésiastique, il dépend de l'archevêché de Reims. Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour d'appel de Nancy. Le siège de la Cour d'assises est à Mézières; il y a des tribunaux de première instance à Charleville et dans toutes les sous-préfectures. Dans l'ordre universitaire, il appartient à l'Académie de Lille. Il y a un lycée à Charleville, un collège en régie à Sedan. Enfin, dans l'ordre administratif, il ressortit à la 4e inspection des ponts et chaussées, à la 10e conservation des forêts, à l'arrondissement minéralogique de Troyes.

TOPOGRAPHIE

a. L'*arrondissement de Mézières*, dont la population est de 94,944 habitants, comprend 7 cantons et 106 communes. Ce sont les cantons de Mézières (21 communes), de Charleville (11), Plize (22), Monthermé (11), Oment (14), Renwez (15), et Signy-l'Abbaye (12).

Mézières (6700 hab.) remonte probablement à la fin du IXe siècle; elle fut peuplée au XIIIe par les Liégeois et passa sous la suzeraineté des seigneurs de Rethel. C'est l'un d'entre eux, Jean, qui leur accorda leurs premiers privilèges que confirma Hugues III, son fils et successeur, par une charte authentique de 1233. La première enceinte de la ville date de cette époque; le château brûlé au commencement du XIVe siècle était bien antérieur. L'Hôtel-Dieu est du début du XVe siècle ; l'église Notre-Dame, commencée en 1499, n'a été achevée qu'en 1566. Le siège de Mézières en 1521 est surtout célèbre; on sait que Bayard, qui prétendait

avec beaucoup de raison qu'il n'y a pas de place faible là où se trouve un homme de cœur pour la défendre, y résista pour le compte du duc de Bouillon pendant six semaines avec quelques centaines d'hommes contre les 35,000 impériaux des comtes de Nassau et de Sickingen. C'est dans l'église de Mézières que fut célébré le mariage de Charles IV et d'Élisabeth d'Autriche (1570). « On mangea, dit-on, à ces noces, le premier dindon importé en France. » En 1750, Mézières eut une école militaire du génie où professèrent Camus, l'abbé Bossut, Ferry, Monge, Bezout, Nollet et d'où sortirent Carnot, Dubuat, Coulomb, Clouet. La ville, assiégée en 1815 par les Prussiens, ne se rendit qu'après quarante-deux jours de tranchée ouverte. Pour l'en récompenser, Louis XVIII donna à sa garde nationale l'étendard du chevalier Bayard.

Mézières comprend quatre quartiers: Mézières, le Pont de Pierre, le Pont d'Arches et Saint-Julien. Elle est la patrie du savant Oudin, ami de Baluze, du marquis de la Rozière, du géographe Lapie, de MM. Savart et Hachette. Brasserie, clouterie, ferronnerie, taillanderie, tannerie.

1. Le canton de *Mézières* arrosé par la Meuse, la Sormonne, la Vence, possède de bonnes terres de culture et quelques bois. Belval (180 hab.) a une fabrique de clous, Cons-la-Granville (713) sur le ruisseau de la Granville, n'est français que depuis 1769; brasserie, clouterie et ferronnerie, scierie mécanique. Evigny (207), près du ruisseau Marbay, possède des carrières; Fagnon (249), sur le Rejet, doit sa fondation aux religieux de l'abbaye de Sept-Fontaines. La Francheville (694), sur la Vence, a sur son territoire la poudrerie

nationale de Saint-Ponce. Gernelle (313) appartient à la France depuis le XVIII^e^ siècle seulement. Issancourt et Rumel (478), sur un affluent de la Vrigne, fabriquent de la ferronnerie. Lumes (292), sur la Meuse, offre les traces d'un ancien château, possédé jadis par la famille d'Aspremont. Mohon (3970), sur la Vence, a été une importante seigneurie. Son église conserve des reliques de saint Lyé que l'on invoque en faveur des enfants malades. C'est une petite ville industrielle avec des forges et clouteries, des fonderies, des brasseries, briqueteries, des scieries à vapeur. Neuville-lès-This (372), sur le ruisseau de ce nom, fut fondée au XIII^e^ siècle par les abbés de Sept-Fontaines. Prix (356), sur la Meuse, a des fabriques de couleurs et de ferronnerie ; ancien prieuré fondé (XI^e^ s.) par Arnoul II, comte de Chiny, et devenu une dépendance de l'abbaye de Saint-Hubert. Saint-Laurent (606) a de belles carrières de pierre à bâtir, exploitées à Saint-Laurent même et à Romery-Sury (127); a été détaché de Belvol. Le Theux (409) a tiré son nom de ses carrières de tuf ou teuf; clouterie. This (185) fabrique du papier d'emballage. Ville-sur-Lumes (264) a une fonderie de fer (à Bois-en-Val). Villers-Semeuse (1173) possède un château fort. Vivier-au-Court (2024), a été plus important autrefois sous le rapport de la population, mais non sous celui de l'industrie. L'industrie du fer y est actuellement pratiquée sous presque toutes ses formes. On y fabrique des poêles et calorifères, fourneaux de repasseuses et de tailleurs, cuisinières, chaufferettes, poêles, gaufriers, crachoirs, chenets, fers à repasser, porte-chapeaux, porte-pelles, porte-parapluies, crémones et espagnolettes, loquets, verrous, paumelles et

pentures, pivots, serrures, vis de toutes sortes, bigornes, marteaux, serre-joints, clefs, tenailles de forge et freins de chariots, arbres de meules, roulettes, poulies, tendeurs, garnitures de tentes, etc. Warcq (935), au confluent de la Meuse et de la Sormonne, fabrique des coulisses en fer, de la ferronnerie, de la clouterie. On y exploite du calcaire bleu dont on extrait la chaux, On trouve des restes de voie romaine sur le territoire. L'ancien château fort du comte Othon fut pris au x^e^ siècle par l'archevêque de Reims Adolberon qui y trouva les reliques de saint Arnoul. Warnécourt (202), ferronnerie, brasserie.

2. Le canton de *Charleville* renferme de petites collines, surtout au nord, et se divise en deux parties dont l'une est boisée et l'autre a de bonnes terres labourables. Il est arrosé par la Meuse et la Goutelle.

Charleville (17,390 hab.) eut pour berceau la ville royale d'Arches qui a appartenu à Charles le Chauve, à Charles le Simple, aux évêques de Liège, aux comtes de Porcien, aux comtes de Rethel. La souveraineté d'Arches passa au milieu du xvi^e^ siècle, avec les comtés de Nevers et de Rethel, à la maison de Gonzague. Charles I^er^ de Gonzague, successeur de Louis, fonda Charleville en 1606; c'est lui qui établit le collège des Jésuites, le couvent des Capucins, l'hôpital et le couvent du Mont-Calvaire, à Belair. Ses successeurs furent Charles II et Ferdinand-Charles de Gonzague. A la mort de ce dernier, Henri-Jules de Bourbon en hérite de par sa femme Anne Palatine de Bavière, et depuis lors cette terre a eu pour maîtres la princesse de Condé, Louis-Henri et Louis-Joseph de Bourbon.

Louis XIII fit construire, en 1639, une forteresse sur le mont Olympe, forteresse rasée sous Louis XIV. La manufacture d'armes à feu fut créée en 1680. Charleville a été chef-lieu du département du 17 ventôse au 11 messidor an VIII.

C'est la patrie du bénédictin Carpentier(1697-1767), du P. Courtois, jésuite (1772), du Conventionnel Dubois de Crancé (1747-1814), du baron Hulot, maréchal de camp d'artillerie (1843), de l'historien Dufour de Longuerre (1733). Commerce de clouterie, ferronnerie, appareils de chauffage, armes, limes, produits chimiques; tuyaux de drainage, tuiles et briques, chaux et ciment, brosses et pinceaux, sellerie et carrosserie, bouchons, etc.

Aiglemont (609 hab.), sur la Meuse, se nommait jadis Ellemont ou Es-le-Mont. Il appartint à Catherine de Clèves et à la principauté de Château-Régnault et a eu un ancien château (de Gély). Son industrie, comme celle de la plupart des communes de ce canton, consiste en articles de clouterie et ferronnerie. Damouzy (368) dépendait de la prévôté de Warcq et obéissait au duc de Mazarin. Etion (360), près du ruisseau de Damouzy, était, comme la commune précédente, une des onze communautés dépendant de la prévôté de Warcq. Le maire était nommé par le duc de Mazarin, le curé par l'abbé de Saint-Hubert. Gespansart (1822), sur la Goutelle, était une dépendance considérable de la principauté de Château-Régnault à cause de sa souveraine Catherine de Clèves, femme du Balafré; la population eut à souffrir de nombreuses attaques des huguenots. Houldizy (257) possède les ruines d'une vieille tour remarquable, et sur son ter-

ritoire la fontaine dite de Saint-Nicolas. On y voyait un cierge qui brûlait toujours et ne diminuait jamais, » dit la tradition. Joigny, r. d. de la Meuse (668), dépendait de la principauté de Château-Régnault.

Montcy-Notre-Dame (821 hab.), sur la rive gauche de la Meuse, appartint à la seigneurie de Mohon (XVI^e^ s.) et eut pour maîtres les seigneurs de Brandebourg, d'Apremont, d'Anglure. René d'Anglure, seigneur de Buzancy, le vendit en 1613 à Louise-Marguerite de Lorraine. On ne trouve plus que quelques vestiges du Château-des-Fées, construit au début du XVI^e^ siècle par François d'Aspremont, seigneur de Buzancy. Ce maître brigand fut assiégé en 1534 dans son château de Lumes par François I^er^. Montcy-Saint-Pierre (144), r. d. de la Meuse, a été important. On y a découvert nombre de souvenirs romains. Il passa avec Catherine de Clèves du comté de Rethel à la principauté de Château-Régnault. Neufmanil (1576), sur la Goutelle, dépendit du duché de Luxembourg et du comté de Chiny, puis, après sa réunion à la France, de la prévôté de Château-Régnault. Nouzon (6741), au confluent de la Meuse et de la Goutelle, après avoir eu pour maîtres les religieux de Braux, obéit aux princes de Château-Régnault. Ce bourg possédait une forge dès le début du XVII^e^ siècle ; son industrie actuelle très active est encore celle de la ferronnerie.

3. Le canton de *Flize* offre un sol assez accidenté, de qualité médiocre, excepté sur les bords de la Meuse, peu boisé et toutefois suffisamment productif, car il est bien cultivé. Il est arrosé par la Meuse, la Vence, la Bar, la Vrigne, etc. Flize (540 hab.), sur la Meuse, a un beau château dont le parc a été dessiné par Le

Nôtre. C'est une ancienne propriété de M. de Clermont-Tonnerre. Forges, laminoirs, cendres.

Les Ayvelles (449 hab.), près de la Meuse, commune ormée de deux villages, était un ancien marquisat possédant un château; Balaives et Butz (356) ont des carrières et des briqueteries, poteries. Boulzicourt (1126), sur la Vence, a vu naître Gilmer, recteur de l'Université de Paris (XVI[e] s.); c'était une ancienne seigneurie dépendant de celle des Ayvelles, et l'on voit encore à Châtillon les fondations d'un château qui a dû être important; filature de laine et ferronnerie. Boutancourt (511) a des forges et hauts fourneaux; Chalandry-Elaire (193), sur la Meuse, exploite des marnes, c'est un pays agricole; Champigneul-sur-Vence (146) a des carrières de pierre, du minerai de fer; Dom-le-Mesnil (832), des carrières de pierre de taille et des brasseries. Elan (197), dans le bois de ce nom et sur un ruisseau, a possédé une abbaye cistercienne d'hommes fondée en 1148. Plusieurs comtes de Rethel y furent enterrés. La fontaine Saint-Roger est le but d'un pèlerinage. Etrépigny (248) a eu pour curé le fameux Jean Meslier († 1729); restes de l'ancien château.

Guignicourt (366 hab.), sur la Vence, a un château ancien, propriété de la famille de Wignacourt qui a donné deux grands maîtres à l'ordre de Malte. Ce village a des fabriques de ferronnerie. Hamogne-Saint-Martin (671), sur la Bar, a des carrières et des filatures de laine. On y a découvert un certain nombre de débris qui font croire que ce bourg a été jadis important. Nouvion-sur-Meuse (330) possède une église curieuse. Omicourt (183), r. g. de la Bar, a des carrières et de bonnes

terres de culture. Saint-Marceau (870) renferme aussi des carrières et des clouteries mécaniques. Saint-Pierre-sur-Vence (139) fabrique des étoffes de laine. Sapognes et Feuchères (802) ont des fabriques de cerceaux, de chaises, d'échelles, de merrain, de sabots; des tourneries, vanneries, des brasseries et scieries. On y exploite également des pierres de taillle. Villers-le-Tilleul (260) a eu sa charte d'affranchissement en 1262 de Thomas, abbé du couvent de Saint-Vincent-de-Laon et du consentement de Gaucher, comte de Rethel, selon la loi de Beaumont en Argonne. Villers-sur-le-Mont (135); Vrigne-Meuse (154); Yvernaumont (106).

4. Le canton de *Monthermé*, montagneux, aride en bien des points, boisé, est très pittoresque. Il est arrosé par la Meuse, la Semoy, les ruisseaux de Saint-Jean, du Corbeau, etc.

Monthermé (3870 hab.), sur la Meuse, est dans une contrée agréable. Près de là fut fondée jadis (XII^e^ s.) l'abbaye de la Val-Dieu, de la commune observance de Prémontré dont relèvent les cures d'Archimont, d'Haybes, d'Hargnies, des Louettes et de Villerzy. Méhul y reçut les leçons de l'organiste Hauser. Ancienne et belle verrerie; forges et fonderies, clouterie, carrières de pierre et commerce d'ardoises. Patrie du théologien Gobert († 1497). Braux (2836) possédait une église collégiale fondée (IX^e^ s.) par l'archevêque de Reims, Hincmar. Ce chapitre de Braux, fort riche, eut à se défendre contre d'ambitieux voisins, notamment contre Edelbert, comte de Castrice. Il eut pour avoués les successeurs de cet Edelbert, devenus comtes de Rethel et peu à peu de toute la contrée qui forme la principauté de Château-Régnault. Henri de Guise, époux de

Catherine de Clèves et prince de Château-Régnault, dépossédа le chapitre de ses meilleurs domaines. On fabrique à Braux des articles de brosserie et de la ferronnerie.

Château-Régnault-Bogny (2379 hab.) a porté le titre de principauté souveraine, et 27 villages ou communautés en dépendaient. Le château qui lui a donné son nom, et dont on ne trouve plus aujourd'hui que quelques traces, avait été construit en 1227 par l'architecte Rainaldus au nom de Dieu. « A Château-Régnault, dit Jean Hubert, se retrouve l'histoire des quatre fils Aymon et l'histoire du bon chevalier Régnault qui joua plus d'un tour à Charlemagne, qui se fit de chevalier maçon, et porta sur son dos des blocs énormes pour bâtir la cathédrale de Cologne ». Cette principauté appartint successivement aux maisons de Rethel, de Flandre et de Bourgogne, de Clèves et de Nevers, de Guise, de Conti ; fabrique de boulons et de ferronnerie. Deville (1324), sur la Meuse, a des forges et fonderies, et des carrières d'ardoises. Haulmé (239), sur la Semoy, fabrique de la clouterie et de la ferronnerie. Cette industrie est du reste celle de toute la région. La commune des Hautes-Rivières (2001), sur la rive droite de la Semoy, est très importante sous le rapport de la population et de l'industrie (boulons, clous, etc.). Laifour (409), r. g. de la Meuse, a des carrières de moellons, une fonderie, une source d'eau minérale froide (cascade de 10 mètres) et une gorge sombre que forment les rochers dits des Dames-de-Meuse. Levrezy (577), r. d. de la Meuse, s'applique à l'industrie de la ferronnerie. Meillier-Fontaine (71) avait été donné (XIII^e^ s.) par Hugues, comte de Rethel, au chapitre de Braux.

Thilay (1617), sur la rive droite de la Semoy, renferme des brasseries, briqueteries et fabriques de boulons. Le château de Linchamps fut bâti, vers 1530, par Jean de Louvain, baron de Rognac. Vournavaux (221), sur la Semoy, a des carrières et des briqueteries.

5. Le canton d'*Omont*, montagneux, boisé, est médiocrement fertile.

Omont (312 hab.), sur une montagne, a possédé un château assiégé par Charles le Simple en 921, détruit et remplacé par un autre qui dut se rendre en 1591 à Henri IV. La seigneurie appartint à Thibault, comte de Troyes, puis à Hugues de Rethel. Omont fut le siège d'une prévôté. Il y avait là aussi un prieuré de la congrégation de Saint-Maur; mine de fer et exploitation de marnes et d'argile.

Baalons (476 hab.) était une ancienne terre de Saint-Remy, évêque de Reims. Bouvellemont (257) a des carrières et fabrique de la ferronnerie. La Cassine (123), sur la Bar et le canal des Ardennes, avait une ancienne et belle maison de plaisance des comtes de Rethel, bâtie en 1583 par Louis de Gonzague, possédée dans la suite par François de Gonzague (1620), par Mazarin, détruite dans un incendie (1697). Le château actuel s'élève sur l'emplacement d'un couvent de cordeliers. Chagny (566), sur le ruisseau des Prés, affluent de la Bar, avait un prieuré de bénédictins. La Horgne (185) fabrique de la vannerie. Malmy-sur-Bar (70) s'adonne à l'agriculture. Mazerny (317) est la patrie de la famille Du Han, du curé Meslier et du général Hulot. Montigny-sur-Vence (265) a un château flanqué de tourelles et exploite des carrières et du minerai de fer. Poix (724), sur la Vence, fait le commerce de grains et four-

rages, de fers, de vannerie. C'est la patrie du médecin Henri Minnin († 1800). Singly (208) a des carrières et du minerai. Terron-lès-Vendresse (267). Touligny (110) garde encore des vestiges d'un ancien château ou d'un monastère. Vendresse (816), près de la Bar, conserve aussi des restes d'anciens fossés. Cette terre a appartenu à l'archevêché de Reims et aux seigneurs de Rethel. Patrie du bénédictin Poncard (XIV^e^ siècle).

6. Le canton de *Renwez*, boisé au nord, renferme au sud de belles prairies et de bonnes terres de culture. On donne le nom d'*Arminaux* aux gens de la montagne.

Renwez (1575 hab.) avait une charte célèbre comme celles de Beaumont et de Bouillon. C'est un pays industriel ayant des ardoisières, fabriquant des bas de laine, des brosses de bruyère, des briques, de la chaux, de la chicorée, des articles de vannerie, de ferronnerie, ayant des fonderies de fer et de cuivre.

Arreux (346 hab.) fabrique de la ferronnerie, des boulons; Cliron (226) et Ham-les-Moines (205), des articles de ferronnerie. Harcy (778) avait un château disparu au XVI^e^ siècle et dont on voit encore les ruines; ardoises, vannerie. Haudrecy (217), sur la Sormonne, a une fabrique de couleurs ; on y rencontre des vestiges de voies romaines; il y avait également un ancien château. Lonny (462) a des oseraies, des fabriques de chicorée, des ateliers de ferronnerie. Les Mazures (1069) s'appelaient autrefois Bourg-Sainte-Catherine. On y trouve forges, fonderie, clouterie. Jadis prieuré de Notre-Dame-de-Consolation et couvent d'annonciades.

Montcornet (231 hab.) était un ancien marquisat qui appartint aux maisons de Croy, de la Porte, d'Agenois

et d'Aiguillon. On y aperçoit encore des restes de remparts et d'un château ancien. Martin et-Bogny (265), sur la Sormonne, composé de deux villages (carrières, minerai, papeterie) a sur son territoire le château fort de Wartigny. Remilly-lès-Pothées (357) exploite des marnes et des carrières. Saint-Marcel (404), près du ruisseau de Thin, fait le commerce de pierre et de cendres. Sécheval (406), sur le ruisseau des Blanches-Pierres, est ainsi nommé par antiphrase; toutefois, ses marais sont desséchés en partie. Sormonne (372), sur la rivière de ce nom, fabrique des articles de ferronnerie. Tournes (522), sur le ruisseau de Charroué, a conservé des restes d'un ancien château fort. C'est le lieu de naissance du bibliographe Lambinet († 1813).

7. Le canton de *Signy-l'Abbaye* est plat et boisé. Il est arrosé par la Vence, le Thin, la Vaux, l'Hurlaut. Signy-l'Abbaye (2858), à la source de la Vaux, dépendait du comté de Château-Porcien. Son histoire est celle de l'abbaye de cisterciens, fondée en 1134 par saint Bernard ou plutôt par Humbert, premier abbé d'Igny. Le dernier abbé régulier de Signy fut Tristan de Bizet, devenu évêque de Saintes en 1550. Son successeur fut Charles, cardinal de Bourbon, le premier abbé commendataire; le dernier fut Arthur de Dillon, archevêque de Narbonne. Près de là, sur une montagne, se montre la Fosse-au-Mortier, lac d'une grande profondeur et qui paraît occuper le cratère d'un volcan.

Barbaise (205 hab.), près de la Vence, a fourni des antiquités romaines. Clavy-Warby (516), sur le ruisseau de Thin, aurait reçu son nom (Clavis) d'une forteresse romaine; Dommery (419), près de la forêt de Signy, a

été, dit-on, le lieu de séjour de saint Remy, quand cet évêque catéchisait Clovis. Gruyères (98) était connue également dès cette époque : c'est près de là que fut assassiné saint Arnould, martyr. Hocmont (85) a des carrières et du minerai. Jandun (496), sur la Vence, possède un château du XVI^e^ siècle et est la patrie de Jean de Gand. Son industrie consiste en brasserie, ferronnerie, poterie de grès. Launois (209), sur la Vence, avait une église fortifiée. C'est la patrie du médecin Pierre Bailly ; ferblanterie, quincaillerie, produits chimiques.

Maranwez (193 hab.) est situé près de la source de l'Hurlaut, affluent de la Sèvre. Neuf-Maison (176) a des vestiges d'un ancien château assez considérable ; près de là se trouve aussi l'ancien château de Valcontent, jadis fortifié. Raillicourt (250), sur la Vence, a eu de même un château disparu aujourd'hui. On croit en outre retrouver des traces de l'ancien manoir de Crève-Cœur entre Raillicourt et la Vence. Thin-le-Moutier (1042) est un bourg très ancien, possédant à l'époque mérovingienne un fort que Clovis aurait habité. On y voit encore des restes de son antique prieuré, fondé en 959 par le comte Étienne et son épouse. Patrie du général Leclère, dit Milfort. L'ancien maire de Paris et ministre de la guerre Pache est mort à Thin, en 1823.

b. L'*arrondissement de Rethel* comprend 53,544 habitants répartis en 112 communes et 6 cantons : d'Asfeld (19 communes) ; de Château-Porcien (16) ; de Chaumont-Porcien (20) ; de Juniville (13) ; de Novion-Porcien (25), et de Réthel (19).

1. Le canton de *Rethel* est surtout agricole. Il renferme

de belles prairies, bien arrosées et d'excellentes terres de culture. En dehors de l'industrie agricole proprement dite, la population s'adonne au tissage des étoffes et au peignage de la laine pour les fabriques de Rethel et de Reims.

Rethel (7136 hab.), au pied d'une colline sur l'Aisne et le canal latéral, doit son origine à un fort dont il reste une tour. Elle fut jadis le siège d'un des sept comtés-pairies de la Champagne [1]. Ce comté passa à la maison de Gonzague en faveur de laquelle Henri III l'érigea en duché en 1581. Le duc de Guise s'en rendit maître en 1617. Acheté plus tard par le cardinal Mazarin et appelé de ce chef Rethel-Mazarin, il devint en 1663 un duché-pairie qui eut pour premier titulaire le duc de la Meilleraye, mari d'Hortense Mancini.

La ville fortifiée fut prise en 1650 par Turenne et les Espagnols, et reprise peu de temps après par Du Plessis-Praslin, qui battit en outre Turenne entre les villages de Smide et de Sommesuippe. Condé s'en empara deux ans plus tard, mais Turenne, revenu à son devoir et aidé du maréchal La Ferté, ne tarda pas à la lui enlever.

Rethel est assez bien bâtie, on y remarque l'église Saint-Nicolas (XIII^e s.), le théâtre, le palais de justice, l'hôpital. Belle promenade sur le bord de l'Aisne. Il y avait autrefois un couvent de religieuses de la Congrégation, un couvent de minimes et un couvent de capucins. L'Hôtel-Dieu, fondé par le comte Hugues, remontait au XIII^e siècle. Patrie de saint Arnoul, de Béatrix,

[1] Le premier des comtes de Rethel a été Manassès I^er, frère de Roger, comte de Château-Porcien.

reine de Sicile, du P. Camard, général des minimes, du mathématicien Leseur, du minime Raulin, du théologien Copette, de l'écrivain-libraire Hachette. Filatures de laine et fabriques de tissus, draps, mérinos, bonneterie, fonderies de cuivre, quincaillerie, ferblanterie, instruments agricoles, chapellerie, brasseries, etc.

Acy (467 hab.), est un pays agricole. Amagne (732) a eu pour curé Pluche, auteur du *Spectacle de la Nature*. Ambly-Fleury (431), r. g. de l'Aisne, a possédé un couvent ou une abbaye ; Arnicourt (315), sur le Plomion, a un ancien château. Barby (341), sur l'Aisne, dépendait du prieuré de Novy. A Gerson, naquit Jean Gerson, l'auteur présumé de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il était fils d'Elisabeth la Chardenière. Bertoncourt (235). Biermes (279), sur l'Aisne. Coucy (458), sur le r. de Saulces, a le château des seigneurs de ce nom. Doux (153). Givry (487), sur l'Aisne, fabrique de la vannerie. Son église (XVI^e^ s.) appartenait sans doute à un ancien couvent. La chapelle de Montmarin, qui a été le siège d'un doyenné, est aujourd'hui le but d'un pèlerinage en l'honneur de saint Antoine. On trouve à Givry des vestiges d'un antique château. Mont-Laurent (188) s'adonne à l'agriculture. On y a exploité de la craie blanche pour moellons. Il en est de même de Nanteuil (199), sur Aisne. Novy-Chevrières (740) renferme une belle église du XVII^e^ siècle, œuvre des bénédictins qui possédaient là un prieuré. Pargny-Resson (239), sur l'Aisne, a deux châteaux et deux anciennes chapelles. Sault-lès-Rethel (432), sur l'Aisne, a une fonderie de fer et des briqueteries. Seuil (500), sur l'Aisne, a des ruines d'un ancien château. « Les

femmes de ce village marchèrent en armes sur Rethel pour aider à la défense de la ville en 1814. » Sorbon (341) a vu naître Robert de Sorbon qui fonda la Sorbonne en 1253. Thugny-Trugny (550), sur l'Aisne, a un château remarquable, jadis propriété de la comtesse de Béthune-Pologne.

2. Le canton d'*Asfeld*, arrosé par l'Aisne, la Retourne et le canal des Ardennes, produit d'excellentes céréales, renferme quelques vignes, et peu de bois, sinon des bois tendres sur les bords des cours d'eau. Il est médiocrement accidenté.

Asfeld (965 hab.), sur l'Aisne, était un marquisat-pairie qui avait remplacé l'ancienne seigneurie d'Avaux-la-Ville. Ce comté d'Avaux, que posséda le président de Mesmes, n'était autre que l'ancienne terre d'Ecry, successivement possédée par Thibaut IV de Champagne, par Raoul d'Ecry, par M. de Bessus, par le baron de Bouri dont le fils la céda (1670) au président de Mesmes. Au IXe siècle, les Normands avaient été battus sur ce territoire. L'église est du XVIIe siècle. Il y avait là une maladrerie et un prieuré de bénédictins.

Aire (296 hab.), sur l'Aisne, fut malmené par les ligueurs. Avaux (651), sur l'Aisne, fut nommé jadis Avaux-le-Château pour ne pas le confondre avec Asfeld ou Avaux-la-Ville. Balham (257), sur l'Aisne, avait un château important, occupé au XVIe siècle par les royalistes et les ligueurs. Bergnicourt (221), sur la Retourne, a une filature et un tissage mécanique de laine. Blanzy (548), sur le canal, était une seigneurie obéissant aux religieuses de Saint-Pierre-les-Dames de Reims. Brienne (318), au confluent de l'Aisne et de la Retourne, avait un château fort. L'Écaille (200), sur

la Retourne, dépendait en partie des religieux de Saint-Remy de Reims et du duc de Rethel-Mazarin. Gomont (464) rappelle les fureurs de la Ligue et la tuerie de mai 1590. Houdilcourt (200), sur la Retourne, a été jadis le quartier général de Turenne. Juzancourt (188), sur l'Aisne, près de son confluent avec la rivière des Barges, et Poilcourt (205), sur la Retourne, ont eu l'une et l'autre un manoir possédé par les Coucy; Roizy (291), au confluent de la Retourne et du ruisseau de Saint-Loup, a vu naître le théologien Meunier. Saint-Germainmont (974), sur le ruisseau des Barres, anciennement fortifié, a souffert de la Fronde. C'est la patrie d'un professeur émérite, M. Anot de Maisières. Saint-Remy-le-Petit (74), sur la Retourne, n'offre rien de remarquable. Sault-Saint-Remy (182), sur la Retourne, est un village fort ancien, avec des restes de fossés. Ce fut même peut-être une ville importante que les Normands détruisirent. Il porta le titre de vicomté. Le Thour (563), sur la rivière des Barges, a été une ville royale à l'époque de Charles le Simple, puis une baronnie de la maison de Coligny. Il y avait un ancien château fort et une maladrerie. Commerce de vannerie. Vieux-les-Asfeld (276), près du canal, a été une seigneurie fortifiée. Villers-devant-le-Thour (658) a eu, dit-on, une maison de Templiers.

3. Le canton de *Château-Porcien* a l'agriculture et l'industrie des deux précédents. C'est un pays plat d'ordinaire, bien que plusieurs contrées soient hautes.

Château-Porcien (1429 hab.), sur la rive droite de l'Aisne, est bâtie au pied d'un vieux château qui lui a donné son nom. C'est une petite ville fort ancienne, siège d'une seigneurie qui dépendait du comté de Sainté-

Menehould. Vendue en 1268 par Raoul à Thibault de Champagne, elle devint un comté sous Philippe le Bel et passa, grâce à lui, au pouvoir de Gaucher de Châtillon qui la céda à Louis d'Orléans en 1395. Erigée en principauté par Charles IX en 1561 et cédée à la maison de Crouy, cette terre fut transmise en 1608 à Gonzagne de Mantoue et achetée soixante ans plus tard par le duc de Mazarin. Les Espagnols s'en emparèrent en août 1650 pour la rendre aux Français en décembre de la même année. Les Espagnols, Condé et le duc de Lorraine la reprirent en octobre 1652, les Français en janvier 1653. Château-Porcien possédait un prieuré de Saint-Thibault, un Hôtel-Dieu, une maladrerie et un château fort ; un grenier à sel et un bailliage ressortissant à Saint-Menehould. L'église, surmontée d'une belle tour, date du XVI^e^ siècle. Le château a subi nombre de sièges au XVII^e^ siècle. Au XVIII^e^, la ville fut détruite en partie par deux incendies. Patrie des peintres Wilbault, du conventionnel Menesson, du théologien Faubert, et de Guy, évêque de Soissons. Fabriques de bas, brasseries, briqueteries, quincaillerie.

Avançon (398 hab.) a été fortifié. Banogne-Recouvrance (572). Condé-lès-Herpy (240), au confluent de l'Aisne et du ruisseau de Saint-Ferjeux, souffrit de nombreux sièges. Ecly (460), près de la Vaux, subit le contre-coup de la Fronde ; il y a aujourd'hui une sucrerie. Hannogne (445) a été incendié au début de ce siècle. Hauteville (275), sur la Vaux, a les restes d'un ancien château fort. C'est la patrie de sainte Olive et sainte Liberette. Herpy (357), près de l'Aisne, fabrique de la vannerie. Inaumont (282), près

de la Vaux, a des vestiges de deux anciens châteaux. Saint-Ferjeux (531), sur le r. de ce nom, a eu également deux anciens châteaux ; c'était une seigneurie relevant des comtes de Porcien. Saint-Loup-Champagne (348), Saint-Quentin-le-Petit (301), sur le ruisseau de Sévigny, n'offrent rien de remarquable. Seraincourt (714), sur le ruisseau de Saint-Ferjeux, était une seigneurie de templiers, devenue dans la suite une commanderie de Malte ; sucrerie. Sévigny-Waleppe (652), a été une seigneurie appartenant au XII^e^ siècle à Hugues de Roucy. Un de ses écarts est le bois du Fay, près duquel Pépin et Martin auraient été battus par Ebroin en 679. Son (244) est situé dans une gorge ; Taizy-le-Vieux (227), sur l'Aisne et le canal latéral.

4. Le canton de *Chaumont-Porcien* est montueux et boisé. « Chaque paroisse avait autrefois ses manières... Ainsi l'on disait les houpeux de Chaumont, les siffleux de Justine, les sacreux de Givron, les fous de Château, les huguenots d'Aire, les blandards de Blanzy, les rogneux (renieurs) de Draize, les glorieux de Wasigny, les godaux (rieurs) de Sery, les marhants d'Adon (marander ou marauder). » (Jean Hubert). Il n'y a maintenant plus rien de tout cela, naturellement.

Chaumont-Porcien (896 hab.), ancienne baronnie, avait un château fort détruit pendant la Révolution. Il avait aussi une abbaye fondée par Bertauld, fils de Théolde, roi d'Écosse, qui eut pour premiers disciples un de ses amis appelé Amand et deux saintes filles nommées Olive et Liberette, nées à Hauteville. Ces disciples de saint Bertault habitèrent probablement la montagne de Chaumont jusqu'au commencement du XII^e^ siècle. Des chanoines séculiers leur succédèrent, puis des

prémontrés et ceux-ci y séjournèrent jusqu'à la Réforme, quand messire Etienne Galivet transféra le monastère à la Piscine. De baronnie qu'elle était, la seigneurie de Chaumont devint un comté, dépendant après comme avant des comtes de Porcien. Ceux-ci battirent les Normands au x^e^ siècle. L'abbaye fut ruinée au XVI^e^ siècle par les royalistes, et le bourg dévasté au XVII^e^ par les soldats du prince de Condé.

Adon (157 hab.) ; Chappes (242), sur le ruisseau de ce nom, est une ancienne seigneurie ; Doumely-Bégny (289), sur le ruisseau de la Planchette, a des vestiges gallo-romains. Draize (260), sur la petite rivière de ce nom, reçut en 1328 une charte des abbés de Signy ; Fraillicourt (536), sur la Malacquise, fabrique des sabots, des tuiles et briques ; Givron (270), patrie de Baudrillart (1774-1832), a une scierie mécanique. La Hardoye (267), ancienne seigneurie relevant de celle de Chaumont, possède les restes d'un château, des briqueteries, des oseraies ; Logny-lès-Chaumont (130) est sur le ruisseau de Saint-Ferjeux.

Maimbresson (212 hab.), près de la Serre, a possédé un château appartenant à la famille d'Aguizy. Maimbressy (461) ; Montmeillant (355), sur la Vaux, forêt ; Remaucourt (295) conserve, à la Piscine, les restes d'une abbaye de prémontrés (XIII^e^ s.) dont nous parlons plus haut ; Renneville (404), sur la Malacquise ; Rocquigny (1004), sur la Malacquise, fabrique du cidre ; La Romagne (405), sur la Vaux, fabrique de la vannerie ; Rubigny (218), entre la Malacquise et le ruisseau de Vaux, a été brûlée en 1674 ; Saint-Jean-aux-Bois (534), sur le Hurlaut, a des saboteries. Vaux-lès-Rubigny (124), sur le ruisseau de Vaux ; Wadimont (215), sur le

Hurlaut. Les ancêtres du général Dumerbion étaient les seigneurs du hameau de Merbion, écart de Saint-Jean-aux-Bois.

5. Le canton de *Juniville* présente un sol crayeux, plat, ne renfermant que peu de bois et de prés. Il est arrosé par la Retourne, qui passe à Ville, Bignicourt, Juniville, Alincourt, Neuflize et au Châtelet. La plupart des communes exploitent de la craie blanche.

Juniville (1105 hab.), fortifié autrefois, possède des filatures de laine et fait le commerce de bestiaux. Les brasseries et les moulins ne manquent pas dans le canton. Il y a des brasseurs à Juniville, au Châtelet (351), à Mesnil-Annelles (265), Tagnon (970) ; des meuniers à Juniville; à Alincourt (215); au Châtelet; La Neuville-en-Tourne-à-Fuy (660); Perthes (508). Neuflize (712) a une filature de laine peignée et une fabrique de pâtes à papier. A Aussonce (316) se trouvait la grotte de Saint-Syndulphe ; à Bignicourt (176), une voie romaine de Reims à Trèves ; peut-être un camp romain au Châtelet. Les autres communes sont : Annelles (238); Ménil-Lepinois (185), et Ville-sur-Retourne (222).

6. Le canton de *Novion-Porcien*, bien arrosé, est un excellent pays agricole, renfermant des bois magnifiques, des terres productives, notamment de belles prairies, et des arbres fruitiers, surtout aux quatre vallées (Auboncourt-ès-rivières, Le Chênois, Vaux-Montreuil et Wignicourt). Tout le canton appartient au Vallage.

Novion-Porcien (873 hab.) sur le Plumion, avait deux anciens châteaux. C'est la patrie des théologiens Deloche et Jacques de Novion; saboteries, chaux, briqueteries. Auboncourt-Vauzelles (267), sur le ruisseau

de Saulce, a un moulin ; Le Chesnois-Auboncourt (467), sur le Foivre, une usine pour la préparation des phosphates ; Corny-Machéroménil (333) a eu sa première charte de Manassès, comte de Rethel, au milieu du XII^e^ siècle. Faissault (348) possède des carrières ; Faux (79), sur le r. de Saulce, et Grandchamp (189) n'offrent rien de remarquable.

Hagnicourt (167 hab.), sur le r. de Foivre, a sur son territoire l'ancien château d'Harzillemont ; Herbigny (246), entre deux ruisseaux, rappelle une défaite des Navarrais en 1359. Justine (256), sur la Vaux, possède une brasserie et des moulins ; Lalobbe (729), sur la Vaux, un château ayant appartenu à la famille de Biarnois ; Lucquy (780), une briqueterie ; Mesmont (270), un moulin ; La Neuville-lès-Wasigny (376), sur la Vaux, une filature de laine peignée ; Neuvizy (247), un pèlerinage fréquenté ; Puiseux (215), sur le rû de la Châtelaine, jadis chef-lieu d'une vicomté, deux anciens châteaux, dont un très fort et sans doute un couvent. La devise de ses seigneurs était : *Nec retro*.

Saulces-Monclin (985 hab.), sur le R. de Saulce, était un franc-alleu du nom de Villa-Franca ; Séry (906), sur le Plumion, patrie du peintre Robert (XVIII^e^ s.), comptait trois châteaux ; Sorcy-Bauthémont (404), sur le r. de Saulces, garde les ruines d'un antique manoir ; Vaux-Montreuil (285) sur le r. de Foivre, a reçu son nom de sa position : val, mont et reuil ou ruisseau ; Vieil-Saint-Remy (940) conserve des restes d'un monastère ; Villiers-le-Tourneur (303) a été plus important ; Wagnon (419) a une filature de laine peignée ; Wasigny (888), chaux, bonneterie, brasserie, poterie,

quincaillerie, filatures de laine, saboteries, vannerie, s'est nommé La Rozière au XVIII^e^ siècle, du nom de ses seigneurs; c'est la patrie de l'helléniste Adam. Wignicourt (166) a un moulin.

c. L'*arrondissement de Rocroy* renferme 5 cantons, Rocroy (14 communes), Fumay (7), Givet (12), Rumigny (28), et Signy-le-Petit (10), et 52,420 habitants répartis en 71 communes.

1. Le canton de *Rocroy* est un pays de culture, de bois, de pâturages et de rièzes. Les rièzes de Rocroy forment une plaine marécageuse assez étendue. Beaucoup de tourbières. Collines boisées à l'est.

Rocroy (2265 hab.), place forte, située sur un plateau (à 393 mètres d'altitude), est entourée par la forêt des Ardennes, reçut les premiers privilèges du roi Charles VII (26 mai 1449), confirmés et renouvelés par lettres patentes de presque tous ses successeurs jusqu'à Louis XVI. Cette ville, fortifiée par François I^er^, fut inutilement attaquée par les Impériaux en 1555, pillée par les huguenots en 1585, investie par les Espagnols en 1643. C'est alors que le jeune duc d'Enghien battit (19 mai) don Francisco de Mello qui fut contraint de lever le siège, bataille célèbre où fut écrasée la redoutable infanterie espagnole. Dix ans plus tard, le même prince de Condé, révolté contre la France et à la tête des Espagnols vaincus par lui, s'empara de cette ville qui revint cependant à Louis XIV par le traité des Pyrénées (1659); enfin, les Prussiens la prirent en 1815 et en 1871 (le 5 janvier). Elle a été le chef-lieu d'un gouvernement qui comptait plus de 150 bourgs ou villages; — ce qu'il y a de plus intéressant, ce sont encore ses fortifications élevées par

Vauban. L'église est du XVII[e] siècle. Près de la ville se trouvait l'Ermitage, ancien couvent de récollets. Patrie de Fiacre Bouillon, auteur d'un poème sur la bataille de Rocroy; de Pierre Noël, qui s'illustra aux deux sièges de cette ville en 1643 et 1653, et du général René Moreaux, commandant en chef de l'armée de la Moselle. Brasseries, briqueteries, fonderies de fer et de cuivre.

Blombay (344), attaqué à plusieurs reprises par les Espagnols et saccagé par eux en 1627 et 1636, avait une église fortifiée; le Bourg-Fidèle (1078) a des forges, des fonderies, une scierie mécanique; Le Châtelet (356), sur la Sormonne, possède des carrières et les débris d'un ancien château ruiné en 1426 par les Liégeois; Chilly (298) sur la Sormonne, une église avec tour crénelée; Etalles (165), sur la Sormonne, exploite des marnes; Gué d'Hossus (831) est sans doute l'ancienne Arche-Bruyère; Laval-Morency (215), sur la Sormonne, exporte des produits agricoles; Maubert-Fontaine (1329), qui remonte à 1216, a eu ses fortifications rasées sous Louis XIII. C'est là que virent le jour les deux Saint-Yves, l'un peintre, l'autre oculiste. Fabrique de chicorée, brasseries, ferblanteries. Regniowez (711) sur l'Eau-Noire ou Viroin, a eu jusqu'en 1789 un collège fondé par l'abbé Desmaretz, religieux de l'ordre de la Rédemption des Captifs. Rimogne (1844), sur un affluent de la Sormonne, a des ardoisières fort importantes, des brasseries, fonderies, chaudronneries; Sévigny-la-Forêt (268) extrait de la tourbe et des sables; Taillette (431), à la source du Viroin, est une commune récente; Tremblois-lès-Rocroy (256), cultive l'osier.

2. Le canton de *Fumay* est montagneux et couvert de bois (forêt des Ardennes, bois de l'Hospice, de Fumay, de Revin, du Roi, des Manises, etc.).

Fumay (5065 hab.), rive gauche de la Meuse, possède de riches ardoisières découvertes l'an 1100, fabrique de la bière, des appareils de chauffage, des chaussures, et a des fonderies et des ateliers de constructions mécaniques. C'est la patrie du poète latin Simon Pittre († 1690). Il y avait là un couvent d'hiéronymites.

Anchamps (203), sur la Meuse (canal de l'Est), a des carrières de moellons ; Fépin (408), r. g. de la Meuse, a des carrières de grès gris ; Hargnies (1350), au milieu des bois de l'Ardenne, les restes d'un ancien château, d'importantes fabriques de clouterie et une église, but d'un pèlerinage ; Haybes (1981), r. d. de la Meuse, des ardoisières excellentes, des brasseries, des carrières, et, dans l'île de Moraix, les vestiges d'un vieux château disparu à l'époque de Charles-Quint; Montigny-sur-Meuse (155) a vu naître un ancien député, Gaspard Lavocat; Revin (4292), dans une situation très pittoresque, a des forges et fonderies, tanneries et brasseries, des clouteries, des restes d'un couvent de dominicains fondé par le prince de Chimay et supprimé à la Révolution. C'est la patrie des théologiens Labye et Billuart.

3. Le canton de *Givet* a de bonnes terres de culture et des forêts, mais c'est surtout un pays industriel : tanneries, fonderies, batteries, laminoirs, tréfileries de cuivre, fabriques de colle forte, de pipes, de plumes, de crayons et de cire à cacheter, briqueteries, carrières.

Givet (7083 hab.), place forte sur la Meuse, composée du grand et du petit Givet, est assez bien bâtie. Elle possède un beau pont sur la Meuse (1816), l'église Saint-Hilaire (XII[e] s.), la citadelle de Charlemont, le vieux fort du Mont-d'Haur, des restes de l'église Notre-Dame et de belles casernes qui, sous le premier Empire, servirent de dépôt pour les prisonniers anglais. Ses fortifications sont de Vauban, mais on voit des restes d'anciennes murailles datant de Charles-Quint. C'est la patrie du célèbre musicien Méhul (1763-1817) auquel on a élevé un monument en 1841; du graveur Longueil († 1792), des frères La Contamine, tous deux maréchaux de camp; du général comte Lion et de M. de Caux, ministre de la guerre en 1828. Près de Givet était l'abbaye de Félix Pré fondée par Gilles de Rochefort, occupée d'abord par des cisterciennes, puis par des bernardines.

Aubrives (520), r. g. de la Meuse, a des forges et fonderies, fabrique de la chaudronnerie; Charnois (131), sur la Houille, et Chooz (687), r. g. de la Meuse, ont des carrières de grès; Foisches (204), sur la Meuse, possédait une maison de templiers; Fromelennes (1191), sur la Houille, renferme d'importants établissements pour la fabrication du cuivre; Ham-sur-Meuse (280) a des carrières de grès; Hierges (289), ancienne baronnie, garde les restes d'un château remarquable, brûlé pendant la Révolution; Landrichamps (169), sur la Houille, fabrique le cuivre et exploite le grès; Rancennes (242) a des carrières de pierres; Vireux-Molhain (1410), près de la Meuse, a des laminoirs, des hauts fourneaux, une église ancienne avec une belle tour carrée; il possédait jadis un chapitre de chanoines; Vireux-

Wallerand (1291), r. d. de la Meuse, a une filature de laine.

4. Le canton de *Rumigny* est tout agricole (céréales, élève du bétail, etc.). On y exploite aussi les forêts pour les bois de chauffage et de construction. Il renferme en outre quelques carrières et briqueteries.

Rumigny (830 hab.), sur l'Aube, est un bourg ancien (v^e^ s.), chef-lieu d'une vieille et importante baronnie. Son château datait du IX^e^ siècle; la paroisse de Saint-Sulpice était peut-être plus ancienne. Un prieuré y avait été établi au XII^e^ siècle. La chapelle de la Houssaye est le but d'un pèlerinage. Rumigny a vu naître le poète Claude Collet, le théologien Tissier, grand-prieur de Bonnefontaine (XVII^e^ s.), Gérard, évêque de Cambrai (1048), et l'astronome Lacaille (1713-1762). Les Impériaux saccagèrent le bourg en 1521 et les Espagnols en 1643.

Antheny (292 hab.), sur le Thon, a des vestiges d'un ancien château fort, dévasté par les Espagnols en 1638 et en 1643; Aouste (565), sur l'Aube, possède une église crénélée et aussi les restes d'un château saccagé par les Allemands en 1521, et par les Espagnols en 1643; Aubigny (400), sur la rivière d'Andry, était le siège de la baronnie des Pothées. On y voit les débris d'un château brûlé par les Liégeois en 1436. Patrie du poète Boquillet, du prieur Jean Morel († 1420) et du bénédictin Planchette († 1680); Bay (232) a également des traces d'un château ayant appartenu au comte d'Apremont; Blanchefosse (552) avait l'ancienne abbaye de Bonnefontaine, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1152 par Nicolas, seigneur de Rumigny. Elle eut beaucoup à souffrir des calvinistes au

XVI[e] siècle. On voit encore quelques restes des vieux cloîtres; Bossus-les-Rumigny (245), sur le Thon, fabrique de papier, avait deux châteaux forts; on y a trouvé des antiquités romaines. La Cerleau (146), sur l'Aube, était une seigneurie importante.

Cernion (135 hab.), Champlin (141), l'Echelle (330), Estrebay (247), n'offrent rien de remarquable. Il y a cependant à l'Échelle, au lieu dit Grandmont, des vestiges du château des payens. La Ferée, à la source de la Serre (635), fait le commerce d'osiers et de vannerie; Flaignes-les-Oliviers (252), à la source de l'Aube, a des carrières, ainsi que Foulzy (194); Le Fréty (473), sur la Serre, a possédé des forges, une verrerie et deux châteaux, dont il ne reste que des vestiges; Girondelle (189), sur la Sormonne, a été une seigneurie importante; Hannapes (410), près du confluent de l'Aube et du Thon, fabrique de la chaux. Les habitants de ce village reçurent leur charte au XII[e] siècle, d'Enguerrand, abbé de Saint-Jean-de-Laon. Patrie de Nicolas de Hannapes, dernier patriarche latin en Palestine († 1294); Havys (102) se trouve près de la source de la rivière d'Audry. Lépron-les-Vallées (151) est un pays agricole; Liart (687), sur le ruisseau de Gandlu, a des oseraies, une scierie mécanique, un ancien château fort.

Logny-Bogny (299 hab.), sur la rivière d'Audry, possède des carrières; Marby (199) fait le commerce d'osier; Marlemont (386) a une vieille église avec tour à créneaux et machicoulis; Prez (168), sur l'Aube, possède aussi une remarquable église crénelée; Rouvroy (184), sur la rivière d'Audry, construit des instruments agricoles; Servion (149), sur un affluent de

l'Audry, a une église fortifiée ; c'est aussi le pays des Arminaux ; Vauxvillaine (254) a des carrières et des moulins.

5. Le canton de *Signy-le-Petit* renferme de bonnes terres de labour, des pâturages et des bois.

Signy-le-Petit (2030 hab.), sur la Petiteau, ou rivière des champs, fait un commerce important de grains et fourrages, de fer, de bonneterie, de briqueteries, sabotteries, brasseries, et possède des carrières. C'est la patrie du bénédictin Michel Fouan. Ce bourg s'est formé primitivement autour d'un château du XIII^e^ siècle, dont on voit encore une tour. Les Anglais le saccagèrent en 1340, et les Espagnols en 1636. Le sieur de Margival vendit, au XVI^e^ siècle, la seigneurie de Signy à un maître de forges appelé Martin, d'où elle passa à la famille de Gueudreville, puis à celle de la Houssaye. La charte de Signy remonte à l'année 1214. Elle a été donnée par Nicolas de Rumigny.

Auge (173 hab.) construit des instruments agricoles ; Auvillers-les-Forges (697) a des fonderies de fer, des fabriques de sabots et de vannerie, des brasseries ; une mine de fer et les restes d'un vieux château malmené pendant la guerre de François I^er^ et de Charles-Quint, saccagé en 1654 par les soldats de Turenne ; Beaulieu (195), sur la Sormonne, exploite des schistes et des grés ; Brognon (411), sur le Gland, a reçu sa charte au XIII^e^ siècle, d'Enjouran de Rumigny ; Eteignères (679), sur la Sormonne, a une fabrique de chicorée ; Fligny (212) a été dévasté par le prince d'Orange en 1555. Ancien château au moulin Sabouret ; La Neuville-aux-Joûtes (969), sur le Gland, renferme des antiquités druidiques et romaines ; La Neuville-aux-

Tourneurs (535) a une fonderie, des fabriques de sabots et de briques. Brûlée en 1521 par les Liégeois, relevée par Charles de Lorraine, elle a été de nouveau dévastée en 1643 par les Espagnols; Tarzy (330), sur le ruisseau de ce nom, a été saccagé en 1555 par les Espagnols.

d. L'*arrondissement de Sedan* renferme 5 cantons : Sedan-Nord (11 communes), et Sud (20), Carignan (26), de Mouzon (14), et Raucourt (13); 83 communes et 72,622 habitants.

1. Le canton de *Sedan-Nord* appartient à une contrée sableuse et boisée. Il est assez accidenté, montagneux même. Le point culminant a 425 mètres. C'est un pays plutôt industriel qu'agricole.

Sedan (20,292 hab.), sur la Meuse qu'on y traverse sur un beau pont, est la ville la plus importante du département. Ce ne fut tout d'abord qu'un village, plus tard une avouerie dépendant des abbés de Mouzon (XIII^e^ s.). « En 1889, dit Jean Hubert, Gérard, seigneur de Jausse en Brabant, rend foi et hommage à l'abbé de Mouzon, pour le fief de Sèdan, et le donne en partage, en 1328, à son frère Guillaume; le fief échoit ensuite à Marie de Jausse, qui épouse Hugues de Barbanson, seigneur de Bossu. De ce mariage naît Jean de Barbanson, qui devient seigneur de Bossu et de Sedan en 1381. Peu de temps après, Sedan passe dans la maison de Braquemont, et en 1424 dans celle de la Mark, par le mariage de Marie de Braquemont avec Edward III de la Mark, seigneur d'Aremberg et de Lumain, véritable fondateur de la ville de Sedan. » Un siècle après (1591), Charlotte de la Mark la transmet par son mariage à Henri de la Tour d'Auvergne,

comte de Turenne. Le fils aîné de ce dernier, Frédéric-Maurice, allié au comte de Soissons et aidé des Espagnols, gagne la bataille de la Marfée ; mais ayant plus tard trempé dans la conspiration de Cinq-Mars, il est contraint par Richelieu de céder à la France sa terre souveraine de Sedan (1642). Elle avait été, dans l'intervalle, assiégée par le duc de Guise (1586), par les Lorrains (1588), cédée une première fois par le duc de Bouillon à Henri IV en 1606. Frédéric Maurice est le frère aîné du célèbre maréchal de Turenne. La cession faite par lui devint définitive et, en échange du duché de Bouillon et de la principauté de Sedan, il reçut les comtés-pairies d'Albret et de Château-Thierry, les comtés d'Auvergne et d'Évreux.

Le maréchal Fabert mourut dans cette ville en 1662 ; l'université protestante de Sedan fut supprimée en 1681 par Louis XIV. L'industrie des draps y fut apportée dès la fin du XVI^e^ siècle (1585) ; elle devint prospère au XVII^e^ avec Nicolas Cadeau, Jean Binet et Jacques de Marseille (fondation du Dijonval, 1646), mais au siècle suivant, avec près de 300 métiers, la manufacture sedanaise était devenue la plus considérable de France.

La ville, qui a élevé une statue [1] à un de nos plus illustres guerriers, Turenne, nous rappelle, il faut bien le dire, un des souvenirs les plus humiliants de notre histoire : la capitulation de notre armée, le 2 septembre 1870, signée au château de Bellevue.

Sedan est une jolie ville, bien bâtie, avec des maisons couvertes en ardoises. On y remarque l'église

[1] Par le sculpteur Edme Gois.

paroissiale du XVI[e] siècle, ancien temple protestant; le temple actuel qui garde les tombeaux de la famille de Bouillon, le château où naquit Turenne (1611-1675).

Nous avons dit que c'est avant tout un pays industriel. Sedan possède en effet, outre ses manufactures de draps fins et nouveautés, des brasseries, des fabriques de brosses, cadres, cardes et rubans pour filatures, de chandelles, carrosserie et chaudronnerie, des fonderies, ateliers de machines pour les apprêts des tissus, des teintureries, des fabriques de savons, de chapeaux, des fabriques de velours, casimirs, etc., etc.

Patrie de Turenne, de l'alchimiste Henri Looz, du poète Navières, du ministre calviniste Drelincourt, du flûtiste Hugot, de l'orientaliste Levasseur, de l'amiral Baudin (1784-1854); du maréchal Macdonald; de l'industriel Ternaux (1763-1833); du mathématicien-géographe Halma (1755-1828); de l'ancien député Cunin-Gridaine, etc.

Bosseval (506 hab.), sur la Vrigne, bâti en 1542 par Guy, comte de Laval et de Rethel, possède aujourd'hui une filature de laine; La Chapelle (300), à l'entrée de la forêt des Ardennes, dépendait de la principauté de Sedan; Fleigneux (345) n'offre rien de remarquable; Floing (2345), près de la Meuse, a des brasseries, des fours à chaux, des teintureries; Givonne (1350), sur le ruisseau de ce nom, fait le commerce de ferronnerie, fléaux de balances, possède des forges et fonderies, des brasseries, une filature de laine. C'est la patrie du graveur Goffin. Glaire et Villette (435) rappellent : le premier, la domination des comtes de Rethel, du prince de Condé, du duc de Bouillon, et surtout (au

château de Bellevue) la capitulation de Sedan ; le second, la brutalité des Impériaux qui l'incendièrent en 1552.

Iges (145 hab.), sur la Meuse, a des carrières, et des souvenirs gaulois et romains; Illy (786), sur la Givonne, a des fabriques de chaux, de ferronnerie et des filatures de laine; Saint-Menges (1718), sur la Meuse, a été une seigneurie considérable; on s'y applique aujourd'hui à l'industrie des draps et lainages. Vrigne-aux-Bois (2882), sur le ruisseau de la Vrigne, a des fonderies de fer, des ateliers de ferronnerie. Louis XIV coucha à Vrigne en 1680, après le traité de Nimègue.

2. Le canton de *Sedan-Sud*, avec çà et là de bonnes terres de culture et d'excellentes prairies, est le centre de l'industrie des draps.

Balan (1606 hab.), près de la Meuse, a des ateliers de constructions mécaniques, des fonderies, des briqueteries et brasseries, des fabriques de chaudronnerie, de savons et chandelles ; Bazeilles (1525), sur le ruisseau de Givonne, a des fabriques de draps et fouleries importantes, une filature de laine, des brasseries et briqueteries, fait le commerce de quincaillerie. Château de Turenne et Musée de la Dernière cartouche. Un monument élevé en 1875 dans le bourg rappelle la barbarie des Bavarois incendiaires de 1870. Chéhéry (147), près de la Bar, avait un ancien château fort (château de Rocan élevé en 1056 par Raoul de Coucy). Chevenges (507), près de la Bar, a vu se livrer sur son territoire la bataille de la Marfée, où périt le comte de Soissons (1641).

Daigny (520 hab.) sur le ruisseau de Givonne, a des

carrières, des filatures de laine cardée, des fabriques de fléaux, pioches et de pelles à terre. Donchery (1921), sur la Meuse, avait un hospice et un couvent de l'ordre des Carmes, fondés par Rose Cliquet. On y voit encore des restes de murailles, élevées pendant la Jacquerie (1358). Assiégé inutilement par Charles-Quint, il fut pris par les Espagnols (1641) et repris l'année suivante par Louis XIII. Église remarquable. Souvenir de Henri IV écrivant en 1606 après la reddition de Sedan « qu'il avait vaincu avant d'avoir vu ». Forges et fonderie, tissage mécanique, filature de laine, foulons. Patrie du géographe La Grive. Escombres-et-le-Chesnois (714) ont été distinctes jusqu'en 1828 ; carrières. Francheval (1150) a des forges et scieries et une filature de laine. C'est la patrie du général Berton († 1822). Frenois (269) exploite des cendres sulfureuses.

La Moncelle (288 hab.), sur le ruisseau de Givonne, a des filatures de laines cardées ; Noyers-Pont-Maugis (881), des antiquités gallo-romaines et une filature de laine ; Pouru-aux-Bois (507) a eu un château appelé *Petite Fille* d'Yvoi ; le village a été fortifié. Pouru-Saint-Remy (1408), sur le ruisseau de ce nom, a une filature de laine, des moulins et fait le commerce de ferronnerie. Rubécourt et Lamécourt (242) ont des filatures de laines cardées. Saint-Aignan (350), sur le Bar, possède un pèlerinage fréquenté. Thélonne (513) a des filatures ; Villers-Cernay (619), sur le ruisseau de Rubécourt, une fabrique de clouterie et des forges ; Willers-sur-Bar (213), des marnes ; et Wadelincourt (555), sur la Meuse, une fabrique de draps.

3. Le canton de *Carignan* est un pays de bois, de

sables, de collines boisées ou pierreuses, renfermant d'assez riches prairies sur les rives de la Chiers, et çà et là, mais en petit nombre, de bonnes terres de culture. C'est également un pays industriel.

Carignan (2123 hab.), sur la Chiers, très ancien, se nommait Yvoi. C'était une station militaire romaine mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin. Son premier seigneur aurait été Hydulfe, comte d'Ardenne. Ses maîtres furent ensuite Martin, gendre d'Hydulfe, et ses descendants, parmi lesquels Manassès III et IV. Puis Yvoi appartient tour à tour aux archevêques de Trèves, aux comtes de Chiny, aux ducs de Luxembourg, aux maisons de Bourgogne et d'Autriche, enfin à la France en 1659. Au XII^e^ siècle un premier prieuré, au XIII^e^ un second furent établis à Yvoi. Presque en même temps le seigneur d'Yvoi accordait aux habitants la loi de Beaumont. Au XIV^e^ siècle, l'industrie des draps y pénétrait.

Louis XIV donna la prévôté et seigneurie d'Yvoi en 1661 à Eugène Maurice, comte de Soisons, fils de François-Thomas de Savoie, prince de Carignan ; il érigea en outre cette prévôté en duché de Carignan, dont Yvoi porta désormais le nom. Le duc de Penthièvre, en 1752, l'acheta et le donna à sa fille, la duchesse de Chartres, mère du roi Louis-Philippe I^er^. La ville a été prise par les Français en 1642, 1652 (Henri II) et 1637 (Châtillon) et ses fortifications furent rasées ; on en voit encore les restes [1].

Carignan a des filatures de laines, des scieries mé-

[1] Les quatre châteaux d'Auflance, Lombut, Malandry, Messincourt avaient le titre de filles d'Yvoi; trois autres, ceux de Pouru-aux-Bois, Tassigny et Villy étaient les petites-filles d'Yvoi.

caniques, des ateliers de chaudronnerie, des huileries et briqueteries.

Auflance (252 hab.), sur la Marche, dont le château, une des filles d'Yvoi, appartenait aux Gobert d'Auflance, a subi plusieurs sièges aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Bièvres (266) avait à Saint-Valfroy (but de pèlerinage) un monastère fondé au VI^e^ siècle, ruiné au X^e^. Blagny (562) sur la Chiers, a des forges et des laminoirs. Les Deux-Villes (494) ne forment qu'un modeste bourg adonné à l'agriculture. La Ferté (443), sur la Chiers, possède une filature de laines cardées. Cette terre appartint au XIV^e^ siècle à Jean de Bohême, duc de Luxembourg; cette place forte fut prise et rasée au XV^e^ s. par Charles de Lorraine et son gendre René, duc de Bar. Fromy (155), Herbeuval (356) et Linay (314) n'offrent rien de remarquable. Il y a eu jadis cinq seigneurs de Linay que l'on appelait les cinq seigneurs Pilliers.

Malandry (222 h.), ancienne châtellenie, a une belle église et une filature. Margny (487) avait un ancien château. Margut (677), sur la Chiers, a des hauts fourneaux. Matton-et-Clémency (1220) a des forges, des scieries mécaniques, une filature de laine, des ateliers de ferronnerie, des moulins, une brasserie, des fabriques de sabots. Messincourt (926) possédait un château fort. Mogues (355) a été le siège d'une ancienne seigneurie. Moiry (324), sur le ruisseau de la Marche, a des filatures et des ateliers de construction de machines agricoles. Osnes (330) a des laminoirs. Puilly-et-Charbeaux (699), pays agricole, a des distilleries; Pure (673), une tréfilerie et des fabriques de tôle.

Sachy (202 hab.) possédait un château élevé par Ro-

bert de Hailly ; Sailly (405) a des carrières ; Sapogne (367) renferme le beau château de Tassigny : il en avait un autre jadis, berceau de la famille de Sapogne, qui a fourni de hardis guerriers ; Signy-Montlibert (281) avait sur son territoire le prieuré de Vaux-les-Moines ; Le Tremblois (234) conserve des restes de voie romaine ; Villy (305) reçut ainsi que la Ferté sa charte de Jean de Bohême, en 1342. Ancien château fort ; Williers (236), ancien poste romain, avait une antique et imposante forteresse dont on voit encore les restes.

4. Le canton de *Mouzon*, montueux, semé de collines boisées ou rocailleuses, n'est guère fertile que dans les vallées où se trouvent d'excellentes terres de culture et des prairies productives. Le vin de Mouzon doit valoir mieux que sa réputation : « O mon Dieu ! préservez-moi de la justice d'Omont, du pain de Sapogne et du vin de Mouzon ».

Mouzon (1746 hab.), sur la Meuse, existait à l'époque romaine. Il en est question dans la *Notice de l'Empire*. Ce pays fut donné par Clovis à saint Remy, et les archevêques de Reims, successeurs de ce dernier, gardèrent la châtellenie de Mouzon jusqu'en 1379, alors qu'un d'entre eux (le 53e) l'échangea avec Charles V contre Vailly-sur-Aisne.

Trois conciles ont été tenus à Mouzon en 948, en 995 et en 1187. Ce bourg a été brûlé en 889 par les Hongrois, assiégé inutilement vers 936 par Louis IV d'Outremer, pris vers 1070 par le comte de Chiny. Plus tard Charles-Quint s'en empara (1521), mais Bayard le lui enleva bientôt. Assiégé en vain par les Impériaux en 1622 et en 1639, il fut occupé par Turenne allié aux Espagnols (1650), et repris ensuite

(1653) par le même Turenne sur les Espagnols. Les fortifications de Mouzon furent rasées en 1671. Deux cents ans plus tard (31 août 1870) les Prussiens y ont remporté un sérieux avantage sur nos troupes.

Magnifique église (XIII^e^ siècle en partie). Restes d'une abbaye de bénédictins fondée en 920, et dont le premier abbé commendataire fut Robert de Lenoncourt, cardinal et évêque de Châlons. Avant lui, elle avait eu 51 abbés réguliers. Il y avait en outre un prieuré remontant au XVII^e^ siècle, et un collège de la même époque. Patrie du théologien Bauny, du médecin Massuet, du jésuite Dorizy.

Mouzon a des brasseries, des forges et laminoirs, une filature de laine cardée.

Amblimont (279 hab.) a vu naître Claude Renard, chef d'escadre († 1700); Autrecourt-et-Pourron (615), sur la Meuse, a des carrières, des filatures, des moulins; Beaumont (1047) est célèbre par la loi de Beaumont, une des chartes modèles du moyen âge (elle contient 129 articles). Ce bourg, fortifié au XII^e^ siècle, appartenait aux évêques de Reims. Défaite des Français en 1870. Brasseries, tuileries, saboteries, scieries. Brévilly (456), près de la Chiers, rappelle un des épisodes de la Querelle des Investitures (une entrevue-piège entre l'empereur Henri V et le pape Calixte II, en 1121). Forges et laminoirs, fonderies et tréfileries. Douzy (1520), sur la Chiers, ancien domaine des archevêques de Reims et de Charlemagne, a vu deux conciles en 871 et 874. Ce gros bourg a des brasseries, fabriques de chicorée et de ferronnerie. Euilly-et-Lombut (289) avait un château fort que prirent les Bourguignons au XV^e^ siècle; filature.

Létanne (229 hab.), près de la Meuse, offre sur son territoire, au Vincy, des vestiges d'une ville antique; Mairy (285), Tétaigne (182), sur la Chiers, Vaux-lès-Mouzon (248), Villemontry (151) n'offrent rien de remarquable; Villers-devant-Mouzon (129) a une fabrique d'éperons. Ancien château fort; Yoncq (315), sur le ruisseau de ce nom, a des moulins.

5. Le canton de *Raucourt*, boisé, se compose de petites collines pierreuses au centre, et de terrains argileux, surtout au sud. Son sol est très productif sur les bords de la Meuse et de la Bar. Outre l'industrie agricole proprement dite, ce canton pratique le travail de la pierre, du fer et de la laine.

Raucourt-et-Flaba (1833 hab.) sur la Demaune, était au x^e^ siècle une seigneurie indépendante, rattachée au xv^e^ à celle de Sedan. Ce bourg reçut sa charte en 1255, du comte de Rethel. Ce qu'on appelle bouclerie de Sedan se fabrique ici, ainsi que les mors, les éperons. Il y a, en outre, des brasseries, briqueteries et scieries mécaniques, des ateliers spéciaux pour la nickelure et le cuivrage des métaux.

Angecourt (704 hab.), sur la Demaune, est la patrie du poète Angecourt (xii^e^ siècle). Cette commune a une fonderie de fer et des fabriques de mors et d'éperons; Artaise-le-Vivier (279) avait un château renfermant une chapelle castrale; La Besace (321) a quelques carrières; Bulson (250) rappelle une assemblée de 585 où se trouvèrent Childebert et Brunehaut; Chémery (529), près de la Bar, avait jadis un château fort, aujourd'hui une fontaine intermittente curieuse, des carrières, des filatures de laine; Connage (200), sur la Bar, carrières. Haraucourt (1274), sur la Demaune,

a reçu au XIIIe siècle sa charte de Gaucher, comte de Rethel; forges, fonderies de fer et de cuivre, scieries, tuileries, carrières; Maisoncelle (115) remonte à 1235; Le Mont-Dieu (53), sur la Bar, avait un couvent de chartreux, fondé en 1130, et où vint souvent saint Bernard. Ce fut jusqu'en 1789 un des plus beaux de France. Il était dans un des sites les plus jolis qu'on puisse imaginer. La Neuville-à-Maire (332) fabrique des brouettes; Remilly-et-Aillicourt (1117), sur la Meuse, a des brasseries, une filature de laine, des fabriques de boucles et de cercles; Stonne (177), sur une hauteur (338 mètres), a fourni nombre d'antiquités (tombes, armes, médailles, etc.).

c. L'*arrondissement de Vouziers* renferme 51,393 habitants, 131 communes, et les 8 cantons de Vouziers (18 communes), Attigny (12), Buzancy (22), Le Chesne (18), Grandpré (19), Machault (14), Monthois (18) et Tourteron (10).

1. Le canton de *Vouziers* est très productif (céréales, fourrages, bois, vin, fruits). C'est aussi un canton industriel.

Vouziers (3808 hab.), sur l'Aisne, n'était qu'un village (XIVe s.) ayant le titre de vicomté. François Ier y établit en 1516 un marché aux grains qui devint très important. En 1792, Vouziers était un point stratégique intéressant. L'église (XVe et XVIe s.) a un beau portail et possède une admirable tapisserie des Gobelins (la Visitation). Monument commémoratif de la campagne de France (1872). C'est la patrie de l'abbé Blanchard (1731-1797).

Brasseries, fabriques de briques, chandelles, chaudronnerie et ferronnerie, moulins, scieries mécaniques,

sucrerie, vannerie, instruments aratoires, phosphates de chaux, ferblanterie, écorces à tan.

Ballay (374 hab.), sur la Fourmelle, avait (à Landèves) une abbaye d'augustins; Blaise (220); Bourcq (186), ancienne châtellenie ayant appartenu à Baudoin II, roi de Jérusalem. On a trouvé des antiquités gallo-romaines dans les ruines du château; Chestres (330), sur la Fourmelle; Condé-lès-Vouziers (1204) fait le commerce d'osiers et de vannerie; Contreuve (242); La Croix-aux-Bois (390) rappelle le souvenir d'un combat où fut tué le prince de Ligne; Falaise (527), fabrique de vannerie; Grivy-Loisy (423), instruments aratoires; Longwé (415), patrie du théologien Pierre Doré; Mars-sous-Bourcq (109), fabrique de fourches; Quatre-Champs (346) travaille le fer et le bois; Sainte-Marie (198) a une brasserie; Terron-sur-Aisne (362) fabrique de la vannerie; ancien château détruit en 1559; Toges (409), au milieu des bois; Vandy (540) avait l'ancien château de l'Aubrelle, berceau des comtes de Roucy; Vrizy (788), industrie agricole.

2. Le canton d'*Attigny* est le plus productif de tout le département au point de vue agricole. Il fournit abondamment des céréales et des fourrages, renferme de bonnes vignes, des oseraies, des bois. Exploitation des carrières, vannerie, tissage des étoffes.

Attigny (1886 hab.), sur l'Aisne, avait un palais célèbre à la fin de la première et sous la seconde race de nos rois francs. Il avait été bâti par Clovis II, en 647. C'est là que Witikind reçut le baptême en 786, en présence de Charlemagne, son vainqueur et son parrain; que Louis le Débonnaire se soumit en 822 à une pénitence publique; que fut conclu en 870 le partage

des États de Lothaire. Plusieurs conciles s'y tinrent, au VIII^e^ et surtout au IX^e^ siècle. Sous la troisième race, les archevêques de Reims firent du palais une de leurs maisons de campagne. Les Anglais dévastèrent Attigny en 1359. Plus tard la ville eut à souffrir des Impériaux, des protestants, de la Fronde. Une charte d'Albéric de Reims détermine les privilèges de ce bourg. Patrie du poète latin Renaudin (XV^e^ siècle).

Alland'huy-et-Sausseuil (531 hab.) est la patrie de l'abbé Lebatteux, traducteur d'Horace (1713-1780) et de l'architecte Puisieux; Charbogne, sur le Saint-Lambert (439), a une église du XV^e^ et un château du XVII^e^ siècle, ferronnerie; Chuffilly-Roche (236) avait un château; Coulommes-et-Marqueny (291); Rilly-aux-Oies (290), près du canal des Ardennes, a des carrières; Saint-Lambert et Mont-de-Jeux (446), près du ruisseau de Saint-Lambert, possède une église intéressante où sont enterrés plusieurs membres de la famille de Joyeuse; Sainte-Vaubourg (242) avait une chapelle (X^e^ siècle), élevée par Charles le Simple, devenue un prieuré des religieux de Molesmes. Patrie du jurisconsulte Lambert; Saulces-Champenoises (505), moulins, sabots, vannerie; Semuy (323), à l'embranchement de l'Aisne et du canal des Ardennes, avait un ancien prieuré; Moulins-Vaux-Champagne (258) rappelle le souvenir d'un imposteur, François La Ramée, qui se disait fils de Charles IX; Voncq (712), près de l'Aisne, fabrique de la vannerie.

3. Le canton de *Buzancy* forme un plateau peu élevé avec les montagnes ou défilés de l'Argonne à l'ouest, des étangs à l'est (Vaux-Belval). L'industrie agricole domine. De Barricourt et de Nouart venaient jadis les

souye à r'f., ou savetiers (souliers à refaire) qui circulaient un peu partout; Buzancy (735 hab.) a été fortifié et a eû le titre de baronnie au VIII[e] siècle. Le château de la Cour a été le lieu de séjour de saint Remi et des archevêques de Reims. La mosquée de Mahomet a été élevée par Pierre d'Anglure, à son retour de Palestine. Près de là, chapelle Mame et restes d'un couvent de femmes disparu au XVII[e] siècle. Patrie de Ch. Coffin et du poète de la Fueille. Statue de Chanzy (septembre 1884). Près de Buzancy fut livré, le 27 août 1870, un combat de cavalerie.

Andevanne (85 hab.), Bar (178), Barricourt (226), Bayonville (397), n'offrent rien de remarquable; Belval-Bois-des-Dames (168) avait une ancienne abbaye de prémontrés fondée en 1137. Elle devint la mère de celles de l'Étanche, Sept-Font, Flamont, Justemont. Une abbaye de femmes se trouvait au hameau de Bois-des-Dames. Combat du 29 août 1870. Il n'y a rien d'important à signaler à La Berlière (185), Briquenay (335), Fossé (185), Harricourt (202), Imécourt (230), Landres-et-Saint-Georges (509).

Nouart (600 hab.) est la patrie du général Chanzy (1823-1883), qui y a une statue (18 juillet 1886). Les habitants de Saint-Pierremont reçurent en 1283 la loi de Beaumont de Renaud, abbé de Saint-Denis de Reims.

Autres communes: Oches (226 hab.); Remonville (211); Sivry-lès-Buzancy (144); Sommauthe (445); Tailly (405), sur l'Annelle; Thénorgues (233), Vaux-en-Dieulet (286), célèbre par la légende de sainte Gertrude; Verpel (361), près de l'Agron.

4. Le canton du *Çhesne* a des prés, des terres cultivables, des bois.

Le Chesne-Populeux (1538 hab.), sur le canal des Ardennes, a retrouvé, dit la tradition, la Sainte Ampoule momentanément disparue. C'est la patrie du bénédictin Jean Gélé, du jésuite Duchesne, du professeur Migeot. Instruments aratoires, sucrerie, vannerie. On voit aux Alleux (361) le beau château de la Maison-Rouge; Authe (351) est la patrie du physicien Lefebvre-Gineau (1754-1819); Boult-aux-Bois (385) avait une commanderie de l'ordre des Templiers; Louvergny (262), sur le ruisseau des Prés, un prieuré de Guillemites, fondé en 1249; Sy (201), un château ruiné; Tannay (495), une église consacrée en 977, par Aldalbéron, archevêque de Reims. Les autres communes sont les Grandes (202) et Petites (205) Armoises, Autruche (199), Belleville (157), Brieulles-sur-Bar (456), Châtillon-sur-Bar (234), Germont (120), Montgon (339), Noirval (123), Sauville (738) et Verrières (149). Cette dernière avait jadis un château.

5. Le canton de *Grandpré*, très pittoresque, est couvert de collines boisées. Grandpré (1148 hab.), sur l'Aire, était l'une des sept pairies-comtés de Champagne. « Démoli sous Charles VII, le château fut reconstruit par les seigneurs de Joyeuse » ; lorsqu'il disparut, un nouveau fut élevé, qui fut incendié en 1834. Il appartenait au marquis de Semonville. L'église renferme le tombeau de Claude de Joyeuse. Fer, quincaillerie, briqueteries, phosphate de chaux.

Les communes de ce canton sont : Apremont (662), sur l'Aire; Béfu et le Morthomme (203); Champigneulle (278), sur l'Agron (phosphate de chaux); Châtel-Chéhéry (645), ancienne abbaye cistercienne d'hommes, fondée en 1147, phosphate de chaux; Che-

vières (171), Cornay (431), ancienne sirerie possédée par les maisons de Quarnay, de la Loge, de Grandpré et de Pouilly; Exermont (243); Fléville (409), laines mérinos; Grandham (192); Lançon (199), couvent de Nazareth, fondé par M^me^ de Pouilly, chanoinesse de Remiremont; Marcq (448), patrie du général de Savary (1774-1833), minerai de fer; Mouron (270), laines mérinos; Olizy (533), ancien marquisat; Primat (142); Saint-Juvin (361); Senuc (505), ancien prieuré; Sommerance (196) et Termes (540), sur l'Aire, ancienne baronnie, patrie du général de Lardenois († 1822), gouverneur des Tuileries.

6. Le canton de *Machault* offre un sol bien médiocre à tous points de vue. Machault (665 hab.), fortifié jadis, a souffert de la Fronde. Patrie des chirurgiens Caqué et Benomont; Dricourt (88), a vu naître le médecin Corvisart (1775-1821); Hauviné-sur-l'Arne (518), a un tissage mécanique; Saint-Étienne-à-Arnes (507), une fabrique de tissus de laine; Saint-Pierre-à-Arnes (126), des ateliers de machines agricoles. Les autres communes sont: Cauroy (230); Chardeny (93); Leffincourt (366); Mont-Saint-Remy (112); Pauvres (334); Quilly (150); Saint-Clément (227); Tourcelles-Chaumont (141). C'est entre Semide (404) et Sommepy (Marne) que fut livrée la bataille de Rethel (1650).

7. Le canton de *Monthois* est un pays accidenté et boisé, avec des terres argileuses mêlées de sables et de craies. On exploite la craie blanche pour moellons.

Monthois (554 hab.) a une église à créneaux; il y aurait eu jadis à Saingly un prieuré de femmes. Ardeuil-et-Mont-Fauxelles (173) sont séparés par la rivière des Alins; Aure (146), sur les Alins, est sujet

aux inondations; Autry (477), sur l'Aisne, a une église intéressante et un château ayant appartenu au général Lorcet; Bouconville (247), ancienne baronnie; Brécy-Brières (290), le premier sur le ruisseau des Alins, le second sur le ruisseau de Sailly; château ayant appartenu au général Veilande; Challerange (414), sur l'Avègre, a les restes d'un beau château; Condé-lès-Autry (324), grotte profonde, fabrique de paniers; Liry (265), sur le ruisseau de ce nom; Manre (260), sur les Alins; Marvaux-Vieux (207), Montcheutin (284), Mont-Saint-Martin (227), Saint-Morel (411), Sagny (247), Vaux-lès-Mouron (165), n'offrent rien de remarquable; Savigny (707), près de l'Aisne, est la patrie de Christophe de Savigny; Séchault (234) a vu naître le poète Morel.

8. Le canton de *Tourteron*, légèrement accidenté et boisé, renferme des terrains argileux et limoneux, des arbres fruitiers, des vignes.

Tourteron (556 hab.), sur un mont, entre deux vallons, fait le commerce de fruits. Il y a eu là probablement un ancien château. Patrie du moraliste Blanchard.

Ecordal (747 hab.), sur le ruisseau de Foivre, phosphate. Château ayant appartenu à la maison de Coucy; Guincourt (249), sur le ruisseau de Saint-Lambert; Jonval (245), patrie du général Herbin-Desaux; Lametz (226) a reçu sa charte au XIII^e^ siècle; Marquigny (243); Neuville-et-Day (580), sur l'Aisne; La Sabotterie (287); Saint-Loup-Terrier (503); Suzanne (271), près du ruisseau de Saint-Lambert, ancien château.

Les monuments historiques du département sont les églises de Mouzon (bas-relief antique), Rethel

(Saint-Nicolas), Saint-Vaubourg, Verpel, Vouziers (portail), et le château de Thugny.

L'agriculture, en somme, fournit comme produits des céréales, légumes, betteraves, fourrages, fruits, du chanvre, du colza, des écorces à tan, des essences forestières nombreuses. Élevage du bétail et de la volaille.

L'industrie est très active (mines de fer, plomb, houille, cuivre, etc.); carrières d'ardoises, de pierres, marbre, sable, tourbe, phosphate de chaux, draps fins, casimirs, châles, flanelles, bonneterie, mérinos, filatures de coton et de laine, ferronnerie, clouterie, quincaillerie, forges et fonderies de fer et de cuivre, hauts fourneaux, laminoirs, tréfileries, vanneries, teintureries, moulins, faïenceries, scieries, brasseries, corroieries, brosseries, fabriques de colle forte.

Il y a 7 *routes nationales* qui sont celles : n° 39, de Montreuil à Mézières; 46, de Marle à Verdun; 47, de Vouziers à Longuyon; 49, de Valenciennes à Luxembourg; 51, de Givet à Orléans; 64, de Neufchâteau à Mézières par Mouzon, Sedan et Flize; 77, de Nevers à Sedan et Bouillon par Vouziers et Le Chesne.

Les *canaux* sont : 1° Celui des Ardennes, de Pont-à-Bar à Vieux-lès-Asfeld (88 kilom.), par Saint-Martin, Saint-Aignan, Omicourt, Connage, Malmy, Ambly, Sauville, Pont-à-Bar, Le Chesne, Montgon, Neuville, Semuy, Billy, Attigny, Givry, Montmarin, Ambly-et-Fleury, Seuil, Thugny, Breimes, Sault-lès-Rethel, Rethel, Acy-Romance, Nanteuil, Taisy, Château-Porcien, Pargny, Blanzy, Balham, Asfeld, Vieux-lès-Asfeld, Avaux.

2° L'embranchement de Vouziers à Rilly par Condé-lès-Vouziers, Vrizy-Vandy et Voncq.

3° Le canal de l'Est (136 kilom.), qui traverse les Quatre-Cheminées, Givet, les Trois-Fontaines, Ham, Aubrives, Vireux, Montigny, Ridoux, Fépin, Morepré, Haybes, Fumay, l'Uf, Pied-Celle, Revin, Anchamps, Dames-de-Meuse, Laifour, la Petite-Commune, Mairusy, Deville, Monthermé, Château-Regnault, Levrezy, Braux, Joigny, Aiglemont, Montcy, Charleville, Mézières, Mohon, Romery, Lumes, Elaire, Flize, Nouvion-sur-Meuse, Dom-le-Mesnil, Pont-à-Bar, Vrigne-Meuse, Donchery, Villette, Glaire, Sedan, Wadelincourt, Pont-Maugis, Bazeilles, Remilly, Petit-Remilly, Villers-devant-Mouzon, Mouzon, Villemontry, Alma et Létanne.

Les chemins de fer sont ceux de :

1° Paris à Namur (367 kilom.), par le Châtelet (188), Tagnon (190), Rethel (199), Amagne-Lucquy (208), Saulces-Monclin (216), Launois (224), Poix-Terron (232), Guignicourt (236), Boulzicourt (239), La Francheville (243), Mohon (247), Charleville (248), Nouzon (255), Joigny-sur-Meuse (259), Braux-Levrezy (264), Monthermé (265), Deville (269), Laifour (273), Revin (281), Fumay (288), Haybes (292), Vireux-Molhain (301), Aubrives (305), et Givet (312).

2° De Monthermé à Lavaldieu (2 kilom.)

3° De Vireux-Molhain à Mariembourg (17 kilom.)

4° De Paris à Audun-le-Roman (358 kilom.), par Charleville (248), Mohon (249), Nouvion-sur-Meuse (254), Vrigne-Meuse (257), Donchery (260), Sedan (264), Pont-Maugis (268), Bazeilles (270), Douzy (274), Pourru-Brevilly (277), Sachy (281), Carignan (286), Blagny (288), et Margut (294).

5° De Vrigne-Meuse à Vrigne-aux-Bois (5 kilom).

6° De Sedan à Lérouville (147 kilom.), par Pont-

Maugis (5), Remilly (7), Autrecourt-Villers (13), Mouzon (16), et Letanne-Beaumont (26).

7° De Pont-Maugis à Raucourt (10 kilom.), par Remilly (4), Angecourt (6), et Haraucourt (8).

8° De Carignan à Messempré (7 kilom.), par Osnes-Pures (5).

9° D'Hirson à Revigny (171 kilom.), par Rumigny (21), Liart (28), Montmeillant (35), Draize (42), Wasigny (46), Novion-Porcien (53), Novy (57), Amagne-Lucquy (62), Amagne-Village (65), Alland'huy (69), Attigny (72), Rilly-Semuy (78), Voncq (81), Vrizy-Vandy (86), Vouziers (89), Savigny (93), Saint-Morel (97), Monthon (100), Challerange (103), et Autry (110).

10° De Bazancourt à Challerange (53 kilom.), par Manre (44), et Ardeuil (47).

11° D'Hirson à Apremont (127 kilom.), par Challerange (103), Vaux-Mouron (106), Senuc-Termes (110), Grandpré (113), Marcq (118), Cornay (122), et Châtel-Chéhéry (125).

12° D'Hirson à Charleville (56 kilom.), par Signy-le-Petit (17), Auvillers (25), Maubert-Fontaine (29), Le Tremblois (35), Rimogne (38), Lonny (44), Tournes (48), et Belval-Sury (51).

LA CAPITULATION DE SEDAN

Nous ne pouvons passer sous silence la capitulation dite de Sedan, le 2 septembre 1870, bien que Sedan n'ait joué aucun rôle actif dans ce lamentable épisode de notre histoire nationale.

On sait que, après Reichshoffen et Frœschwiller, l'armée du maréchal de Mac-Mahon vint se reformer au camp de Châlons. Elle présentait un effectif de plus de cent trente mille hommes lorsqu'elle se mit en route, le 21 août 1870, pour essayer de rallier l'armée de Metz en se portant sur la Meuse, par un mouvement parallèle et inverse de celui qu'exécutait l'ennemi, qui se dirigeait sur Paris, croyant que l'armée française se repliait sur la capitale.

Cette manœuvre téméraire ne pouvait réussir que si on l'exécutait avec une grande précision de marche et une rapidité foudroyante. Elle fut au contraire beaucoup retardée parce que les mesures furent mal prises et que des raisons politiques donnèrent lieu à des tergiversations.

Dès le 25, le quartier général allemand était informé de la direction prise par Mac-Mahon, et immédiatement le maréchal de Moltke, qui avait compris les projets de ce dernier, fit arrêter les armées allemandes, ordonna un immense changement de front par le flanc droit, en prescrivant des marches forcées pour arriver à hauteur.

Les mouvements de nos ennemis furent exécutés avec la plus grande vigueur et avec une réelle intelligence de la situation, tandis que de notre côté tout était pour ainsi dire livré au hasard et à l'indécision. Le 27, les éclaireurs saxons rencontrèrent vers Buzancy notre cavalerie, qui ne put pas arriver à reconnaître exactement les opérations de l'adversaire et dut se replier.

Le 29, la conversion était achevée, et l'armée française était menacée sur sa droite et sur ses derrières. Un engagement eut lieu à Nouart, à cette date,

à partir de laquelle l'armée française fut suivie pas à pas.

Le 30, le corps du général de Failly fut surpris à Beaumont. Dans la journée du 31, l'armée prussienne continua sa marche vers le nord, pour cerner l'armée française et la forcer à se rendre ou à se réfugier sur le territoire belge.

Une première attaque, tentée le 31 par les Bavarois contre Bazeilles, avait échoué contre la résistance de notre infanterie de marine L'attaque commença le 1er septembre, en ce point où eut lieu une lutte acharnée, dont les Bavarois n'eurent raison que par le bombardement et l'incendie, ensevelissant les habitants sous les ruines du village.

A 7 heures, le maréchal Mac-Mahon est blessé en parcourant nos lignes ; il est remplacé d'abord par le général Ducrot qui, se rendant compte de l'inutilité de la lutte, prescrivit aussitôt la retraite sur Illy, qui était encore possible à cette heure. Mais le général de Wimpfen, qui avait un ordre de commandement que personne ne connaissait pour remplacer Mac-Mahon au besoin, attendit deux heures avant d'en faire usage ; aussi les mouvements prescrits par le général Ducrot, qui s'exécutaient en bon ordre, furent arrêtés vers 9 heures, avec ordre de reprendre la ligne de bataille primitive. Ces fâcheuses tergiversations eurent pour résultat de permettre aux Allemands de fermer toutes les issues, de couronner toutes les hauteurs par une artillerie nombreuse et d'enfermer l'armée française dans un cercle infranchissable.

Ainsi, malgré une résistance brillante en plusieurs points, malgré des charges héroïques de cavalerie,

lorsque la nuit mit fin au carnage il ne restait pas d'autre parti à prendre qu'une tentative désespérée de forcer les lignes ennemies ou une capitulation.

On sait le reste : 80,000 Français, désorganisés, ayant perdu toute position tenable, durent subir la loi du vainqueur qui les étreignait avec 260,000 hommes, appuyés par une formidable artillerie. L'armée entière fut prisonnière et l'Empire s'effondra à la nouvelle de ce désastre et de la captivité de Napoléon III, qui s'était rendu aux Allemands.

(Chairgrasse. Encyclopédie des connaissances civiles et militaires. *Géographie contemporaine*).

BIBLIOGRAPHIE DES ARDENNES

La Revue des Ardennes publiée par **Sénemaud**. Mézières, 1864-67, 4 vol. in-8°.

La journée de Rocroy, par le duc d'**Aumale**. Paris, 1890, in-12

Statuts et coutumes de l'échevinage de Mézières, par **Laurent**. Mézières, 1889.

1587. Discours au vrai de la prise et reddition de la ville de Roquecroix, etc., par M. le duc de Guise. — Deux relations de la bataille de Rocroy, 1643.

Privilèges de la souveraineté de Sedan, in-4°, 1669, 1690, 1721.

Mémoire sur Sedan, par **Lannoy**, in-4°, 1745.

Histoire de l'ancienne principauté de Sedan jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, par **Peyran**, 2 vol. in-8°, 1826.

Sedan pittoresque ou topographie, géographie, histoire de Sedan et des environs, par **Ch. Pranard**, in-8°, 1842. Récit de la découverte en l'église de Sedan, et de la translation dans le temple protestant de cette ville des cercueils de Henri de La Tour d'Auvergne, par **M. Peyran**, in 8°.

Essai sur la principauté de Sedan, par **Ch. Guyon**, in-8°, 1873.

Description de Mézières, du Rethelois et de la principauté de Sedan, au tome XXXIX du *Voyageur français*, de l'abbé de Laporte, 1795.

Relation du siège de Mézières par les troupes du roi de Prusse, par Audoin de Géronval, 1824.

Mézières, Sedan, Givet, dans l'*Histoire des villes de France*, tome III, de A. Guilbert, 1845.

Histoire de Rethel, par Emm. Jolibois, in-8°, 1847; de Charleville, par J. Hubert, 1854; Attigny et ses dépendances, par H.-L. Hulot, in-8°, 1826.

Les villes et villages du comté de Rethel réglés par la coutume de Troyes, 1676.

Annales civiles d'Ivois-Carignan et de Mouzon, par Delahaut, in-8°, 1822.

Chronique de la ville et des comtes de Grandpré, par Miroy, in-8°, 1840.

Chronologie des vicomtes et seigneurs de la terre de Vouziers par C. Pole, 1843.

Les chroniques de l'Ardenne et des Woëpvres, par Jeantin, 2 vol. in-8°, 1851.

C. de Monbret. — Description géographique et minéralogique du département des Ardennes (dans le *Journal des Mines*, XVI), 1801.

L'abbé Bouillot. — Biographie du département des Ardennes, 2 vol. in-8°, 1830.

Ab. Hugo. — Ardennes, dans la *France pittoresque*, t. Ier, 1835.

T. Dubois. — Statistique du département des Ardennes. Charleville, 1842, in-8°.

Sauvage et Buvignier. — Statistiques minéralogique et géologique du département des Ardennes. Mézières, 1842 in-8°.

J.-B. Hubert. — Géographie historique du département des Ardennes. Charleville, 1856 (3e édit.).

J.-B. Hubert. — Les chemins de fer des Ardennes, 1 vol. in-18, 1860.

X. Masson. — Annales ardennaises ou histoire des lieux qui forment le département des Ardennes. Mézières, 1861, in-8°.

Ch. de la Berlière. — Voyage humoristique en Ardennes. Paris, 1861, in-16.

Elisée de Montagnac. — Les Ardennes illustrées. France et Belgique, 2 vol. in-f°, 1873.

Les primes d'honneur décernées dans les concours agricoles, 1874.

J. Carré. — Petite géographie des Ardennes.

Vendol. — Atlas cantonal du département des Ardennes, 1837-43; 31 feuilles.

A. Lavoine et Courboulis. — Annuaire du département des Ardennes, in-8°.

A. Maury. — Les forêts de la Gaule et de l'ancienne France. Paris, 1867, in-8°.

A. Desjardins. — Géographie de la Gaule romaine. Paris, 1876, tome I^er^, p. 101-109.

Ch. Piot. — Les pagi de la Belgique et leurs subdivisions pendant le moyen âge. Bruxelles, 1875.

Jourdain. — Dictionnaire encyclopédique de géographie historique de la Belgique. Bruxelles, 1868.

Léon Dommartin. — L'Ardenne. 1886, 2e édition.

Gosselet. — L'Ardenne. 1888.

N.S.